

HISTOIRE

DE LA

RÉVOLUTION FRANÇAISE

DE 1848.

PARIS. — TYPOGRAPHIE DE E. ET V. PENAUD FRÈRES,
10, RUE DU FAUBOURG-MONTMARTRE.



L.N. BONAPARTE.
Jurant d'observer la Constitution.

HISTOIRE

DE LA

RÉVOLUTION

FRANÇAISE

DE 1848

PAR

CHARLES ROBIN

Dessins de R. de Moraine

TOME SECOND.

Lorsque dans le silence de l'abjection l'on n'entend plus retentir que la chaîne de l'esclave et la voix du délateur ; lorsque tout tremble devant le tyran, et qu'il est aussi dangereux d'encourir la faveur que de mériter sa disgrâce, l'historien paraît, chargé de la vengeance des peuples.

CHATEAUBRIAND.

PARIS

VICTOR LECOU, ÉDITEUR

10, RUE DU BOULOI

[1850]



HISTOIRE

DE FRANCE.

CHAPITRE IX.

LA RÉVOLUTION VAINCUE DANS LES FAITS POURSUIT SA MARCHE DANS LES IDÉES. — PHASES DIVERSES DE LA RÉVOLUTION.

Le monde s'agite et Dieu le mène, a dit Bossuet, ce génie sacerdotal qui sut, selon les expressions d'un poète historien, entremêler ses adulations orgueilleuses à Louis XIV de quelques-uns de ces avertissements austères qui consolent les peuples de leur abaissement. La démocratie, qui s'était emparée de l'opinion publique, avait agité le bras du peuple pour relever la France; la révolution de Février, mère d'un monde nouveau, s'était accomplie sans efforts; elle subjuguait la France en attendant qu'elle dominât l'Europe. Le prolétariat, comme un autre Prométhée, avait brisé ses chaînes; le géant était libre de nouveau, et, pour la troisième fois depuis un demi-siècle, maître absolu de ses destinées. Il pouvait à son tour dicter des lois, faire usage de son autorité, abuser de sa force même en précipitant dans le néant les dieux surannés de l'Olympe; mais il manqua d'énergie et d'initiative. Etourdi par une victoire inattendue, il commit la grave imprudence de s'endormir dans son triomphe, et, à l'exemple de Samson surpris dans son sommeil par Dalilah, il se laissa dépouiller de sa puissance par des hommes d'une conviction chancelante et d'une ambition démesurée. Aussi, qu'est devenue cette révolution si pure et si pleine d'espérances? Ceux qui avaient mission de la diriger la perdirent, les uns par faiblesse ou inhabileté, les autres par trahison. D'une part on tenta de lui donner une impulsion salutaire et on le fit d'une manière maladroite; d'autre part on voulut la borner et on la mutila. On prescrivit des mesures révolutionnaires, mais on ne fit rien pour en assurer l'exécution, et l'audace des ennemis du progrès s'accrut de la faiblesse des démocrates qui représentaient le plus directement, dans le gouvernement provisoire, le mouvement de Février. Leur infériorité numérique

leur imposait le devoir de suppléer au nombre par l'énergie. Il y a des instants décisifs où bien parler ne suffit plus; il faut savoir bien agir: le génie de la parole doit faire place au génie de l'action. Voilà ce que la minorité républicaine du gouvernement provisoire ne comprit pas. Elle ne sut pas s'élever à la hauteur du rôle qu'elle fut appelée à jouer. Le gouvernement provisoire, et non M. Ledru-Rollin, comme on l'a prétendu à tort, décida que des commissaires extraordinaires seraient envoyés dans les départements pour y implanter la République et vaincre, au besoin, la réaction qui aurait osé se manifester contre le pouvoir nouveau. Mais ces commissaires, nommés d'abord par le gouvernement provisoire et ensuite par M. Ledru-Rollin, furent choisis sans discernement. On leur donna des pouvoirs illimités dont quelques-uns abusèrent, il est vrai, et on laissa méconnaître cette autorité qu'on leur confiait. Cette faute a plus affaibli la République que n'eût fait le plus odieux arbitraire. Le pouvoir, s'il ne fut pas complètement déconsidéré aux yeux de la France, perdit de son prestige, et la réaction que l'on redoutait leva audacieusement la tête. Les royalistes de toutes les nuances, les modernes Machiavels, qui flétrissent tout ce qu'ils touchent, ne heurtèrent pas la révolution de front; ils lui donnèrent le baiser de Judas pour rentrer en possession de la puissance qu'ils croyaient avoir à jamais perdue. Trop faibles encore pour l'étouffer, ils l'absorbèrent pour la diriger. Le succès dépassa bientôt leurs espérances; mais la révolution, momentanément vaincue dans les faits, ne le fut pas dans les idées. Ces misérables pygmées se retrouvèrent tout à coup en face de l'idée révolutionnaire à laquelle ils se sont vainement attaqués depuis tant d'années, en présence de cette idée invincible qui élude toute compression, qui défie leurs plus habiles stratégies et qui ne peut tarder à les précipiter encore dans l'abîme ouvert sous leurs pas. En vain Napoléon, Charles X et Louis-Philippe entreprirent-ils de la réduire, soit par la force, soit en invoquant la légitimité, soit en ameutant contre elle tous les intérêts, ils succombèrent dans cette lutte. Mais les aveugles, les imprudents restaurateurs du passé, sont obstinés, opiniâtres dans leur œuvre stérile de réparation. Quand ce qu'ils appellent l'ordre, c'est-à-dire le calme à la surface, se trouve compromis par leurs manœuvres liberticides, ils tentent de le rétablir par la force matérielle sans tenir aucun compte des causes qui l'ont troublé. L'ordre ainsi obtenu n'existe qu'en apparence, tant que dure la fatigue d'une société épuisée; aussi s'écroule-t-il de nouveau, et alors, en dépit des leçons du passé, ils recommencent follement leur travail de Pénélope. Les insensés ne veulent pas comprendre qu'avec leur système on ne fera jamais rien de stable en Europe. Toute tentative de leur part dans le présent comme dans le passé pour faire reculer ou pour empêcher l'idée révolutionnaire d'avancer n'aboutira jamais qu'à un succès négatif. Ils peuvent parvenir à suspendre pendant quelques

moments l'inévitable changement de la société, mais une solution finale devient de plus en plus évidente. A chaque crise l'idée apparaît plus puissante, elle entre plus avant dans les croyances, dans les mœurs, dans les volontés du pays. Le triomphe de l'ancien état de choses n'est et ne peut être qu'un accident qui enfantera de nouvelles commotions. Il entre dans la destinée des gouvernements qui méconnaissent les leçons du passé d'être incessamment vaincus. Chateaubriand a prophétisé ainsi la transformation qui se prépare : « La « vieille société fait semblant de vivre, et n'en est pas moins à l'ago- « nie. Quand elle sera expirée, elle se décomposera afin de se repro- « duire sous de nouvelles formes ; mais il faut d'abord qu'elle suc- « combe ; la première nécessité, pour les peuples comme pour les « hommes, est de mourir : « La glace se forme au souffle de Dieu, « a dit Job. »

L'idée révolutionnaire, qui éclata en 1789 comme un tonnerre, a fait un chemin immense et rapide depuis le jour où elle frappa aux portes des royaux palais. Elle alla briser au delà des Pyrénées le despotisme séculaire qui pesait sur l'Espagne et le Portugal. Au delà des Alpes, elle imposa des constitutions aux souverains de l'Italie et fit descendre le pape de son trône. Elle passa le Rhin, et les monarchies autrichienne et prussienne, tremblantes, humiliées, donnèrent des chartes aux peuples irrités. Comme le Rhin, le Danube fut franchi par les idées de délivrance qui soulèvent tous les cœurs généreux ulcérés par l'inégalité odieuse des conditions sociales, toutes ces âmes libres qui souffrent de l'oppression. Malgré le triomphe éphémère du despotisme rien ne pourra restaurer les justes ruines faites dans les systèmes rétrogrades par le génie de la liberté. Des trahisons permanentes et des victoires passagères ne changeront rien au fond de la situation. Comme la France, l'Allemagne et l'Italie triompheront de leurs oppresseurs. La révolution européenne, dont la France donna le signal, si héroïquement défendue à Rome, à Venise et à l'extrême Orient par les vaillants fils de la Hongrie, accomplira son glorieux mandat en dépit des efforts combinés des monarques ligués entre eux pour l'écraser. Avant peu elle se manifestera victorieusement partout où le besoin de l'indépendance nationale se joint au besoin de la liberté. La Russie même, où la tyrannie d'un despote maintient les peuples dans l'esclavage le plus honteux, se réveille de sa longue léthargie. De même que dans les déserts de l'Amérique on voit longtemps à l'avance de hardis défricheurs annoncer l'approche de la population civilisée, des hommes ardents, pressentant le jour où il n'y aura plus ni seigneurs, ni serfs, ni autocrate, propagent en Russie la foi nouvelle et croissent en nombre et en audace sous la menace incessante des prisons, des supplices et de la Sibérie.

Depuis l'ère nouvelle, depuis 89, le bilan de la démocratie est rassurant. Que les partisans du passé fassent le leur. L'histoire en est édifiante.

Il faut être atteint de la plus dangereuse des cécités, il faut vouloir attirer sur la société les plus grands malheurs, pour ne pas voir qu'il y a là une force dont il est urgent, indispensable de tenir compte promptement. Cette force, que les partis rétrogrades nient fatalement avec une insigne mauvaise foi, car ils la connaissent et l'apprécient, de quoi dépend-elle? Est-ce quelque chose de mystérieux ou d'inexplicable dans l'évolution de l'humanité? En aucune façon; et si les faits parlent haut, le langage de la théorie historique n'est ni moins clair ni moins décisif. L'idée révolutionnaire n'est rien autre que le travail continuel qui arrache l'Europe aux institutions et aux croyances du moyen âge pour lui donner une nouvelle assiette et de nouvelles lois, une nouvelle philosophie et une moralité nouvelle. Aussi rien ne prévaut contre l'esprit démocratique et il prévaut contre tout; il n'est pas de chance qui ne tourne finalement en sa faveur, comme jadis, à l'époque d'une révolution moins profonde peut-être que celle qui s'opère, il ne fut aucune chance qui ne tournât contre le paganisme pour le christianisme.

Ces immenses efforts de l'Europe ne sont pas des faits isolés sans corrélation intime entre eux. C'est l'œuvre de la civilisation entière qui porte et pousse les peuples. Point de découverte dans les sciences qui ne soit révolutionnaire; point de chef-d'œuvre dans les arts qui ne fasse monter le sentiment humain d'un degré de plus; point d'invention capitale dans l'industrie qui n'enchaîne tous les intérêts à la nouvelle situation. Ceux qui voulurent étouffer avec Galilée une vérité astronomique et qui proscrivirent l'auteur du *Contrat social* avaient un sûr instinct de la réaction. Les sciences, la philosophie, les arts, l'industrie, préparent de perpétuelles incompatibilités avec le passé, et sont les véritables et grands agents de l'idée révolutionnaire, expliquant ainsi comment elle s'infiltre, comment elle ne recule jamais, comment elle avance toujours. Car autrement y aurait-il moyen de concevoir que sans organisation, sans pouvoir, sans armée, à l'encontre des clergés, des noblesses et des royautés, l'idée révolutionnaire chemine incessamment? Elle procède par voie de conversion et de prosélytisme. Elle n'a rien à offrir à ses adeptes que la perspective des persécutions, l'exil, la prison ou la mort, et le nombre de ses adeptes s'accroît partout et toujours. Si la liberté lui profite, l'arbitraire et la compression ne lui profitent pas moins. Le despotisme de Louis XIV empêcha-t-il Fénélon d'écrire des pages éloquentes sur la philosophie du christianisme, et de faire de la politique révolutionnaire dans le palais de Versailles? L'idée révolutionnaire n'a-t-elle pas brisé toutes les résistances, triomphé de tous les obstacles, vaincu la force matérielle à toutes les époques? Après Bossuet et Fénélon vinrent les critiques mordantes de Bayle, les savantes analyses de Montesquieu, les sublimes ironies de Diderot, les cris d'angoisse, les chaleureux plaidoyers de Jean-Jacques, les railleries de Voltaire, et enfin la grande révolte des capitaines de

l'Encyclopédie. L'idée révolutionnaire prit toutes les formes pour s'infiltrer dans l'esprit des peuples et transformer le monde social. Ce grand siècle de philosophes, qui naquit dans toutes les joies de la terre, mourut dans une tempête. La révolution opérée dans les esprits, dans les cœurs, dans la langue francaise, chantée par les poëtes, consacrée par le martyre, le peuple, menacé dans sa nationalité, courut aux frontières, et le XIXe siècle s'éveilla avec des lauriers sur la tête. La gloire fit oublier pendant quelque temps la liberté, la révolution fut tuée, Bonaparte étouffa sa mère, l'empire succéda à la République; mais l'idée révolutionnaire, comme la statue du commandeur dans *Don Juan*, reparut un jour avec sa majesté sombre et terrible, et dit aux téméraires qui l'avaient crue murée dans son tombeau : C'est moi qui viens. Persécutée par la restauration, elle se réfugia de nouveau dans les livres, dans les journaux, dans les sociétés secrètes jusqu'en 1830. Elle se manifesta alors par une lutte qui brisa des institutions vermoulues. Le gouvernement de Juillet entreprit une nouvelle croisade contre l'esprit moderne, il méconnut à son tour les grands principes posés en 89, il ne voulut faire aucune concession à l'idée révolutionnaire qui envahissait, comme au XVIIIe siècle, la science, la poésie, l'histoire, la philosophie, le théâtre, l'atelier : et Louis-Philippe fut victime de toutes les réactions basses et cruelles dont il a flétri son règne. Et cette idée qui a pénétré partout, dans les temples, dans les palais, dans les villes, dans les chaumières, cette idée qui gonfle et agite aujourd'hui tous les cerveaux humains, qui a détruit des empires, qui ébranle le monde, on ose encore s'attaquer à elle! Quoi! l'empire et son stérile orgueil; la restauration avec son hypocrisie, son audace et ses violences; la monarchie de 1830 et son égoïsme, tout cela n'est-il pas mort et bien mort pour avoir voulu opposer la force à la loi du progrès qui est la loi de l'humanité, pour n'avoir pas compris que la chaîne des temps se continue par le lien invisible des idées? A quel point du passé prétendent-ils donc arrêter la révolution, ces imprudents adversaires de l'esprit nouveau? Où veulent-ils immobiliser l'intelligence humaine? Comment et où arrêteront-ils l'essor nécessairement révolutionnaire des lettres et des sciences? A quelle forme de la sociabilité ancienne peut-on désirer de revenir! Ferait-on le peuple serf comme au moyen âge, esclave comme dans l'antiquité? S'il ne peut être ni serf ni esclave, rien n'empêchera qu'il ne soit tout. Telle est la force des conditions qui régissent l'Europe, que, si l'on faisait tout à coup disparaître ceux qui protestent contre l'inégalité des conditions sociales, ils trouveraient des successeurs et des vengeurs dans les enfants mêmes des imprudents qui les auraient frappés. Chaque génération arrive plus révolutionnaire que son aînée, et quand la génération actuelle sera descendue dans la tombe, la grande République européenne sera bien près du triomphe des idees modernes, et, par conséquent, de l'apaisement universel.

Il est une vérité incontestable : c'est que dans ce passé en ruîne il n'est pas un point où ceux qui songent radicalement à y revenir puissent mettre solidement le pied. Ils retardent l'avénement d'une ère nouvelle, mais ils ne font qu'allonger la phase intermédiaire par leurs évolutions rétrogrades. Pour la démocratie, au contraire, le terrain nouveau est toujours solide, et à chacun de ses triomphes elle élève des barrières en deçà desquelles il n'est plus permis à personne de reculer. Quelles que soient les oscillations produites par une politique artificieuse, ce ne sont que des oscillations. Le terme de la lutte engagée est proche, car le bien seul est absolu et nécessaire. Ses victoires sont définitives, tandis que les défaites du mal sont irrévocables.

Par quelles causes mystérieuses, par quel enchaînement de faits, la révolution de Février a-t-elle été détournée de son but? D'où vient que la République française s'est coalisée avec les monarchies européennes contre les peuples ? Pourquoi quelques-uns des révolutionnaires de la veille sont-ils devenus les réacteurs du lendemain? Comment la démocratie triomphante a-t-elle été de nouveau vaincue par ses ennemis? Voilà le secret qu'il importe de révéler, voilà ce qu'il est urgent de démontrer par le récit des événements qui se sont accomplis. A quoi servirait-il d'écrire cette histoire si les fautes commises étaient irréparables? Les signaler, n'est-ce pas en prévenir le retour? Démasquer les hommes qui exercent une influence funeste sur les affaires des pays, n'est-ce-pas convier le peuple à les mettre dans l'impuissance de nuire? Et le jour où l'accès du pouvoir sera irrévocablement interdit aux hommes du passé, l'ordre ne sera plus troublé, car l'ère des révolutions sera fermée. Il faut que les masses se pénètrent bien de cette vérité devenue banale à force d'avoir été répétée : avec le suffrage universel, leur sort est entre leurs mains. Mais point de divisions, point de faiblesses, point de transactions. Qu'on y songe : ce sont les divisions, les faiblesses, les transactions de la démocratie, qui ont engendré une situation pleine de périls et féconde en catastrophes. Deux principes ennemis, inconciliables, se sont trouvés en présence après Février ; on a voulu les fusionner, et alors commença sous le drapeau de la fraternité cette lutte ténébreuse, qui éclata en scènes terribles le jour où les vaincus se crurent assez forts pour livrer bataille aux vainqueurs.

La révolution de Février 1848, qui a déjà été l'objet de tant de commentaires, de controverses animées, d'appréciations contradictoires, n'a pas encore été sainement définie. L'idée morale en a été méconnue, niée, calomniée par les hommes dont les sympathies ont été froissées, les intérêts compromis. L'ambition déçue et le mercantilisme se sont rués sur cette révolution avec un acharnement qui serait odieux s'il n'était ridicule. Cette injustice flagrante, ces récriminations absurdes, ces attaques maladroites, niaises et passionnées à l'excès, ont manqué leur but. Il en est cependant resté

dans quelques esprits des impressions qu'il importe de détruire.

La révolution de Février, digne fille de la révolution de 89, n'a été faite, dans l'acception rigoureuse du mot, ni par l'opposition parlementaire, ni par la presse radicale, ni par l'appui prêté au peuple par la garde nationale de Paris, et encore moins par l'utopie socialiste. Ce grand mouvement n'est pas l'œuvre d'un parti ou d'une secte. Ce fut une explosion soudaine, brutale, inattendue, de la colère du peuple, dont la conscience s'est tout à coup révoltée à la suite d'un dégoût profond des actes scandaleux, des illégalités commises par le gouvernement de Juillet, qui semblait prendre à tâche de froisser tous les nobles instincts de la nation, de méconnaître les droits et les impérieux besoins des masses. Que les passions ou les intérêts monarchiques attribuent l'accomplissement du grand fait social de Février au hasard, à une surprise, comme a osé le dire le général Gourgaud, ancien aide de camp de Louis-Philippe, cela se conçoit. Ce sont de mesquines vengeances, de puériles boutades, des petites satisfactions d'orgueil que se permettent, après coup, les hommes politiques qui, par un coupable aveuglement, par des fautes inexcusables, par un détestable égoïsme, ont précipité la royauté dans l'abîme. Ils trouvent commode, sans doute, de se soustraire ainsi à la terrible responsabilité qui pèse sur eux, et au blâme sévère qu'ils ont encouru par une *faiblesse* sans exemple à l'heure du danger.

Que l'on recherche ensuite si la révolution de Février a été ou non légale, si les lois ont été ou non violées, c'est tout simplement absurde. Il est évident que Louis-Philippe est tombé dans la légalité; on peut même dire que c'est la légalité qui l'a tué. Il est incontestable que les lois sur les attroupements et sur la garde nationale ont été violées par le manifeste de l'opposition. La loi sur la régence fut à son tour doublement violée par la substitution de la duchesse d'Orléans au duc de Nemours et par l'appel fait à la nation. La Charte fut également violée par l'espèce d'intimidation qu'exerça la minorité de la Chambre sur la prérogative royale, et par l'acte d'abdication de Louis-Philippe, que la responsabilité ministérielle devait couvrir.

Mais, de ce que le peuple a violé la légalité, foulé aux pieds toutes les lois en faisant prévaloir sa volonté par la force au lieu de s'en tenir à un acte juridique, est-ce à dire qu'il a été parjure? faut-il en conclure que la révolution de Février n'est pas légitime dans son principe? Ce serait nier la souveraineté du peuple qui a toujours le droit de juger en dernier ressort, et d'exécuter lui-même la sentence qu'il a rendue, quand il croit sa dignité offensée ou la liberté en péril.

En invitant le peuple à protester contre le pouvoir, l'opposition parlementaire le conviait à agir souverainement. Il était donc illogique de lui demander ensuite de respecter le gouvernement, de rester dans la légalité. C'était vouloir qu'il abdiquât sa puissance souveraine. Quand le peuple se lève, il n'a que faire de protester; il

frappe les dépositaires infidèles de son autorité et détruit les obstacles qui le gênent. C'est ce qu'il a fait en brisant la Charte restaurée de 1830 qui méconnaissait ses droits et attribuait à un prince des prérogatives monstrueuses. Ce que le peuple a voulu renverser c'est le gouvernement personnel, c'est la suprématie de la volonté du prince sur la sienne. Tel fut le sens du mouvement réformiste ; tel fut aussi l'abus que voulut atteindre, en 1839, la fameuse coalition dont MM. Guizot et Thiers étaient les chefs. Il est vrai que la possession du pouvoir modifia complètement leurs vues à cet égard. Mais enfin ce mensonge constitutionnel que le peuple voulut faire cesser fut dénoncé à la nation par ceux-là mêmes qui le défendirent plus tard. Quant à la réforme électorale qui devait changer cet état de choses, en admettant les ouvriers comme les bourgeois à participer au gouvernement, elle fut réclamée par la classe moyenne elle-même et par leurs représentants, ambitieux politiques qui voulaient se servir de la souveraineté du peuple comme d'un levier pour changer le pouvoir de forme et s'en emparer. Une convoitise de portefeuilles les entraîna à poser à leur insu la question révolutionnaire, car l'abolition du gouvernement personnel et l'obtention de la réforme électorale et parlementaire sapèrent la royauté dans sa base.

C'est chose assez curieuse de retrouver partout dans les causes déterminantes de la révolution de Février l'action puissante des hommes qui lui furent hostiles. C'est en partie leur œuvre et ils la renient. N'est-il pas incontestable que Louis-Philippe restant aux Tuileries n'aurait plus joui que d'un vain titre ? Le 23 février, la révolution était politiquement consommée. « Ce qui a suivi, a dit un penseur profond, n'a été qu'une déduction rapide de ces deux principes : l'abolition du gouvernement personnel et la réforme électorale. Le parasitisme proscrit dans son incarnation la plus haute, la royauté qui régne ; comme le despotisme l'avait été dans son expression la plus complète, la royauté qui gouverne ; comme la vénalité, le privilége et l'agiotage l'avaient été dans leur source la plus profonde, la royauté qui corrompt ; la question sociale se trouvait posée de fait et de droit. Le peuple, quoi qu'en disent ceux qui ont intérêt à soutenir le contraire, demandait, non pas que le gouvernement s'emparât du commerce, de l'agriculture et de l'industrie pour les ajouter à ses attributions et faire de la nation française une nation de salariés ; mais qu'il s'occupât des choses du commerce, de l'agriculture et de l'industrie, de manière à favoriser, suivant les règles de la science, qui sont celles de la justice, le développement de la richesse publique, et à procurer l'amélioration matérielle et morale des classes pauvres. Et le gouvernement de répondre que ces choses n'étaient point de sa compétence, qu'il ne s'en occuperait pas. Mais moi, s'écria le peuple, je veux que le gouvernement s'en occupe ! Ainsi, la réforme du gouvernement personnel contenait la réforme parlementaire ; la réforme parlementaire contenait la

réforme électorale; la réforme électorale impliquait la réforme de la constitution; la réforme de la constitution entraînait l'abolition de la royauté, et l'abolition de la royauté était synonyme de révolution sociale. Les seuls qui eussent compris la situation, c'étaient d'une part le gouvernement, de l'autre le peuple. Par le seul fait de la protestation de la gauche, qui devait avoir lieu le 22 Février, la révolution tout entière était accomplie; le peuple n'a fait que dégager l'évènement qui était dans la pensée de tout le monde. »

Malheureusement, les hommes qui prirent la tête de cette révolution ne furent pas à la hauteur des idées du peuple qui, en convertissant la monarchie en république, avait posé un problème de reconstitution qu'on ne voulut pas résoudre selon ses idées. Le gouvernement provisoire, composé en grande partie de juristes, s'obstina à ne pas comprendre que la révolution de Février n'était pas seulement une négation du principe monarchique, mais aussi une négation du principe représentatif, de la souveraineté des majorités. Soumettre la proclamation de la République à Paris à la ratification des départements, n'était-ce pas admettre que le peuple pouvait se contredire, qu'il n'est pas un et indivisible, qu'il est majorité et minorité, qu'il est une multitude susceptible de se scinder? n'était-ce pas déclarer que sa volonté n'est pas unanime, et remettre en vigueur ou continuer la pratique des théories représentatives qui sont une négation de sa souveraineté? Reconnaître le 25 février que les départements avaient le droit de discuter le principe républicain, c'était porter une grave atteinte à la légalité de la révolution accomplie par le concours ou l'antagonisme de toutes les idées.

Des hommes éminents s'élevèrent avec force contre la déclaration du gouvernement provisoire qui laissait supposer que la volonté du peuple n'était pas unanime et que cette volonté n'est autre que la volonté de la majorité. Si c'est à la majorité de faire la loi, objectèrent-ils, il faut dire encore que c'est à la majorité des majorités, et ainsi de suite jusqu'à ce qu'on revienne au gouvernement personnel; qu'ainsi le gouvernement appartient à la classe moyenne élue par la majorité des assemblées primaires; que la classe moyenne à son tour doit respect à sa propre majorité, à la majorité de ses électeurs; que la majorité des électeurs doit obéir à la majorité des députés, la majorité des députés se soumettre au ministère, lequel est tenu de faire la volonté du roi, qui, en vertu de la majorité, règne et gouverne. Voilà le cercle vicieux dont il est impossible de sortir avec la théorie représentative, et c'est justement hors de ce cercle que s'était placé le peuple. Il avait proclamé que la loi de majorité n'est rien, si ce n'est comme transaction provisoire entre des opinions antagonistes, et en attendant la solution du peuple qui, par la révolution de Février, avait résolu, en sens diamétralement contraire à toutes les idées reçues, les trois questions générales de résistance légale, de réforme et de majorité représentative.

En renversant l'objet de la résistance à ses volontés, il avait montré quelle signification il donnait à ses protestations pacifiques. En foudroyant royauté et Constitution au nom de la réforme électorale et parlementaire que demandait l'opposition, il avait clairement prouvé qu'il désirait aller au delà des institutions réservées par cette opposition; et enfin, dans la question de majorité représentative, le peuple, contrairement à tous les précédents établis, déclina l'autorité de la Chambre, et indiqua qu'il entendait que le principe des majorités fût révisé, pour éviter à l'avenir et dans certains cas la condamnation de l'intégralité du peuple par la majorité du peuple. Cette méfiance des combattants de Février à l'égard des députés est remarquable, et l'ostracisme dont fut frappée la majorité conservatrice si sujette à caution, les ressentiments qu'elle fit éclater, prouvent que le peuple s'était aperçu que l'autorité des majorités n'est point absolue.

La préconisation d'un tel système, si chaque citoyen prenait pour règle de conduite cette logique rigoureuse, aboutirait forcément à la guerre civile qui est le plus grand, le plus redoutable fléau que puisse subir un peuple civilisé; mais, on l'a dit avec raison, cette individualité supérieure qu'on appelle le peuple conclut toujours à la paix et à l'unité. La logique du peuple est la loi de l'histoire, la source du droit et du progrès, le principe de toute moralité, la source de toute justice. Interroger le peuple, là est le secret de l'avenir! Interroger le peuple, c'est la science de toute société. C'est pour n'avoir pas su le faire que le Gouvernement provisoire perdit la révolution.

Dès son avènement, la République fut transformée en une démocratie doctrinaire. L'antagonisme des éléments hétérogènes qui composaient la magistrature improvisée de l'Hôtel-de-Ville créa un chaos inextricable d'où est sortie la contre-révolution. Le peuple devint une source de discordes; on en fit une matière à expérimentations de toutes natures; on s'en servit comme de la seule force dont on pouvait disposer pour satisfaire les petites passions ou faire triompher les volontés diverses des hommes qui régissaient les destinées de la France. On mit le prolétariat aux prises avec la propriété, l'ouvrier avec le maître, et on souffla ainsi la guerre sociale. Des utopies on tomba dans le mensonge, du mensonge dans les contradictions, des contradictions dans des puérilités qui enfantèrent des luttes terribles. Pendant que les rivalités, les ambitions, s'agitaient en haut, en bas était le peuple qui souffrait et s'impatientait. De là ces crises qui livrèrent la révolution à ses ennemis.

L'exclusion du drapeau rouge, qui procura à M. de Lamartine l'occasion de procéder à une mise en scène magnifique, élimina la question sociale. Ce décret d'interdiction du drapeau rouge fut suivi d'une foule d'autres, où l'inintelligence, le mauvais vouloir, les arrière-pensées de ceux qui les ont dictés, éclatent à chaque ligne, à chaque mot. Ce fut d'abord l'absurde décret de la mise en accu-

sation des ministres de Louis-Philippe, véritable non-sens politique après la victoire du 24 Février. Vint ensuite le décret qui déliait les fonctionnaires de leur serment, comme si le renversement de la monarchie constitutionnelle, la mort de la royauté et la proclamation de la République rendaient utile pour les fonctionnaires l'absolution de M. Crémieux. Quant au décret d'organisation du travail, dont la pensée fut généreuse, méritoire, il en advint ce qu'il devait advenir de tout acte garanti seulement par un gouvernement provisoire. Le gouvernement définitif l'annula, ainsi que tous les autres décrets qui lui déplurent. C'est ce qu'il était facile de prévoir, car ce fut la conséquence de cette faute que l'on commit en persistant à vouloir que l'idée vînt de plus haut que la République. Par cette réticence, le gouvernement provisoire fit avec ou sans intention la planche à la réaction.

Le décret que l'on peut considérer à juste titre comme une espèce de trahison, car il était contraire aux idées de la révolution, ce fut celui qui créa les ateliers nationaux dont la dissolution, prononcée par l'Assemblée nationale, provoqua une lutte fratricide, lutte fatale qui porta des atteintes cruelles à la cause de la démocratie en France et en Europe. Cette catastrophe fut habilement exploitée par les partisans des anciennes formes gouvernementales, qui, depuis l'écroulement des vieilles institutions, répètent à satiété que la nation française est à la veille de sa décadence. Ils en firent le texte de leurs déclamations contre les novateurs. La régénération sociale épouvante ces hommes de privilége et les fait divaguer. Ils ne savent pas ou ne veulent pas discerner les hommes de progrès des hommes de désordre, la virilité de la décrépitude, les signes de vie des crises de la mort.

La société rajeunit, se renouvelle, se dépouille des entraves qui paralysaient sa croissance; il est naturel que les oppresseurs des peuples, voyant avec terreur ces symptômes précurseurs de leur propre déchéance, s'en aillent partout criant : La société est perdue!

Est-ce bien sérieusement que l'on ose avancer que la chute de la monarchie constitutionnelle en France doit entraîner la ruine de la société? Quoi! la vitalité d'un peuple serait liée à celle d'une dynastie? Les aspirations généreuses d'une nation vers un avenir meilleur, ses tendances à développer les perfectionnements nécessaires dans les formes gouvernementales et dans l'ordre social, ses protestations contre les priviléges et les monopoles, ses colères contre l'arbitraire, contre les vices, les abus, la corruption, seraient des préludes de la décadence? des éléments de progrès seraient des signes de décomposition? Dieu merci, ceux qui tiennent ce langage, on les connaît. Ce sont les mêmes hommes qui, jadis, disaient également lors de la chute de la théocratie, de la décadence de la féodalité, de la mort de la monarchie absolue : La société est perdue! Tout cela est mort, bien mort, et la société, malgré ces sinistres prédictions

dont la signification et la portée sont faciles à deviner, a toujours été grandissant en force, en droit, en justice et en vertu. Il en sera de même après cet avènement régulier des masses qui a soulevé tant de colères, et lorsque le peuple, définitivement dégagé de l'oligarchie d'une minorité oppressive, sera assez éclairé pour procéder efficacement à son émancipation réelle et se mesurer avec ses détracteurs. Aux agitations turbulentes succèderont les combats pacifiques du scrutin, et alors justice sera faite de tous les hypocrites qui forment croisade au nom de l'ordre contre la République et la démocratie. L'ordre est le saint, le dieu des énergumènes enrichis au service des priviléges tombés. Ils irritent les masses, ils provoquent leurs colères, et quand elles font explosion ils invoquent l'ordre au nom de la société qu'ils ont troublée, au nom des intérêts moraux et matériels qu'ils laissent perfidement en souffrance, au nom des arts qu'ils abandonnent, du travail qu'ils délaissent, de l'industrie et du commerce qu'ils laissent mourir. Mais le jour où le grand parti des travailleurs reconnaîtra et proclamera lui-même, plus haut que personne, la suprême nécessité de l'ordre et de la règle dans les évolutions sociales, que pourra la voix glapissante et voltairienne de M. Thiers mêlée aux gémissements onctueux de M. de Falloux? Que signifieront les dissertations phthisiques de l'éclectisme représenté par M. Cousin, les anathèmes et les proscriptions des ultramontains dont M. de Montalembert est le chef? Que deviendront les économistes de l'école de Malthus, les réacteurs de toutes les nuances momentanément unis dans la grande Babel des monarchies, où règnent la confusion et l'anarchie? A qui persuaderont-ils que l'ordre, un ordre sérieux et de durée, peut émaner de cette promiscuité des croyances, de cette fusion des contraires, de cette cohue de doctrines, de souvenirs de principes et d'intérêts ennemis, qui résument dans leur passé toutes nos luttes et tous nos malheurs?

La société se lasse de ces charlatans illustres qui enveniment les plaies sociales au lieu de les guérir ou qui parlent sans cesse du mal sans indiquer de remède. On comprend enfin que ces prétendus docteurs politiques venus de Goritz, de Claremont, de Boulogne, c'est-à-dire de tous les points de l'abîme, sont incapables de s'entendre : royalistes, sur un nom de prétendant; grands prêtres ou philosophes, sur une doctrine, sur une religion; hommes d'État, sur une politique, sur un système de gouvernement; et on les répudie, on les chasse comme on fait d'un médecin qui entretient la maladie pour exploiter le malade. La démocratie démontre avec vérité que si les convoitises et les rivalités se taisaient parmi ces ténébreux restaurateurs du passé; si, par un miracle inouï, ils tombaient d'accord et sur les principes, et sur les intérêts, et sur les hommes, ils seraient encore impuissants à produire et à appliquer dans les affaires, dans le gouvernement, une politique, un système qui n'ait pas déjà coûté l'expérience d'une révolution.

Ceux qui s'appellent avec emphase le grand parti de l'ordre ont disposé d'un pouvoir entier, absolu, et jamais ils n'ont été mieux convaincus d'une impuissance radicale. C'est qu'une coalition d'intérêts n'est pas un parti, et dès qu'il s'agit de toucher à une solution la division se manifeste. Unis seulement pour détruire l'œuvre de la révolution, ils ne peuvent plus marcher ensemble dès qu'il s'agit d'organiser la société. Des causes de division profonde existent parmi eux, et leurs prétentions diverses, inconciliables, perpétueront éternellement la discorde dans leurs rangs. L'avenir appartient donc à la République, et aucune puissance humaine ne saurait empêcher dans la société française les progrès et l'organisation de la démocratie. Elle doit triompher malgré ses ennemis, et aussi malgré les fautes de ses défenseurs. Il ne peut y avoir d'incertitude que sur le mode de son avènement. Il aura lieu par la discussion si les lois sont respectées de ceux auxquels l'exécution en est confiée, et il se produira par l'imprévu si la réaction des réacteurs s'exalte jusqu'à la folie. Mais on peut affirmer que la République triomphera, par la seule force des choses, des efforts combinés de ses ennemis.

CHAPITRE X.

PROCLAMATION OFFICIELLE DE LA RÉPUBLIQUE SUR LA PLACE DE LA BASTILLE. — PORTRAITS DE MM. LEDRU-ROLLIN ET FLOCON. — REVUE DES MINISTÈRES. — PORTRAIT DE M. LAMARTINE. — CORPS DIPLOMATIQUE. — SITUATION FINANCIÈRE.

La véritable signification de la réponse de M. Ledru-Rollin à M. de Lamartine dans le trajet de la Chambre des députés à l'Hôtel-de-Ville le 24 Février : « Nous marchons au calvaire, » ne fut pas comprise. Cette réponse, inspirée par l'étrange composition du gouvernement provisoire, avait un sens profond cependant. M. Ledru-Rollin était convaincu que la volonté du peuple serait méconnue par les hommes chargés de ses destinées, que l'accouplement d'éléments si divers dans le sein du pouvoir ne produirait que l'inertie, que des conflits compromettants pour la République, et qu'il en résulterait un jour ou l'autre une Saint-Barthélémy quelconque. Ses prévisions se réalisèrent en partie, et ce contact d'opinions contraires dans les sphères élevées du pouvoir produisit ces secousses violentes qui ébranlèrent la société.

A l'exception des rares témoins du duel que se livraient dans l'ombre les membres du gouvernement provisoire, qui aurait pu prévoir, à l'aurore de la révolution, ces guerres funestes qui l'ensanglantèrent? Une joie pure, sans mélange, était répandue sur

toutes les physionomies. Chacun célébrait à sa manière l'heureux dénoûment du grand drame révolutionnaire. Tous les cœurs semblaient être indissolublement unis dans une seule et même pensée de concorde, toutes les distinctions de classes effacées devant l'égalité, tous les antagonismes anéantis par cette fraternité sainte qui fait des enfants d'une même patrie les enfants d'une famille, et de tous les peuples des alliés.

Le 27 février, la population parisienne assista à une des plus grandes et des plus belles fêtes dont les annales de la capitale aient conservé le souvenir. Il s'agissait de la proclamation solennelle de la République aux pieds de la colonne de Juillet. Deux bataillons par chaque légion de la garde nationale avaient été convoqués pour cette cérémonie, et jamais les rangs de la milice citoyenne ne furent mieux garnis. Les combattants encore armés, et qui depuis le 24 partageaient avec les gardes nationaux tous les services d'ordre et de sûreté publique, ajoutaient encore au nombre de cette garde civique et témoignaient ainsi de l'union fraternelle commencée sous les feux du combat et cimentée par la victoire. Le peuple, sûr de sa force comme de sa grandeur, s'était donné rendez-vous sur cette immortelle place de la Bastille, qui remplit plus d'une noble page dans l'histoire de la révolution et de la liberté.

Les membres du gouvernement provisoire quittèrent pour la première fois leur salle de délibération pour aller proclamer officiellement cette République qui avait rencontré parmi eux tant d'adversaires. Ils descendirent le grand escalier de l'Hôtel-de-Ville au milieu d'un grand concours de citoyens. La garde présenta les armes et le tambour battit aux champs. Les cris de vive la République! poussés par une foule enthousiaste retentirent instantanément sur la place de Grève, encombrée d'une multitude infinie. Le cortége s'ébranla aussitôt. En tête marchait un détachement de la garde nationale à cheval, puis les élèves de l'école d'état-major. Ils étaient suivis par une légion de la garde nationale où se mêlaient beaucoup d'autres citoyens dont les armes et le costume étaient comme le signe vivant de la révolution accomplie. Entre les compagnies de cette légion marchaient les jeunes gens de nos écoles dont la bravoure et le dévouement relèvent l'intelligence et le patriotisme. Les membres du gouvernement provisoire venaient ensuite en habit noir avec l'écharpe tricolore et la rosette rouge à la boutonnière. Les ministres de la guerre, des finances, du commerce et de l'instruction publique, les adjoints de Paris, le directeur général des postes, s'étaient joints aux membres du gouvernement provisoire. Tous ces élus de l'insurrection furent salués par les acclamations les plus vives. Les officiers de Saint-Cyr les précédaient immédiatement et un détachement de l'Ecole polytechnique, l'épée nue, formait la haie. Derrière eux venait une masse immense qui allait toujours grossissant.

La Cour de cassation, la Cour d'appel, le général Bedeau, com-

mandant la 1re division militaire, des généraux, des officiers de l'armée et de la marine, des fonctionnaires des autres départements, s'étaient rendus sur la place de la Bastille, où la foule, pressée, se serrait autour de la colonne de Juillet, dont le sommet était pavoisé d'étendards aux trois couleurs. Le temps, qui avait été jusque-là pluvieux, s'éclaircit, et le soleil éclaira de ses rayons cette première fête de la République.

Arrivés au pied de la colonne, les membres du gouvernement provisoire se rangèrent sur une file, et les drapeaux se placèrent en face d'eux.

Un roulement de tambour fit cesser les musiques qui exécutaient des airs patriotiques, et M. François Arago prit la parole. D'une voix forte, il annonça au peuple assemblé que le gouvernement provisoire avait cru de son devoir de proclamer solennellement la République devant l'héroïque population de Paris, dont l'acclamation spontanée avait déjà consacré cette forme de gouvernement.

M. Arago qui, trois jours auparavant, avait menacé de se retirer plutôt que de proclamer la République, s'écria avec enthousiasme : « Citoyens, répétez avec moi ce cri populaire : Vive la République ! »

Tous les membres du gouvernement provisoire se découvrirent, les drapeaux s'inclinèrent, et au bruit des tambours battant aux champs, au bruit de la musique, se joignit cet autre bruit immense du peuple qui couvrit tous les autres : Vive la République !

Le président du conseil, M. Dupont (de l'Eure), non moins opposé que M. Arago le 24 février à la République, adressa une allocution à la population de Paris pour la remercier de la conquête qu'elle venait d'accomplir, de l'ordre qu'elle avait su maintenir dans les jours les plus agités, de cette indignation si légitime qu'elle avait contenue avec un sentiment de moralité si haut. « Citoyens, dit M. Arago avec émotion, ce sont quatre-vingts ans d'une vie pure et patriotique qui vous parlent... » Vive Dupont (de l'Eure) ! exclama le peuple. Et le patriarche de la démocratie ayant répondu en s'écriant : Vive la République! ce cri se prolongea pendant plusieurs minutes.

M. Crémieux, à son tour, invoqua, par de chaleureuses paroles, la mémoire des braves citoyens morts à la révolution de Juillet et dont les noms sont gravés sur le bronze de la colonne.

« Rendons hommage, dit-il, aux mânes de nos frères de Juillet. Que devaient-ils penser en nous voyant perdre une à une ces libertés conquises par leur sang ? Qu'ils ont dû tressaillir aux échos de notre Révolution, plus grande encore que la leur, puisqu'elle nous donne la véritable liberté !

« La République est la mère de tous les citoyens, qui sont tous frères ; elle les rend fils d'une grande patrie ! Quand cette patrie s'appelle la France, on doit être fier et heureux d'être républicain français ! *Vive la Republique ! vive la France !* »

Qui aurait pu prévoir alors qu'on enlèverait encore au peuple les fruits de sa conquête? La République semblait être devenue l'asile de tous. La société abandonnait avec joie la monarchie pour se réfugier dans la liberté.

Le général Courtais, commandant la garde nationale, fit commencer le défilé ; mais la foule était tellement entassée qu'elle rompait les rangs; elle défilait aussi devant le gouvernement provisoire, et, à chaque instant, les cris de vive la République! retentissaient avec éclat. Il a fallu près d'une heure pour le défilé de la 1re et de la 2e légion. Les membres du gouvernement provisoire se mirent alors en marche, afin de passer devant le front des autres légions échelonnées le long des boulevards, de la Bastille à la Madeleine.

Dans toute l'étendue des boulevards, ce ne fut qu'un seul cri dont l'écho se prolongeait au milieu d'une foule innombrable. Le peuple de Paris semblait vouloir prendre le monde à témoin de la sanction donnée à la République française qu'il consacrait par les accents les plus vigoureux que le désir et la conviction aient jamais arrachés à des poitrines humaines. Toutes les figures avaient le caractère de la confiance et de la joie; non pas d'une joie emportée et frivole, mais d'une joie sérieuse et réfléchie : partout il y avait concorde de raison. En avant et en arrière du gouvernement provisoire marchait une masse énorme, immense, de citoyens qui s'étendait à perte de vue. C'était un imposant spectacle, car rien n'égale les pompes que donne la présence du peuple, rien n'est comparable à sa majesté. Ni police ni soldats ne contenaient la foule, et jamais on ne vit nn ordre plus parfait régner dans les quartiers parcourus par ce solennel cortége.

Cette journée est au nombre de celles que l'historien aime à enregistrer. Ce peuple, si indigné trois jours auparavant, si animé de toute la chaleur de la bataille, était là tout entier, mêlant, confondant ses impressions, n'éprouvant plus qu'un sentiment de fraternité, et s'abandonnant à toutes les espérances d'un avenir de grandeur et de prospérité avec une confiance, hélas! qui fut encore trompée. Le gouvernement provisoire, cependant, appuyé sur cette force populaire, n'était-il pas le plus puissant des gouvernements? Mais que pouvait-on attendre d'hommes qui ne comprenaient rien aux choses de la révolution, qui ne connaissaient ni sa logique, ni son principe, ni sa justice?

Les hommes portés au pouvoir par la victoire du 24 février formaient trois partis différents renouvelés de nos anciennes luttes : le parti girondin ou thermidorien, représenté par MM. de Lamartine, Crémieux, Dupont (de l'Eure), Marie, Garnier-Pagès, F. Arago et Marrast; le parti révolutionnaire ou montagnard, représenté par MM. Ledru-Rollin et Flocon ; le parti socialiste-communiste, représenté par MM. Louis Blanc et Albert.

Ces trois partis, la monarchie étant exclue, embrassaient la totalité

de l'opinion. Par l'incohérence même de sa composition, il semblait que le gouvernement provisoire dût exprimer la conciliation de toutes les idées, de tous les intérêts. L'avenir prouva que toute conciliation qui ne repose sur aucun principe solide est impossible. Le parti girondin, effrayé des conséquences de la révolution, voulut la contenir, tandis que le parti montagnard s'efforçait de la pousser en avant. De son côté, le socialisme, non content d'avoir posé son principe, tenta de passer à l'application, et il en résulta un antagonisme, des tiraillements dont sut habilement profiter la contre-révolution.

Une des fautes capitales du gouvernement provisoire fut de s'emparer des ministères. Investis d'une dictature populaire, les membres du gouvernement devaient-ils être à la fois maîtres et serviteurs? Pouvaient-ils vaquer en même temps à leurs travaux ministériels et suffire aux exigences de l'Hôtel-de-Ville? Cette double fonction de ministre et de membre du gouvernement provisoire n'était-elle pas inconciliable? N'était-ce pas entreprendre une chose impossible, accepter une tâche qu'un seul et même homme ne pouvait remplir? Aussi, qu'en résulta-t-il? Incapables de faire face aux impérieuses nécessités de la situation comme ministres et comme membres du gouvernement provisoire, rien de sérieux, de complet, ne put être exécuté ni à l'Hôtel-de-Ville, ni dans les ministères qui furent livrés à la merci de sous-secrétaires d'État ou de secrétaires généraux d'un talent éprouvé, d'un patriotisme sincère, mais d'une ignorance absolue en matière d'administration. Tous les éléments du pouvoir étaient à reconstituer et on procédait par des choix inintelligents dans les sphères les plus élevées. Il en fut à peu près de même dans les régions inférieures, et l'insuccès des actes ministériels devint aussi général que celui des actes du gouvernement provisoire.

Le département politique le plus important, le ministère de l'intérieur, avait été réclamé par M. Ledru-Rollin et on le lui avait abandonné, parce qu'il était le seul homme qui représentât d'une manière absolue au sein du gouvernement provisoire le principe triomphant.

Sous la monarchie, à la Chambre des députés, la démocratie se personnifiait dans M. Ledru-Rollin, comme M. Berryer dans les sommets aristocratiques y représentait la légitimité. Autant l'un était vénéré dans l'atelier, dans les assemblées populaires, autant l'autre était aimé dans les salons du faubourg Saint-Germain. M. Ledru-Rollin défendait la cause de l'humanité, M. Berryer soutenait de prétendus droits d'une dynastie répudiée par la nation, et tous deux puisaient à des sources bien différentes le mobile de leur dévouement à ces causes si opposées auxquelles ils s'étaient voués. M. Ledru-Rollin sacrifiait sa fortune et sa liberté pour faire triompher les grands principes de 89, tandis que M. Berryer y pleurait la proscription d'une race. Mais à quoi bon poursuivre ce parallèle?



En 1830, M. Ledru-Rollin avait vingt-quatre ans, l'âge de l'enthousiasme pour les grandes idées, l'âge des nobles sentiments. La révolution de Juillet, à laquelle il prit une part active, le trouva rempli d'admiration pour ce peuple héroïque qui venait de revendiquer ses droits. On sait ce qu'il advint de la victoire populaire ; mais dès ce moment le jeune avocat résolut de se dévouer, tête, cœur et bras, à la cause qui avait développé ses ardentes sympathies pour le prolétariat, et depuis cette époque il ne cessa de se consacrer tout entier à la défense, aux luttes et à l'organisation de la démocratie, que la royauté des barricades cherchait à étouffer.

Il se plaça tout d'abord au premier rang des orateurs du barreau par ses éloquents plaidoyers, tant à la cour d'assises qu'à la Cour des pairs. La popularité qu'il s'était acquise en 1832 par sa courageuse protestation contre l'état de siége, qui fut levé grâce à une consultation qu'il rédigea avec une logique et une habileté remarquables, s'accrut des succès qu'il obtint comme avocat en défendant avec un rare bonheur la plupart des grandes causes démocratiques dont il se chargea.

Il défendit aussi avec sa plume les victimes tombées de la rue Transnonain, dans un *Mémoire* où il retraça les tristes scènes de cet horrible drame avec des couleurs tellement énergiques et saisissantes qu'elles sont aujourd'hui encore gravées dans tous les souvenirs. Après s'être préparé par de profondes études de jurisprudence, de droit et d'économie politique, par les luttes incessantes du barreau, aux combats sérieux de la tribune, après avoir donné à son esprit plus de nerf, plus de concision, plus de logique, en s'initiant à la science du droit administratif dans l'exercice d'une charge d'avocat à la Cour de cassation, où il se fit une réputation d'habile jurisconsulte et de profond dialectitien, M. Ledru-Rollin fut appelé en 1841 par les électeurs du Mans à remplacer Garnier-Pagès aîné. Le 24 juillet 1841, il prononça devant le collége qui l'avait nommé un discours empreint de cette éloquence chaleureuse qui vient du cœur et qu'il termina par ces paroles prophétiques : « Le peuple est l'*Ecce homo* des temps modernes... mais soyez sûrs qne sa résurrection est proche ! Il descendra aussi de sa croix pour demander compte de leurs œuvres à ceux qui l'auront trop longtemps méconnu. »

M. Ledru-Rollin demandait la forme républicaine et le suffrage universel, non comme but, mais comme moyen d'amener la solution des problèmes sociaux. Il disait : « Que serait le suffrage universel, « s'il n'aboutissait qu'à une transformation de régime représentatif? « un vain mot, un changement de gouvernants et d'état-major ! Le « pays exige davantage. De redoutables questions ont été posées et « veulent être résolues ; de grandes souffrances se sont révélées et « demandent satisfaction.... Pour nous, le peuple, c'est tout ; il ne « suffit pas de lui accorder des droits de suffrage ; ce qu'il faut, c'est

« faire disparaître de notre société les misères qui la rongent, les « inégalités qui la déshonorent... Et les tendances qui distinguent le « parti démocratique des autres partis, c'est qu'il veut passer par la « question politique pour arriver aux transformations sociales. »

A la tribune de la Chambre des députés il poussa sa thèse devant lui avec vigueur. Jamais on ne le vit s'égarer dans les incidents, se noyer dans les périphrases. Il poursuivit sa tâche avec énergie et marcha résolûment au renversement des institutions monarchiques. M. Ledru-Rollin a un bel organe, de la prestance, de la chaleur et de l'entraînement parce qu'il se sent lui-même entraîné. D'une stature élevée, d'une figure belle et expressive qui peint et reflète les émotions de son âme, M. Ledru-Rollin a parfois des gestes magnifiques. Il porte la tête en arrière comme Mirabeau, et comme lui aussi M. Ledru-Rollin grandit sous la contradiction et sous l'obstacle. Son regard, quoique doux, étincelle lorsque sa véhémence oratoire se déploie dans l'apostrophe.

Par ses discours à la tribune, par ses allocutions aux électeurs, par sa polémique ardente dans le journal la *Réforme*, qu'il fonda pour unir, confondre dans un seul et grand parti les questions politiques et les questions sociales, M. Ledru-Rollin contribua puissamment à l'avènement de la République qu'il eut la gloire de proclamer le premier le 24 février en entrant à l'Hôtel-de-Ville comme membre du gouvernement provisoire.

Dans ses relations privées, M. Ledru-Rollin est un causeur agréable, spirituel, extrêmement sympathique, qui charme et séduit tous ceux qui l'approchent. Plein d'abandon, de grâce dans ses entretiens intimes, que de fois il oublie et fait oublier lui-même, en se laissant aller à ses habitudes de causerie familière, les graves et sérieux sujets qu'on avait projeté de discuter! Artiste par l'imagination, femme par le cœur, M. Ledru-Rollin procède de cette double nature capricieuse, expansive, bienveillante, qui l'a exposé tant de fois à des méprises regrettables. Comme chef de parti, comme homme public, M. Ledru-Rollin a trop oublié qu'il y a des natures fatales dont le contact est corrosif : Jupiter qui s'approche consume Sémélé.

Ce qui étonne à bon droit, c'est que cette bienveillance si caractérisée, si saillante chez M. Ledru-Rollin, est précisément la qualité que ses amis lui reprochent et que ses ennemis lui contestent. Les premiers, le connaissant, savent que sa mansuétude a fait vaciller dans ses mains l'arme révolutionnaire, et ils ont blâmé sa bonté de cœur dégénérant en faiblesse. Les autres, ignorant le mobile de ses actions et l'ayant jugé d'après certaines circonstances où, par sentiment de point d'honneur, M. Ledru-Rollin a agi contre sa nature, comme un homme qui va galamment sur le pré pour une cause à laquelle on se dévoue sans y croire, ont naturellement formulé des accusations fausses et absurdes. Sauf quelques écarts dus à la tour-

mente des temps et à de déplorables engagements de parti, M. Ledru-Rollin a constamment visé à une conciliation entre les antagonismes de la démocratie, à faire cesser ce que Bayle appelait des *entre-mangeries intestines*. Mais il y a malheureusement des égoïsmes indomptables, des ambitions turbulentes, indisciplinables. Quoi qu'il en soit, on rencontre dans la vie de M. Ledru-Rollin des actes de loyauté, d'abnégation, de générosité et de désintéressement qui font du bien au cœur à une époque où l'on trouve tant de patriotes prudents et d'habiles indifférents. Ce que l'on aime sans réserve dans l'attitude de M. Ledru-Rollin, ce qui le montre bien d'accord avec son tempérament généreux, c'est son irremédiable dégoût de tout régime oppressif, liberticide, étayé sur la peur et l'égoïsme. Rien n'égale la répulsion, le mépris que lui inspirent ces hommes sans noblesse qui suivent leur cupidité sous l'astuce et qui parfois deviennent même cyniques dans leurs actes ou dans leurs paroles. En général cette faculté d'indignation honnête est une marque distinctive de certaines âmes valeureuses et constitue une forte portion de leur moralité. C'est ce ressort que le peuple aime à retrouver chez les hommes haut placés dans son opinion, chez M. Lamennais comme chez Carrel, chez Godefroi Cavaignac comme chez M. Ledru-Rollin, ces dignes organes de ce sentiment vivace et incorruptible.

Le 25 février, M. Ledru-Rollin prit possession du ministère de l'intérieur, où avait été délégué M. Andryane par M. Garnier-Pagès. Le cabinet du ministre et ses appartements avaient été envahis par une foule de parasites qui tous se donnaient le titre de secrétaire général. C'était un spectacle affligeant. M. E. Bavoux s'y faisait notamment remarquer par un zèle exagéré et par une importance que fit cesser M. Ledru-Rollin en l'éconduisant. Quelques jours après il élimina également M. Andryane, qui de son autorité avait fait mettre en liberté plusieurs détenus, entre autres M. Teste, ancien ministre de la monarchie, condamné pour concussion. Cette épuration accomplie, M. Ledru-Rollin s'occupa immédiatement de combler les lacunes qui existaient dans les services publics de son département, et de réorganiser la division de la sûreté générale, mission dont il confia la direction au patriotisme de M. Carteret, l'un de ses amis les plus sûrs et les plus dévoués. Homme remarquable par une rectitude de jugement qu'ennoblit l'élévation de son cœur, M. Carteret, actuellement conseiller d'État, est un esprit sérieux, rompu au travail et doué d'une sagacité rare, d'une mâle énergie doucement tempérée par des formes séduisantes. Faisant taire ses répugnances pour des fonctions antipathiques à son caractère, il s'y consacra avec ardeur. Il prit instantanément des mesures, de concert avec M. Caussidière, pour prévenir les conflits, les luttes, et faire oublier aux partis leurs griefs mutuels. Les propriétés et les personnes des vaincus les plus compromis furent protégées à leur insu,

et, grâce à cette honorable sollicitude du pouvoir républicain, les populations agitées n'eurent pas le temps de s'apercevoir d'un interrègne dans l'exécution des lois d'ordre public. Du reste, l'enthousiasme des vainqueurs, ennobli par leur propre générosité, était d'une nature si pacifique, que la tâche du gouvernement fut facile à remplir.

M. Ledru-Rollin, contrairement à quelques-uns de ses collègues, n'avait qu'à choisir dans son entourage de la veille pour trouver des hommes sûrs, dévoués, représentant l'esprit de la révolution, et capables de le seconder efficacement. Il appela auprès de lui M. Flocon en qualité de sous-secrétaire d'Etat pour le suppléer au besoin. Pour M. Flocon, membre du gouvernement provisoire, c'était déchoir; mais il était d'une haute importance, pour le parti avancé dont il était un des chefs les plus ardents, de ne pas laisser tomber entre des mains ennemies ou faibles une position d'où on pouvait exercer une action si puissante sur les destinées de la République. M. Flocon, à qui on a reproché de dures nécessités de position et quelques bouffées d'orgueil, fut l'ami des sergents de la Rochelle, membre de la société des *Amis du Peuple* dissoute en 1830, et l'un des héros de cette génération courageuse qui continua avec intrépidité la lutte de nos pères pour doter de nouveau la France d'institutions républicaines. Que M. Flocon ait eu une heure de vertige après un triomphe inespéré, c'est possible; mais on peut le dire hautement, c'est un républicain austère et d'un stoïcisme inébranlable. Seul de tous les membres du gouvernement provisoire, il refusa de quitter son modeste appartement de la rue Thévenot en dépit des pressantes sollicitations de M. Marrast, qui lui proposa maintes fois un des élégants pavillons dépendant du Palais législatif.

Lorsque le vaisseau de la démocratie s'égarait avec ses ancres rompues et ses voiles échevelées sur une mer tempêtueuse et semée d'écueils, M. Flocon était toujours au nombre de ceux que l'on voyait debout à l'avant du navire, bravant la foudre et rassurant les plus timides. Cœur loyal, courage intrépide, esprit ferme et concentré, M. Flocon est une de ces natures froides, sèches, un peu défiantes, qu'il faut connaître pour apprécier tout ce qu'il y a de noblesse de caractère et de générosité sous cet extérieur sévère, sous cette rudesse apparente de physionomie.

Comme écrivain, son style a quelque chose de la gravité de sa personne et toute la raideur de son maintien. Il est nerveux, substantiel, logicien, mais on trouve rarement dans sa dialectique serrée de ces pensées élevées que font naître les emportements de l'âme. Les fatigues du combat, des jours sans repos, des nuits sans sommeil, déterminèrent chez M. Flocon, le 1er mars, une maladie grave qui le retint dans son lit pendant six semaines et annula son action dans des moments où son concours eût été si utile à M. Ledru-Rollin. Le pouvoir qu'il avait voulu sauvegarder échut à M. Jules Favre, à qui M. Ledru-Rollin confia le poste de secrétaire général.

M. Jules Favre, avocat brillant, nature mobile, passionnée, nerveuse, impressionnable, n'était ni un administrateur ni un homme politique à la hauteur des circonstances. Il n'était pas inféodé, comme MM. Flocon et Carteret, à la pensée intime de M. Ledru-Rollin, et ses inspirations ne furent pas toujours en parfaite harmonie avec les idées du ministre qui personnifiait la révolution. A défaut d'un homme ayant l'expérience des affaires, il aurait fallu au ministère de l'intérieur un secrétaire général dont les antécédents politiques eussent été des garanties qu'il suivrait dans l'exercice de ses hautes fonctions le bon esprit qui animait le parti républicain. M. Jules Favre se dévoua avec un zèle louable à la mission périlleuse qu'il eut à remplir; mais il manqua souvent de l'autorité que donne une influence justement acquise sur les partis. Et, en temps de révolution, les hommes n'ont de puissance que celle qu'ils puisent dans la confiance qu'ils inspirent.

Forcé de consacrer une partie de son temps aux séances du gouvernement provisoire, aux réceptions officielles les plus indispensables et à la signature des avalanches d'actes présentés à son approbation, comment était-il possible que M. Ledru-Rollin se livrât à l'examen des graves questions qui appelaient son attention? Entouré d'incapacités notoires qui papillonnaient dans son cabinet, circonvenu par de faux amis, absorbé par l'organisation du suffrage universel si soudainement proclamé en France, il ne put faire tout le bien qu'on attendait de lui. Le désordre le plus affreux ne tarda pas à régner au ministère de l'intérieur qui était devenu le rendez-vous de toutes les rivalités ambitieuses, le point de mire de tous les intrigants du parti vaincu et du parti vainqueur. Les salons ne désemplissaient pas de solliciteurs de tous les rangs, de toutes les classes, de toutes les opinions. Elle serait longue et curieuse à consulter la liste des satellites de tous les pouvoirs qui mendiaient alors la faveur d'une audience, qui poursuivaient le ministre de demandes impudentes, qui accablaient les huissiers de platitudes pour obtenir la remise immédiate de leurs placets. Parmi les adversaires actuels de M. Ledru-Rollin et au nombre des plus fougueux ennemis de la révolution, combien ne retrouverait-on pas d'hommes qui étaient alors ses plus obséquieux courtisans! Malgré les articles vigoureux d'un grand nombre de journaux relativement au scandale qu'offraient les antichambres des ministres, les intrigants de tous les régimes ne cessaient de se présenter pour offrir leurs services et crier : Vive la République! plus fort et plus souvent que ceux qui l'avaient fondée.

Les solliciteurs,qui étaient une des hontes, une des plaies les plus hideuses du gouvernement déchu, reparurent plus avides qu'à aucune époque. Sous Louis-Philippe, à peine le solliciteur avait-il obtenu la place demandée, il ne s'occupait plus que d'une chose, c'était d'en demander une meilleure. Pour l'obtenir, le voyait-on s'étudier à bien remplir ses devoirs, à prouver sa capacité, son zèle, son intel-

ligence? Pas le moins du monde : son unique souci c'était de se faire des protecteurs, de s'acquérir des députés; pour cela, rien ne lui coûtait, demandes, promesses, importunités, flagorneries, bassesses, apostasies, tout était mis en usage. Le solliciteur n'avait ni principes ni opinions, il n'était ni légitimiste, ni conservateur, ni progressiste, ni républicain : il était solliciteur. La sollicitation, c'était sa vie, son étude assidue, sa préoccupation constante. Électeur zélé, actif, influent, il travaillait sans relâche à devenir le centre d'un petit groupe électoral; ses frères, ses oncles, son beau-père, ses arrière-petits-cousins, ceux de sa femme et leurs alliés, formaient, avec les fournisseurs de sa maison, une petite phalange autour de lui; il les dirigeait, leur donnait le mot d'ordre, les faisait voter comme un seul homme; mais pour qui? pour le plus éminent, le plus capable, le plus digne?... Nullement; mais pour celui qui promettait davantage, qui offrait les meilleures garanties, qui, même, consentait à faire obtenir par anticipation.

Ainsi, les élections étaient corrompues, empoisonnées dans leur source; le fonctionnaire solliciteur procréait le député servile, et le député servile engendrait les ministres corrupteurs.

La République ne découragea pas les solliciteurs. On retrouva, encombrant toutes les issues du pouvoir, les mêmes masques et les mêmes figures; on entendit pour la République les mêmes protestations délirantes que l'on faisait, avant le 24 février, à MM. Guizot et Duchâtel.

Les ministres républicains n'expulsèrent pas de leurs antichambres ces avidités éhontées; ils ne découragèrent pas, dès les premiers moments, la sollicitation tout entière, et il en fut de la République comme de ces enfants qui apportent en naissant le honteux héritage des débauches de leur père.

Au point de vue politique, le gouvernement provisoire ne devait admettre aux emplois que des hommes à la fois capables de remplir la tâche qui leur était dévolue, et bien connus par leurs convictions. Il fallait que la République fût gouvernée par des républicains et non par des conservateurs travestis. C'était le seul moyen d'inspirer confiance aux citoyens. Mais dans la plupart des administrations les places furent envahies par les solliciteurs de l'ancien régime ou conservées en majorité par les séides de la monarchie constitutionnelle, et le pays fut en droit de dire que le gouvernement n'avait changé que de nom, puisque les hommes et les principes restaient les mêmes.

Pour combler par des économies les vides faits dans le trésor par l'abolition d'impôts d'une nature antilibérale, il était urgent de diminuer les emplois, d'émonder, de tailler et défricher cette forêt épaisse de la démocratie. On ne toucha pas à cette lèpre gouvernementale, ou du moins, si des déplacements eurent lieu, ce fut pour satisfaire aux exigences exorbitantes d'une foule de parasites d'un

patriotisme douteux et d'une intelligence insuffisante. Donc, indépendamment des solliciteurs de profession, tout ce qui de loin ou de près avait eu la moindre accointance avec le parti vainqueur réclama et obtint sa part du festin. On vit alors d'étranges choses; l'incapacité régna souverainement dans toutes les régions, tandis que le mérite fier et modeste, que le gouvernement ne sut pas découvrir, gémissait en secret des embarras que se créait la République par le mauvais choix de ses fonctionnaires.

Mais, pour être juste, disons qu'au milieu du tumulte d'une révolution encore bouillonnante, entouré qu'il était des ambitions qu'elle avait fait naître et dont quelques-unes croient malheureusement avoir le droit de s'imposer, M. Ledru-Rollin dut se tromper et être trompé sur les centaines de nominations qu'il fit en quelques jours de commissaires extraordinaires et de sous-commissaires destinés à remplacer dans les départements les préfets et les sous-préfets. Les premiers commissaires, il est bon de le répéter, furent nommés par le gouvernement provisoire, et dans plusieurs départements l'administration monarchique fut transformée en administration républicaine, avant l'arrivée des ordres de Paris, par les soins mêmes des citoyens notables du parti démocratique. M. Ledru-Rollin confirma la plupart de ces premiers choix de commissaires faits par les populations des départements, pour les attacher à la République par l'estime et la confiance que devaient naturellement leur inspirer les fonctionnaires qu'ils avaient appelés à les administrer. Quant aux commissaires envoyés de Paris par le ministre de l'intérieur, ce fut d'abord un composé assez hétérogène d'hommes influents de tous les partis, accrédités par l'estime dont ils jouissaient.

M. Ledru-Rollin nomma indistinctement des anciens députés de l'opposition, des rédacteurs ou gérants de journaux démocratiques, des médecins, des avocats, des membres des sociétés secrètes, d'anciens condamnés politiques, des clients de la presse républicaine et même des représentants de l'idée socialiste. Ces choix reflétaient assez exactement l'entourage, sinon la composition mixte du gouvernement provisoire. Ainsi les clients du *National*, si prépondérants à l'Hôtel-de-Ville, l'étaient également dans l'administration des départements. Ces nominations, faites pour ainsi dire à l'indication des partis, ne soulevèrent d'abord aucune réclamation.

La France entière, à l'exception de deux ou trois villes, se soumit sans opposition aux représentants du pouvoir nouveau issu des barricades de Février. La révolution n'eut qu'à se nommer pour se faire reconnaître. Partout la République fut acclamée avec enthousiasme et ses autorités obéies par l'unanimité des citoyens.

Mais, dans sa précipitation à pourvoir les départements de fonctionnaires républicains à quarante et vingt francs par jour, M. Ledru-Rollin, au lieu de s'adresser à la véritable force populaire de la Révolution d'où il serait peut-être sorti quelque chose de fort et de

supérieur, se laissa circonvenir par la camaraderie du combat et de la victoire. Il nomma à ces importantes fonctions de commissaires de la République, des avocats sans causes, des journalistes de troisième ordre, des médecins sans malades, des êtres ignorants ou incapables qui produisirent un déplorable effet dans les départements, où les habitudes morales et les existences de chacun sont soumises à un sévère examen. Ces hommes, aigris par des luttes incessantes contre la société, épuisés par de longues années d'abstinence ou de misère, s'exagérèrent le rôle que le hasard les appelait à jouer et oublièrent que le seul moyen de faire respecter la République nouvelle était de donner l'exemple de toutes les vertus. Quelques-uns, par leurs excentricités ou par leur inintelligence, par une absence absolue de toute dignité, n'eurent bientôt plus de milieu possible entre l'odieux et le ridicule.

Dans l'origine, les commissaires reçurent simplement des instructions verbales que leur donnait M. Ledru-Rollin soit dans son cabinet, soit dans la cour de l'hôtel du ministère, en les faisant monter en chaise de poste. Fidèle à la pensée du gouvernement provisoire, il leur délivrait une espèce de firman qui les investissait des pouvoirs les plus étendus pour inaugurer la République et faire cesser toute résistance. Il fallait à tout prix prévenir les conflits d'opinions qui, à cette époque de combustion, pouvaient faire naître des guerres civiles. C'est dans ce sens que M. Ledru-Rollin indiqua à ses agents l'esprit de l'importante mission dont il les chargeait.

Mais les intructions verbales du ministre furent diversement suivies ou interprétées. Alors vinrent les instructions écrites, rédigées sous forme de circulaires par M. Jules Favre, et la manière dont le ministre de l'intérieur sembla vouloir comprendre et pratiquer la nouvelle République suscita des ressentiments, éleva des ombrages et réveilla de vieilles haines qui éclatèrent terribles le jour où elles purent se manifester impunément. Voici la première circulaire qui fit accuser M. Ledru-Rollin de chercher à entraîner la politique intérieure dans la voie de l'épuration et de l'intimidation révolutionnaire :

« Citoyen commissaire, la République que nous avons inaugurée n'est pas le résultat fortuit d'un mouvement passionné ; elle n'est pas davantage le fruit d'une sainte et légitime colère. Sortie toute frémissante du combat inégal engagé entre tout un peuple et une poignée d'insensés, elle s'était constituée lentement par les progrès de la raison populaire. A mesure que la faction placée à la tête du pouvoir devenait plus violente et plus oppressive, la nation se fortifiait dans le sentiment de son droit et dans la résolution d'en proclamer, à la première grande occasion, l'irrésistible souveraineté.

« Voilà pourquoi il ne s'est manifesté ni hésitation ni dissentiment. La France entière n'a eu qu'une seule voix, parce qu'elle n'avait qu'une seule âme. Tous nous nous sentions humiliés, abaissés aux yeux de

l'Europe par une monarchie avilie et contre-révolutionnaire; tous nous avons fièrement relevé la tête le jour où, tombée sous la réprobation du mépris, cette monarchie a fait place à un gouvernement républicain.

« Cette union de tous dans une même pensée est le gage le plus certain de la République. Elle doit aussi être la source de la modération après la victoire. Votre premier soin aura donc été de faire comprendre que la République est exempte de toute idée de vengeance et de réaction.

« Toutefois, que cette générosité ne dégénère pas en faiblesse. En vous abstenant de toutes recherches contre les opinions et les actes politiques antérieurs, prenez comme règle que les fonctions politiques, à quelque degré de la hiérarchie que ce soit, ne peuvent être confiées qu'à des républicains éprouvés. Le pouvoir méprisable que le souffle populaire a fait disparaître avait infecté de sa corruption tous les rouages de l'administration. Ceux qui ont obéi à ses instructions ne peuvent servir le peuple. Au moment solennel où, recouvrant la plénitude de sa puissance, il va descendre dans ses comices pour y désigner ses élus, il faut que ses magistrats soient profondément pénétrés de son esprit et dévoués de cœur à sa cause. Le salut de la patrie est à ce prix.

« Si nous marchons avec fermeté dans la voie de la révolution, aucune limite ne peut être assignée à sa grandeur et à sa prospérité; si nous nous attiédissons, tout est à craindre. A la tête de chaque arrondissement, de chaque municipalité, placez donc des hommes sympathiques et résolus. Ne leur ménagez pas les instructions, animez leur zèle. Par les élections qui vont s'accomplir ils tiennent dans leurs mains les destinées de la France; qu'ils nous donnent une assemblée nationale capable de comprendre et d'achever l'œuvre du peuple. En un mot, *tous hommes de la veille et pas du lendemain.*

« Moins de rigueur à l'égard des fonctionnaires dont le rôle est purement administratif. Vous devrez maintenir ceux qui, étrangers à toute action politique, ont conquis leur position par des services utiles.

« Cherchant ainsi à demeurer ferme et juste vis-à-vis des agents placés sous vos ordres, vous en exigerez un concours actif et dévoué. Ce concours doit tendre à rassurer les esprits timides, à calmer les impatients. Les uns s'épouvantent de vains fantômes, les autres voudraient précipiter les événements au gré de leurs ardentes espérances. Vous direz aux premiers que la société actuelle est à l'abri des commotions terribles qui ont agité l'existence de nos pères. Aux autres vous direz qu'on n'administre pas comme on se bat. Le sol est déblayé, le moment est venu de réédifier. Or, qui, pour l'accomplissement de cette grande œuvre, n'est pas disposé à s'élever au-dessus de tous les méprisables calculs de l'égoïsme?

« La France est prête à donner au monde le beau spectacle d'une

nation assez forte pour faire appel à toutes les libertés, assez sage pour en user pacifiquement. Dans ce vaste mouvement des esprits si énergiquement entraînés vers l'application des principes de fraternité et d'union, où est le danger pour qui que ce soit? où rencontre-t-on le prétexte d'une crainte?

« Ceux qui se montrent inquiets pour la propriété et la famille sont peu sincères ou fort ignorants. Dépouillée de son caractère de personnalité égoïste, garantie et limitée par l'intérêt et le droit de tous, la propriété devient le fruit exclusif du travail. Qui oserait dès lors contester son inviolabilité? De même, régénérée par une éducation commune à tous les jeunes citoyens, chaque famille est un foyer ardent d'où s'échappent autant de rayons de patriotisme. Sa destinée est liée à celle de la société, dont elle est à la fois l'image et le modèle.

« Quant à nous, salués par l'acclamation populaire pour préparer l'établissement définitif de la démocratie, nous avons hâte, plus que tous, de déposer dans les mains de la nation souveraine l'autorité que l'insurrection et le salut public nous ont conférée. Mais, pour remplir dignement cette noble tâche, nous avons essentiellement besoin de confiance et de calme. Tous nos efforts tendront à ce qu'il n'y ait pas une heure perdue, et qu'au plus tôt, sortis cette fois sans fiction du sein du peuple tout entier, les réprésentants du pays se réunissent pour révéler sa volonté et régler les destinées de l'avenir.

« A cette Assemblée est réservée la grande œuvre. La nôtre sera complète si, pendant la transition nécessaire, nous donnons à notre patrie ce qu'elle attend de nous, l'ordre, la sécurité, la confiance au gouvernement républicain. Pénétré de cette vérité, vous ferez exécuter les lois existantes en ce qu'elles n'ont rien de contraire au régime nouveau. Les pouvoirs qui vous sont conférés ne vous mettent au-dessus de leur action qu'en ce qui touche l'organisation politique dont vous devez être les instruments actifs et dévoués. N'oubliez pas non plus que vous agissez d'urgence et provisoirement, et que je dois avoir immédiatement connaissance des mesures prises par vous. C'est à cette condition seulement que nous pourrons les uns et les autres maintenir la paix publique, et conduire la France sans secousses nouvelles jusqu'à la réunion de ses mandataires.

« Autour de vous s'élèveront des réclamations nombreuses et de toute nature; recueillez-les avec soin. Il est temps que le peuple fasse librement entendre sa voix; le gouvernement ne peut demeurer indifférent à aucun vœu. Si quelquefois l'expression en est ardente, ne vous effrayez pas. Il serait dangereux d'exciter les passions même légitimes; il le serait plus encore de s'alarmer de quelques exagérations inévitables et de quelques doctrines erronées. C'est la compression qui altère et corrompt la pensée publique; la liberté l'épure et l'agrandit.

« Cependant si les hardiesses de l'imagination, si les témérités du langage, au lieu de s'appliquer aux idées générales, à la marche du gouvernement, frappaient les personnes, votre devoir serait de requérir l'intervention des magistrats pour faire cesser un pareil abus. Du reste, je le crois peu à redouter : l'élan qui entraîne le pays tout entier élève les âmes au-dessus des querelles misérables si fréquentes sous le règne qui vient de finir.

« Vous avez dû vous entourer à votre arrivée des patriotes les plus influents : leurs conseils auront toujours un grand poids près de vous ; mais n'oubliez pas que le meilleur moyen de les conquérir, et avec eux toute la population, c'est d'imprimer à tous les services de l'administration une infatigable activité. Nous sommes les serviteurs du peuple, et par notre application et notre zèle nous lui prouverons que nous sommes dignes de sa confiance. Donnez donc partout l'exemple de la vigilance et du travail ; que par vos soins aucun intérêt ne souffre de la perturbation momentanée occasionnée par la chute d'un pouvoir détesté, et vous aurez utilement rempli votre mandat.

« Je n'ai pas besoin de vous dire que votre attention doit se porter d'une manière toute spéciale sur l'organisation de la garde nationale. Composée de tous les citoyens, comme elle va l'être, elle est la force et la gloire du pays, la garantie de nos libertés. Envoyez-moi des états exacts sur la composition de chacune des légions cantonales de votre département. Faites élire les chefs ; entretenez avec eux des rapports nombreux, et communiquez bien l'esprit qui vous anime.

« Attachez-vous enfin à résumer avec précision et clarté tout ce qui touche au sort des travailleurs de votre département. C'est par eux et pour eux que s'est fondée la République, dont la mission est de faire cesser leurs souffrances et de consacrer leurs droits. Si des nécessités urgentes vous paraissent commander des mesures extraordinaires, référez-m'en sur-le-champ. Mais ici encore appliquez-vous à ménager les transitions. N'inquiétez pas des intérêts respectables dont le trouble pourrait nuire à ceux mêmes que vous voudriez protéger. Sur quelques points du territoire, des actes de condamnable violence ont été commis. Eclairez ceux qu'un passager entraînement égarerait.

« En brisant les machines, les ouvriers compromettent leur cause et provoquent le malaise et la ruine. Encore un peu de temps, et ces merveilles du génie humain qui n'ont pas mérité la mutilation, fécondées par les capitaux et le travail, enrichiront tous ceux qui les maudissent aujourd'hui.

« Unis par les liens de l'association, les ouvriers et les maîtres ne formeront plus qu'une famille dont les intérêts seront identiques. Reprenant le rang et l'importance qui lui ont été ravis, l'agriculture fera jaillir du sol les richesses que l'incurie des gouvernements anté-

rieurs y laissait enfouies, et jettera ainsi dans la circulation des éléments inconnus qui régénèreront l'industrie.

« Voilà l'avenir qui nous est réservé si nous sommes franchement révolutionnaires, si nos pensées, nos délibérations, nos actes, sont conformes à la loi de fraternité qui doit être la règle des sociétés futures. Heureux d'en préparer l'avénement, il nous appartient de rassurer les esprits, de raffermir le crédit, de renouer les transactions, de réunir les matériaux du vaste édifice que l'Assemblée nationale élèvera. Que tous les cœurs généreux, que tous les esprits intelligents se mettent à l'œuvre et nous viennent en aide! C'est là un sujet de noble ambition!

« Donner au monde l'exemple du calme, après une éclatante victoire, en appeler à la puissance des idées et de la raison, accepter courageusement les rudes épreuves du présent, s'unir pour les traverser et les vaincre, c'est là vraiment ce qui caractérise, ce qui doit immortaliser une grande nation. Tel est le but de nos communs efforts. Pour que les miens aient quelque efficacité, j'ai besoin de votre concours, citoyen commissaire, et votre patriotisme me permet d'y compter sans réserve.

« Salut et fraternité.

« LEDRU-ROLLIN. »

Eloigner des fonctions politiques ou n'y appeler que des hommes d'un républicanisme éprouvé, inviter les commissaires à s'entourer des patriotes les plus influents et à tenir toujours grand compte de leurs conseils, c'était sage assurément, et M. Ledru-Rollin eut grand soin de faire une distinction entre les fonctions politiques et les fonctions administratives pour lesquelles il ne voyait aucune nécessité à ne prendre que des hommes sympathiques et résolus. Il voulait dans l'administration des hommes capables, et il n'y avait certes pas de quoi l'en blâmer.

Mais cette circulaire menaçant la position de tous ceux qui n'avaient accepté la République qu'avec l'espoir de conserver leurs places, priviléges ou prérogatives, tous les intérêts compromis organisèrent contre le ministre de l'intérieur ce machiavélique système d'attaques qui fut poursuivi avec un acharnement implacable. Frappés d'ostracisme parce qu'ils n'avaient pas eu la pudeur de se retirer comme le firent en 1830 les fonctionnaires de la restauration, ils se vengèrent par la calomnie.

M. Crémieux, ministre de la justice, transfuge de la régence, fut forcé de donner des gages au parti vainqueur et d'avoir de grands égards pour le parti vaincu. De là des demi-mesures, des réformes timides et une tolérance extrême pour la magistrature de la monarchie qui avait sévi avec une rigueur sans exemple contre la plupart des républicains qui occupaient le pouvoir. Né dans le midi de la France d'une famille israélite, et comme tel forcé de se soustraire par une fuite dans les Cévennes aux fureurs des royalistes de 1815, com-

ment M. Crémieux ne comprit-il pas qu'il n'avait pas le droit de se montrer indulgent envers des hommes qui tôt ou tard se tourneraient contre lui-même et contre la révolution qui l'avait élevé à la plus haute, à la plus austère fonction de l'Etat ? En politique il y a des scrupules honorables qui sont des duperies. Plaider une cause, et défendre une opinion ou servir un principe, ne sont pas synonymes. M. Bethmont, avocat du *National*, pour qui avait été créé un ministère spécial du commerce, et M. Marie, autre avocat du *National*, appelé au ministère des travaux publics, étaient à peu près aussi forts l'un que l'autre en science commerciale et industrielle.

On conçoit jusqu'à un certain point que la République ait fait de M. Crémieux, avocat au conseil d'Etat et à la Cour de cassation, un ministre de la justice. Orateur plein de souplesse, M. Crémieux, dans les rangs de l'opposition à la Chambre des députés et au Palais, avait montré qu'il possédait une parole franche, un organe mordant, une dialectique abondante, animée, spirituelle, une réplique heureuse, une éloquence persuasive, une argumentation puissante; et cela, joint à des connaissances approfondies en matière de droit et de législation, pouvait à la rigueur le rendre apte à faire un ministre de la justice. Mais, après la secousse violente de février, alors que le commerce subissait les conséquences de la crise sociale, au moment même où le problème du travail se dressait menaçant devant le capital effrayé, n'était-ce pas une dérision de confier les départements les plus importants de l'Etat à des hommes qui n'avaient jamais eu la plus mesquine idée économique? Qu'a fait M. Bethmont pour adoucir les détresses du commerce? quelles mesures suprêmes a-t-il adoptées pour prévenir de grandes catastrophes? Et M. Marie, qui n'a même pas vu les ateliers nationaux grossis par la misère et l'oisiveté devenir de jour en jour plus lourds, plus stériles et plus dangereux, qu'a-t-il fait pour l'industrie, pour le travail, pour affranchir enfin le prolétaire des entraves apportées à son émancipation? MM. Bethmont et Marie sont incontestablement des hommes de valeur au Palais, des avocats pleins d'éclat, de sensibilité, d'harmonie, symbolisant la nationalité, le patriotisme, l'idéal républicain, si on veut; ils ont eu d'assez beaux succès au barreau et à la tribune de la Chambre des députés; mais ils ont eu le tort de croire qu'un gouvernement révolutionnaire se menait avec des axiomes de procédure, et que la phraséologie éloquente dispensait des idées. Ce sont de ces hommes qui saluent en passant toutes les théories qui cheminent et tous les drapeaux qui se montrent, qui se font des principes pour chaque cause, et ensuite les jettent là comme ils feraient des pièces d'un dossier lorsque l'affaire est jugée. Est-ce cette conduite d'avocats que devaient tenir des hommes politiques après une révolution qui avait pour but l'abolition du prolétariat? Que de remords doivent les assaillir dans leur retraite!

La division des cultes, séparée du département de la justice pour

l'enlever à un ministre israélite, était réunie au ministère de l'instruction publique, confié à M. Hippolyte Carnot, auteur de la brochure *Les Radicaux et la Charte,* et fils de l'illustre organisateur de la victoire.

En 1839, M. Carnot avait dit aux électeurs de la Seine qui venaient de l'envoyer à la Chambre : « Dans l'admiration profonde que « m'inspire la vie de mon père, je me suis habitué à en faire ma « boussole morale et politique. Jamais je ne me suis trouvé en pré- « sence d'une circonstance grave sans me demander comment il « aurait agi, pour tâcher de l'imiter; et j'ai puisé dans cette règle « de conduite des satisfactions de conscience qui m'enlèvent la pen- « sée d'en jamais changer. »

Quelques années plus tard M. Carnot se ralliait à la monarchie de Juillet, au gouvernement qui avait escamoté toutes les grandes conquêtes de 89 et de 1830. Son père, qui lui avait appris de bonne heure à aimer la République, serait-il devenu l'ami politique de M. Odilon Barrot?...

Du ministère de l'instruction publique dépendaient les destinées futures de la République, car la civilisation d'un peuple est en germe dans ses institutions d'enseignement. Pour accomplir sa délicate mission, M. Carnot s'adjoignit, en qualité de sous-secrétaire d'État, M. Jean Reynaud, âme généreuse, esprit philosophique, élevé, d'une érudition profonde, et M. Édouard Charton, publiciste distingué, en qualité de secrétaire général, attachés, comme M. Carnot, au saint-simonisme pendant sa période sociale. Tous trois arrêtèrent le programme de conduite suivant :

« Distribuer l'instruction primaire à tous et la rendre obligatoire pour tous; c'est le devoir réciproque de la société envers le citoyen, du citoyen envers la société. Mais tout n'est pas là encore : le devoir de l'homme envers lui-même est de développer l'intelligence que Dieu lui a départie.

« Faciliter généreusement, par un large système d'adoption publique, aux jeunes gens que la fortune aurait moins heureusement dotés que la nature, le complément de leurs études. La société ne doit pas laisser perdre les forces qui résident dans son sein.

« Ouvrir une libre carrière à l'enseignement supérieur, afin que la lumière se dégage au milieu de la discussion des doctrines opposées. L'État a pour devoir de faire enseigner les sciences que l'expérience a fixées et que la pratique réclame. C'est aux libres penseurs qu'il appartient de défricher les champs nouveaux : protection aux libres penseurs! »

Certes, ce programme, tout incomplet et insuffisant qu'il était, pouvait satisfaire bien des esprits. M. Carnot le suivit en partie et prit l'initiative des réformes utiles. Malheureusement, dans une circulaire aux recteurs, il déclara que pour tout citoyen l'instruction primaire suffisait, mais qu'il fallait à la République une élite d'hommes,

et que cette élite il fallait la choisir dans tout le peuple. Une élite d'hommes! n'y avait-il pas eu jusque-là dans le peuple une élite plus ou moins réelle qu'on appelait la bourgeoisie, et si la révolution avait été faite n'était-ce pas afin que tout le monde fît partie de l'élite? Or, la circulaire du ministre de l'instruction publique donnait un démenti formel à la révolution. Il est vrai que la question, comme le problème économique, était probablement complexe. Comment, sans faire tort aux supériorités naturelles, rendre les citoyens égaux? Le gouvernement provisoire sabrait la difficulté : capacités, incapacités, sujets médiocres, sujets d'élite, qu'importe cela?

Dans sa circulaire du 6 mars, M. Carnot éveilla des susceptibilités d'une autre nature par le paragraphe suivant :

« La plus grande erreur contre laquelle il faille prémunir les populations de nos campagnes, c'est que pour être représentant il soit nécessaire d'avoir de l'éducation ou de la fortune. Quant à l'éducation, il est manifeste qu'un brave paysan, avec du bon sens et de l'expérience, représentera infiniment mieux à l'Assemblée les intérêts de sa condition qu'un citoyen riche et lettré, étranger à la vie des champs ou aveuglé par des intérêts différents de ceux de la masse des paysans. Quant à la fortune, l'indemnité qui sera allouée à tous les membres de l'Assemblée suffira aux plus pauvres. »

Pendant que M. Carnot était en train de donner de sages avis, il aurait bien dû dire aussi à ses amis MM. Bethmont et Marie qu'un ouvrier et un commerçant serviraient infiniment mieux les intérêts du travail et du commerce dans leurs ministères respectifs que des avocats.

Ces recommandations, dictées par le désir de contre-balancer l'influence des ouvriers des villes, firent jeter les hauts cris aux hommes qui depuis un temps immémorial ont l'incroyable et absurde prétention de représenter une foule d'intérêts auxquels ils ne comprennent rien; la féodalité financière trompée elle-même s'émut : on accusa le ministre de l'instruction publique de tendances subversives de tout ordre social, de vouloir marcher sur les traces de M. Ledru-Rollin; et M. Carnot, dans une brochure sur son administration, repoussa cette accusation en ces termes :

« La circulaire du 6 mars a été présentée comme un complément de celles qui émanaient du ministre de l'intérieur; on l'a présentée comme issue de la même pensée. Je ne m'en doutais guère lorsque j'exprimais si franchement mon déplaisir au sujet des publications de mon collègue.

« Il faut bien que je m'explique à cet égard, comme je l'ai déjà fait chaque fois que l'occasion s'en est offerte.

« Tous les membres du gouvernement provisoire étaient également dévoués aux intérêts démocratiques; mais il régnait entre eux deux manières diverses d'envisager la situation, et par conséquent de diriger la politique. Ces deux tendances se personnifiaient, aux

yeux du public surtout, dans MM. de Lamartine et Ledru-Rollin. Je n'ai pas besoin de dire que depuis longtemps mes sympathies appartenaient au premier... »

Ainsi, M. Carnot le proclame : toutes ses sympathies étaient acquises à M. de Lamartine !

Plus tard, et malgré l'antipathie avouée de M. Carnot pour les hommes de la révolution, les ultramontains, les légitimistes et les orléanistes de la Constituante le forcèrent à donner sa démission à propos d'un Manuel de M. Charles Renouvier, destiné à servir de guide aux instituteurs pour leur enseignement civique des adultes, où des susceptibilités ombrageuses crurent trouver des points de ressemblance avec des doctrines sociales.

L'Eglise ne fut pas étrangère à la retraite de M. Carnot. Il avoue que, malgré ses efforts constants pour rattacher le clergé à la République, ce dernier, par la force de ses engagements avec une cause ancienne, a quelquefois donné, dans les élections, la préférence à un parti sur la nation. Que faut-il penser, après cet aveu, des manifestations ostensibles du clergé en faveur de la République, de son empressement à bénir les arbres de la liberté, et des louangeuses adhésions des cardinaux, archevêques et évêques, adressées dans les premiers jours de la révolution au gouvernement provisoire?

Le ministère de la marine, habituellement dirigé par un chef des armées navales, avait été donné à M. François Arago, savant illustre dont les travaux scientifiques et le caractère honorable étaient des titres à l'estime de tous les marins, qui saluèrent avec enthousiasme et la nouvelle de la révolution accomplie, et le nom si vénéré par l'Europe entière de leur nouveau chef. M. Arago est sans contredit le plus savant des savants européens, et comme il ne pouvait prévoir qu'il serait un jour appelé à régir les destinées de son pays, il négligea peut-être un peu trop d'approfondir la science politique pour se livrer exclusivement à ses vastes études astronomiques et à ses importants travaux littéraires. De là cette dissidence si regrettable avec quelques-uns de ses collègues dans les questions les plus graves. Il ne comprit pas que la politique s'accommode peu des lenteurs de la science, et que les révolutions n'aboutissent qu'autant que ceux qui les dirigent s'élèvent à la hauteur des événements. Les situations exceptionnelles exigent des mesures exceptionnelles. Pour le salut d'une nation on doit fouler aux pieds les règles ordinaires. S'il est vrai, selon l'expression de Danton, que lorsqu'un peuple brise la monarchie pour arriver à la république, il dépasse le but par la force de projection qu'il s'est donnée, il n'est pas moins vrai aussi qu'on l'empêche d'atteindre le but quand on veut comprimer trop violemment cette force de projection. Ou il faut regarder passer les révolutions de la berge du rivage, ou bien, si l'on se décide à s'embar-

quer avec elles sur le même navire, à prendre en mains le gouvernail, il faut le tenir d'une main ferme, conjurer les orages, et marcher vers les terres promises de la liberté, de l'égalité et de la fraternité.

L'action dissolvante de M. Arago, sa faiblesse et son opiniâtre résistance de vieillard à toutes les mesures qui s'écartaient d'un libéralisme suranné, prouvent que les révolutions faites par des idées nouvelles doivent être dirigées par des hommes jeunes, par des intelligences encore douées de cette sève fécondante, de cette énergie, de cette activité audacieuse, sans lesquelles de grandes choses ne peuvent s'accomplir.

Aussi peu initié à l'administration qu'à la science politique, M. Arago conserva auprès de lui pour les détails administratifs, et en qualité de secrétaire général, M. Maresc, directeur du personnel au ministère de la marine, recommandable par des services réels et par de remarquables travaux sur l'inscription maritime. Il s'adjoignit aussi comme sous-secrétaire d'État M. Victor Schœlcher, l'un des fondateurs de la *Réforme*, qui poursuivait depuis plusieurs années avec un rare dévouement l'affranchissement des esclaves de nos colonies.

Un des premiers actes de M. Arago fut de confier le commandement de l'escadre d'évolutions de la Méditerranée à l'amiral Baudin, de donner des ordres, heureusement superflus, pour le maintien de la discipline dans les cinq grandes divisions maritimes de la France, de provoquer la suppression des peines corporelles dans la marine, et de pourvoir à quelques changements indispensables dans les postes occupés par des officiers supérieurs ou fonctionnaires de son département les plus compromis par leur attachement à la dynastie déchue. Ce fut M. Arago qui, dans une lettre digne, touchante, annonça au prince de Joinville la proclamation de la République en France. Le prince de Joinville, son ancien élève, était alors exilé, pour sa franchise de langage et ses opinions, auprès de son frère le duc d'Aumale, gouverneur général de l'Algérie, et on pouvait craindre un coup de tête de ces jeunes fils de Louis-Philippe, dont l'un était aimé de la marine et dont l'autre commandait à une armée de près de cent mille hommes. Ces craintes n'étaient pas fondées, les traditions d'honneur de l'armée et de la marine en étaient de sûrs garants; et pour nos soldats comme pour nos matelots d'ailleurs la patrie n'est-elle pas la mère commune? Ils sont dévoués à la France, et leurs sympathies étaient acquises d'avance à un gouvernement du peuple par le peuple. Le duc d'Aumale le comprit, car, en apprenant la déchéance de son père, il adressa à l'armée la proclamation et l'ordre du jour suivants, dont le ton digne et résigné contraste noblement avec les actes du gouvernement qui venait de succomber sous le poids accumulé de ses fautes et de son impopularité :

« Habitants de l'Algérie,

« Fidèle à mes devoirs de citoyen et de soldat, je suis resté à mon « poste tant que j'ai pu croire ma présence utile au service du pays.

« Cette situation n'existe plus. M. le général Cavaignac est nommé « gouverneur général de l'Algérie ; jusqu'à son arrivée à Alger, les « fonctions de gouverneur général par intérim seront remplies par « M. le général Changarnier.

« Soumis à la volonté nationale, je m'éloigne ; mais, du fond de « l'exil, tous mes vœux seront pour votre prospérité et pour la gloire « de la France, que j'aurais voulu servir plus longtemps.

« Alger, 3 mars 1848. « H. d'Orléans. »

« En me séparant d'une armée modèle d'honneur et de courage « dans les rangs de laquelle j'ai passé les plus beaux jours de ma vie, « je ne puis que lui souhaiter de nouveaux succès ; une nouvelle car- « rière va peut-être s'ouvrir à sa valeur, elle la remplira glorieuse- « ment, j'en ai la ferme croyance.

« Officiers, sous-officiers et soldats, j'avais espéré combattre avec « vous pour la patrie. Cet honneur m'est refusé, mais, du fond de « l'exil, mon cœur vous suivra partout et vous rappellera la volonté « nationale, elle triomphera de vos succès ; tous ses vœux seront « toujours la gloire et le bonheur de la France. « H. d'Orléans. »

La nomination du général Cavaignac au gouvernement général de l'Algérie était un hommage rendu à la mémoire de son frère Godefroy Cavaignac, le républicain antique, l'illustre publiciste dont l'énergie s'accrut de toute la puissance des luttes qu'il eut à soutenir pour la grande cause qu'il servit jusqu'à sa mort avec un inaltérable dévouement. Ame stoïque, soldat héroïque de la démocratie, sa vie si pure fut un long combat et un glorieux martyre. Il succomba avant le triomphe de son idée, et la République perdit en lui un de ces hommes éminents dont l'absence à une heure donnée est un malheur public. Le respect qu'inspirait son souvenir éleva son frère à une position suprême; mais le général Cavaignac n'avait pas pétrifié sa foi républicaine au même foyer que son aîné, et, au lieu d'un deuil, l'opinion démocratique en eut deux à porter. Officier de renom, plein de bravoure, le général Cavaignac avait conquis l'estime et la confiance de l'armée ; mais, dans sa première proclamation aux soldats d'Afrique, il prouva qu'il ne s'était pas mépris sur le sentiment qui l'avait désigné au choix du gouvernement provisoire.

« Soldats, disait-il, le gouvernement provisoire m'a appelé à « votre tête. Je ne m'y trompe pas ; si la nation n'avait eu besoin que « d'un homme dévoué, son gouvernement pouvait presque jeter au « hasard parmi vous le bâton de commandement.

« Le gouvernement a voulu autre chose : il a voulu répondre à la « pensée du pays tout entier. En me désignant, il a voulu honorer, « au nom de la nation, la mémoire d'un citoyen vertueux, d'un mar- « tyr de la liberté ! »

Et, dans une autre proclamation à la population, le général Cavaignac terminait ainsi sa harangue aux habitants de l'Algérie :

« Vous aurez compris comme moi que la mémoire de mon noble

« frère est vivante parmi les grands citoyens qui m'ont choisi pour « présider à ses affaires. En me désignant ils ont voulu faire com- « prendre que la nation entend que le gouvernement de cette colonie « soit établi sur des bases dignes de la République. »

Quelques mois plus tard le général Cavaignac, étant devenu chef du pouvoir exécutif, se faisait le persécuteur et le proscripteur de *ces grands citoyens* et des amis de ce *noble frère* dont le souvenir exerçait tant de prestige.

Le général de division Subervie, grand-officier de la Légion-d'Honneur, appelé par le gouvernement provisoire au ministère de la guerre, est un des jeunes républicains de 1792. Originaire du département du Gers, il partit comme simple volontaire dans un des bataillons de ce département, et fit ses premières armes aux Pyrénées-Orientales, sous Pérignon et Dugommier; puis il passa à l'armée d'Italie, sous Masséna et Bonaparte. Il fut successivement et rapidement élevé aux grades de sous-lieutenant, capitaine et chef de bataillon. Chaque grade, cependant, fut le prix d'une action d'éclat. Subervie prit part à l'expédition d'Égypte comme aide de camp du général Lannes. Au commencement de l'empire, il était colonel du 10e régiment de chasseurs à cheval, à la tête duquel il fit les campagnes d'Autriche, de Prusse et de Pologne. Il fut nommé officier de la Légion-d'Honneur après Eylau. Trois ans passés en Espagne, dans la période active de la guerre, lui valurent le grade de général de brigade. En 1812, il fit partie de l'expédition de Russie; en 1813 et 1814, il combattit en Saxe et en France. Sa nomination au grade de général de division porte sur l'*Annuaire militaire* la date du 3 avril 1814. Devinant le retour de l'île d'Elbe, il avait remis l'épée au fourreau à l'arrivée des Bourbons. En 1815 il commandait une division de cavalerie à Ligny et à Waterloo. Le général Subervie resta en non-activité pendant la Restauration. Après la révolution de Juillet, il vint offrir au gouvernement le secours de son épée et de son expérience; et, voyant la marche rétrograde suivie par le gouvernement, il resta à la Chambre des députés fidèle au drapeau de l'opposition.

Dans les journées de Février comme dans les journées de Juillet 1830, le peuple l'avait retrouvé plein d'enthousiasme pour la cause démocratique. Il accepta avec dévouement les lourdes fonctions qui lui furent confiées. Le lieutenant-colonel Charras, officier d'Afrique, ancien élève de l'Ecole polytechnique et l'un des plus énergiques combattants de Juillet, qui avait donné d'éclatantes preuves de son courage et de son énergie républicaine, fut placé en qualité de sous-secrétaire d'Etat auprès du général Subervie. Des mesures efficaces furent immédiatement prises pour prévenir l'indiscipline dans les corps et réorganiser l'armée de Paris qui fut admirable de patriotisme dans la situation exceptionnelle où l'avait placée la victoire du peuple, victoire dont elle pouvait à juste titre revendiquer une large part. N'avait-

elle pas, en effet, facilité le triomphe des combattants par son attitude si sympathique à la cause du peuple en refusant d'obéir aux ordres meurtriers du gouvernement de Juillet, et en laissant tomber ses armes plutôt que de les tourner contre des concitoyens? Est-il possible pour des soldats de cœur, pour des soldats français, de faire un plus grand sacrifice à la patrie que d'étouffer la susceptibilité si puissante de l'honneur militaire? N'est-ce pas pour un soldat plus que la vie? Que les ennemis de la liberté, déçus dans leurs criminelles espérances, aient méconnu la conduite de braves régiments et injustement soupçonné leurs sentiments, cela se comprend. Mais le peuple de Paris, dont le bon sens égale le courage, ne pouvait rester longtemps sous l'empire d'injustes préventions; il devait promptement reprendre envers l'armée, qui est du peuple aussi, ces sentiments de fraternité, base de notre société républicaine. A l'exception de légères séditions fomentées dans un ou deux régiments de cavalerie et d'artillerie par quelques sous-officiers, séditions promptement réprimées, l'armée active fut admirable de dignité, de calme, d'obéissance, au milieu de l'ébranlement général. Les soldats qui, dans le trouble des premiers jours, avaient abandonné leurs corps, revinrent d'eux-mêmes se ranger sous le drapeau de la République. Cet exemple de subordination ne fut pas suivi par ceux chez qui on aurait pu croire intactes les traditions de la discipline militaire. Les soldats invalides, dans un moment d'erreur, oublièrent le respect qu'ils devaient à leur général, à un vieux brave de l'empire, au célèbre général Petit, sous-gouverneur de l'Hôtel des Invalides, que quelques séditieux insultèrent lâchement. Voici ce qui motiva cet acte d'insubordination : Une somme de six mille francs avait été léguée aux pensionnaires des invalides aveugles; le conseil d'administration de l'Hôtel ayant jugé convenable de leur distribuer cette somme à raison de un franc par mois, ils se formalisèrent de cette répartition et exigèrent que le legs leur fût distribué immédiatement et en totalité. Les invalides profitèrent aussi de cette circonstance pour formuler d'autres plaintes sur l'administration. Les ouvriers des ateliers nationaux, employés au Champ-de-Mars, excités par les chefs de cette petite conspiration, se laissèrent entraîner vers l'Hôtel, drapeau en tête. Le général Petit, bravant toutes les menaces, s'avança courageusement et se livra à ses accusateurs. Saisi par quelques furieux, ce brave, qu'entouraient quelques milliers de citoyens ameutés contre lui, fut placé dans une voiture découverte qui prit, par les quais, le chemin de l'Hôtel-de-Ville où les invalides, suivis d'une foule exaltée, voulaient aller réclamer justice du gouvernement contre leur chef; mais le général Courtais et M. Guinard, chef d'état-major, prévenus de ce qui se passait, coururent délivrer le général Petit. Dans une allocution chaleureuse, le général Courtais rappela tous les services de l'illustre soldat de la République et de l'Empire : « Celui que vous accusez, dit-il aux séditieux,

« ne peut être coupable; souvenez-vous que c'est à ce guerrier,
« aujourd'hui chargé d'années, que l'empereur adressa ces mémo-
« rables paroles à Fontainebleau :

« Général Petit, je vous embrasse, ne pouvant pas embrasser toute
« l'armée. »

La foule, honteuse de son action irréfléchie, se dissipa peu à peu aux cris de : Vive Courtais! vive la République! et le général Petit fut conduit à l'état-major de la garde nationale où ses libérateurs lui offrirent un asile. Instruit de ces faits, le ministre de la guerre se rendit en toute hâte à l'état-major général, où il pressa dans ses bras son vieux compagnon d'armes en lui promettant que les coupables seraient punis. Par suite des résolutions du gouvernement provisoire, le lendemain matin le général Courtais fit une visite aux Invalides et gagna ensuite le Champ-de-Mars, où travaillaient les ouvriers des ateliers nationaux. Il leur fit savoir qu'une enquête était ordonnée, et il leur annonça en même temps qu'à onze heures le général Petit serait réinstallé à l'Hôtel des Invalides. « Tel « est l'ordre du gouvernement provisoire, leur dit-il, et nous lui « devons tous obéissance; nous y serons tous. » Le peuple, en l'absence de l'armée, comprit la nécessité d'aider le gouvernement à réprimer de pareils attentats; ils s'engagèrent à aller eux-mêmes imposer la réparation. Le général Courtais revint à l'état-major où des délégués de toutes les Ecoles étaient venus témoigner de leurs sympathies au sous-gouverneur des Invalides. Cette scène fut des plus touchantes, et la réponse du général Petit à cette démonstration spontanée émut jusqu'aux larmes cette jeunesse enthousiaste. Le vieux guerrier énuméra tous les champs de bataille où il s'est trouvé depuis 92.

« Vous oubliez Waterloo, s'écria un citoyen qui s'était mêlé aux délégués des Écoles : j'étais à vos côtés. — Oui, j'étais à Waterloo, où je combattais à côté de l'empereur pour l'honneur de la France. » Les cris de vive le général Petit! vive la République! se firent entendre, et on s'achemina vers l'Hôtel des Invalides. M. Arago, le général Courtais à la tête de son état-major, M. Guinard, les délégués des Écoles et quelques hommes de cœur escortaient le général Petit. Le ministre de la guerre attendait le cortége dans la cour de l'Hôtel, appuyé par plus de dix mille ouvriers qui étaient impatients de voir le général Petit et de lui témoigner tous les regrets que leur inspirait l'insulte qu'il avait reçue. Quelle générosité, quelle grandeur, quel sentiment de justice il y a chez le peuple! Trompé la veille par des meneurs, il avait fait subir au général la plus sanglante des humiliations; l'erreur reconnue le lendemain, il vengea lui-même par une manifestation triomphale ce noble débris de nos armées. Les coupables furent saisis et emprisonnés en présence de leurs camarades, sans aucune opposition, et le général Petit fut réinstallé aux acclamations du peuple.

La vigueur déployée en cette circonstance par le ministre de la guerre est digne des plus grands éloges; mais le général Subervie déplaisait au parti exclusif du *National*, qui désirait placer un des siens ou voir arriver le général Cavaignac à la tête du département de la guerre. Une trame fut ourdie dans ce but, et le *National* commença l'attaque de la position qu'il convoitait en lançant contre le général Subervie plusieurs articles où la malveillance le disputait à l'injustice. Quelques jeunes généraux, qui aspiraient à s'emparer d'une autorité exclusive au ministère de la guerre, avaient hâte d'éliminer du pouvoir un vétéran de l'ancienne armée, et dans ce but ils vinrent en aide à la coterie du *National*. Membres du conseil de défense institué par le gouvernement provisoire, ils affectaient de délibérer en dehors du ministre de la guerre et de s'affranchir des règlements militaires en adressant directement leurs rapports à l'Hôtel-de-Ville. Cette hostilité sourde devait aboutir à un dénoûment prévu. L'opposition du *National*, tout-puissant alors, avait une haute signification; ses amis prononcèrent la destitution du général Subervie à qui on donna la chancellerie de la Légion-d'Honneur comme fiche de consolation, et le général Cavaignac fut nommé ministre de la guerre. Cette décision fut prise et décrétée à l'insu et en l'absence de MM. Ledru-Rollin, Flocon, Lamartine, Louis Blanc et Albert. Que de décrets furent ainsi rendus sournoisement, perfidement, par les hommes d'État du *National!* Et leurs collègues, pour ne pas laisser transpirer dans le public les profonds dissentiments qui régnaient au sein du gouvernement, avaient la faiblesse de s'incliner devant les faits accomplis. Cette audace des uns et cette tolérance des autres expliquent la contradiction de certains actes émanés de l'Hôtel-de-Ville

Le général Cavaignac ne répondit pas à l'appel de ses amis; il mit à son acceptation des conditions qu'on ne put remplir, entre autres la rentrée de l'armée dans Paris, et M. François Arago resta chargé de l'*intérim* du ministère de la guerre jusqu'à la réunion de l'Assemblée nationale. Le comité de défense, d'accord avec le ministre intérimaire et travaillant sous sa seule responsabilité, procéda à une réorganisation complète de l'armée sur les bases arrêtées par le gouvernement provisoire, et s'occupa activement, dans l'éventualité d'une guerre, à pourvoir à la défense des côtes et à l'armement des places fortes de nos frontières.

L'activité déployée au ministère de la guerre et de la marine prouvait que la République ne voulait pas abdiquer son rôle dans le monde. Du reste, M. Lamartine, ministre des affaires étrangères, ne tarda pas à notifier à l'Europe la pensée du gouvernement provisoire; mais préalablement il s'entretint officieusement avec les représentants des puissances étrangères présents à Paris, et leur notifia l'avènement de la République par une circulaire où il disait : « La forme républicaine du nouveau gouvernement n'a changé ni la place

de la France en Europe, ni ses dispositions loyales et sincères à maintenir ses rapports de bonne harmonie avec les puissances qui voudront comme elle l'indépendance des nations et la paix du monde. Ce sera un bonheur pour moi, monsieur, de concourir par tous les moyens en mon pouvoir à cet accord des peuples dans leur dignité réciproque, et à rappeler à l'Europe que le principe de paix et le principe de liberté sont nés le même jour en France. »

Les formes diplomatiques jusqu'alors suivies pour les protocoles étaient singulièrement modifiées dans cette circulaire. M. de Lamartine parlait des peuples et de l'harmonie qui devait exister dans leurs rapports de mutuelle dignité, mais il passait sous silence les souverains et les gouvernements établis. Les représentants des puissances étrangères, en réponse à cette missive officielle, se bornèrent à un simple accusé de réception. Le nonce du pape fit plus : il exprima dans sa lettre la vive et profonde satisfaction que lui inspirait le respect que le peuple de Paris avait témoigné à la religion au milieu des graves événements qui venaient de s'accomplir. « Je suis « convaincu, disait-il, que le cœur paternel de Pie IX en sera pro« fondément touché, et que le père des fidèles appellera de tous ses « vœux la bénédiction de Dieu sur la France. »

A l'exception des représentants de la Suisse, des États-Unis, et des républiques Argentine et de l'Uruguay, qui reconnurent immédiatement la République, les divers membres du corps diplomatique continuèrent simplement à résider dans la capitale et à entretenir avec le gouvernement des rapports officieux. Ce fut M. Richard Rush, ambassadeur des Etats-Unis, qui le premier prit l'initiative d'une visite officielle au gouvernement provisoire, à qui il adressa le discours suivant :

« Représentant des États-Unis, chargé des intérêts et des droits « de mon pays et de mes concitoyens résidant en France, et trop « éloigné pour attendre des instructions, je saisis la première occa« sion de vous offrir mes félicitations, persuadé que mon gouverne« ment sanctionnera la démarche dont je prends l'initiative. Je ne « saurais non plus manquer de vous dire que le souvenir de l'alliance « et de la vieille amitié qui ont uni la France et les États-Unis est « encore vivant et plein de force parmi nous. Je suis bien assuré « qu'un cri universel et puissant s'élèvera dans mon pays pour « souhaiter à la France prospérité, bonheur et gloire, sous l'empire « des institutions qu'elle inaugure, sauf la ratification de la volonté « nationale. Tous les Américains auront l'ardent espoir que, grâce à « la sagesse de la France, ces institutions auront pour le genre « humain les heureux résultats dont la conduite magnanime de la « nation dans ces derniers événements est un gage si rassurant. « C'est sous l'empire d'institutions pareilles que les États-Unis « jouissent depuis soixante-dix ans d'une prospérité constante, avec « un gouvernement d'une uniforme stabilité ; et si l'Union laisse

« invariablement aux autres pays le choix de leur gouvernement, « sans intervenir en aucune façon, elle se félicitera naturellement de « voir cette grande nation fleurir sous les institutions qui lui ont « assuré à elle-même les bienfaits de l'ordre social et de la liberté « publique.

« Permettez-moi, messieurs, d'employer les mots dont le grand et « excellent Washington, l'immortel fondateur de notre république, « s'est servi dans une occasion pareille à celle-ci, et de terminer cette « adresse en ajoutant à mes félicitations le souhait fervent que « l'ami- « tié des deux Républiques soit égale à leur durée. »

M. Arago répondit que les membres du gouvernement recevaient sans surprise, mais avec un vif plaisir, l'assurance des sentiments exprimés par le représentant des Etats-Unis. La France n'attendait pas moins d'une alliée dont elle se rapprochait par la proclamation de la République. « Le gouvernement provisoire, ajouta M. Arago, « vous remercie des vœux que vous faites pour la grandeur et la « prospérité de la France. Il aime à répéter comme vous les paroles « de Washington, et il a la ferme confiance que ces paroles ne seront « pas seulement un désir, mais une réalité. »

M. Dupont (de l'Eure), s'approchant à son tour de l'ambassadeur, lui dit : « Permettez-moi, monsieur, en vous serrant la main, « de vous persuader que le peuple français serre la main du peuple « américain. »

L'Italie ne pouvait rester étrangère à l'enthousiasme qu'inspirait la révolution aux peuples libres ou aspirant à le devenir. Une députation envoyée par les Italiens résidant à Paris se rendit à l'Hôtel-de-Ville pour offrir de chaleureuses félicitations au gouvernement. Un des délégués s'exprima ainsi :

« Interprètes fidèles des sentiments de nos compatriotes résidant « à Paris, c'est avec la plus vive joie que nous venons vous témoi- « gner nos sympathies, notre admiration sans bornes pour l'héroïque « révolution que vous venez d'accomplir. Le 24 février 1848 mar- « quera dans les annales du monde comme le commencement d'une « ère nouvelle. C'est encore de ce Paris de 89 et de 1830 qu'une « grande initiative sera venue. Le cri sublime élevé par son peuple « glorieux trouvera partout un tel écho que la résistance des despotes « en sera brisée. Nous sommes heureux de vous exprimer notre pro- « fonde conviction que l'Italie ne sera pas la dernière à se ranger « autour de vous, l'Italie amie et alliée naturelle de la France, et qui « ne pourra désormais que lui être indissolublement attachée. »

M. Lamartine avait pris pour sous-secrétaire d'État M. Bastide, ancien rédacteur du *National*, homme de dévouement qui avait sacrifié une partie de sa fortune à seconder les efforts du parti républicain, écrivain de style beaucoup plus que d'imagination, nature réputée pour être sympathique à toutes les nobles causes, à toutes les infortunes; mais caractère faible, timide même, et qu'il

fut facile de dominer, d'entraîner dans la voie fatale de cette politique cauteleuse qu'avait projeté de suivre M. Lamartine. La nomination de M. Bastide avait une signification politique. M. Lamartine, de son aveu même, n'eut d'autre but que d'abriter son républicanisme douteux derrière le nom de ce publiciste radical. Il voulut le rendre solidaire de ses actes, et il pensa que ce serait un auxiliaire précieux dans la lutte qu'il avait résolu de soutenir contre les hommes qui paraissaient bien décidés à faire aboutir la révolution à une régénération sociale. Avec M. Bastide pour sous-secrétaire d'État, M. Lamartine calcula qu'il pourrait modérer la révolution, retenir la guerre, sans être accusé de trahison par les républicains, sans mécontenter le parti du *National*, dont il voulait se concilier les sympathies et s'assurer le concours. Par le choix des hommes qu'il appela ensuite aux postes diplomatiques les plus importants à l'étranger, le doute ne fut plus permis sur sa conduite ultérieure.

M. Lamartine est un poëte qui fut bien cher aux âmes délicates, un orateur qui a subjugué l'Europe, un historien qui a su donner aux idées dont il se faisait le préconisateur toutes les formes, toutes les harmonies. Il a tour à tour charmé et enflammé les cœurs par ses chants, par ses discours et par des pages qu'on avait le droit de croire inspirées par le plus pur patriotisme. Combien s'y trompèrent! combien se laissèrent prendre à ces notes voilées, à ces plaintes de l'amour qui tombaient de sa lyre! Il aimait le bleu, il en mettait dans l'œil, dans le ciel, dans la mer, et la couleur bleue devint de mode. Il chanta l'Italie, ses enchantements, ses brises parfumées, et on se passionna pour l'Italie. Sceptique au fond, il fit des poëmes métaphysiques et mystiques, moitié sacrés, moitié profanes, qui excitèrent l'admiration de tous les catholiques. Royaliste de cœur, il se fit par spéculation l'historien enthousiaste des hommes de la Convention, et la démocratie battit des mains. De tous les vers que M. Lamartine a jetés en pâture aux âmes rêveuses, de toute la prose qu'il a envoyée à son imprimeur, de toutes les paroles qu'il a prononcées devant ses divers auditoires, de tous les actes de sa vie enfin, il n'en est pas un qui ne soit la négation de celui qui précède. Il a écrit le *Chant du sacre* et les *Girondins*. Mais à quoi bon relever ces contradictions? ne sait-on pas à quoi s'en tenir sur l'inconsistance politique, sociale et religieuse de M. Lamartine? Qui ignore qu'après avoir été légitimiste, il est devenu libéral, puis socialiste, puis conservateur, puis dynastique, puis républicain modéré et immodéré? Il a conspiré avec et contre toutes les idées, il a planté sa tente dans tous les camps et n'est resté nulle part, il a parlé sur tous les drapeaux et n'a jamais arboré le sien. Toute la vie de M. Lamartine n'est qu'une longue aberration et qu'un entassement d'inconséquences de toute espèce. Sous la monarchie de Juillet, il attaquait les ministres à la tribune et les soutenait de son vote, il débitait de brillantes tirades sur le prolétariat, versait

de poétiques larmes à propos de la misère des classes ouvrières, et, après leur avoir fait payer les vingt-cinq millions injustement réclamés par les États-Unis, il s'opposait à la conversion des rentes servies par l'argent du peuple ; il flétrissait l'esclavage et accordait de l'or et des gendarmes pour empêcher l'émancipation. Quoi encore ? il flétrit la loi de disjonction du nom de coup d'État législatif, et il vota pour ce coup d'État!

Il donna aussi une preuve de ses tendances contre-révolutionnaires en repoussant une proposition du général Bertrand en faveur des légionnaires du bataillon de l'île d'Elbe, par cette raison que, récompenser les braves qui avaient favorisé le retour de Napoléon, c'était reconnaître le principe de l'insurrection. En 1848 il fit partie d'un gouvernement révolutionnaire!

Vit-on jamais perdre à ce point tout sentiment de dignité politique? L'homme qui pense n'est-il donc parfois, comme l'a dit J.-J. Rousseau, qu'un animal dépravé? Et quand on songe que M. Lamartine fut presque un Dieu pour les deux tiers de la France, on est tenté de croire que la nation fut en pleine anarchie, car il ne fallait plus avoir ni raison, ni goût, ni vertu politique, pour se laisser émerveiller par le désordre d'imagination, par la prodigalité d'épithètes ambitieuses d'un homme qui avait célébré toutes les causes sur la même lyre, chanté toutes les souffrances sans en soulager aucune. Platon voulait que les poëtes fussent couronnés de fleurs et poliment reconduits aux frontières de la république. Platon avait deviné M. Lamartine.

On a dit que M. Lamartine parle une espèce de langue magnifique, pittoresque, enchantée, d'où s'échappent avec profusion, comme autant de jets lumineux, une foule de pensées heureuses et de termes figurés qui surprennent, qui charment, qui captivent, qui remplissent, qui ravissent l'oreille et l'âme de ses auditeurs. Nier la magnificence de langage de M. Lamartine serait absurde; mais à force de l'écouter on reconnaît que c'est toujours le même son, un son monotone, que les cris sublimes de son âme poétique ont une intonation uniforme, que sa mélodie est pleine de notes fausses et saccadées, et que ce qu'on avait pris d'abord pour des idées ne sont que des mots pompeux et vides. « Comme orateur politique, a dit M. Cormenin, M. de Lamartine vit sur sa réputation de poëte. Il n'a rien de passionné, rien d'inspirateur dans le regard, le geste et la voix. Il est raide, compassé, sentencieux, impassible. Il brille et n'échauffe point. Il est religieux et n'a point de foi. Il ne sent pas assez ses entrailles remuer, ses lèvres trembler, et sa parole s'animer et vivre. Ce n'est pas que M. de Lamartine se distingue dans ses poésies lyriques par les qualités du siècle d'Auguste et de Louis XIV, c'est-à-dire par la savante ordonnance du plan, l'observation des caractères, la gradation de l'art, la sagesse des détails, la pureté du trait, l'enchaînement et la justesse des pensées. Mais du moins la contrainte du mètre et de la rime force les idées à un certain ordre

qu'il ne suit pas dans ses harangues. Son style oratoire, encore plus brillanté que brillant, plus monotone qu'harmonieux, plus gonflé que plein, n'a pas l'allure libre, dégagée, ferme et naturelle de la belle prose. Il abandonne l'idée pour courir après les doux sons de l'oreille et les effets de prosodie. Il se complaît et se berce dans les désinences euphoniques. Il noie sa pensée dans un déluge de tropes et de métaphores, et ses motions parlementaires finissent parfois en queue de strophe. Le parlement n'est pas un théâtre où les acteurs doivent venir débiter des amplifications flûtées et des périodes arrondies, pour l'amusement des spectateurs. Vous dites que vous représentez le peuple ! Parlez donc comme parlerait le peuple qui parlerait bien.

« Le style de l'orateur doit être plein, mais clair. Ses pensées doivent être grandes, mais simples. Elles doivent marcher et s'enchaîner dans un ordre rigoureux. Or, M. de Lamartine est diffus et redondant. Il n'a ni profondeur d'idées ni vigueur d'argumentation. Il se rencontre des gens cependant qui prennent ces dithyrambes de tribune pour de l'éloquence. La phrase oratoire de M. de Lamartine a plus de couleur dans le tissu que de fermeté dans la chair, plus d'éclat que de profondeur, plus de relief que de nerf, plus de sonorité que de substance, plus d'abondance que de précision, plus de développement que de suite. »

Sans être d'un puritanisme aussi absolu que M. Cormenin, on est forcé de reconnaître avec lui que M. Lamartine manque de simplicité et de logique, tandis que tous les grands génies ont été simples, tous : Homère, Virgile, Racine, Shakspeare, Raphaël. Et les vrais poëtes ont été d'aussi merveilleux logiciens que les philosophes. Qui mieux a connu le cœur humain que Molière, mieux peint que le vieux Corneille la grandeur de la vertu, mieux soupiré que Racine les faiblesses de l'amour ? Et, de nos jours, y a-t-il un homme de gouvernement, de barreau ou de tribune, dont le jugement soit plus droit que celui de Béranger ? C'est que la poésie, la vraie poésie, n'est que la raison ornée par l'imagination et par le rhythme. N'est-on pas en droit de dire à M. Lamartine : « Quand on veut de l'amélioration sociale, on doit vouloir de l'amélioration politique. Quand on a de la logique, on ne parle pas pour afin de conclure contre. Quand on est représentant du peuple, il faut que l'on sache ce qu'on veut, que l'on sache ce qu'on est, que l'on sache où l'on siége, que l'on sache où l'on va. Quand on aime sincèrement la gloire, on ne tresse que pour des fronts glorieux les lauriers de la poésie. Quand on aime sincèrement le peuple, on ne demande pas pour lui du pain, mais du travail, de l'honneur et de l'égalité. Quand on aime sincèrement la liberté, on ne vote pas avec ses ennemis ! »

L'engouement irréfléchi du peuple pour M. Lamartine, dans les premières heures de la révolution, ne fut qu'un éblouissement vertigineux. Le peuple, devenu tout à coup artiste, avait le sentiment de l'art inné en lui, mais il n'en possédait pas la science. Il se laissa

charmer par des sons mélodieux, fasciner par une richesse de coloris, par une pompe de langage qui ressemblaient de si près à des émanations d'un génie réel, complet, qu'il ne lui vint pas à l'idée qu'on peut prendre du strass pour du diamant, que certains hommes font du sublime et du magnifique comme d'autres font des calculs et du technique.

Pourquoi M. Lamartine a-t-il oublié que dans son délire poétique il avait jadis répondu à ceux qui voulaient le détourner de ce penchant :

Aimer, prier, chanter, voilà toute ma vie !

Comme homme, M. Lamartine rappelle un peu Byron. C'est le même regard limpide, la même régularité dans les traits, une fière et mâle beauté. Il a aussi les habitudes d'élégance, les allures de grand seigneur du poëte anglais. M. Lamartine est grand et bien fait ; sa taille est élancée ; son visage, d'un ovale allongé, est très-maigre, et porte depuis la révolution l'empreinte de vives souffrances. Son teint est d'un blanc presque mat. L'ensemble de sa physionomie ne manque pas d'une certaine grâce ; ses gestes sont nobles, son attitude fière. Tel est l'homme que le flot d'une révolution jeta dans le cabinet de M. Guizot, où le nouveau ministre rédigea le manifeste de la République au monde. Le 5 mars, ce manifeste fut adressé sous forme de circulaire aux agents diplomatiques de la France. Ce document posait les principes qui devaient guider la République française dans ses relations avec les puissances étrangères ; et comme il a été la base de toute la politique du gouvernement provisoire, il importe de le faire connaître. Voici ce manifeste :

« Monsieur, vous connaissez les événements de Paris, la victoire du peuple, son héroïsme, sa modération, son apaisement, l'ordre rétabli par le concours de tous les citoyens, comme si, dans cet interrègne des pouvoirs visibles, la raison générale était à elle seule le gouvernement de la France.

« La révolution française vient d'entrer ainsi dans sa période définitive. La France est République : la République française n'a pas besoin d'être reconnue pour exister. Elle est de droit naturel, elle est de droit national. Elle est la volonté d'un grand peuple qui ne demande son titre qu'à lui-même. Cependant la République française, désirant entrer dans la famille des gouvernements institués comme une puissance régulière, et non comme un phénomène perturbateur de l'ordre européen, il est convenable que vous fassiez promptement connaître au gouvernement près duquel vous êtes accrédité les principes et les tendances qui dirigeront désormais la politique extérieure du gouvernement français.

« La proclamation de la République française n'est un acte d'agression contre aucune forme de gouvernement dans le monde.

Les formes de gouvernement ont des diversités aussi légitimes que les diversités de caractère, de situation géographique et de développement intellectuel, moral et matériel chez les peuples. Les nations ont, comme les individus, des âges différents. Les principes qui les régissent ont des phases successives. Les gouvernements monarchiques, aristocratiques, constitutionnels, républicains, sont l'expression de ces différents degrés de maturité du génie des peuples. Ils demandent plus de liberté à mesure qu'ils se sentent capables d'en supporter davantage ; ils demandent plus d'égalité et de démocratie à mesure qu'ils sont inspirés par plus de justice et d'amour pour le peuple. Question de temps. Un peuple se perd en devançant l'heure de cette maturité, comme il se déshonore en la laissant échapper sans la saisir. La monarchie et la république ne sont pas, aux yeux des véritables hommes d'État, des principes absolus qui se combattent à mort : ce sont des faits qui se contrastent et qui peuvent vivre face à face, en se comprenant et en se respectant.

« La guerre n'est donc pas le principe de la République française, comme elle en devint la fatale et glorieuse nécessité en 1792. Entre 1792 et 1848 il y a un demi-siècle. Revenir, après un demi-siècle, au principe de 1792 ou au principe de conquête de l'empire, ce ne serait pas avancer, ce serait rétrograder dans le temps. La révolution d'hier est un pas en avant, non en arrière. Le monde et nous, nous voulons marcher à la fraternité et à la paix.

« Si la situation de la République française, en 1792, expliquait la guerre, les différences qui existent entre cette époque de notre histoire et l'époque où nous sommes expliquent la paix. Ces différences, appliquez-vous à les comprendre et à les faire comprendre autour de vous.

« En 1792, la nation n'était pas une. Deux peuples existaient sur un même sol. Une lutte terrible se prolongeait encore entre les classes dépossédées de leurs priviléges et les classes qui venaient de conquérir l'égalité et la liberté. Les classes dépossédées s'unissaient avec la royauté captive et avec l'étranger jaloux pour nier sa révolution à la France, et pour lui réimposer la monarchie, l'aristocratie et la théocratie par l'invasion. Il n'y a plus de classes distinctes et inégales aujourd'hui. La liberté a tout affranchi. L'égalité devant la loi a tout nivelé. La fraternité, dont nous proclamons l'application et dont l'Assemblée nationale doit organiser les bienfaits, va tout unir. Il n'y a pas un seul citoyen en France, à quelque opinion qu'il appartienne, qui ne se rallie au principe de la patrie avant tout, et qui ne la rende, par cette union même, inexpugnable aux tentatives et aux inquiétudes d'invasion.

« En 1792, ce n'était pas le peuple tout entier qui était entré en possession de son gouvernement : c'était la classe moyenne seulement qui voulait exercer la liberté et en jouir. Le triomphe de la classe moyenne alors était égoïste, comme le triomphe de toute oligarchie.

Elle voulait retenir pour elle seule les droits conquis par tous. Il lui fallait pour cela opérer une diversion forte à l'avènement du peuple, en le précipitant sur les champs de bataille, pour l'empêcher d'entrer dans son propre gouvernement. Cette diversion, c'était la guerre. La guerre fut la pensée des *Monarchiens* et des *Girondins*; ce ne fut pas la pensée des démocrates plus avancés, qui voulaient, comme nous, le règne sincère, complet et régulier du peuple lui-même, en comprenant dans ce nom toutes les classes, sans exclusion et sans préférence, dont se compose la nation.

« En 1792, le peuple n'était que l'instrument de la révolution, il n'en était pas l'objet. Aujourd'hui la révolution s'est faite par lui et pour lui. Il est la révolution elle-même. En y entrant, il y apporte ses besoins nouveaux de travail, d'industrie, d'instruction, d'agriculture, de commerce, de moralité, de bien-être, de propriété, de vie à bon marché, de navigation, de civilisation enfin, qui sont tous des besoins de paix! Le peuple et la paix, c'est un même mot.

« En 1792, les idées de la France et de l'Europe n'étaient pas préparées à comprendre et à accepter la grande harmonie des nations entre elles, au bénéfice du genre humain. La pensée du siècle qui finissait n'était que dans la tête de quelques philosophes. La philosophie est populaire aujourd'hui. Cinquante années de liberté de penser, de parler et d'écrire ont produit leur résultat. Les livres, les journaux, les tribunes ont opéré l'apostolat de l'intelligence européenne. La raison rayonnant de partout par-dessus les frontières des peuples a créé entre les esprits cette grande nationalité intellectuelle qui sera l'achèvement de la révolution française et la constitution de la fraternité internationale sur le globe.

« Enfin, en 1792, la liberté était une nouveauté, l'égalité était un scandale, la République était un problème. Le titre des peuples, à peine découvert par Fénélon, Montesquieu, Rousseau, était tellement oublié, enfoui, profané par les vieilles traditions féodales, dynastiques, sacerdotales, que l'intervention la plus légitime du peuple dans ses affaires paraissait une monstruosité aux hommes d'État de l'ancienne école. La démocratie faisait trembler à la fois les trônes et les fondements des sociétés. Aujourd'hui les trônes et les peuples se sont habitués au mot, aux formes, aux agitations régulières de la liberté exercée dans des proportions diverses presque dans tous les Etats, même monarchiques. Ils s'habitueront à la république, qui est sa forme complète chez les nations plus mûres. Ils reconnaîtront qu'il y a une liberté conservatrice; ils reconnaîtront qu'il peut y avoir dans la République non-seulement un ordre meilleur, mais qu'il peut y avoir plus d'ordre véritable dans ce gouvernement de tous pour tous que dans le gouvernement de quelques-uns pour quelques-uns.

« Mais, en dehors de ces considérations désintéressées, l'intérêt seul de la consolidation et de la durée de la République inspirerait

aux hommes d'Etat de la France des pensées de paix. Ce n'est pas la patrie qui court les plus grands dangers dans la guerre; c'est la liberté. La guerre est presque toujours une dictature. Les soldats oublient les institutions pour les hommes. Les trônes tentent les ambitieux. La gloire éblouit le patriotisme. Le prestige d'un nom victorieux voile l'attentat contre la souveraineté nationale. La République veut de la gloire, sans doute, mais elle la veut pour elle-même et non pour des César ou des Napoléon!

« Ne vous y trompez pas, néanmoins; ces idées, que le gouvernement provisoire vous charge de présenter aux puissances comme gage de sécurité européenne, n'ont pas pour objet de faire pardonner à la République l'audace qu'elle a eue de naître; encore moins de demander humblement la place d'un grand droit et d'un grand peuple en Europe; elles ont un plus noble objet: faire réfléchir les souverains et les peuples, ne pas leur permettre de se tromper involontairement sur le caractère de notre révolution; donner son vrai jour et sa physionomie juste à l'événement, donner des gages à l'humanité enfin, avant d'en donner à nos droits et à notre honneur, s'ils étaient méconnus ou menacés.

« La République française n'intentera donc la guerre à personne. Elle n'a pas besoin de dire qu'elle l'acceptera, si on pose des conditions de guerre au peuple français. La pensée des hommes qui gouvernent en ce moment la France est celle-ci : Heureuse la France si on lui déclare la guerre, et si on la contraint ainsi à grandir en force et en gloire, malgré sa modération! Responsabilité terrible à la France si la République déclare elle-même la guerre sans y être provoquée! Dans le premier cas, son génie martial, son impatience d'action, sa force accumulée pendant tant d'années de paix, la rendraient invincible chez elle, redoutable peut-être au delà de ses frontières. Dans le second cas, elle tournerait contre elle les souvenirs de ses conquêtes, qui désaffectionnent les nationalités, et elle compromettrait sa première et sa plus universelle alliance : l'esprit des peuples et le génie de la civilisation.

« D'après ces principes, monsieur, qui sont les principes de la France de sang-froid, principes qu'elle peut présenter sans crainte comme sans défi à ses amis et à ses ennemis, vous voudrez bien vous pénétrer des déclarations suivantes :

« Les traités de 1815 n'existent plus en droit aux yeux de la République française; toutefois, les circonscriptions territoriales de ces traités sont un fait qu'elle admet comme base et comme point de départ dans ses rapports avec les autres nations.

« Mais, si les traités de 1815 n'existent plus que comme faits à modifier d'un accord commun, et si la République déclare hautement qu'elle a pour droit et pour mission d'arriver régulièrement et pacifiquement à ces modifications, le bon sens, la modération, la conscience, la prudence de la République existent, et sont pour l'Europe une



GARDIEN DE PARIS. — Juin 1848.

GENDARMERIE MOBILE.

Histoire de France d'Anquetil.

meilleure et plus honorable garantie que les lettres de ces traités si souvent violés ou modifiés par elle.

« Attachez-vous, monsieur, à faire comprendre et admettre de bonne foi cette émancipation de la République des traités de 1815, et à montrer que cette franchise n'a rien d'inconciliable avec le repos de l'Europe.

« Ainsi, nous le disons hautement : si l'heure de la reconstruction de quelques nationalités opprimées en Europe, ou ailleurs, nous paraissait avoir sonné dans les décrets de la Providence ; si la Suisse, notre fidèle alliée depuis François Ier, était contrainte ou menacée dans le mouvement de croissance qu'elle opère chez elle pour prêter une force de plus au faisceau des gouvernements démocratiques ; si les Etats indépendants de l'Italie étaient envahis ; si l'on imposait des limites ou des obstacles à leurs transformations intérieures ; si on leur contestait à main armée le droit de s'allier entre eux pour consolider une patrie italienne, la République française se croirait en droit d'armer elle-même pour protéger ces mouvements légitimes de croissance et de nationalité des peuples.

« La République, vous le voyez, a traversé du premier pas l'ère des proscriptions et des dictatures. Elle est décidée à ne jamais voiler la liberté au dedans. Elle est décidée également à ne jamais voiler son principe démocratique au dehors. Elle ne laissera mettre la main de personne entre le rayonnement pacifique de sa liberté et le regard des peuples. Elle se proclame l'alliée intellectuelle et cordiale de tous les droits, de tous les progrès, de tous les développements légitimes d'institutions des nations qui veulent vivre du même principe que le sien. Elle ne fera point de propagande sourde ou incendiaire chez ses voisins. Elle sait qu'il n'y a de libertés durables que celles qui naissent d'elles-mêmes sur leur propre sol. Mais elle exercera, par la lueur de ses idées, par le spectacle d'ordre et de paix qu'elle espère donner au monde, le seul et honnête prosélytisme, le prosélytisme de l'estime et de la sympathie. Ce n'est point là la guerre, c'est la nature. Ce n'est point là l'agitation de l'Europe, c'est la vie. Ce n'est point là incendier le monde, c'est briller de sa place sur l'horizon des peuples pour les devancer et les guider à la fois.

« Nous désirons pour l'humanité que la paix soit conservée. Nous l'espérons même. Une seule question de guerre avait été posée, il y a un an, entre la France et l'Angleterre. Cette question de guerre, ce n'était pas la France républicaine qui l'avait posée, c'était la dynastie. La dynastie emporte avec elle ce danger de guerre qu'elle avait suscité pour l'Europe par l'ambition toute personnelle de ses alliances de famille en Espagne. Ainsi, cette politique domestique de la dynastie déchue, qui pesait depuis dix-sept ans sur notre dignité nationale, pesait en même temps, par ses prétentions à une couronne de plus à Madrid, sur nos alliances libérales et sur la paix. La République n'a point d'ambition. La République n'a point de

népotisme. Elle n'hérite pas des prétentions d'une famille. Que l'Espagne se régisse elle-même ; que l'Espagne soit indépendante et libre; la France, pour la solidité de cette alliance naturelle, compte plus sur la conformité de principes que sur les successions de la maison de Bourbon !

« Tel est, monsieur, l'esprit des conseils de la République. Tel sera invariablement le caractère de la politique franche, forte et modérée que vous aurez à représenter.

« La République a prononcé en naissant, et au milieu de la chaleur d'une lutte non provoquée par le peuple, trois mots qui ont révélé son âme, et qui appelleront sur son berceau les bénédictions de Dieu et des hommes : *Liberté*, *Égalité*, *Fraternité*. Elle a donné le lendemain, par l'abolition de la peine de mort en matière politique, le véritable commentaire de ces trois mots au dedans; donnez-leur aussi leur véritable commentaire au dehors. Le sens de ces trois mots appliqués à nos relations extérieures est celui-ci : affranchissement de la France des chaînes qui pesaient sur son principe et sur sa dignité ; récupération du rang qu'elle doit occuper au niveau des grandes puissances européennes; enfin, déclaration d'alliance et d'amitié à tous les peuples. Si la France a la conscience de sa part de mission libérale et civilisatrice dans le siècle, il n'y a pas un de ces mots qui signifie *guerre*. Si l'Europe est prudente et juste, il n'y a pas un de ces mots qui ne signifie *paix*. »

LAMARTINE.

Dans ce manifeste, le gouvernement provisoire tenait à l'Europe un langage qui n'était pas sans harmonie ni sans grandeur. Il y avait dans cette déclaration de principes des sentiments d'humanité et de justice auxquels on rendit hommage en dépit d'une réserve que des esprits généreux auraient voulu voir plus nettement accusée en faveur de la reconstruction possible de quelques nationalités.

Dans les souvenirs de la France et de l'Europe, la République signifiait encore : au dedans violation des libertés, au dehors violation des nationalités, partout la tyrannie. Voilà le caractère qu'il fallait lui ôter. Sous ce point de vue, le manifeste aux puissances étrangères avait un véritable et grand mérite : il protestait, au nom de la liberté, contre le fatalisme, il arrachait la France nouvelle aux sanglants embrassements du passé. L'abolition de la peine de mort en matière politique et la convocation d'une Assemblée nationale, élue par le suffrage universel, étaient des gages donnés à notre propre liberté; l'appel à la paix et à l'harmonie des peuples était un gage donné à la liberté du monde. Le gouvernement provisoire mettait de son côté la justice, et c'est une grande arme. La guerre, même juste, est toujours un mal; injuste, elle est un crime. Le meurtre collectif est-il donc plus légitime que le meurtre individuel?

Et quel profit a jamais retiré la civilisation de combats illégitimes?

La France se montrait également décidée à ne déclarer la guerre à personne et à l'accepter. Mais les gouvernements de l'Europe, alors à la merci des événements qui les ébranlèrent si profondément, étaient trop inquiets de leur propre existence pour songer à un acte d'agression quelconque envers la République française. Ils témoignèrent au ministre des affaires étrangères, par l'organe de leurs représentants, combien ils étaient heureux de l'attitude pacifique de la France, qui prévenait ainsi une explosion qui aurait eu pour conséquence inévitable de rallier au principe démocratique les peuples impatients de reconquérir leur nationalité ou de proclamer leur indépendance.

L'Angleterre avait la première glorifié la pensée de paix par l'intermédiaire de son homme de guerre, le duc de Wellington, qui répondit à une avance indirecte et verbale de M. Lamartine par une lettre où le général anglais exprima hautement son désir de voir des rapports pacifiques s'établir entre le gouvernement britannique et le gouvernement français.

La nation anglaise était alors gouvernée par l'école des whigs, qui avait pour principe, depuis la révolution de 1688 : « que tout gouvernement né du peuple est légitime. » Fox avait défendu les insurgés de l'Amérique contre la répression tentée par la mère-patrie, et, sous le Directoire et le Consulat, les whigs avaient soutenu « que la paix devait et pouvait être faite avec la République française..... L'émancipation de l'Amérique espagnole ne fut-elle pas secondée par l'école mixte de Canning? Lord Palmerston, son élève, n'avait-il pas encouragé les aspirations républicaines de l'Espagne sous la régence d'Espartero, et soutenu la cause des démocrates suisses dans l'affaire du Sonderbund? Il est vrai qu'il agissait ainsi en haine du gouvernement de Juillet bien plus que par sympathie pour les partis qu'il protégeait; mais la révolution de Février le vengeant des mariages espagnols et mettant fin à la politique de Louis-Philippe en Espagne, si contraire aux sentiments de la France et aux intérêts de l'Angleterre, lord Palmerston dut saluer avec joie l'avènement de la République et être flatté du passage où M. Lamartine, dans son manifeste, caressait l'alliance anglaise en flétrissant la politique domestique de la dynastie déchue et l'ambition personnelle de ses alliances de famille en Espagne. Que l'Espagne soit indépendante et libre! disait d'un ton menaçant le manifeste.

Lord Palmerston, trop habile pour ne pas comprendre quels immenses avantages il pouvait retirer des avances officielles qui lui étaient faites, donna pour instructions à lord Normanby, ambassadeur à Paris, d'entamer des négociations conformes au désir exprimé de consolider l'alliance de l'Angleterre avec la démocratie française. Le cabinet anglais visait à devenir prépondérant dans la politique de la République française pour la contenir, et acquérir, par son atti-

tude bienveillante, le droit d'exiger la neutralité du gouvernement provisoire relativement aux chartistes qui devenaient menaçants, et à l'Irlande qui comptait sur la France révolutionnaire pour procéder à son affranchissement.

Ce subit amour de la jeune République pour l'alliance anglaise parut assez énigmatique aux personnes qui savaient que les hommes du *National*, en majorité dans le gouvernement provisoire, s'étaient toujours montrés adversaires implacables de toute alliance avec l'Angleterre. Ce soudain revirement n'était pas plus surprenant que toutes les autres légèretés ou inconséquences politiques qu'ils avaient commises. Cependant le *National* (1) crut devoir justifier son ancienne opposition et ses soudaines sympathies. Il prétendit que rien ne lui avait jamais paru plus durable qu'une alliance entre les peuples, mais qu'il n'avait pu donner ce nom à ce qui avait la ridicule qualification d'entente cordiale. Rien n'était clair, rien n'était vrai, selon lui, dans ces rapports sans loyauté qu'on avait essayé de nouer. « La dynastie d'Orléans n'y cherchait ni le bien de la France, ni celui de l'Angleterre ; c'était simplement un calcul qu'elle faisait pour s'assurer un appui, non pas tant contre les éventualités du dehors que contre les éventualités du dedans. Elle empruntait à l'Angleterre une certaine portion de force qu'elle nous opposait ; et comme, en définitive, toute la force qu'elle acquérait était destinée à être employée contre-révolutionnairement, il était naturel que nous, *les ardents amis de la liberté*, nous réagissions contre une liaison qui accroissait la puissance de cette *dynastie fatale* (2). » C'est à ce titre que le *National* avoua avoir combattu l'alliance anglaise, et il exprima l'espoir que les Anglais, éclairés par les événements, comprendraient que sa conduite fut sincère, complètement dépourvue au fond de tout sentiment hostile à l'Angleterre. Aussi se crut-il tout à fait à son aise pour déclarer qu'il acceptait l'alliance avec la grande nation anglaise à des conditions honorables pour les deux peuples et sous les garanties que la France était en droit d'exiger. Tout en se déclarant *à son aise* chaque fois qu'il préconisait ce qu'il avait com-

(1) Il est bien entendu que par hommes du *National* nous désignons ici ses anciens rédacteurs ou patrons, à l'exception toutefois de M. Charles Thomas, et non la rédaction de 1849 qui paraît avoir définitivement rompu avec le déplorable système politique des républicains qui s'étaient ralliés à la dynastie et ensuite à la République pour la livrer à ses ennemis.

(2) *Dynastie fatale* était un peu tardif de la part d'un journal qui avait soutenu, défendu la brochure *les Radicaux et la Charte*, où M. Carnot, au nom de ses amis, acceptait non-seulement Louis-Philippe, mais encore l'hérédité dans cette dynastie fatale; M. Garnier-Pagès n'avait-il pas proclamé la régence, et les patrons du *National* ne s'étaient-ils pas montrés les plus dévoués partisans de M. Odilon Barrot, ministre de cette dynastie fatale ? Est-ce dans les réunions de la gauche dynastique ou dans les réunions de la démocratie que l'on rencontrait les rédacteurs du *National* avant le triomphe du 24 février! Est-ce à M. Ledru-Rollin ou à M. Barrot que le *National* faisait décerner des ovations populaires?

battu, le *National* laissait percer un embarras visible. Il noyait la honte de sa conduite contradictoire dans un déluge d'arguments faux et absurdes. Qui veut trop prouver ne prouve rien, qui s'excuse s'accuse. C'est ce que fit le *National* en cherchant à se mettre d'accord avec son passé et en poussant le gouvernement provisoire à se jeter dans les bras de l'Angleterre.

M. Marrast n'avait-il pas démontré jadis d'une manière brillante que l'union de la France et de l'Angleterre ne peut être sincère, efficace, conciliable avec nos intérêts? L'Angleterre ne peut vouloir ce que veut la France : le plus simple examen de ce qui s'est passé, de ce qui se passe, établit victorieusement que l'action commune est impossible où les intérêts sont divergents. L'Angleterre a le plus grand intérêt au maintien des traités de 1815; aussi la presse anglaise blâma-t-elle d'un commun accord le passage du manifeste dans lequel M. Lamartine exprimait la conviction qu'en droit ces traités ne subsistent plus, bien que les circonscriptions territoriales qu'ils ont tracées doivent servir de point de départ à une révision à faire d'un commun accord. « Si l'on considère, disait le *Chronicle*, les « circonstances dans lesquelles ces traités ont été conclus, et si l'on « n'oublie pas que les puissances auraient pu rendre ces traités « beaucoup plus onéreux pour la France, on conviendra que cette « déclaration eût pu être épargnée. » Le *Times* tournait longuement autour de la même idée. Or il est faux, complètement faux, que les puissances qui se présentaient en 1814 et 1815 comme les alliées de la France, où elles ne demandaient, disaient-elles, à restaurer que le principe de la souveraineté monarchique, n'aient pas tenté de se partager notre sol. Elles n'ont pu s'entendre sur le partage, et, forcées de laisser subsister la France, elles lui ont fait tout le mal qui était en leur pouvoir. Voilà la vérité en ce qui touche la modération des puissances.

Quant à la valeur morale des traités de 1815, M. Lamartine n'a rien fait que répéter ce qui avait été dit à la Chambre des députés lors de la suppression insolente de l'indépendance de Cracovie. Violés sur la Vistule, pourquoi les traités de 1815 seraient-ils respectés sur le Rhin et sur le Pô? Le chef du Foreign-office s'était exprimé plus catégoriquement encore que M. Lamartine lors de l'abolition du royaume de Pologne par l'empereur de Russie, et plus récemment à propos de l'affaire de Cracovie. Mais en politique l'Angleterre ne pense jamais tout ce qu'elle dit, et ne dit jamais tout ce qu'elle pense.

Le droit diplomatique sur lequel repose la distribution des territoires et des peuples, non-seulement est contraire au droit national et à l'équité, mais il a été violé outrageusement par ceux-là mêmes qui l'avaient établi à l'aide de la fraude et de la violence. Les circonscriptions territoriales de l'Europe sont un fait qui mérite une grave considération, mais qui ne peut devenir un droit que par le

consentement formel des peuples. Lorsque le duché de Posen aura déclaré librement qu'il veut être prussien, Cracovie qu'elle ne veut plus de son indépendance, lorque le royaume de Pologne aura proclamé son ferme désir d'être russe, la Gallicie de devenir autrichienne, la Lombardie de vivre sous le joug tudesque, on pourra reconnaître à ce sujet un droit qui doit être respecté. Jusque-là, sans se poser en redresseur universel des torts de la diplomatie, il est sans doute permis de ne pas confondre ses décisions plus ou moins arbitraires, plus ou moins violentes, avec les décrets de la Providence. Pour la France, au delà des frontières, il n'y a pas seulement des gouvernements, il y a aussi des peuples.

M. Marrast, avant d'être au pouvoir, comprenait très-bien qu'il était impossible d'unir sincèrement dans cette affaire de Cracovie, dans la question générale de la Pologne, deux nations dont les intérêts sont si opposés. Est-ce en Italie que l'action pouvait-être commune? Pas davantage. Il y a pour cela deux motifs puissants : le premier, c'est que l'Italie touche à la Méditerranée, et l'Anglais verra toujours de mauvais œil ce qui tendrait à augmenter l'influence de la France dans ce bassin ; le second, c'est que l'Angleterre ne saurait consentir à diminuer la puissance de l'Autriche. Entre ces deux Etats il existe des liens nombreux, anciens, qui les attachent fortement l'un à l'autre. C'est par l'Autriche que l'Angleterre agit sur l'Allemagne, c'est par l'Autriche qu'elle combat le développement du Zollverein ; elle la ménage, car, malgré bien des déceptions cruelles, elle compte sur elle au jour redoutable où la Russie voudra mettre la main sur Constantinople. On a pu obtenir des whigs des manifestations diplomatiques en faveur de quelques réformes municipales dans les Etats Romains, on pouvait compter avoir encore quelques-unes de ces notes en faveur de la liberté. L'Angleterre prodigue sans peine ce qui ne lui coûte rien ; mais espérer une action efficace, sérieuse, un concours sincère et actif qui l'engage au delà de la parole, et contre la prépondérance de l'Autriche, c'était folie d'y prétendre.

Ces réflexions sur l'Italie peuvent s'appliquer à la Suisse. Comme les vaisseaux britanniques ne flottent pas sur les Alpes, l'Angleterre aurait parlé ; mais s'il eût été urgent d'agir dans ce pays qui touche à nos frontières, la France se serait trouvée seule et fort heureuse si de l'autre côté du détroit on eût conservé une neutralité bienveillante. Qu'on prenne les questions une à une, qu'on les sonde dans leurs replis, et on verra tout ce qu'il y a d'illusions décevantes dans une union avec l'Angleterre. Nul n'ignore ce que le peuple anglais renferme d'esprits élevés, ce que ce grand pays a d'énergie, d'orgueil patriotique et de puissance! Mais on sait aussi que son gouvernement ne suit qu'une loi : l'intérêt. Si les idées de justice, d'humanité, ont reçu quelquefois ses hommages, c'est un culte abstrait et dont toutes les images sont voilées ou absentes le jour où l'utile s'offre à ses

regards. Invoquer l'union avec lui, c'était promettre d'avance que les sentiments généreux, les nobles instincts, les aspirations ardentes s'éteindraient, fléchiraient, alors que l'Angleterre se croirait intéressée à les étouffer dans leur germe!

Et pourquoi donc la majorité du gouvernement provisoire et le *National*, qui avait tant attaqué l'alliance anglaise, invoquaient-ils cette alliance? C'est qu'ils manquaient de foi en la France, et M. Lamartine, malgré ses splendides tirades sur ce sujet, n'a jamais démontré l'impuissance de notre pays à accomplir seul son œuvre de liberté et d'indépendance dans le monde. La France pouvait et pourra toujours largement suffire à cette noble tâche sans le secours de personne, sans la coopération d'une puissance gênante. Pour tendre la main aux peuples, pour leur prêter un secours bienfaisant, elle n'a pas à concilier ses sentiments et ses devoirs avec les intérêts d'une intime alliée. On est plus fort quand on est plus libre, surtout quand on cherche la force dans cette puissance morale que donne toujours le dévouement aux nations. Pourquoi M. Marrast et ses amis l'ont-ils oublié? Les whigs comme les tories sont Anglais avant tout. Or, malgré le libéralisme apparent dont ils ont donné des gages à différents peuples, les whigs ont forcé la France de Juillet à reconstituer l'ordre européen altéré, à renouveler sa foi aux traités de 1815 si nécessaires à la Grande Bretagne. L'alliance avec les whigs était à ses plus beaux jours, quand l'Italie, la Pologne, le Portugal ont été livrés à la force brutale, quand la Belgique fut démantelée, Ancone évacué, Beyrouth bombardé. Ce sont les whigs qui ont forcé le cabinet français de subir l'échec de 1840, l'abandon de l'Egypte, le massacre des chrétiens du Liban; ce sont les whigs qui cherchent à s'emparer du passage d'Alexandrie à Suez, en même temps qu'ils s'efforcent de ruiner le gouvernement de la Grèce, dont le seul crime est d'aimer la France.

Tout faisait donc un devoir à la France républicaine de repousser l'alliance anglaise si fatale à la France monarchique. Mais la classe moyenne, ne comprenant pas que cette alliance était sa ruine, approuva les tentatives faites pour replacer notre pays sous le joug de l'Angleterre. Nation maritime autant que puissance continentale, la France, appuyée sur l'Océan et la Méditerranée, ne peut accomplir son rôle historique et exister comme puissance de premier ordre qu'en maintenant sa prépondérance sur les mers. Éminemment commerciale et industrielle, il faut à la France des débouchés, des comptoirs, des marchés, des consommateurs transatlantiques, si elle ne veut pas mourir de pléthore. Eh bien, cette double condition vitale ne pourra jamais être remplie avec l'alliance anglaise, et c'est une dérision de croire possible une union sincère avec un pays dont la grandeur et la prospérité dépendent de la ruine de la France.

La réponse de M. Lamartine aux Irlandais fut un des premiers démentis que l'Angleterre le força de donner à son manifeste.

M. Lamartine avait dit : « Si l'heure de la reconstruction de quelques nationalités-opprimées en Europe ou ailleurs nous paraissait avoir sonné dans les décrets de la Providence, si l'on imposait des limites ou des obstacles à la transformation intérieure des États indépendants, la République française se croirait en droit d'armer elle-même pour protéger ces mouvements légitimes de croissance et de nationalité des peuples. »

Ces paroles si claires étaient un encouragement jeté à la Pologne, à l'Irlande, à l'Italie, à la Hongrie. Mais quand ces peuples opprimés invoquèrent l'appui de la France, M. Lamartine répondit : « Quand on n'a pas son sang dans les affaires d'un peuple, il n'est pas permis d'y avoir son intervention ni sa main ! » Bref, M. Lamartine prononça de très-beaux discours en faveur de la liberté des peuples et il ne les soutint pas dans leurs tentatives d'indépendance. Il les engageait à renverser leurs gouvernements, à briser les trônes; mais, loin de seconder les héroïques efforts des nations qu'il poussait à se lever, il les entrava. La République pouvait-elle prendre un engagement plus formel que celui-ci : « Elle se proclame l'alliée intellectuelle et cordiale de tous les droits, de tous les progrès, de tous les développements légitimes d'institutions des nations qui veulent vivre du même principe que le sien. »

N'était-ce pas dire : Adoptez un principe conforme au nôtre, et nous serons là pour vous soutenir ! Comment qualifier ces solennels encouragements, ces phrases déclamatoires d'un gouvernement qui conviait tout d'abord les peuples à s'affranchir, pour les abandonner ensuite? Il y a un nom dans la langue française pour les provocateurs qui reculent à l'heure du combat.

Pour assurer l'exécution de la politique révolutionnaire exposée dans le pompeux manifeste de M. Lamartine, on fit de grands préparatifs d'armement, et on rassembla un corps d'armée aux pieds des Alpes pour entrer au besoin en Italie. Le général de division Oudinot, suspect à l'opinion républicaine, fut nommé commandant en chef de cette armée des Alpes, et en arrivant à Grenoble il adressa aux troupes placées sous ses ordres la proclamation suivante :

« Soldats, le gouvernement m'a confié le commandement provi-
« soire de l'armée des Alpes.

« Mon ambition est comblée.

« Dès ce moment je vous appartiens sans réserve.

« La cause que nous servons est grande et nationale; consacrons-
« lui tous nos travaux, tout notre courage, toute notre énergie.

« *La République est amie de tous les peuples; elle a surtout
« de profondes sympathies pour les populations de l'Italie.* Les
« soldats de cette belle contrée ont souvent partagé, sur d'immortels
« champs de bataille, nos dangers et notre gloire ; peut-être de nou-
« veaux liens ressortiront-ils bientôt d'une fraternité d'armes si chère
« à nos souvenirs.

« Les mots *valeur* et *discipline*, inscrits sur les drapeaux de la
« République, résument nos sentiments et nos devoirs.

« Restons toujours fidèles à cette belle devise.

« Fiers d'être les premiers en ligne, sachons nous rendre dignes
« de cet honneur par un inébranlable patriotisme, par un dévouement
« absolu à la gloire et à la grandeur de la France.

« *Vive la République !*

« Le général de division, commandant provisoirement en
« chef l'armée des Alpes, OUDINOT (1). »

On verra par la suite comment ce général témoigna de ses profondes sympathies pour les populations de l'Italie et comment la République en arriva à marcher contre le principe en vertu duquel elle existe.

Ce choix étrange fut le prélude d'une foule d'autres non moins significatifs. Ancien secrétaire d'ambassade sous la restauration, protégé de l'école de MM. de Bonald et de Maistre, M. Lamartine, royaliste d'antécédents sinon de cœur, crut que sous la République comme sous la monarchie la question d'État se réfugie dans la diplomatie. Il ne comprit pas ou ne voulut pas comprendre que dans les républiques la souveraineté n'ayant pas été l'objet d'une aliénation, le peuple, auquel tout aboutit et duquel tout émane, ne saurait procéder ni par méfiances, ni par exclusions, sous peine de voir retourner contre lui-même ses exclusions et ses méfiances. Il ne saurait non plus agir par ruse vis-à-vis de l'étranger, parce que ce qu'il veut ne pouvant être déterminé qu'à la suite d'un vote, et le vote devant toujours être précédé d'une discussion publique, nul secret d'État ne peut exister. Sous le régime de la souveraineté du peuple, la question d'Etat s'établit dans la franchise et la loyauté.

Sous une monarchie, pour devenir un bon diplomate il ne suffit pas d'avoir une grande connaissance de l'histoire, du caractère ou de la civilisation des peuples, il ne suffit pas d'être fixé sur les délimitations territoriales, il faut encore et surtout être au courant des ambitions princières que les maisons régnantes entretiennent et se lèguent de génération en génération, et être tout aussi familier avec le cérémonial qu'avec les turpitudes des cours. Ce régime constitue uniquement l'aptitude des exceptions, consacre implicitement l'incapacité des masses et asseoit la tutelle des peuples.

Mais la loyauté est la politique de tous, il n'est pas besoin d'études pour comprendre et dire la vérité, et l'on peut être à la fois un ignorant au point de vue monarchique et un homme franc, c'est-à-dire un homme de cœur, un bon citoyen. Donc l'ère républicaine rend la science d'État perceptible, compréhensible, saisissable pour l'universalité des citoyens, car le peuple, ayant plus de cœur que de

(1) Plus tard le général signa Oudinot *de Reggio*. Mais au lendemain de la révolution on feignait hypocritement d'applaudir à tant d'actes révolutionnaires, qu'on pouvait bien se montrer facile sur la suppression des titres. Les petits hommes se révèlent dans les petites choses.

tête, sent plus qu'il ne pense, et agit d'après ses loyales inspirations.

M. Lamartine ne fit pas ces distinctions et montra une grande défiance à ce peuple qu'il exaltait dans ses discours. Il confia l'ambassade de Rome au *duc* d'Harcourt (1), ex-pair de France, et l'un des hommes les plus inféodés à la vieille aristocratie française. A Naples on envoya M. de Bois-le-Comte, autre membre de l'ancienne Chambre des pairs, qui avait été longtemps le représentant dans divers Etats de la politique de M. Guizot. M. de Bois-le-Comte, envoyé plus tard à Turin, remplaça à Naples, dans les premiers jours de la République, un sincère démocrate qui eut le tort de prendre au sérieux le manifeste de M. Lamartine. Le poste de Turin avait été primitivement confié à M. Bixio, médecin-naturaliste, originaire d'Italie (2), décoré de Juillet, qui, par dévouement personnel à M. Lamartine, son protecteur, accepta pour mission de combattre le parti républicain en Sardaigne, et d'empêcher Charles-Albert de déclarer la guerre à l'Autriche. L'ambassade de Florence, donnée à M. de Boissy, connu par ses excentricités libérales à la Chambre des pairs, fut sans doute au-dessous de l'ambition de l'ex-marquis, car il la refusa. On lui donna M. Benoît-Champy pour successeur. A Londres, où M. Lamartine voulait ménager les susceptibilités ombrageuses de l'altière aristocratie anglaise, on envoya M. de Talenay, ex-ministre de Louis-Philippe à Hambourg. Cette nomination était une superfluité, car M. Lamartine traitait directement avec lord Normanby. L'ambassade de Berlin, la plus importante de toutes, fut donnée à M. de Circourt, vieux diplomate de la restauration dont les opinions légitimistes n'étaient un mystère pour personne... Quant à l'ambassade de Madrid, on en chargea M. de Lesseps, consul général à Barcelone sous la monarchie, qui eut sans doute pour mission de prévenir le gouvernement espagnol de ne pas prendre au sérieux la menace du manifeste. Deux généraux, dont l'un était connu par une opposition libérale au gouvernement de Juillet, l'autre par son attachement aux princes d'Orléans, furent envoyés en Suisse et en Turquie ; le général Thiars à Berne et le général Aupick à Constantinople. A Vienne, où on redoutait un accueil froid, on se borna provisoirement à y envoyer un simple chargé d'affaires formé à l'école diplomatique de la monarchie, qui eut pour instructions de rassurer l'Autriche sur la politique de la France en Italie, ce qui n'empêcha pas M. de Metternich de rappeler M. le comte d'Appony, ambassadeur à Paris. A Saint-Pétersbourg, pour ne pas heurter la mauvaise humeur de l'empereur, l'ambassade fut abandonnée à un secrétaire de la légation du pouvoir monarchique.

(1) A l'exemple de M. Oudinot *duc de Reggio*, M. le *duc* d'Harcourt signa simplement ses rapports : « Harcourt. » Concession misérable faite par calcul et par ambition à l'esprit révolutionnaire.

(2) M. Bixio fut naturalisé Français le 9 mars.

A Bruxelles, où règne un souverain uni par les liens du sang à la dynastie déchue, il était important d'envoyer un homme sûr, énergique, dont les antécédents démocratiques eussent été des garanties de sa conduite. Mais M. Lamartine voulait être agréable à l'Angleterre, la rassurer sur les intentions toutes pacifiques de la République française, et donner des gages de neutralité à l'Allemagne. Dans ce but, il chargea plusieurs agents confidentiels de lutter contre l'esprit démocratique en Belgique, et après avoir rappelé, sur la demande du gouvernement de Léopold, le chef de cette étrange mission, pour cause de républicanisme, il nomma M. Bellocq, ancien diplomate de Louis-Philippe, ambassadeur à Bruxelles. M. de Lurde, autre diplomate monarchique, fut envoyé à La Haye.

Quand on passe en revue cette liste d'hommes appelés par M. Lamartine à représenter la République à l'étranger; quand on soulève un coin du voile qui couvre encore les incroyables instructions données à ces diplomates, on ne cherche plus le secret des événements ultérieurement accomplis en Europe. A deux ou trois exceptions près, il n'y a pas une nomination qui ne soit une injure à la révolution, pas un acte qui ne cache une faiblesse ou qui ne soit un éclatant démenti donné au manifeste. Que dire encore? Dans un rapport adressé au gouvernement provisoire. M. Lamartine, de ce ton déclamatoire qu'il avait adopté, indiquait les changements apportés dans la caractérisation de la diplomatie. Ce rapport commençait ainsi: « Les gouvernements républicains et démocratiques n'ont pas besoin, pour leurs relations diplomatiques avec les puissances étrangères, du prestige des titres, du luxe de la représentation, de la prééminence des rangs dans les cours. » Un décret supprimant le titre d'ambassadeur fut rendu dans ce sens. La République ne conserva que quatre classes d'agents diplomatiques : des ministres plénipotentiaires, des chargés d'affaires, des secrétaires de légation, des aspirants diplomates. En revanche et comme démenti donné à ce décret tout imprégné d'une teinte démocratique, M. Lamartine appela aux postes diplomatiques les plus importants de l'étranger, pour représenter la République, tous les ducs, comtes, marquis ou nobles quelconques, recommandables par des services rendus à la restauration ou à la royauté de Juillet. On verra ce qui sortit de cet abîme de contradictions, ce qu'enfanta ce déplorable système de politique extérieure, échafaudé sur l'hypocrisie et le mensonge. Et la multitude se suspendit aux lèvres de cet homme qui, dans le silence du cabinet, lui forgeait de nouvelles chaînes ! Et dix départements de la France républicaine donnèrent leurs suffrages à celui qui employa tout son génie à enrayer le char de la révolution ! Mais pour être tardive la justice des peuples n'en est pas moins inexorable. On peut pardonner à M. Lamartine ses somnolentes harangues, ses métaphores, ses sophismes, ses paradoxes, ses faiblesses, ses incohérences de langage et de conduite, ses sauts et ses soubresauts, ses

syllogismes dans le genre de celui-ci : Il pleut ; or il ne pleut pas ; donc il pleut. On ne lui pardonnera jamais d'avoir conspiré avec et contre la démocratie.

L'accroissement des forces nationales, décrété par le gouvernement provisoire, imposait de lourds sacrifices au trésor. M. Goudchaux, banquier, d'un patriotisme éprouvé, qui avait accepté la direction des finances, fut effrayé de l'héritage légué à la République par la monarchie. Le système désastreux conçu par Louis-Philippe pour assouplir la France en la corrompant et l'affaiblissant, avait rendu une crise inévitable. Des craintes exagérées, les unes vraies, les autres factices ; l'action des partis qui, creusant le désordre pour y chercher de vaines et dernières espérances, s'efforçaient d'exploiter ces craintes à leur profit ; les questions relatives aux intérêts des ouvriers soulevées inopinément ; les plus grands problèmes d'économie sociale appelant une solution que les plus impatients voulaient immédiate ; toutes ces choses, compliquées encore des mille difficultés que rencontre nécessairement un gouvernement provisoire au lendemain d'une révolution soudaine, concouraient à augmenter les perplexités des esprits. Homme positif et routinier, M. Goudchaux se sentant incapable de conjurer l'orage déposa son portefeuille. Grande fut la rumeur au sein de la majorité du gouvernement provisoire. Cette majorité voyait avec terreur la retraite d'un homme qui avait la confiance des capitalistes. Réunis en conseil chez M. Crémieux, MM. Lamartine, Bethmont, Marie, Carnot, Garnier-Pagès, supplièrent M. Goudchaux de reprendre sa démission ; tout fut inutile, M. Goudchaux persista dans sa résolution, après avoir toutefois cherché à rassurer les créanciers de l'État en arrêtant que le semestre échu seulement le 22 mars serait payé le 6. Touchante sollicitude pour les rentiers, qui n'empêcha cependant pas les fonds publics de subir une dépréciation considérable. Les soixante-treize millions payés aux rentiers ne firent pas entrer un centime dans la circulation. Plusieurs maisons de banque, entre autres la caisse Gouin, suspendirent leurs payements, et le petit commerce privé de ses ressources naturelles ne put remplir ses engagements. L'industrie chômait, l'ouvrier ne travaillait pas, et en quelques jours la panique fut à son comble. L'argent se cachait, la circulation était arrêtée, le crédit mort, le débouché fermé, l'impôt insuffisant et le travail à bas. Que faire contre cette paralysie universelle? On parla de papier-monnaie, de banques sociales et d'une foule d'autres expédients révolutionnaires. Il fut même démontré plus tard, à l'Assemblée nationale, que deux financiers antirépublicains proposèrent l'un la banqueroute, l'autre un emprunt forcé. Ces imprudents et perfides conseils furent repoussés avec indignation par les membres mêmes du gouvernement provisoire que l'on accusait sourdement de pencher pour l'emploi de mesures énergiques. Certes, les moyens d'exécution sur les fortunes ne manquaient pas. Dans les deux premiers mois de

la République, le pouvoir était assez fort pour faire tout le mal ou tout le bien possible; il pouvait sévir pour retrouver l'or, l'impôt, le crédit; il ne le voulut pas, car il comprit que l'oppression conduit à des abîmes. Du reste, les moyens violents sont au crédit ce que le moxa est au cadavre. On abandonna M. Goudchaux à ses terreurs, et le portefeuille des finances fut donné à M. Garnier-Pagès, maire de Paris, esprit timide, brouillon, insuffisant et dangereux. Avec l'aide de M. Duclerc, rédacteur du *National*, qu'il prit en qualité de sous-secrétaire d'État, M. Garnier-Pagès dressa le bilan de nos finances et proposa, dans un rapport au gouvernement provisoire, les mesures qui lui semblèrent propres à faire face aux difficultés de la situation, Le rapport de M. Garnier-Pagès démontra que la dette publique montait à 5,179,000,000. Le ministère du 29 octobre seul avait dévoré les ressources d'un quart de siècle. Il avait accru la dette de 912, 329, 328 fr. en sept années! Il avait entrepris pour un autre milliard de travaux publics; et la dette flottante, au point où il l'avait portée, les capitaux des cautionnements compris, représentait un autre passif de 872 millions (1). Pendant les deux cent soixante-huit derniers jours de son existence, le gouvernement déchu avait dépensé au delà de ses ressources ordinaires 294,800,000 fr., soit 1,100,000 par jour!

Pour alimenter ces dépenses, le gouvernement de Louis-Philippe puisait à trois sources: les bons royaux, l'emprunt, les caisses d'épargnes. Du 12 avril 1847 au 26 février 1848, le chiffre des bons du Trésor était monté de 86 millions à 325 millions, selon le rapport de M. Garnier-Pagès qui, quelques lignes plus bas, porte les bons émis jusqu'au 24 février à 329,886,000 fr.

Les versements de l'emprunt de 350 millions conclu le 10 novembre 1847 s'élevaient à 82 millions. 250 millions étaient souscrits; mais les prêteurs se refusèrent à remplir leurs engagements. Ils abandonnèrent 25 millions au Trésor. Quant aux caisses d'épargnes, sur les 355 millions versés avant le 24 février, il ne restait en compte courant au Trésor qu'une soixantaine de millions; le reste était immobilisé en rentes ou en actions. A la rigueur, il n'y avait pas à s'en indigner autant que le fit M. Garnier-Pagès. On ne pouvait exiger que ces 355 millions fussent entassés en écus dans les caisses du Trésor. On ne saurait enlever cette masse énorme du numéraire au commerce, à l'industrie, sans leur causer de graves préjudices, et il eut été ridicule de faire payer à l'Etat quatorze millions de rentes chaque année en pure perte. Pour être logique, M. Garnier-Pagès aurait dû demander aussi pourquoi la Banque de France n'avait pas dans ses coffres autant de sacs de mille francs que de billets en circulation. Quoi qu'il en soit, la monarchie léguait à la République une dette de 325 millions aux porteurs de bons nationaux et de 355 mil-

(1) Dans un rapport du 8 mai, M. Garnier-Pagès évalue la dette flottante à 957 millions.

lions aux caisses d'épargnes, ce qui faisait une somme de 680 millions remboursables à des échéances diverses, plus 514 millions promis et dus pour des travaux en cours d'exécution, et un budget de 1,712 millions, sans compter les éventualités d'un pays en révolution. Le Trésor contenait 192 millions pour suffire à ce découvert!

M. Garnier-Pagès, dans sa profonde ignorance des hommes et des choses, se fit fort de répondre à toutes les exigences de cette grave situation. Ses amis du gouvernement provisoire, très-convaincus de la grandeur de ses idées, convertirent en décrets toutes ses propositions. En considération du louable empressement que mettaient partout d'honorables citoyens à acquitter d'avance le montant de leurs contributions, il fut décidé que le payement des bons du Trésor s'effectuerait. Et, pour mettre M. Garnier-Pagès à même de faire plus sûrement face à toutes les exigences, il fut autorisé à vendre les diamants et l'argenterie de la couronne, et à aliéner les domaines de l'ancienne liste civile. Il fut autorisé également à vendre les bois de l'État, jusqu'à concurrence d'une somme de cent millions, et à contracter un emprunt de cent millions au pair, sous le titre d'*emprunt national.*

Relativement aux déposants des caisses d'épargnes, on fut moins libéral à leur égard qu'envers les rentiers. On décréta que les sommes de cent francs et au-dessous seulement seraient remboursées en espèces. Pour les dépôts au-dessus de cent francs, le gouvernement offrit des bons du Trésor à quatre et six mois d'échéance portant intérêt à 5 0/0 et des rentes 5 0/0 au pair. Cent francs en espèces fut le maximum du remboursement accordé à tous les déposants. Cette dernière mesure était inique, maladroite, impolitique. Quoi! dans un moment où les ouvriers, les petits commerçants, avaient un besoin impérieux d'argent, l'État refusait de restituer un dépôt sacré, c'est-à-dire ce qu'il avait reçu! On offrait dérisoirement des bons du Trésor qui subissaient une perte considérable, ou de la rente 5 0/0 *au pair*, quand cette rente était cotée à la bourse 77 francs (1)! La situation du Trésor n'était pas absolument désespérée : c'était la capacité financière de M. Garnier-Pagès qui était désespérante. Avec un peu d'habileté on aurait prévenu la panique, et en prévenant la panique on sauvait les fonds publics d'une dépréciation qui créa d'inextricables embarras. Conçoit-on par exemple que M. Garnier-Pagès ait émis un emprunt de 100 millions en rentes 5 0/0 *au pair*, comme complément de l'emprunt de 350 millions du 10 novembre 1847? Il eut la naïveté de croire que des capitalistes, qui avaient refusé de remplir des engagements antérieurs devenus onéreux, payeraient *cent* francs à l'État une valeur qu'ils pouvaient se procurer pour *soixante-dix-sept* francs! et pour *cinquante et un francs* quelques jours plus tard!.... « Considérant, disait le décret, qu'un grand

(1) Un mois plus tard le 5 0/0 était tombé à 51 francs!

nombre de citoyens a offert au gouvernement provisoire de la République le don volontaire et gratuit de sommes et valeurs considérables; considérant que la situation financière de la République *est trop rassurante* pour que le gouvernement puisse équitablement accepter ce témoignage d'une patriotique abnégation; considérant néanmoins qu'il importe d'accueillir, autant que faire se peut, ces nobles manifestations de dévouement à la patrie, décrète, etc... »

Ces sommes et valeurs considérables, dont parlait le décret, consistaient en quelques centaines de mille francs, en dons généreux adressés à la commission installée à l'Elysée-National sous la présidence et vice-présidence de MM. Béranger et Lamennais qui, malgré des appels réitérés au patriotisme de tous les citoyens, ne purent réaliser un million. Les propriétaires ou capitalistes firent la sourde oreille; seuls, les rares ouvriers occupés prélevèrent sur leur travail; d'autres envoyèrent le restant de leurs modiques épargnes; des femmes sacrifièrent leurs cadeaux de noces, des jeunes filles leurs bijoux, et on écrirait de belles pages sur les touchants hommages, sur les modestes offrandes de tous les nobles cœurs qui déposèrent, ou leurs économies, ou des reliques de famille, de précieux souvenirs sur l'autel de la patrie. Donc, comme il était facile de le prévoir, l'émission d'un emprunt national eut un résultat négatif.

Pour rendre la mesure ridicule de l'emprunt national efficace, il aurait fallu, tout en accueillant avec reconnaissance les particuliers qui offraient de prendre du 5 0/0 au pair, servir un intérêt proportionné à ce qu'était coté l'argent au jour de l'émission. Le cours étant à 77, l'argent valait incontestablement plus de 5. Dans la voie malheureuse où entrait le gouvernement, il n'y avait pas de déshonneur à emprunter à plus de 5, puisqu'il ne pouvait trouver des prêteurs qui se contentassent du denier vingt.

La République des Etats-Unis est forte, prospère, respectée. Elle est établie depuis trois quarts de siècle, et personne ne doute de son avenir. Elle a vu son cinq pour cent fort au-dessus du pair, à 120. Il n'est pas moins vrai qu'elle empruntait au moment même à 6 et à plus de 6; car le six pour cent de la fédération était alors un peu au-dessous du pair. Le gouvernement provisoire subissait tant de hontes, qu'une de plus ne devait pas le retenir. Il voulait des fonds sans employer de moyens révolutionnaires, il devait donc faire ce qu'il fallait pour en obtenir.

Pour les forêts de l'Etat et les domaines de la liste civile, le gouvernement ne demandant qu'un quart de la valeur immédiatement, on pouvait trouver des acheteurs à des conditions onéreuses; mais en disposant ainsi, par des ventes de détail, des forêts de l'Etat, où la République comptait-elle trouver des ressources en temps de guerre? Après les défrichements entrepris sans mesure, qui ont déboisé le sol de la France, qui ont changé les fleuves en torrents et qui ont exposé les vallées aux ravages des inondations, les débris des forêts

devaient être en quelque sorte un territoire consacré. C'est le patrimoine du pays, une ressource que le gouvernement devait étendre au lieu d'en rogner les limites, et dont la génération présente n'a pas le droit de dépouiller les générations futures. Les forêts de l'État servent à alimenter les arsenaux maritimes de la France : porter la hache de l'adjudication sur ces forêts, c'est compromettre la sécurité du pays. Mais à quoi bon s'appesantir sur ces non-sens politiques et financiers qui prolongèrent la crise sans aboutir à aucun résultat? M. Garnier-Pagès, forcé de renoncer à poursuivre l'exécution des projets insensés contenus dans son rapport, livra la République à la Banque de France, et entraîna la majorité du gouvernement à frapper un supplément d'impôt foncier de 45 centimes sur toutes les contributions directes. Cette surtaxe de 45 centimes combla de joie les ennemis de la République. C'était une arme qu'on leur mettait entre les mains pour attaquer la révolution, soulever les campagnes et ameuter contre la partie avancée du gouvernement provisoire, opposée à cette mesure, tous les mécontents et les contribuables pauvres qu'elle atteignait; car cette surtaxe ne frappait pas seulement les propriétaires fonciers, qui, à la rigueur, pouvaient la supporter, puisqu'ils souffraient moins de la crise que le capital et le travail, mais elle frappait aussi les patentés, les contribuables les plus rudement éprouvés par les embarras du moment. On augmentait donc le malaise de ceux qu'on aurait dû ménager. Et comment supposer que les contribuables, qui étaient dans l'impossibilité de payer leurs impôts ordinaires, pourraient solder cet impôt extraordinaire? L'effet produit par le triste expédient de M. Garnier-Pagès fut désastreux dans le présent et eut des conséquences fatales dans l'avenir, non pour ses auteurs, mais pour ceux que voulait atteindre la haine implacable des partis. L'indignation fut si grande parmi les populations pauvres des campagnes, ce supplément d'impôt de 45 centimes y provoqua de telles colères, que le gouvernement provisoire, sur la demande de M. Ledru-Rollin, crut devoir apaiser les justes ressentiments qui éclataient de toutes parts, en promulguant le décret suivant :

« Art. 1er. Les contribuables qui seraient hors d'état de supporter la contribution extraordinaire de 45 centimes, décrétée par le gouvernement provisoire le 16 mars dernier, en seront dégrevés par une équitable mesure.

« A cet effet, le maire, assisté du percepteur et d'un ou de plusieurs répartiteurs, dressera, dans la forme des états des cotes irrecouvrables, un état des contribuables à qui, en tenant un juste compte de leur position et des impérieuses nécessités du trésor, il y aurait lieu de faire remise d'une partie ou de la totalité de la contribution extraordinaire.

« Art. 2. Cet état sera communiqué au contrôleur des contributions directes, qui donnera son avis dans le mois de la réception. Le direc-



teur fera son rapport et le commissaire du gouvernement statuera. Jusqu'à ce que les décisions aient été rendues, *le percepteur sursoiera à toute poursuite.*

« Art. 3. Les dégrèvements qui seront prononcés, soit à titre de décharges et réductions, soit à titre de remises et modérations, donneront lieu à des ordonnances distinctes dont le montant sera imputé sur un crédit extraordinaire qui sera ouvert à cet effet. »

Mais le coup était porté, et, malgré cette équitable satisfaction donnée aux plaintes légitimes des contribuables hors d'état de faire droit aux exigences du trésor, la contre-révolution exploita cet impôt de 45 centimes avec une habileté et une perfidie qui eurent un plein succès auprès des populations les moins éclairées des campagnes. La monarchie, prodigue d'avenir, avait légué à la République près d'un milliard de dettes à courte échéance, et la République eut à subir l'impopularité d'une liquidation qui ne lui appartenait pas. Pour solder les créanciers de la royauté et combler le déficit laissé par elle dans les caisses de l'Etat, le gouvernement républicain s'aliéna les sympathies de tous les déshérités de l'intelligence, incapables d'apprécier cette conduite si simple et pourtant si honorable, si pleine de grandeur et d'abnégation. La monarchie avait fait les dettes, la République voulut les payer à tout prix, sans se préoccuper si elle compromettait son existence et son avenir, et c'est à la République que l'on prodigua les injures. On vit traîner dans la boue non les auteurs des dilapidations commises, non les esprits brouillons qui aggravèrent une situation périlleuse par des fautes inexcusables; mais ceux qui acceptèrent loyalement une part de responsabilité dans les mesures absurdes prises pour acquitter le montant des dettes monarchiques. Temps horrible que celui où on peut faire impunément une guerre aussi infâme à l'honnêteté! Et c'est en France, sur cette terre de l'honneur, que l'on vit applaudir à ces déloyales attaques qui flétrissaient les hommes représentant au pouvoir la vieille probité populaire! Il est vrai que M. Garnier-Pagès et ses amis semblaient prendre à tâche de détacher de la République tous les cœurs sympathiques à son avènement, de justifier toutes les basses calomnies en employant des remèdes aussi dangereux que le mal lui-même. On avait conseillé au ministre des finances de recourir à des impôts plus équitables en principe et d'une réalisation plus facile. L'impôt sur les revenus, par exemple, réparti et fixé d'après les registres des hypothèques, d'après le grand-livre, d'après la cote mobilière, etc., eût été de toute justice; mais M. Garnier-Pagès répondit que les formalités d'exécution auraient entraîné trop de lenteurs. Il suffisait cependant de décréter ceci : « Tout revenu de... est imposé de... à dater de ce jour. Le contribuable est tenu de déclarer la rente qu'il possède, et d'acquitter la taxe correspondante à son revenu. Toute fixation sensiblement inférieure sera punie d'un quadruple droit. » L'enregistrement n'agit pas autrement dans les droits de succession.

M. Garnier-Pagès, ne voulant pas déplaire à la bourgeoisie, repoussa ce moyen, établi normalement en Angleterre, ainsi que toutes les mesures qui pouvaient atteindre le capital exclusivement. En revanche, il attaqua spécialement l'économie du pauvre, la caisse d'épargnes, en suspendant les remboursements réclamés par les déposants. N'était-ce pas monstrueux de voir un gouvernement fait par le peuple et pour le peuple diriger son premier acte contre le peuple, l'ouvrier et les familles laborieuses qui avaient confié leurs ressources à l'État? Et, après avoir déclaré avec emphase dans son rapport que la situation de la République était *trop rassurante* pour accepter des témoignages d'une patriotique abnégation, il suspendit les payements des bons du Trésor. Puis, pour récompenser la Banque de son mauvais vouloir à l'égard du commerce, il la dispensa de rendre son numéraire à la circulation en donnant un cours légal à ses billets, c'est-à-dire qu'ils durent être acceptés comme espèces par l'État et les particuliers.

Pour un homme de tête et doué d'un peu de génie financier, la situation se prêtait admirablement à faire ressortir les immenses ressources de la France. Mais c'est en vain qu'au nom de tous les travailleurs et du salut de la chose publique on cria à M. Garnier-Pagès : « Osez prendre la Banque de France pour l'État qui seul a le droit de battre monnaie; profitez de l'admirable occasion qui s'offre à vous d'illustrer votre passage au pouvoir et de faire bénir votre nom par la reconnaissance nationale; osez prendre la Banque, institution qui ne peut appartenir qu'à l'État; baptisez-la du nom de Banque nationale: continuez cette Banque au capital de 200 millions, quadruplez ce capital par l'émission de vos billets, escomptez à 4 pour 100 et sur deux signatures; acceptez pour nantissement des effets que vous souscriront les industriels entravés, leur matériel, les usines, sauf à faire gérer les plus importants de ces établissements pour vous-même, afin de maintenir d'abord le taux des salaires. Laissez à la prochaine législature le soin de régler l'indemnité qui sera due à la soi-disant Banque de France pour l'expropriation de son privilége, qui n'a plus que quelques années à courir. A la contagion de la peur, qui fait s'enfuir les capitaux, opposez l'enthousiasme de la confiance. Osez, et ne laissez plus dire qu'il suffira toujours du mauvais vouloir ou de la poltronnerie de quelques marchands d'espèces pour entraver le travail national et pour paralyser le développement des libertés publiques. On est las de voir les intérêts de boutique et de capital numéraire tenir tant de place dans l'histoire de nos révolutions politiques, et peser d'un poids si lourd sur l'essor de toutes nos libertés. »

M. Garnier-Pagès n'était pas de taille à prendre les mesures énergiques que la situation imposait. Ses tendances conservatrices étaient manifestes (1). Il faisait semblant de vouloir arrêter le mal de la

(1) M. Garnier-Pagès se laissa cependant entraîner à frapper les créances hypothécaires d'un impôt de un pour cent; mesure absurde et impraticable, car pour

panique, et il lésinait sur les sacrifices et les moyens de salut. Il ne songeait qu'à sauvegarder les intérêts des princes de la finance. La mesure impolitique relative à la Banque était grave et pouvait avoir des conséquences incalculables; mais M. Garnier-Pagès paraissait peu soucieux d'écarter du berceau de la République nouvelle tout ce qui devait laisser de fâcheux souvenirs.

La suspension des payements en espèces est une de ces dernières extrémités auxquelles une banque ne doit souscrire qu'après avoir tout épuisé. Il est à regretter que la Banque s'y soit résignée sans lutter davantage; c'est capituler à la première sommation.

La Banque restait avec 60 millions d'espèces. C'était encore à peu près le quart de sa circulation, et elle en avait une somme égale dans les départements. Pourquoi n'a-t-elle pas essayé ce qui lui réussit en 1805 et en 1814? En 1805, la Banque fut serrée de près par le public, qui était saisi de la panique. Elle avait son portefeuille encombré de valeurs médiocres. Il y avait beaucoup d'ouvriers sans travail. L'encaisse métallique était réduit à peu de chose; le 23 septembre, il était tombé à 1,185,000 fr. La quantité des billets émis était, au contraire, excessive. Que fit la Banque? Demanda-t-elle que le principe du payement en espèces fût effacé momentanément? Non; elle crut qu'il importait à son honneur, à l'intérêt public, que le principe fût maintenu; mais on en restreignit l'application. Tous les jours on échangeait des billets pour 500,000 fr. La restriction commença en octobre; on avisa à se procurer des espèces, et surtout on diminua graduellement la quantité des billets en circulation. Peu à peu les porteurs de billets reçurent journellement une plus forte masse d'écus, et le 25 janvier 1806 les payements en espèces purent être illimités. Il est vrai que, dans l'intervalle, Napoléon avait gagné la bataille d'Austerlitz; mais le plus fort de la crise fut à l'époque de la capitulation d'Ulm, ce qui montre bien que les succès militaires, qui composaient la politique d'alors, n'eurent pas sur l'issue définitive toute l'influence qu'on serait tenté de leur attribuer. Toute panique est un moment d'aberration, un accès de fièvre chaude. Ces accès-là ne durent qu'autant que les événements les renouvellent.

A la fin de 1813 et au commencement de 1814, quand la France fut précipitée du faîte de la domination dans des désastres inouïs, la Banque subit une autre épreuve. Le 12 octobre 1813, la Banque n'avait plus que 12 millions en écus pour faire face à 57 millions de billets et à 7 millions de dépôts en compte-courant. La Banque tint bon. Ce ne fut que le 18 janvier 1814 que le conseil général fut d'avis de limiter le remboursement des billets à 500,000 fr. par jour. Le 14

la rendre efficace les débiteurs auraient dû dénoncer leurs créanciers. Ils ne commirent pas cette délation et ils firent bien. D'ailleurs comment a-t-on pu croire que les débiteurs s'exposeraient à perdre leur crédit en faisant savoir que leurs biens étaient hypothéqués!...

avril on revint au remboursement à volonté; mais du moins, ainsi qu'en 1805, le principe du remboursement n'avait pas cessé un seul jour de recevoir une consécration effective.

Il faut lire dans l'histoire de la Banque d'Angleterre combien cette institution lutta en 1797 avant de se résigner à demander la suspension des payements en espèces, quels sacrifices elle s'imposa, et en 1825 à quelles extrémités elle se vit réduite sans que le gouvernement consentît à l'y autoriser. Cette fois la panique lui avait tout enlevé. D'après un écrit publié en 1847 par lord Ashburton, un certain samedi soir il ne restait plus rien, absolument rien en caisse. La Banque demanda un ordre en conseil qui lui permît de cesser les payements en espèces. Lord Liverpool était premier ministre, et M. Huskisson ministre du commerce; ils ne voulurent pas. Une conférence eut lieu entre lord Liverpool, M. Huskisson, le gouverneur de la Banque et lord Ashburton (alors M. Baring). On y résolut d'user d'une faculté qu'avait encore la Banque, mais elle ne s'en servait plus, celle d'émettre des billets d'une livre sterling seulement. La tentative eut lieu, elle réussit, et la Banque fut sauvée.

Il y avait lieu de se demander si le mouvement qui portait le public à la Banque pour obtenir des espèces au lieu de billets devait être mis tout entier sur le compte de la panique, et s'il ne résultait pas en partie du cours naturel des choses. Dans le compte-rendu sur la situation de la Banque, on voyait, non sans quelque étonnement, que la masse des billets en circulation à Paris était de 264 millions! elle avait été plus considérable encore les jours précédents. C'était évidemment une circulation fort exagérée dans une circonstance où les transactions commerciales se trouvaient paralysées presque complètement. En pareil cas, le cours naturel des choses, c'est qu'on rapporte les billets à la Banque. On a donc attribué à la panique un besoin d'échange qui était en partie la conséquence toute simple de la suspension des affaires. Ce qu'il fallait, c'était de gagner du temps, soit par l'expédient qui fut mis en pratique en 1805 et en 1814, soit par quelqu'un des moyens qui ont été employés par d'autres banques. Le recouvrement des effets que la Banque avait en portefeuille aurait dans peu de temps fait rentrer les billets surabondants, car les escomptes nouveaux devaient être désormais beaucoup moindres; ils auraient diminué beaucoup à cause de la stagnation du commerce.

La Banque fut trop pressée de demander l'autorisation de suspendre les payements en espèces. Le public, suivant elle, était en proie à la panique; mais elle a cédé elle-même pour le moins autant que le public à une frayeur peu réfléchie; on est cependant en droit d'attendre de la part de corporations aussi solides, aussi renommées, plus de résistance à l'orage que de la part des particuliers.

Comme complément du décret autorisant la Banque à suspendre les payements en espèces, on abaissa les coupures jusqu'à 100 francs; ensuite le gouvernement décréta la fusion de toutes les banques pro-

vinciales, émettant une même nature de billets, avec la Banque de France, et enfin, en récompense des services qui lui étaient rendus, la Banque fit à la République un premier prêt de 50 millions qui s'éleva successivement jusqu'à 230 millions sur gage des forêts de l'Etat.

Après bien des hésitations, l'impôt du timbre, qui pesait si lourdement sur la presse populaire, fut aboli malgré la résistance de M. Garnier-Pagès, alors encore maire de Paris, et qui, le lendemain d'une révolution, voulait maintenir un impôt au détriment d'une liberté. Avant la révolution on atteignait le droit de réunion par une mesure de police, après on cherchait à atteindre la liberté d'écrire par une mesure de finances. La tendance était la même; police ou finances, tout passait avant la liberté. Les hommes du *National* envahissaient tous les emplois sans en supprimer aucun; ils maintenaient toutes les sinécures et puisaient à pleines mains dans le Trésor sans se préoccuper de sa détresse; mais s'agissait-il de restreindre ou d'empêcher la libre circulation de la pensée au moment où la nation avait le plus besoin d'être éclairée sur ses droits et sur ses devoirs, ces hommes, qui devaient leur puissance à la presse, se retranchaient derrière les nécessités de la situation financière! M. Marrast ne croyait pas être prophète sous la monarchie en disant que les tartufes politiques sont des plaies sociales.

De nombreuses démarches faites par le commerce de Paris auprès du gouvernement provisoire avaient eu pour résultat la création d'un comptoir national d'escompte. M. Garnier-Pagès fut naturellement appelé à organiser ce comptoir d'après ses idées d'économie politique, et à propos de ce malencontreux homme d'État, tombant de désappointement en désappointement, on peut dire que le pire, dans les embarras financiers, ce n'est point de ne rien faire, c'est de faire d'une manière incomplète. Qui ne résout pas, qui n'aborde point une difficulté, peut avoir pour lui la présomption d'une prudente réserve. Qui résout mal, qui aborde les difficultés au hasard et sans avoir bien étudié et préparé ses moyens, ajoute aux embarras de la situation de nouveaux éléments de désordre, de perturbation; les erreurs des hommes s'additionnent aux fautes des événements, et des efforts de génie deviennent bientôt nécessaires là où en commençant le simple coup d'œil du sens pratique aurait suffi.

Le commerce et l'industrie demandaient l'établissement d'un comptoir provisoire, largement doté, qui momentanément leur servît d'intermédiaire auprès de la Banque pour l'escompte des effets à deux signatures, et qui en même temps pût faire des avances sur marchandises. 30 à 40 millions espèces étaient indispensables à un pareil établissement qui eût aussitôt rétabli de proche en proche la circulation du numéraire et sauvé le pays d'une foule de catastrophes industrielles, et dont les contre-coups se firent sentir jusque dans ces régions laborieuses qui devaient exciter toute la sollicitude du gouvernement provisoire. Or, voici à quoi se réduisait le comptoir national fondé à Paris par le gouvernement :

Ce comptoir était doté de 20 millions, somme bien au-dessous des besoins, quand bien même elle eût été réelle. Que devait-il advenir avec une somme fictive? Quel but espérait-on atteindre en décrétant la répartition suivante :

Un tiers de ce capital, soit 6,666,000 fr., sera donné par la ville de Paris en obligations;

Un tiers par l'État en bons du Trésor;

Un tiers souscrit par le commerce lui-même.

Le crédit ne se relève point par du crédit; il se relève par de l'argent.

Où était l'argent dans la combinaison financière du comptoir national?

Les obligations de la ville de Paris, c'était du papier.

Les bons du Trésor, c'était encore du papier.

Les 6,600,000 fr. souscrits par le commerce demeuraient seuls pour former l'encaissement en numéraire. N'était-ce pas une anomalie de demander de l'argent, pour former ce comptoir, au commerce qui réclamait de l'argent en échange de ses valeurs de portefeuille inactives et de ses marchandises invendues? Aussi qu'arriva-t-il? Des capitalistes, des négociants, des industriels, ayant quelques fonds disponibles, s'empressèrent de souscrire pour avoir le droit, et le droit légitime, de recourir les premiers au comptoir, et de présenter à l'escompte leurs propres valeurs pour une somme souvent supérieure au montant de leurs souscriptions. Donc ce comptoir destiné à venir en aide au petit commerce fut, dans ses étroites limites, complètement absorbé par quelques souscripteurs et par leurs amis. La base était vicieuse et profondément illusoire. Il fallait de l'argent au commerce pour qu'il pût tenir ses engagements, et que la vie, le sang, ne s'arrêtassent point dans les artères de l'organisme industriel. Cet argent, on ne devait pas le demander directement à ceux-là précisément qui en avaient besoin; car, s'ils se décidaient, dans ces conditions, à en donner, ce ne pouvait être que dans un intérêt particulier, et depuis la révolution les intérêts généraux seuls devaient tout régler. Surtout il ne fallait pas chercher à relever le crédit avec du crédit, à donner du papier contre du papier, à mettre en circulation des bons et des obligations quand les effets de commerce ne pouvaient sortir des portefeuilles faute de preneurs.

Rassuré par l'encaissement de 230 millions que prêta la Banque, autorisée à émettre pour 350 millions de billets, et par la rentrée probable de 150 millions de l'impôt des 45 centimes au lieu de 193 millions, par suite des ménagements commandés aux percepteurs, M. Garnier-Pagès fit mettre à sa disposition une somme de 60 millions à répartir entre les divers comptoirs des départements. Puis, pour compléter la série de ses mesures financières, toutes frappées au coin de l'incapacité la plus radicale, il institua de nombreux entrepôts de marchandises, espèces de monts-de-piété commerciaux qui prêtèrent sur gages, et dont la création fut plus nuisible qu'utile à

la circulation. En dépit de l'insuccès de tous ses moyens, M. Garnier-Pagès avait une hardiesse étrange. Ainsi, toutes les actions de chemins de fer étaient invendables, car, à l'exception de quelques lignes, elles exigeaient des versements dont le refus entraînait la déchéance des contrats de concession, et, pour avantager les banquiers ou capitalistes qui seuls avaient profité des primes considérables que ces actions avaient rapportées, M. Garnier-Pagès songeait au rachat des chemins de fer par l'État, *au pair*, avec une création de rentes jetées tout à coup sur la place de Paris, et naturellemeet plus faciles à écouler que des titres de compagnies en déconfiture. Non contents des énormes sacrifices imposés au pays en leur faveur, les propriétaires de gros portefeuilles, après avoir joui des capitaux déposés par les compagnies et que l'on ne pouvait restituer, voulaient se débarrasser des actions qu'ils avaient en portefeuille, tout en se donnant l'apparence de victimes sacrifiées à l'intérêt public, tandis qu'en réalité ils se seraient fait délivrer des titres négociables en rentes 5 0/0 contre des actions sans valeur et qui auraient imposé à l'Etat des charges annuelles tellement lourdes que pour y satisfaire il se serait vu forcé d'avoir annuellement recours à des emprunts très-onéreux ou à des contributions iniques. Avec cette bonne foi naïve qui le caractérise, M. Garnier-Pagès, soutenu par M. Lamartine et quelques autres membres du gouvernement, élabora son projet de rachat des chemins de fer, mais il n'y fut donné aucune suite.

L'incapacité financière de M. Garnier-Pagès, ses tendances antidémocratiques, son rapport si alarmant du 9 mars, et toutes les funestes mesures qu'il fit adopter par le gouvernement provisoire, le placent sous le poids de la plus lourde des responsabilités, sinon d'une trahison envers la République!...

CHAPITRE XI.

LE PARTI SOCIALISTE. — LES CLUBS. — PORTRAITS DE MM. RASPAIL, P.-J. PROUDHON, BARBÈS, A. BLANQUI. — FUNÉRAILLES DES VICTIMES DE LA RÉVOLUTION. — PLANTATION DES ARBRES DE LA LIBERTÉ. — PORTRAIT DE M. CAUSSIDIÈRE. — CONSPIRATION DE L'ÉCONOMIE.

Les révolutions les plus légitimes ne peuvent produire immédiatement d'heureux fruits. Il est impossible que ces secousses si violentes et si inattendues ne froissent pas quelques intérêts. De même que les orages tout en purifiant l'atmosphère laissent sur le sol des traces profondes, les révolutions ne s'accomplissent pas sans porter de fâcheuses atteintes à des positions acquises et souvent respectables. Mais ces incidents n'effrayent point les esprits justes et fermes

qui suivent d'un œil attentif la marche ascendante de l'humanité vers des destinées de plus en plus glorieuses. Ils savent que de ce désordre passager doivent sortir la paix, la sécurité, l'harmonie.

Si le commerce et l'industrie ont cruellement souffert à la suite de la révolution de Février, si la fortune publique a subi de rudes atteintes, il faut l'attribuer à l'ignorance profonde et au manque d'énergie des membres du gouvernement républicain, dont presque tous les actes sont marqués au coin de la duplicité. L'erreur de tous les partis qui aspirent à gouverner la France est de détruire sans songer aux moyens de réédifier. Battre en brèche toutes les institutions qui semblent vicieuses est un devoir sans doute; mais il ne suffit pas d'accomplir un travail de démolition, il faut se rendre apte à reconstruire sur de nouvelles bases l'édifice que l'on veut renverser. La société ne peut vivre sur des ruines, et un peuple qui souffre ne doit pas servir de machine à expérimentations. Quand on prétend à l'honneur insigne de régir les destinées d'une grande nation, on doit se préparer par des études sérieuses à être capable de tenir au jour de la victoire toutes les promesses faites pendant le combat. Il ne faut pas s'exposer à tomber sous des accusations identiques à celles que l'on a formulées contre ses adversaires. L'étude, on l'a trop oublié, est aussi une vertu républicaine. Qu'est-il arrivé le lendemain de la révolution? A défaut d'hommes d'un talent éprouvé, d'un mérite reconnu, pour constituer un gouvernement fort, éclairé, capable de suffire aux exigences impérieuses de la situation, on dut se résigner à laisser le pouvoir entre les mains de ceux qui s'en étaient emparés. La pénurie de capacités notoires dans le parti républicain a sauvé la majorité du gouvernement provisoire, et a produit ces fautes innombrables qui ont compromis l'avenir de la démocratie. Ce n'est ni la force, ni le désir, ni la volonté qui ont manqué au peuple pour faire rentrer dans le néant les charlatans qui siégeaient à l'Hôtel-de-Ville, c'est son impuissance à en trouver sinon de plus dignes, du moins de plus capables pour les remplacer avantageusement. Que M. Lamartine ait attribué à son éloquence emphatique ou aux objurgations et aux supplications de ses collègues les victoires remportées par le gouvernement provisoire sur la colère des masses qui cent fois en quelques jours se présentèrent furieuses, menaçantes, à l'Hôtel-de-Ville; que M. Lamartine ait composé dans le calme du cabinet des scènes dramatiques ou des discours éloquents pour attester la puissance magique de sa parole, pour glorifier son héroïsme, sa profondeur de vues, pour se poser en dominateur d'un peuple déchaîné, c'est faire du roman et non de l'histoire. L'influence incontestable qu'exerça M. Lamartine dans plusieurs circonstances décisives fut une surprise de l'éloquence sur les instincts encore neufs du peuple. Les masses, un instant fanatisées par cette parole splendide, se montrèrent dociles aux harangues qui exaltaient leur courage, leur héroïsme, leurs vertus;

elles se résignèrent même à ne pas poursuivre la réalisation de leurs plus chères espérances, elles suivirent les conseils qui les exhortaient au calme, à la patience; mais elles ne tardèrent pas à reconnaître le danger de cette soumission aveugle, de cette déférence irréfléchie à des témoignages équivoques d'une loyale sympathie; et si le peuple, qui était tout à la fois son propre maître, sa propre puissance et sa propre loi, ne brisa pas cette force d'inertie que l'on opposait à ses vœux dans le sein du gouvernement provisoire, c'est qu'il ne put s'entendre sur le choix de nouveaux mandataires, ou plutôt c'est qu'il craignit de tomber de Charybde en Sylla. L'incapacité flagrante des hommes qui avaient sa confiance et toutes ses sympathies l'épouvanta autant que les menées ténébreuses de ses ennemis. Il eut peur d'imiter la conduite inintelligente de cet ours de la fable qui écrasa la tête de son ami pour avoir raison de la mouche qui l'empêchait de dormir. Que de fois il se dirigea sur l'Hôtel-de-Ville avec l'intention de vaincre la résistance de certains membres du gouvernement provisoire, ou de les faire sauter par les fenêtres en cas de refus! Il brisait et renversait tout sur son passage, il refoulait les postes, foulait aux pieds les factionnaires, enfonçait les portes et pénétrait comme une vague furieuse jusque dans la salle même où siégeaient les dictateurs. Mais cette multitude, qui envahissait ainsi l'Hôtel-de-Ville en proférant des imprécations et en brandissant ses armes, se laissait toujours apaiser, parce que les membres populaires du gouvernement provisoire prenaient eux-mêmes la défense de leurs collègues et détruisaient généreusement dans l'esprit des masses les justes soupçons qui y provoquaient des colères épouvantables. A demi-convaincu, le peuple se retirait parce qu'on lui persuadait que de sa magnanimité, de sa clémence, de sa docilité aux ordres du gouverment dépendait la conservation de cette République qu'il avait conquise par son héroïsme. Mais son instinct lui révélait qu'on le trompait, qu'on l'abusait. Malgré le soin extrême que l'on prenait à lui cacher les tendances conservatrices ou rétrogrades des membres de la majorité du gouvernement, il devinait qu'il y avait absence complète d'homogénéité dans les sphères élevées du pouvoir, et qu'on l'exhortait à la patience pour le trahir. Il se résigna cependant, car il voulait se rendre digne des éloges qu'on lui prodiguait, et aussi parce qu'il ne trouvait pas dans les nouveaux chefs qui aspiraient à le diriger des garanties suffisantes de haute capacité et de moralité pour employer sa force à les substituer au gouvernement existant. Composé de tous les hommes qui se précipitent dans les révolutions pour leurs vertiges, et des différentes sectes, écoles ou systèmes qui tendaient à une rénovation plus ou moins radicale de la société par une distribution nouvelle des conditions du travail ou des bases de la propriété, le peuple de Février était loin de s'entendre sur les moyens de réaliser ce nivellement radical.

L'école de M. Louis Blanc croyait que le prolétariat moderne

résultait de l'oppression du capital, des iniquités de la concurrence, et tendait à une régénération sociale par l'organisation du travail, développée dans une brochure rédigée avec une splendeur de style qui avait ébloui les travailleurs. Par son système, M. Louis Blanc ne dépossédait personne, mais il concluait à la substitution de l'État aux chefs d'industrie, à l'abolition de la libre concurrence entre le capital et le salaire. Dans l'impossibilité de mettre en pratique les théories de M. Louis Blanc, et par conséquent d'en reconnaître les quelques non-sens, les classes laborieuses de la capitale et des grands centres industriels s'étaient passionnées pour un système qui leur promettait justice, réparation et soulagement. M. Louis Blanc avait donc rallié sous son drapeau la grande armée des prolétaires, tous ceux qui souffraient et qui aspiraient à améliorer leur sort sans attenter à la propriété par la violence ou la spoliation.

L'école fouriériste avait pour base une idée vaste, profonde, animée de quelque chose d'immatériel. Le fouriérisme, de l'aveu même de M. Lamartine, « s'était étendu à la mesure d'un apostolat et s'était élevé à la hauteur d'une religion de la société par la foi et par le talent de ses principaux apôtres. Cette secte avait son catéchisme quotidien commenté sous la direction de MM. Victor Considérant, Victor Hennequin, Cantagrel, à Paris, dans le journal la *Démocratie pacifique*. Elle avait ses succursales, ses missions, ses cénacles, ses listes et ses subventions d'adeptes de toutes les classes dans les départements et en Europe. Elle ne se présentait point comme une subversion de la société existante, mais comme une grande expérimentation d'une société régénérée, demandant seulement, avec une respectueuse tolérance pour les droits acquis, place dans la discussion pour ses théories, place sur le sol pour ses épreuves. Elle ne voulait point contraindre, elle voulait convaincre. »

MM. Considérant, Hennequin, Cantagrel, Laverdan et autres hommes éminents, visaient à la communauté sous forme de phalanstères, sorte de monastères industriels et agricoles, établis d'après les plans et les doctrines de Fourier. Il y avait aussi les icariens, dont le chef M. Cabet, homme d'un talent incontestable, fanatisait les proscrits de la richesse, les victimes de l'exploitation de l'homme par l'homme, en leur développant, dans le journal le *Populaire*, des théories séduisantes sur la communauté agraire.

Après une révolution qui avait eu pour cause déterminante le libre exercice du droit de réunion, les pavés des barricades, comme les pierres de Deucalion, étaient devenus des orateurs. Chacun prétendait parler comme Mirabeau, et beaucoup raisonnaient comme M. de La Palice. Pour conserver ou acquérir un ascendant quelconque sur les masses, il fallait parler et surtout promettre au peuple une grande somme de bien-être. Chacun visait à refaire, sous diverses formules, l'ordre social existant. Dans ce but, M. Cabet avait ouvert un club dans la rue Saint-Honoré, et là il entretenait le délire

des extrêmes souffrances en exposant ses doctrines sur le communisme icarien, espèce de culte de la vie alimentaire, religion du bonheur matériel, dont il était le grand prêtre.

Puis venaient les esprits mystiques qui cherchaient dans les apocalypses de M. Lamennais, dans les doctrines de solidarité et d'association, mélangées de perspectives métaphysiques, de M. Pierre Leroux, philosophe austère dont la modestie égale le talent, des soulagements au malaise qui les tourmentait. M. Raspail, ex-président de la société des *Amis du Peuple*, auteur d'un système médical bien connu, était aussi très-sympathique aux classes souffrantes; il avait de nombreux adeptes. Esprit élevé, mais ombrageux, violent, irritable à la contradiction, voyant partout des ennemis ou des traîtres à la cause démocratique, M. Raspail est une de ces âmes primitivement généreuses, aigries par d'iniques persécutions, et qui frisent quelquefois l'injustice par suite d'exagérations que l'on déplore sans avoir le courage de les condamner. Ne faut-il pas tenir compte à quelques hommes des époques, des entraînements de parti, des manières de sentir, des positions et des précédents? Doué d'une voix mâle et tonnante, M. Raspail, quand il parle au peuple, atteint à la véritable éloquence révolutionnaire. Il a le geste puissant et sait habilement manier la fibre populaire par des saillies heureuses, par une prodigieuse ironie et par des sarcasmes amers, très-inoffensifs toutefois pour ses adversaires politiques. S'il est interpellé, il réplique avec une subtilité foudroyante et retourne triomphant à sa harangue. Cette souplesse merveilleuse, cette facilité d'improvisation, lui donnèrent une très grande autorité sur la multitude des faubourgs, passionnée pour sa philosophie sociale et pour les théories égalitaires qu'il développait chaque soir dans un club fondé par lui où il faisait du communisme de sentiment, aspirant à l'égalité par le nivellement volontaire et non par les expropriations violentes. Le lendemain de la révolution de Février, il créa *l'Ami du Peuple*, journal révolutionnaire qui eut un grand retentissement. Dans son club comme dans son journal, il cherchait à éclairer le peuple sans l'exciter contre la société. Médecin de l'âme aussi bien que médecin du corps, il prêchait la paix, l'harmonie, le respect des lois, et exhortait à pratiquer toutes les vertus évangéliques.

De tous les esprits éminents qui s'étaient acquis une redoutable influence sur les masses et qui se partageaient une espèce de souveraineté populaire, M. Proudhon est, sans contredit, un des hommes les plus remarquables mis en lumière par la révolution de Février. Comme philosophe et comme homme politique, nul n'a soulevé par la hardiesse de ses idées et par l'imprévu de ses actes autant d'attaques et de récriminations.

La vie de M. Proudhon n'est pas sans analogie avec celle de Jean-Jacques Rousseau. Ainsi que le philosophe de Genève, il s'était formé lui-même par des études solitaires dans une ville de province. Il

débuta dans le monde philosophique et littéraire par un travail sur la célébration du dimanche, qui fut couronné par l'Académie de Besançon. Cet ouvrage lui valut à l'Académie française le prix fondé par Sicard et la jouissance pendant trois ans d'une pension de 1,800 fr. qui lui permit de venir à Paris, où son intelligence prit un nouvel essor. De retour à Besançon, il y fonda une maison d'imprimerie et y organisa diverses entreprises industrielles; puis il publia un second ouvrage qui annonçait la progression rapide de ses audacieuses opinions humanitaires. Ce livre, qui ne le cédait en rien, par la profondeur des vues qui y étaient exposées et par sa témérité, au fameux Discours sur l'Inégalité, avait pour épigraphe: *La Propriété c'est le vol!* Il n'excita pas moins d'étonnement et de réprobation à Besançon que le discours de Rousseau à Dijon. L'autorité s'émut, le livre fut saisi, l'écrivain poursuivi; mais on reconnut bientôt qu'on avait eu tort de s'alarmer. En effet, M. Proudhon, dans cette œuvre, repousse et stigmatise, il est vrai, la *propriété*, mais il admet la *possession;* et comme on lui représentait que la distinction était trop subtile pour être nettement saisie, il répondit qu'entre la *propriété* et la *possession* il était capable, lui Proudhon, de construire tout un monde. L'argument parut sans réplique. M. Blanqui, membre de l'Académie des sciences morales et politiques, fit l'éloge de ce livre, si terrible en apparence, et les poursuites furent abandonnées. M. Proudhon était entré en lutte ouverte avec l'organisation sociale actuelle; il s'était attaqué à ce que les institutions en vigueur ont voulu sauvegarder avec le plus de soin; il a persévéré énergiquement dans cette voie, et chacune des œuvres qu'il publia dans la suite fut un coup décisif porté à la société. Bien que le livre *sur la propriété* et les autres œuvres philosophiques et économiques de Proudhon n'aient pas obtenu tout d'abord le retentissement que comportait la vigueur de leur conception, il ne tarda pas à prendre une des premières places parmi les philosophes et les penseurs de notre temps. L'ensemble de ses œuvres ne forme pas en réalité ce qu'on nomme un système. S'il faut l'en croire, il a plutôt en vue la démolition du mal que l'édification du bien. Il pense que la société, débarrassée de l'iniquité et de l'abus, doit trouver elle-même le remède à ses maux. Cependant, par la Banque d'échange qu'il a essayé de fonder, il semblait vouloir entrer dans la voie de l'organisation. L'insuccès de cette tentative attira à son auteur une avalanche de reproches dont quelques-uns sont injustes. Assurément cette création, qui devait supprimer l'entremise du capital dans les transactions commerciales et rétablir sans argent le crédit et la fortune publique, reposait sur un calcul faux des forces de la démocratie épuisée par de lourds sacrifices et par la stagnation des affaires: elle devait nécessairement avorter. Mais elle renferme des germes féconds, de nouveaux principes de crédit qui, à un jour donné, transformeront peut-être l'équilibre financier.

Un reproche adressé à M. Proudhon à plus juste titre est celui d'être absolu dans ses doctrines et de ne pas supporter la contradiction ; d'avoir attaqué sans ménagements les écoles socialistes qui suivent une voie parallèle à la sienne; d'avoir provoqué entre les diverses fractions démocratiques des dissentiments funestes qui contre-balancèrent souvent les services qu'il rendait à la cause de la Révolution.

Avant le mouvement de Février, M. Proudhon avait vécu presque isolé des hommes politiques ; il avait acquis un sentiment hautain de sa personnalité qu'il porta le plus souvent jusqu'au dédain. Privé de ces relations amicales qui, en forçant les hommes à s'estimer mutuellement, leur apprennent à se faire des concessions réciproques, il s'est continuellement montré rebelle à la discipline des partis, et il a donné le spectacle de fâcheuses inconséquences politiques. Comme écrivain, il s'est créé une place à part. Tout ce qui sort de sa plume est frappé d'une estampille particulière qui le ferait reconnaître entre mille. A une logique serrée, remplie de déductions puissantes quoiqu'elles n'aboutissent pas toujours, il unit une verve âpre, énergique jusqu'à la brutalité. Il sait mêler sans efforts les abstractions les plus hautes aux boutades les plus aiguës. Dans la polémique de la presse, il devint un lutteur hors ligne. Il a le don de passionner les masses, et il sait se faire pardonner par le courage de ses paroles les fautes que son orgueil inflexible l'entraîne à commettre.

M. Proudhon n'est pas orateur; son débit monotone se façonne mal à la fougue de ses idées; sa véritable tribune est le journalisme. En un mot, c'est un de ces hommes qu'on peut blâmer, injurier ou railler quand on est impuissant à les réfuter; mais en vertu de l'axiome : On n'attaque que les forts! on reconnaît implicitement leur incontestable supériorité.

Des fractions de la grande armée révolutionnaire obéissaient aussi à la voix de M. Barbès et de M. Auguste Blanqui, les chefs de l'insurrection du 12 mai 1839, pour qui l'explosion de Février avait été un signal de délivrance. Récemment arrivés à Paris, ainsi que MM. Martin Bernard et Huber, avec tout le prestige que donne un long martyre, leurs anciens partisans s'étaient groupés à l'ombre de leur renommée et formaient des phalanges dévouées à leurs personnes. M. Barbès, caractère chevaleresque, âme honnête, victime noble et courageuse de sa foi républicaine, est une de ces natures d'élite qui commandent le respect. Il fut accueilli comme il méritait de l'être par ses amis du pouvoir nouveau ; mais la résistance de la majorité du gouvernement provisoire à toute mesure devant amener la réalisation des rêves de toute sa vie, l'amélioration des conditions sociales des prolétaires, le força à se séparer de cette majorité. Il avait été nommé gouverneur du Luxembourg; il donna sa démission et engagea de nouvelles luttes en se réunissant à quelques vieux républicains démocrates dont les antécédents politiques étaient des garan-

ties de leur dévouement à la République et qui comprirent comme lui la nécessité d'organiser un club sur des bases solides pour éclairer l'opinion. Toute leur attention se porta sur le choix des membres, afin de composer leur société de citoyens dont les principes et les vues fussent en parfait accord avec les leurs. Ils donnèrent à ce nouveau club le nom de *Club de la Révolution*, dénomination qui caractérisait parfaitement et leurs intentions et le but qu'ils voulaient atteindre. Parmi les fondateurs se trouvaient, avec M. Barbès, MM. Longepied père, Numa Dufraisse, Thoré, Lamieussens, Raisan, Marc Dufraisse et plusieurs autres citoyens bien connus par un patriotisme éprouvé. M. Barbès fut proclamé président.

La bonne direction imprimée à ce club, les questions de la plus haute importance qui y furent traitées dès son origine, au point de vue de la révolution, pour la faire aboutir à des réformes sociales, donnèrent au *Club de la Révolution* une célébrité qui s'accrut de la juste considération dont jouissaient les nouveaux membres qui s'y firent recevoir, et parmi lesquels on remarquait MM. Proudhon, Martin-Bernard, Ribeyrolles, Étienne Arago, Dupoty, Kersausie, Delécluze, Hervé, Pilhes, Landolphe, Greppo. Le talent des orateurs attirait chaque soir aux séances de ce club un nombre considérable d'auditeurs.

M. A. Blanqui, espèce d'Italien du moyen âge, esprit souple et fin, homme infiniment supérieur à M. Barbès par l'intelligence, par le tact, par une diplomatie qui déconcertait les plus habiles, s'était déjà emparé de son côté d'un club créé sous le nom de *Société républicaine centrale*. Mécontent de la marche du gouvernement provisoire, il voulait pousser le peuple à le renverser pour élever sur ses ruines une république fondée sur le dogme de l'égalité absolue. Doué d'une prescience rare, du génie des conspirations, M. Blanqui organisa une véritable armée, prépara ses moyens de combat avec une infatigable ardeur, avec une habileté qui fanatisait les soldats enrôlés sous sa bannière. Sans être un orateur éloquent, il possède une parole incisive, pénétrante, réfléchie, qui perce à froid comme la lame d'un poignard. Jamais on ne vit un chef de conjurés exercer un empire aussi souverain, aussi absolu; jamais on ne vit conduire une action dramatique avec le talent extraordinaire déployé par M. Blanqui dans son club, où le monde élégant se rendait en foule comme à un spectacle. Les femmes avides d'émotions s'y faisaient surtout remarquer. Patient, taciturne, dissimulé, inflexible de caractère, M. Blanqui était toujours maître de la discussion et de lui-même. Ses harangues agressives, mordantes, corrosives même, étaient disposées, ordonnées, conduites dans toutes leurs parties avec un art méphistophélique. Il accumulait et groupait en faisceau, ainsi qu'une hache d'armes, ses preuves de la marche contre-révolutionnaire du gouvernement, puis il frappait. Son débit lent et solennel passionnait les masses dont il voulait faire des instruments de ses projets ulté-

rieurs. Il les excitait sourdement, attisait les haines qu'il se réservait de diriger quand il croirait l'heure propice pour l'action. Ame de fer, volonté déterminée, il avait un but fixe devant les yeux, et il ne déviait pas d'une ligne de la conduite qu'il s'était tracée. Austère par tempérament, bilieux par nature, son teint blême, son œil enfoncé, d'où jaillissaient de furtifs éclairs, et son visage amaigri, altéré par la souffrance, inspiraient tout à la fois la crainte et la compassion. Sublime d'ironie, il laissait perpétuellement errer un sourire sarcastique sur ses lèvres fines et minces, et par une tenue plus que négligée il semblait vouloir narguer le gouvernement provisoire en figurant en quelque sorte une image toujours vivante, sous la République, des misères, des stigmates du prolétariat. Par calcul ou par goût pour la solitude, il se tenait éloigné le jour des oscillations de la multitude. A l'issue des séances de son club, il se retirait dans sa mansarde où il vivait caché à tous les regards. Quelques-uns de ses amis intimes, tels que MM. Flotte et Lacambre, le visitaient seuls dans cette retraite ignorée et perdue au milieu de la capitale.

M. Xavier Durrieu avait pris l'initiative de la création de la *Société républicaine centrale* par cette simple note publiée le 26 février dans le *Courrier français*, dont il était alors rédacteur en chef : « Les hommes d'intelligence et de dévouement, consacrés par dix-sept années de luttes contre la tyrannie, les condamnés politiques, les penseurs, les savants, les écrivains de la presse démocratique, sans distinction de nuances, sont invités à se réunir à deux heures, rue de Grenelle-Saint-Honoré, 45, pour se constituer en association. » MM. Lachambeaudie, Thoré, Raisan, Hervé, N. Parfait, Ch. Renouvier, V. Séjour, H. Celliez, Pilhes, Lamieussens, Ch. Deslys, Vidal, A. Tousseuel et plusieurs autres écrivains répondirent à cet appel; mais ils se séparèrent bientôt, ainsi que M. Xavier Durieu, de M. Auguste Blanqui. Beaucoup d'entre eux, comme on l'a vu, rejoignirent M. Barbès au *Club de la Révolution*.

Le premier acte de la *Société républicaine centrale* fut de demander au gouvernement provisoire le retrait du décret qui rétablissait le cautionnement et le timbre des journaux, et la promulgation d'un autre décret abolissant les lois, édits, ordonnances ou règlements qui portaient atteinte au droit de réunion et d'association.

M. Grandménil, sous les auspices de M. Caussidière et de la *Réforme*, ouvrit aussi le 2 mars, à l'Ecole de médecine, le *Club des Droits et des Devoirs*, qui se fondit plus tard, ainsi que quelques autres clubs du quartier latin, dans la *Société des Droits de l'homme*, nombreuse et bien organisée sous la présidence de M. Vilain.

D'autres clubs, où la révolution et le socialisme s'installèrent en toute liberté, furent organisés par les soins des combattants de Février, et successivement toutes les classes de citoyens, toutes les corporations, tous ceux qui se reconnaissaient des intérêts communs, se constituèrent en associations; c'étaient les blessés de Février, les

détenus politiques, les décorés de Juillet, les anciens militaires, les artistes, les gens de lettres; c'étaient les citoyens originaires des provinces qui se classaient par départements, les réfugiés étrangers qui se groupaient par nationalités; c'étaient les diverses légions de la garde nationale, les anciens comités électoraux, les patriotes de chaque arrondissement de Paris, qui fixaient des centres de réunion et de propagande; c'étaient les corps d'état, les ouvriers de toutes professions, qui s'agglôméraient entre eux; c'était enfin le peuple qui, dans les faubourgs surtout, élevait des tribunes révolutionnaires, où la liberté, l'égalité, la fraternité furent glorifiées souvent avec une véritable éloquence.

L'action de ces clubs populaires fut immense sur les décisions du gouvernement provisoire, sur les élections de la garde nationale et sur celles de l'Assemblée constituante.

Club veut dire massue, casse-tête. Ce mot fut créé du temps des *roundheads*, quand des réunions populaires se formèrent pour abattre la monarchie. Aucun mot ne pouvait mieux exprimer la force du peuple, nouvel Hercule détruisant par des coups de massue l'hydre du privilége.

Indépendamment des clubs fondés par les hommes les plus éminents des partis socialistes, il y en avait par centaines dans tous les quartiers de Paris. Les monuments publics prêtés par l'autorité, les salles de fêtes et de plaisir, les magasins inoccupés des maisons particulières, servaient à ces réunions où les motions les plus folles se produisaient. On applaudissait le pour, on applaudissait le contre, on applaudissait quand même. Les plus graves questions d'économie politiques auxquelles ni orateurs ni auditeurs ne comprenaient un seul mot étaient résolues en un clin d'œil. Propositions puériles, contradictions, inconséquences, tout passait à l'unanimité. C'était une fureur, une frénésie pour le verbiage qui tenait du délire. Tous les solliciteurs éconduits, tous les impuissants qui n'ont jamais pu produire une idée utile ou aligner deux phrases raisonnables, tous les aspirants fonctionnaires d'un nouvel ordre de choses, se disaient appelés à remplir une mission du destin. Ils épuisaient toute la vigueur de leurs poumons à parler des droits du peuple, du bonheur du peuple, de leur amour pour le peuple, de l'héroïsme, des souffrances, des vertus du peuple : c'était toujours la même emphase, le même air, le même son. Et la fraction la moins intelligente des classes laborieuses prenait au sérieux cette rhétorique ampoulée, pédante, boursouflée. Quand on prétend être révolutionnaires, socialistes, on ne se conduit pas comme des conscrits en goguette. Peuple, souviens-toi! Ne permets plus qu'on offense ainsi ta dignité, qu'on spécule sur ton enthousiasme et sur ton ignorance, que l'on surprenne ta bonne foi. Ne tolère pas qu'on outrage en toi la gravité du travail, la majesté du principe souverain que tu représentes. Les hommes qui poursuivent sincèrement la solution du problème social qui préoccupe le monde,

qui désirent loyalement hâter le terme des souffrances du prolétariat, ne vont pas se débattre comme des énergumènes en public et mendier des bravos. Ils cherchent dans le calme de l'étude la solution tant désirée; ils soumettent à qui de droit les résultats de leurs travaux, mais ils ne provoquent pas des colères, des agitations, qui de tout temps ont été le prélude de catastrophes fatales à la cause du progrès. Quelle course immense et glorieuse n'eût pas fournie la révolution si le peuple avait su répudier, après la victoire, tous les charlatans qui se firent un levier de sa puissance! L'enivrement de février n'aurait pas été suivi d'une réaction triomphante si le peuple avait tenu compte de l'expérience du passé, s'il avait compris qu'il doit cesser de servir bénévolement de marchepied à l'intrigue et de suivre aveuglément dans tous leurs écarts les médiocrités qui aspirent à le diriger pour le perdre.

Le nombre des clubs s'éleva bientôt à plus de trois cents, et la nomenclature seule de leurs titres est fort curieuse (1). Tous les

(1) Voici les noms des clubs qui furent ouverts après le 24 février : Club Blanqui (Société républicaine centrale); — Société démocratique centrale. — Club de la Révolution; — démocratique du Luxembourg; — des Droits de l'homme (sept); — de la Sorbonne; — des Quinze-Vingts; — des Prévoyants; — des Incorruptibles; — des Jacobins; — de la Liberté; — des Intérêts populaires; — des Intérêts du peuple; — des Intérêts du commerce; — Fraternel central; — fraternel des Travailleurs; — des Travailleurs (deux); — des Travailleurs libres (deux); — de la Fraternité (trois); — Club des Halles; — des Hommes libres; — de l'Indépendance; — des Indépendants; — Franklin; — de la Franchise; — de la Fraternité républicaine; — de la Fraternité des peuples; — de la Fraternité universelle; — de l'Institu oratoire; — de l'Industrie des métaux; — Fraternel central; — de la Liberté; — du Travail; — Maçonnique; — des Marais; — de la Montagne (deux); — Club des Étudiants; — du Panthéon; — du Pays; — Popincourt; — de la Porte Montmartre; — Militaire; — républicain des Officiers réunis; — de la Garde mobile; — National; — des Patriotes démocrates; — des Patriotes indépendants; — des Publicistes; — des Employés; — de la Régénération sociale; — de la Propagande républicaine; — des Progrès; — Réformiste; — des Ouvriers de la fraternité; — républicain de la Fraternité; — Républicain pour la liberté des élections; — Républicain national; — Républicain socialiste; — Républicain des travailleurs; — de la République française; — de la Révolution sociale; — du Salut du peuple; — Servandoni; — Soufflot; — de la Société démocratique; — des Templiers; — du Triomphe des peuples; — de l'Union; — de l'Union fraternelle; — de l'Union républicaine (trois); — de l'Union des travailleurs; — des Vieux-Augustins; — Typographique; — de l'Abbaye; — patriotique et républicain de l'Alliance; — de l'Alliance du peuple et du clergé; — des Amis des noirs; — de l'Emancipation des peuples; — des Amis fraternels; — de l'Arsenal; — des Artistes dramatiques; — des Artistes peintres; — de l'Atelier; — Réunion centrale des Ateliers nationaux; — Club de l'Association nationale; — de l'Avenir; — des Barricades (trois); — du Banquet; — des Blancs-Manteaux; — de la Garde nationale; — du Bureau central des élections générales; — de la Butte des Moulins; — des Bureaucrates; — central des Ouvriers; — central de la République; — central du Travail; — de la Civilisation démocratique; — de la Concorde; — de la Commune; — de la Commune de Paris; — des Compagnons de tous les devoirs réunis; — de la Démocratie pacifique; — des Démocrates fraternels; —

mots de la langue politique, tous les souvenirs de la première révolution, furent employés comme enseignes, souvent trompeuses. Il y avait des clubs aristocratiques qui s'appelaient *Clubs de l'Egalité* ou *de la Fraternité!* Des anciens conservateurs satisfaits, des ex-pairs de France, des députés de l'ex-gauche dynastique, et enfin tous les partis monarchiques, élevèrent, timidement d'abord, et ostensiblement ensuite, tribune contre tribune. Rassurés par les allures pacifiques de la République, ils se préparèrent à la combattre.

Les anciens gardes nationaux surtout cherchèrent dans les différentes légions à reformer des groupes pour neutraliser l'influence populaire, et dans certains clubs de la bourgeoisie, sous prétexte de souveraineté nationale, on allait quelquefois jusqu'à parler hypocritement de royalisme et de restauration. Telle était, entre autres, la réunion des fondateurs ou patrons du journal *l'Assemblée nationale*, qui tenait ses séances mystérieuses dans une salle de la rue Saint-Georges. Combien leur langage était doucereux, leur attitude humble alors! Avec quelles précautions, dictées par la peur, ils ourdissaient leur menées ténébreuses! Une figure étrangère dans leurs réunions suffisait pour les déconcerter et les rendre muets.

Selon M. Caussidière, alors préfet de police, c'est dans ces clubs réactionnaires que le mot d'ordre fut donné pour poser aux candidats à l'Assemblée constituante et aux grades d'officiers dans la garde nationale cette insidieuse question : « Si l'Assemblée nationale se montrait hostile à la République, que feriez-vous? » Et lorsqu'un républicain répondait qu'il mourrait pour la République, les conservateurs ne manquaient pas d'invoquer l'autorité du suffrage universel qu'ils avaient combattu pendant dix-sept ans, et l'inviolabilité d'une assemblée souveraine; car les royalistes de toutes nuances songeaient dès lors à étouffer la révolution avec les instruments mêmes de la révolution. Ils comptaient, et le résultat ne les a pas trompés, que la phalange conservatrice, encore toute-puissante dans la plupart des provinces et bien dirigée, égarerait les populations des petites villes et des campagnes, et que tous ses chefs se retrouveraient en force à l'Assemblée constituante. Leur plan fut

Démocratique; — Démocratique central; — Démocratique du commerce; — de l'Industrie; — du Travail; — des Droits civiques; — des Droits et devoirs de l'homme; — des Droits des travailleurs; — des Egalitaires; — de l'Egalité; — de l'Egalité, fraternité; — Comité révolutionnaire; — Comité central pour les élections; — des Condamnés politiques; — des Décorés de Juillet; — des Blessés de Février; — des Combattants de Février; — central des Ecoles; — central de l'Organisation du travail; — radical des Travailleurs du Nord; — Club central des Départements; — des Enfants du Berry; — démocratique des Enfants du Nord; — républicain Lyonnais; — de la Révolution lyonnaise; — des Provençaux; — de Saint-Leu; — de Saint-Maur; — de la Meuse; — de Lot-et-Garonne; — démocratique de la Meurthe; — des Vosges; — de l'Orne; — de l'Algérie; — révolutionnaire et socialiste du Rhône; — de la Sarthe; — de l'Ardèche; — des Alsaciens; — du Calvados; — électoral de la Creuse; — des Démocrates allemands; — enfin le Club des clubs.

habile, il faut le reconnaître, et ils ne négligèrent rien pour faire naître la discorde, jeter le trouble dans le camp de leurs adversaires. Quelques-uns de leurs orateurs se rendaient dans les clubs populaires où ils s'efforçaient d'égarer l'opinion, de fomenter des divisions par d'habiles calomnies. Ils poussaient aux bouleversements pour trouver dans des ruines les éléments nécessaires à la réussite de leurs projets. Le peuple se laissa de nouveau prendre au piége, et quand il s'aperçut de son erreur, il n'était plus en son pouvoir de la réparer. Les généraux de la démocratie, au contraire, les chefs de sectes, les vulgarisateurs d'idées nouvelles, étaient tout entiers à la joie du triomphe. M. Lamartine, qu'on ne peut soupçonner d'être sympathique à leurs personnes ou à leurs doctrines, a été forcé de le reconnaître : « Un enthousiasme sincère et religieux dans le plus grand nombre avait saisi en ce moment les socialistes des différentes sectes. Il soulevait les maîtres et les disciples au-dessus des mauvaises pensées, des abjectes ambitions, et plus encore des férocités d'esprit qu'on leur a imputées depuis. L'enthousiasme sanctifie momentanément les cœurs. Celui des socialistes, et principalement des adeptes de Fourier, de Raspail, était enflammé jusqu'à l'extase. Le moule du vieux monde leur paraissait s'être miraculeusement brisé tout à coup devant eux. Ils espéraient tous jeter plus librement le monde renouvelé dans un moule plus ou moins conforme à leur pensée. Cette joie faisait éclater leur cœur. Il n'en sortait alors que des effusions de sentiments humains, fraternels, indulgents pour le passé, respectueux pour les droits acquis, réparateurs des iniquités sociales, préservateurs pour le riche, providentiels pour le prolétaire. Ils offraient leur concours, leur influence, leurs veilles, leurs baïonnettes, leur sang aux membres du gouvernement provisoire pour les aider à maintenir l'ordre, à humaniser la révolution, à discipliner la République, à défendre les industries, les terres, les propriétés. Ils voulaient une transformation graduée et rationnelle, non un cataclysme. Il ne sortait pas de leurs lèvres, dans ces premières heures d'explosion où l'âme se révèle, un mot de colère, de vengeance, de ressentiment, de division entre les classes. Il n'en sortait pas un mot qui ne pût être enregistré à l'honneur du genre humain. Leur physionomie, leurs yeux, leurs larmes, leurs gestes, attestaient la sincérité de leurs paroles. Ils ne songeaient certes pas à les démentir le lendemain par leurs actes. Voilà le témoignage ; les membres du gouvernement qui leur sont le plus opposés comme théorie le doivent à l'histoire, aux hommes, à Dieu. » Le gouvernement provisoire ne rencontra donc, dans les premiers jours de sa puissance, aucune hostilité de la part des hommes qui avaient une influence absolue sur les masses. Ils ne proféraient pas une parole qui ne pût être *enregistrée à l'honneur du genre humain*. Leur mansuétude était immense, leur enthousiasme sincère, leur appui au pouvoir nouveau loyal et désintéressé. La joie du peuple avait aussi quelque

chose de religieux. Les combattants portaient pieusement les cadavres de leurs frères à l'Hôtel-de-Ville. Ces cadavres étaient classés et empilés sous la surveillance des docteurs Thierry et Samson. La salle Saint-Jean, les cours, les corridors étaient littéralement jonchés de corps morts qui rappelaient incessamment aux membres du gouvernement les douloureux sacrifices qu'exigent les conquêtes de la liberté, comme la multitude, à peine couverte de haillons qui laissaient voir la nudité des membres, étalait à son insu les preuves les plus saisissantes du monstrueux égoïsme de la monarchie.

Le 4 mars, les victimes tombées pour rétablir sur de solides bases le principe d'égalité que la société semblait avoir oublié furent ensevelies en grande pompe. Le peuple, dans cette solennité, manifesta son enthousiasme et son patriotisme dans les limites de l'ordre, de l'ordre érigé à la hauteur d'un devoir. Il faut avoir assisté à ces funérailles pour comprendre l'effet moral qu'elles ont produit. C'était comme l'épanouissement d'un grand peuple au soleil de la liberté. Il courait à travers la foule une immense harmonie d'amour et de fraternité qui exaltait le cœur et fortifiait l'âme. L'air semblait surchargé d'une électricité de patriotisme.

Les drapeaux, les bannières des corporations politiques et ouvrières, flottaient dans toute l'étendue des boulevards. Le temple de la Madeleine était tendu de noir à l'extérieur avec décorations d'étendards et de couronnes d'immortelles. Sur le fronton de l'édifice garni de velours noir, se détachait en lettres d'argent cette inscription : AUX CITOYENS MORTS POUR LA LIBERTÉ ! L'intérieur du temple était également tendu de noir liseré de blanc.

En avant du chœur, s'élevait un superbe catafalque de granit. Ce catafalque figurait un temple funéraire antique.

Sur les côtés du temple ont lisait : *Morts pour la liberté !*

Le clergé de la Madeleine officia.

Sous le péristyle du temple étaient placés des artistes chargés de l'exécution des chants nationaux et funèbres des meilleurs maîtres.

Depuis la Madeleine jusqu'à la Bastille, de chaque côté du boulevard, trois banderoles aux couleurs nationales allaient s'enroulant aux candélabres et aux arbres restés debout.

Quelques gardes seulement stationnaient au coin des rues pour empêcher les voitures de traverser la foule. Du reste, aucun désordre n'eut lieu sur une étendue de six kilomètres couverte de citoyens. La foule faisait sa police elle-même et se gouvernait d'après les lois de la raison.

Sur la place de la Bastille, au sommet de la colonne où plane le génie de la liberté, étaient deux grandes oriflammes, l'une noire, étoilée d'argent, l'autre aux couleurs nationales ; à l'entour du monument vingt trépieds antiques brûlaient, en jetant des flammes vertes e bleues ; tout le pourtour était ceint de la triple banderole aux trois couleurs.

A midi, le gouvernement provisoire et tous les corps constitués, ainsi que les députations, se placèrent dans le temple; le service commença et dura une heure.

Un char symbolique, de la hauteur d'un troisième étage, était couronné par une statue de la République. Aux angles étaient quatre faisceaux de drapeaux tricolores. Une masse de branches de laurier et de chêne le couvrait. Devant on lisait en lettres d'or : *Vive la République!* et sur les côtés : *Liberté, égalité, fraternité.* Deux mains en bronze, jointes et serrées, symbolisaient l'union de la nation.

Huit chevaux blancs richement caparaçonnés traînaient le char.

L'immense cortége, formé de deux cent mille citoyens, défila sur les boulevards, devant cinq cent mille spectateurs, aux cris de : Vive la République! et en chantant nos hymnes nationaux et patriotiques.

Garde nationale à cheval, dragons, cuirassiers, garde nationale à pied, garde mobile, compagnies de volontaires, sapeurs-pompiers, élèves des Ecoles Polytechnique et de Saint-Cyr, toute la magistrature, les décorés de Juillet, tous les corps constitués, les faisceaux de la République, les blessés des trois jours, portant deux étendards à leur tête, précédaient le char funèbre, suivi du gouvernement provisoire, ainsi que des maires et adjoints des douze arrondissements.

Enfin le cortége était terminé par les Polonais émigrés, par des corporations et des bataillons de toute arme. Il défila pendant trois heures et demie au milieu de deux haies vivantes.

Un soleil doré rayonnait sur cette piété populaire, et faisait entrer dans les cœurs l'espérance, cette dernière religion de l'homme.

Au moment où les corbillards arrivèrent près de la colonne, les parents des victimes se précipitèrent en foule vers les caveaux ; le secrétaire général du gouvernement provisoire s'avança alors vers eux et leur adressa ces paroles :

« Citoyens, les affections de la famille, quelque saintes qu'elles « soient, doivent faire place aujourd'hui aux grandes affections de « la patrie. Les parents que vous avez perdus, les enfants que vous « pleurez, morts pour la République, sont avant tout les fils de la « République; c'est à elle à glorifier leurs funérailles. Laissez au « gouvernement provisoire la pieuse mission d'exprimer à la fois « les angoisses de la douleur privée et le sentiment profond de la « reconnaissance et de la douleur publique. »

Les parents des victimes, avec une résignation touchante, se retirèrent devant les membres du gouvernement provisoire, lesquels se placèrent sur le terre-plain de la Bastille. Les cris de vive la République! empêchèrent longtemps M. Dupont (de l'Eure) de se faire entendre.

Lorsque le silence fut rétabli, le président du gouvernement provisoire dit :

« Citoyens, je suis profondément affligé d'avoir à porter la parole « pour l'objet qui nous rassemble.

« Personne plus que moi ne désirerait payer aux malheureuses « victimes, aux glorieuses victimes de notre belle et dernière révo- « lution, le témoignage de la reconnaissance qui leur est due ; mais « mes forces ne me permettraient pas de me faire entendre; plusieurs « de mes collègues du gouvernement provisoire se proposent de le « faire, et ils vous diront mieux que moi quelle est la grande et dou- « loureuse solennité qui nous rassemble au pied de ce monument. « Qu'il me soit seulement permis de déposer cette couronne de lau- « riers et d'immortelles sur les cercueils de ceux qui vont bientôt « reposer près de nos frères morts en 1830 pour la liberté !

« Vive la République ! »

De vives et unanimes acclamations éclatèrent; aussitôt le cri de vive la République ! retentit de toutes parts.

M. Crémieux, membre du gouvernement provisoire, prit ensuite la parole en ces termes :

« Citoyens, le gouvernement déchu était fondé sur le culte d'un « seul homme. Aux volontés de cet homme il sacrifiait l'honneur, la « gloire, les plus chers intérêts de la France. La carrière de ces « tristes pouvoirs est irrévocablement tracée : ils ne vivent que pour « la corruption et c'est par-là qu'ils périssent. Le gouvernement que « vous avez chassé descendait dans toutes les consciences pour les « séduire, pour les corrompre. Après un éphémère succès de quelques « jours, la conscience publique s'est soulevée tout entière.

« Notre fière France a poussé contre lui le cri unanime de répro- « bation et il a disparu.

« Sur ces ruines, que le temps ne relèvera pas, le peuple prit pour « symbole éternel de la révolution : Liberté, égalité, fraternité !

« Liberté, égalité, fraternité ! c'est là, citoyens, la condamnation « du passé et l'œuvre du présent, l'œuvre de l'avenir. Prenons à tout « jamais pour but, pour unique moyen de gouvernement, la morale, « la pureté du cœur et la justice. »

Des bravos retentirent de toutes parts; un immense cri de vive la République ! fut la prière mortuaire que la foule jeta sur la tombe de ses frères, tombe symbolique toutefois, car, dans les premières nuits qui suivirent la journée du 24 février, quelques gardes nationaux de la 3ᵉ légion, veillant à l'un des postes improvisés près des barricades encore debout, étaient rangés autour d'un grand feu au milieu des pavés, lorsqu'un passant s'approcha du groupe en disant : —Voulez-vous me permettre d'allumer ma pipe, citoyens ? A la lueur du feu, les gardes nationaux reconnurent la profession du nouveau venu, que révélait son funèbre costume.

— Tiens ! dirent-ils, un croque-mort,

— Oui, citoyens, un croque-mort, pour vous servir si j'en étais capable.



— Eh! eh! l'ami, reprit un des assistants, vous devez avoir de la besogne par le temps qui court?

— Mais oui. Encore aujourd'hui nous avons enterré cent cinquante de ces braves dont les cercueils étaient exposés à la salle Saint-Jean, à l'Hôtel-de-Ville.

— Cent cinquante!

— Oh! mon Dieu oui... sans compter les autres... ceux qui sont morts de mort honteuse.

— De mort honteuse? Qu'entendez-vous par-là?

— Eh bien! j'entends ceux qui sont morts de maladie.

Le mot est plein d'éloquence. Mais les pauvres diables qui, pendant qu'on se battait, eurent la lâcheté de mourir de la poitrine, de la fièvre ou de vieillesse, ne s'attendaient pas à cette oraison funèbre.

Une autre manifestation eut aussi lieu à Saint-Mandé, près Paris. Un hommage éclatant fut rendu à la mémoire d'Armand Carrel, le tribun populaire, l'énergique écrivain de la liberté, qui fut un des principaux auteurs de la révolution de 1830, ce second acte du grand drame révolutionnaire dont la France croyait alors avoir montré le dénoûment à l'Europe. Des députations des décorés de Juillet, drapeau en tête, des élèves de l'Ecole polytechnique, de Saint-Cyr, de droit, de médecine, et de l'école préparatoire de Saint-Mandé, les amis de Carrel, les représentants de la presse parisienne et de l'armée, se rendirent de la place de l'Hôtel-de-Ville à Saint-Mandé, au milieu d'une double haie de peuple qui servait d'escorte au cortége. M. Marrast, représentant le gouvernement provisoire, occupait le centre, appuyé sur le frère puîné d'Armand Carrel. A la barrière du Trône le général Courtais avait réuni des détachements de toutes les légions de la garde nationale de Paris, de la garde mobile, et deux escadrons de la garde à cheval commandés par le colonel Larcher. Le colonel Hingray, l'ancien camarade de Carrel, avait voulu se mettre à la tête du détachement de la onzième légion. Tous les gardes nationaux et tous les membres du cortége portaient un bouquet d'immortelles à la boutonnière. On se rendit sur la tombe, où M. Marrast tendit la main à M. Emile de Girardin. Il prononça ensuite un discours où il dit que l'Europe devait être sage, très-sage. Il oublia d'ajouter qu'il désirait que la France fût modérée, très-modérée. M. Emile Girardin, l'adversaire de Carrel dans ce malheureux duel qui priva la France d'un grand citoyen, s'était volontairement imposé en cette circonstance une mission délicate; c'était une sorte d'expiation qu'il faisait douze ans après l'événement. Voici son allocution :

« Citoyens, dit-il, en venant me mêler à cette douloureuse et grave solennité, nul de vous ne se méprendra sur le sentiment qui m'y amène.

« Je réponds à un noble appel qui m'a été adressé.

« Un tel appel n'a pu que m'honorer, car ce n'était pas assurément traiter mon cœur en cœur vulgaire.

« C'était me dire qu'on ne doutait ni de la sincérité ni de la durée du deuil que, dans une autre circonstance, je n'avais pas hésité à rendre public.

« Si les regrets que j'éprouve de la perte fatale et prématurée du citoyen éminent qui avait donné à ses croyances républicaines le double éclat d'un rare talent et d'un courage éprouvé, si ces regrets avaient pu être accrus, ils l'auraient été par les événements qui viennent de s'accomplir.

« Dire que le citoyen Armand Carrel manque à ces événements, c'est rendre à sa mémoire l'hommage le plus digne d'elle.

« Je me trompe, il est un hommage plus digne d'elle que nous pouvons lui rendre, c'est de demander au gouvernement provisoire, qui vient de se glorifier en abolissant la peine de mort, qu'il complète son œuvre en proscrivant le duel. »

M. Chevreau, qui fut nommé commissaire dans le département de la Vienne, s'exprima ainsi :

« Citoyens, il y a douze ans à peine nous venions déposer ici le grand patriote que nous pleurons ; tout un peuple nous suivait. Cette mort d'un seul était le deuil de tous. Cette même foule désolée, je la retrouve aujourd'hui ; semblable est la douleur ; les larmes coulent encore ; et pourtant si ces yeux de bronze pouvaient s'ouvrir, si cette bouche si tôt muette pouvait parler, Carrel lui-même nous ordonnerait de sécher nos pleurs, car il ressuscite dans la patrie qui s'éveille.

« Moins heureux que nous, il n'a pu voir la terre promise de la liberté ; mais il la devinait à l'horizon, c'est vers elle qu'il marchait sans relâche, c'est sa trace qui nous y a menés. Réjouis-toi donc de notre triomphe, pur et généreux Carrel, car ton souvenir combattait avec nous, car notre victoire est ta victoire. Paris le sait bien, lui qui nous envie l'honneur de ta sépulture ! Ah ! qu'il me soit permis de le dire ici, nous te verrons partir avec tristesse, et pourtant ce modeste asile n'était pas digne de te garder. Le Panthéon te réclame, le vœu de la France entière t'y appellera bientôt ; il est temps enfin que tu rejoignes ta vraie famille, celle de ceux qui ne doivent pas mourir !

« Mais qu'au moins ton souvenir reste avec nous ! Nous le perpétuerons ici ; nous ne voulons pas qu'à cette place, à jamais glorieuse, puisse s'élever un jour une tombe vulgaire. La commune de Saint-Mandé tout entière s'associera au vœu de son maire, et nous t'élèverons de nos deniers et de nos mains une simple colonne avec cette inscription : « Ici a reposé Carrel ! »

« Et maintenant, citoyens, un dernier mot. Une liberté complète et pacifique luit enfin sur la France ; elle s'est allumée en trois jours cette flamme éternelle, ne la laissons pas s'éteindre ; alimentons-la tous, faisons-la grandir, faisons-la monter plus haut, plus haut encore ; car à un point de l'atmosphère vous verrez se coaliser tous les vents pour la porter aux quatre coins du monde. Vive la République ! »

Cette cérémonie populaire et nationale fut un hommage rendu par

la révolution de Février 1848 au principe qui avait déterminé les mémorables journées de Juillet 1830. Quel enseignement dans ce dernier bruit qui se faisait devant l'éternelle paix! La révolution descendait jusque dans les tombeaux pour y honorer ses martyrs! N'avait-on pas le droit de se montrer fier de ce peuple républicain, maître de Paris, qui ne se servait de son pouvoir que pour manifester sa reconnaissance ou pour saluer de son enthousiasme cette liberté si chère qu'il venait de conquérir? Ce n'étaient partout que manifestations patriotiques. Dans tous les quartiers de Paris et dans toutes les villes ou villages des provinces on plantait des arbres de la liberté autour desquels on dansait à la ronde en faisant retentir l'air de chants patriotiques. Gardes nationaux et ouvriers, femmes et enfants, prenaient part à ces fêtes où le clergé apportait partout des paroles de paix et de conciliation. Des musiques militaires ou de la garde nationale exécutaient des symphonies; des chœurs d'artistes dirigeaient les voix inhabiles de la foule, et des salves de mousqueterie, des détonations de pétards animaient ces cérémonies populaires dont la splendeur était rehaussée le soir par des illuminations brillantes.

Le préfet de police présida lui-même à la plantation d'un des premiers arbres de la liberté. Son discours à la foule exaltée qui se pressait autour de lui fut une de ces allocutions un peu abruptes dont il avait seul le secret, mais pleine de cette éloquence du cœur qui fanatisait les masses. Semblable au prêtre du Christ, il prêcha la fraternité dans l'ordre, en rappelant que la préfecture de police, autrefois lieu de terreur pour le peuple, n'était plus désormais que le sanctuaire d'une justice permanente, et ne pouvait plus inspirer de crainte qu'à ceux qui enfreindraient les lois du pays. Ces nobles paroles du nouveau magistrat de la cité furent accueillies avec une ardente sympathie par les combattants des barricades. Ils jurèrent avec une vive émotion de contribuer par leur conduite à assurer le succès de la police de conciliation qu'il cherchait à fonder, et de l'aider de tout leur pouvoir à remplir les devoirs qui lui étaient imposés par sa conscience et par les besoins publics. Qui aurait pu prévoir alors que le peuple passerait si vite de l'enthousiasme à la déception, de la déception à la colère?

Plus tard M. Caussidière fut invité à assister avec un détachement de montagnards à la plantation d'un arbre de la liberté dans la cour de l'Opéra. On y avait réuni l'orchestre et les chœurs de ce théâtre, qui exécutèrent plusieurs airs patriotiques pendant la cérémonie. Le clergé avait été appelé pour bénir l'arbre. Une nombreuse et brillante société, groupée autour des fenêtres, encadrait la cour; des pelotons de garde nationale et les montagnards, un peu déguenillés, remplissaient une partie de l'enceinte. M. Ledru-Rollin, alors ministre de l'intérieur, prononça, sur les arts et sur la nécessité de leur coopération à l'œuvre de la République, un discours vivement applaudi, qui fut suivi du chant des *Girondins*.

A son tour M. Caussidière, prenant la parole, commença ainsi son allocution :

« Après la Gironde, la Montagne ! »

Il peignit les nouvelles allures qui convenaient, au point de vue de ses doctrines socialistes, à la nation républicaine, et s'attacha à démontrer que le concours loyal de toutes les classes était indispensable pour arriver à la réalisation de l'immortelle devise inscrite sur nos drapeaux. Il rappela aux riches du jour qu'ils devaient tendre une main fraternelle et non dédaigneuse aux déshérités de la société, pour se faire pardonner ainsi les faveurs de la fortune. Mais il déclara également que le peuple ne devait point exiger par la violence le concours du riche, l'aristocratie de la force étant la pire de toutes! Cet exposé de sentiments républicains, en présence de gens qui n'en avaient qu'une idée imparfaite, produisit une assez vive sensation. Tout l'orgueil de M. Caussidière consistait à prouver qu'un enfant du peuple ayant vécu dans les prisons et dans les complots pouvait assurer la tranquillité de la capitale. Il passait nuit et jour à concilier les esprits, à rétablir le calme dans la cité émue et à préserver la République de tout crime, de toute souillure. La sécurité de tous, qu'il parvint à garantir, était l'objet de ses constantes préoccupations dans ses attributions de fonctionnaire; mais comme homme politique M. Caussidière joua un rôle qui trompa tout le monde. Avec une bonhomie apparente il sut déjouer tous les soupçons sur ses vastes pensées et sur ses lointaines prévoyances. Il fut l'âme et le chef du parti révolutionnaire qui engagea, dès le 24 février, avec la république modérée et les anciens partis monarchiques, cette lutte sourde qui est tout le drame de la révolution. Son habileté fut d'autant plus grande que ses amis mêmes s'y trompèrent. Son inspiration et sa main restèrent cachées dans les événements. Homme d'une taille athlétique, aux formes d'Hercule, M. Caussidière imposait aux plus farouches par sa haute stature, ce génie palpable pour les masses. Comme force musculaire il avait fait ses preuves, et l'on savait que d'un tour de bras il était capable de fracasser un corps d'homme sans scrupule. C'est ce qui explique que d'un geste, d'un regard il contenait les plus audacieux de ses montagnards, dont il reproduisait la langue de rudesse ou de menaces, et que nul autre que lui n'aurait pu discipliner. Un jour dans la cour de la Préfecture une espèce de sédition éclata. M. Caussidière marcha droit aux turbulents, aux séditieux, et ne parla de rien moins que de brûler la cervelle à celui qui méconnaîtrait son autorité. Nul n'ignorait qu'il faisait suivre la parole de l'action, et dès lors ses moindres mots devinrent des oracles pour tout ce qui l'entourait. Sa tête, d'une petitesse disproportionnée avec l'encarrure de son corps, est presque enfoncée dans ses épaules, et sa physionomie calme, épanouie, radieuse ou sévère à l'occasion, ne révèle qu'aux regards observateurs cette énergie de caractère, cette subtilité d'esprit et cette pré-

voyance intelligente qui constituent la puissance de son génie révolutionnaire. Fin diplomate, il ne battait pas l'air en vain, ne parlait pas pour parler et ne perdait jamais de vue son but. A la fois hardi et retenu, impétueux et sage, il savait d'où soufflait le vent et où allait tomber l'orage.

Il n'a pas une complète analogie avec ces meneurs des révolutions qui montent d'abord à l'assaut du gouvernement existant; après quoi, si leurs adversaires résistent, et tant qu'ils résistent, ils les jettent du haut de la muraille dans le fossé. Ces hommes ne sont que les agents d'une Providence dont ils croient être les moteurs; ils sont enchaînés par la succession des faits et par la logique des principes qui les entraîne à leur insu et qui les conduit souvent où ils ne veulent pas aller, et où surtout ils ne savent pas qu'ils vont.

M. Caussidière fut victime de l'inintelligence de ses amis, de la haine de ses ennemis ; mais, il faut le reconnaître à son honneur, les desseins qu'il avait conçus, les plans qu'il avait médités, ne ressemblaient en rien à ces œuvres de démence qui eurent un si triste dénoûment. Parler aujourd'hui de certains faits, c'est vouloir écrire sur un baril de poudre. Les partis prêtent aux acteurs de la révolution des idées, des systèmes, des projets et des tendances qu'ils n'eurent jamais. La confusion des avis règne dans l'appréciation des hommes comme dans l'appréciation des choses. On ne rencontre partout que détracteurs forcenés ou qu'admirateurs inintelligents, tous également disposés à faire sauter en l'air quiconque n'est pas de leur avis. Faire de l'histoire contemporaine est la plus épineuse de toutes les professions; car, outre les choses que l'on doit taire par sentiment de convenance, il y en a d'autres que l'on ne peut divulguer sans inconvénient.

Après avoir pris possession de la préfecture de police, M. Caussidière y organisa ce qu'il appelle dans ses *Mémoires* la *Garde du peuple*. « Le premier titre exigé, dit-il, pour en faire partie, était un certificat d'écrou d'ancien détenu politique ; le deuxième, un certificat de combattant de Février ; le troisième enfin, un congé et un certificat de bonne conduite, constatant que le candidat était un ancien et honorable militaire.

« Il fut entendu que tous les grades, jusqu'à celui de capitaine inclusivement, devraient être le résultat de l'élection.

« Quatre compagnies furent immédiatement créées : la *Montagnarde*, la *compagnie de Saint-Just*, la *compagnie de Février* et la *compagnie Morisset*.

« Ces quatre compagnies, d'environ six cents hommes, furent renforcées plus tard de compagnies formées dans les casernes de Tournon et des Célestins, et portées sous le nom de garde républicaine, tant à pied qu'à cheval, au chiffre de 2,700 hommes environ.

« Cette garde primitive ne reçut qu'à partir du 1er avril une solde

régulière de 2 fr. 25 c. par jour pour chaque citoyen, quel que fût son grade.

« L'uniforme fut d'abord une cravate et une ceinture rouges ; on y ajouta ensuite une blouse bleue. Je fis faire en même temps une distribution de souliers et de bottes à ceux qui étaient dans la plus grande pénurie ; et certes ce n'était pas inutile, car, durant plusieurs jours, bon nombre d'entre eux montaient la garde en sabots. Pendant six semaines, la plupart de ces braves citoyens couchèrent sur des lits de camp, ou plutôt ils étaient sur pied nuit et jour, et ne firent jamais défaut aux différents services qui leur furent imposés. Ils nommaient leurs chefs et exerçaient en général la justice entre eux. J'ajouterai que les premières semaines je n'ai pas eu une punition à infliger.

« Leur esprit d'indépendance les poussait souvent à l'indiscipline ; mais jamais cependant ils ne manquaient d'acquiescer à une chose juste.

« Jusqu'à la seconde quinzaine d'avril, il n'y eut parmi les montagnards aucune rivalité jalouse ; c'est à partir de cette époque et lorsque leur nombre se fut accru, que les suggestions de Blanqui engendrèrent quelques divisions. Nous faisions bien réellement de l'ordre avec du désordre. »

Ces suggestions de M. Blanqui dont parle M. Caussidière eurent lieu à la suite de l'envoi de montagnards aux séances de la *Société républicaine centrale*. Trop habile pour ne pas comprendre l'immense parti qu'il pouvait tirer du concours et de l'appui de ces soldats de la révolution, M. Blanqui parvint à en séduire quelques-uns par son talent et à les associer à ses projets révolutionnaires. Merveilleusement servi par les prédications emportées de son club qui fanatisaient ces hommes passionnés, il trouva sans peine parmi eux des séides. On verra plus loin les conséquences de ce contact de tous les jours des montagnards avec M. Blanqui et ses partisans.

La préfecture de police n'était pas seulement le quartier général de la *Garde du peuple*, elle était aussi le rendez-vous des chefs de cette armée invisible, irrégulière, qui s'étendait partout, qui avait des soldats aux ateliers nationaux et dans les corporations du Luxembourg, dans les clubs et dans la garde nationale où la classe ouvrière était en majorité. Toute la force matérielle de Paris, enfin, était entre les mains du parti révolutionnaire. Il avait la préfecture de police, véritable place forte située au centre de la Cité, dominant l'Hôtel-de-Ville, unissant les faubourgs, commandant les deux rives de la Seine et gouvernant la capitale par sa garnison d'hommes déterminés qui constituait alors la seule force de Paris sérieusement organisée. C'était la citadelle de la Révolution. Un seul coup de canon d'alarme, tiré de cette forteresse, aurait fait surgir des combattants de tous les pavés de la ville. Les âmes souffrantes, fouettées en tous sens, étaient tendues, vibrantes, gonflées de

désirs et prêtes à s'unir dans une nouvelle et suprême explosion.

Cette puissance du parti révolutionnaire à la préfecture de police était consolidée par l'appui de M. Ledru-Rollin, qui exerçait au ministère de l'intérieur une autorité presque dictatoriale, et par la force prodigieuse dont M. Louis Blanc disposait au Luxembourg. Le parti révolutionnaire avait aussi pour lui la force morale que donne la victoire, l'exaltation d'une première souveraineté, qui est synonyme d'agitation, l'irritation de la misère, l'enivrement produit par le triomphe, par la parole dans les clubs ou dans la presse, et par cette contagion communicative qui frappe tous les esprits, excite les faibles, surexcite les forts, exalte les enthousiastes. Le sentiment révolutionnaire, à des époques déterminées, traverse les multitudes et envahit indistinctement l'homme ardent ou paisible. C'est comme une commotion électrique qui fait éclater toutes les passions.

Contre toutes les forces morales et matérielles accumulées du parti révolutionnaire, le parti de la résistance n'avait rien, absolument rien à opposer. Il avait la majorité dans le gouvernement; mais qu'était-ce que le gouvernement? Une réunion fortuite, accidentelle, d'hommes dont la diversité d'origines, de tendances, se reflétait sans cesse dans l'antagonisme de leurs délibérations. Ce n'était pas une combinaison d'affinités, c'était un mélange de contraires jetés à l'Hôtel-de-Ville par le remous révolutionnaire et qu'une vague populaire pouvait lancer sur le pavé. Aussi la défiance était-elle extrême entre tous les membres de ce pouvoir sorti d'une révolution. Ils s'observaient réciproquement comme des ennemis, ils se faisaient surveiller par une police occulte, car la majorité redoutait les violences de la minorité, et la minorité les actes clandestins de la majorité.

Cette force morale et matérielle de la minorité épouvantait la majorité du gouvernement provisoire, car le plus léger souffle populaire suffisait pour la renverser. Mais le parti révolutionnaire se subdivisait en autant de fractions qu'il y avait de sectes, d'écoles, de doctrines et d'ambitions impatientes. De là des divisions fatales, des jalousies mesquines, des rivalités funestes. Pour renverser on était d'accord, pour réédifier on ne s'entendait plus. Chacun voulait être assuré de bénéficier du triomphe avant de livrer bataille. Toutes ces exigences inconciliables sauvèrent la puissance menacée.

La majorité conservatrice était instruite de ces profonds dissentiments qui existaient au sein du parti de la révolution, et elle les entretenait avec habileté. Quand le danger grossissait, elle faisait des concessions et prolongeait ainsi son existence. Gagner du temps fut toute sa politique. Il est vrai qu'elle mettait le temps à profit. Indépendamment des ateliers nationaux et de la garde mobile qu'elle avait organisée, le maire de Paris créa une garde républicaine à l'Hôtel-de-Ville. Puis on fit des efforts inouïs pour enlever la préfecture de police à M. Caussidière à qui le parti du *National* tenta de substituer un des siens. Dans ce but on évitait de reconnaître officiel-

lement les délégués à la police, et par mille tracasseries on espérait lasser leur patience et les amener à se démettre volontairement des fonctions qu'ils exerçaient. MM. Caussidière et Sobrier ne tombèrent pas dans le piége, et alors on leva le masque. M. Recurt fut nommé préfet de police par la majorité du gouvernement provisoire. Mais l'attitude de MM. Caussidière et Sobrier força M. Recurt à battre en retraite, et mit un terme à cette audacieuse prétention des modérés. Vaincu sur ce point, M. Garnier-Pagès, alors maire de Paris, et plus tard M. Armand Marrast, voulurent distraire la préfecture de police du ministère de l'intérieur et la placer sous leur dépendance. La mairie de Paris, par cette mesure, visait à s'attribuer l'organisation de la garde du peuple et des gardiens de Paris destinés à remplacer les ex-agents de police. On enrôlait même déjà à cet effet dans les bureaux de l'Hôtel-de-Ville, et l'on refusait de payer sur la caisse municipale les dépenses faites à la préfecture de police. Ce heurtement pouvait amener des conflits graves. M. Ledru-Rollin le fit cesser. Il exigea et obtint que la préfecture de police resterait sous la direction supérieure de son ministère, et la nomination de M. Caussidière parut dans le *Moniteur* après la journée du 17 mars. Ses attributions et celles du maire de Paris furent réglées par un décret. Quant à M. Sobrier, il donna sa démission et se retira avec quelques hommes armés rue de Rivoli, 16, dans une maison de l'ancienne liste civile qui lui fut gratuitement livrée. Là, il fonda le journal la *Commune de Paris* et conserva, sans titre officiel, une espèce de pouvoir occulte que le gouvernement provisoire sembla reconnaître en lui faisant délivrer quelques centaines de fusils. La retraite de M. Sobrier fut une chose arrangée et parfaitement entendue entre tous. Il eut, comme M. Caussidière, sa maison féodale avec une garde dévouée à sa personne. Ses archers et ses hommes d'armes étaient des montagnards. Ainsi que M. Barbès, M. Sobrier jouissait d'une modeste fortune, qu'il employait à soulager bien des misères, et après la Révolution de Février il en offrit une partie à la République afin de contribuer pour sa part à sauver la France d'une banqueroute. Combien l'imitèrent de ces opulents capitalistes, de ces privilégiés de la fortune qui le poursuivirent de leurs calomnies? En vit-on un seul venir en aide aux besoins du trésor? Ils mirent tout en usage au contraire pour prolonger la crise financière, commerciale et industrielle. La noblesse surtout se vengea de l'abolition des titres en fermant ses salons.

Peut-être le faubourg Saint-Germain et le faubourg Saint-Honoré se seraient-ils accommodés provisoirement d'une révolution qui semblait faite contre la classe moyenne, la finance, l'aristocratie industrielle et marchande; mais ils se montrèrent profondément blessés de l'atteinte portée à leurs prérogatives. Les gens titrés ne comprenaient pas l'urgence de cette satisfaction donnée à la bourgeoisie, car ce sont les classes les plus voisines de l'aristocratie qui

triomphèrent pleinement de l'abolition des titres; le peuple ne s'en souciait guère. Il était trop occupé d'autres réformes urgentes pour songer à briser ces innocents jouets d'une vanité surannée. Pour user de représailles et se venger à leur manière, les nobles, dépossédés de leurs titres, renchérirent sur le principe républicain qui supprimait les distinctions aristocratiques. « Vous voulez l'égalité, disaient-ils; eh bien! nous la voulons plus que vous-mêmes. Vous supprimez nos titres, nous supprimons notre luxe. Dès ce moment, nous renonçons à tout ce qui nous distinguait de la foule. » C'est ainsi que, d'un commun accord, l'ancienne aristocratie organisa ce qu'on pourrait appeler la conspiration de l'économie. Ceux qui ne quittèrent pas la capitale ou la France vendirent leurs voitures et leurs chevaux, renvoyèrent leurs domestiques et firent mine de vouloir renoncer à tout jamais aux privilèges de la fortune. Il y eut tout à coup une telle quantité de voitures et de chevaux à vendre, que les acquéreurs firent défaut. Cette réforme jeta sur le pavé de la capitale plus de quarante mille domestiques, et s'étendit à toutes les branches de luxe, aux parures, aux bijoux, aux riches étoffes, aux objets d'art, aux fêtes, à tout ce qui est brillant et superflu; mais les grandes résolutions prises par dépit ne tiennent pas longtemps. Les habitudes de luxe sont, comme les autres, une seconde nature qu'on ne dépouille pas aisément, et le gouvernement avait à sa disposition des moyens de répondre à ces boutades. Qu'auraient dit les conspirateurs de l'économie, si la République avait pris au sérieux leur subit amour de l'égalité absolue? N'y avait-il pas d'autres déchéances à prononcer pour arriver à cette égalité? Ne pouvait-on les frapper dans cette fortune dont ils se faisaient une arme contre le peuple, aussi bien que dans leurs titres nobiliaires? L'égalité n'a pas à souffrir de ce qu'on appelle un homme M. le duc ou M. le comte, mais bien de ce que les uns travaillent tandis que d'autres vivent dans la mollesse, de ce que des millions d'individus manquent du nécessaire tandis que d'autres jouissent du superflu. L'égalité n'admet ni monopoles ni priviléges; elle veut que l'impôt soit proportionné aux fortunes, et que certains fonctionnaires n'insultent pas, par le chiffre de leurs émoluments, les modestes travailleurs qui les paient.

Le luxe est nécessaire au commerce et à l'industrie; mais ce n'est ni le peuple qui doit l'entretenir en se résignant à en être l'instrument et la victime, ni le budget de l'Etat par l'entremise de ses pensionnaires. Malheur aux riches imprudents qui s'obstinent à ne pas comprendre ce qu'exige leur devoir aussi bien que leur intérêt en retour de la protection qui leur est accordée par les lois! Si l'avarice est un vice à toutes les époques et l'économie une vertu, il est des temps où l'avarice et l'économie sont des crimes et des fautes. Quand le peuple n'aura plus rien à manger, a dit Jean-Jacques Rousseau, il mangera le riche. Loin de proscrire le luxe et les plaisirs, la République les appelle.

La magnificence et les amusements ne sont pas incompatibles avec le gouvernement républicain, comme ont essayé de le démontrer par leur dangereuse conspiration de l'économie toutes les vanités froissées, tous les intérêts lésés par la révolution.

Dans les temps les plus reculés, on trouve des exemples de la parfaite compatibilité du luxe et de la magnificence avec des institutions républicaines. Les Républiques de la Grèce et de Rome éclipsèrent toutes les nations soumises à l'Etat monarchique. Les princes et les rois étaient leurs admirateurs fervents, leurs hôtes assidus, leurs tributaires empressés. Et de nos jours les Etats-Unis ne sont-ils pas un pays florissant où les grandes fortunes s'élèvent aisément et se dépensent de même? A Philadelphie, à New-York, à la Nouvelle-Orléans, les millionnaires vivent dans la splendeur, et le peuple américain, qui, mieux que les rois, paye libéralement ses plaisirs, donne 300,000 francs à Fanny Elssler pour ses danses d'une saison.

La suppression des titres ne fut que le prétexte de la conspiration de la noblesse, comme la crise financière fut l'excuse de tous les alarmistes, de tous les trembleurs, qui, sans avoir perdu la moindre parcelle de leur fortune dans cette crise, se mirent à pousser des plaintes, des cris de détresse pour justifier les excès d'économie dans lesquels ils tombèrent. On tira aussi un autre parti de l'événement de Février; les banquiers ruinés par les jeux de bourse, les commerçants ou industriels qui avaient fait de fausses spéculations, suspendirent leurs payements ou se déclarèrent en faillite, en ayant soin d'accuser la révolution de leur infortune! La conséquence de cette conspiration des uns, de la mauvaise foi des autres et de la peur outrée du plus grand nombre fut la ruine du commerce honnête et de l'industrie, la disparition du numéraire et la misère pour les ouvriers jetés sans travail sur le pavé. Là fut l'obstacle au rétablissement de l'ordre matériel, là fut la cause de cette agitation, de ces colères dont l'explosion favorisa les projets liberticides de ceux qui aspiraient à replacer le peuple sous leur joug.

On est même étonné aujourd'hui de la longanimité du peuple en présence des excitations, des calomnies et des outrages dont il fut l'objet. Que n'a-t-on pas dit, par exemple, sur les hommes qui avaient envahi les Tuileries et sur ceux qui s'y étaient installés? Quelques explications sont ici nécessaires. Le 24 février, au soir, M. Saint-Amant, capitaine de la première légion, fut nommé commandant des Tuileries, et chargé de sauver de la dévastation et du pillage ce foyer de tant de richesses. La foule était épaisse et bruyante dans le palais de la royauté déchue. Des combattants, des femmes, des enfants, des citoyens de tout rang et de toute condition, étaient littéralement entassés dans chaque salle. Les appartements du duc d'Orléans, au pavillon Marsan, avaient cependant été préservés de l'envahissement de la foule. M. Saint-Amant, qui avait pris pour son second M. Favre, ancien élève de l'École polytechnique, établit son quartier général



JOURNÉE DU 17 MARS
1848.

dans les appartements de la duchesse d'Orléans (1). Un commencement d'incendie fut promptement réprimé. Il y eut peu ou presque pas de pillage. A chaque velléité douteuse, il suffisait de quelques accents honnêtes pour l'étouffer. Le peuple avait promulgué son code

(1) M. Mornay a accompagné cette princesse hors de France, et nous croyons devoir reproduire les détails qu'il a publiés sur les pérégrinations de la veuve du duc d'Orléans. Nous avons raconté la scène de la Chambre des députés, la fuite de la duchesse aux Invalides. Voici comment M. Mornay, ex-conservateur satisfait, rapporte les événements qui ont suivi. Cette lettre fut destinée à rectifier un récit de M. Lamartine :

« ... A huit heures du soir, MM. d'Houdetot, d'Elchingen, Courgeon, et son précepteur M. Régnier, le conduisirent (le comte de Paris), déguisé en petite fille, à madame de Mornay. Celle-ci, pour soustraire le jeune prince aux recherches dont il pouvait être l'objet, le cacha dans une maison du voisinage, chez une personne sûre, où elle en prit soin avec ma fille, qui veilla sur lui nuit et jour. Le 26, dans la matinée, madame Anatole de Montesquiou le ramena à sa mère, à Bligny. Le pauvre enfant, pendant tout ce temps, n'avait cessé d'être bien malade.

« Sauvée de la Chambre au péril de ses jours, en passant par l'hôtel de la présidence, madame la duchesse d'Orléans s'était immédiatement rendue aux Invalides dans une voiture de place, accompagnée par deux officiers et un sapeur de la garde nationale, MM. Martinet, Lesueur et....., M. Jules de Lasteyrie et moi. Loin d'avoir hâte de quitter cet asile, où le noble caractère de M. le maréchal Molitor ne cessa de la protéger, elle ne consentit à s'en éloigner que sur les instances réitérées de ses conseillers. Je ne partageais pas plus qu'elle leur opinion désespérée; la princesse sentait trop bien qu'abandonner Paris, c'était abandonner la France.

« M. le duc de Nemours, dont l'abnégation si dévouée n'a pas été assez justement appréciée, rejoignit sa belle-sœur aux Invalides. En présence du danger, il ne pouvait se résoudre à s'en séparer. Dans l'intérêt de ses neveux, on lui fit un devoir de ce sacrifice; la générosité de ses sentiments ne pouvait résister à une telle considération : il céda.

« Ce fut alors que la princesse daigna se confier absolument à moi. Seul, je la conduisis à pied chez madame Anatole de Montesquiou, tandis que le comte de Paris suivait à quelque distance, entouré de plusieurs amis fidèles. Il était près de cinq heures du soir.

« La princesse partit aussitôt dans la voiture de M. de Montesquiou, avec le comte de Paris, M. Régnier, précepteur du prince, et moi. Mis en joue à la barrière, il fallut lancer la voiture à travers la foule et les pavés des barricades, au risque de ce qui pouvait en résulter. Nous arrivâmes à deux heures du matin à Bligny, près d'Arpajon, château appartenant à M. de Montesquiou. La princesse y séjourna jusqu'au 26; je ne la quittai que durant quelques heures pour venir à Paris prendre, sous mon nom, un passe-port qui pût servir à protéger son voyage.

« Madame la duchesse d'Orléans ne revêtit *aucun déguisement*. Elle n'avait d'autre habillement que celui qu'elle portait à la Chambre, d'autre argent que celui que ses amis purent entre eux rassembler à la hâte. Pendant la route, comme en Allemagne, jamais madame la duchesse d'Orléans ne prit le titre de comtesse de Dreux.

« La comtesse quitta Bligny le 26, à dix heures du soir, dans la petite calèche de madame de Montesquiou. Pour rejoindre le chemin du Nord, en évitant Paris, il fallut passer par Orsay, Versailles et Saint-Germain. J'avais espoir de trouver à Pontoise la ligne du chemin de fer intacte; mais déjà le pont d'Asnières était coupé, les rails enlevés, les stations brûlées jusqu'à Beaumont, la voie interceptée

en gros caractères : MORT AUX VOLEURS. Dans les premiers moments de l'invasion, quelques objets furent emportés ; mais M. Saint-Amant donna des ordres pour que chacun fût fouillé à la sortie, et cette mesure eut d'excellents résultats. Le jardin fut hermétiquement fermé jusqu'au 7 mars, et il n'eut rien à souffrir de la révolution, ni dans

jusqu'à Amiens. Il y eut donc nécessité d'arriver en poste à cette dernière ville, au milieu de difficultés et d'angoisses sans cesse renaissantes. Là seulement la princesse put faire prendre à ses enfants quelques heures de repos. La plus modeste auberge, choisie à dessein, abrita cette famille élevée dans les palais. Elle y fut reconnue, mais pas dénoncée.

« Par un hasard heureux, le service du chemin de fer recommençait le lendemain, à six heures du matin. La princesse prit le premier convoi, dans lequel se trouvait M. Antony Thouret, commissaire du gouvernement, allant à Lille, où l'attendait une ovation républicaine.

« Arrivée à Lille, la princesse dut attendre pendant plusieurs heures le convoi pour la Belgique. Mais *elle ne passa pas la nuit dans la ville ;* elle resta dans la gare sans quitter sa voiture. Elle ne vit personne ; aucune démarche de sa part, aucun indice ne peut donc autoriser à dire qu'elle eut la pensée de faire appel aux sympathies de la garnison et de ses chefs, et *de revendiquer le trône pour son fils.* Pendant le martyre d'un tel voyage, madame la duchesse d'Orléans fut admirable de résignation, de force d'âme, et constamment à la hauteur du sacrifice qu'elle s'imposait ; tout entière à sa douleur, à ses regrets, elle ne laissa échapper aucune plainte ; elle ne songea pas un instant à *tenter la guerre civile* pour reporter sur un pays qu'elle adorait le coup dont elle était si cruellement frappée.

« En attendant le départ, je fus abordé par un individu dont les regards scrutateurs me donnaient de l'inquiétude. « Soyez tranquille, me dit-il, je suis un ami ! » Fort peu rassuré par ces paroles encourageantes, je tâchais de faire bonne contenance, lorsqu'il ajouta : « Je ne vous demande pas votre secret ; soyez sur vos gardes, vous êtes observé ! »

« Les jeunes princes avaient très-faim ; la même personne m'indiqua un commissionnaire qui put nous procurer quelques aliments. Enfin, la cloche sonna, nous partîmes.

« Bientôt la frontière fut franchie. A ce moment, et pour la première fois, des larmes s'échappèrent des yeux de madame la duchesse d'Orléans ; quelques-unes, je l'avoue, coulèrent aussi des miens. La princesse me tendit la main et me dit : « Nos émotions sont bien différentes ; vous pleurez de joie de nous avoir sauvés ; moi, je pleure de douleur de quitter la France. »

« Une fois en Belgique, le voyage devenait facile. La princesse, par délicatesse, voulut éviter Bruxelles. Le 1er mars, nous étions à Cologne.

« Madame la duchesse d'Orléans avait d'abord pensé à se retirer à Dusseldorf ; mais, apprenant que la Prusse faisait des mouvements de troupes, dont la destination était inconnue, elle abandonna ce projet, et voulut fixer sa résidence dans un pays d'une neutralité plus assurée. Elle choisit Ems, où elle arriva dans la soirée du 2 mars, et s'y établit avec ses deux enfants, M. Régnier et mademoiselle Sucrow, seules personnes qui l'eussent accompagnée, avec moi, depuis Bligny.

« La triste mission à laquelle j'avais été appelé d'une manière aussi providentielle qu'inattendue était terminée. Ainsi se trouvait réalisé le fatal pressentiment de M. le duc d'Orléans, qui, le matin même de son départ pour Plombières où il conduisit en 1842 madame la duchesse d'Orléans, m'avait dit en me serrant la main : « N'est-ce pas, Mornay, vous serez l'ami du malheur ? » On sait que cet infortuné prince avait souvent des prévisions mélancoliques. Ce jour-là, je le vis pour la dernière fois !.... « MORNAY. »

ses monuments d'art, ni dans ses plantations. La République l'a reçu de la monarchie dans tout son éclat. Il hérita, au contraire, d'un arbre de plus, celui de la liberté, que fit planter M. Saint-Amant.

Pour compléter les mesures de sûreté, le commandant du palais, M. Saint-Amant, interdit complètement l'entrée et la sortie du palais sans un laissez-passer, et il défendit d'une manière absolue de rien emporter, sous quelque prétexte que ce pût être (1). Les fourgons pour le Trésor étaient la seule et unique exception à cette consigne. Le ministre de l'intérieur chargea MM. Mérimée et Léon de Laborde de faire transporter les tableaux au Louvre, et M. Chalons d'Argé fut accrédité pour les objets d'art. M. Cavé, ex-directeur des beaux-arts, eut aussi l'audace de se présenter aux Tuileries, ainsi que tous les anciens serviteurs de l'ex-famille royale, qui furent d'une importunité peu scrupuleuse.

« Le palais des Tuileries, dit M. Saint-Amant, ce vaste Eldorado où se trouvaient entassées toutes les superfluités de l'opulence, est une construction inconcevablement irrégulière à l'intérieur. Emménagé par l'égoïsme, ses distributions, qui appartiennent à divers règnes, sont un vaste labyrinthe où il faut avoir vécu longtemps pour se reconnaître et éviter les surprises ; un vieux terrier n'est pas percé de plus d'ouvertures. On croit avoir clos une localité quand toutes les portes apparentes ont été barricadées, et l'on est surpris de trouver ensuite des escaliers tortueux y donnant accès des étages inférieurs ou supérieurs ; des portes masquées par des tapisseries, et une quantité de vasistas défendus par une vitre mobile ; c'est à rêver l'impossible, si l'on ne coupe pas les grandes artères de communication. C'était là justement ce que nous ne pouvions opérer. Aussi perdions-nous constamment le fruit de nos conquêtes, et retrouvions-nous des traces infidèles, là où nous avions cru assurer notre seule domination. Par un personnel très nombreux de gardes et de valets, les anciens maîtres établissaient leur sûreté au milieu de corridors et de pièces privées de jour, où les lampes, comme sur l'autel des vestales, brûlaient sans solution de continuité.

« Ces digressions sont utiles pour bien faire comprendre combien de fois nous étions obligés de recommencer, pour être maîtres au lieu et place des occupants, et pour prévenir de nouvelles visites ; sans parler encore de nos cadenas et scellés continuellement brisés, des fausses clés restées entre les mains des anciens serviteurs, et enfin des *monseigneurs* ; dont ces lieux semblaient avoir le triste privilége.

« Dans un tourbillon semblable, où la multiplicité des yeux d'Argus et les cent bras de Briarée n'eussent pas été suffisants, j'adoptai l'ordre le plus propre à procéder avec fruit. Je m'attaquai au plus

(1) *Le Drame des Tuileries*, par le citoyen Saint-Amant, commandant du Palais, délégué par le gouvernement provisoire.

précieux. Les papiers et les livres n'étaient pas les objets les plus convoités. On brûlait pour satisfaire à un besoin de destruction. J'en fis sentir l'odieux et le danger à la fois, et j'obtins assez promptement satisfaction, jusqu'au moment où la garde nationale elle-même et les curieux d'autographes vinrent à leur tour faire des fouilles contre lesquelles il fallait organiser des rondes perpétuelles.

« Penser à rédiger des procès-verbaux réguliers eût été perdre un temps qui pouvait se bien mieux employer. Les garants que j'employai toujours, en guise de cire et de cachets, étaient les mains pures et loyales des élèves de l'École polytechnique. Personne ne les suspectera assurément ; mais il faut les avoir vus si admirablement à l'œuvre, pour apprécier tous les services qu'ils ont rendus dans cette mission de confiance, où les élèves de Saint-Cyr ont souvent rivalisé avec eux, surtout aux postes les plus périlleux. Nobles et héroïques enfants qui promettent à la patrie des générations dignes de la République, dont ils ont, à côté de leurs pères, si bien protégé le berceau ! Arracher des diamants et de l'or à des meubles à moitié fracturés, à des mains encore honnêtes qui pouvaient succomber à la tentation, à des localités encore respectées, tel était le métier qu'il fallait accélérer ; emballer ces richesses et les faire filer loin d'un théâtre sans cesse menacé, absorbaient tout nos instants et de nuit et de jour. Le samedi matin, j'expédiai un premier fourgon pour le Trésor. Fort de l'esprit public dominant et sans me laisser aller à aucune des craintes que les passions cupides inspiraient encore, je fis venir un fourgon royal, et là nous entassâmes nos coffres. Deux élèves de l'École polytechnique ou de Saint-Cyr, des gardes nationaux mêlés à des enfants du peuple en armes, ont escorté, sans une ombre de danger, tous les fourgons ostensiblement chargés de trésors et dirigés vers la caisse publique. »

Ces expéditions au ministère des finances se continuèrent chaque jour. Les précautions d'accompagnement, de l'aveu même de M. Saint-Amant, étaient une superfluité. On aurait pu envoyer les écrins à découvert par un simple garçon de bureau tout seul.

Les masses de peuple qui affluèrent au palais pour le visiter furent grandes sans doute ; mais chacun des quarante-six postes populaires qui tenaient le château fit respecter la position qu'il avait prise sous son autorité. Une déesse de la liberté trônait, la pique en main, dans l'immobilité d'une statue, sous l'ancien vestibule du roi (1). Elle avait pour piédestal un monceau de vêtements, produits des restitutions forcées.

Pour la surveillance de nuit, un service avait été institué comme dans une place forte. Des volontaires en guenilles faisaient des rondes,

(1) C'est la seule femme qui soit restée aux Tuileries, et encore les trois premiers jours seulement. Elle servait à la fois de vivandière et de déesse de la Liberté.

des patrouilles et des factions de six heures, sans guérites ni manteaux. Les blessés de Février furent installés dans la salle des Maréchaux et dans toute la partie du palais qui s'étend jusqu'au pavillon de Flore. On les traita somptueusement, et ceux qui y sont décédés ont eu des funérailles de maréchaux de France. L'heureuse idée de faire provisoirement des Tuileries des *Invalides civils*, dont M. Imbert, ancien condamné politique, fut le directeur, et M. Leroy d'Étiolles le médecin en chef, facilita l'évacuation du palais de la plupart de ses hôtes importuns. La société des nouveaux locataires s'épura peu à peu. Les consciences chancelantes s'éloignèrent à mesure que les sentiments honnêtes reprirent le dessus.

Les souterrains des Tuileries, que l'imagination et les croyances populaires étendaient à des dimensions bien autrement gigantesques que les catacombes de Rome, ont été exploités dans leurs plus secrets replis par M. Saint-Amant. Ces souterrains ne sont en réalité qu'une vaste galerie qui part du pavillon Marsan et qui va sortir sur la terrasse du bord de l'eau ; ils ne passent ni sous la rue de Rivoli, ni ne vont jusqu'à Saint-Cloud comme on essayait de le faire croire. Quant aux caves, elles n'offraient que les traces du premier passage de l'ouragan populaire : des tonneaux vides, des bouteilles brisées et des masses de conserves alimentaires que l'on avait saccagées, mais dont les débris ont assaisonné les repas des nouveaux habitants des Tuileries, peu habitués à cette gastronomie de primeurs en hiver. Les orgies, dont on a tant parlé, ne peuvent avoir trait qu'à ces conserves, car la ration journalière des gardiens populaires était des plus modestes.

Les postes, encore de 650 citoyens trois jours après les événements, étaient successivement descendus au-dessous de 300 le 6 mars (1). Pas une chemise, pas une vieille harde n'était accordée

(1) Voici du reste quels étaient la force, le nom et le nombre des postes occupés par les prétendus *brigands* des Tuileries :

Le pont tournant au bout du jardin des Tuileries. .	30	hommes.
Le guichet de l'Échelle.	44	»
La Régie.	5	»
Pavillon du comte de Paris.	10	»
Le théâtre.	22	»
N° 8, entre le théâtre et l'horloge.	26	»
N° 8 bis, à côté du n° 8.	14	»
Pavillon de l'horloge, — droite.	8	»
Id. — gauche.	10	»
Appartements du duc de Saxe-Cobourg.	12	»
Id. de la princesse Clémentine (grand D).	8	»
Pavillon de la reine (grand C).	10	»
Salon de stuc.	25	»
Salon des aides de camp (la *Fraternité*).	36	»
Appartements de madame Adélaïde.	15	»
État-major de M. Saint-Amant.	6	»
Total.	281	hommes.

à ceux qui sortaient. Il y eut presque inhumanité à laisser partir sans souliers et avec une blouse déchirée de braves gens qui avaient achevé d'user leurs haillons au service du pays; mais M. Saint-Amant fut impitoyable sur le principe; il ne donna ni un centime ni une loque à de pauvres diables qui ne savaient pas où aller vivre ni comment se vêtir. On les a calomniés, néanmoins, et cela à l'éternelle honte des calomniateurs. Ces 281 hommes, de caractères plus ou moins déterminés et difficiles à manier, étaient cependant de braves gens et des gens braves, de vrais combattants. Les hommes les plus aptes à reconnaître ceux qui ont eu des démêlés avec la justice les passèrent en revue plusieurs fois, et n'en ont pas trouvé parmi eux; pas un n'avait eu une affaire honteuse. Ceci est un fait, et doit être bien établi; car c'est capital après tout ce qu'on a dit de ce peuple soldat.

A une heure après midi, le 6 mars, M. Caussidière envoya cent hommes de sa garde et un officier pour prendre le service des Tuileries. Saisi à l'improviste par cette sommation, M. Saint-Amant fut effrayé. Les soldats de la Préfecture avaient ordre de se rendre maîtres de la place par la force en cas de résistance. Un conflit était à craindre et pouvait avoir les plus graves conséquences. M. Saint-Amant fit demander des ordres précis au gouvernement provisoire à qui il fit part de ses appréhensions. A la nouvelle d'une invasion de soldats de la Préfecture, la fermentation devint terrible aux Tuileries. Les armes furent chargées. A l'extérieur on battait la charge. Le général Courtais arriva avec son état-major, et essaya de faire de la conciliation. Enfin, les soldats de la Préfecture entrèrent dans la cour, se rangèrent en bataille en face d'hommes frémissants, et on attendit les ordres de l'Hôtel-de-Ville. MM. Ledru-Rollin, Arago, Marie, Crémieux, Marrast, Pagnerre et une foule de secrétaires arrivèrent. On détrompa les gardiens du palais sur les intentions du gouvernement à leur égard, et on leur promit qu'ils ne sortiraient que le lendemain avec tous les honneurs de la guerre, en braves et dignes citoyens qu'ils étaient. La troupe de la Préfecture se retira. On pouvait croire tout fini, lorsque vers la tombée de la nuit des rassemblements nombreux, grossissant de moment en moment, se formèrent aux abords du guichet de l'échelle, dans la rue de Rivoli. Ils étaient en partie composés de bourgeois murmurant contre les enfants du peuple encore de garde aux Tuileries. On répétait des bruits absurdes: que ces citoyens s'imposaient violemment; qu'ils faisaient des orgies avec des femmes; que, chargés de rapines, ils ne voulaient pas être fouillés en sortant; qu'ils demandaient des sommes considérables pour rendre le palais, et cent autres calomnies de cette nature. Le commandant du palais dut encore parer à ce nouvel épisode, lui qui le matin déjà avait été l'objet de soupçons graves (1). Il harangua la foule, et parvint à la persuader que de secrets instigateurs

(1) M. François Arago a sauvé la vie à M. Saint-Amant en dissipant les bruits de trahison répandus contre lui parmi les hommes qu'il commandait.

l'abusaient. Les gardiens du palais étaient navrés de douleur. Se voir ainsi méconnus par leurs frères, par une population mal informée, en butte à l'animadversion publique, leur brisait l'âme; et ces intrépides du matin, vrais lions qui auraient péri jusqu'au dernier pour repousser une injuste agression, étaient comme anéantis sous cette nouvelle atteinte, toute morale.

Le matin du 7 mars, jour du mardi gras, une foule assez nombreuse se pressait sur le Carrousel et dans la rue de Rivoli pour la sortie de la garnison des Tuileries. Le général Courtais vint en passer la revue. Il fit désarmer tous les fusils, et cette troupe, habillée si bizarrement, semblait au défilé avoir pris sa part des déguisements du jour. Mais, en voyant la véritable misère des costumes, et à la tristesse empreinte sur tous ces traits souffreteux et fatigués, on ne pouvait persévérer à les accuser d'avoir fait fortune aux Tuileries et d'y avoir passé leurs jours dans la joie et la bombance. Aussi les dispositions de la population parisienne se modifièrent-elles singulièrement. Ils arrivèrent, sans accidents autres que quelques injures, sous la conduite du général Courtais, à l'Hôtel-de-Ville, où le gouvernement provisoire, pour les mettre à même de pourvoir à leurs plus pressants besoins, leur fit distribuer cinq cents francs, c'est-à-dire à peine trois francs pour chacun de ces hommes qui, pour la plupart, ne savaient pas comment ils vivraient le lendemain. Il est vrai qu'on leur promit d'avoir soin d'eux et de les récompenser plus tard!... Que de promesses ne fit-on pas aussi aux blessés et combattants de Février! Et comment les a-t-on tenues?...

Dans cette même journée du 7 mars, le jardin des Tuileries fut rendu au public et les surveillants du château reprirent leur service avec le costume bleu de ciel du gouvernement déchu.

En résumé, on n'a eu à déplorer aux Tuileries la perte d'aucun objet d'art, en tableaux ou statues de grande valeur. Des fantaisies seules ont été brisées ou dérobées dans les premières heures de l'invasion. Neuf fourgons d'objets précieux furent expédiés au Trésor. C'était un pêle-mêle appartenant un peu à tous les habitants du château. Tout ce qui appartenait au roi, aux princes et princesses en billets de Banque, or et bijoux, a été sauvé aux neuf dixièmes au moins. La plupart des objets volés furent retrouvés soit par la police, soit par des restitutions volontaires. Les papiers ont été une grande affaire. M. *Pontécoulant* fut accrédité par M. F. Arago pour en faire la recherche et la classification.

L'intérêt qu'inspiraient ces papiers est prodigieux. Tout le monde en voulait : celui-ci pour enrichir ses collections autographiques, celui-là pour les livrer à la spéculation des Revues, d'autres pour les remettre à l'ex-famille royale qui fit faire d'infructueuses tentatives de toute nature.

Les légitimistes désiraient ardemment rentrer dans le dossier de la duchesse de Berry, scellé dans les murailles. Plusieurs tremblaient

qu'au bureau des *secours*, distribuant jusqu'à deux millions par an, on ne trouvât le tarif de leurs consciences, le secret de leur dévouement dynastique. Il y a à ce sujet, dit-on, des choses étourdissantes. Les républicains du pouvoir, s'ils l'eussent voulu, auraient pu compromettre bien des personnages dont l'arrogance aujourd'hui n'égale que leur frayeur d'alors. Toutes les communications ont été refusées et les secrets intimes de l'ex-famille royale dignement respectés. On mit le tout dans des caisses sous scellés, et ces nouvelles boîtes de Pandore sont déposées aux archives de l'État.

Deux portefeuilles de Louis-Philippe furent trouvés le 9 mars dans une cachette, derrière le cabinet des secrétaires. Ils avaient été signalés au gouvernement provisoire qui chargea le procureur général de s'en emparer. Il avait une indication tellement précise, qu'il arriva droit à ce dépôt, dont nul aux Tuileries n'avait pu soupçonner l'existence(1). Que d'émissaires furent envoyés, cependant, pour les enlever au moins en partie et successivement! M. Saint-Amant, dans une tournée, trouva un de ces furets monarchiques tout bardé sous ses habits d'autographes de Louis-Philippe. Envoyé au parquet, il fut mis en liberté sur promesse de se représenter; mais il oublia de tenir sa promesse, comme tant d'autres!... Qui le croirait? certains membres du gouvernement provisoire donnèrent à des ex-employés de Louis-Philippe des autorisations spéciales pour rechercher et classer les papiers des Tuileries!... Heureusement la présence obligée d'un élève de l'École polytechnique à ce travail empêcha bien des détournements et contraria beaucoup de monde.

Le gouvernement provisoire a décrété la jonction du Louvre et des Tuileries, sous le nom de *Palais du Peuple*. Le titre est nouveau, si l'acte ne l'est pas. Le projet remonte à Henri IV, et il est peu de gouvernements, depuis deux siècles et demi, qui n'aient cherché à réaliser ce merveilleux projet. La question de fonds a toujours été l'obstacle. Cependant tout le monde a fait un petit morceau : sous Louis XIII, ou pour mieux dire sous Richelieu, la galerie du bord de l'eau a été prolongée, et le gros pavillon de l'Horloge a été bâti au centre de la grande cour du Louvre ; Anne d'Autriche et Louis XIV firent élever la façade qui regarde le collége Mazarin et la fameuse Colonnade du Louvre ; à Louis XV on doit les vestibules du Pont-des-Arts et de la rue du Coq, et son infortuné successeur fit déblayer la cour du Palais des maisons, bâties sans règle ni mesure, qui la remplissaient.

C'est Napoléon qui tira véritablement le Louvre de ses décombres, en exclut tous les habitants des logements qu'ils y occupaient de temps immémorial, y fonda le musée de sculpture et consacra les différentes parties de ce magnifique palais à des destinations artistiques ou princières. Mais quant à la question de jonction, il n'inclinait pas à élever des constructions intermédiaires pour sauver le défaut de

(1) Quelques-uns des renseignements trouvés dans ces portefeuilles ont été publiés dans la *Revue rétrospective*.

parallélogramme : — « Rien n'est beau que ce qui est grand, disait-il ; l'immensité et l'étendue peuvent faire disparaître bien des défauts. »

Contrairement à ses habitudes, l'empereur voulut consulter l'opinion publique ; les journaux, les savants s'emparèrent du sujet. On fit des plans, des modèles ; des concours furent ouverts. Bref, après avoir perdu beaucoup de temps, la galerie transversale fut adoptée ; on vota le crédit, l'on allait mettre la main à l'œuvre, lorsque les malheurs de l'Empire vinrent tout arrêter. Un des remords de Napoléon, sur le rocher de Sainte-Hélène, fut de n'avoir pas réuni le Louvre et les Tuileries.

Louis XVIII et Charles X ne se sont guère préoccupés de ce vaste projet : il était au-dessus de leur taille ; quelques appropriations personnelles ont été seulement apportées par eux aux deux palais.

Louis-Philippe a bien désiré la jonction ; mais il voulait que les fonds destinés à ce travail lui fussent remis, pour opérer d'après ses fantaisies avec ses architectes de prédilection. Les Chambres et la Ville n'y ont pas consenti, et, par suite, les quartiers du Louvre et des Tuileries avaient un aspect si misérable, qu'on en rougissait de honte devant les étrangers. On s'en imputait réciproquement la faute, mais elle venait autant de l'opiniâtreté du roi que de la parcimonie des députés.

Les Tuileries étaient libres, la capitale avait à peu près repris sa physionomie accoutumée ; mais la conspiration de l'économie accroissait la misère des commerçants, industriels et ouvriers. On se préoccupa de faire revivre le luxe et les plaisirs.

A défaut des fêtes particulières, le gouvernement provisoire organisa des fêtes publiques. Les femmes des membres du pouvoir, devenues dames de charité, furent les patronnesses de ces fêtes. On chanta et on dansa pour les ouvriers sans ouvrage, pour les blessés de Février, pour les orphelins, pour les crèches, en un mot pour toutes les infortunes.

Aux noms des dames patronnesses en titre, les programmes de ces solennités philanthropiques ajoutaient : Et les *dames* des officiers *supérieurs*. On faisait donc une distinction entre elles et les *dames* des officiers *inférieurs*. Ces programmes émanant de la mairie de Paris disaient encore : MM. les officiers sont invités à venir en uniforme. Pourquoi la même invitation n'était-elle pas faite aux simples soldats de la garde nationale? Déjà, dans les plus petites choses comme dans les grandes, on laissait percer le bout de l'oreille aristocratique, et cela, après avoir aboli les distinctions de castes.

Le produit de ces fêtes servit à soulager quelques souffrances ; mais le peuple n'entendait pas que la révolution aboutît à des œuvres de charité. Il voulait qu'on trouvât mieux à faire pour lui que des aumônes, voire même que des ateliers nationaux, autre aumône déguisée ; et, dans ce but, des députations de corps d'état se rendaient

chaque jour, soit à l'Hôtel-de-Ville, soit au Luxembourg. Outre ces députations qui sillonnaient la capitale drapeau et tambour en tête en chantant, chaque réunion de citoyens à un titre quelconque allait offrir son adhésion et son concours au gouvernement provisoire.

Puis vinrent les réclamations, les demandes, les protestations, les généreuses offrandes des prolétaires qui prélevaient sur leur salaire le denier d'airain devant servir aux premiers fondements de la République : le riche cachait son or, le pauvre donnait sa dernière obole ! Les délégués succédaient aux délégués sans interruption ; tout y passa : corps constitués, magistrature, barreau, université, gens de lettres, artistes, écoles militaires ou civiles, clergé, armée, marine, garde nationale, propriétaires, rentiers, notaires, avoués, huissiers, banquiers, agents de change, négociants, fabricants, ouvriers ; tout ce qui représentait une idée, un symbole, un principe, un monopole, un privilége, un intérêt, un souvenir, une force, une gloire, une souffrance, se présenta alternativement devant le gouvernement provisoire, sans préjudice des solliciteurs de l'ancien régime qui y pullulaient. C'était la confusion des hommes, des choses et des langues dans les salons de l'Hôtel-de-Ville. On y voyait des ex-détenus politiques, des vétérans de la prise de la Bastille, des décorés de Juillet, des blessés ou combattants de Février, des réfugiés de toutes les nations et de toutes les catégories, des citoyens de tous les rangs, de tous les états, de tous les départements. Pendant deux mois ce fut une procession continuelle et un déluge de harangues. Quand la députation avait quelque importance, c'est-à-dire une signification politique, M. Lamartine la recevait et étourdissait les malheureux délégués de phrases enthousiastes dont la source était inépuisable en lui. Il en avait pour tous les goûts, pour toutes les natures, pour toutes les intelligences ; il ressemblait assez à ces empiriques qui ont des remèdes pour tous les maux. Poëte, il avait tout chanté ; orateur, il voulut tout haranguer. C'était à rougir de honte ou à sourire de pitié; et chacun de ses *speech* se terminait invariablement, comme les feux d'artifice, par ce qu'on appelle vulgairement le bouquet : il avait des spasmes et des gestes tragiques en félicitant le noble peuple, le grand peuple, le magnanime souverain dont il était heureux et fier d'être l'humble serviteur et le représentant.

En l'absence de M. Lamartine, les députations étaient reçues par M. Marrast ou par MM. E. Adam, Buchez, Recurt, Barthélemy Saint-Hilaire, Pagnerre, lorsqu'elles étaient moins considérables. Ces grands flatteurs exploitaient à tour de rôle le champ immense de la parole pour apaiser le peuple. Ils l'exaltèrent en attendant qu'ils pussent le jeter dans les cachots ou sur les pontons. Ces déclamations avaient toutes le même caractère : l'hypocrisie ! On flattait par des paroles, on résistait par des actes. Il y aurait eu quelque dignité à déclarer telle demande inadmissible, à la repous-

ser, mais on manquait de courage et on trompait le peuple en le berçant d'espérances qu'on était fermement décidé à ne pas réaliser.

La Société des gens de lettres avait arrêté qu'elle présenterait l'adresse suivante au gouvernement provisoire :

« La Société des gens de lettres vient offrir son concours dévoué au gouvernement provisoire, en lui exprimant les sympathies et les espérances de la littérature contemporaine.

« Les gouvernements qui se sont succédé depuis soixante ans ont presque toujours oublié ou dédaigné l'utile et éclatante autorité des lettres françaises ; la République, qui implique la protection de tous les droits, la sauvegarde de tous les intérêts, la rémunération de tous les travaux, la récompense de tous les services, la glorification de tous les talents, se souviendra du dévouement et de la grandeur de la France littéraire.

« La littérature, c'est le travail des cœurs et de l'esprit, c'est le combat pacifique des sentiments, des idées ; nous sommes en même temps des travailleurs et des soldats ; la République adoptera tous ceux qui travaillent et qui combattent pour la patrie.

« Nous prions le gouvernement provisoire, qui compte parmi ses membres des journalistes, des historiens, des savants et des poètes, de recevoir l'adhésion des artisans de l'intelligence, des ouvriers de la pensée. »

Mais, dans une réunion qui eut lieu au foyer de l'Opéra, la Société, avant de partir pour l'Hôtel-de-Ville, décida qu'elle se bornerait à offrir adhésion et concours au gouvernement provisoire de la République française, et M. Félix Pyat fut chargé de porter la parole. MM. Marrast, Garnier-Pagès et Pagnerre reçurent les membres de la Société, et M. Marrast, l'un des chefs de cette école abstraite et exclusive du *National*, si hostile à la jeune littérature, répondit que le gouvernement saurait noblement réparer, envers les lettres françaises, le coupable oubli de la monarchie, et il engagea la Société à prendre le titre de Société *républicaine* des Gens de Lettres. Un mois après ces solennelles promesses de M. Marrast, quelques-uns des hommes de talent qu'il avait glorifiés étaient réduits à piocher la terre au Champ-de-Mars. Faut-il s'en étonner? M. Carnot, écrivain du *National*, était ministre de l'instruction publique, et M. Génin, autre écrivain du *National*, était chef de la division des lettres à ce ministère. La littérature ayant été tout à coup tuée par la politique, il arriva que les écrivains sans fortune furent dans l'impossibilité de vivre du produit de leur intelligence; plusieurs manquèrent de pain ; mais en revanche les écrivains du *National* occupaient tous les hauts emplois, touchaient de forts appointements, et leurs garçons de bureau mêmes étaient pourvus de sinécures. C'était le cas de dire : Aimez-vous le *National?* on en a mis partout. On ne sait ce qu'on doit le plus flétrir, de l'odieux égoïsme des faux puritains du journal radical, ou du cynique empressement qu'ils

mirent à s'emparer de toutes les positions. Ils sont tombés platement, écrasés sous le poids de leurs fautes, et leur chute honteuse doit servir de haut enseignement. Frappés de réprobation par tous les partis, méprisés par le peuple qu'ils ont trahi, dédaignés par la bourgeoisie qu'ils ont servie pour s'en faire un point d'appui, ils furent expulsés de la scène politique où ils étalèrent de si tristes plaies. Ils restèrent sourds à la voix du peuple à l'heure de leur puissance. A son tour le peuple se montre impitoyable envers eux, et c'est justice.

L'histoire de toutes les requêtes si nombreuses et si diverses qui se succédèrent à l'Hôtel-de-Ville, présentées par des troupes de pétitionnaires, d'adhérents ou de solliciteurs, ne serait pas la moins caractéristique de cette époque de combustion. Le peuple y porta ses exigences, et cela se conçoit, après une révolution faite par lui et pour lui. Quoi de plus naturel par exemple que les femmes aient réclamé leur part de liberté et une plus équitable distribution de labeur et de récompense ! N'est-il pas temps que dans notre état social les femmes et les filles du peuple cessent d'être assujéties à de pénibles travaux presque sans compensation? L'avènement d'un gouvernement républicain n'impliquait-il pas la protection des êtres faibles et opprimés ? La femme doit-elle être éternellement condamnée à avoir à opter entre la prostitution et la misère? Tant qu'une équitable répartition du salaire ne s'étendra pas à toutes les professions et à toutes les industries exercées par les femmes du peuple, la société aura un cancer au cœur. Cette grave question qui touche de si près à la moralité du peuple, dont la solution importe à l'honneur des familles, fut à peine effleurée par le gouvernement provisoire, et aujourd'hui, où sous prétexte de défendre l'ordre social menacé on traque le prolétaire, qui donc de ces farouches défenseurs de la famille songe à empêcher que la misère continue à être la pourvoyeuse de la prostitution? Quand on veut sincèrement l'ordre dans une société, il faut commencer par faire disparaître toutes les causes de désordre.

Les rares décrets du gouvernement provisoire qui résolvaient des questions morales furent abrogés par l'Assemblée nationale. Tel est le sort que subit le décret relatif à l'abolition de la contrainte par corps. De vives et nombreuses réclamations s'élevaient contre cette pénalité, un des derniers vestiges des temps barbares. Inhumaine, monstrueuse et le plus souvent inutile, la contrainte par corps, profitable seulement aux usuriers, était une anomalie dans notre législation et devait disparaître de nos codes. Le gouvernement provisoire prit à cet égard une généreuse initiative, et l'on vit aussitôt les gardes du commerce réclamer contre une mesure qui répondait au cri de la conscience publique. C'était pousser loin l'audace et le cynisme. MM. les gardes du commerce se trouvaient lésés et demandaient une indemnité, une réparation. Une indemnité, parce qu'on leur ôtait le droit d'attenter à la liberté des citoyens malheureux !

une réparation, parce qu'on les privait du droit de faire le désespoir des familles! Il est probable que si la peine de mort eût été complètement abolie, le bourreau serait allé à l'Hôtel-de-Ville demander une indemnité à la République.

Eh bien, le croirait-on? M. Lamartine, dans sa réponse aux gardes du commerce, n'eut pas le courage de flétrir leurs odieuses prétentions. Tel était son besoin de flatter, qu'il oublia qu'un homme d'intelligence et de cœur ne doit jamais transiger avec les sentiments injustes et pervers, mais les réprouver avec énergie et se montrer impitoyable.

Les révolutions ont cela de remarquable qu'elles montrent la nature humaine dans son beau et dans son laid, avec ce qu'elle a de noble et de vil, de bon et de méchant. Le bien et le mal, l'amour et la haine, la perfection et la difformité, se produisent librement.

Le peuple étalait ses misères à l'Hôtel-de-Ville, et les ambitieux, les intrigants leur vénalité. Les détenus politiques de la démocratie récemment libérés y coudoyaient leurs anciens juges, les blessés de Février ceux qui les avaient mitraillés. A peine sortie de son berceau, la République avait saisi le faisceau des licteurs pour en enlever la hache, et les consciences troublées s'étaient vite rassurées. Les cadavres des martyrs de la liberté gisaient encore dans la salle Saint-Jean, que de toutes parts les oiseaux de proie s'abattaient sur le champ de bataille, après la victoire bien entendu. La convoitise fut immense dans les hautes sphères. Le prince Louis Bonaparte ne fut pas des derniers à accourir. A la première nouvelle de la chute de Louis-Philippe, il avait quitté Londres pour se rendre à Paris où il écrivit le 28 février au gouvernement provisoire :

« Le peuple de Paris ayant détruit, par son héroïsme, les derniers vestiges de l'invasion étrangère, j'accours de l'exil *pour me ranger sous le drapeau de la République* qu'on vient de proclamer.

« *Sans autre ambition que celle de servir mon pays*, je viens annoncer mon arrivée aux membres du gouvernement provisoire et les assurer de mon dévouement à la cause qu'ils représentent, comme de ma sympathie pour leurs personnes.

« Recevez, messieurs, l'assurance de ces sentiments.

« Napoléon-Louis Bonaparte. »

Les autres membres de la famille Bonaparte avaient déjà envoyé leur adhésion à l'Hôtel-de-Ville. Dès le 26 février, l'ex-roi Jérôme écrivait aux membres du gouvernement provisoire :

« La nation vient de déchirer les traités de 1815. Le vieux soldat de Waterloo, le dernier frère de Napoléon, rentre dès ce moment au sein de la grande famille.

« *Le temps des dynasties est passé pour la France !*

« La loi de proscription qui me frappait est tombée avec le dernier des Bourbons. Je demande que le gouvernement de la Répu-

blique prenne un arrêté qui déclare que ma proscription était une injure à la France, et a disparu avec tout ce qui nous a été imposé par l'étranger.

« Recevez, messieurs les membres du gouvernement provisoire de la République, l'expression de mon respect et de mon dévouement.

« JÉROME BONAPARTE. »

A son exemple, son fils avait adressé la lettre suivante :

« Au moment même de la victoire du peuple, je me suis rendu à l'Hôtel-de-Ville. Le devoir de tout bon citoyen est de se réunir autour du gouvernement provisoire de la République, et je tiens à être un des premiers à le faire, heureux si mon patriotisme peut être utilement employé.

« NAPOLÉON BONAPARTE. »

Et enfin le fils de Lucien, employant une forme plus tranchée, s'était hâté de protester en ces termes de son profond dévouement à la République :

« Fils de Lucien Bonaparte, nourri de ses opinions républicaines, idolâtre, comme lui, de la grandeur et du bonheur de la France, j'accours, enfant de la patrie, me mettre à la disposition *des éminents citoyens qui forment le gouvernement provisoire*. Le sentiment qui me domine, c'est un patriotique enthousiasme, et *la conviction que la prospérité et l'avenir de la République ont été résolus le jour où le peuple vous a mis à sa tête*. Comme mon père, qui n'a jamais trahi son serment, j'engage le mien entre vos mains à la République française.

« Recevez, messieurs, cet acte d'une profonde sympathie et d'un dévouement qui ne demande que d'être mis à l'épreuve.

« PIERRE-NAPOLÉON BONAPARTE. »

Ces lettres, oubliées sans nul doute par ceux qui les ont écrites, l'histoire les recueille, non pour leur importance, mais pour que le peuple apprenne une fois de plus à apprécier la valeur des promesses, des solennels engagements, des phrases patriotiques de tous les rejetons des dynasties déchues. Il est temps que le peuple cesse d'être la victime de ce charlatanisme princier, auquel il s'est toujours laissé prendre avec une naïve crédulité qui ressemble quelque peu à de la niaiserie. Quand M. Louis Bonaparte écrivait qu'il n'avait d'autre ambition que celle de *servir son pays*, cela voulait tout simplement dire qu'il aspirait à le *gouverner*. *Servir* son pays, en langage dynastique, a toujours signifié *gouverner*, de même que faire le bonheur de la nation, respecter toutes les libertés, contribuer à la gloire de la France, et autres tirades redondantes, peuvent se traduire par oppression, asservissement du peuple. Toutes les pages de notre histoire sont hérissées de ces promesses princières aussitôt violées que faites. Mais le peuple tient de la femme par son organisation.

Malgré des déceptions sans nombre, il reste toujours accessible à la séduction, et la grossièreté des moyens que l'on emploie avec succès pour le tromper est vraiment humiliante pour son amour-propre. La tactique de ceux qui l'abusent est invariablement la même dans tous les temps : spéculer sur sa bonne foi en promettant tout ce qu'ils savent ne pouvoir ni ne vouloir tenir, voilà toute leur science. Que leur importe d'être parjures lorsqu'ils tiennent le pouvoir ! N'ont-ils pas des gendarmes pour répondre aux téméraires qui s'avisent de trouver mauvais qu'ils renient leurs serments?

Pour purger la terre de tous les prétendants, de tous les ambitieux qui aspirent à l'honneur de gouverner une nation, le moyen est simple et facile : il faut les ramener, les soumettre au principe de l'égalité. Dans un Etat démocratique, tous les talents peuvent se produire, toutes les positions sont accessibles au génie. Eh bien, que ces talents, que ces génies se révèlent, et alors le peuple pourra confier ses destinées aux plus dignes, à ceux qui lui auront donné des garanties d'un patriotisme sincère, et d'une éclatante, d'une incontestable supériorité. Mais quoi ! sous un régime électif on ose invoquer des noms comme preuves de capacité, comme titres à l'estime, aux suffrages d'un grand peuple ! N'est-ce pas une outrecuidante dérision? En République on s'appuie sur des précédents monarchiques! L'audace est grande, sans doute, mais la niaiserie du peuple est plus grande encore de tolérer une pareille insulte aux institutions qu'il s'est données.

Il y a place en France pour tous les citoyens qui veulent la servir. Après juillet 1830 comme après février 1848, les plus vaillants enfants de cette terre de bravoure se sont groupés à l'ombre de son drapeau pour voler aux frontières que l'on croyait menacées. Ils n'ont pas fait dire à l'Hôtel-de-Ville et publier dans tous les journaux qu'ils n'avaient *d'autre ambition que celle de servir leur pays ;* ils l'ont prouvé. Pourquoi les neveux de l'empereur n'ont-ils pas agi de même ? Avant de s'emparer des destinées de la République, Napoléon avait prouvé son courage et son génie. Il en devint l'arbitre, mais après l'avoir couverte de gloire.

Le gouvernement provisoire ne crut pas le moment opportun pour tolérer le séjour en France de M. Louis Bonaparte. Les tentatives de révolte qu'il avait faites à Strasbourg et à Boulogne en cherchant à éveiller des sympathies mortes au cœur de la nation, et ses prétentions monarchiques, qui n'étaient un mystère pour personne, firent concevoir des doutes sur les causes de son empressement à se rendre à Paris. On l'invita à quitter provisoirement la France, et il retourna en Angleterre en exprimant tous ses regrets, avec une amertume mal déguisée, d'avoir pensé « qu'après trente-trois années d'exil et de persécution il avait acquis le droit de retrouver un foyer sur le sol de la patrie. » Il s'éloigna *momentanément*, selon ses expressions, et plus tard, lorsqu'il fut devenu président de la République, il priva un

de ses cousins de ce droit qu'il s'étonnait de n'avoir pas acquis par l'héroïsme du peuple. Par ses ordres, M. Charles Bonaparte, fils de Lucien, coupable de fidélité à sa foi républicaine, fut reconduit hors de France sous l'escorte de la gendarmerie.

La loi de proscription concernant la famille Bonaparte, abrogée par la magnanimité du peuple et remise en vigueur par celui-là même qui s'était plaint de ses rigueurs, c'est un de ces faits qui portent avec eux leur flétrissure. Le gouvernement provisoire avait usé de son droit en interdisant au milieu de la tourmente révolutionnaire le séjour de la France à M. Louis Bonaparte. Ses antécédents commandaient cette prudence, inutile toutefois, car le peuple de Paris se souciait peu des prétentions napoléoniennes. Quoique légale, cette mesure du gouvernement populaire n'eut ni le ton d'une menace, ni la forme d'une injonction; ce fut une invitation faite avec convenance, avec de grands égards. Mais conçoit-on un neveu de l'empereur proscrivant un autre neveu de l'empereur, faisant traîner en exil son propre cousin germain par la police! Il n'y a que les princes pour commettre de pareilles monstruosités.

La présence à Paris de M. Louis Bonaparte le lendemain de la révolution ne pouvait être un sujet d'inquiétude ni d'embarras pour la démocratie; la République n'avait rien à redouter des tentatives monarchiques qui auraient pu être faites. Le peuple ne voulait restaurer aucun passé, car quelques articles publiés par le journal la *Presse*, où on crut remarquer des allusions à la régence, provoquèrent des colères alarmantes pour la sécurité publique. L'irritation se manifesta violente contre M. E. Girardin. Des rassemblements tumultueux se formèrent rue Montmartre, et dans les premiers moments d'exaspération on ne parla de rien moins que de briser les presses du journal ou de provoquer l'arrestation de M. E. Girardin comme coupable de trahison envers la République. Avec une logique et une clairvoyance perfides, il faisait une guerre violente, implacable à la Révolution. Il attaquait la République dans les traîtres ou les incapables qui la gouvernaient, et la rendait responsable des fautes ou des trahisons de ces hommes. De là ces attroupements dangereux que les paroles conciliantes du général Courtais, de M. Ledru-Rollin et des républicains dissipèrent. Ils se portèrent eux-mêmes dans les bureaux de la *Presse*, pour défendre la propriété et la liberté de la presse menacées dans la personne de M. E. Girardin. Les vrais républicains exhortèrent le peuple à donner l'exemple d'un respect profond pour toutes les libertés, et, grâce à leur énergie, la liberté de la presse, qui pouvait périr dans cette épreuve, en sortit triomphante. Le lendemain les journaux républicains publièrent la proclamation suivante :

« La République a proclamé la liberté illimitée de la presse.

« Sous l'autorité de ce principe, toutes les opinions peuvent et doivent se manifester.

« Porter atteinte à la liberté de la presse c'est donc méconnaître le véritable esprit des institutions démocratiques.

« C'est imiter la monarchie, c'est manquer au devoir d'un républicain.

« La République ne redoute pas les attaques, même les moins fondées ; la discussion en fera justice.

« Citoyens, pas de violences contre les personnes ou contre les choses.

« Ne donnez pas cette joie à nos ennemis, de dire que le gouvernement redoute un journal.

« Songez-y bien, peut-être parmi vous se cachent quelques hommes intéressés à semer le désordre, à flétrir notre grande et pure révolution.

« Ecoutez notre voix ; elle n'est pas suspecte : au nom de notre sainte cause, nous demandons la liberté pour tous. »

Quinze mois après ces événements, le 13 juin 1849, des bureaux et imprimeries de journaux furent envahis, des presses brisées, des caractères dispersés, des écrivains et des ouvriers démocrates arrêtés, des femmes et des enfants maltraités.

Les journaux et les citoyens victimes de cette sauvage agression étaient républicains, ceux mêmes qui avaient protesté en mars 1848 contre toute atteinte portée à la propriété et à la liberté de la presse.

Les auteurs des violences commises contre les personnes, des atteintes portées à la propriété, étaient des citoyens chargés du maintien de l'ordre, des gardes nationaux de la première légion !... Ces prétendus défenseurs de la propriété saccagèrent des imprimeries, brisèrent des presses, insultèrent des femmes, se répandirent en invectives contre ceux qui, quinze mois auparavant, avaient préservé de tout désastre l'imprimerie du journal de M. Girardin.



CHAPITRE XII.

CONVOCATION DES ASSEMBLÉES ÉLECTORALES. — DU SUFFRAGE UNIVERSEL. — APOSTASIES DE MM. MONTALEMBERT, LAROCHEJAQUELEIN, FALLOUX, DENJOY, LÉON FAUCHER. — CIRCULAIRE SUR LES POUVOIRS DES COMMISSAIRES. — ÉMEUTE DES BONNETS A POIL. — PROCLAMATION DU GOUVERNEMENT PROVISOIRE.

Un gouvernement provisoire divisé, un peuple déchaîné et victorieux demandant qu'on prît des mesures pour assurer son affranchissement absolu, une armée à réorganiser, un crédit éteint à relever, la misère à prévenir, la guerre à prévoir, l'industrie et le commerce à sauver, chaos dans les faits comme dans les idées, anarchie en haut comme en bas, voilà au milieu de quelle situation parut, le 5 mars, le décret de convocation des assemblées électorales pour le 9 avril et fixant la réunion de l'Assemblée nationale au 20 avril. Le gouvernement provisoire adopta pour principes généraux : que l'Assemblée nationale décrèterait la constitution; que l'élection aurait pour base la population; que les représentants du peuple seraient au nombre de neuf cents; que le suffrage serait direct, universel et sans aucune condition de cens; que tous les Français âgés de vingt-un ans seraient électeurs et éligibles à vingt-cinq ans; que le scrutin serait secret et que tous les électeurs voteraient au chef-lieu de leur canton par scrutin de liste; que chaque bulletin contiendrait autant de noms qu'il y aurait de représentants à élire dans le département; que le dépouillement des suffrages se ferait au chef-lieu de canton, et le recensement au département; que nul ne pourrait être nommé représentant du peuple s'il ne réunissait deux mille suffrages.

Une indemnité de 25 fr. par jour fut allouée à chaque représentant du peuple pendant toute la durée de la session.

Pour apprécier le décret du gouvernement provisoire, il importe d'examiner les différents systèmes électoraux qui ont été successivement décrétés en France.

Les états généraux s'ouvrirent à Versailles le 5 mai 1789, et, sur la motion de l'abbé Sieyès, se constituèrent en Assemblée nationale le 17 juin. On y comptait 1214 députés, parmi lesquels 308 pour le clergé, 285 pour la noblesse et 621 pour le tiers-état. Cette assemblée, par la loi du 22 décembre 1789, adopta l'élection à deux degrés. Elle appela tous les citoyens actifs de chaque canton à

nommer un certain nombre d'électeurs qui composaient ensuite l'assemblée électorale par laquelle étaient choisis les représentants du département à l'Assemblée nationale. La loi de 1789 ne fut point mise en vigueur.

La constitution du 31 septembre 1791 maintint l'élection à deux degrés; elle convoqua tous les citoyens d'un même canton en assemblées primaires et les appela à nommer des électeurs, qui se réunissaient ensuite au chef-lieu du département pour élire les députés. L'Assemblée législative, née de ce mode d'élection et qui tint sa première séance le 1er octobre 1791, renfermait 745 membres, dont 400 étaient avocats, 70 ecclésiastiques, 70 hommes de lettres et 205 propriétaires.

En 1792, la Convention était composée de 750 députés.

La constitution du 24 juin 1793 admet l'élection directe par des assemblées formées de citoyens domiciliés depuis six mois dans un canton. Il devait y avoir un député pour quarante mille citoyens. Cette loi n'a point été exécutée.

La constitution du 22 août 1793 rétablit les élections à deux degrés et réduisit à cinq cents le nombre des députés. Ce mode fut suivi jusqu'en 1799.

La constitution de l'an VIII admit quatre cents représentants, dont cent pour le Tribunat et trois cents pour le Corps législatif.

La Charte de 1815 rétablit l'élection directe, mais renfermée dans les limites les plus étroites, de manière à constituer un véritable privilége.

Sous la Charte de 1830, ce système fut à peine modifié par l'abaissement du cens de 300 à 200 fr. La Chambre des députés se composait de 459 membres.

Par une étrange contradiction, la convocation si soudaine d'une Assemblée nationale élue en vertu du suffrage universel épouvanta ceux qui avaient appelé ce suffrage universel de tous leurs vœux et combla de joie ceux qui l'avaient repoussé avec une telle obstination qu'il fallut une révolution pour le conquérir. Ce phénomène de psychologie politique et sociale mérite d'être expliqué. Les craintes du parti de la révolution étaient fondées et la jubilation de la contre-révolution était légitime. Le suffrage universel devait être une déception pour l'un et un triomphe pour l'autre. Dans l'état d'ignorance où se trouvaient les populations des campagnes, livrées à l'influence toute prépondérante des vieux partis, il était facile de prévoir que, grâce aux fautes du gouvernement provisoire, le vote universel serait vicié dans son essence. La liberté politique du peuple ne peut être qu'une fiction quand on la proclame avant d'avoir assuré son indépendance matérielle. C'était commencer l'œuvre par où elle devait finir : mettre un corps dans une âme au lieu de mettre une âme dans un corps.

Le vote universel n'est point un principe : il est la conséquence

d'un principe, il est le premier acte de la souveraineté du peuple, et l'accomplissement de cet acte suppose l'établissement préalable de cette souveraineté. Ceux qui, depuis cinquante ans, demandaient le vote universel comme garantie suffisante des libertés publiques sont des hommes dont la logique est inattaquable dès qu'il s'agit de faire sanctionner par les masses la suprématie des minorités; mais ces hommes deviennent moins sensés dès qu'ils déclarent, au nom de la République, que le vote universel pur et simple les satisfait entièrement.

Parce qu'on a enseigné que tout pouvoir a sa source dans la souveraineté nationale, faut-il en conclure qu'en faisant voter les citoyens par scrutin de liste, la majorité absolue ou relative des suffrages exprimera la volonté du peuple? Ce qui s'est passé aux élections a prouvé le contraire. Comme on le verra plus loin, il n'est pas vrai, il n'est pas possible que le suffrage universel, que le droit de tous au concours électoral par le vote direct, soit, à lui seul, une garantie réelle, un appui fondamental de la souveraineté du peuple.

Si les catégories sociales consentaient à s'effacer sous un niveau patriotique, s'il y avait fusion d'intérêts et de bon vouloir entre les classes qui travaillent et celles qui font travailler, si l'actif et le passif de la nation étaient balancés, le vote universel, dans ce cas, ne constituerait pas, mais pourrait exprimer la souveraineté nationale.

Si, au contraire, le cultivateur qui dépend du possesseur du sol qu'il cultive; l'ouvrier des villes qui dépend du maître des ateliers où il travaille; le commis, l'employé, le serviteur à gages enfin, qui dépendent de leurs patrons, se trouvent forcés d'écouter, dans l'intérêt pressant de leur vie, un cri plus éloquent que la voix légale pour renseigner leur détermination, alors le peuple souverain s'efface. En effet, entre le candidat qui a leurs sympathies politiques et le candidat que leur présente le dispensateur du travail, sous peine de voir s'évanouir les ressources de leur vie matérielle, leur reste-t-il la faculté d'opter? Et s'ils nomment le candidat de la nécessité, ce qui ne saurait être l'objet d'un doute, la nation élue doit-elle être considérée comme l'expression de la souveraineté du peuple?

En principe, le vote universel est quelque chose de fort beau, de solennel. C'est le seul refuge, le dernier espoir de la démocratie. Mais il y a mauvaise foi à prétendre qu'avant d'être éclairé ou émancipé le peuple est libre sous son empire, radicalement libre. Libre de quoi? de risquer son alimentation quotidienne par une brusque scission entre ses intérêts propres et ceux qu'il a toujours servis, libre de se redresser dans l'énergique attitude de la résistance contre les influences des maîtres du travail? Cela est vrai; mais une telle scission ne pourrait s'opérer qu'au préjudice de la propriété. Privé de travail par les capitalistes froissés, le peuple se trouverait placé dans la cruelle alternative ou de périr ou de se ruer sur les capitaux. Trop loyal, trop honnête pour inaugurer par la vio-

lence son avènement à l'indépendance, il arriva fatalement que les partis vaincus en Février purent ressaisir une partie de leur puissance.

Ce qu'ils déployèrent d'audace et d'habileté pour surprendre la bonne foi des électeurs ruraux, pour atteindre la révolution dans les hommes qui la représentaient, est indescriptible. Dans la plupart des villes, dans les grands centres industriels, le peuple se tint en garde contre les menées de la réaction; mais dans les campagnes, où les populations sont à la merci du clergé et de l'aristocratie du capital, on exploita contre la République les mesures financières de M. Garnier-Pagès, on organisa un vaste système d'attaques perfides, d'indignes manœuvres, de calomnies atroces contre les hommes de la révolution. L'œuvre de réaction commencée par le parti radical fut poursuivie avec une énergie toujours croissante par les partis monarchiques. Tous les ennemis de nos libertés, qui n'osaient se montrer nulle part le 25 février, reparurent partout, dans les comités, dans les clubs, la tête haute, le front serein, persuadés qu'ils étaient de faire prévaloir leurs élus dans les élections générales. On fut tout à coup inondé de professions de foi, d'adresses, de circulaires à l'immortelle et sainte devise : *Liberté, égalité, fraternité!* Les bleus les blancs, les métis parlaient la même langue, et si la communion n'était pas dans les âmes, elle était partout dans les mots. Cette hypocrisie révolta tous les cœurs honnêtes. Qu'y avait-il, en effet, de plus triste pour les consciences fermes et droites que ces scandaleuses palinodies, que ces prostitutions misérables, filles de l'intérêt et de la peur? Tous les membres de l'ancienne opposition dynastique se présentèrent aux électeurs en déclarant solennellement se rallier aux principes démocratiques; les conservateurs, qui, avant Février, prétendaient qu'on précipiterait la société dans les convulsions de l'anarchie, qu'on ouvrirait une immense carrière à toutes les mauvaises passions en donnant de l'extension au droit de suffrage, ces conservateurs qui avaient réussi à maintenir un système fondé sur le privilége en exploitant l'égoïsme et la pusillanimité, se montrèrent les plus fervents admirateurs du suffrage universel. Tous les maîtres de la veille, si durs au peuple, si prodigues de l'or et de l'honneur de la France, s'étaient subitement amendés jusqu'à l'évangile de la révolution. C'était à qui se traînerait aux pieds de ce peuple tant insulté par eux alors qu'ils le tenaient dans l'esclavage. Tous les industriels de la politique furent tout à coup transformés en Washingtons. Rien n'est curieux aujourd'hui comme les dithyrambes publiés à cette époque sur le peuple, la révolution et la République par ces habiles industriels qui, depuis cinquante ans, de père en fils, ont fait le service des trahisons. L'intrigue fit son nid sous les dogmes de la République comme autrefois sous les priviléges de la monarchie. Et l'on prodigua les anathèmes aux clairvoyants qui montrèrent la trahison sous la phrase et le serpent sous la fleur, on s'étonna de ne pas voir les républicains applaudir à tous ces adultères, saluer cette

apparente conversion d'apostats plus dangereux que les émigrés de 92. Qu'on prenne au hasard dans la collection des professions de foi de ces convertis qui s'indignaient lorsqu'on les accusait d'embrasser la liberté pour l'étouffer, et l'on ne trouvera pas une phrase qui n'ait été reniée, pas un mot qui ne soit un mensonge.

Voici par exemple ce que M. Denjoy, ambitieux subalterne de la contre-révolution, écrivait aux électeurs de la Gironde :

« La France, après tant d'essais, *ne peut plus vouloir la monarchie.* Une colère du peuple a fait crouler l'édifice ; *la monarchie est morte ;* le peuple est adulte ; la France, désormais, *ne peut plus être gouvernée que par la France.*

« .... Les partis d'autrefois n'existent plus que dans le souvenir ; plus de légitimistes radicaux ; plus de conservateurs ; il ne nous reste plus que deux partis : *ceux qui veulent vivre en travaillant, ceux qui voudraient vivre des fruits des labeurs des autres.* Hommes de travail de toute condition, *seuls honnêtes gens que je reconnaisse,* soyez donc toujours au poste ; les premiers partout, à la garde nationale, *au club*, à l'élection. Que la France s'aide elle-même, Dieu l'aidera. Il l'a établie *l'initiatrice des peuples* ; que leur admiration légitime pour elle continue d'entraîner leur imitation.... Adieu donc ! *Liberté, égalité, fraternité !* et que Dieu *protège la République.* »

M. Denjoy était alors aussi fougueux démocrate qu'il s'est montré depuis fougueux réactionnaire.

Le 4 avril il publia la *profession de foi* suivante :

« La République depuis longtemps m'était apparue aux extrémités de l'horizon. La grandeur de son avénement est le présage de ses destinées.

« Oui, tout ce que Dieu m'a donné d'intelligence, de courage, d'amour passionné et sans bornes pour cette grande patrie, je le lui prodiguerai avec transport.

« *La Liberté, l'Égalité, la Fraternité,* qu'il légua au monde pour s'y développer dans le cours des siècles, je travaillerai, pour ma faible part, à les réaliser de jour en jour.....

« *Association équitable et progressive des ouvriers et des maîtres. Gratuité* de l'instruction *à tous ses degrés*, depuis l'asile jusqu'à l'école professionnelle ; *le travail, la rétribution, la retraite, assurés à tous par l'État,* et devenant un dogme *que suive immédiatement l'application.....*

« *Diminution immédiate* des 575 millions *du budget de la guerre* pour enrichir d'année en année le budget de la paix.

« *Respect à tous les peuples, sympathie publique, avouée, aux nationalités opprimées ;* intervention pacifique autant que possible, mais opiniâtre, en leur faveur.

« Voilà ce que je veux, *ce que je promets de pratiquer.* »

Devenu représentant du peuple, M. Denjoy, à l'exemple de tant



d'autres, jeta le masque; il vota des lois contre les associations, contre la presse, contre *les clubs*, où il avait péroré, et devint un des ennemis acharnés du peuple, un des adversaires les plus fougueux de la République. M. Denjoy est un type de cette cynique phalange d'impuissants qui depuis un demi-siècle ont donné à la France le spectacle de toutes les palinodies, de toutes les bassesses, et qui sont autant de cancers rongeurs au sein d'un pays. Un peuple qui est dupe des mots et des courtoisies de pareils hommes est un peuple qui mérite les outrages qu'on lui prodigue. Quoi! il s'agissait de constituer l'égalité fraternelle entre les peuples comme entre les citoyens, de consolider la République et de réaliser le droit d'affranchir le travail de l'oppression du capital, et l'on chargea de ce mandat les privilégiés de la race, de la fonction et du domaine, parce qu'ils promettaient de le remplir. Est-ce que les oligarchies ont confié jamais leurs destinées et le gouvernement de leurs intérêts aux hommes d'en bas, aux travailleurs obscurs, aux castes inférieures, comme on les appelait sous la monarchie et comme on les nomme de nouveau sous la République? Pourquoi donc le peuple, qui s'affranchit lui-même, ne se couronne-t-il pas lui-même? Pourquoi ne fait-il pas comme ses ennemis qui choisissent parmi eux leurs représentants? Est-ce que le capital confie ses intérêts au travail? Certes le peuple, après Février, ne devait pas proscrire l'intelligence, frapper d'ostracisme les esprits cultivés; mais il devait se montrer impitoyable envers les hommes qui s'étaient incessamment montrés ses adversaires implacables et envers ceux dont l'opposition avait toujours eu le pouvoir pour mobile. Pouvait-on croire que des partisans de la souveraineté royale constitueraient par des institutions démocratiques la souveraineté du peuple! En voyant tous les éléments de la royauté vaincue s'unir, oublier leurs discordes, n'était-il pas facile de comprendre qu'ils voulaient sauver le principe qui leur est commun, qu'ils épousaient la République avec l'intention bien arrêtée de l'étouffer dans leurs embrassements meurtriers? Le parti légitimiste donna le premier l'exemple de ce perfide adultère. Un des membres les plus notables de ce parti, M. de Larochejaquelein, promit en ces termes son *loyal* concours à la République :

« La République a été proclamée par le gouvernement provisoire. J'ai déjà et tout de suite promis mon concours : je tiendrai parole.

« Que l'intérêt, l'avenir de la nation, fassent disparaître toutes les divisions, même les noms des anciens partis; c'est le seul moyen de sauver notre pays de tous les maux intérieurs ou extérieurs que nos divisions produiraient infailliblement.

« Nous avons pu être divisés; nous sommes réunis pour le salut commun de la patrie.

« Maintenant il faut y travailler tous.

« Le gouvernement républicain peut réaliser le rêve des hommes de bien aimant leur pays avant tout. »

Il est généralement admis que l'on peut compter sur un engagement pris par M. Larochejaquelein, que le soupçon de trahison ne saurait l'atteindre. Il a tant parlé de sa loyauté que les simples ont fini par y croire. Mais l'histoire ne peut ratifier cette opinion. Est-ce en votant des lois liberticides, en fondant un journal royaliste, en ouvrant un club légitimiste, que M. Larochejaquelein a tenu sa promesse de concourir loyalement à fonder la République? Est-ce pour retremper sa foi républicaine que M. Larochejaquelein va rendre des visites à M. le comte de Chambord? Sans juger l'homme privé, on peut juger l'homme public. Eh bien, comme homme public, M. Larochejaquelein n'a jamais mis ses actes en harmonie avec ses paroles, et lui, le noble marquis, doit bien rire de la crédulité de ceux qui prennent au sérieux les convictions démocratiques qu'il proclame. Ce charlatanisme honteux, pratiqué dans ce qu'on est convenu d'appeler les sphères élevées de la hiérarchie sociale, a quelque chose de révoltant. Cet oubli de toute dignité de caractère, de toute probité politique, venge suffisamment le peuple des calomnies dont il est l'objet de la part de ces *honorables* personnages qui se chargent eux-mêmes du soin de démontrer que ce grand et noble pays de France est pour eux un vaste théâtre où ils jouent une indigne comédie.

Ainsi M. Montalembert, l'ex-pair de France, eut l'audace d'écrire aux électeurs du Doubs un mois après la Révolution :

« Dans l'ordre politique, *je n'ai eu qu'un seul drapeau, la liberté en tout et pour tous... La liberté a été l'idole de mon âme!...*

« Je défie hardiment qui que ce soit de dater une seule action de ma vie, une seule parole tombée de ma plume ou sortie de mes lèvres, qui n'ait pas été inspirée par *l'amour* de la liberté.

« ... J'ai réclamé *la liberté d'enseignement, la liberté de l'association, comme la base et la garantie de toutes les autres libertés*. J'ai peut-être *à me reprocher* d'avoir partagé, non pas l'indifférence, mais l'ignorance de la plupart des hommes politiques sur plusieurs *des questions sociales* et économiques qui occupent aujourd'hui une si grande et si juste place dans les préoccupations du pays.

« Si la vie politique m'était ouverte par le suffrage de mes concitoyens, je travaillerais *de bonne foi* et sans la moindre arrière-pensée *à fonder la constitution de la République*. Persuadé que les gouvernements ne succombent en France avec une si déplorable rapidité que par défaut de sincérité et par complaisance des passions exclusives, je m'efforcerais par-dessus tout de donner au gouvernement républicain la première des conditions de toute grandeur, *la durée*. Mais, quoi qu'il m'arrive, *ni mes convictions ni mes allures ne changeront.* »

Seize mois après avoir écrit cette profession de foi, qui lui valut les suffrages des crédules et naïfs électeurs, et où le mot *liberté* se

retrouve à chaque ligne, où il déclare que la liberté est l'*idole de son âme, un bienfait suprême*, et que, quoi qu'il arrive, *ni ses allures ni ses convictions ne changeront*, M. Montalembert comparait la liberté *à une bête féroce*, et cela après s'être montré à l'Assemblée nationale, comme jadis à la Chambre des pairs, le plus ferme soutien, le plus zélé préconisateur de toutes les lois de violence et de compression.

Quant à M. de Falloux, voici quelques passages d'une lettre où il prodiguait des éloges au peuple de Février et aux membres du gouvernement provisoire :

« *Je m'honorerai toujours*, disait-il, des relations qui m'ont rapproché d'eux à la Chambre.....

« Les puissances étrangères, comme on disait jadis, sont les *impuissances* étrangères. Tout ce que leur attaque a entraîné de violence, de passions, en 92 et en 93, ne peut plus se reproduire. Le mouvement actuel, d'ici à six mois, enveloppera soixante millions d'hommes..... Nous sommes séparés de toute agression possible par un boulevard de trois cents lieues, par un rempart de peuples *qui tournent vers nous leurs cœurs et non leurs armes.*

« Je ne puis, du reste, terminer ce griffonnage sans consigner ici, ce qui n'étonnera que ceux de nos amis éloignés du théâtre des événements, mon *admiration* (je souligne ce mot) pour le peuple de Paris. Sa bravoure a été quelque chose d'héroïque, ses instincts d'une générosité, d'une délicatesse *qui surpasse celle de beaucoup de corps politiques qui ont dominé la France* depuis soixante ans. On peut dire que les combattants, les armes à la main, dans la double ivresse du danger et du triomphe, ont donné tous les exemples sur lesquels n'ont plus qu'à se régler aujourd'hui les hommes de sang-froid. Ils ont donné à leur victoire *un caractère sacré :* unissons-nous à eux pour que rien désormais ne le dénature ou ne l'égare. »

Devenu ministre, M. de Falloux a favorisé le mouvement démocratique en Europe par le bombardement de Rome. Ces peuples qui tournaient vers nous leurs cœurs et non leurs armes, il les a partout livrés aux vengeances de leurs oppresseurs. Et son *admiration* pour le peuple de Paris, si brave, si héroïque, ne tarda pas à se manifester par une haine violente, par un mépris insultant, par une guerre insensée à tous les droits conquis.

M. Léon Faucher, autre apostat et bilieux réactionnaire, frappait tout simplement à la porte du communisme par les lignes suivantes qu'il a publiées en avril 1848 :

« *L'État a qualité pour mettre les instruments de travail à la portée du plus grand nombre,* en développant les institutions de crédit par un bon système de banque et par la réforme hypothécaire. Il peut favoriser l'élévation des classes laborieuses par l'éducation et les institutions des caisses d'épargne. Il peut *limiter* l'ex-

pansion des classes supérieures *en les appelant a supporter une plus grande part des charges publiques*. L'impôt est le véritable levier au moyen duquel on agit sur la répartition de la richesse. La réforme urgente aujourd'hui, la réforme populaire, est celle qui portera sur l'assiette de l'impôt.

« Notre système actuel comporte *des exceptions fâcheuses, comme les taxes sur les boissons, l'impôt sur le sel, les octrois, et les droits de douanes établis sur les denrées alimentaires*. Il présente aussi certaines lacunes que rempliraient un droit plus élevé *sur les successions collatérales, des taxes de luxe*, et, dans une limite raisonnable, par exemple, celle de la contribution mobilière, *l'impôt progressif!* Voilà ce qui pourrait être un programme pratique d'améliorations. *En dehors il n'y a que déceptions et chimères.* »

On pourrait multiplier les citations à l'infini. Mais à quoi bon? La France est blasée sur le parjure, sur les apostasies des hommes politiques qui la gouvernent. Toutefois il est bon de remarquer qu'en manquant à cette probité de la parole qui doit être la première vertu de tout citoyen, MM. Montalembert, Falloux *e tutti quanti* tombent sous la flétrissure de *l'Univers*, dont ils sont les patrons. Ce journal a maintes fois rappelé, en citant l'histoire d'Ananie et de Saphire (1),

(1) Saint Jérôme dit : « Ananie et Saphire furent condamnés, parce qu'après avoir fait vœu de remettre leurs biens aux apôtres, ils les offrirent comme si ces biens continuaient de leur appartenir, tandis qu'ils appartenaient déjà à celui auquel ils avaient fait vœu de les remettre. Ils prirent le fruit d'autrui, par crainte du besoin, que la vraie foi ne doit jamais craindre, et méritèrent ainsi leur châtiment. »

Cette légende d'Ananie n'est pas uniquement invoquée par les pères de l'Église pour décourager les hommes du mensonge, mais aussi pour encourager les chrétiens à se dépouiller de leur patrimoine.

Voici maintenant qui est à l'adresse de MM. Montalembert, de Falloux et autres catholiques possesseurs de fortunes immenses:

« Quiconque possède sur la terre, a dit saint Augustin, est infidèle à la loi du Christ. » *Qui quidquam possidet in terrâ remotus est à Christi disciplinâ.*

Voici une autre citation de saint Clément :

« Les premiers fidèles mirent leurs patrimoines en commun. Est-ce qu'ils les perdirent? Quand chacun possède à part, il ne possède que sa propriété. Mais quand il possède en commun, il possède toutes les propriétés de la communauté. C'est parce que la propriété individuelle existe qu'il existe aussi des procès, des inimitiés, des discordes, des guerres, des émeutes, des dissensions, des scandales, des péchés, des iniquités, des homicides... D'où viennent tous ces fléaux ? de la propriété. Est-ce que la communauté a jamais engendré de litige ? » (Saint Augustin, tom. XII : *Enarratio in psalmum*.)

Saint Ambroise n'est pas moins explicite;

« La terre ayant été donnée en commun à tous les hommes, dit-il, personne ne peut se dire propriétaire de ce qui dépasse les besoins naturels, dans les choses qu'il a détournées du fonds commun et que la violence seule lui conserve. »

Saint Jérôme dit également :

« Allez et vendez, non pas une partie de votre bien, mais tout ce que vous possédez, et donnez-le, non pas à vos amis, à vos parents, à votre femme, à vos enfants, et, pour dire encore quelque chose de plus, ne vous en réservez rien du tout

que le mensonge était puni de mort par l'Église. La félonie aussi était un crime qui tombait sous le coup de la loi. Elle ne déshonorait pas seulement celui qui s'en rendait coupable, mais la flétrissure en rejaillissait sur toute une famille. De nos jours l'ex-marquis de Larochejaquelein, représentant la vieille aristocratie, l'ex-comte de Montalembert, le chef du parti catholique, l'ex-vicomte de Falloux, et tous les hommes les plus considérables de l'État, se font un jeu de manquer à leur parole, de ne tenir aucun compte de leurs engagements, de mentir audacieusement à la face de l'Europe, et la société leur ouvre ses bras, les considère comme des hommes parfaitement honorables. Il faut en conclure que le caractère des peuples varie, s'altère selon les changements survenus dans la forme de leur gouvernement, par conséquent dans l'éducation publique. Avant l'élévation des Césars, le peuple romain était fort, vertueux, enflammé d'amour pour la liberté ; après l'affermissement du trône impérial, il se montra si faible, si vil, que sa bassesse fatiguait Tibère. Il était devenu si indifférent à la liberté, que Trajan la lui ayant offerte, il la refusa. Tout changea alors dans l'empire, et l'on vit, à ce caractère grave, opiniâtre, qui distinguait les Romains, succéder ce caractère léger et frivole que Juvénal stigmatisa. L'Angleterre offre un exemple plus récent de ce changement de caractère des peuples. Les Anglais, si libres, si industrieux aujourd'hui, étaient des esclaves ignorants, superstitieux, sous Henri VIII. Le despotisme, l'usurpation des princes sur les peuples, l'arbitraire des gouvernements, changent le caractère d'une nation, en énervent l'âme, et

par une timide prévoyance, de peur que vous ne soyez puni comme Ananie, mais donnez tout aux pauvres. »

« Ce n'est pas sans raison que l'Evangile appelle les biens de la terre des richesses injustes, car elles n'ont pas d'autres sources que l'injustice des hommes, et les uns ne peuvent posséder que par la perte et la ruine des autres. » (Saint Jérôme, tom. IV.)

Saint Jean-Chrysostôme traite les riches de voleurs qui assiègent la voie publique. Dévalisant les passants, ils font de leurs chambres des cavernes où ils enfouissent les biens d'autrui. » *Hoc item de divitibus et de avaris cogita; latrones quiquam sunt, vias obsidentes, res prætereuntium rapientes, velut in speluncis ac foveis subterraneis aliorum facultates in suis cubiculis defodientes.*

Enfin saint Grégoire-le-Grand a dit :

« En vain ceux-là se croient innocents qui s'approprient à eux seuls les biens que Dieu a rendus communs. En ne rendant pas aux autres les biens qu'ils ont reçus, ils deviennent meurtriers et homicides, parce qu'en retenant pour eux seuls le bien qui aurait soulagé les pauvres, on peut dire qu'ils en tuent tous les jours autant qu'ils en auraient pu nourrir. » (Saint Grégoire, tom. III : *Pastorales curæ.*)

Ces textes des pères de l'Eglise ne sont-ils pas des preuves irrécusables de l'hérésie et de l'hypocrisie de MM. Montalembert, Falloux et autres *fervents* catholiques ? Que faut-il conclure de leur amour de la propriété et du prêt à intérêt condamnés par l'Église et par le Christ, qui a dit : « Prêtez sans intérêt... » S'ils sont de sincères catholiques, que signifient leurs attaques contre le socialisme ? En désobéissant à la loi du Christ, en reniant les doctrines des pères de l'Église, ne tombent-ils pas sous l'excommunication formelle de l'Eglise ? *O commedianti !*

substituent la fausseté à la franchise. De même les pouvoirs égoïstes font les peuples égoïstes. En reconnaissant implicitement que tous les moyens sont bons pour parvenir, en donnant l'exemple de l'intrigue, du mensonge, du parjure, en prêchant le culte des intérêts matériels, en maintenant le prolétariat dans la servitude, le gouvernement de Juillet, corrupteur et corrompu, a produit cette génération abâtardie, moitié gangrenée, moitié stupide, qui applaudit aux turpitudes commises par ces hommes d'État hypocrites et félons qui exploitent ses passions et spéculent sur son ignorance. Dans cette influence de la forme du gouvernement sur les mœurs et le caractère des peuples se trouve le secret des efforts combinés des castes privilégiées: rendre fictive la forme démocratique dont ils n'ont pu retarder l'avènement. De là cette haine implacable des vieux partis pour la République. Ils savent que cette forme gouvernementale doit amener leur ruine. Aussi se sont-ils empressés d'y adhérer pour la détruire. A défaut de la force, ils ont employé la ruse, ils ont proclamé que la liberté était l'*idole de leur âme*, puis ils ont brisé cette idole. Le péril était grand, et pour le conjurer on les vit recourir au mensonge, à tous les subterfuges les plus odieux, aux combinaisons les plus astucieuses et à la calomnie. Ce fut une véritable croisade de toutes les ambitions déçues dans leurs espérances, de tous les hommes habitués à exploiter la France, non contre la révolution, mais contre les citoyens qui la représentaient. L'histoire de cette conspiration insaisissable dans son ensemble est quelque chose de monstrueux. Ce fut une œuvre infernale. Après la conspiration de l'économie pour tarir les sources du travail, vinrent les accusations de toute nature, ridicules ou infâmes, contre certains membres du gouvernement provisoire. On insinua dans les départements qu'ils voulaient faire revenir la terreur avec ses torches et ses vengeances, qu'ils gaspillaient l'or de la France dans des orgies et que les excès de 93 allaient être dépassés. Puis on souleva les populations contre les commissaires, et des troubles graves éclatèrent dans plusieurs villes du Midi et même aux portes de la capitale, à Amiens, à Tours, à Beauvais. L'autorité des fonctionnaires de la République fut méconnue, et quelques imprudents osèrent remettre en question la forme gouvernementale. Instruit de ces faits par ses commissaires et par des députations nombreuses qui le sollicitaient de sévir contre les ennemis de la République, M. Ledru-Rollin dut se préoccuper de faire respecter l'autorité du gouvernement représenté par ses agents, et à cet effet il leur adressa le 12 mars la circulaire suivante:

« La circulaire qui vous est parvenue et qui a été publiée (1) traçait vos devoirs. Il importe que j'entre avec vous dans quelques détails et que je précise plus nettement ce que j'attends de votre patriotisme, maintenant que, par vos soins, la République est proclamée.

(1) *Voir* page 25.

« Dans plusieurs départements on m'a demandé quels étaient vos pouvoirs. Le citoyen ministre de la guerre s'en est inquiété en ce qui touche vos rapports avec les chefs militaires. Plusieurs d'entre vous veulent être fixés sur la ligne de conduite à suivre vis-à-vis de la magistrature; enfin la garde nationale et les élections, les élections surtout, doivent être l'objet de votre constante préoccupation.

« § 1er. *Quels sont vos pouvoirs ?*

« Ils sont illimités. Agent d'une autorité révolutionnaire, vous êtes révolutionnaire aussi. La victoire du peuple vous a imposé le mandat de faire proclamer, de consolider son œuvre. Pour l'accomplissement de cette tâche, vous êtes investi de sa souveraineté, vous ne relevez que de votre conscience, vous devez faire ce que les circonstances exigent pour le salut public.

« Grâce à nos mœurs, cette mission n'a rien de terrible. Jusqu'ici vous n'avez eu à briser aucune résistance sérieuse, et vous avez pu demeurer calmes dans votre force; il ne faut cependant pas vous faire illusion sur l'état du pays. Les sentiments républicains y doivent être vivement excités, et pour cela il faut confier toutes les fonctions politiques à des hommes sûrs et sympathiques. Partout les préfets et sous-préfets doivent être changés. Dans quelques localités on réclame leur maintien; c'est à vous de faire comprendre aux populations qu'on ne peut conserver ceux qui ont servi un pouvoir dont chaque acte était une corruption. La nomination des sous-commissaires remplaçant ces fonctionnaires vous appartient. Vous m'en référerez toutes les fois que vous éprouverez quelque hésitation. Choisissez de préférence des hommes appartenant au chef-lieu; vous ne les prendrez dans l'arrondissement même que lorsque vous les saurez dégagés d'esprit de coterie; n'écartez pas les jeunes gens. L'ardeur et la générosité sont le privilége de cet âge, et la République a besoin de ces belles qualités.

« Vous pourvoirez aussi au remplacement des maires et des adjoints. Vous les désignerez provisoirement, en les investissant du pouvoir ordinaire. Si les conseils municipaux sont hostiles, vous les dissoudrez, et, de concert avec les maires, vous constituerez une municipalité provisoire; mais vous n'aurez recours à cette mesure que dans un cas de rigoureuse nécessité. Je crois que la grande majorité des conseils municipaux peut être conservée, en mettant à leur tête des chefs nouveaux.

« § 2. *Vos rapports avec les chefs militaires.*

« Vous exercez les pouvoirs de l'autorité exécutive; la force armée est donc sous vos ordres. Vous la requérez, vous la mettez en mouvement; vous pouvez même, dans les cas graves, suspendre un chef de corps, en m'en référant immédiatement. Mais vous devez apporter de grands ménagements dans cette partie de vos fonctions. Tout ce

qui, de votre part, blesserait la juste susceptibilité des chefs de corps ou du soldat, serait une faute inexcusable. J'ai appris que, dans plusieurs départements, les commissaires n'ont pas établi sur-le-champ un lien entre eux et l'autorité militaire ; je m'en étonne et vous invite à ne pas manquer à ces règles si simples de bonne politique et de convenance. L'armée a montré dans ces derniers événements sa vive sympathie à la cause républicaine, il faut se la rattacher de plus en plus. Elle est peuple comme nous, elle est la première barrière qui s'opposerait à une invasion. Elle va entrer pour la première fois en possession de droits politiques. Honorez-la donc, et conciliez-vous les bons sentiments de ceux qui la commandent ; n'oubliez pas non plus que vos pouvoirs ne sauraient toucher à la discipline. Ils se résument en ces deux mots : Vous servir de la force militaire ou la contenir, et la gagner par des témoignages d'estime et de cordialité.

« § 3. *Vos rapports avec la magistrature.*

« La magistrature ne relève de l'autorité exécutive que dans le cercle précis tracé par les lois. Vous exigerez des parquets un concours dévoué : partout où vous ne le rencontrerez pas, vous m'en avertirez, en m'indiquant le nom de ceux que recommandent leur droiture et leur fermeté. J'en ferai immédiatement part au ministre de la justice. Quant à la magistrature inamovible, vous la surveillerez, et si quelqu'un de ses membres se montrait publiquement hostile, vous pourriez user du droit de suspension que vous confère votre autorité souveraine.

« § 4. *La garde nationale.*

« Vous recevrez de moi des instructions détaillées sur l'organisation de la milice civique. J'ai tâché d'y prévoir et d'y résoudre toutes les difficultés que vous pouvez rencontrer. Celles qui naîtront d'obstacles imprévus et locaux seront levées par votre patriotisme. En faisant procéder aux élections, vous vous conformerez aux décrets du gouvernement, c'est-à-dire que, par dérogation à la loi de 1831, vous ferez nommer tous les officiers sans exception par les gardes nationaux, en commençant par les grades supérieurs. Vous surveillerez soigneusement l'action des sous-commissaires et des municipalités, et vous les obligerez à vous rendre un compte exact de leurs opérations.

« § 5. *Les élections.*

« Les élections sont votre grande œuvre ; elles doivent être le salut du pays. C'est de la composition de l'Assemblée que dépendent nos destinées. Il faut qu'elle soit animée de l'esprit révolutionnaire, sinon nous marchons à la guerre civile et à l'anarchie. A ce sujet, mettez-vous en garde contre les intrigues des hommes à double visage qui,

après avoir servi la royauté, se disent les serviteurs du peuple. Ceux-là vous trompent, et vous devez leur refuser votre appui. Sachez bien que, pour briguer l'honneur de siéger à l'Assemblée nationale, il faut être pur des traditions du passé. Que votre mot d'ordre soit partout : « des hommes nouveaux, et autant que possible sortant du peuple. »

« Les travailleurs, qui sont la force vive de la nation, doivent choisir parmi eux ceux que recommandent leur intelligence, leur moralité, leur dévouement : réunis à l'élite des penseurs, ils apporteront à la discussion de toutes les grandes questions qui vont s'agiter l'autorité de leur expérience pratique. Ils continueront la révolution et la contiendront dans les limites du possible et de la raison. Sans eux elle s'égarerait en vaines utopies, ou serait étouffée sous l'effort d'une faction rétrograde.

« Eclairez les électeurs et répétez-leur sans cesse que le règne des hommes de la monarchie est fini.

« Vous comprenez combien ici votre tâche est grande. L'éducation du pays n'est pas faite ; c'est à vous de le guider. Provoquez sur tous les points de votre département la réunion des comités électoraux, examinez sévèrement les titres des candidats. Arrêtez-vous à ceux-là seulement qui paraissent présenter le plus de garanties à l'opinion républicaine, le plus de chances de succès. Pas de transactions, pas de complaisances. Que le jour de l'élection soit le triomphe de la révolution. »

Cette circulaire, rédigée par M. Jules Favre et destinée à rester secrète, fut publiée à l'insu de M. Ledru-Rollin et frappa de stupeur la bourgeoisie. La réaction s'en émut et sonna le tocsin d'alarme avec une nouvelle violence. On joua à la peur, et la circulaire du ministre de l'intérieur fit les frais de cette comédie. Personne n'avait peur, mais il devint de bon ton de frémir des malheurs chimériques qui menaçaient la société. Ces malheurs étaient grands pour la réaction. Les commissaires délégués du pouvoir central étaient autorisés à révoquer les fonctionnaires hostiles à la République. C'était affreux. L'ordre social était bouleversé. On marchait vers la terreur. Quoi encore ? M. Ledru-Rollin eut la maladresse de se servir du mot *salut public* au lieu de dire la *tranquillité publique*. Salut public ! cela sent la Convention d'une lieue ! Salut public ! ce mot répond à tout ! c'est l'échafaud ! c'est 93 ! tout était perdu. Et voilà comment, en abusant des mots et des choses, on parvint à produire une peur factice. On tremblait, mais on jouait à la Bourse ! Ce grand thermomètre de la patrie baissait ou montait selon que les nouvelles annonçant que la circulaire serait retirée ou modifiée prenaient plus ou moins de consistance. Certes il était à désirer que le crédit public se raffermît. Mais la Bourse est loin d'être l'étoile de salut. Le lendemain de Waterloo elle prenait confiance et cotait en prospérité. Ses bulletins ont de tout temps enregistré nos malheurs comme des victoires. Il n'y avait donc pas à s'étonner de ses manœuvres. L'argent de l'agio-

tage n'a point de patrie, n'a point d'honneur, et il s'abriterait au besoin derrière les Cosaques. Le boursier a besoin du gendarme comme le jésuite avait jadis besoin du bourreau. Ces gens-là ne comprennent et n'aiment que la force. La révolution et la liberté sont pour eux d'implacables ennemies. Ils ont la haine du droit; et si la peur, si le souvenir des dernières barricades n'eût muselé encore un peu cette aristocratie bâtarde, elle aurait appelé à grande voix l'ordre et les baïonnettes de l'étranger. On tremblait, mais on accablait le ministre de l'intérieur de provocations et de violences. Les fureurs du modérantisme ne connurent plus de bornes.

La République montra qu'elle avait un langage qui lui est propre; mais les esprits, énervés par la réticence et l'équivoque de la langue constitutionnelle, firent semblant d'être effrayés de cette énergie. Ils cherchèrent à imiter les enfants qui tressaillent à la voix mâle et sonore d'un homme. M. Ledru-Rollin faisait appel aux généreux sentiments, au patriotisme, à la fraternité, et les républicains de fraîche date crièrent à l'oppression, à la violence au moment même où l'on parlait de fusion et d'unité. Le ministre de l'intérieur armait ses commissaires du droit de changer les maires, les juges de paix, les magistrats convaincus d'user contre les intérêts de la République de l'influence que la République leur laissait sur les populations en les maintenant en place: c'était intercepter les moyens d'action des conservateurs de l'ancien régime qui se présentaient aux suffrages des électeurs, et ils s'indignèrent de se voir ainsi contrariés dans leurs projets. Le gouvernement républicain devait-il abandonner le terrain, baisser les armes et capituler devant les royalistes? Avaient-ils donné, eux, l'exemple de cette mansuétude? le donnèrent-ils depuis?...

Par sa circulaire, M. Ledru-Rollin visait à rétablir dans la langue politique le sentiment de la dignité humaine qui tendait à disparaître de plus en plus. Lorsqu'il s'agit d'élever l'esprit de l'homme aux plus hautes conceptions de ses rapports avec ses semblables, il ne faut pas puiser son éloquence ni sa phraséologie dans la civilité puérile. La parole de la France devait se ressentir de sa régénération. Est-ce qu'un citoyen médite et s'exprime comme un esclave? est-ce qu'un républicain farde son langage comme un courtisan? Sous les monarchies, le mot de Talleyrand est vrai, la parole semble n'avoir été donnée à l'homme que pour déguiser sa pensée. Sous les républiques véritablement démocratiques, au contraire, la sincérité est l'âme de la parole, elle en fait toute la force et tout l'éclat. On sent, on doit sentir dans tous les discours, l'ampleur du mouvement de la foule, la grandeur des agitations morales de tout un peuple, et aussi la puissance de la révolution à soutenir, à protéger ses conquêtes, à résister jusqu'à la mort aux blasphémateurs du progrès, qui regardent en arrière au moment où l'avenir s'avance dans toute sa majesté.

Voilà ce qu'on pouvait répondre à ceux qui ne virent que de la déclamation dans la puissance du verbe nouveau. Quant à leurs plaintes hypocrites sur l'intolérance qu'ils signalèrent dans la circulaire du ministre de l'intérieur, elles ne se comprennent ni ne se justifient pas davantage. La République n'est pas un parti, c'est la France, c'est le droit ; les partis sont des subdivisions de ce grand principe, mais aucun d'eux ne peut se tourner contre ce principe suprême sans commettre une hérésie sociale qui l'isole du mouvement général et le mette en lutte ouverte et mortelle avec l'intérêt commun. Les citoyens préposés alors par la confiance de tous à la défense de la République avaient le droit incontestable non-seulement de déployer en faveur de cette défense toute l'énergie dont ils étaient doués, mais c'était encore pour eux le premier et le plus sacré des devoirs. Autre chose est de tenir le gouvernail dans un calme plat ou dans une tempête, ou seulement dans la prévision de quelques écueils : dans ces derniers cas la mollesse est une trahison. Le sophisme habituel des esprits mécontents du régime républicain était d'exiger d'un temps où tout se trouvait remis en question la régularité absolue du temps où le corps social semble n'avoir d'autre force qu'une force d'inertie. S'agissait-il de consacrer le principe proclamé sur les barricades, ils prétendaient que la France n'était pas en République, mais simplement en révolution. La crise que l'on traversait réclamait-elle quelques sacrifices, ils en attribuaient l'inconvénient au principe républicain, arguant ainsi tantôt du provisoire pour rêver des réactions plus ou moins déguisées, tantôt des notions de l'ordre pour contrôler un principe qui n'avait pas encore eu le temps de se réaliser dans toute sa plénitude.

C'est avec le même sophisme qu'on a calomnié nos pères, qu'on a flétri la Révolution ; la résistance terrible que le patriotisme a dû déployer contre toutes les attaques coalisées a été présentée à la partie du peuple la moins éclairée comme l'accompagnement inséparable, la conséquence naturelle et permanente du régime républicain. Les trois tentatives de monarchies que la France a subies depuis ce temps-là n'ont été possibles qu'à la faveur de cette calomnie, et ce n'est pas un des moindres enseignements de l'histoire qu'un peuple comme le nôtre ait perdu un demi-siècle pour n'avoir pas compris le sens des événements qui venaient de s'accomplir, ou, ce qui revient au même, pour en avoir accepté l'interprétation mensongère de la part de ses plus profonds ennemis, de la part de ses oppresseurs !

Ces sophismes funestes tendaient à faire rétrograder le mouvement révolutionnaire. M. Ledru-Rollin comprit qu'il devait les combattre. Il se livra aux inspirations de son patriotisme, ce qui est le procédé naturel des politiques révolutionnaires. Quand il est question de préserver son pays des horreurs de la guerre civile, et en même temps de féconder tous les sacrifices et tous les efforts des

races militantes, il ne s'agit pas de consulter la coutume et les précédents, c'est-à-dire la routine qui dispense de toute capacité et de tout courage ; il faut alors créer à tout instant des éléments nouveaux de patriotisme et de haute fraternité, et c'est en s'abandonnant sans réserve aux hasards providentiels de sa mission, c'est en s'inspirant des nécessités du salut public, que l'on assure ce salut.

La circulaire du ministre de l'intérieur invitant les commissaires de la République à éclairer les populations des départements sur leurs véritables intérêts et à balancer, par une propagande démocratique, les menées actives des royalistes, fut plus utile que nuisible à la réaction. S'inspirant des dangers de la situation, M. Jules Favre, peu habitué aux hypocrisies du langage monarchique, aux subtilités de la phraséologie jésuitique des hommes d'Etat du dernier règne, ne comprit pas qu'au moment des élections les ennemis de la République ne manqueraient pas de comparer les conseils donnés aux commissaires avec la corruption électorale exercée par les préfets sous la monarchie. C'est ce qui arriva pourtant : on cria tout à la fois à l'oppression et à la corruption. Engager des fonctionnaires républicains à mettre le peuple en garde contre les mensonges de MM. de Falloux, Montalembert, Denjoy et consorts qui se proclamaient partout les grands prêtres de la liberté, cette *idole de leur âme*, n'était-ce pas un crime? Quoi! M. Ledru-Rollin voulait que sous la République les intrigants fussent démasqués! Il désirait que le peuple ne fût pas dupe des paroles mielleuses de tous les traîtres qui voulaient arriver à l'Assemblée nationale pour atteindre toutes les libertés conquises en Février et porter une main sacrilége sur toutes nos institutions républicaines! Avait-il tort de vouloir déjouer leurs projets? Les a-t-il calomniés en suspectant leur perfide conversion? Leur conduite a-t-elle suffisamment démontré qu'ils méditaient d'étouffer la République dans leurs embrassements meurtriers! Fiers et arrogants aujourd'hui, les malheureux ne comprennent pas que chacune de leurs trahisons est un crime social qui rendra désormais terrible et implacable ce peuple qu'ils ont trompé par de fausses promesses. Ils ont détruit dans son âme l'effet du souffle de Dieu, ils ont contrarié la Providence et ils ne tarderont pas à être abandonnés par elle. Ce peuple crédule disposé à tant de sympathies et d'effusion cordiale, docile à la loi, patient dans la souffrance, généreux après la victoire, rentrera un jour dans le libre exercice de sa souveraineté, et alors fasse le ciel qu'il ne prenne pas pour devise le *væ victis* des barbares!

Le lendemain du jour où parut la circulaire qui conférait des pouvoirs illimités aux commissaires, M. Ledru-Rollin prononça le changement des anciens cadres de la garde nationale, la dissolution des compagnies de grenadiers et de voltigeurs, remplies par la haute bourgeoisie, et traça les règles à suivre pour les élections de nouveaux chefs. Ces élections, fixées au 18 par décret du gouver-

nement provisoire, étaient impérieusement exigées par l'incorporation de tous les citoyens dans les rangs de la garde nationale. Les nouveau-venus, bien supérieurs en nombre aux anciens gardes nationaux, ne pouvaient accepter pour chefs les officiers élus sous le régime monarchique. Mais la milice citoyenne de la monarchie tenait à ses anciens chefs, et les compagnies d'élite, comprenant que leur dissolution entraînait la perte de leur influence politique, se montrèrent hostiles au principe sacré de l'égalité dont la consécration exigeait leur fusion avec le peuple. Pour justifier la circulaire de M. Ledru-Rollin, la contre-révolution leva audacieusement la tête dans la capitale. Des drapeaux blancs furent arborés sur quelques édifices et promenés la nuit dans les rues de Paris. On exploita le mécontentement de l'*élite* de la garde nationale, et on poussa les plus impatients à faire une manifestation contre M. Ledru-Rollin. La haute bourgeoisie exprima hautement l'intention de forcer le ministre de l'intérieur à donner sa démission.

Dans ce but, deux colonnes d'environ quinze ou vingt mille gardes nationaux chacune, en uniforme, prirent dans la matinée du 16 mars le chemin de l'Hôtel-de-Ville pour obtenir du gouvernement provisoire le maintien des anciens cadres et le désaveu de la circulaire de M. Ledru-Rollin adressée aux commissaires dans les départements. La première colonne arriva facilement à l'Hôtel-de-Ville en criant: A bas Ledru-Rollin! La seconde fut arrêtée à la hauteur du Pont-au-Change par des masses imposantes d'ouvriers, qui, prévenus la veille dans les clubs de cette manifestation royaliste, affluèrent de toutes parts pour mettre le gouvernement provisoire à l'abri de toute violence. Les gardes nationaux voulurent forcer le passage, et des rixes graves s'engagèrent. L'énergique attitude du peuple contint les premiers pelotons, et la colonne, interdite, décontenancée par cette résistance inattendue, dut renoncer à pénétrer jusque sur la place de Grève. Le général Courtais, commandant en chef de la garde nationale, arriva et déclara à ces partisans du privilége de l'uniforme que leur conduite était irrégulière et que le peuple avait raison de ne pas les laisser passer. Il se lança seul au milieu des groupes les plus tumultueux, bravant les menaces, méprisant les outrages, et cherchant à prévenir les conflits. Sur la place de l'Hôtel-de-Ville, la première colonne de gardes nationaux poussait des clameurs menaçantes et se répandait en invectives contre les membres les plus avancés du gouvernement provisoire. M. Ledru-Rollin, arrivant à l'Hôtel-de-Ville en compagnie de M. François Arago, fut assailli par quelques forcenés qui l'entourèrent en criant : A bas Ledru-Rollin! M. Arago essaya de conjurer le danger. « Vous oubliez donc, dit-il à l'un des plus furieux, que c'est ici que Foulon a été tué? vous voulez donc amener un malheur semblable?» Les cris n'en continuèrent pas moins, et il fallut l'intervention de quelques groupes d'ouvriers pour soustraire le ministre de l'intérieur aux bru-

tales colères que sa présence avait accrues. Il parvint à rejoindre ses collègues à l'Hôtel-de-Ville.

Quelques membres de la majorité du gouvernement provisoire, opposés à la politique de M. Ledru-Rollin, avaient résolu de désavouer sa circulaire par une protestation collective (1), et, à cet effet, les membres du gouvernement convoqués la veille se trouvaient réunis pour délibérer en séance secrète sur le projet de proclamation que M. Lamartine avait préparé. Par une coïncidence significative, c'est au moment même où les clameurs violentes des gardes nationaux réunis sur la place montaient jusqu'aux fenêtres de la salle de délibération, que M. Lamartine déposa sur la table du conseil la contre-circulaire qu'il avait rédigée. Il en donna lui-même lecture à ses collègues, et la discussion de cet acte important s'ouvrit sous la pression des compagnies d'élite de la garde nationale. Les membres de la majorité du gouvernement approuvèrent sans réserve les termes de la proclamation; ils furent arrogants même et se montrèrent presque inexorables. La minorité contint son indignation et céda, après deux heures de débats, pour épargner à la France les luttes que sa résistance aurait engendrées. Néanmoins, plusieurs expressions blessantes pour le parti révolutionnaire furent modifiées sur la demande de M. Louis Blanc, et le programme de la majorité fut envoyé au *Moniteur*. MM. Arago et Marrast procédèrent ensuite à la réception des délégués de la garde nationale avec une mauvaise humeur naturelle à des hommes qui s'aperçoivent un peu tard que leur parti a fait une maladresse.

Sachant que des masses d'ouvriers accourus des faubourgs étaient déjà supérieurs en nombre, autour de l'Hôtel-de-Ville, aux gardes nationaux, et pressentant qu'une manifestation populaire difficile à calmer aurait lieu, MM. Arago et Marrast se plaignirent amèrement aux membres de la députation d'appeler et de justifier par leur exemple une démarche contraire à la leur. Bref, ils déclarèrent que le décret de dissolution des compagnies d'élite motivé par le principe de l'égalité serait maintenu, et ils blâmèrent sèchement, sans ménagement d'expressions, la manifestation de la fraction aristocratique de la garde nationale.

Ainsi admonestés par le gouvernement, raillés par le peuple qui les accablait de quolibets, les gardes nationaux rentrèrent chez eux

(1) En répondant le 15 mars à une députation du club de la garde nationale, à la tête de laquelle se trouvait M. de Lépine, colonel de la garde nationale de la banlieue, M. Lamartine avait fait pressentir que la majorité méditait de désavouer la circulaire de M. Ledru-Rollin. « Citoyens, avait dit M. Lamartine, le gouvernement de la République éprouve le besoin de rassurer deux fois la conscience publique, une fois dans ce dialogue que nous avons ensemble, et *bientôt par une proclamation* à tous les citoyens de la France. » Le *compérage* faisait tous les frais des comédies jouées par M. Lamartine et par les *républicains* du *National*.

couverts de ridicule, dévorant leur honte ; et cette malheureuse équipée de la contre-révolution n'eut d'autre résultat que de laisser à cette journée le nom d'Emeute des bonnets à poil.

Cette coiffure de la milice citoyenne était assurément une des choses les plus étranges de notre temps. Ceux qui la portaient étaient eux-mêmes de cet avis. Ce n'est donc point par amour du bonnet à poil qu'ils ont fait la manifestation du 16 mars.

Dans les âges futurs, lorsqu'en feuilletant les collections d'amateurs d'antiquités on retrouvera l'image des uniformes de notre garde nationale, la postérité demeurera stupéfaite, et c'est à peine si elle y voudra croire. On ne comprendra pas comment des bourgeois eurent la pensée et l'héroïsme de supporter une coiffure de cette dimension prodigieuse, de ce poids étouffant et de cette forme grotesque. Le bonnet à poil est sans doute très-martial, très-imposant, très-effrayant sur un champ de bataille ; mais, dans la rue et sur la tête des habitants de Paris, il n'était que disgracieux, incommode et amusant. C'était une parure pour la garde impériale ; pour la garde nationale c'était une charge.

Quant aux distinctions entre les compagnies, la République ne pouvait les maintenir. D'ailleurs pourquoi s'intituler voltigeurs quand on ne voltige pas? On aurait même dû supprimer le titre de grenadier dans l'armée, comme on supprimait dans le monde les titres de duc, de marquis, de comte, et toutes les autres qualifications nobiliaires qui ont perdu leur ancienne signification. Les grenadiers étaient autrefois des soldats d'élite, ainsi nommés parce que, outre les armes ordinaires, ils portaient une gibecière pleine de grenades qu'ils lançaient de la main sur l'ennemi. L'institution des grenadiers remonte au règne de Louis XIV, et fut d'abord réservée au régiment du roi. C'est donc une création aristocratique qui a fait son temps et qui n'a plus de sens. On ne comprend pas plus les grenadiers sans grenades que les ducs sans duchés et les chevaliers sans cheval et sans chevalerie. Le titre de chasseur qu'ont pris tous les gardes nationaux a une signification plus vraie pour une milice qui a si puissamment aidé, sans s'en douter, à chasser le dernier roi et la royauté.

Le bulletin de l'éphémère victoire remportée par le parti modéré sur la politique révolutionnaire fut affiché le 17 mars au matin sur tous les murs de la capitale, et la France en fut inondée. Voici cette proclamation de la majorité du gouvernement provisoire, c'est-à-dire de MM. Dupont (de l'Eure), Lamartine, Arago, Marrast, Garnier-Pagès et Marie, au peuple français :

« Citoyens, à tous les grands actes de la vie d'un peuple, le gouvernement a le devoir de faire entendre sa voix à la nation.

« Vous allez accomplir le plus grand acte de la vie d'un peuple : élire les représentants du pays, faire sortir de votre conscience et de vos suffrages, non plus un gouvernement seulement, mais un pou-

voir social, mais une constitution tout entière! Vous allez organiser la République.

« Nous n'avons fait, nous, que la proclamer; portés d'acclamation au pouvoir pendant l'interrègne du peuple, nous n'avons voulu et nous ne voulons d'autre dictature que celle de l'absolue nécessité. Si nous avions refusé le poste du péril, nous aurions été des lâches. Si nous y restions une heure de plus que la nécessité ne le commande, nous serions des usurpateurs.

« Vous seuls êtes forts!

« Nous comptons les jours. Nous avons hâte de remettre la République à la nation.

« La loi électorale provisoire que nous avons faite est la plus large qui, chez aucun peuple de la terre, ait jamais convoqué le peuple à l'exercice du suprême droit de l'homme : sa propre souveraineté.

« L'élection appartient à tous sans exception.

« A dater de cette loi, il n'y a plus de prolétaires en France.

« Tout Français en âge viril est citoyen politique. Tout citoyen est électeur. Tout électeur est souverain. Le droit est égal et absolu pour tous. Il n'y a pas un citoyen qui puisse dire à l'autre : « Tu es plus souverain que moi! » Contemplez votre puissance, préparez-vous à l'exercer, et soyez dignes d'entrer en possession de votre règne!

« Le règne du peuple s'appelle la République!

« Si vous nous demandez quelle République nous entendons par ce mot, et quels principes, quelle politique, quelles vertus nous souhaitons aux républicains que vous allez élire, nous vous répondrons : « Regardez le peuple de Paris et de la France depuis la proclamation de la République! »

« Le peuple a combattu avec héroïsme.

« Le peuple a triomphé avec humanité.

« Le peuple a réprimé l'anarchie dès la première heure.

« Le peuple a brisé de lui-même aussitôt après le combat l'arme de sa juste colère. Il a brûlé l'échafaud. Il a proclamé l'abolition de la peine de mort contre ses ennemis.

« Il a respecté la liberté individuelle en ne proscrivant personne.

« Il a respecté la conscience dans la religion qu'il veut libre, mais qu'il veut sans inégalité et sans privilége.

« Il a respecté la propriété.

« Il a poussé la probité jusqu'à ces désintéressements sublimes qui font l'admiration et l'attendrissement de l'histoire.

« Il a choisi, pour les mettre à sa tête, partout les noms des hommes les plus honnêtes et les plus fermes qui soient tombés sous sa main. Il n'a pas poussé un cri de haine ou d'envie contre les fortunes.

« Pas un cri de vengeance contre les personnes.

« Il a fait en un mot du nom du peuple le nom du courage, de la clémence et de la vertu.

« Nous n'avons qu'une seule instruction à vous donner! Inspirez-vous du peuple, imitez-le ! Pensez, sentez, votez, agissez comme lui!

« Le gouvernement provisoire, lui, n'imitera pas les gouvernements usurpateurs de la souveraineté du peuple, qui corrompaient les électeurs et qui achetaient à prix immoral la conscience du pays.

« A quoi bon succéder à ces gouvernements, si c'est pour leur ressembler! A quoi bon avoir créé et adoré la République, si la République doit entrer dès le premier jour dans les ornières de la royauté abolie? Il considère comme un de ses devoirs de répandre sur les opérations électorales cette lumière qui éclaire les consciences sans peser sur elles. Il se borne à neutraliser l'influence hostile de l'administration ancienne qui a perverti et dénaturé l'élection.

« Le gouvernement provisoire veut que la conscience publique règne! Il ne s'inquiète pas des vieux partis; les vieux partis ont vieilli d'un siècle en trois jours! La République les convaincra si elle est sûre et juste pour eux. La nécessité est un grand maître. La République, sachez-le bien, a le bonheur d'être un gouvernement de nécessité. La réflexion est pour nous. On ne peut pas remonter aux royautés impossibles. On ne veut pas descendre aux anarchies inconnues. On sera républicain par raison. Donnez seulement sûreté, liberté, respect à tous. Assurez aux autres l'indépendance des suffrages que vous voulez pour vous. Ne regardez pas quel nom ceux que vous croyez vos ennemis écrivent sur leur bulletin, et soyez sûrs d'avance qu'ils écrivent le seul nom qui peut les sauver, c'est-à-dire celui d'un républicain capable et probe.

« Sûreté, liberté, respect aux consciences de tous les citoyens électeurs; voilà l'intention du gouvernement républicain, voilà son devoir, voilà le vôtre! voilà le salut du peuple! Ayez confiance dans le bon sens du pays, il aura confiance en vous; donnez-lui la liberté, et il vous renverra la République.

« Citoyens, la France tente en ce moment, au milieu de quelques difficultés financières léguées par la royauté, mais sous des auspices providentiels, la plus grande œuvre des temps modernes: la fondation du gouvernement du peuple tout entier, l'organisation de la démocratie, la République de tous les droits, de tous les intérêts, de toutes les intelligences et de toutes les vertus!

« Les circonstances sont propices. La paix est possible. L'idée nouvelle peut prendre sa place en Europe sans autre perturbation que celle des préjugés qu'on avait contre elle. Il n'y a point de colère dans l'âme du peuple. Si la royauté fugitive n'a pas emporté avec elle tous les ennemis de la République, elle les a laissés impuissants; et quoiqu'ils soient investis de tous les droits que la République garantit aux minorités, leur intérêt et leur prudence nous assurent qu'ils ne voudront pas eux-mêmes troubler la fondation paisible de la Constitution populaire.

« En trois jours, cette œuvre, que l'on croyait reléguée dans le loin-

tain du temps, s'est accomplie sans qu'une goutte de sang ait été versée en France, sans qu'un autre cri que celui de l'admiration ait retenti dans nos départements et sur nos frontières. Ne perdons pas cette occasion unique dans l'histoire. N'abdiquons pas la plus grande force de l'idée nouvelle, la sécurité qu'elle inspire aux citoyens, l'étonnement qu'elle inspire au monde.

« Encore quelques jours de magnanimité, de dévouement, de patience, et l'Assemblée nationale recevra de nos mains la République naissante. De ce jour-là tout sera sauvé ! Quand la nation, par les mains de ses représentants, aura saisi la République, la République sera forte et grande comme la nation, sainte comme l'idée du peuple, impérissable comme la patrie. »

Cette malheureuse proclamation n'eut d'autre résultat que de montrer à la France des dissidences profondes au sein du gouvernement provisoire. Ce fut une faute de plus à ajouter à toutes celles qu'avait déjà commises la majorité du gouvernement. Le blâme indirect jeté sur la circulaire de M. Ledru-Rollin était une maladresse plus grande que la circulaire elle-même. Les ministres montraient par-là qu'ils agissaient sans accord préalable, sans se communiquer leurs projets, leurs craintes, leurs espérances. Ils ne s'inspiraient d'aucun principe qui leur fût commun, d'aucune idée mère et vraiment régénératrice. Chacun d'eux remaniait ou ébranlait son département sans examiner si ses mesures ne contrarieraient point les plans de ses collègues. Ils se laissaient envahir par la sollicitation importune et presque toujours cynique. Ils donnaient des places ou les ôtaient selon les caprices du moment ; des faveurs dont la conscience publique devait s'émouvoir étaient accordées. C'était là une action convulsive qui menait à toutes les fautes : aux fautes de la précipitation comme à celles de la négligence. Il en est résulté une situation dangereuse, et le gouvernement s'est vu réduit à ne plus faire sentir son initiative que par des mesures insuffisantes ou des essais téméraires. A Paris, les intérêts menacés ont aussitôt pris l'alarme, et dans les départements les opinions dominantes se sont déconcertées. Comment, en effet, la confiance aurait-elle pu rester la même, comment l'enthousiasme se serait-il maintenu, lorsque, dans la plupart des départements, le pouvoir était délégué à des mains presque partout suspectes et quelquefois indignes ? Qu'a fait le gouvernement pour parer au danger d'une situation pareille ? Il l'a aggravé en voulant y remédier.

M. Ledru-Rollin avait compris que l'action républicaine n'embrassait pas la France entière. Il n'avait plus de confiance ni dans la fermeté ni dans le patriotisme de la plupart des commissaires que le parti du *National* était parvenu à faire nommer. Il savait que la contre-révolution avait pour complices des fonctionnaires de la République, et il voulut frapper un grand coup pour relever tous les bons vouloirs, pour décourager toutes les dispositions mauvaises.

Eut-il tort ou raison? Fut-il coupable de s'apercevoir que la République n'avait gagné qu'en apparence tous les esprits et rallié toutes les consciences? Etait-il loyal de l'accuser d'avoir tendu la situation jusqu'au terrorisme parce qu'il voulait déjouer les odieuses trames dont la démocratie fut victime?

Dans une république bien ordonnée, ce serait folie assurément d'écrire de pareilles circulaires. Un vrai gouvernement républicain n'est pas institué pour contraindre la volonté populaire, puisqu'il n'existe et ne fonctionne que pour la subir. Un gouvernement républicain n'est pas une puissance indépendante de la nation souveraine. Il n'a pas, il ne peut pas avoir d'action en dehors d'elle sur ses sentiments, sur ses idées, sur ses propensions. Il est le ministre de la nation qui exerce librement tous les droits, qui fait usage de tous les pouvoirs ; il doit attendre que la volonté populaire se manifeste, et s'y soumettre aussitôt. C'est pour cela seulement que les pouvoirs lui sont délégués. Mais c'est là l'idéal du régime républicain, et dès ses premiers actes le gouvernement provisoire ne s'était pas mis en mesure de le réaliser. Les dangers qui avaient décidé M. Ledru-Rollin à lancer sa circulaire, c'était le gouvernement tout entier qui les avait créés. Toutes les fautes commises lui étaient imputables. Il voulut faire croire au peuple qu'il s'était amendé, qu'il reconnaissait ses erreurs et abjurait ses dissentiments, en publiant une proclamation que tous les membres du gouvernement signèrent. Les esprits éclairés ne prirent pas au sérieux ce mensonge politique, et le peuple de Paris ne tarda pas à montrer qu'il commençait à être blasé sur les proclamations rédigées par M. Lamartine.

CHAPITRE XIII.

LE SOCIALISME AU LUXEMBOURG. — PORTRAIT DE M. LOUIS BLANC. — DES CALOMNIES DE LA RÉACTION. — MANIFESTATION DU 17 MARS.

Le socialisme dans la personne de MM. Louis Blanc et Albert avait été relégué au Luxembourg. « Je n'oublierai jamais, a dit M. Louis Blanc, de quelle impression solennelle et profonde je fus frappé lorsque pour la première fois j'entrai dans ce palais vide. » Les salles du Luxembourg étaient mornes, silencieuses; une aristocratie en cheveux blancs venait d'en sortir, et elles allaient recevoir un peuple

en haillons. La Commission de gouvernement pour les travailleurs tint sa première séance le 1er mars. A neuf heures du matin cent cinquante à deux cents délégués prirent place sur les siéges précédemment occupés par les pairs de France. M. Louis Blanc fit ressortir avec bonheur la nouveauté et la grandeur du spectacle qu'offraient pour la première fois dans l'histoire des ouvriers appelés à résoudre avec le gouvernement le grand problème de leur sort, et cela dans la salle même des délibérations de l'ancienne aristocratie. Il annonça ensuite que la Commission avait pour but d'étudier toutes les questions relatives au travail, d'en préparer la solution dans un projet destiné à être soumis à l'Assemblée nationale. Mais avant tout il invita les travailleurs à formuler les demandes les plus urgentes, leur promettant de faire droit à celles qui seraient reconnues justes. Sur cette invitation, plusieurs ouvriers délégués de corporations diverses demandèrent, au nom de la classe ouvrière, la réduction du nombre des heures du travail et l'abolition du marchandage, c'est-à-dire de l'exploitation des ouvriers par des sous-entrepreneurs de travaux. Après l'exposé de ces vœux, on procéda à la nomination des délégués qui devaient représenter au sein de la Commission le peuple des travailleurs. Il fut décidé que chaque corporation d'ouvriers nommerait trois délégués dont un prendrait part aux travaux intérieurs de la Commission et les deux autres feraient partie d'assemblées périodiques auxquelles la Commission soumettrait des rapports pour qu'ils eussent à les discuter. Au moment de procéder à la nomination de ces délégués, il fut constaté que toutes les industries n'avaient pas des représentants dans la salle. Donc, pour procéder régulièrement, M. Louis Blanc ajourna les élections des délégués. Il prévint les assistants que le peuple entier des ateliers serait invité par une proclamation à nommer ses représentants. M. François Arago assistait à cette première séance pour appuyer M. Louis Blanc de l'autorité de son nom et de sa parole. On reconnut unanimement dans cette réunion qu'il était urgent de faire participer tous les ouvriers à la nomination des délégués du travail, mais on insista vivement pour obtenir, séance tenante, la réduction du nombre des heures de travail et l'abolition du marchandage. M. Louis Blanc, et après lui M. Arago, combattirent ces prétentions avec énergie. M. Louis Blanc déclara qu'il ne pouvait rien décider à cet égard avant que les patrons eussent été consultés. Les ouvriers cédèrent, et le soir même les patrons furent convoqués pour le lendemain. M. Mathieu fils, neveu de M. Arago, l'administrateur du Luxembourg et quelques autres personnes, furent chargés de parcourir à cet effet les différents quartiers de Paris.

Le 2 mars, en présence de M. François Arago, quelques patrons, réunis au Luxembourg, accédèrent avec empressement à la demande des ouvriers. L'un d'eux, M. Chapelle, désira que le bon vouloir des patrons fût constaté. Le jour même parut le décret du gouvernement

provisoire diminuant d'une heure la journée de travail et portant abolition du marchandage.

Voilà comment débuta la Commission de gouvernement pour les travailleurs. Vinrent ensuite, après une nomination régulière de délégués de toutes les corporations ouvrières, les fameuses conférences du Luxembourg qui eurent un si grand retentissement. Toutes les opinions y furent appelées dans la personne de leurs représentants connus, toutes les doctrines purent s'y produire. Le saint-simonisme y fut représenté par MM. Charles Duveyrier et Careaux; le fouriérisme par M. Victor Considerant; la philosophie des encyclopédistes du XIX[e] siècle par M. Jean Reynaud; le socialisme moderne par MM. Vidal et Pecqueur; l'économie politique aujourd'hui dominante, par M. Wolowski. Tous les penseurs en renom furent invités à y exposer leurs idées. Si quelques-uns restèrent à l'écart, c'est qu'ils le voulurent bien, car M. Émile Girardin fut lui-même indirectement engagé à prendre part aux solennels débats qui eurent lieu au Luxembourg. Quant à M. Pierre Leroux, il était absent, et ne put assister aux conférences.

Le système de M. Louis Blanc a donné lieu à bien des controverses. Les idées dont il se fit le vulgarisateur ont trouvé de chauds partisans et d'ardents adversaires. Sous la monarchie elles furent accueillies avec enthousiasme par les uns, frappées de réprobation par les autres. La sensation qu'elles produisirent dans le monde fut immense. Au sein des ateliers de nos grandes villes, au fond des réduits les plus obscurs de nos faubourgs, elles s'infiltrèrent peu à peu dans l'esprit des classes laborieuses et provoquèrent de graves réflexions. Courbé depuis des siècles sous le poids de la misère, le prolétaire trouvait le fardeau pesant, il s'indignait de l'insuccès de ses nobles efforts, et cet état moral prêtait énormément à l'inoculation des principes de régénération sociale exposés par M. Louis Blanc. De lointaines pensées d'un avenir meilleur germaient dans toutes les têtes et stimulaient la force sociale. Le prolétariat était impatient de résoudre le terrible problème dont la solution devait être le signal de son émancipation. Cette solution, M. Louis Blanc crut l'avoir trouvée dans l'organisation du travail basée sur l'association du travail, du capital et de l'intelligence, devant avoir pour première conséquence la ruine de la concurrence illimitée. Il préconisa le principe de la répartition égalitaire des salaires, et demanda pour le travailleur, non le droit, mais le pouvoir d'améliorer son sort, d'exercer et de développer ses facultés. Il demanda la réhabilitation du principe d'autorité et l'intervention de l'État dans l'industrie.

Sans savoir encore si le principe de la répartition égalitaire des salaires était équitable, si la concurrence était réellement nuisible à ses intérêts, le peuple se passionna pour cette réorganisation sociale par la liberté, l'égalité et la fraternité.

Mais les puissances menacées s'émurent de la préconisation d'un système dont le triomphe devait les frapper de déchéance. Elles se liguèrent contre l'audacieux novateur qui minait l'édifice de leur fortune en démontrant au peuple que les monopoles et les priviléges monstrueux dont ils jouissaient étaient des obstacles invincibles à son bien-être. Le capital lança l'anathème sur les théories du jeune publiciste, et ameuta contre lui, par ses moyens habituels, les intérêts signalés comme étant hostiles à la délivrance des classes pauvres. Tout ce qui vit de l'exploitation du travail et de la misère se coalisa contre le théoricien qui voulait universaliser la richesse en la fécondant et élever le niveau de l'humanité. Vains efforts ! la révolution de Février éclata, et le premier usage que firent les travailleurs de leur puissance fut de désigner pour soutenir leurs droits ceux qui s'étaient enquis de leurs besoins, qui avaient consacré leur intelligence à remplir un sacerdoce populaire.

Ce qui caractérise M. Louis Blanc entre tous les philosophes qui ont amené la révolution, c'est qu'il possède en grande partie toutes les qualités qui constituent le génie démocratique. Toutes ses facultés convergent vers un seul et même but : l'amélioration du sort des classes pauvres. Ses œuvres ont toutes été élaborées sous l'influence de cette pensée dominante. Quant aux causes qui ont déterminé cette persistance opiniâtre, incessante à saper dans ses fondements le vieil édifice social, il les a fait connaître à la tribune du Luxembourg, il les a écrites au fond d'une mansarde. S'adressant aux ouvriers, il leur a dit : « .... Si je n'ai pas été ouvrier comme Albert et comme vous, j'ai connu, j'ai subi de votre existence tout ce qu'elle peut contenir de plus amer. Moi aussi j'ai été pauvre, j'ai vécu à la sueur de mon front ; dès mes premiers pas dans le monde, j'ai porté le fardeau d'un ordre social inique, et c'est alors que, devant Dieu, devant ma conscience, j'ai pris l'engagement, si je cessais un jour d'être malheureux, de ne jamais oublier ce qui a fait le malheur d'un si grand nombre de mes frères. »

Ainsi les tendances libérales de M. Louis Blanc se sont développées dans le malheur, c'est à cette source qu'il a puisé sa généreuse compassion pour tout ce qui souffre et pleure, c'est la vicieuse organisation de la société qui lui a inspiré cette haine implacable de l'oppression qui perce dans tous ses écrits. Jeune, ardent, plein de cœur et de courage, il fut exposé à mourir de faim au cœur de la France, à Paris, cette monstrueuse cité qu'on lui avait dit être la capitale du monde civilisé.

Après avoir terminé de brillantes études au collége de Rodez, il se heurta à dix-sept ans contre l'immense difficulté de trouver à Paris un emploi qui lui permît de subvenir à ses besoins matériels. C'est en 1830, au milieu des barricades, qu'il fit son entrée dans cette capitale qui, dix-huit ans plus tard, devait le saluer au milieu de nouvelles barricades qu'il avait contribué à élever. Sa taille était enfantine,

ses formes adolescentes, sa figure juvénile, ses allures timides. Il était petit, fluet, mignon, rosé comme le chérubin de Beaumarchais. On l'accueillait partout le sourire sur les lèvres, et partout les mêmes causes rendaient toutes ses recherches d'emploi infructueuses. C'est alors que s'envolèrent une à une ses naïves croyances, ses fraîches illusions de jeunesse. Comment raconter les cris d'angoisse de cet homme supérieur par l'intelligence, qui ne pouvait trouver place au banquet de la vie? Elles furent immenses les terreurs de ce précoce penseur qui cachait sous un air adolescent le recueillement d'un philosophe. Il jeta un regard désolé sur cette société dégénérée, et son désespoir s'accrut de toute son impuissance. Dans sa détresse et dans son isolement, il n'avait pas même la consolation de pouvoir haïr. A qui aurait-il pu s'en prendre? C'était la société qui l'écrasait, et c'est à la société qu'il lança un éclatant défi. Sa situation n'était que la conséquence logique du système vicieux qui régissait le vieux monde, et c'est à ce système qu'il se promit de déclarer une guerre acharnée, implacable.

Dans ses longues insomnies il méditait des plans de réforme et il appelait de tous ses vœux le jour où il pourrait engager la lutte contre les inhumaines institutions qui condamnaient à la misère ou à la mort la classe la plus nombreuse de la nation.

Voilà comment cet esprit éminent fut amené à attaquer de toute la force de son génie les égoïstes qui laissaient expirer sur le seuil de leurs somptueuses demeures des hommes, des frères qu'ils avaient mission de protéger, de secourir. M. Louis Blanc fut surtout frappé de cette cruelle alternative dans laquelle pouvaient tomber des milliers d'hommes qui, comme lui, ne trouvaient à utiliser ni leurs bras ni leur intelligence. C'est contre cet ordre social qu'il fit le serment d'Annibal. A quoi tiennent cependant les destinées humaines! Il est probable que si M. Louis Blanc eût été heureux à ses débuts dans la vie, s'il eût trouvé à vivre de son travail, le bien-être dont il eût joui aurait complètement changé le cours de ses idées. Mais Dieu a voulu qu'il fût malheureux à l'excès, afin qu'il pût tirer de sa situation même un haut enseignement. C'est le propre de toutes les grandes âmes, du reste, de subir les plus cruelles épreuves. C'est à l'école du malheur qu'elles se retrempent et qu'elles puisent l'énergie nécessaire aux grandes luttes.

Pour être insensiblement amené à plaider la cause du prolétaire avec autorité et conviction, il fallait que M. Louis Blanc eût ressenti les douleurs dont il devait se faire l'interprète; il fallait qu'il se convainquît par lui-même que l'on compte par milliers ceux qui sont en peine de leur vêtement, de leur nourriture et de leur gîte. Il fallait surtout qu'il sût, par expérience, que cette longue agonie de la moitié des humains ne peut être attribuée ni à l'oisiveté ni à la paresse. Cette certitude acquise, il protesta contre cet abais-

sement tragique, il consacra toute son intelligence à chercher la solution de ce problème, et il tonna contre les iniquités triomphantes, contre les tyrannies savourant à leur aise les scandales de l'impunité.

Successivement clerc d'avoué chez M. Callot à Paris, puis précepteur du fils de M. Hallette à Arras, il fit ses premières armes comme publiciste dans le *Progrès du Pas-de-Calais*, dont M. Frédéric Degeorge était rédacteur en chef. Le sens actif si profondément développé chez M. Louis Blanc prit tout à coup des proportions grandioses. Il se sentait entraîné comme d'instinct vers les luttes de la presse. Il revint à Paris en 1834 et entra en relations avec Carrel, cet homme d'élite qui écrasait tous les intrigants sans foi et sans croyance que le tourbillon révolutionnaire avait jetés au haut de l'échelle.

Carrel était voltairien. Or, il arriva qu'un jour M. Louis Blanc soumit à son examen un article dans lequel il attaquait l'insuffisance des réformes politiques et sociales prêchées par le patriarche de Ferney. Voltaire, selon M. Louis Blanc, avait amené 89, révolution politique; Rousseau, 93, révolution sociale, et il préférait Rousseau à Voltaire. Cette proposition, hardiment développée par un si jeune homme, contraria d'abord les idées de Carrel, et troubla un moment son excellent jugement; mais, frappé des réflexions rapides et des pensées fortes de son contradicteur, le grand publiciste demanda à réfléchir, et ne tarda pas à défendre la sévérité des principes de M. Louis Blanc contre les attaques de ces hommes qui d'une révolution n'adoptent que ses vices.

Ce début modifia considérablement les tendances politiques et sociales du journal que rédigeait Carrel.

Athlète infatigable, M. Louis Blanc prit bientôt place au premier rang des écrivains de la presse parisienne, et, pendant qu'il prêtait l'appui de son nom et de son talent à diverses publications, il s'occupait de sa fameuse brochure sur l'*Organisation du travail*.

Ce problème qui a usé des générations de penseurs; qui a épuisé des dévouements d'une majesté toute divine; qui a ensanglanté la terre sans l'affranchir; ce problème, à la solution duquel les esprits les plus éminents avaient renoncé par lassitude ou par impuissance, M. Louis Blanc proposa de le résoudre par les efforts combinés de tous. Il rêva de réunir dans un même effort d'amour la vigilance de l'esprit et les puissances de l'âme, de se faire dans l'avenir des peuples et dans la justice de Dieu une confiance assez courageuse pour lutter contre la permanence du mal et sa mensongère immortalité!

Les mots « organisation du travail, » qui expiraient dans le vide quelques années avant l'apparition du livre de M. Louis Blanc, retentirent tout à coup d'un bout de la France à l'autre, et ce fut le premier cri que poussa la révolution victorieuse.

Fidèle à son serment, il combattit à outrance la lèpre sociale dont il avait supporté les atteintes. « La misère, dit-il dans l'introduction de son livre, retient l'intelligence de l'homme dans la nuit, en renfermant l'éducation dans de honteuses limites. La misère conseille incessamment le sacrifice de la dignité personnelle, et presque toujours elle le commande. La misère crée une dépendance de condition à celui qui est indépendant par caractère, de telle sorte qu'elle cache un tourment nouveau dans une vertu, et change en fiel ce qu'on porte de générosité dans le sang. Si la misère engendre la souffrance, elle engendre aussi le crime. Si elle aboutit à l'hôpital, elle conduit aussi au bagne. Elle fait les esclaves; elle fait la plupart des voleurs, des assassins, des prostituées. Nous voulons donc que le travail soit organisé de manière à amener la suppression de la misère, non pas seulement afin que les souffrances matérielles du peuple soient soulagées, mais aussi, mais surtout, afin que chacun soit rendu à sa propre estime; afin que l'excès du malheur n'étouffe plus chez personne les nobles aspirations de la pensée et les jouissances d'un légitime orgueil; afin qu'il y ait place pour tous dans le domaine de l'éducation et aux sources de l'intelligence; afin qu'il n'y ait plus d'homme asservi, absorbé par la surveillance d'une roue qui tourne, plus d'enfant transformé pour sa famille en un supplément de salaire, plus de mère armée par l'impuissance de vivre contre le fruit de ses entrailles, plus de jeune fille réduite, pour avoir du pain, à vendre le doux nom d'amour! »

Ce qui manquait et par conséquent ce qui manque encore aux prolétaires pour s'affranchir, selon M. Louis Blanc, ce sont les instruments de travail : la fonction du gouvernement, d'après ses idées, est de les leur fournir. Donc l'Etat doit être le banquier des pauvres. Voilà sa conclusion.

Toutefois, M. Louis Blanc s'est toujours défendu de l'idée de s'emparer, au nom de l'État, de la propriété et de la souveraineté des industries et du travail. Il demandait que les ateliers sociaux destinés à remplacer graduellement et sans secousse les ateliers individuels fussent régis par des statuts réalisant le principe d'association et ayant forme de puissance et de loi. En un mot, il voulait qu'une fois fondé et mis en mouvement, l'atelier social se suffît à lui-même et ne relevât que de son principe. En faisant intervenir l'État au point de vue de l'initiative, le but de M. Louis Blanc était surtout de miner la concurrence et de soustraire l'industrie au régime du *laissez faire, laissez passer*. Ce qu'il voulait enfin, et ce qu'il n'a pu réaliser au Luxembourg, c'est la liberté vraie, la liberté pour tous, cette liberté qu'on chercherait vainement partout où ne se trouvent pas l'égalité et la fraternité, ses sœurs immortelles.

Il ne réclamait pas seulement pour l'ouvrier le droit d'améliorer sa position, il en réclamait aussi le pouvoir. Et en effet, qu'est-ce que le droit sans le pouvoir? Qu'est-ce que le droit d'empêcher la

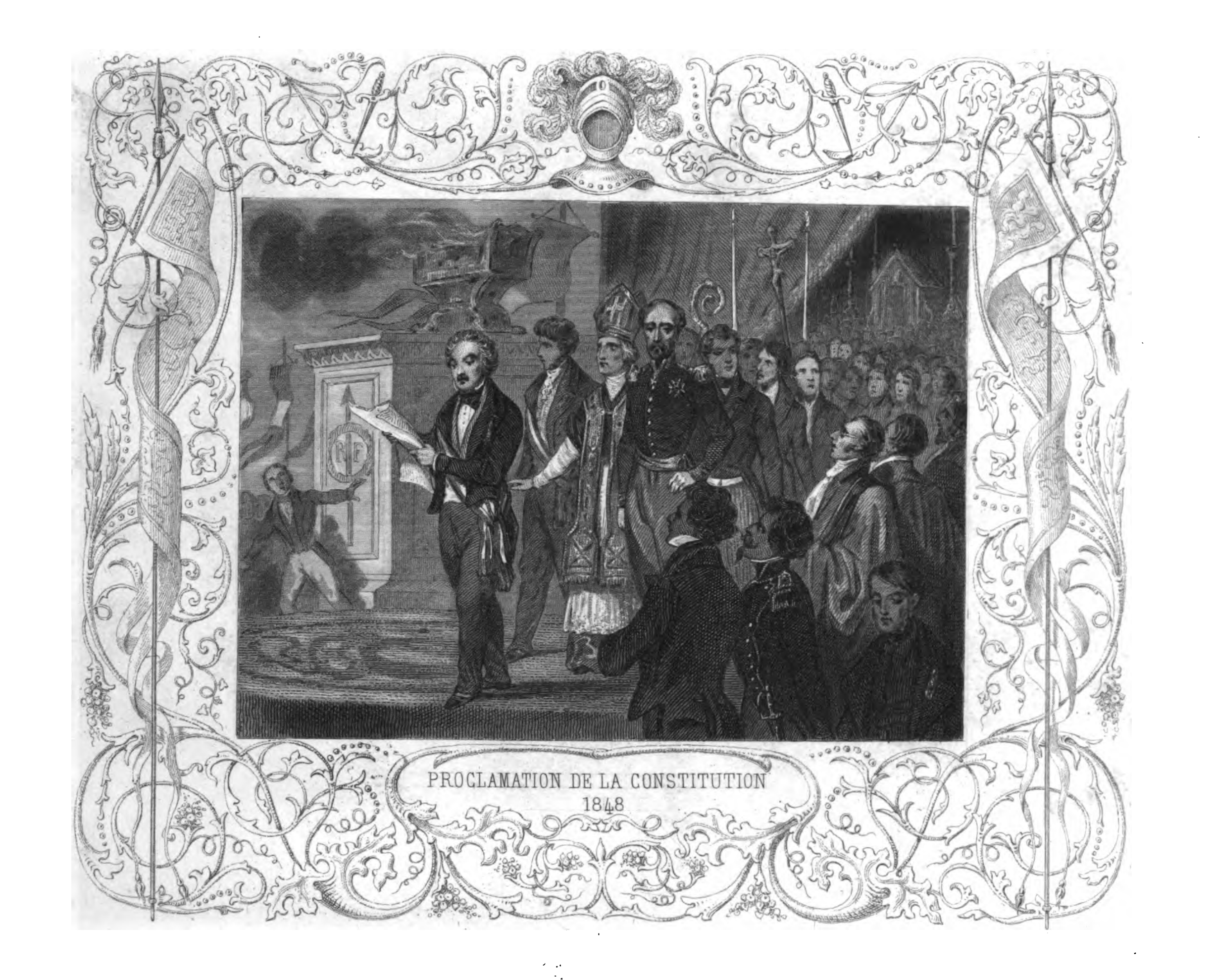
concurrence, sans le pouvoir de déjouer l'exploitation du spéculateur habile? que peut faire le pauvre du droit de lutter contre le capital?

« Le droit, disait M. Louis Blanc, considéré d'une manière abstraite, est le mirage qui, depuis 1789, tient le peuple abusé. Le droit est la protection métaphysique et morte qui a remplacé, pour le peuple, la protection vivante qu'on lui devait. Le droit, pompeusement et stérilement proclamé dans les chartes, n'a servi qu'à masquer ce que l'inauguration d'un régime d'individualisme avait d'injuste et ce que l'abandon du pauvre avait de barbare. C'est parce qu'on a défini la liberté par le mot *droit* qu'on en est venu à appeler hommes libres des hommes esclaves de la faim, esclaves du froid, esclaves de l'ignorance, esclaves du hasard. Disons-le donc une fois pour toutes : la liberté consiste, non pas seulement dans le DROIT accordé, mais dans le POUVOIR donné à l'homme d'exercer, de développer ses facultés sous l'empire de la justice et sous la sauvegarde de la loi. »

Parmi les améliorations réclamées par M. Louis Blanc, il s'en trouve dont l'application eût été salutaire pour la littérature et la librairie, où des plaies profondes appellent un prompt remède. Son idée relative à la création d'une librairie sociale qui relèverait de l'État, c'est-à-dire dont l'État serait le législateur, est féconde, sinon complètement applicable.

« Personne n'ignore, a dit M. Louis Blanc, qui en a fait la rude épreuve, de combien d'obstacles est aujourd'hui hérissée l'entrée de la carrière littéraire. Êtes-vous jeune, êtes-vous pauvre, êtes-vous si peu favorisé du destin qu'il ne vous ait donné qu'une grande intelligence et un noble cœur ! Alors, malheur à vous, surtout si, prenant votre vocation au sérieux, vous n'avez songé qu'à travailler pour l'avenir avec l'amour des hommes et sous l'œil de Dieu ! Les difficultés s'entasseront sous vos pas, et l'air manquera peut-être à votre intelligence. Les dispensateurs patentés de la gloire vous répondront, si vous allez à eux, à supposer qu'ils soient en état de vous comprendre, que votre nom est trop obscur, et votre œuvre trop sérieuse, que le succès n'appartient qu'aux réputations acquises et aux écrits décevants, que trop de désordre s'est introduit dans les affaires de ce siècle pour qu'un éditeur prudent se hasarde à publier à ses risques et périls un livre sans estampille ; ou bien, ils vous épargneront l'humiliation d'un refus, mais en vous imposant les conditions les plus dures, en vous faisant de la publicité une aumône spoliatrice. »

Ces tristes vérités n'ont été comprises par aucun gouvernement, pas même par la République. Mais les hommes qui la dirigent depuis son avènement se repentiront un jour d'avoir laissé l'intelligence livrée au mercantilisme. Cette indifférence coupable des gouvernements qui se sont succédé en France, envers la république des lettres, leur a toujours été fatale. Ils comptent avec toutes les puissances, excepté avec la plus redoutable de toutes, et souvent ils tombent



PROCLAMATION DE LA CONSTITUTION
1848

sans connaître la véritable main qui les a frappés. Que de plumes ont été trempées dans le fiel par la faute de ceux qui, retranchés dans leur égoïsme, ne veulent pas comprendre que la patrie, notre mère commune, doit nourrir tous ses enfants, qu'elle doit protéger tous les intérêts, glorifier tous les talents! Ils prodiguent l'or de la France pour payer des juges et des gendarmes, et ils ne consacrent pas une obole à empêcher que la fièvre de l'estomac monte au cerveau des uns et arme le bras des autres. De là des révoltes de l'esprit et des guerres civiles qui épuisent la fortune et le sang de la France; de là ces explosions soudaines, terribles, que hâte la compression et que préviendrait la conciliation des forces, des intérêts et des intelligences de la grande famille nationale.

Contrairement à Montaigne, qui, accablé par tout ce qu'il avait lu, préférait le doute comme plus facile, M. Louis Blanc affirma la possibilité d'arriver à cette conciliation par la solution du problème de l'organisation du travail, et ses collègues de l'Hôtel-de-Ville le chargèrent de résoudre la question sociale posée par la révolution de Février. On l'envoya au Luxembourg avec l'intention bien arrêtée de combattre ses idées, de le priver des moyens de les mettre en pratique, pour le faire accuser d'impuissance par ses partisans. Il y aurait donc injustice à condamner un système qui n'a pas été éprouvé. De deux choses l'une : ou on croyait ce système efficacement praticable dans son ensemble, ou son application à notre société avait été reconnue impossible, dangereuse. Dans le premier cas, pourquoi la majorité du gouvernement provisoire a-t-elle tout fait pour qu'il restât à l'état de théorie? Pourquoi a-t-on prodigué les millions aux ateliers nationaux, tandis qu'on a laissé M. Louis Blanc sans un centime? Dans le second cas, pourquoi a-t-on envoyé M. Louis Blanc au Luxembourg? Évidemment, c'était pour qu'il résolût le problème de l'organisation du travail dans le sens de ses convictions. On connaissait ses écrits, ce qu'il pensait de la situation de la société, et les moyens qu'il considérait comme étant les plus propres à l'améliorer. Il n'y eut donc pas surprise, mais déloyauté de la part de ceux qui, par des attaques pleines de fiel, par des procédés indignes, combattirent un homme qu'ils avaient eux-mêmes chargé de réaliser ses idées. Mais à quoi bon demander de la logique à la haine? Est-ce que le mal raisonne? Il ment, calomnie ou tue.

On prétend que ni le défaut de ressources pécuniaires, ni l'horrible guerre dont M. Louis Blanc fut victime, ne l'empêchaient de donner des formules. On trouve qu'il a beaucoup critiqué l'état actuel, plaint la misère, exalté l'espérance, exposé le but, sans indiquer un moyen efficace de remédier au mal. Ses ateliers, a-t-on dit, ont mal fonctionné : la pratique a été au niveau de la théorie. Et, tout en reconnaissant que le socialisme est la loi de l'avenir, on en conclut que les saint Jean-Baptiste sont nombreux; mais que le *Sauveur* n'est pas encore venu. Quoi qu'il en soit, il importe de constater, de bien éta-

blir, que le 29 février on fit appel à son dévouement, que ses adversaires le supplièrent de sauver le pouvoir menacé par les flots tumultueux de travailleurs qui se succédaient d'heure en heure à l'Hôtel-de-Ville; que c'est sur les pressantes sollicitations de ses collègues qu'il emmena au Luxembourg ces masses irritées qui demandaient que la question du travail fût immédiatement tranchée par le gouvernement issu des barricades. Les exigences étaient impérieuses; il fallait s'y soumettre ou renoncer à ce pouvoir tant convoité. On céda en apparence et les ouvriers ne virent pas le piége qu'on leur tendait. Ils eurent la bonhomie de croire que MM. Marrast, Garnier-Pagès, Lamartine et autres représentants de la bourgeoisie étaient sincères en les autorisant à procéder à leur affranchissement. M. Louis Blanc lui-même s'y laissa prendre. Il accepta une position fausse, sans crédit, sans pouvoir, et se livra bénévolement en quelque sorte à ses ennemis. Mais quand bien même on lui aurait fait la position plus belle, il ne devait pas l'accepter. Comme membre du gouvernement provisoire, il représentait les intérêts généraux de la société, aussi bien la bourgeoisie que le prolétariat. Il pouvait, il devait protéger, encourager l'émancipation des classes laborieuses, sans intervenir seul et directement. Il aurait dû engager la responsabilité du gouvernement tout entier, d'une manière absolue, ou s'abstenir. En agissant ainsi M. Louis Blanc se serait épargné bien des mécomptes, et il est incontestable que son refus de se charger du fardeau sous lequel on avait prémédité de l'écraser aurait complètement changé la face des choses. Accepter la mission de procéder à une réorganisation sociale sans budget ni ressources administratives, n'était-ce pas commettre une imprudence? On le livrait pieds et poings liés aux coups de ses ennemis, et il ne comprit pas qu'il serait vaincu dans cette lutte inégale! Pour battre le vieux monde en brèche et avoir raison de sa résistance au progrès, la puissance de la parole ne suffit pas. M. Louis Blanc aurait dû voir que la présidence qui lui fut offerte d'une Commission de gouvernement pour les travailleurs n'était qu'un piége tendu à sa vanité, comme la Commission elle-même n'était qu'un leurre, qu'un expédient de la peur, qu'une dérision. Parce que son refus aurait été le signal certain d'un soulèvement dans Paris, il céda et permit ainsi qu'on s'armât contre lui-même de sa condescendance à des prières perfides. Mais pourquoi n'exigea-t-il pas que ceux qui craignaient des troubles fissent, comme lui, des concessions à la sécurité publique! Leur résistance au vœu populaire était flagrante, et puisqu'ils ne voulaient faire aucun sacrifice à leurs convictions, le devoir de MM. Louis Blanc et Albert était de les imiter. De cette manière, la question du travail serait restée entière entre les travailleurs et le gouvernement provisoire, et le mauvais vouloir de la majorité conservatrice eût été infailliblement vaincu. N'étant pas contenus, dirigés par les hommes en qui ils avaient une confiance aveugle, les travailleurs auraient pour-

suivi avec succès une mission qui, plus tard, devint pour eux une source de privations cruelles, de persécutions odieuses, de douleurs poignantes. Que M. Louis Blanc soit allé au Luxembourg par vanité ou par abnégation, le rôle qu'il y joua fut fatal à la démocratie, à lui-même, et l'explosion qu'il voulut prévenir éclata plus terrible qu'elle n'eût été.

On ne se contenta pas de priver MM. Louis Blanc et Albert des leviers qui leur étaient indispensables, de leur imputer la création d'ateliers nationaux fondés pour combattre leur influence, de les désigner comme étant les causes de l'enfouissement des capitaux, de la ruine du crédit, de la détresse de l'industrie, de la situation déplorable du commerce; on les enveloppa de calomnies inimaginables. La première qui fut dirigée contre eux consista à les présenter comme les héritiers du faste de Barras. On en fit des Lucullus modernes, vivant dans le luxe et l'abondance, à côté d'ouvriers réduits à la plus extrême misère. Par ce rapprochement on faisait d'une pierre deux coups: on visait à indisposer contre MM. Louis Blanc et Albert les travailleurs enthousiastes des prédications du Luxembourg, et à se faire de leur détresse un argument contre des idées prétenduement irréalisables. La contre-révolution entretenait la misère, et s'autorisait du résultat des manœuvres employées par elle pour prouver la stérilité d'un système qu'elle avait résolu de tuer.

Le gouverneur du Luxembourg, M. Genevay, démentit les basses accusations de sybaritisme portées contre MM. Louis Blanc et Albert, en déclarant que la dépense de ces citoyens ne dépassait pas cinq francs par jour; mais le lendemain des calomnies nouvelles furent propagées. C'était du reste une tactique érigée en système. La réaction avait résolu de livrer une guerre persistante, acharnée, impitoyable à tous les hommes de la révolution en les attaquant dans leur vie publique et privée. Chaque jour c'était un mensonge nouveau, une calomnie plus perfide que celle de la veille. L'odieux de cette conduite le disputait au ridicule. On avait résolu de perdre à tout prix et par tous les moyens possibles les chefs du parti républicain, de les tuer dans l'opinion, avec la secrète espérance qu'on viendrait facilement à bout des idées démocratiques aussitôt qu'on en aurait fini avec les hommes qui les personnifiaient. Dès les premiers jours de mars, le plan de campagne était si bien arrêté, qu'une personne, à qui sa position avait permis d'en connaître tous les détails, se rendait effrayée auprès de M. Carteret, et, lui dévoilant cette guerre perfide et savante à laquelle nul ne pourrait résister, le pressait, dans l'intérêt de son avenir, de se séparer du ministre de l'intérieur.

Il y a de quoi frémir quand on pense à tout ce que la passion politique peut contenir de haines, d'injustices, d'atrocités. Le *Constitutionnel* était le principal organe des ambitions déçues, des intérêts

froissés par la révolution de Février. Ce journal servait de Moniteur aux vaincus qui avaient juré de se venger des vainqueurs. Voici un échantillon des indignes calomnies que le *Constitutionnel* insérait dans ses colonnes :

« *Nouvelles de la cour.* — Il y a eu hier déjeuner au Petit-Trianon. Il y avait des dames. M. Ledru-Rollin faisait les honneurs.

« Il y a eu aussi chasse à Chantilly; on a *courru* le cerf et fait des battues dans le parc d'Apremont. »

C'était la millième perfidie de ce genre que publiaient les journaux de la réaction à Paris et dans les départements. M. Ledru-Rollin se décida à y répondre par la lettre suivante :

« Monsieur, au pouvoir comme dans l'opposition, j'ai toujours méprisé les sales calomnies qui s'attaquaient à ma personne. Ce n'est qu'à cette condition qu'on peut marcher directement au but que la conscience se propose.

« Je ne veux pas mépriser celles qui s'attaquent à mes fonctions, car alors c'est l'autorité même de la République qu'on cherche à avilir.

« Avant-hier vous me faisiez assister à une chasse à Rambouillet; hier, dans un article intitulé : *Nouvelles de la cour*, à une orgie de femmes à Trianon et à une chasse à Chantilly.

« La cour, c'est là, je le sais, le rêve que vous poursuivez ; ces plaisirs sont ceux des gens que vous représentez.

« Pour ce qui me regarde, sachez que, depuis le 24 février, je n'ai pas quitté Paris un instant ; que, sur vingt-quatre heures, vingt ont été consacrées par moi au travail. Si je n'ai pas fait au peuple tout le bien que je voulais faire, les obstacles ont été autre part que dans mon défaut d'assiduité et de dévouement.

« LEDRU-ROLLIN. »

Malgré ce démenti, le lendemain cent autres bruits calomnieux furent mis en circulation par divers organes de la presse royaliste. Cette autre lettre, spontanément adressée à la *Réforme* par un honorable négociant de Paris, démontrera le cynisme révoltant des intrigues contre-révolutionnaires, et la bassesse des moyens employés pour essayer de flétrir des adversaires politiques. Voici cette lettre :

« Citoyen, je suis sous le poids d'une singulière enquête. Plus de vingt personnes sont aujourd'hui venues me demander s'il était vrai que le citoyen Ledru-Rollin eût contracté chez moi une dette de 25 à 30,000 fr. pour achat de bijoux. J'ai répondu, comme cela est vrai, que le citoyen ministre de l'intérieur ne me devait point un centime ; mais on s'en allait en hochant la tête et avec un air d'incrédulité que je cherche en vain à m'expliquer. Quel intérêt ont donc ces messieurs à ce que le citoyen Ledru-Rollin me doive quelque chose ? Permettez-moi, citoyen rédacteur, de leur répéter, par la voie de votre estimable journal, qu'ils sont le jouet de quelque

mauvaise plaisanterie, et que, bien qu'un peu attardé, le poisson d'avril passe toujours pour eux.

« Croce-Spinelli, place de la Bourse, 12. »

L'histoire se fait accusatrice à son tour, et dénonce aux honnêtes gens de tous les partis la conspiration de la calomnie plus machiavéliquement organisée encore que la conspiration de l'économie.

Mentionner certains faits, c'est les flétrir. L'historien n'a pas à justifier les fondateurs de la République des lâchetés dont ils furent victimes, mais il doit traîner au grand jour de l'opinion publique ceux qui vivent de conspirations et qui accusent sans cesse leurs adversaires de conspirer; qui exploitent une grande nation par l'égoïsme, par la peur, par le mensonge; qui prêchent l'ordre en fomentant le désordre; qui parlent de probité en commettant des actes déshonorants; qui vantent leur désintéressement en bouleversant un pays pour obtenir un portefeuille. Ces gens sont habiles sans doute, mais leur habileté a plus coûté à la France de sang, de larmes et de capitaux que le travail n'en coûte au genre humain pendant dix ans.

Les membres de la majorité du gouvernement provisoire n'étaient pas seulement hostiles à l'idée révolutionnaire, ils étaient les secrets complices des doctrinaires qui faisaient une guerre implacable à la démocratie triomphante. Leur opposition à toute mesure propre à constituer une république progressive n'était pas douteuse, et le peuple résolut d'en finir à la fois avec les uns et avec les autres. MM. Ledru-Rollin, Louis Blanc, Albert, Caussidière, Jules Favre, Carteret, et même M. François Arago, ne furent pas étrangers aux projets conçus par le prolétariat de terrasser la réaction par une levée en masse qui devait avoir pour résultat l'expulsion de l'Hôtel-de-Ville de la fraction modérée du gouvernement, à laquelle on aurait substitué des hommes d'un patriotisme sincère. Fontenelle a dit : « Il faut être si fort en garde contre soi-même pour raconter un fait précisément comme on l'a vu, c'est-à-dire sans y rien ajouter ou diminuer, que tout homme qui prétend qu'à cet égard il ne s'est jamais surpris en mensonge est un menteur. » Ces paroles devraient toujours être présentes à l'esprit des écrivains qui rapportent des faits dont ils ont été témoins. Les récits fabuleux qui ont été publiés sur la journée du 17 mars prouvent que les sages conseils de Fontenelle n'ont pas toujours été suivis. Outre que les événements de cette journée ont été dénaturés par l'esprit de parti, des sentiments de haute convenance n'ont pas permis jusqu'à ce jour, à ceux qui auraient pu en définir le caractère, de dire tout ce qu'ils savent à ce sujet. M. Louis Blanc lui-même n'a pas cru devoir jeter quelque lumière sur cette démonstration révolutionnaire, quoique l'on puisse sans danger pour personne proclamer actuellement la vérité tout entière sur des faits que nul n'a le droit d'incriminer. L'état révolutionnaire dans lequel on se trouvait les absout. Donc, pourquoi

taire que le peuple, voyant qu'il était trahi par quelques-uns de ses mandataires, voulut en faire justice? On comprend un silence prudent, on ne s'explique pas que des écrivains généralement estimés s'exposent bénévolement à être rangés au nombre de ces auteurs qui sont dans leurs écrits ce que les gens du monde sont dans la conversation : uniquement occupés d'y plaire, peu leur importe que ce soit par des mensonges ou par des vérités. Dans le récit qu'a fait M. Louis Blanc de la manifestation du 17 mars, il y a une assertion qu'il importe surtout de relever. Il prétend que l'hétérogénéité même des éléments dont se composait le gouvernement provisoire « était de nature à sauver la situation, parce qu'elle tendait à maintenir en équilibre les diverses forces de la société. » M. Louis Blanc revient souvent sur cette idée que les éléments hétérogènes du gouvernement firent sa force. Ce n'est donc pas une opinion émise légèrement, échappée à la rapidité de la rédaction, et l'on a peine à concevoir comment l'homme le mieux placé pour juger des germes de mort que contenait la composition du gouvernement provisoire a pu prendre un tel paradoxe sous sa responsabilité. Quoi! après avoir tenté d'exclure les royalistes de l'Hôtel-de-Ville, M. Louis Blanc avance que leur présence y fut utile au salut du gouvernement républicain! Quel équilibre a maintenu le respect de son intégrité? Par qui la révolution a-t-elle été livrée à ses ennemis, sinon par la majorité du gouvernement provisoire? Par qui l'élan révolutionnaire a-t-il été comprimé, les réformes repoussées, les élections monarchiques soutenues, encouragées? Et c'est M. Louis Blanc qui trouve qu'il était nécessaire de maintenir dans les conseils de la République les hommes qui l'ont jetée dans les bras de la réaction! Les dissidences graves qui éclataient chaque jour à l'Hôtel-de-Ville entre les dictateurs populaires, leurs luttes, leurs conspirations, leurs défiances réciproques, étaient indispensables à la consolidation, à la durée du pouvoir républicain! Cette assertion est vraiment par trop paradoxale, et nul ne peut la prendre au sérieux. M. Louis Blanc sait bien aussi que la journée du 17 mars n'eut pas pour but d'obtenir l'ajournement des élections, et encore moins d'opposer une force imposante à l'émeute des bonnets à poil. L'ajournement des élections n'en fut que le prétexte, et l'équipée de la garde nationale la cause déterminante, c'est-à-dire que cette équipée avança seulement de quelques jours la manifestation populaire que les délégués du Luxembourg avaient organisée de concert avec les clubs républicains. On était d'accord sur la nécessité d'épurer le gouvernement provisoire, d'en faire sortir MM. Lamartine, Marrast, Garnier-Pagès, Marie, Crémieux; mais on différait d'opinions sur le choix de leurs remplaçants. Toutes les ambitions voulaient se précipiter par la brèche que le peuple devait ouvrir. Ces prétentions, ces avidités jetèrent la zizanie dans les rangs populaires, et à l'heure suprême on se divisa. Nul ne voulant faire le sacrifice de ses

exigences, les assiégeants se querellèrent entre eux; il y eut des défections, le dépit s'en mêla, et, au moment d'agir, les promoteurs de la manifestation en changèrent le caractère. M. Louis Blanc, quoi qu'il en dise, MM. Ledru-Rollin, Caussidière et leurs amis, comprenaient l'impérieuse nécessité d'épurer le gouvernement provisoire, de lui substituer un comité de salut public, ou une dictature quelconque dont ils auraient fait partie, car ils savaient que la coalition des partis vaincus amènerait par le suffrage universel une assemblée nationale hostile à son principe. Le triomphe de la réaction leur démontrait qu'avant de les convier à l'exercice d'un droit électoral dont elles ne comprenaient ni l'importance ni l'étendue des devoirs qu'il imposait, les populations des campagnes avaient besoin d'être éclairées, et l'opinion mise en état de mieux connaître le régime républicain, d'en éprouver la force, d'en apprécier les bienfaits autrement que par l'impôt des quarante-cinq centimes. Il fallait surtout combattre par une série de mesures révolutionnaires le désastreux effet produit par les conspirations et les calomnies de la contre-révolution.

MM. Ledru-Rollin et Louis Blanc disposaient de forces immenses par les clubs et par les délégués du Luxembourg; ils exerçaient une égale influence sur les masses, et ils ne pouvaient songer à s'exclure d'une combinaison gouvernementale nouvelle. Divisés d'opinions sur une foule de questions, les deux chefs du socialisme et du parti révolutionnaire ne vivaient pas dans une parfaite intelligence. Sans se mésestimer, ils ne s'aimaient pas. Comme la force attractive qui rapproche ou éloigne les hommes les uns des autres dépend de l'analogie ou de la conformité des idées et des opinions, MM. Ledru-Rollin et Louis Blanc devaient éprouver l'un pour l'autre une antipathie instinctive, quand bien même l'antagonisme de leur position n'eût pas été pour eux une cause d'inimitié personnelle.

M. Ledru-Rollin trouvait peut-être aussi que M. Louis Blanc poussait trop haut le sentiment de sa personnalité. A tort ou à raison, on assure que c'est le moi humain dans sa manifestation la plus étendue. On l'accuse d'être despote, absolu dans ses idées; de se montrer trop fier de l'empire qu'il exerce sur le peuple, et d'avoir un peu, comme littérateur, de cet orgueil exagéré que l'on reproche à M. François Arago, si exclusif comme savant. Ces faiblesses sont communes aux hommes de génie.

Cette sourde inimitié qui existait entre MM. Ledru-Rollin et Louis Blanc tenait à des causes et à des impressions diverses. C'était une affaire de sentiment qui ne s'étendait pas jusqu'à la politique. Leur dévouement à la cause démocratique était au-dessus de leurs intimes ressentiments. D'ailleurs ils ne pouvaient pas marcher l'un sans l'autre dans la voie du progrès. Au point de vue de l'unité d'action les dissidences cessaient.

Dans la matinée du 17 mars on vit sur les murs de la capitale, à côté de la proclamation du gouvernement provisoire qui désapprouvait indirectement les actes de M. Ledru-Rollin, des placards qui invitaient les clubs, les travailleurs, les délégués, les corporations, les ateliers nationaux, à se réunir sur la place de la Concorde et aux Champs-Elysées pour de là se rendre à l'Hôtel-de-Ville. A midi, plus de cent cinquante mille citoyens avaient répondu à cet appel. Cette armée populaire, organisée par pelotons, se mit en marche par les quais, dans un ordre parfait. Les corporations, les clubs avaient leurs bannières. Quelques drapeaux étrangers s'y faisaient aussi remarquer, notamment celui de la Pologne, les drapeaux tricolores de l'unité allemande et de l'unité italienne, et le drapeau vert de l'Irlande orné d'une harpe. Ces formidables bataillons, escortés par les montagnards, ne poussaient aucun cri, ne jetaient aucun signal. De temps à autre seulement, ils entonnaient le *Chant du Départ*, la *Marseillaise* et le chœur des *Girondins*; après quoi ils criaient avec ensemble : Vive la République! vive Louis Blanc! vive Ledru-Rollin! Ce dernier cri, plus persistant, était une réponse à la garde nationale, qui la veille avait réclamé la démission du ministre de l'intérieur.

A l'Hôtel-de-Ville la majorité du gouvernement provisoire était dans la consternation. Elle ne se dissimulait pas les dangers qu'elle courait, mais elle n'avait aucune force à opposer à cette masse populaire. Elle s'en remit au hasard et compta sur les milliers d'agents qu'elle avait lancés dès le matin parmi les groupes de la manifestation pour y souffler la discorde.

Bientôt une rumeur sourde annonça l'approche des phalanges populaires. Quand la tête de la colonne parut sur la place de Grève les derniers pelotons stationnaient encore aux Champs-Elysées. Le premier peloton était composé des délégués du peuple, chefs de clubs, qui formaient la députation de la colonne. Cernés et en proie à une agitation croissante, les membres du gouvernement attendaient une action de ce peuple. Le colonel Rey, gouverneur de l'Hôtel-de-Ville, avait reçu l'ordre de fermer la grille d'entrée et de la défendre avec ses deux ou trois mille volontaires de Février. Mais l'attitude de ces soldats de la révolution prouvait qu'ils étaient de cœur avec leurs frères de l'extérieur.

Les délégués du Luxembourg, les chefs de clubs, MM. Barbès, Raspail, Sobrier, Cabet, Longepied, Lebreton, Lucien, Suau, Michelot, Laugier, Danse, Blanqui, Flotte, Lacambre, Delhotte, et une centaine d'autres chefs ou délégués de réunions populaires, se rangèrent devant la grille. Après quelques mots échangés entre M. Lamartine et M. Cabet sur les marches du grand escalier de l'Hôtel-de-Ville, le gouvernement provisoire reçut la députation des corporations et des clubs. M. Dupont (de l'Eure), assis dans un fauteuil,

avait à sa droite et debout MM. Ledru-Rollin, François Arago, Louis Blanc et Albert ; à sa gauche, MM. Lamartine, Marrast, Crémieux, Marie, Garnier-Pagès et Pagnerre.

Un ouvrier, le citoyen Gérard, s'adressa au gouvernement provisoire, et exposa en ces termes les vœux du peuple :

« Vous avez proclamé que vous vouliez la révolution, la souveraineté du peuple, la démocratie, la République, une constitution faite par une assemblée nationale.

« Vous avez déclaré que tous les citoyens étaient gardes nationaux et que tous devaient concourir aux élections de la garde nationale.

« Vous avez encore déclaré que vous vouliez de véritables élections, une véritable garde nationale, une véritable constitution ; c'est pourquoi nous nous sommes ralliés autour de vous et vous avons donné notre appui. Cependant, les autorités subalternes chargées de préparer l'inscription pour la garde nationale ont négligé les moyens de rendre cette garde nationale complète, et si les élections étaient faites le 25, il n'y aurait point de véritable garde nationale.

« D'ailleurs, le peuple n'a pas eu le temps de se concerter et de s'éclairer sur les choix à faire, et par conséquent il n'y aurait pas de véritables élections. Il en est de même des autres élections. Si l'on veut avoir une véritable assemblée nationale, qui puisse consolider la révolution et la République, il est indispensable que tous les citoyens soient inscrits sur les listes électorales et qu'ils aient le temps de s'éclairer et de s'entendre pour voter avec une entière indépendance et parfaite connaissance de cause ; mais, pour que les élections soient parfaitement indépendantes et libres, il est nécessaire qu'il n'y ait dans la capitale aucune troupe armée et soldée. Le peuple considère les soldats comme des frères et veut toujours fraterniser avec eux ; mais le principe démocratique exige qu'il n'y ait que des citoyens là où le peuple et les représentants ont à délibérer.

« En conséquence, nous venons vous apporter les vœux du peuple de Paris et vous demander en son nom :

« L'éloignement des troupes ;

« L'ajournement au 5 avril des élections de la garde nationale ;

« L'ajournement au 31 mai des élections pour l'Assemblée nationale ;

« Citoyens du gouvernement provisoire, nous ne pouvons nous le dissimuler, des manœuvres contre-révolutionnaires pourraient mettre en danger la paix publique et la révolution, si votre dévouement et votre patriotisme ne venaient pas nous sauver tous.

« Hier, une manifestation menaçante avait pour but de vous ébranler ; nous y répondons par une manifestation pacifique pour vous défendre et nous défendre avec vous.

« Que le gouvernement s'appuie résolûment sur un peuple franc et généreux ; qu'il lui donne l'exemple de l'union, de l'unité, de la confiance et de la fermeté, et l'ordre sera solide, comme la liberté, le commerce, avec le travail et l'industrie, la République triomphera, fera l'honneur de la France et accomplira le bonheur de l'humanité. »

M. Blanqui prit ensuite la parole, et, avec ce calme qui ne l'abandonne jamais, il prononça un discours qui déconcerta les membres du gouvernement provisoire. Poli, mesuré dans les termes, le langage de M. Blanqui fut impératif au fond. Il déclara nettement que le peuple exigeait l'éloignement en principe des troupes de la capitale et l'ajournement indéfini des élections pour cause de suspicion de l'Assemblée nationale future. Il s'étendit longuement sur les menées de la réaction, sur la résistance de quelques hommes du pouvoir aux volontés du peuple, et il termina en déclarant que le peuple de Paris était fermement décidé à donner l'impulsion à ses mandataires et à faire respecter sa souveraineté par ceux qui la méconnaissaient chaque jour. Enfin il somma le gouvernement de faire droit, séance tenante, aux réclamations qui lui étaient soumises. Cette conclusion fut vivement applaudie par plusieurs membres de la députation qui avaient approuvé du geste et du regard les paroles les plus énergiques de M. Blanqui. Aucune illusion n'était possible sur les intentions secrètes des principaux chefs de la manifestation. Le programme des clubs était une protestation contre la proclamation que M. Lamartine avait fait signer la veille à ses collègues. Du reste, les cris de : A bas Lamartine ! vive Ledru-Rollin ! vive Louis Blanc ! vive la minorité du gouvernement ! qui parvenaient de la place de Grève jusque dans la salle du conseil, ne pouvaient laisser aucun doute sur l'esprit du peuple. Mais cette initiative prise par M. Blanqui, sa présence au premier rang des membres de la députation, l'adhésion qu'il rencontrait dans leurs rangs, l'autorité qu'il semblait exercer, et différents symptômes auxquels on pouvait reconnaître qu'il visait, avec ses partisans, à opprimer ou à décimer le gouvernement à son profit, toutes ces causes réunies frappèrent la majorité de stupeur et déconcertèrent la minorité. Le danger croissait de minute en minute. Il fallait déjouer à tout prix les projets de M. Blanqui et de ceux qui paraissaient disposés à le soutenir dans ses tentatives. Quoi ! on aurait rassemblé autour de l'Hôtel-de-Ville toutes les forces vives de la révolution pour les faire servir à l'élévation de M. Blanqui, de l'homme que l'on redoutait le plus ! L'imposante manifestation que l'on avait organisée serait le levier qui devait le porter lui et ses amis au pouvoir ! MM. Ledru-Rollin, Louis Blanc, Albert et Caussidière ne pouvaient y consentir. Les moments étaient précieux, il fallait prendre une prompte détermination pour conjurer le péril. Un mot, un signe des membres de la minorité, et le peuple faisait son dix-huit brumaire. L'instant était solennel. Par une décision rapide,

M. Louis Blanc fit un pas au-devant de la députation et répondit ainsi :

« Citoyens, le gouvernement de la République est fondé sur l'opinion, il ne l'oubliera jamais. Notre force, nous le savons, est dans la force du peuple ; notre volonté doit toujours être en harmonie avec la sienne ; nous vous remercions des paroles pleines de sympathie et de dévouement que vous nous adressez. Le gouvernement provisoire les mérite par son courage, par son ferme vouloir de faire le bien du peuple, avec le concours du peuple et en s'appuyant sur lui.

« Les pensées d'ordre que vous avez manifestées sont la consécration de la liberté en France. Il faut que la force du peuple se montre sous l'apparence du calme : le calme est la majesté de la force.

« Vous nous avez exprimé des vœux qui feront l'objet de nos délibérations. Vous-mêmes, citoyens, vous ne voudriez pas que le gouvernement qui est appelé à vous représenter cédât à une menace. Avec la sagesse qui caractérise le peuple, vous avez compris que, puisque nous avions l'honneur de vous représenter, nous devions le faire en conservant notre dignité d'hommes, notre dignité de représentants du peuple. Les vœux que vous avez exprimés seront pris en grande considération, précisément parce qu'ils se sont produits dans des termes pleins de modération. Nous délibérerons sur les vœux que vous avez émis, et soyez sûrs que le plus ferme désir du gouvernement provisoire est de marcher avec le peuple, de vivre pour lui, et s'il le fallait de mourir pour lui. »

Un membre de la députation interrompit M. Louis Blanc et s'écria :

« Soyez persuadés que de son côté le peuple travailleur mourra pour vous ; bien entendu tant que vous servirez ses droits... »

« — Le vœu que vous exprimez est-il le vœu général ? » demanda M. Louis Blanc.

« — Nous avons convoqué toutes les corporations, dit un délégué, nous leur avons soumis ce que nous voulions faire, elles ont toutes adhéré, et nous ont envoyés vers vous pour vous présenter les vœux que nous venons exprimer. Quelle réponse porterons-nous au peuple ?

« — Dites au peuple qui vous a envoyés, reprit M. Louis Blanc, que nous nous honorons d'être ses représentants ; dites-lui que nous ne pouvons avoir une volonté qui ne soit pas la sienne, puisque sans lui nous ne serions rien, et que nous ne faisons ici que garder la place de sa souveraineté.

« Nous vous remercions de ce que vous êtes venus à nous pleins de confiance dans le désir qui est au fond de nos cœurs de faire avec vous, dans votre intérêt, sans vous oublier jamais, le salut de la République. Nous vous remercions, comme hommes, de nous avoir mis en état de le faire avec indépendance.

« Maintenant, citoyens, laissez-nous délibérer sur ces vœux; laissez-nous délibérer, pour qu'il soit bien entendu que le gouvernement provisoire de la République ne délibère pas sous l'empire d'une menace. A ceux qui ne représentaient que les priviléges, il était permis d'avoir peur; cela ne nous est pas permis, à nous, parce que nous sommes vos représentants, et qu'en gardant notre dignité nous gardons la vôtre. »

M. Sobrier, dont les sympathies étaient acquises à M. Lamartine, se hâta d'ajouter : « Nous ne voulons pas influencer ni faire violence au gouvernement provisoire; nous avons confiance en lui... »

C'était de la haute comédie, et quelques membres de la députation se demandèrent s'ils devaient en croire leurs oreilles.

M. Cabet prit à son tour la parole : « Nous sommes venus exprimer des vœux, dit-il. Le gouvernement provisoire ne peut pas ignorer la situation du pays; il a, comme nous avons tous, besoin d'énergie pour sauver la chose publique. Nous espérons, citoyens membres du gouvernement provisoire, que votre patriotisme et votre dévouement au peuple, à la liberté, à la révolution, trouvera les moyens de dissiper toutes les inquiétudes et de donner à la marche révolutionnaire le caractère d'ordre, de liberté, d'union, de confiance universelle qui lui est nécessaire pour assurer le triomphe de la République et consolider ses destinées.

« Maintenant, le gouvernement est trop sage pour ne pas vouloir délibérer; et nous, nous sommes trop amis de l'ordre et de la liberté pour ne pas lui laisser la faculté de délibérer en effet. »

Le discours de M. Louis Blanc appelait un discours de M. Ledru-Rollin. Le chef du parti révolutionnaire ne pouvait garder le silence : « Citoyens, dit-il, vous représentez Paris, mais vous comprenez que la France se compose de l'universalité des citoyens. Or, je me suis adressé, il y a deux jours, à tous les commissaires des départements pour leur demander ceci : Est-il possible matériellement que les élections aient lieu le 9 avril ? Est-il possible politiquement, et dans l'intérêt de l'établissement de la République, que les élections aient lieu le 9 avril? Vous ne pouvez pas, citoyens, imposer au gouvernement de délibérer sans être éclairé avant tout sur l'état de la France, sans être informé par ses commissaires.

« Vous représentez indubitablement la cité la plus active, et par-là même la plus intelligente; mais vous ne pouvez pas avoir la prétention de représenter la France tout entière; vous ne pouvez l'avoir qu'à une condition, c'est que, élus par le peuple, représentants du peuple, nous ayons pour les départements, pour la France entière comme pour Paris, la volonté et le dernier mot du peuple. Il faut que vous attendiez quelques jours. J'ai fixé au 25, au plus tard, pour les départements les plus éloignés, les réponses qui doivent m'être faites.

« Quand le gouvernement, prenant en considération le vœu de Paris, qui ordinairement donne l'impulsion à la France, mais qui, cependant, ne peut vouloir opprimer la France, quand les vœux des départements auront été exprimés, alors le gouvernement, représentant du pays tout entier, pourra assigner un délai et pourra dire si, en effet, il est nécessaire pour la République, pour l'établissement de la République, qui n'est que décrétée, mais que nous ne voulons pas encore voir s'en aller en une vaine fumée, si nous ne voulons pas une représentation nationale qui ne serait qu'une représentation masquée des principes qui ont été détruits, si nous ne voulons pas voir s'effacer encore le gouvernement que nous avons vu s'effacer dans d'autres temps. Si nous voulons une représentation qui soit vraiment républicaine, si nous la voulons ainsi, si le peuple la veut ainsi, si nous croyons qu'à ce moment les élections ne puissent pas se faire de manière à assurer d'une façon indélébile, incommutable, le principe que nous avons vu proclamer après la victoire, oh! alors, les élections seront ajournées. Mais, encore une fois, vous ne pouvez pas, vous, fraction du peuple, mais non pas délégués de la France entière, vous ne pouvez pas vouloir que nous vous répondions avant de nous être éclairés.

« Ainsi, nous prenons en considération, je le répète, les vœux de cette cité, qui donne l'initiative et l'impulsion. Mais attendez que les départements se soient prononcés; ne laissons pas dire que Paris est tout, et que le reste de la France est pour ainsi dire abandonné. Quand nous aurons connaissance des vœux de la France entière par l'intermédiaire de nos commissaires, nous prendrons une résolution, à savoir : l'ajournement des élections, si cela est indispensable. Mais ce que nous voulons, ce que vous voulez, c'est l'établissement sérieux et pour la dernière fois de la République que nous avons proclamée sur les barricades. »

Ces paroles, qui parurent étranges dans la bouche de M. Ledru-Rollin, achevèrent de jeter le trouble dans l'âme des membres de la députation. Plusieurs d'entre eux manifestèrent l'intention de se retirer. Mais le groupe qui entourait M. Blanqui se montra décidé à ne tenir aucun compte des exhortations de MM. Ledru-Rollin, Louis Blanc, Cabet, Sobrier et autres. Un des plus fougueux de ce groupe marcha droit aux membres du gouvernement, et, faisant allusion aux discours de MM. Louis Blanc et Ledru-Rollin : « Tout cela, dit-il, sont de belles paroles ; mais ce ne sont pas des paroles, ce sont des actes qu'il nous faut, et qu'il nous faut sans désemparer. Nous ne nous retirerons pas que vous n'ayez délibéré ici, devant nous, sur l'heure. »

Ce langage impératif, empreint d'une énergie révolutionnaire, fut applaudi par les uns et critiqué par les autres. La députation, divisée en deux camps, s'expliqua confusément. Ceux qui recevaient l'impulsion de certains hommes du pouvoir protestèrent contre tout ce qui

pourrait ressembler à de la violence, et jouèrent l'indignation comme les membres du gouvernement eux-mêmes. La comédie menaçait de tourner au tragique, lorsque M. Louis Blanc convint qu'il y avait deux questions qui pouvaient être résolues sans qu'on fît appel à l'opinion des départements ; mais il insista vivement pour qu'on laissât le gouvernement délibérer en toute liberté. Les paroles de M. Louis Blanc, accueillies avec faveur par une partie des délégués, furent repoussées par les non-défectionnaires, malgré les efforts de M. Sobrier pour dissiper toutes les alarmes.

Plusieurs délégués demandèrent si tous les membres du gouvernement approuvaient la circulaire de M. Ledru-Rollin. Puis un orateur s'écria qu'il y avait des traîtres parmi eux ; que M. Lamartine, par exemple, avait tenu un langage contraire aux volontés du peuple. Expliquez-vous ! lui cria-t-on d'un air menaçant. Ainsi interpellé, M. Lamartine fit signe qu'il voulait parler. Il se montra plein de déférence pour les volontés du peuple, et supplia les délégués de s'abstenir de toute violence, de laisser au gouvernement la liberté de délibérer en dehors de toute pression. « Quant aux troupes, dit-il, j'ai déjà répondu avant-hier à une des associations patriotiques dont vous faites partie : la question n'existe pas. Il n'y a pas de troupes à Paris, si ce n'est peut-être 1,500 ou 2,000 hommes dispersés pour les postes extérieurs, pour la protection des portes et des chemins de fer, et il est faux que le gouvernement ait songé à en rapprocher de Paris. *Il faudrait qu'il fût insensé*, après ce qui s'est passé, après que la royauté déchue a vu se fondre 80,000 hommes de troupes contre le peuple désarmé de Paris, pour songer à lui imposer, avec quelques corps d'armée épars et animés du même républicanisme, des volontés contraires à vos volontés et à votre indépendance ! Nous n'y *avons pas songé, nous n'y songeons pas, nous n'y songerons jamais !*... Voilà la vérité, rapportez-la au peuple : sa liberté lui appartient parce qu'il l'a conquise ; elle lui appartient parce qu'il saura la garder de tout désordre ! La République, à l'intérieur, ne veut d'autre défenseur que le peuple armé. »

Quelques-uns des hommes personnellement dévoués à M. Lamartine, tels que MM. Suau et Sobrier, voire même MM. Raspail et Cabet, applaudirent et proclamèrent qu'ils avaient confiance en lui et en tous ses collègues. L'un d'eux lui dit : « Soyez sûr que le peuple n'est là que pour appuyer le gouvernement provisoire. » « J'en suis convaincu, » répondit M. Lamartine, qui ne pensait pas un mot de ce qu'il disait. Mais tant de mensonges furent débités ce jour-là, qu'il serait puéril de s'arrêter à celui-là.

Les membres de la députation qui ne réglaient pas leur conduite sur celle des dictateurs de l'Hôtel-de-Ville, voulant maintenir à la manifestation son caractère réel, primitif, s'écrièrent qu'ils n'avaient pas confiance dans tous les membres du gouvernement, dans aucun

même. Il en résulta que les uns demandaient qu'on fît justice de leurs trahisons et de leurs défections, d'autres qu'on les respectât. Le désordre devint extrême. A voir ces visages pâles, on sentait que la vengeance bouillonnait au fond des cœurs. Les cris les plus contradictoires se confondaient, les gestes étaient violents, les regards enflammés, et de sourdes colères firent explosion. Un frisson de mort courait dans tous les discours. Des clameurs immenses continuaient à monter de la place de Grève, et les échos prolongés de ces impatiences populaires firent une heureuse diversion au conflit matériel qui allait inévitablement s'engager entre le gouvernement provisoire et ceux qui voulaient le renverser ou le maintenir. Un ébranlement général se produisit dans la salle du conseil, et MM. Barbès, Sobrier, Cabet, Suau, en profitèrent pour faire refluer, ou du moins pour entraîner la députation vers les escaliers, afin de délivrer le gouvernement et sous prétexte d'en référer au peuple. Des milliers d'agents, habilement répandus dans les groupes de la manifestation, poussaient à demander la présence du gouvernement provisoire sur la place. Tous les membres, M. Dupont (de l'Eure) en tête, parurent sur les marches extérieures du grand escalier de l'Hôtel-de-Ville. Les grilles avaient été forcées, et, de la foule entassée sur ces escaliers, un homme du peuple aux allures énergiques, et dont les yeux ardents éclairaient le visage couvert d'une pâleur extrême, s'élança vers M. Louis Blanc, et, lui saisissant le bras avec colère : « Tu es donc un traître, toi aussi ! » dit-il.

Une estrade avait été élevée à la porte du milieu de l'Hôtel-de-Ville. Le gouvernement provisoire y monta aux cris de : Vive Ledru-Rollin ! vive Louis Blanc ! La majorité du gouvernement comprit la signification de ces populaires acclamations, et, dissimulant son dépit, elle s'effaça modestement derrière ceux qui en étaient l'objet. M. Louis Blanc harangua le peuple ; il le remercia d'avoir exposé ses vœux, l'engagea à avoir une confiance entière en ses représentants, et l'exhorta à se retirer avec calme et en bon ordre.

Le peuple se retira, car il ne savait plus ni qui croire, ni qui écouter. La veille et le matin même, on lui avait persuadé qu'il devait montrer sa puissance, faire acte de souveraineté en renversant les membres du gouvernement qui le trahissaient ; et, tout à coup, ceux mêmes qui l'avaient poussé à remplir une mission révolutionnaire le suppliaient de respecter l'intégrité du gouvernement. Les montagnards faisaient cause commune avec les agents de la mairie de Paris pour crier : Vive le gouvernement provisoire ! Les amis de MM. Ledru-Rollin, Louis Blanc et Albert, s'alliaient aux partisans de MM. Lamartine, Marie, Garnier-Pagès et Crémieux. La confusion régnait dans les cœurs et dans les esprits.

Sans être entièrement complices de la tentative projetée par les principaux chefs et promoteurs de la démonstration, les masses agglomérées sur la place de l'Hôtel-de-Ville et le long des quais étaient

préparées à un dix-huit brumaire populaire. A l'exception de quelques milliers d'agents de MM. Lamartine, Marrast et Marie, toute cette foule était impatiente d'en finir avec les résistances au mouvement révolutionnaire. Elle attendait un signe de ses chefs pour faire rentrer dans le néant les ennemis qui lui avaient été dénoncés comme étant les seuls obstacles à la réalisation des espérances du prolétariat. Les membres les plus fermes de la députation représentaient réellement les vœux et les opinions de la majorité des phalanges populaires. Les discours conservateurs de MM. Louis Blanc et Ledru-Rollin, les exhortations de MM. Barbès, Sobrier, Cabet, Suau et autres, n'avaient pas été prévus dans le programme. Ces défections inattendues froissèrent le plus grand nombre; mais l'habitude qu'avait le peuple d'écouter la voix des hommes en possession de toute sa confiance était une garantie de sa docilité. Il se soumit sans discuter les motifs qui amenèrent ce changement subit dans les résolutions de ses chefs. D'ailleurs les divisions produites par ce revirement ne permettaient plus d'accomplir un acte dont le succès exigeait une complète unité d'action.

Quelles furent les causes de ces défections fatales? Les promoteurs de la démonstration manquèrent-ils de cœur au moment d'agir? Eurent-ils tout à coup conscience de leur insuffisance? Furent-ils réellement effrayés à l'heure suprême des conséquences d'une action dont ils n'avaient pas d'abord apprécié toute la gravité, ou sacrifièrent-ils le salut de la démocratie à de mesquines jalousies? Quoi qu'il en soit des mobiles de leur conduite, une terrible responsabilité pèse sur eux, et l'histoire ne peut leur pardonner d'avoir laissé échapper une occasion qui ne devait plus se représenter d'imprimer à la révolution une impulsion salutaire. Ils ont hésité à se faire proscripteurs et ils furent proscrits; ils ont fait de la générosité avec des ennemis implacables, et ce peuple qu'ils ne surent pas manier fut victime de leurs hésitations, de leur coupable faiblesse, peut-être aussi de leur ambition trop exclusive. Quand on possède la puissance, il faut l'exercer sans peur, sans détours, sans pitié, sans remords, mettre le salut d'un peuple au-dessus des règles ordinaires et ne pas se préoccuper de la légalité quand soi-même on en a brisé tous les ressorts. Est-on digne de régir les destinées d'un grand peuple quand on apporte dans l'accomplissement de cette haute mission ses préoccupations personnelles?...

Elle était majestueuse et imposante cette manifestation dont on ne voulut pas employer la force à l'affermissement de la République. Après la harangue de M. Louis Blanc, la multitude s'ébranla et se mit en marche avec une admirable solennité vers la place de la Bastille, où le peuple salua le génie de la liberté qui plane au sommet de la colonne de Juillet. Le défilé dura plusieurs heures. Le plus grand ordre régnait dans les rangs de chaque peloton. Le peuple semblait vouloir prouver par son attitude calme, sérieuse, réfléchie,

qu'il était digne de se gouverner lui-même. L'immense colonne populaire parcourut ainsi les boulevards et étonna la capitale par la gravité même de son maintien et par sa modération. Nul cri séditieux ne se fit entendre, nul ne fut ni menacé ni insulté. Cette armée de prolétaires montra une fois de plus que le peuple est généreux et civilisé dans sa force, magnanime dans son triomphe. Il respecta ses ennemis et se respecta lui-même.

A la nuit tombante, M. Lamartine, seul, à pied, passa deux heures inconnu et mêlé dans la foule, rue Saint-Honoré, contemplant le défilé muet de cette multitude, en songeant à la défaite éclatante de la majorité du gouvernement dont il faisait partie. Il dut faire d'amères réflexions sur son triomphe éphémère de la veille, et il comprit l'imprudence qu'il avait commise par son attitude en présence des factions aristocratiques de la garde nationale.

Quant à ses collègues de la majorité, ils feignirent de se méprendre sur le caractère réel de la manifestation; mais ils ne dissimulèrent pas le danger qu'ils avaient couru dans cette journée. On les vit affecter la satisfaction et la reconnaissance, tandis qu'intérieurement ils étaient profondément ulcérés de l'humiliation qu'ils avaient subie.

Aucune manifestation populaire ne fut jamais comparable à la démonstration du 17 mars, tant la foule était immense, unie, rangée, forte et pacifique. Ce fut une des plus grandes, des plus mémorables journées de la Révolution. Le soir, Paris fut illuminé comme pour une fête. La capitale éclaira de mille feux la victoire que venait de remporter la République sur la réaction, et la démocratie se laissa prendre à cet enthousiasme de la peur. Trompée par les actions de grâces, par les félicitations de ses ennemis, elle se laissa couvrir de fleurs et parer comme une victime, qu'on ne tarda pas à immoler.

Voici par quelles phrases les hommes, qui traitèrent plus tard la manifestation du 17 mars de factieuse et d'usurpatrice, trompèrent le peuple sur leurs projets ultérieurs :

« Citoyens, le gouvernement provisoire croit de son devoir de vous remercier de la manifestation si imposante dont vous avez donné hier le magnifique spectacle. Proclamé pour ainsi dire sous le feu du combat et dans le premier moment de la victoire, le gouvernement provisoire a vu hier ses pouvoirs confirmés par les deux cent mille citoyens, organisés comme une armée, marchant avec le calme de la puissance, et qui, par leurs acclamations, ont apporté à notre autorité transitoire la force morale et la majesté du souverain. Peuple de Paris, vous avez été aussi grand dans cette manifestation, si régulière et si bien ordonnée, que vous avez été courageux dans vos barricades. Notre désir, notre intérêt, notre vœu le plus cher, c'est de faire entrer dans les cadres de la garde nationale cette population vigoureuse dont les instincts d'ordre et d'organisation se sont produits



avec un ensemble qui fait notre orgueil. Encore une fois le gouvernement provisoire vous remercie. »

Cette proclamation fut suivie d'un décret qui renvoyait les élections de la garde nationale au 5 avril. Quant aux élections des représentants du peuple, elles furent également reculées d'un délai insignifiant. On les ajourna au 23 avril, et la réunion de l'Assemblée constituante fut fixée au 4 mai. Le gouvernement provisoire ne se borna pas à reculer les élections et à exalter le peuple dans ses proclamations. Le 19 mars, il se rendit en corps au Luxembourg, et M. Arago dit aux délégués :

« Le gouvernement provisoire a désiré vous voir réunis autour de lui pour vous remercier du fond de son cœur de la magnifique, de l'imposante manifestation d'avant-hier. Vous avez montré au monde entier que nous avons résolu dans notre pays un problème qui semblait insoluble, que nous savons faire marcher de front l'ordre et la liberté. »

Le général Courtais, qui avait assisté le 17 mars sur le boulevard Saint-Martin au défilé de la phalange populaire, publia aussi une proclamation. C'est le seul document dont la sincérité d'expression ne puisse être suspectée. Voici en quels termes le commandant en chef de la garde nationale fit connaître ses sentiments sur la démonstration :

« Citoyens, encore une fois vous vous êtes levés tous pour fêter le triomphe de la République. Cette manifestation spontanée, cet élan d'enthousiasme, inspiré par l'amour de la patrie, vous honorent et honorent la France.

« Dans quel autre pays du monde pourrait-on voir deux cent mille hommes, unis comme deux cent mille frères, marcher avec plus de dignité dans leur indépendance ? Voilà bien la majesté du peuple !

« Citoyens, vous le savez, le gouvernement provisoire s'appuie sur votre force ; vous lui avez prouvé qu'il avait raison de compter sur vous pour accomplir l'œuvre gigantesque de la régénération des peuples.

« Au milieu de vos chants patriotiques, vous demandez des armes : à quelles mains plus dignes de les porter pourrait-on les confier ? Vous en aurez tous ! La garde nationale ainsi agrandie sera la plus solide colonne de notre République naissante.

« En vous voyant défiler devant moi comme l'armée la mieux disciplinée, j'ai éprouvé un sentiment d'orgueil que je suis heureux de vous exprimer. Oui, je partage vos joies et vos espérances ; et si je puis ambitionner un titre, c'est celui de *général du peuple*. »

Que dire de cette unanimité des amis et des ennemis du peuple à exalter ainsi le peuple, à le bercer de louanges exagérées ? Est-il étonnant après cela que sa vigilance se soit endormie ! Dans sa naïve simplicité, il prit au sérieux les discours ambitieux d'hommes qui ne songeaient qu'à produire des effets oratoires par des phrases pom-



peuses, et les mensonges officiels contenus dans les proclamations dont on l'accablait. Jamais à aucune époque on ne vit un gouvernement abuser aussi audacieusement des mots pour déguiser sa pensée. Les rhéteurs ont perdu toutes les révolutions, et à toutes les époques les longues homélies des mandataires du peuple ont été fatales à son émancipation. L'énervement des masses est une conséquence rigoureuse des niaiseries, des déclamations de ceux qui les dirigent.

CHAPITRE XIV.

M. LAMARTINE ET LES CHEFS DE CLUBS. — LE GÉNÉRAL CHANGARNIER. — BULLETINS DE LA RÉPUBLIQUE. — MADAME GEORGE SAND. — DE LA PRESSE RÉVOLUTIONNAIRE. — LE CLUB DES CLUBS. — CIRCULAIRE DE M. LEDRU-ROLLIN SUR LES ÉLECTIONS.

L'énergique attitude du peuple au 17 mars fit comprendre à la contre-révolution qu'elle s'était trop hâtée de lever le masque. Sans renoncer à lutter ouvertement avec cette force populaire imposante, sobre, disciplinée, qui était maîtresse de la situation, elle ajourna ses projets jusqu'au jour où elle aurait ressaisi l'autorité par d'habiles manœuvres. Les royalistes laissèrent prudemment le parti démocratique exalter son triomphe. Ils dissimulèrent l'humiliation de leur défaite et redoublèrent d'énergie pour fermer les portes de l'Assemblée constituante aux républicains et pour les éliminer du cadre des officiers de la garde nationale. Grâce aux sourdes intrigues de la majorité du gouvernement provisoire, l'armement des prolétaires s'opérait avec une lenteur calculée dans la capitale et dans les départements; on feignait hypocritement de manquer d'armes. Il en résulta que, dans plusieurs villes, des collisions sanglantes eurent lieu entre les ouvriers désarmés et l'ancienne garde nationale.

M. Marrast, maire de Paris, et M. Marie, ministre des travaux publics, qui avaient été au Luxembourg, avec leurs collègues du gouvernement provisoire, féliciter les délégués des corporations, se concertèrent avec M. Émile Thomas, directeur des ateliers nationaux, pour organiser un club et créer sérieusement une influence hostile à M. Louis Blanc. MM. Marie et Marrast se rendaient fréquemment à la *Réunion centrale des ateliers nationaux*, située

au manége de la rue de Valois-Monceaux; et là ils haranguaient les travailleurs pour en faire des bandes prétoriennes dévouées à leur personne. Plus tard M. Marie en vint à offrir des armes à M. Émile Thomas, qui avait déjà fait donner des bannières spéciales à ses brigades pour éviter à l'avenir toute confusion dans une mêlée.

Quant à M. Lamartine, le lendemain du 17 mars il changea de tactique avec une dextérité remarquable. Il comprit que la force réelle n'était pas, comme il l'avait pensé, dans les rangs des fractions aristocratiques de la garde nationale, et, avec le cynisme d'une courtisane, il abandonna ses préférés de la veille pour les triomphateurs du lendemain. Son ambition domina ses sympathies. Il résolut donc d'employer la flatterie et la ruse pour se concilier les hommes qu'il traita plus tard de démagogues. Il connaissait déjà quelques chefs du parti démocratique qu'il avait ébranlés par des paroles mielleuses; il mit tout en œuvre pour attirer chez lui ceux qui lui étaient inconnus. Il les vit tous, ou presque tous, et parvint à les persuader de la sincérité de sa foi républicaine. Il eut avec chacun d'eux des entretiens fort longs, mais qui n'étaient pas sans réticences, sans arrière-pensées des deux côtés. Combien se laissèrent prendre à l'apparente bonhomie de son langage, à ses phrases louangeuses, à ses avances intéressées! Il faut l'avouer, M. Lamartine fut un habile comédien. MM. Raspail, Cabet, Barbès, d'Alton-Shée, Lamieussens, Sobrier, Blanqui, Deflotte, Servient, passèrent tour à tour dans son cabinet. Il fit des offres à tous les soldats de la révolution; il eut des communications directes avec les esprits les plus influents et les orateurs les plus goûtés de toutes les opinions actives et de tous les clubs démocratiques de Paris et des faubourgs. Il persuada les uns, séduisit les autres, fascina ceux-ci, corrompit ceux-là, et se créa ainsi des intelligences dans tous les camps révolutionnaires. Il s'attaquait surtout aux hommes jeunes, enthousiastes, et par conséquent plus faciles à entraîner. Par ses agents il connaissait toutes les capacités des clubs, et, sitôt qu'un discours remarquable était prononcé dans une réunion, l'orateur était convié à se présenter chez M. Lamartine. Il provoquait les confidences, les épanchements intimes, et savait adroitement s'insinuer dans la confiance des plus crédules. Il en plaça un grand nombre dans les chancelleries, dans les consulats et vice-consulats dépendants de son ministère. Il faut le dire cependant à l'honneur des principaux chefs de la démocratie, plusieurs restèrent inaccessibles aux séductions, aux offres brillantes et à la flatterie. M. Blanqui, entre autres, refusa l'ambassade qui lui fut proposée.

Cette résistance des principaux chefs de la démocratie inquiéta vivement M. Lamartine, et, dans la prévision d'une victoire du parti révolutionnaire, il chargea un chef de bataillon de la garde nationale de se rendre auprès du général Négrier qui commandait alors l'armée du Nord, forte d'environ vingt-six mille hommes. M. Lamartine fit prévenir le général, sur les sympathies duquel il savait pouvoir

compter, de se tenir prêt à recevoir le gouvernement provisoire à Lille, en cas de retrait de Paris, ou à marcher sur la capitale avec ses soldats et les gardes nationaux du Nord, de l'Est et de l'Ouest, au premier signal. Ainsi, tandis qu'il feignait d'être de cœur avec le parti révolutionnaire, il se préoccupait secrètement des moyens de le combattre. Mais il se prit à ses propres piéges, et fut bientôt entraîné par ceux qu'il voulait décimer. Il se rapprocha de M. Ledru-Rollin, dont il jalousait la puissance. Dans sa vanité, M. Lamartine, qui tournait au gré de tous les vents de la force, crut pouvoir s'élever, par ses adulations, à la hauteur de son collègue de l'intérieur, dans l'esprit des masses. Trompé dans son attente, il se rejeta dans les bras de la réaction, et se laissa aller à toutes les colères d'un amour-propre froissé.

L'hôtel des affaires étrangères offrait un étrange spectacle, sous le ministère de M. Lamartine. Là quelques fanatiques, tels que MM. Guigues de Champvans, Dargaud, de la Guéronnière, étaient sans cesse en adoration devant l'idole du sanctuaire. L'ambition, l'intrigue, la servilité, la ruse affluaient au ministère des affaires étrangères. On connaissait la faiblesse de caractère du poëte-ministre, on savait combien il était sensible aux adulations; et lui, qui avait la prétention de jouer tout le monde, était exploité par les intrigants de tous les partis. C'est chez M. Lamartine que descendit le général Changarnier à son arrivée à Paris. On pourrait appliquer à cette entrevue le mot de Pie VII à Fontainebleau : *Commedianti*. M. Changarnier et le ministre se traitèrent réciproquement de grand citoyen, d'illustre général. Le décret qui appelait aux fonctions de gouverneur général de l'Algérie M. Changarnier venait d'être signé par le gouvernement provisoire, et M. Lamartine annonça au général sa nomination. Le ministère de la guerre avait été offert au général Cavaignac, et, avant de s'assurer de son acceptation, on avait pourvu à son remplacement. Les intérêts de l'Algérie, son avènement à la vie politique, l'importance de ce pays en cas de guerre, exigeaient que la République ne désignât pour le gouverner que des hommes éclairés et capables, sur le patriotisme et les convictions desquels elle pouvait compter, et on plaçait cette annexe de la France sous le commandement supérieur d'un général dont les opinions légitimistes étaient connues de tous. Sous la monarchie de Juillet, à laquelle il s'était rallié, il venait d'être nommé, au moment de la révolution de Février, commandant de la division d'Alger, sous les ordres du duc d'Aumale. Ce choix du gouvernement de Louis-Philippe indiquait assez clairement la confiance qu'on avait en son dévouement; son mauvais vouloir contre notre glorieuse révolution ne tarda pas à se manifester. A son départ, le prince l'avait chargé du gouvernement par intérim. La population d'Alger, saisie d'un patriotique enthousiasme, était allée auprès de lui le solliciter de reconnaître la République en saluant le nouveau drapeau national, et il s'y refusa. Plus

tard, tous les citoyens réclamèrent l'honneur et le droit de se constituer en garde nationale ; ils demandèrent des armes pour défendre, au besoin, le pays ; le général Changarnier ne répondit à ce noble vœu qu'en faisant enlever, par les troupes, les armes du dépôt de la milice. Enfin, lorsque le général Cavaignac arriva à Alger, le général Changarnier, qui avait rendu au duc d'Aumale les honneurs les plus complets, ne daigna même pas se rendre au-devant du nouveau gouverneur délégué par la République. Tous ces faits rendirent le nom de M. Changarnier extrêmement impopulaire en Algérie ; et c'est cependant ce général que la majorité du gouvernement provisoire désigna pour successeur au général Cavaignac. Certes, le général Changarnier, comme soldat, peut revendiquer sa part de gloire dans l'histoire de nos possessions africaines ; mais c'est le dernier homme auquel le gouvernement de la République aurait dû songer pour un poste important.

Le général Changarnier, tout en protestant de son dévouement à la France, de son obéissance aux ordres du gouvernement provisoire de qui il avait sollicité la faveur d'être envoyé au poste le plus périlleux des frontières, se plaignit vivement des fatigues du voyage, des souffrances horribles que lui causait le mal de mer, et il laissa percer son secret dépit de s'éloigner de la capitale.

M. Bocage, qui avait à peine quitté M. Lamartine depuis le 24 février, se trouvait présent à l'entrevue du général et du ministre des affaires étrangères. Il suivit le général à sa sortie, et engagea avec lui une conversation sur le départ des princes. M. Changarnier, sans connaître son interlocuteur, parla de cet instant solennel avec émotion ; et les regrets qu'il exprima, les sympathies qu'il laissa éclater pour la famille déchue, dans le cours de son récit, achevèrent de persuader M. Bocage que le général manquait de sincérité en protestant de son respect pour les institutions nouvelles et de son dévouement au gouvernement républicain.

M. Bocage, artiste éminent, habile administrateur, patriote éprouvé, contribua puissamment à lancer M. Lamartine dans la voie révolutionnaire. C'est lui qui le décida, le 24 février, à entrer dans le mouvement. Dans la matinée, avant la séance de la Chambre, il se rendit chez M. Lamartine, et l'arracha à ses irrésolutions en l'entraînant à se prononcer pour la nomination d'un gouvernement provisoire. Une troupe de combattants, commandés par M. Antony Thouret, qui se trouvait alors rue de l'Université, devant la maison de M. Lamartine, apprit de M. Bocage que le peuple pouvait compter sur l'appui de M. Lamartine ; et ces combattants, par un élan spontané d'enthousiasme, décernèrent au poëte une ovation qui acheva de le gagner à la cause populaire.

M. Bocage se rendit au *National*, où il annonça cette nouvelle à ses amis. M. Hetzel fit une tentative analogue qui obtint un égal succès. Tout ce qu'a écrit M. Lamartine sur ses hésitations à la Chambre,

sur sa résolution après de mûres réflexions, n'est donc qu'une fable, ainsi que la plupart des épisodes de la révolution qu'il a tronqués pour embellir son rôle. Si MM. Bocage, Hetzel et autres qui ont suivi M. Lamartine à la Chambre, à l'Hôtel-de-Ville et au ministère des affaires étrangères, racontent un jour les faits dont ils ont été témoins, on verra combien M. Lamartine s'est écarté de la vérité.

M. Ledru-Rollin, sinon plus libre en ses allures au ministère de l'intérieur depuis la journée du 17 mars, du moins plus puissant pour lutter contre le mauvais vouloir de ses collègues de la majorité, se préoccupa activement de républicaniser la France, en reconstituant la société française selon le droit suprême du peuple, de façon à redresser tous ses griefs, à donner pleine satisfaction à ses besoins, en lavant la liberté de tous les affronts dont l'avait souillée le pouvoir déchu. Il s'attacha surtout à assurer le triomphe de la démocratie dans les élections. Pour ramener les populations égarées par les fausses nouvelles, par les critiques de dénigrement, par les calomnies que propageaient les journaux de la réaction, il avait fondé un *Bulletin* de la République qui parut régulièrement tous les deux jours, du 13 mars au 6 mai. Ce bulletin portait en tête : *Ministère de l'intérieur,* et recevait ainsi un cachet officiel. A Paris on l'affichait sur tous les murs, et on l'envoyait aux trente-six mille communes de France. Madame George Sand, génie viril, âme orageuse et passionnée, esprit philosophique éminent, femme exceptionnelle par la splendeur de son style, prêta l'appui de son magnifique talent à la rédaction du *Bulletin de la République,* où elle développa avec éclat les principes démocratiques et les doctrines radicales qui l'avaient guidée dans tous ses écrits. Chacun de ces bulletins (1) contenait une proclamation ou une instruction politique adressée à tous les citoyens, les principaux décrets ou arrêtés du gouvernement provisoire ou du ministère de l'intérieur, et des nouvelles de France et de l'étranger. Cette feuille semi-officielle, à laquelle la plume et le nom de madame Sand (2) donnèrent le prestige de sa popularité, fut comprise dans l'anathème lancé sur les circulaires de M. Ledru-Rollin. L'enthousiasme révolutionnaire de madame Sand, la magie de style avec laquelle elle exposait ses théories sociales et l'énergie de ses conseils au peuple, épouvantèrent la réaction. La

(1) Ils ne furent insérés ni au *Moniteur* ni au *Bulletin des lois.*

(2) Mademoiselle Aurore Dupin, dite George Sand, est la petite-fille de M. Dupin, ancien fermier général. Elle épousa en 1822 M. Dudevant. Après trois années d'une union calme, madame Dudevant se sentait mourir, comme l'aigle emprisonné, privé d'air, de soleil, d'espace et de liberté. Ce bonheur paisible, cette vie pâle et monotone, cette vie sans flammes et sans éclairs, ne pouvaient suffire à l'ame passionnée de la femme dont le génie bouillonnait sourdement comme la lave ardente, mais encore cachée, du volcan. L'obscur et prosaïque sentier de la vie commune était trop étroit pour cette nature impétueuse qui aimait avec frénésie, avec l'instinct de sa gloire future, l'art, la poésie, la science,

majorité du gouvernement provisoire s'émut de paroles qui étaient en contradiction ouverte avec son esprit, et des reproches graves furent adressés à M. Ledru-Rollin. Plusieurs de ces bulletins soulevèrent des explosions de colère, et le ministre de l'intérieur, invité à en désavouer les termes, avoua qu'il n'adoptait pas toutes les idées qui s'y trouvaient exprimées. On lui arracha presque un désaveu d'un écrit qu'il n'avait pas le loisir de surveiller, et qu'il ne connaissait souvent qu'après sa publication. Ces bulletins sont des pages historiques assez curieuses pour mériter de trouver place ici. Voici deux de ces documents, le n° 10 et le n° 16 :

« Citoyens, les esprits sérieux ont beaucoup discuté, dans ces dernières années, sur une question qui est restée comme bien d'autres sans solution, la question du droit public. L'ergotage des ennemis de la République réveille de toutes parts ce problème, et comme on l'a traité jusqu'ici d'une manière assez abstraite, comme on l'exploite aujourd'hui d'une manière assez perfide, il est utile que le peuple l'examine et le résolve. C'est à tort qu'on le croirait incapable d'étudier des questions de cette nature. On peut les lui soumettre en peu de mots, et son devoir est de connaître la source et la nature de son droit.

« Le temps est passé où les hommes venaient, au nom du principe d'hérédité, prendre possession des destinées d'un peuple, et dire insolemment à la face du monde : « Dormez tranquilles, je veille ; l'État, c'est moi. » Quand même les rois auraient veillé, quand même ils auraient représenté l'État par leur grandeur et leur vertu personnelle, les rois ne seraient plus rien en France aujourd'hui. Le préjugé qui les supposait capables est détruit avec le principe qui les rendait sacrés. Ces choses ont fait leur temps. L'opportunité remplaça l'hérédité pour le dernier des rois de France : aussi la royauté était-elle incompatible avec son prétendu mandat constitutionnel. Cette inconséquence d'un *fonctionnaire* devenu *maître* a fait son temps aussi. La France n'aura plus de maîtres, le pouvoir n'aura plus de sujets.

« De nouveaux rapports vont donc s'établir entre ce qu'on a appelé jusqu'ici les gouvernants et les gouvernés. Il importe que les droits et les devoirs soient définis d'une manière nette et loyale. Toutes les discussions que ces nouvelles idées soulèvent manqueront de fond et prendront du temps en pure perte si on n'examine pas avant tout le principe qui leur sert de base.

la philosophie, la littérature, tous ces champs vastes et fertiles ouverts à l'intelligence humaine. Longtemps elle maîtrisa les déchirements de cœur que lui causait une union avec un homme qui ne pouvait ni l'aimer ni la comprendre. Mais un jour elle se révolta, brisa sa chaîne, et suivit la vocation que lui indiquait son génie baptisé par la souffrance. Aujourd'hui, entre tous les noms contemporains qui brillent avec éclat et qui ont acquis une haute et incontestable célébrité, le nom de George Sand est un des plus illustres et des plus glorieux.

« Existe-t-il encore un principe d'autorité *légitime?* On a tant abusé de ce mot *légitimité*, le titre de légitimiste a trouvé dans ces derniers temps une application si étrange, qu'il importe de savoir, une fois pour toutes, où est le droit public.

« Non-seulement le droit public existe, mais encore le droit divin. Dieu veille sur les destinées de l'humanité. Il a conféré le droit divin à tout homme venant dans le monde; mais aucun homme ne doit et ne peut exercer isolément le droit divin. La royauté est une idolâtrie. Le droit divin est dans l'humanité collective, il est dans la société qui consacre les droits et qui trace les devoirs de tous.

« Mais l'humanité est soumise à la loi du progrès, et les sociétés qui ne tiennent pas compte de cette loi ne représentent pas le droit divin. Le jour où elles restent en arrière du progrès, leur droit n'existe plus. Elles le sentent, parce qu'elles ne peuvent plus fonctionner. Elles se brisent d'elles-mêmes pour se reconstituer.

« C'est alors qu'il faut les reconstruire, et, dans ce moment de travail et d'attente, où la société se reforme sur de nouvelles bases, où est le droit divin, où est le principe de légitimité, où est l'autorité souveraine?

« Y a-t-il suppression? Autant vaudrait dire qu'à de certains moments Dieu cesse d'être, et qu'il y a dans l'histoire des heures d'anarchie où l'humanité ne compte plus. Certaine politique admettrait volontiers ce principe pour déclarer non avenu le travail de reconstruction qui s'opère; mais ce principe est absurde. Niez le mouvement de l'univers, niez les lois éternelles de la vie; pendant que vous dormez, la terre n'en accomplit pas moins cette évolution régulière qui présente alternativement chacune de ses faces à la lumière du soleil. Quel est donc le souverain temporaire dont le pouvoir légitime préside à la recomposition de l'ordre social?

« Cherchez tant que vous voudrez, inventez tout ce qu'il vous plaira, vous ne le trouverez pas ailleurs que dans le peuple.

« Mais le peuple n'est pas infaillible, dites-vous. Il n'est pas Dieu. Il peut se tromper et faire une société aussi mauvaise que l'ancienne.

« Dire : l'homme se trompe souvent, le peuple peut se tromper, qu'est-ce que cela prouve? qu'il peut faire un mauvais usage de son droit : cela ne prouve absolument rien contre son droit.

« Direz-vous encore que vous ne voulez pas, en tant qu'individu, subir l'abus du droit des masses? Dites alors que vous ne voulez subir ni la maladie, ni la fatigue, ni le sommeil; dites que vous ne voulez pas être homme.

« Des philosophes éminents ont nié le droit public en niant le principe politique qui place désormais le pouvoir dans la majorité. Ils se sont trompés, et maintenant de mauvais esprits exploitent cette erreur et dénaturent à dessein les raisonnements des philosophes, afin de pouvoir nier le droit populaire.



« Voici comment ils posent la question : Cinquante personnes ont-elles plus raison que quarante-neuf? Une voix de plus fait-elle que le mal se change en bien?

« Certainement il n'y a rien à répondre en faveur de la majorité à une question ainsi posée. Quarante-neuf personnes qui ont raison peuvent être froissées et sacrifiées par cinquante personnes qui se trompent. Une voix de plus ne dispose pas de la vérité.

« Il peut arriver pire encore : cent mille personnes peuvent se tromper et réduire au silence une seule personne qui ne se trompe pas. Accordé. Passons outre, c'est-à-dire déplaçons la question.

« Toute question posée à faux peut donner tort à la vérité même.

« La vérité existe-t-elle?

« Qui oserait le nier? Celui-là serait l'ennemi de la vérité.

« Les hommes sont-ils faits pour la comprendre?

« Celui qui en douterait serait l'ennemi des hommes.

« L'histoire de l'humanité nous montre-t-elle la vérité reléguée dans la conscience d'un petit nombre d'hommes, l'erreur et le mal régnant sur le monde officiel? Oui, et de plus en plus, à mesure qu'on remonte dans l'histoire du passé.

« Mais le progrès est-il une chimère? Si vous le croyez, retirez-vous du commerce des hommes. On ne brûle pas les incrédules, la croyance est libre; mais leur châtiment, c'est d'être inutiles en ce monde et de ne pouvoir rien féconder.

« Si le progrès existe, s'il est la première de toutes les lois divines et humaines, ne voyez-vous pas que fatalement, forcément, la vérité doit être de plus en plus avec les hommes, avec le plus grand nombre des hommes, et qu'elle doit donner au principe de majorité une sanction absolue dans l'avenir?

« Savez-vous bien que, dans l'avenir, dans un avenir que les lois fondamentales d'une vraie république doivent rendre prochain, il n'y aura ni majorité ni minorité dans les conseils des hommes? Savez-vous bien qu'il est impossible qu'un jour ne vienne pas où la vérité ne trouvera plus une voix qui s'élève contre elle?

« Nous n'y sommes point encore, direz-vous, et vous allez peut-être faire une triste expérience du pouvoir des majorités. Le libre vote de tous les citoyens va vous donner peut-être une représentation nationale qui protégera, à la majorité des voix, les intérêts exclusifs de la minorité des citoyens.

« Oui, cela peut arriver malgré tous les efforts pour éclairer la majorité des citoyens. Mais, sans nous arrêter à vous dire que les citoyens en possession d'un droit tout nouveau seraient excusables de n'en pas connaître d'emblée l'étendue et l'usage, nous vous répondrons qu'il est des heures dans la vie des peuples où ce serait un crime social que de profiter de l'erreur des majorités pour les tromper et les immoler. Le droit reste droit, malgré l'inertie comme malgré l'exagération de ceux qui l'exercent. Nul n'a pouvoir de retirer



le droit pour châtier le mauvais usage du droit. Autant vaudrait dire à l'enfant : « Tu as trop mangé, tu as choisi une mauvaise nourriture, « tu ne mangeras plus. »

« Heureusement que, pour répondre aux sophismes, la vérité plane librement, à l'heure qu'il est, sur la France. Si le sophisme égare le peuple, ce ne sera que pour un instant, et le peuple ne laissera pas consommer la confiscation de son droit, quand même il se serait blessé lui-même en touchant pour la première fois à cet instrument redoutable.

« La preuve que la vérité est avec le grand nombre aujourd'hui, c'est que tout ce qui a été fait par les masses a été sublime, héroïque et pur. C'est que les individus isolés ont encore de la peine à comprendre ce qui s'est passé, tandis que les masses ont pensé, deviné, créé, prophétisé la vérité éternelle sur la place publique et aux carrefours des rues. Que se passait-il dans les salons durant ces grandes journées? on tremblait ou on intriguait. La vertu était sur le pavé, elle était dehors, coulant à grands flots, élevant vers le ciel une voix formidable, et proclamant sa propre royauté sur ce réseau de barricades, œuvre de la multitude! Si cette royauté était une usurpation criminelle, pourquoi donc, parmi tous ceux qui protestent aujourd'hui, ne s'en est-il pas trouvé un seul qui ait songé à se faire tuer pour défendre le principe contraire? Un principe vaut bien la peine qu'on s'expose à perdre la vie. Le peuple en jugeait ainsi, puisqu'il s'immolait pour sa propre cause. Le peuple croyait donc combattre pour la vérité; et, en effet, la vérité faisait avec lui et pour lui des miracles, tandis que vous autres, apôtres de l'individualisme, vous vous cachiez, n'espérant rien de la Providence!

« Le peuple sera toujours la majorité, et le temps où la majorité était condamnée à se tromper d'une manière durable est passé sans retour. Si la majorité s'égare, elle n'en est pas moins le souverain légitime des temps où nous vivons, puisqu'elle est irrésistiblement emportée par la loi du progrès dans la voie où l'appelle la vérité.

« L'opinion de la majorité, on peut bien la dire, parce qu'on la sait, parce qu'elle ne se cache pas, parce qu'on peut jurer devant Dieu qu'en ce moment de l'histoire elle est la voix de la vérité. Et cette opinion la voici : c'est qu'il vient d'être versé en France et en Europe des flots de sang pour le salut de la plus nombreuse portion du genre humain, et qu'il ne faut pas que ce sang généreux ait été répandu pour le triomphe d'une minorité.

« Égarez maintenant tant que vous voudrez, et servez-vous des apparences de la légalité pour couvrir de perfides desseins, vous ne détruirez pas cette grande majorité d'opinion, parce qu'elle proclame une grande vérité, une vérité divine! »

Le bulletin suivant, qui portait le numéro 16, fut celui qui causa la plus vive émotion. Après sa publication, la majorité du gouvernement provisoire décida qu'aucun Bulletin de la République ne parti-

rait plus pour les départements avant d'avoir passé par l'examen d'un des membres du gouvernement ; mais cette mesure ne fut pas suivie d'exécution.

« Citoyens, nous n'avons pu passer du régime de la corruption au régime du droit dans un jour, dans une heure. Une heure d'inspiration et d'héroïsme a suffi au peuple pour consacrer le principe de la vérité. Mais dix-huit ans de mensonge opposent au régime de la vérité des obstacles qu'un souffle ne renverse pas ; les élections, si elles ne font pas triompher la vérité sociale, si elles sont l'expression des intérêts d'une caste, arrachée à la confiante loyauté du peuple, les élections, qui devaient être le salut de la République, seront sa perte, il n'en faut pas douter. Il n'y aurait alors qu'une voie de salut pour le peuple qui a fait les barricades, ce serait de manifester une seconde fois sa volonté, et d'ajourner les décisions d'une fausse représentation nationale.

« Ce remède extrême, déplorable, la France voudrait-elle forcer Paris à y recourir ? A Dieu ne plaise ! Non ; la France a confié à Paris une grande mission, le peuple français ne voudra pas rendre cette mission incompatible avec l'ordre et le calme nécessaires aux délibérations du corps constituant. Paris se regarde, avec raison, comme le mandataire de toute la population du territoire national ; Paris est le poste avancé de l'armée qui combat pour l'idée républicaine ; Paris est le rendez-vous, à certaines heures, de toutes les volontés généreuses, de toutes les forces morales de la France ; Paris ne séparera pas sa cause de la cause du peuple qui souffre, attend, et réclame d'une extrémité à l'autre du pays. Si l'anarchie travaille au loin, si les influences sociales pervertissent le jugement ou trahissent le vœu des masses dispersées et trompées par l'éloignement, le peuple de Paris se croit et se déclare solidaire des intérêts de toute la nation.

« Sur quelques points, on abuse, on égare les populations ; sur quelques points, la richesse réclame ses priviléges à main armée. Ceux qui agissent ainsi commettent un grand crime, et nous menacent de la douleur de vaincre quand nous aurions voulu seulement persuader.

« Que, de toutes parts, le peuple des campagnes se rallie au peuple des villes, et que le peuple des villes s'unisse à celui qui, au nom de tous et pour la commune gloire, a conquis le principe d'un heureux et noble avenir. Partout la cause du peuple est la même ; partout les intérêts du pauvre et de l'opprimé sont solidaires. Si la République succombait à Paris, elle succomberait non-seulement en France, mais dans tout l'univers qui, les yeux fixés sur nous, s'agite héroïquement pour sa délivrance.

« Citoyens, il ne faut pas que vous en veniez à être forcés de violer vous-mêmes le principe de votre propre souveraineté. Entre le danger de perdre cette conquête par le fait d'une Assemblée incapa-

ble, ou par celui d'un mouvement d'indignation populaire, le gouvernement provisoire ne peut que vous avertir et vous montrer le péril qui vous menace. Il n'a pas le droit de violenter les esprits et de porter atteinte au principe du droit public. Élu par vous, il ne peut ni empêcher le mal que produirait l'exercice mal compris d'un droit sacré, ni arrêter votre élan, le jour où, vous apercevant vous-mêmes de vos méprises, vous voudriez changer dans sa forme l'exercice de votre droit.

« Mais ce qu'il peut, ce qu'il doit faire, c'est de vous éclairer sur les conséquences de vos actes. Jadis les représentants du peuple sauvaient la patrie en proclamant le danger de la patrie. Dans une nation comme la France, l'idée du danger ne peut démoraliser que ceux qui n'ont pas le cœur français. Le vrai Français aime l'idée du danger, qui est pour lui l'idée de la victoire. Eh bien! si la patrie n'est plus en danger, comme aux jours de notre première République, si l'ennemi n'est plus à nos portes, si la lutte matérielle n'est plus établie dans nos propres rangs, il y a une lutte intellectuelle, qu'un danger moral et une grande foi dans les idées peuvent seuls conjurer.

« Citoyens, ayons ce courage. Détachons-nous de l'intérêt matériel mal entendu, des étroites passions de localité. Préservons-nous des ennemis qui nous flattent en nous caressant pour mieux étrangler la liberté qui leur sert d'égide. Sauvons à tout prix la République. Il dépend encore de nous de la sauver sans convulsions et sans déchirements. »

Madame George Sand écrivait aussi dans le journal la *Vraie République*, fondé par M. Thoré, qui avait pour collaborateurs MM. Pierre Leroux et Barbès. M. Lamartine ne négligea rien pour entraîner madame Sand dans l'abîme de sa politique cauteleuse, mais il ne put ébranler la foi républicaine de ce mâle génie. Il l'avait conjurée en des termes si suppliants de prêter la force dont Dieu l'a douée à la cause qu'il servait, ses arguments étaient d'une telle pauvreté, son langage parut si équivoque à madame Sand, qu'elle le quitta complètement désillusionnée et en le qualifiant d'un mot dédaigneux.

L'abolition des lois fiscales et autres qui entravaient la pensée avait fait surgir à côté des clubs une presse démocratique qui entretenait dans les masses l'enthousiasme révolutionnaire. Indépendamment de la *Vraie République*, M. Lamennais, qui avait pour collaborateurs MM. Pascal Duprat, Aug. Barbet, Ferrari, Jules Dupré et Christian Ostrowski, publia le *Peuple Constituant;* M. Proudhon, le *Représentant du Peuple;* MM. Sobrier et Cahaigne, la *Commune de Paris;* M. Raspail, l'*Ami du Peuple;* M. Cabet continuait son *Populaire;* M. Considérant, la *Démocratie Pacifique;* vint ensuite le *Père Duchêne*. Ces journaux faisaient une rude guerre aux ennemis de la République, et s'élevaient avec force contre les tendances rétrogrades de la majorité du gouverne-

ment provisoire. Rédigés avec talent, ils contre-balançaient à Paris l'influence de la presse réactionnaire, et ils ont marqué avec éclat dans le mouvement de la révolution. Quant au *National* et à la *Réforme*, dont les rédacteurs tenaient le pouvoir, ils étaient naturellement devenus ministériels. La *Réforme* toutefois, autre moniteur de M. Ledru-Rollin, avait conservé son indépendance et sa vieille énergie républicaine. Elle était impitoyable pour les menées réactionnaires. Mais le *National* était plat, servile jusqu'à la bassesse envers ses derniers patrons.

Les royalistes augmentaient aussi le nombre de leurs organes. Le *Siècle* (1), le *Constitutionnel*, le *Journal des Débats*, la *Gazette de France*, l'*Union* (ex-monarchique), qui avaient repris courage en voyant la révolution compromise, eurent pour auxiliaires quelques nouveaux journaux, tels que l'*Assemblée nationale*, dont le succès dépassa toutes les prévisions. Ce journal vendit quotidiennement, comme la *Vraie République* et le *Père Duchêne*, plus de quarante mille exemplaires. Mais le journal qui atteignit un chiffre de vente vraiment colossal fut la *Presse*. Grâce à l'habileté de son rédacteur en chef, à ses violentes attaques contre le gouvernement provisoire, à l'âpreté de sa polémique, la *Presse* distribua par jour soixante-dix mille exemplaires.

L'Égypte eut sa plaie de sauterelles et la France sa plaie de journaux. La manie d'écrire devint aussi grande que la manie de parler. Il parut des feuilles de toutes nuances et de tous formats. Il y en eut pour tous les goûts et pour toutes les opinions. On trouvait de tout dans ces journaux, excepté du talent et du bon sens. La plupart n'étaient que des œuvres de spéculation, des tribunes élevées par des ambitions ridicules, des entreprises destinées à servir des projets intéressés. Dans les rues et sur les boulevards, transformés en foire de campagne, on était assailli par les cris assourdissants des vendeurs qui psalmodiaient les titres divers et étranges des nouveau-nés de la liberté de la presse. Tous ces journaux (2) étaient vendus

(1) M. Chambolle quitta la rédaction en chef du *Siècle*, et ce journal devint républicain.

(2) Voici la nomenclature, dans l'ordre où ils ont paru, des journaux publiés pendant la période révolutionnaire : — La République ; — L'Harmonie universelle ; — La Voix du Peuple ; — Le Moniteur républicain ; — Le Salut public ; — La République française ; — Le Peuple constituant ; — L'Ami du Peuple ; — Le Représentant du Peuple ; — L'Assemblée nationale ; — Le Girondin ; — Le Drapeau républicain ; — Le Réformateur des Abus ; — La Liberté ; — Le Mois ; — Notre Histoire ; — L'Épilogueur ; — Journal de la Garde nationale et de l'Armée ; — Les Droits de l'Homme ; — La Vérité ; — La Commune de Paris ; — La Tribune de 1848 ; — La Voix des Clubs ; — Le Garde national ; — Le Père Duchêne ; — L'Etendard des droits du peuple ; — Les Guêpes hebdomadaires ; — Le Salut public ; — Le Tribun du Peuple ; — La Liberté religieuse ; — L'Ordre ; — Le Réveil du Peuple ; — La Sentinelle du Peuple ; — La Voix des Femmes ; — Le Nouveau Cordelier ; — La Propagande révolutionnaire ; — Le Bon Conseil ;

sous garantie de républicanisme. Le plus grand nombre de ces feuilles a vécu ce que vivent les roses; quelques-unes, telles que la *République*, la *Liberté*, ont pu échapper au naufrage général, sans qu'on puisse trop s'expliquer pour quelle raison elles ont survécu; mais presque toutes sont tombées dans l'indifférence et l'oubli. En quatre mois d'une indépendance illimitée, il ne s'est pas produit dans cette avalanche de journaux une doctrine nouvelle, un système ingénieux. C'était du dévergondage d'esprit, un véritable chaos. A l'exception des cinq ou six journaux rédigés par des vétérans de la presse et de la démocratie, le journalisme révolutionnaire fut d'une affligeante

— Le Conseil républicain ; — Le Peuple souverain; — La Vraie République ; — Le Bon Sens du Peuple; — L'Alliance des Peuples ; — L'Avant-Garde ; — Le Représentant du Peuple ; — L'Esprit du Peuple ; — La Souveraineté du Peuple ; — Le Monde républicain ; — L'Organisation du Travail ; — La Minerve ; — L'Eventail républicain ; — Le Petit Homme rouge ; — L'Accusateur révolutionnaire ; — L'Echo du soir ; — Le Messager ; — Le Banquet social ; — La Sentinelle des Clubs ; — Le Bonheur public et général ; — La Cause du Peuple; — Le Canard ; — Le Messager de la République; — L'Ère nouvelle; — La Propriété; — L'Amour de la Patrie ; — Journal des Faubourgs; — Le Conservateur de la République ; — La Tribune nationale ; — Le Père André ; — Le Volcan ; — L'Egalité ; — L'Indépendant ; — La France ; — L'Unité nationale; — Le Banquet social ; — Le Travail; — Le Vieux Cordelier ; — Le Spartacus ; — La Redingote grise ; — Napoléon républicain ; — Le Bonapartiste ; — Le Petit Caporal ; — La Tribune ; — Le Drapeau de la République ; — L'Argus ; — La Concorde ; — La République rouge ; — Le Christ républicain ; — La Fraternité ; — Journal des Jacobins ; — Le Pilori ; — La Providence ; — L'Association nationale ; — Le Bohémien de Paris ; — La Constitution ; — L'Echo du Peuple ; — Le But social ; — La Montagne du Peuple fraternel et organisateur; — Journal des Sans-Culottes ; — L'Organisateur du Travail ; — La Séance ; — Le Père du Peuple ; — La Mère Michel ; — Le Gamin de Paris ; — La Bouche de fer ; — Le Tribunal révolutionnaire ; — Les Boulets rouges ; — L'Aigle républicain ; — Le Démocrate chrétien ; — Le Paratonnerre ; — L'Accusateur révolutionnaire ; — Le Bon Dieu ; — L'Electeur ; — La Cause du Peuple ; — Le Scorpion politique ; — La Démocratie égalitaire; — La Voix de la République; — L'Ami de la religion ; — Le Semeur ; — La France libre ; — La République des Arts ; — Figaro ; — Le Pays; — Le Cri public ; — Le Voyant de 1848 ; — Le Radical ; — Le Diable ; — L'Enfer et le Paradis du Peuple ; — La Sibylle ; — L'Incendie ; — La Guillotine ; — Le Sanguinaire ; — L'Europe républicaine ; — Journal de la Canaille ; — L'Amour de la République ; — La Foudre ; — Le Spectateur républicain ; — Le Journal ; — La Jeune République démocratique et sociale ; — La Presse prophétique ; — L'Evénement ; — La République des Femmes ; — Charité et Justice ; — Le Bonhomme Richard ; — Le Scrutin ; — Le Nouveau Figaro ; — L'Arche d'alliance ; — Le Diable rose ; — La Propagande républicaine ; — L'Apôtre du Peuple ; — La Minerve ; — Le Garde mobile; — Le Canon d'alarme ; — L'Espérance ; — L'Opinion ; — La Colère d'un vieux républicain ; — L'Accusateur public ; — L'Impartial ; — L'Etoile de la France ; — La Tarentule ; — Le Bâillon ; — Le Crédit ; — Le Salut social ; — Le Peuple français ; — Le Peuple; — La Presse du Peuple ; — Le Travailleur ; — Le Franc Républicain ; — Diogène sans-culotte ; — La Politique des Femmes ; — La Carmagnole ; — L'Epoque ; — Le Vrai Père Duchêne ; — Le Lampion ; — La Constitution ; — Journal pour rire ; — Le Voltigeur.

pauvreté. Ces publications peuvent être considérées comme les annales de la folie contemporaine. Il n'y a pas là de quoi s'étonner. La grande presse, ce qu'on nomme la presse sérieuse, n'a pas toujours su s'élever à la hauteur de sa mission. Sans tomber dans les exagérations déplorables des journaux de la période révolutionnaire, elle se lance parfois dans la fantaisie politique, discutant à tort et à travers la politique intérieure et extérieure, dissertant gravement sur des puérilités et négligeant les questions importantes. Certaine partie de la presse démocratique aurait grand besoin cependant d'aborder sérieusement les grands problèmes de réorganisation sociale et d'abandonner son système de déclamation. On prétend qu'elle est égoïste, exclusive et ingrate envers les écrivains de son propre parti ; que tel journal a ses hommes qui forment une petite coterie où ils vivent comme dans une forteresse inaccessible à tous les sentiments généreux et fraternels. Combien de fois n'a-t-on pas dit à tort ou à raison que rien n'était plus aristocrate que les démocrates de la presse républicaine ? Il serait monstrueux, en effet, de voir des hommes répandre chaque jour des flots d'encre en faveur des principes sacrés de l'égalité et de la fraternité, s'ils ne les pratiquaient pas. Exalter les vertus républicaines dans ses écrits et se retrancher dans un odieux égoïsme, prêcher le dévouement, l'abnégation, et se montrer soucieux jusqu'à la cupidité de ses intérêts matériels, c'est être habile sans doute, mais cette habileté a un nom dans toutes les langues. Ce charlatanisme doit être flétri, cette hypocrisie démasquée. La démocratie tout entière y est intéressée. Plus que jamais le peuple a besoin de connaître ceux qui l'abusent et le trompent, car les intrigants, à toutes les époques, ont perdu les meilleures causes. Il ne faut pas que le drapeau de la démocratie serve d'enseigne à quelques industriels. Le peuple se traîne trop facilement à la remorque de ceux qui parlent en son nom. De là des déceptions cruelles, des trahisons innombrables. Il est trop docile à la voix de certains écrivains qui s'attendrissent sur ses misères et qui ne donneraient pas une obole de leur superflu pour les soulager.

De graves obligations sont imposées aux écrivains de la presse démocratique par leur position. Leur parole ne doit jamais se laisser égarer par aucun sentiment personnel ; les intérêts publics doivent être les seuls guides de leur pensée. Passions individuelles, préférences de coterie, affections intimes, doivent être sacrifiées à l'opinion qu'ils représentent. Les mobiles de leurs jugements doivent être la justice, l'équité, l'utilité sociale, et les premiers ils sont tenus de donner l'exemple du désintéressement, de l'abnégation, du dévouement. Leur route est toute tracée. Exposer sincèrement, honnêtement la situation du pays, éclairer les citoyens sur leurs droits comme sur leurs devoirs, protester contre les actes honteux ou coupables, exalter les nobles sentiments, flétrir la bassesse des uns, la cupidité des autres, activer le progrès des esprits, pousser le pouvoir dans toutes

les voies qui peuvent assurer la puissance de la France à l'extérieur et sa prospérité à l'intérieur, se préoccuper incessamment de l'amélioration morale et matérielle du peuple, faire une guerre à outrance aux monopoles et aux privilèges, entretenir la foi républicaine dans les âmes, stimuler l'indifférence et l'apathie, ne laisser aucune conviction s'éteindre, aucune énergie s'abattre, faire face aux hostilités du gouvernement, lutter contre la haine des ennemis de la République, braver les dégoûts, s'interdire et mépriser les calomnies, attaquer les hommes sans craindre les inimitiés, discuter les choses si élevées qu'elles soient, si bas qu'il faille descendre pour les atteindre, voilà le devoir des publicistes qui veulent se rendre dignes de la confiance du peuple, voilà le sacerdoce qu'ils ont à remplir. L'accomplissement de cette œuvre accablante, mais glorieuse, ferait que la presse démocratique serait à la fois un organe et une représentation, un enseignement et un flambeau. Pour cela il faudrait qu'elle eût le courage d'avertir les siens quand ils s'égarent, de les blâmer quand ils faillissent, et d'étouffer les petites passions qui la divisent. La solidarité dans le bien se comprend, la solidarité dans le mal ne se conçoit pas. Un parti tout entier ne doit pas être victime des fautes de l'ambition ou de l'inintelligence de quelques hommes. Suivre aveuglément ceux dont on partage l'opinion est une duperie.

Que l'on reprenne un à un tous les actes qui ont favorisé le triomphe de la contre-révolution, et l'on verra qu'ils émanent presque tous des hommes qui ont abusé ou négligé d'user de l'influence toute-puissante qu'ils possèdent sur les masses. Qu'a-t-on fait pour réprimer les excès et le dévergondage de la prétendue presse révolutionnaire, les pitoyables exagérations des clubs, les inutiles agitations de la place publique? Ne devait-on pas flétrir tout ce qui était odieux, blâmer sévèrement tout ce qui avait un caractère dangereux, ramener à la raison, à la justice, à l'honneur tous ceux qui confondaient la licence avec la liberté! Le peuple a de généreux instincts, et quelques paroles vivement senties eussent suffi pour lui épargner bien des fautes, bien des douleurs, bien des mécomptes. Il y a quelque grandeur à braver momentanément l'impopularité pour sauver la liberté. La première condition de puissance pour un parti, c'est d'inspirer le respect par la dignité de sa conduite. Une presse libre est indispensable à toute organisation sociale où le peuple jouit de ses droits. Cette vérité ne peut être sérieusement contestée. Le pays ne peut intervenir d'une manière active et permanente dans ses propres affaires qu'au moyen de la liberté de la presse. Les élections périodiques, qui constituent une intervention effective du peuple dans le gouvernement, doivent être préparées par une discussion libre de toutes entraves. Mais la liberté de la presse ne doit s'exercer qu'au profit du bien-être général, avec le sentiment de l'intérêt social, sans quoi elle perd son caractère d'utilité publique. Or, la presse doit être elle-même sa propre loi, sa propre police, la gardienne vigilante de



son honneur. Pour rendre odieuse toute atteinte à son indépendance, il ne faut pas qu'elle serve de voie d'écoulement à toutes les mauvaises passions, de marchepied à toutes les ambitions, de spéculation à toutes les cupidités.

Non-seulement la presse démocratique n'a pas compris qu'elle devait flétrir le dévergondage de ses propres partisans, mais elle a donné l'exemple des plus déplorables excès. En présence des calomnies systématiques, des attaques violentes de la presse réactionnaire, MM. Proudhon, Charles Delescluze, Victor Considerant, dans le *Peuple,* la *Révolution démocratique et sociale*, et la *Démocratie Pacifique*, échangeaient des injures et s'accusaient réciproquement de tromper le peuple ; la *République* faisait un procès de boutique à la *Vraie République*. D'autre part, MM. Louis Blanc, Albert, Flocon et Ledru-Rollin étaient divisés dans le gouvernement provisoire ; MM. Blanqui et Barbès donnaient le spectacle de leur rivalité ; M. Caussidière se défiait de ses amis ; M. Sobrier se rangeait sous la bannière de M. Lamartine. Dans le gouvernement, dans la presse, dans les clubs et même dans la rue, ce n'étaient qu'oscillations en sens contraire. Chacun tirait le peuple à soi, et l'on s'étonne, après cela, qu'il n'ait pas marché ou voté avec ensemble. On le plongeait dans le chaos sous prétexte de l'éclairer ; on semait la désunion dans ses rangs, et l'on se montra surpris du triomphe de la contre-révolution. Qui donc a fait défection au salut de la démocratie, le 17 mars ? Le peuple a-t-il tort de se montrer défiant envers ceux qui, par de détestables inspirations, ont retardé l'heure de son affranchissement ? Faut-il s'étonner qu'il comprenne enfin que les rhéteurs qui le flattent sont ses plus dangereux ennemis ? L'expérience ne lui a-t-elle pas démontré que l'ambition et l'intérêt personnel sont les seuls mobiles des hommes qui protestent depuis des années de leur dévouement à sa cause, et qui l'ont compromise ? Que le peuple y songe ! Il y a des épreuves qui doivent être décisives. Ce qui était impuissant et vénal hier le serait demain. Donc, qu'il reste sourd à toute déclamation ; qu'il se montre impitoyable envers quiconque l'a trompé ou abusé dans le passé ; qu'il n'appelle à l'honneur de le représenter que des talents modestes, que des esprits pratiques. Sont salut est à ce prix.

On ne saurait trop le redire : les cœurs droits, les consciences honnêtes, les hommes d'un mérite réel enfin, ne vont ni se démener comme des énergumènes dans les réunions populaires, ni chercher dans la presse une tribune pour exalter incessamment leur patriotisme. A cette immodestie on peut facilement reconnaître les hommes indignes de toute confiance : tout est là. Il faut que le bon sens du peuple tue le charlatanisme politique en France. S'il oublie les noms et les hommes, qu'il se souvienne de l'abus qu'ils ont fait de sa crédulité. Qu'il se souvienne, surtout, de ses fautes à lui-même et de ses erreurs.

L'état de surexcitation et de désordre de la société, qui résultait du malaise des âmes et des tiraillements du gouvernement provisoire, était immense; mais, en ces temps d'enthousiasme et de grandeur civique, que ne pouvait-on oser et entreprendre pour le salut de la révolution? La position de la démocratie était admirable, et sa force immense. Malheureusement elle ne sut ni utiliser cette force, ni concilier la divergence des intérêts par la généralité des mesures. Les clubs, animés d'esprits divers, divergents de but et de théories, se faisant, comme les chefs du parti démocratique, opposition et contre-poids les uns aux autres, jetaient le trouble dans les consciences des électeurs. La majorité du gouvernement provisoire, déjà toute-puissante dans le comité central pour les élections, présidé par M. Recurt, profita habilement de ces divisions, elle les aggrava même par l'entremise des agents dévoués à sa politique. Le comité central appuyait directement et indirectement les candidats de l'ancienne gauche dynastique dans les départements où les comités électoraux suivaient l'impulsion de la capitale. De nombreux délégués envoyés de Paris parcouraient les provinces et se montraient hostiles aux candidats du parti révolutionnaire. Ces délégués se mettaient en rapport avec les fonctionnaires de la coterie du *National*, dont la France était couverte, et les uns et les autres se faisaient appuyer par la bourgeoisie à laquelle ils promettaient une République modérée qui respecterait tous les priviléges. C'est ce qui explique que la candidature de M. Pierre Leroux fut presque combattue officiellement. Quant à la réaction, appuyée sur le clergé, elle manœuvrait avec ensemble, prodiguant l'or, les promesses, le mensonge, la calomnie avec sa vieille expérience des intrigues électorales. Quant aux commissaires, composés, comme le gouvernement provisoire, d'éléments hétérogènes, les uns étaient si préoccupés d'assurer le succès de leur candidature, que, loin de songer à surveiller les menées des ennemis de la démocratie, ils faisaient alliance avec eux; les autres, trompant la confiance du ministre de l'intérieur, agissaient en sens inverse de sa politique et de ses instructions. Ceux d'entre les commissaires qui s'élevèrent à la hauteur de leur mission furent mal secondés et portèrent la responsabilité des fautes commises par les esprits chagrins ou malades, dont la conduite ridicule déconsidéra le principe d'autorité qu'ils représentaient.

En présence de cette situation alarmante, le Club de la Révolution porta toute son attention sur la question électorale. Il songea sérieusement à centraliser les efforts pour obtenir des élections républicaines. A cet effet, il décida de convier tous les clubs de Paris et de la banlieue à déléguer trois de leurs membres pour la formation d'un comité.

Le Club de la Révolution désigna pour ses délégués M. Longegied (père) et deux autres membres, avec mission de procéder à l'organisation de ce comité. En conséquence, M. Longepied et ses deux

collègues firent immédiatement parvenir une circulaire à tous les clubs pour les informer de la décision prise par le Club de la Révolution, et la réunion générale des délégués fut fixée au dimanche, 26 mars, à 7 heures du soir, dans la salle du Trône, au Palais-National.

Plus de cent clubs répondirent à cet appel, et, à cette première séance, M. Longepied exposa nettement le but que l'on se proposait d'atteindre par des efforts communs. Il fut nommé président de cette réunion, et, sur sa proposition, on convint qu'elle prendrait le titre de *Comité révolutionnaire* ou *Club des Clubs*.

Dans une séance subséquente, on décida que l'action du Comité ne se bornerait pas aux élections du département de la Seine, mais qu'elle s'étendrait aux élections de tous les départements, et que des délégués seraient envoyés sur tous les points de la France. Les membres du bureau de ce comité furent chargés d'aviser aux moyens d'assurer l'exécution de cette mesure. Ils se rendirent au ministère de l'intérieur, et donnèrent connaissance à M. Ledru-Rollin de la résolution du Comité. Le ministre approuva complètement l'idée de propagande révolutionnaire qui lui fut soumise; mais, ne voulant pas prendre sous sa seule responsabilité de disposer d'une somme de cent ou cent vingt mille francs, jugée nécessaire pour subvenir aux frais de l'entreprise projetée, il ajourna sa réponse jusqu'après décision de ses collègues du gouvernement provisoire. Le conseil autorisa la mesure et la dépense. Ce n'est donc pas M. Ledru-Rollin, mais le gouvernement provisoire tout entier, qui approuva l'envoi de délégués du Club des Clubs dans les départements, au compte de l'État.

Aussitôt qu'il fut informé par M. Ledru-Rollin de l'adhésion du gouvernement, le bureau du Comité révolutionnaire invita les clubs de Paris à choisir dans leur sein des citoyens pour remplir la mission de délégués dans les départements, et il s'interdit d'en prendre ailleurs. La rapidité avec laquelle cette mesure devait être exécutée, en raison du terme rapproché des élections, ne permettait pas de faire une enquête pour s'assurer de la moralité et des principes politiques des délégués. Les clubs pouvaient seuls donner ces garanties. On devait naturellement supposer qu'ils ne désigneraient au choix du bureau, ou plutôt de la Commission du comité révolutionnaire, que des citoyens d'un patriotisme éprouvé et d'une probité reconnue.

Cette Commission s'installa en permanence rue de Rivoli, 16, dans un des appartements de la maison occupée par M. Sobrier, mais elle était complètement indépendante du journal la *Commune de Paris*, et M. Sobrier n'en fit partie que par adjonction. Du reste, il ne prit jamais part à ses travaux.

M. Longepied faisait subir une espèce d'examen aux citoyens qui lui étaient adressés officiellement par les clubs, et il les acceptait ou les refusait selon qu'il les jugeait aptes à remplir dignement leur

mission. Une somme de dix francs par jour leur était allouée, non compris les frais de voyage. Chaque soir M. Longepied soumettait à M. Ledru-Rollin la liste nominative des délégués envoyés dans les départements et le détail des sommes dépensées.

Ces délégués avaient pour instructions de se présenter dans les clubs des villes de province, de parcourir les campagnes, d'étudier partout l'esprit des populations, et d'agir, selon les localités, dans l'intérêt bien entendu de la cause démocratique. Ils devaient entretenir ou provoquer l'enthousiasme révolutionnaire, déjouer les tentatives des partis royalistes, surveiller au besoin les commissaires, et éclairer le peuple sur ses droits et sur ses devoirs. Chaque jour ils étaient tenus d'adresser un rapport détaillé à la Commission, qui faisait le dépouillement de cette correspondance. Les faits les plus importants, classés par ordre et par départements sur un état séparé, passaient sous les yeux de M. Ledru-Rollin. Les lettres seules qui contenaient des allégations graves lui étaient entièrement communiquées. En moins de quinze jours la Commission avait mis en route, dans toutes les directions, plus de quatre cents citoyens, et leur correspondance forme un recueil curieux. Toutes ces lettres (1) ne sont pas des modèles de style assurément; le peuple ne sait pas descendre aux artifices de langage qu'emploient ses ennemis pour l'abuser; il appelle un chat un chat et les ambitieux des intrigants; mais, dans leurs exagérations mêmes, on retrouve le spectacle qu'offrait la France au moment des élections générales. Toutes les menées de la réaction y sont brutalement exposées, et les hommes politiques appréciés par les délégués du Club des Clubs se sont chargés de justifier les jugements sévères dont ils ont été l'objet.

Pour donner à la Commission toute l'activité exigée par la situation, M. Longepied se démit de ses fonctions de président du Comité révolutionnaire (Club des Clubs). On procéda à de nouvelles élections, et M. Huber fut nommé président du Comité révolutionnaire. Toutes les questions traitées dans ce Comité, en vue des élections, étaient éminemment révolutionnaires, démocratiques et sociales. Tel fut l'esprit que lui imprimèrent ses fondateurs, dès son ouverture, et qu'ils surent lui conserver. Après les élections, le Club des Clubs fut dissous, et de ses débris se forma le Comité centralisateur.

Les rapports alarmants que recevait chaque jour M. Ledru-Rollin, l'activité croissante de la contre-révolution, et l'apathie, l'inintelligence, et même les défections de quelques-uns de ses agents, le déterminèrent à leur adresser une nouvelle circulaire pour les rappeler au sentiment de leur devoir, et aussi pour détruire dans les

(1) Saisies le 15 mai, dans la maison de la rue de Rivoli, n° 6, où la Commission avait transporté son siége vers la fin d'avril, elles ont été déposées aux archives de l'Assemblée nationale.

esprits les perfides interprétations de ses précédentes instructions. Le 8 avril parut la circulaire suivante qui fut envoyée aux commissaires de la République dans les départements :

« Nous touchons aux élections : encore quelques jours, et le peuple français tout entier, usant de sa souveraineté si glorieusement reconquise, proclamera les noms de ses mandataires. A la veille de ce grand acte de sa toute-puissance, il est utile que le gouvernement né de la Révolution, chargé de conserver intacte et pure la victoire populaire, expose une dernière fois sa pensée à ceux qui le représentent et le défendent sur toute la surface de la République.

« Déjà je vous l'ai dit : des élections dépend l'avenir du pays. Sincèrement républicaines, elles lui ouvrent une ère brillante de progrès et de paix ; réactionnaires ou même douteuses, elles le condamnent à de terribles déchirements. Votre constant effort a donc été, doit être encore d'envoyer à l'Assemblée nationale des hommes honnêtes, courageux et dévoués jusqu'à la mort à la cause du peuple.

« Mais ici se présente une question que les partis ont dénaturée, et sur laquelle il convient de s'expliquer sans faiblesse et sans réticence. Le temps des ruses et des fictions est passé : nous sommes assez forts pour être vrais.

« Le gouvernement doit-il agir sur les élections, ou se borner à en surveiller la régularité?

« Je n'hésite pas à répondre que, sous peine d'abdiquer ou même de trahir, le gouvernement ne peut se réduire à enregistrer des procès-verbaux et à compter des voix ; il doit éclairer la France et travailler ouvertement à déjouer les intrigues de la contre-révolution si, par impossible, elle ose relever la tête.

« Est-ce à dire que nous imitions les fautes de ceux que nous avons combattus et renversés? loin de là. Ils dominaient par la corruption et le mensonge, nous voulons faire triompher la vérité ; ils caressaient l'égoïsme, nous faisons appel aux sentiments généreux ; ils étouffaient l'indépendance, nous lui rendons un libre essor ; ils achetaient les consciences, nous les affranchissons. Qu'y a-t-il de commun entre eux et nous?

« Mais c'est précisément parce que leurs odieuses pratiques ont profondément altéré les mœurs des classes officielles, qu'il est nécessaire de parler haut et ferme, et de détruire les semences d'erreur et de calomnie répandues par eux si longtemps.

« Quoi! nous sommes libres d'hier, il y a quelques semaines encore nous subissions une loi qui nous ordonnait avec amende et prison de n'adorer, de ne servir, de ne nommer que la monarchie ; la République était partout représentée comme un symbole de spoliation, de pillage, de meurtres, et nous n'aurions pas le droit d'avertir la nation qu'on l'avait égarée? nous n'aurions pas le droit de nous mettre perpétuellement en communication avec elle pour lui ouvrir les yeux?



Hommes publics sans prévoyance et sans foi politique, nous laisserions insulter notre drapeau! nous nous exposerions à l'ensanglanter dans une guerre civile pour n'avoir pas osé le déployer librement!

« Non, nous ne méconnaîtrons pas à ce point notre devoir. Apôtres de la révolution, nous la défendrons par nos actes, nos paroles, nos enseignements. Vigilants et résolus contre ses ennemis, nous lui conquerrons des partisans en la faisant connaître. Ceux-là seuls qui ne la comprennent pas peuvent la redouter.

« Ces principes, citoyen commissaire, tracent la ligne de votre conduite. S'il vous était possible de vous multiplier, d'être partout à la fois, de mettre à chaque heure votre pensée en contact avec la pensée publique, vous ne feriez rien de trop. Digne missionnaire des idées nouvelles auxquelles le monde appartient, vous prépareriez leur pacifique avénement. Ce qu'il y a de praticable dans cette laborieuse tâche doit être accompli par vous, par vos amis, par vos écrits, par vos discours : répandez la lumière à flots. Qu'à tous les yeux brille dans son éclat majestueux la grande et noble figure de la République régénérant l'humanité par sa puissance morale, effaçant les distinctions de classes, appelant tous les citoyens à la réalisation politique du dogme de la fraternité, dégageant le travail et l'intelligence des entraves qui l'étouffent, faisant enfin de notre admirable France la plus libre, la plus heureuse, la plus forte des nations!

« Ainsi s'exercera votre influence. L'intimidation et la violence provoquent les révoltes; la corruption dégrade et ruine le pouvoir : l'enseignement viril est la seule arme dont puissent se servir les chefs révolutionnaires du peuple; elle leur suffit pour triompher de toutes les résistances.

« Mais, afin que cet enseignement soit fécond, puisez vos inspirations aux sources vraiment populaires; que partout des réunions soient organisées. Que chacun, même le plus humble, soit mis en demeure d'y produire sa pensée. Dieu, qui seul a connu si longtemps les misères du peuple, seul aussi connaît les trésors de bon sens et de moralité que recèlent les masses; brisez la couche épaisse qui les enfouit encore.

« Ainsi profondément et pacifiquement remué, le pays, malgré le peu de temps qui lui a été laissé pour se recueillir et se reconnaître, pourra distinguer ceux qui méritent l'insigne honneur de le représenter. Dans toutes les occasions où vous serez appelé à le guider, pénétrez-vous de cette vérité que nous marchons vers l'anarchie si les portes de l'Assemblée sont ouvertes à des hommes d'une moralité et d'un républicanisme équivoques.

« Ceux qui ont accepté l'ancienne dynastie et ses trahisons, ceux qui limitaient leurs espérances à d'insignifiantes réformes électorales, ceux qui prétendaient venger les mânes des héros de Février en courbant le front glorieux de la France sous la main d'un enfant, ceux-là

peuvent-ils être élus du peuple victorieux et souverain, les instruments de la révolution?

« Votre conscience a répondu : Quelle confiance peuvent-ils inspirer ceux dont le cœur ne s'est point ouvert aux souffrances du peuple, et dont l'esprit a si longtemps méconnu ses droits et ses besoins?

« Ne regarderaient-ils pas eux-mêmes comme un défi à la révolution que des hommes qui ont attaqué, calomnié la révolution, devinssent aujourd'hui les organisateurs de la constitution républicaine?

« Eh bien! puisque le choc impétueux des événements leur a subitement dessillé les yeux, soit! Qu'ils entrent dans nos rangs, mais qu'ils n'aspirent ni à nous commander ni à nous conduire. Qu'ils marchent à l'ombre du drapeau du peuple, mais qu'ils ne songent pas à le porter. A la moindre secousse, leur âme se troublerait, et, revenant malgré eux aux engagements de leur vie entière, ils affaibliraient la représentation nationale de toutes les incertitudes, de toutes les transactions familières aux opinions chancelantes et aux dévouements d'apparat.

« Que le peuple s'en défie donc et les repousse. Mieux vaudrait des adversaires déclarés que ces amis douteux.

« Citoyen commissaire, ce qui fait la grandeur du mandat de représentant, c'est qu'il investit celui qui en est revêtu du pouvoir souverain d'interpréter et de traduire l'intérêt et la volonté de tous.

« Or, celui-là seul en usera dignement, qui ne reculera devant aucune des conséquences du triple dogme de la liberté, de l'égalité, de la fraternité.

« La liberté, c'est l'exercice de toutes les facultés que nous tenons de la nature, gouvernées par notre raison.

« L'égalité, c'est la participation de tous les citoyens aux avantages sociaux, sans autre distinction que celle de la vertu et du talent.

« La fraternité, c'est la loi d'amour unissant les hommes, et de tous faisant les membres d'une même famille.

« De là découlent : l'abolition de tout privilége, la répartition de l'impôt en raison de la fortune, un droit proportionnel et progressif sur les successions, une magistrature librement élue et le plus complet développement de l'institution du jury, le service militaire pesant également sur tous, une éducation gratuite et égale pour tous, l'instrument du travail assuré à tous, la reconstitution démocratique de l'industrie et du crédit, l'association volontaire partout substituée aux impulsions désordonnées de l'égoïsme.

« Quiconque n'est pas décidé à sacrifier son repos, son avenir, sa vie au triomphe de ces idées, quiconque ne sent pas que la société ancienne a péri et qu'il faut en édifier une nouvelle, ne serait qu'un député tiède et dangereux. Son influence compromettrait la paix de la France.

« J'ose croire, citoyen commissaire, que ces pensées sont les



vôtres, et qu'elles trouveront en vous un interprète sûr et dévoué. Laissez-moi vous dire que vous ajouterez à l'autorité morale des résolutions qu'elles vous inspireront en donnant l'exemple de l'abnégation personnelle et de la réserve dans la recherche des suffrages. Ce serait bien mal comprendre, ce serait abaisser votre mission que de la consacrer à faire réussir votre candidature. Votre dignité en souffrirait autant que le pouvoir de la République. Si vos concitoyens viennent à vous, acceptez leur mandat comme la plus noble récompense de vos travaux; mais gardez-vous de solliciter ce qui cesserait d'avoir du prix le jour où on pourrait soupçonner que le commissaire a fait le député. Le gouvernement vous tiendra compte du soin avec lequel vous vous conformerez à cette partie de ses instructions. N'oubliez pas que nous nous devons tous au pays qui attend de nous de grandes choses, et que l'heure est venue d'élever notre âme au-dessus de toutes les préoccupations de l'intérêt privé. »

Comme on devait s'y attendre, cette circulaire fut aussi vivement attaquée que ses sœurs aînées par les partis vaincus dont l'énergie de M. Ledru-Rollin contrariait les projets. On cria de nouveau à la persécution, à la violence. Où donc était la persécution ou la violence? Est-ce que le ministre de l'intérieur pouvait approuver la conduite inconsidérée ou coupable de ses agents qui prenaient des mesures susceptibles d'alarmer ou d'indisposer les populations? Ne faisait-il pas droit au contraire, par sa circulaire, à tous les justes griefs qu'on lui dénonçait! Un grand nombre de commissaires avaient encouru de légitimes reproches par défaut d'énergie; leur faiblesse et leur conduite indécise avaient déconcerté, découragé dans plusieurs départements les opinions républicaines. Ils négligeaient presque partout la propagande révolutionnaire et laissaient le champ libre à la propagande de la réaction. N'y avait-il pas là un péril que M. Ledru-Rollin devait essayer de conjurer? De l'un à l'autre bout de la France, le peuple voulait la forme et le triomphe définitif des principes en vertu desquels cette forme avait été proclamée. Il est vrai que dans quelques départements s'étaient démasqués d'autres vœux, d'autres espérances. Mais si dès les premiers jours les agents de la République avaient déclaré, prouvé par leurs actes, que les hommes du nouveau régime entendaient le fonder vigoureusement et le défendre à toute heure, sans répit ni trêve, contre toutes les attaques possibles, est-ce que ces vœux et ces espérances auraient osé se produire? Quel est donc le gouvernement qui a jamais toléré la conduite irrésolue ou timide de ses agents, leur alliance ostensible avec des partis hostiles à la politique du pouvoir qu'ils représentent? La mauvaise foi des attaques dirigées contre M. Ledru-Rollin était manifeste, car la circulaire s'adressait au pays tout entier et non pas seulement aux hommes dont la présence à l'Assemblée nationale pouvait à bon droit être considérée comme un danger pour la République. Quoi! ces hommes laissaient entrevoir leurs ressentiments

et leur rancune; ils étaient assez insensés pour manifester au grand jour leurs ambitions; ils employaient tous les moyens d'action et d'influence dont la liberté républicaine les avait investis, sans que nul songeât à supprimer leur droit ou même à le circonscrire; ils alarmaient le peuple, en un mot, sur la durée de son œuvre par des manœuvres déloyales, et on s'indignait qu'un membre du gouvernement signalât des intrigues qui menaçaient de troubler la paix publique? On était alors à une époque de crise, de rénovation sociale, et, certes, s'il s'était élevé, en plein parlement, des querelles sur la question de savoir s'il convenait ou non de constituer ou plutôt de conserver la République, il en serait résulté d'effroyables malheurs. Du reste, l'expérience a suffisamment démontré que M. Ledru-Rollin avait bien compris le péril du moment en adressant au pays un ferme et loyal avertissement pour le mettre en garde contre les mensonges des hommes qui n'avaient d'autres intentions que de troubler ou d'enrayer, au nom des régimes déchus, l'application des principes qui devaient donner à la France toutes les libertés civiles, religieuses, politiques et sociales. Ils parlaient d'arbitraire alors, et lorsqu'ils eurent escaladé le pouvoir qu'ils convoitaient, ils en reculèrent toutes les bornes. Non contents de précipiter le pays dans des convulsions terribles, ils donnèrent à l'Europe le spectacle du plus sauvage de tous les despotismes.

CHAPITRE XV.

MOUVEMENT RÉVOLUTIONNAIRE EN EUROPE. — RÉVOLUTION A VIENNE. — RÉVOLUTION A BERLIN. — MASSACRES DES POLONAIS A POSEN ET A CRACOVIE. — LE DANEMARCK ET LE SCHLESWIG-HOLSTEIN. — INSURRECTION DE MILAN. — SOULÈVEMENT DE L'ITALIE. — GUERRE DE L'INDÉPENDANCE.

L'inquiétude était grande parmi le peuple de Paris. A demi rassuré par l'attitude énergique de M. Ledru-Rollin, il s'étonnait de l'inaction et de la mollesse du gouvernement provisoire, qui ne faisait rien en présence de la contre-révolution intérieure, qui ne disait rien en présence de la révolution européenne. Dans toute l'Allemagne et dans toute l'Italie, les peuples secouaient le joug du despotisme séculaire qui pesait sur eux, le génie de la liberté poursuivait sa marche triomphale à travers le monde, et la République française restait paisible spectatrice de ces explosions soudaines. Cette inaction du pouvoir trahissait sa secrète complicité avec les gouverne-

ments menacés par le mouvement révolutionnaire. Refuser de venir en aide aux peuples qui s'étaient levés pour conquérir leur indépendance, c'était rendre stériles leurs héroïques tentatives d'affranchissement. M. Lamartine ne se borna pas à se montrer indifférent aux révolutions qui éclataient de toutes parts ou à les combattre sourdement, il les dénonça. M. Walbourg lut à la chambre de Bavière une lettre de M. Lamartine qui lui annonçait qu'un corps franc de six mille hommes allait en Allemagne pour y proclamer la République.

Cependant la France avait donné l'essor. L'Allemagne et l'Italie la suivaient dans un transport d'enthousiasme d'où pouvaient naître les plus grandes choses qu'ait jamais burinées l'histoire ; car le cri formidable de liberté poussé sur les rives de la Seine, ébranlant la terre jusqu'au fond de ses entrailles, retentissait sur les bords de l'Adriatique, du Rhin, de l'Elbe, du Danube, de la Vistule et du Tibre, et la prophétie de l'*Apocalypse* se trouvait presque vérifiée : « Le cri des nations retentira jusqu'à la voûte des cieux. Les rois et les princes de la terre, chassés de toutes parts, iront demander un asile aux forêts et aux montagnes! »

On sait dans quelles limites la politique de Louis-Philippe avait emprisonné la France extérieure (1). Elle n'osait se mouvoir de peur d'agiter un peuple ou d'inquiéter un souverain. Pour un intérêt dynastique elle avait voilé sa nature révolutionnaire, elle réagissait contre le principe qui avait porté Louis-Philippe sur le trône. Partout elle se montrait hostile à la cause des peuples. Se traînant à la remorque de la politique autrichienne, le gouvernement de Juillet avait abandonné la Pologne, trahi la Suisse, vendu l'Italie, opprimé l'Espagne et le Portugal, indisposé l'Angleterre et rendu l'Allemagne hostile. La France tendait à disparaître du rang des premières individualités nationales que la géographie, la nature et surtout son génie lui commandent de garder. L'horizon était court; l'air manquait comme la dignité à la politique monarchique. La révolution de Février éclata et tout à coup le monde fut ébranlé. Les systèmes qui régissaient l'Europe furent dispersés par l'explosion soudaine de l'idée sociale qui venait de triompher en France. M. Metternich fut chassé de Vienne et avec lui la vieille politique qu'il personnifiait; à Berlin l'école historique fut dispersée par l'ouragan révolutionnaire.

La République abdiquant ses idées de conquêtes excitait en Europe un enthousiasme indescriptible. Elle avait pour horizon l'avenir des peuples civilisés, pour air vital le souffle de la liberté, qui gonflait les poitrines libres de tout l'univers. Les gouvernements despotiques et constitutionnels, attentifs à ses moindres mouvements, étaient plongés dans la stupeur. Ils se soumirent sans pro-

(1) Voir dans le volume précédent, pages 19 et suivantes: Politique intérieure, situation de l'Europe avant le 24 février.



tester à la révision éventuelle et si légitime des traités de 1815, bien certains que cette révision ne s'effectuerait pas, car M. Lamartine ne songea même pas à rétablir Huningue sur notre territoire. Que n'avaient-ils pas à redouter d'une coalition de la France avec les peuples? D'un mot, d'un geste, la République française pouvait les précipiter dans l'abîme ouvert sous leurs pas. Le gouvernement provisoire tenait dans ses mains le sort des dynasties régnantes. Mais M. Lamartine, après avoir promis de venir en aide aux nationalités qui se soulevaient contre l'oppression, resta dans l'expectative pacifique, sans garder toutefois une neutralité impartiale, comme l'atteste sa lettre à M. Walbourg. Il faisait sonner bien haut ses sympathies pour l'Italie par exemple; il attendait, disait-il, qu'un cri de détresse se fît entendre au delà des Alpes pour voler à son secours; et lorsque la Suisse, obéissant à une politique bien entendue, voulut intervenir en Italie, y jeter trente mille hommes pour en finir avec l'Autriche, M. Lamartine s'y opposa, sous prétexte que la guerre avec l'Autriche amènerait une guerre avec l'Europe. Ce qu'il appelle son système de diplomatie armée n'était donc qu'une comédie.

La France, affaissée sous une paix dynastique, obtenue au prix de concessions déshonorantes, s'était relevée de son abaissement en se dégageant du principe monarchique qui l'écrasait. Ainsi allégée de ce lourd fardeau, elle se trouvait en présence de trois alternatives : serait-elle attaquée? attaquerait-elle? ou resterait-elle dans l'expectative? Pour reconnaître l'invraisemblance, l'impossibilité d'une agression des puissances du Nord, il suffisait de jeter un coup d'œil sur la carte de l'Europe. L'Autriche se trouvait placée entre la Gallicie mécontente, l'Italie en armes, et la Lombardie qui se préparait à sonner le tocsin de l'insurrection que détermina l'avénement de la République française. Sur le flanc de l'Autriche, et donnant la main à l'Italie, s'étend la Suisse, radicale, victorieuse du Sonderbund, et appartenant à la cause populaire. Du haut de ses montagnes elle peut inquiéter, entraver toute démonstration militaire de l'Autriche, à laquelle, du reste, toute action à l'extérieur était interdite à cette époque par les révoltes des peuples qui éclatèrent successivement dans l'intérieur de ses États. La Basse-Autriche, la Bohême, se soulevaient. Des réformes furent accordées et les États convoqués pour apaiser le mécontentement qui se manifestait. En Hongrie, élément très-important de la domination impériale, les demandes de la Diète étaient très-énergiques, et tout faisait présager dans ce royaume une déclaration d'indépendance.

Quant à la Prusse, la grande puissance allemande, qui hérissa les murs de Cologne de canons et mit deux corps d'armée sur le pied de guerre, elle n'avait pas à contenir une Italie qui réclamait sa liberté les armes à la main, mais elle se trouvait en présence des idées révolutionnaires et sociales qui avaient fait des progrès rapides en Allemagne dans l'espace de quelques années et qui devaient recevoir

une si grande impulsion du triomphe remporté par les mêmes idées à Paris. Les Allemands ne tardèrent pas à montrer à Frédéric-Guillaume IV qu'ils ne se laisseraient pas entraîner à une guerre contre la France républicaine, amie des peuples; et bientôt, comme l'empereur d'Autriche, il dut songer, avant tout, à sauver sa couronne.

Quant à la Russie, reculée au loin dans le nord, elle ne pouvait rien entreprendre sans le concours de l'Allemagne. D'ailleurs ne devait-elle pas songer à la Pologne pour qui le cri parti des bords de la Seine fut un cri d'espérance ?

A Munich les étudiants présentèrent au roi de Bavière une adresse ainsi conçue : « Les Bourbons ont cessé de régner. La France est une république. Pas de guerre avec la France. S'il faut opter entre les Français et les Russes, marchons avec la France contre la Russie. » Ce vœu des étudiants bavarois était partagé par toute la jeunesse allemande et par les peuples de l'Allemagne qui répétaient en chœur : » Pas de guerre avec la France! »

Devant cet assentiment unanime, aucun projet de coalition des puissances du Nord contre la France n'était donc à craindre. Restait l'Angleterre qui se déclarait notre amie, car elle craignait d'être dévorée par l'Irlande attachée à son flanc comme un cancer et par le chartisme qui rongeait ses entrailles. Robert Peel avait dit à la Chambre des communes :

« Je suis bien convaincu d'une chose, c'est que la véritable politique de l'Angleterre lui prescrit de s'abstenir de la manière la plus complète, la plus absolue, de toute intervention dans les affaires intérieures du pays où cette étonnante révolution sociale a eu lieu. »

La République française devait-elle attaquer ? Le faire dans un but de conquête et d'envahissement, c'eût été une faute capitale, et justifier les accusations portées contre notre ambition, hautement désavouée par le manifeste de M. Lamartine.

Les rois n'auraient pas manqué de faire vibrer dans le cœur des peuples la fibre de l'orgueil national et de chercher à rompre le faisceau de la fraternité des nations en renouvelant les funestes dissentiments qui ont amené la chute de l'Empire.

Mais de là à conclure que l'expectative était le parti qu'il importait de suivre, il y a un abîme. La France avait une dette de reconnaissance à payer à la Pologne et à l'Italie pour tout le sang que les Polonais et les Italiens ont versé dans les rangs français. Cette dette on pouvait l'acquitter sans intervenir à main armée. Il suffisait pour cela de seconder les efforts des peuples de l'Allemagne, qui sont plus intéressés que la France à rétablir la Pologne, de laisser agir la Suisse en Italie et de ne pas prendre à tâche de comprimer partout l'élan révolutionnaire. Il fallait surtout ne pas entraver les projets de la démocratie, et encore moins les dénoncer aux gouvernements.

Le contre-coup du triomphe du peuple de Paris se fit d'abord sentir dans le grand-duché de Bade où l'esprit démocratique avait pris

de grands développements. La nouvelle de la proclamation de la République en France avait à peine traversé le Rhin qu'elle parcourut l'Allemagne comme un coup de foudre. Un seul et même cri d'enthousiasme se prolongea d'échos en échos du Rhin à la Vistule, du Danube à l'Elbe, et les peuples furent unanimes à réclamer en faveur de l'unité et de la liberté de l'Allemagne. Ils assiégèrent leurs souverains respectifs d'adresses énergiques pour obtenir la réunion d'un parlement allemand, la liberté de la presse, l'introduction du jury, l'armement des citoyens et le serment de l'armée à la Constitution.

Le 4 mars, le grand-duc de Bade accorda la liberté de la presse, l'armement du peuple, l'abolition des féodalités, et enfin la promesse de concourir à l'établissement d'un parlement unitaire allemand, ce congrès de la démocratie germanique d'où devait sortir l'ordre nouveau. Les grands-ducs de Hesse-Darmstadt, de Weimar, le roi de Würtemberg, le duc de Nassau, l'électeur de Hesse-Cassel, dont la résistance à l'introduction du principe démocratique était célèbre en Allemagne, firent les mêmes concessions. Tous les potentats de l'Allemagne étaient ébranlés sur les plus grands trônes et sur les moindres tabourets. A Darmstadt le grand-duc fut forcé d'abdiquer.

A Munich, une danseuse, maîtresse du vieux roi, qui scandalisait le pays par sa conduite, provoqua des troubles, et son royal amant se vit contraint de l'expulser, voire même de lancer contre elle un ordre d'arrestation. Ce rôle, contraire aux inspirations de son cœur de vieillard, lui rendit la couronne odieuse. Obligé par le peuple en armes de rappeler les Chambres dissoutes et prorogées, et de consentir à une révision de la Constitution de 1818, le roi Louis abdiqua le 5 mars. Le prince royal lui a succédé sous le titre de Maximilien II.

Une insurrection triomphante à Leipzig obtint du roi de Saxe l'accession au principe du parlement allemand. Une autre démonstration populaire impérieuse obligea le prince d'Oldenbourg à convoquer une représentation.

Dans le Mecklembourg, le peuple en armes nomma une assemblée préparatoire pour élire les membres de la représentation germanique. Brême, Lubeck, après des troubles violents, accédèrent aussi au parlement allemand. Hambourg fit subir à sa constitution d'importantes réformes dans le sens démocratique. Dans tous les Etats de l'Europe la révolution de Février faisait éclore le règne de la liberté. A Bruxelles, les Chambres, sur l'invitation de Léopold, se hâtèrent d'accorder au peuple de larges réformes électorale et municipale qui sauvèrent la royauté. Indépendance, paix, neutralité, tel fut le cri des Belges. Le roi de Hollande prononça l'abolition des institutions restrictives de la liberté dans le grand-duché de Luxembourg où notre drapeau flottait comme une démonstration spontanée du principe français.

Longtemps avant la révolution de Février il s'était fait en Allemagne des travaux préparatoires importants sur le socialisme. Si la France est le cœur de l'humanité, l'Allemagne en est le cerveau. La France a pour mission de répandre et de vulgariser toutes les nobles manifestations, de faire éclater toutes les sympathies généreuses, de donner aux intérêts une complète satisfaction. L'Allemagne a un autre rôle qui n'est pas moins glorieux. Élaborer des idées, créer des théories, donner aux grandes aspirations de l'esprit humain des bases philosophiques, épurer dans un ardent creuset tous les systèmes politiques et sociaux, telle est la tâche qu'elle a remplie avec une incontestable supériorité dans les dernières années du demi-siècle écoulé. Mais tout à coup il y eut dans les provinces une agitation qui prouva que l'Allemagne n'était pas exclusivement renfermée dans la sphère des idées. Des observateurs attentifs purent constater qu'elle ne subissait pas sans murmurer le joug de l'absolutisme. Elle attendait une occasion favorable pour procéder à sa délivrance. L'initiative de la France détermina dans les faits le mouvement opéré dans les esprits. Les peuples de l'Autriche, ce foyer des antiques traditions, cette citadelle de l'absolutisme, se levèrent comme un seul homme pour réclamer la jouissance des droits naturels et imprescriptibles des nations. Tous les plans de l'empereur furent subitement déconcertés par une révolution. Malgré ses préjugés et son aversion pour les réformes, même les plus légères, il dut céder pour échapper à une chute imminente. En Allemagne comme en France, ce fut la jeunesse qui donna le signal de l'affranchissement. C'est dans un café de Vienne que prirent naissance les graves événements qui menacèrent d'engloutir la maison des Hapsbourg. Quelques étudiants en médecine devisaient entre eux sur la récente révolution française. L'un de ces étudiants émit l'idée d'envoyer une adresse à l'empereur. Tous applaudirent à ce projet, et aussitôt une pétition fut rédigée. Soumise le lendemain à des étudiants en droit qui l'approuvèrent, on la fit circuler à l'université, et bientôt elle fut couverte de signatures. Portée au château par les professeurs Hye et Endlicher, elle fut remise à l'archiduc Louis, qui reçut très-froidement les messagers. Mais, dans la même journée, MM. Hye et Endlicher furent invités à présenter leur adresse au conseil d'État, qui l'accepta sans rien promettre. Dans l'intervalle d'autres pétitions avaient été envoyées à l'empereur, notamment celle de l'Union des métiers, qui lui fut remise par l'archiduc Charles.

La fermentation des esprits était grande. La vague populaire montait en mugissant. Le 13 mars, Vienne était en pleine révolte. Tous les habitants de la capitale s'étaient levés en masse. Les étudiants, ralliés à la garde bourgeoise, se portèrent devant l'hôtel de la Diète, où les États de la Basse-Autriche avaient été convoqués. Des cris énergiques de : « A bas Metternich ! la constitution ! la liberté de la presse ! » éclatèrent avec frénésie. D'autres groupes assiégeaient en

même temps la villa de M. Metternich, située sur le Rennweg. Les portes furent enfoncées et la villa incendiée. Les masses se dirigèrent ensuite sur la chancellerie d'État. Les étudiants ouvraient la marche. Là, en réponse aux demandes du peuple, un conseiller aulique parut sur le balcon et déclara que l'empereur satisferait à tous les vœux exprimés; qu'il mettait toute sa confiance dans la fidélité de ses Viennois ; que le gouvernement impérial était occupé de la confection des lois se rattachant au bien-être du pays, et que le peuple serait agréablement surpris par les intentions opportunes et bienveillantes de l'empereur.

Au même instant des feux de peloton bien nourris se firent entendre. Pour prouver ses intentions bienveillantes l'empereur avait fait déployer les troupes. Le conseil aulique de guerre faisait fermer toutes les portes pour séparer la ville des faubourgs, sur lesquels des canons étaient pointés. Sur la place Saint-Michel et sur le Judenplatz, la troupe déchargea ses armes sur le peuple. Alors la foule, ne se contenant plus, se précipita sur l'arsenal. Les cuirassiers firent une charge vigoureuse et se rendirent maîtres pour un instant de la position ; mais le peuple brisa tous les obstacles.

Plusieurs généraux furent traités comme ils le méritaient, et même blessés. L'approche de la nuit n'interrompit pas le combat. Les tambours de la garde bourgeoise battaient la générale. Les bourgeois s'assemblèrent. A minuit les fusils de l'arsenal furent distribués aux étudiants. Ce fut l'archiduc Albrecht qui le premier donna l'ordre de tirer sur le peuple sans qu'il y eût eu aucune provocation grave, et il en résulta d'affreuses mêlées. Des barricades s'élevèrent près de la place des Juifs, et le sang coula sur plusieurs points de la ville. Au château les députations se succédaient. Les étudiants et la garde civique en avaient envoyé pour obtenir, les uns leur armement, l'autre des concessions. La terreur était grande dans les appartements de l'empereur, encombrés de dignitaires civils et militaires. Les avis se confondaient. A chaque instant des officiers d'ordonnance apportaient des nouvelles fâcheuses. La révolution grondait sur la ville, et pour la première fois la vérité pénétrait au palais impérial. L'archiduc Louis inclinait pour une résistance désespérée; l'archiduc Jean, qui connaissait le peuple, penchait pour qu'on cédât à ses légitimes exigences. Il était soutenu par l'archiduchesse Sophie, femme sanguinaire et de mœurs dissolues, qui voulait éloigner Metternich, tout en intriguant pour conserver l'absolutisme au profit de son fils. Les archiducs Albrecht et Maximilien se contenaient à peine. Corrompus par la vie des cours, ils étaient habitués à traiter le peuple en esclave. Ils se montrèrent donc impolis et menaçants.

Mais le prince de Metternich comprit la folie et l'impossibilité de toute résistance au mouvement révolutionnaire. S'adressant aux députés de la garde civique, il leur dit : « Vous avez pensé qu'il ne dépendait que de moi de rétablir l'ordre; qu'il en soit ainsi que vous



GARDE MOBILE A CHEVAL. — Juin 1848.

CANTINIÈRE DE LA GARDE NATIONALE SÉDENTAIRE.

Histoire de France d'Anquetil.

le désirez, je dépose avec joie mes pouvoirs aux pieds de l'empereur. Puisse l'Autriche être heureuse! » Des applaudissements unanimes accueillirent ces paroles. Le lendemain, Metternich s'enfuit de Vienne. Les princes de la famille impériale qui s'étaient rendus impopulaires dans ces circonstances rentrèrent prudemment dans la vie privée. Les archiducs Albrecht et Louis, à l'exemple de Metternich, prirent la fuite, pour échapper aux justes colères des Viennois.

Le 14 mars, le baron Gestieliez, président de la régence de la Basse-Autriche, annonça l'abolition de la censure et la prochaine publication d'une loi sur la liberté de la presse. L'empereur décréta l'abolition des droits féodaux et seigneuriaux, et de toutes les lignes de douanes entre les diverses parties de la monarchie; il décréta aussi l'établissement de la garde nationale et la convocation à Vienne, pour le 3 juillet, des États des royaumes *allemands et slaves*, plus les délégués des congrégations centrales du royaume lombardo-vénitien. En un mot, l'empereur se laissa reprendre une à une les libertés que la maison de Hapsbourg avait ravies par le travail continu d'un machiavélisme de plusieurs siècles aux populations si diverses enchaînées sous son sceptre.

On crut un instant que le peuple de Vienne répondrait à Ferdinand ce que le peuple de Paris avait répondu à Louis-Philippe: Il est trop tard! Cette supposition était d'autant plus vraisemblable qu'à côté des proclamations de l'empereur confirmant ses concessions on en afficha une annonçant que le prince Windischgraetz était chargé de rétablir l'ordre et la tranquillité dans la résidence impériale déclarée en état de siége ! La mauvaise foi de la cour était flagrante. Cependant le peuple se contenta bénévolement d'arracher ce placard, et le prince de Lichtenstein, plus sympathique à la population, fut substitué au prince de Windischgraetz.

La majorité des habitants se montra satisfaite de ce qui avait été obtenu, en dépit d'une minorité imposante, qui demandait une représentation nationale comme dans les États constitutionnels. Ce premier triomphe suffisait à la bourgeoisie. Elle illumina ses maisons, et les plus jolies femmes de Vienne se dépouillèrent de leurs plus riches étoffes pour en parer les étudiants. On leur jeta aussi des lauriers et des fleurs.

Le 17 mars, eurent lieu les funérailles solennelles des victimes de la journée du 13. Les représentants de toutes les parties de l'empire, présents à Vienne, Hongrois, Bohêmes, Italiens même, y assistèrent, fraternisant ensemble et portant des drapeaux et des cocardes aux couleurs spéciales des provinces auxquelles ils appartenaient. Ce fut un spectacle curieux de voir les couleurs italiennes arborées en pleine capitale de l'Autriche, au milieu d'une fête populaire.

Toute la ville était dans la joie. Le *Carl-Théâtre* rouvrit par une représentation gratuite. Après une promenade en calèche dans les rues,

rues de Vienne, en compagnie des archiducs Charles et Joseph, l'empereur promulgua un décret qui parlait de constitution, et il accorda amnistie pleine et entière aux citoyens condamnés ou accusés de crimes de haute trahison et délits politiques, dans le royaume de Gallicie et de Lodomérie, y compris Cracovie, ainsi que dans le royaume lombardo-vénitien. Un membre de la faction rétrograde de la cour voulant détourner Ferdinand V du projet d'amnistier les condamnés politiques, il s'écria dans un accès de colère mutine : Suis-je empereur ou non ? puis il signa.

Tout rentra provisoirement dans l'ordre. Les troupes évacuèrent leurs bivouacs, la police de la cour fut abolie et la garde nationale s'organisa sur un pied imposant. Les libraires se hâtèrent de mettre à profit l'abolition de la censure. Les œuvres de Jean-Jacques Rousseau, de Voltaire, de Louis Blanc et des principaux écrivains démocrates français apparurent aux yeux ébahis des Viennois.

Le ministère qui surgit de cette commotion eut pour président M. Kolowrat, Slave soi-disant libéral. M. Fickelmont, ex-ambassadeur en Russie sous Metternich et dévoué à la politique de Nicolas, reçut le portefeuille des affaires étrangères. M. Taaffo, homme aussi incapable qu'impopulaire, fut nommé ministre de la justice. MM. Kuebeck et Pillersdorf, les seuls qui inspirassent quelque confiance au peuple, furent appelés, le premier aux finances, le second à l'intérieur. Quant au comte Hoyos, commandant supérieur de la garde nationale, c'était un homme médiocre, incapable de remplir dignement les importantes fonctions qui lui furent confiées. Le prince de Windischgraetz, esprit rétrograde quoique éclairé, frappé de réprobation par le peuple, n'en continua pas moins à exercer sa funeste influence sur Ferdinand V, et le cabinet, composé d'éléments hétérogènes, suivit une ligne de conduite qui amena de nouveaux soulèvements.

La constitution promise fut *octroyée*. Elle établissait deux chambres, un sénat composé des princes du sang, de membres nommés à vie par l'empereur, de cent cinquante autres membres nommés par le peuple parmi les plus riches propriétaires du sol, pour toute la durée de la session qui était de cinq ans, et une chambre des députés élue par le suffrage universel, composée de trois cent quatre-vingt un membres. Cette assemblée n'était pas souveraine en matière d'impôt, mais toutes les questions de cette nature devaient lui être soumises avant d'être portées au sénat (1). Nulle modification ne pouvait être apportée à la constitution qu'à la majorité des deux tiers des voix. Les décisions des chambres n'avaient force de loi qu'après la sanction de l'empereur. Le jury était accordé en matière criminelle, ainsi que le droit de se réunir pour discuter des questions politiques dans un lieu couvert. Les nationalités des différents peuples composant

(1) *L'Europe révolutionnaire*, par Ivan Golovine.

l'empire étaient garanties, et la constitution poussait la naïveté jusqu'à assurer le secret des lettres qui n'était guère respecté sous Metternich. La liberté de la presse devait être modérée par des lois répressives qu'on promettait de faire paraître plus tard. Celles publiées le 1er avril avaient avorté. N'accordant pas de jury, rendant responsables l'éditeur et l'imprimeur, autorisant la saisie des manuscrits, elles ressemblaient trop à la censure. Les étudiants en firent un auto-da-fé, et le ministère les retira.

Cette charte élaborée par la réaction était une œuvre dérisoire. Il ne peut y avoir de constitution libérale avec le *veto* royal absolu. Les chambres sont alors des assemblées délibérantes, mais non point des pouvoirs législatifs. La noblesse autrichienne, très-puissante par elle-même, devait exercer une grande influence sur les élctions. Établir une chambre spéciale pour elle, c'était remettre tous les pouvoirs entre ses mains. Aussi le peuple accueillit-il ce projet avec défaveur. Le 15 mai, il y eut une éclatante manifestation qui allait dégénérer en émeute, lorsque le cabinet céda et remplaça les deux chambres par une assemblée nationale.

La Hongrie, exceptée dans la convocation des états-généraux, voulant se nationaliser, s'isola par une séparation presque complète de l'empire d'Autriche. Elle prononça l'abolition des droits féodaux, vendit les biens ecclésiastiques, nomma un ministère hongrois pour ne laisser aucun doute sur sa complète séparation. La Bohême s'assura de son côté une constitution fédérale à part, et la Lombardie tout entière se leva pour proclamer son affranchissement. L'Autriche, révolutionnée au dedans, restreinte au dehors, ne régnait plus même d'une manière absolue sur douze millions d'âmes.

A la nouvelle de la Révolution de Février, une sourde fermentation s'était manifestée à Berlin, où le besoin de réformes, l'irritation excitée par l'esprit vacillant du roi, ne pouvaient manquer d'amener des collisions sanglantes. Les provinces rhénanes prussiennes suivirent le mouvement qui faisait explosion partout à la fois. A Cologne, des ex-officiers d'artillerie, obligés de quitter leurs corps pour avoir pris une part active à l'agitation sociale de la Prusse, furent arrêtés à la suite de l'insurrection qui éclata immédiatement après les événements de Paris. De ce nombre se trouvaient l'ex-lieutenant d'artillerie comte de Willich, qui avait échangé son épée contre un rabot de charpentier, l'ex-lieutenant Anneke, dont le mariage avec madame de Tabouillot, connue dans la Westphalie sous le nom de mère des communistes, eut un si grand retentissement, et le citoyen Gottschalk.

Poussé par un extrême besoin d'argent, le roi de Prusse avait octroyé le 3 février 1847 une patente qui concédait le droit de vérifier les dettes de l'État et de voter des impôts, droit qui était déjà acquis

aux diètes provinciales par la loi du 17 janvier 1820 (1). « Aucune puissance au monde, avait-il dit aux députés, ne saurait me forcer de changer ces rapports contre des rapports conventionnels. » Il jurait que jamais il ne placerait un chiffon de papier (2) entre le peuple de la Prusse et son roi. C'était un défi lancé à la nation, et, au moment même où Frédéric-Guillaume trompait ainsi les plus légitimes espérances du peuple, il avait l'audace de dire à ses représentants : « Que la vérité règne entre nous. » La vérité se manifesta par les débats de la diète qui repoussa les plus importantes propositions du gouvernement. La lutte s'engagea entre le pays et le roi, mais Frédéric-Guillaume ne voulut pas céder, et la clôture de la diète eut lieu le 26 juin 1847, sans que les difficultés pendantes eussent été résolues. Cette opiniâtre résistance de la royauté exaspéra les esprits, et l'agitation augmenta d'intensité dans tout le royaume.

La chute de Louis-Philippe modifia considérablement les opinions de Frédéric-Guillaume. Soudainement éclairé, il reconnut que sa patente du 3 février était insuffisante, et, le 5 mars 1848, il sanctionna par le décret suivant les droits réclamés par la diète :

« Nous voulons étendre à la diète réunie la périodicité accordée par la patente du 3 février de l'année dernière au comité des états réunis ;

« Les attributions du comité des états réunis seront limitées de la manière proposée à l'unanimité par les deux curies de la première diète réunie ;

« Conformément à ces résolutions que nous communiquons à nos fidèles états assemblés en comités réunis, *nous changerons* les lois constitutionnelles du 3 février de l'année dernière, par une ordonnance particulière, que nous publierons avant la convocation de la prochaine diète réunie.

« Frédéric-Guillaume. »

Par cette concession le roi crut avoir calmé le mécontentement général, et le 6 mars, en renvoyant le comité des états, il lui dit dans son langage métaphorique : « Pressez-vous comme un mur d'airain, avec une vive confiance, autour de votre roi, de votre meilleur ami... » L'impression produite par le discours du trône fut d'autant plus pénible que les paroles du roi avaient pour commentaires des mouvements de troupes dont le but évident était de comprimer la liberté des esprits. Il déclara vainement qu'il prenait en considération le décret de la diète centrale du 3 mars qui remettait aux états respectifs de la confédération le soin d'établir la liberté de la presse avec des lois restrictives. Le peuple, qu'il avait si indignement trompé, ne se contentait plus de ces simples concessions. Tous les soirs il y

(1) Voir dans le volume précédent, page 54.

(2) Expression dont se servait Frédéric-Guillaume pour qualifier les constitutions.

avait des réunions tumultueuses dans le *Thiergarten*, et le 9 mars une adresse énergique au roi fut décidée. De leur côté les députés de la ville en rédigèrent une le 11, et le 13 l'aspect des troupes détermina un mouvement populaire. La députation de la ville fut reçue le 14 par le roi. Il annonça la convocation des états pour le 27 avril, et déclara qu'il voulait les peuples libres, mais que les princes devaient l'être aussi. Au même moment les troupes dissipaient les rassemblements des rues par la force. Les citoyens résistèrent et les soldats en firent une boucherie horrible dans la *Bruedergasse*. La rue était barrée d'un côté par les troupes de ligne, et de l'autre, les dragons, le sabre au poing, poursuivaient le peuple, qui eut ainsi un grand nombre des siens tués, blessés, meurtris et foulés aux pieds des chevaux. Cette sauvage attaque accrut l'indignation des Berlinois et se traduisit en scènes terribles.

C'est au milieu de cette lutte que tomba comme la foudre la nouvelle de la révolution à Vienne. Le mouvement prit aussitôt des proportions alarmantes pour la royauté. En présence de ce danger, Frédéric-Guillaume se hâta de faire concessions sur concessions.

La foule, rassemblée sur la place du Château le 18, laissa éclater sa joie, et le roi parut au balcon de son palais, vers deux heures de l'après-midi. Mais, pendant qu'il haranguait le peuple, des grenadiers que l'on voulait forcer à s'éloigner firent une décharge, les dragons accoururent et se ruèrent sur la foule en frappant d'estoc et de taille. Les piquets d'infanterie placés aux portes du château firent feu, et les citoyens se dispersèrent dans toutes les directions en criant : Aux armes! nous sommes trahis! En moins d'une heure la révolte s'étendit jusqu'aux extrémités de la ville. Des barricades gigantesques s'élevèrent comme par enchantement. A leur sommet flottait le drapeau allemand, rouge, noir et or. L'exaspération du peuple était à son comble.

Le combat, engagé à trois heures de l'après-midi, se prolongea toute la nuit. Le canon et la fusillade grondaient sur tous les points à la fois. Seize mille hommes d'infanterie et toute la cavalerie étaient au feu. Le tocsin sonnait ; les étudiants de Breslau, de Halle, de Leipzig, accourus en foule à Berlin la veille et dans la matinée, rivalisaient de courage avec leurs frères de la capitale pour armer et conduire le peuple. Tous les habitants se précipitèrent dans la lutte. Partout la troupe était tenue en échec. Du haut des maisons pleuvaient sur elle des tuiles, des pierres, du plomb fondu et de l'huile bouillante. Des atrocités dignes des scènes de la rue Transnonain, à Paris, furent commises à Berlin par la troupe.

Une barricade dans la rue Large, défendue par des étudiants et des hommes de lettres, soutint pendant quatre heures le feu de plusieurs canons chargés à mitraille. Dans trois maisons emportées par la troupe, tout ce qui s'y trouvait fut massacré ; un seul homme, que l'on avait jeté pour mort du haut de l'escalier, put se sauver.

Dans une autre maison, les soldats jetèrent des femmes et des hommes désarmés par les fenêtres du troisième étage.

Le bataillon des chasseurs de Neuchâtel, composé de Suisses, passa du côté du peuple. Le 19, à sept heures du matin, trois mille cinq cents victimes avaient déjà succombé dans cette guerre fratricide. L'armée avait perdu deux mille soldats et la population de Berlin quinze cents citoyens. Encore quelques heures de lutte, et c'en était fait du règne de la maison des Hohenzollern. Le flot populaire montait toujours, il allait soulever le trône, submerger une dynastie... Mais Frédéric-Guillaume céda. A sept heures et demie, il adressa à ses *chers Berlinois* une proclamation suppliante qui se terminait ainsi :

« Mes troupes, vos frères et vos concitoyens, n'ont eu recours aux armes qu'après y avoir été forcées par une vive fusillade dans la rue Royale.

« A vous, les habitants de ma ville bien-aimée, il appartient maintenant d'éviter de plus grands malheurs. Reconnaissez, votre roi et votre plus fidèle ami vous en conjure au nom de tout ce que vous avez de plus sacré, reconnaissez une funeste erreur.

« Revenez à la paix, enlevez les barricades qui subsistent encore ; envoyez-moi des hommes animés du véritable esprit berlinois, avec des paroles telles qu'il convient d'en adresser à un roi, et je vous donne ma parole royale que toutes les rues et places vont être immédiatement dégarnies de troupes, et qu'il ne restera plus de garnison que dans le château et dans l'arsenal, et même pour *très-peu de temps*.

« Écoutez la voix paternelle de votre roi, habitants de mon fidèle et beau Berlin. Oubliez ce qui s'est passé, comme je l'oublierai moi-même dans l'intérêt de l'avenir qui va s'ouvrir sous la bénédiction de Dieu pour la Prusse, et par la Prusse pour l'Allemagne.

« Votre reine, qui vous aime, qui est votre fidèle mère et amie, cruellement atteinte par de vives souffrances, vous conjure avec moi, et unit ses prières et ses larmes aux miennes.

« Ecrit dans la nuit du 18 au 19 mars.

« FRÉDÉRIC-GUILLAUME. »

Cette proclamation opéra une révolution subite dans l'esprit du peuple. Il prit au sérieux ces paroles de roi et renonça, comme le peuple de Vienne, à prononcer le fatal mot : Il est trop tard ! Mal lui en prit, car il fut la première victime de sa générosité.

Le 18 au soir, M. Vincke était arrivé à Berlin au plus fort du combat. Il se rendit immédiatement, en tenue de voyage et sans consulter l'étiquette, au château. Il trouva Frédéric-Guillaume entouré de son état-major. Le roi reçut avec affabilité le député naguère en disgrâce. Consulté sur les mesures à prendre, M. Vincke dit qu'il fallait faire évacuer la capitale par les troupes, et cette proposition fit sourire des aides de camp placés près du roi. Pâle d'indignation,



le Mirabeau prussien les apostropha : « Ce n'est pas ici le moment de rire, et je ne comprends pas que vous osiez vous permettre une telle inconvenance devant le roi. » Frédéric-Guillaume chercha à excuser ses officiers. « Pardon, sire, répondit M. Vincke, ces messieurs que voilà ont ri, bien ri, vous dis-je. »

L'impertinence des officiers d'antichambre est la même dans tous les pays. Louis-Philippe avait aussi autour de sa personne des généraux qui parlaient dédaigneusement du peuple dans les salons des Tuileries, et qui s'enfuirent honteusement devant les colères qu'ils avaient provoquées.

Frédéric-Guillaume partageait les idées de ses conseillers sur la résistance, il y persévéra tant qu'il eut quelque espoir de triompher; mais lorsqu'il se vit vaincu, il s'humilia. Le peuple de Berlin se laissa toucher par les prières, par les larmes de son orgueilleux souverain, qui, dans son abaissement, proclama pour ainsi dire la République allemande. Il déclara que l'Allemagne n'était plus qu'un état fédéré. Or, un *Etat fédéré*, c'était la République en Allemagne.

Dans la journée du 19, aussitôt que la proclamation *in extremis* fut connue, le peuple se pressa en foule sur la place du château en laissant éclater sa joie. Le roi se montra au balcon de son palais, en proie à une émotion telle qu'il s'évanouit. Il se retira en laissant au comte d'Arnim le soin de haranguer la foule.

Alors un jeune homme, qu'à son visage pâle et fatigué on reconnut pour un des combattants de la nuit, fut soulevé sur les épaules de quelques-uns des assistants et cria au ministre : « Le peuple demande avant tout des armes pour qu'il ne puisse plus être massacré sans défense. » Le comte répondit que le roi avait donné l'ordre aux troupes de quitter Berlin, que le peuple n'avait aucune attaque à craindre et pouvait retourner tranquillement à ses affaires. L'orateur de la foule reprit : « Le peuple demande que le prince de Prusse renonce à la couronne. » A ces mots, le comte d'Arnim salua et disparut.

La foule se dispersa, et une bande nombreuse se dirigea vers le palais du prince avec l'intention de le démolir. On savait que le fils du roi s'était opposé à toute constitution et qu'il avait donné aux troupes l'ordre d'attaquer le peuple. Les assiégeants voulurent incendier le palais ; mais on le préserva en y arborant le drapeau tricolore et en inscrivant sur ses murs : *Propriété nationale*. Les ministres annoncèrent le départ du prince de Prusse pour l'Angleterre.

Dans l'après-midi du 19, on arma la garde nationale. Elle occupa tous les postes. Les troupes furent consignées dans leurs casernes. Aucun soldat n'osait se montrer en uniforme. Les officiers auxquels on attribuait les affreux excès commis dans la nuit du 18 au 19 se virent obligés de revêtir l'habit bourgeois. Tous les citoyens se parèrent de cocardes aux couleurs germaniques.

Le roi accepta la démission de son ancien ministère, et nomma le

comte d'Arnim président du conseil, sans portefeuille; le baron d'Arnim, ex-ambassadeur de Prusse à Paris, aux affaires étrangères; M. Kühne, directeur général des contributions, dont l'hôtel avait été saccagé par le peuple, aux finances; M. Bornemann, docteur en droit, à la justice; M. Auerswald, conseiller général, à l'intérieur; le comte Schwerin à l'instruction publique, et M. Camphausen, président de la Chambre du commerce, appelé en qualité de conseil à faire partie du cabinet, remplaça ensuite M. Kühne aux finances. La composition d'un ministère, présidé par un homme qui avait expulsé de Berlin MM. Heckern et Itzstein, députés libéraux de Bade, et qui s'était distingué par des rigueurs inouïes pendant sa présence au pouvoir, aurait dû faire comprendre à la population de Berlin que Frédéric-Guillaume était de mauvaise foi. Mais, tout entière à la joie du triomphe, elle ne s'aperçut même pas que le roi, trouvant M. Auerswald trop avancé, avait distrait du ministère de l'intérieur les affaires relatives à la Constitution pour les confier au comte d'Arnim.

A l'exemple du gouvernement provisoire de la République française, Frédéric-Guillaume décréta que tous les objets engagés aux trois divisions de la maison royale de prêt (mont-de-piété), d'une valeur au-dessous de cinq thalers (près de 20 francs), seraient rendus gratuitement.

Amnistie pleine et entière fut accordée à tous les citoyens accusés ou condamnés pour crimes ou délits politiques ou de presse. Le 20 mars, à une heure de l'après-midi, s'ouvrirent les portes de la prison d'État, près Moabit. Les Polonais condamnés l'année précédente par la haute cour de Berlin en sortirent aux acclamations du peuple. Des voitures les attendaient; ils y montèrent, et le cortége dirigea sa marche triomphale vers le château. Partout, sur leur passage, les dames agitaient des mouchoirs blancs et leur jetaient des fleurs. Une foule immense suivait en criant : Vive la Pologne! Le peuple détela les chevaux de la voiture dans laquelle se trouvait Mieroslawski, et la traîna jusqu'au château. Le héros de l'insurrection polonaise, debout sur la voiture, tenait un drapeau rouge, or et noir, qu'il agitait pour répondre aux acclamations enthousiastes de la population de Berlin. Lorsque le cortége arriva sur la place du château, le roi parut au balcon et salua.

Le 21 mars, Frédéric-Guillaume publia la proclamation suivante que l'histoire recueille pour qu'on puisse juger, par les événements ultérieurs, quel cas les souverains font des solennels engagements qu'ils contractent :

« Au moment où la patrie se trouve dans le plus grand péril, je m'adresse avec confiance à la nation allemande, parmi les plus nobles souches de laquelle mon peuple peut se placer avec orgueil. L'Allemagne est livrée à une grande agitation. A l'extérieur, elle est peut-être menacée de dangers qui peuvent éclater sur plusieurs points.

L'union la plus intime entre les princes et les peuples allemands sous une direction unique peut seule nous sauver de ce double péril.

« *Je me charge de cette direction pour les jours de danger*; mon peuple, qui ne les craint pas, ne m'abandonnera pas, et l'Allemagne se joindra à moi avec confiance. J'ai pris aujourd'hui les anciennes couleurs allemandes; je me suis placé avec mon peuple sous la bannière vénérable de l'empire germanique. La Prusse se confond désormais avec l'Allemagne.

« Comme moyen et comme organe, pour marcher en avant avec mon peuple vers le salut et la prospérité de l'Allemagne, se présente à nous l'assemblée des états convoquée pour le 2 avril. J'ai l'intention de fournir, sous une forme qui sera arrêtée incessamment, aux princes et aux états, l'occasion de se réunir, avec des organes de cette assemblée des états, en une assemblée commune.

« L'assemblée des états allemands, ainsi formée, prendra incessamment en délibération commune, libre, les mesures que nécessitent les dangers intérieurs et extérieurs.

« Ce qui est le plus pressé pour le moment, c'est la création d'une armée générale, allemande, populaire, de la confédération, et la déclaration d'une neutralité armée.

« Les armements et cette déclaration patriotique inspireront à l'Europe le respect de la sainteté et de l'inviolabilité du territoire allemand. L'union et la force peuvent seules maintenir la paix dans notre belle patrie commune, florissante par le commerce et l'industrie.

« En même temps l'assemblée des états allemands délibérera sur la régénération et l'établissement d'une nouvelle Allemagne, d'une Allemagne *une*, non *uniforme*, d'une unité dans la variété, d'une unité avec la seule liberté.

« Introduction universelle de constitutions véritablement représentatives, avec la responsabilité des ministres dans chaque État en particulier; publicité des débats judiciaires, s'appuyant sur les jurés en matière de justice criminelle; égalité de droits politiques et civils, pour toutes les confessions, et une administration véritablement populaire, peuvent établir et consolider cette unité intérieure.

« FRÉDÉRIC-GUILLAUME. »

Le roi de Prusse se para en effet des couleurs germaniques et se rendit ainsi, en uniforme, sans crachats, avec un brassard rouge, noir et or, devant le monument de Frédéric II, où, dans un langage incohérent et plat, il parla des battements de son cœur, de *sa* capitale, de la liberté, de l'unité de l'Allemagne, en levant les mains au ciel, comme pour le prendre à témoin de la sincérité de ses serments. Et le peuple cria : Vive Frédéric-Guillaume !... Un peuple qui ne siffle pas de telles comédies n'est pas mûr pour la liberté.

Le roi de Prusse feignit de laisser aux provinces de la monarchie prussienne qui n'appartenaient point à la Confédération germa-

nique la faculté de s'y joindre ou de constituer un État à part. C'est là ce qui donna lieu à la proclamation du comité de Posen. Le mouvement fut tout pacifique. Une députation, composée de l'archevêque Przyluski, du prêtre Janicewski, des comtes Mielcyski et Raczynski et du paysan Palacz, se rendit auprès du roi Frédéric-Guillaume qui, après un premier refus, se décida à la recevoir sur l'insistance d'une députation allemande.

Voici la proclamation du comité polonais :

« Frères Polonais, pour nous aussi l'heure a sonné! L'unité de l'Allemagne a été proclamée. Le roi a déclaré vouloir y réunir la monarchie. Quant aux parties de la monarchie prussienne qui n'appartiennent point à la Confédération germanique, il leur est libre de s'y joindre ou non. Nous autres Polonais, qui avons notre histoire à nous, un élément tout autre, tout particulier d'existence nationale, nous ne voulons, nous ne pouvons nous incorporer à l'empire allemand ; nous ne voulons, nous ne pouvons vouer à l'oubli notre propre vie, notre patrie chèrement achetée au prix de notre sang. La nouvelle de notre régénération prochaine a circulé avec la rapidité de la foudre. La justice se fait jour elle-même. Pour éviter l'effusion inutile du sang, d'autant plus que l'occasion de le verser ne nous manquera pas, quelques-uns d'entre nous se sont rendus auprès des autorités prussiennes, pour leur faire remarquer qu'il était indispensable de créer un comité qui prît en main notre sainte cause et nous fît arriver à l'entière indépendance de notre patrie. Les soussignés ont été nommés membres de ce comité.

« Frères... s'il est encore une étincelle du saint amour de la patrie, évitez de verser le sang inutilement, réservez vos forces jusqu'au moment où vous en aurez besoin ; quant à nous, nous consacrerons nos faibles moyens à la conquête de l'indépendance de notre patrie. Nos couleurs sont la cocarde rouge et blanche. »

Le roi, qui craignait un soulèvement général dans le duché de Posen, répondit ainsi à la députation de cette province :

« Sur le vœu que vous m'exprimez, je consens volontiers à ouvrir la voie à une réorganisation nationale du grand-duché de Posen, dans le plus court délai possible. J'autorise l'établissement d'une commission dont les membres seront choisis dans les deux nationalités ; elle aura à délibérer avec mon premier président et à me soumettre ses propositions. Toutefois, cette commission ne pourra avoir une activité efficace qu'autant que l'ordre légal et l'autorité des fonctionnaires seront maintenus dans le grand-duché de Posen. »

Frédéric-Guillaume s'étant engagé à établir pour le duché de Posen une administration distincte, des négociations furent ouvertes à ce sujet. Les Berlinois déclarèrent nettement qu'ils ne voulaient pas de Posen. Toute dérisoire que fût la proposition de constituer un duché de Gnesen, c'eût été un premier pas dans l'œuvre du rétablissement de la Pologne. M. Lamartine crut à la sincérité du roi de

Prusse, et c'est ce qui explique qu'il dit aux émigrés polonais que les portes de leur patrie étaient ouvertes. Mais Frédéric-Guillaume se chargea bientôt de prouver que les peuples ne doivent jamais se fier aux promesses que font les souverains pour sauver leurs couronnes.

Le convoi des victimes eut lieu le 22 mars. La *Gazette universelle de Prusse* parut encadrée de noir en signe de deuil. Cette solennité fut des plus imposantes. En sortant de l'église neuve, le cortége, où figuraient des jeunes filles en deuil, portant des couronnes, se dirigea vers la porte de Landsberg et passa devant le château. Le roi, debout sur le balcon, se découvrit devant ses victimes. Pouvait-il faire moins?

Le 2 avril, le ministre Camphausen ouvrit au nom du roi la diète de Prusse. La mission de cette assemblée, la même qu'en 1847, se borna à adhérer au projet de représentation adopté par le Parlement préparatoire de Francfort.

Il importe de tracer ici l'historique de cette assemblée.

La révolution était maîtresse de l'Allemagne. Une diète où les rois seuls se trouvaient représentés siégeait à Francfort. L'Autriche et la Prusse y commandaient en maîtres et avaient fait de cette diète une espèce de haute cour de police. A l'intérieur elle n'était qu'une cause de discorde, à l'extérieur elle n'avait aucune espèce d'influence. Il est vrai qu'elle recevait des ambassadeurs, mais elle n'en envoyait pas, faute d'argent et aussi parce que l'Autriche et la Prusse s'y opposaient.

Après ses victoires de mars, le peuple allemand voulut constituer une Allemagne libre, démocratique, une et indivisible. A cet effet, un appel fut adressé par la presse à tous les hommes éminents de l'Allemagne pour former à Francfort un Parlement préparatoire, espèce de Convention chargée d'aplanir la route à la future Constituante. Près de cinq cents membres accoururent de tous les points de l'Allemagne. Cependant l'Autriche ne délégua que deux seuls membres, l'auteur Wiesner et le comte Bissingen, de Vienne. Mais en général les souverains vaincus, ne pouvant contrarier cette œuvre révolutionnaire, y envoyèrent leurs satellites, M. de Gagern pour la Hesse par exemple, M. Welker pour Bade. C'est par ces hommes qu'on obtint qu'au lieu de procéder révolutionnairement on procéderait légalement, constitutionnellement. Ce qui arriva en France après Juillet 1830 eut lieu en Allemagne. Le vieux libéralisme s'en mêla et perdit la révolution.

Le 31 mars, le Parlement préparatoire se réunit à Francfort, dans l'église Saint-Paul, sous la présidence de M. Mittermayer, professeur de droit à Heidelberg. MM. Dahlman, Itzstein, Robert Blum, Jordan, les trois derniers bien connus pour leurs opinions avancées, furent élus vice-présidents.

Cette assemblée préparatoire était presque entièrement monarchi-

que. Le parti républicain y comptait à peine une quarantaine de membres. M. Struve, l'un de ses chefs, donna lecture d'une déclaration des droits du peuple, qui fut repoussée, ainsi que ses autres demandes relatives à l'obtention d'un Parlement, comme aux États-Unis, de l'impôt progressif, d'un ministère du travail. Il fut décidé qu'on laisserait à la Constituante le droit de se prononcer sur l'organisation du pays.

Le 2 avril, M. Zitz, de Mayence, au nom de plusieurs de ses collègues, entre autres MM. Vogt, Itzstein et Jacoby, déposa une proposition qui avait pour but de faire déclarer, par l'Assemblée, qu'*avant* de s'occuper de l'établissement d'une assemblée constituante, la diète germanique était tenue d'annuler les lois exceptionnelles qu'elle avait votées, et d'exclure de son sein tous ceux qui avaient participé à la confection de ces lois.

M. Bassermann proposa, par un amendement, de dire : qu'*au moment* de s'occuper, etc.

Cet amendement fut adopté, contrairement au vœu de l'extrême gauche, et, après le vote, M. Hecker et ses amis quittèrent l'assemblée préparatoire du Parlement de Francfort. En apprenant l'adoption de l'amendement de M. Bassermann, les envoyés des différents gouvernements près la diète germanique donnèrent leur démission.

Le 3 avril, le Parlement préparatoire, qui avait repoussé la permanence, décida que les membres de la Constituante seraient nommés par le suffrage universel, soit directement, soit par une élection à deux degrés, mais sans aucune espèce de cens électoral, sur l'échelle d'un représentant pour cinquante mille électeurs. Puis l'Assemblée se sépara après avoir élu un comité de cinquante membres chargé de veiller aux intérêts de l'Allemagne unitaire, jusqu'à la réunion de la Constituante. Ce comité, qui eut pour président M. Soïron, et pour vices-présidents MM. Abegg et Blum, passa le 19 avril à l'ordre du jour sur l'adresse du gouvernement provisoire de Milan, préludant ainsi à cet esprit d'envahissement qui devait entacher la Constituante.

Les actes, les proclamations, les prétentions de Frédéric-Guillaume à la souveraineté de l'Allemagne libérale, soulevaient une réprobation unanime dans toute la Confédération germanique. Les États du sud de l'Allemagne et la Bavière protestaient avec énergie contre la suprématie de ce souverain. A Munich le peuple exprima son antipathie pour Frédéric-Guillaume en le brûlant publiquement en effigie. Tous ces faits prouvaient que nul n'était dupe du moyen employé par le roi de Prusse pour détourner le danger qui le menaçait. La *Gazette de Vienne,* organe du nouveau cabinet autrichien, répondit à la proclamation de Frédéric-Guillaume par l'article suivant, qui équivalait à une déclaration de guerre :

« Le canon grondait encore, et l'on entendait le râle des citoyens « assassinés, lorsque Votre Majesté a fait appel au peuple prussien « et à la nation allemande. Le peuple prussien est majeur et répon- « dra lui-même. La nation allemande n'a qu'une réponse et elle sera « la même partout. De même que Votre Majesté, la nation allemande « se rappelle vos paroles antérieures au peuple prussien ; elle sait « aussi que jamais la confiance de Votre Majesté n'a été trahie ; mais « la nation allemande se souvient aussi que ces paroles, prononcées « dans les jours de malheur, ont été oubliées et désavouées par Votre « Majesté dans la prospérité.

« La fermentation intérieure de l'Allemagne n'est pas un danger « pour la nation ; nous n'avons à craindre aucune attaque du dehors, « parce que l'union des peuples allemands fait ressortir partout la « nation. Ainsi, Votre Majesté n'était pas forcée de se charger de la « direction du peuple allemand avant que le parlement de Francfort « n'en eût décidé.

« Votre Majesté est le seul souverain allemand qui n'a accordé que « *sur les barricades de sa capitale, sur les cadavres de ses meil-* « *leurs citoyens,* malgré elle et seulement lorsque le trône chancelait, « la restitution depuis longtemps désirée des droits inaliénables de « l'humanité. Votre Majesté est le seul prince d'Allemagne n'ayant « aucun ministre qui voulût, du moins quant à l'histoire de ces dix « dernières années, se charger de la responsabilité qui retombe sur « le souverain.

« C'est pourquoi la nation allemande a appris à connaître Votre « Majesté, et elle ne vous accorde pas sa confiance. Aujourd'hui Votre « Majesté arbore d'une *main sanglante* les couleurs allemandes per- « sécutées depuis tant d'années. La nation *recule* d'*horreur* devant « cet enthousiasme royal. »

Le peuple allemand, l'Europe entière, recula aussi d'horreur devant les actes sanguinaires du gouvernement autrichien qui surpassa en cruauté le roi de Prusse. On pourrait donc retourner contre les bourreaux de l'Italie et de la Hongrie les phrases retentissantes de la *Gazette de Vienne.* Mais, à l'époque où cet article parut (le 23 mars 1848), le peuple était victorieux à Vienne, et les sentiments exprimés par le journal ministériel autrichien, relativement au roi de Prusse, étaient ceux de la nation allemande : elle ne voulait pas accepter comme empereur celui que le peuple prussien avait combattu comme roi. Le chef du parti historique pouvait tromper les Berlinois sous la cocarde tricolore, mais non l'Allemagne.

Au point de vue moral, l'esprit de liberté et de civilisation était le sentiment dominant en Allemagne. Au point de vue des faits, il se résumait en une étroite union avec la France contre la Russie. On voulait en finir avec le régime féodal, avec le despotisme militaire, avec l'alliance russe. L'Allemagne demandait la liberté pour elle et pour la Pologne, et elle savait que la France démocratique voulait la

même chose et qu'elle désirait la liberté et l'intégrité de l'Allemagne pour fonder l'indépendance de la Pologne et en faire une barrière contre la Russie, c'est-à-dire contre la barbarie. Les ovations enthousiastes décernées au prince Czartoriski sur les bords du Rhin n'étaient pas moins significatives que l'appui prêté aux Polonais par les peuples allemands.

Mais le mauvais vouloir de Frédéric-Guillaume était manifeste et M. Mieroslawski, à la suite de plusieurs entrevues avec ce souverain, ne tarda pas à se convaincre que les Polonais n'obtiendraient jamais rien du gouvernement prussien, pas même l'administration distincte promise par le roi au duché de Posen. Dès qu'il fut remis de la crainte qu'avait fait naître en lui la révolution de Berlin, il se chargea de montrer quelle foi on doit ajouter aux promesses des princes.

La population du duché de Posen se compose de trois éléments : polonais, allemand et juif. Le premier a ses représentants dans le peuple et les propriétaires; le second dans l'administration, la bureaucratie et les colons; le troisième vit du petit commerce. La position respective de ces trois éléments est donc bien tranchée. Les Polonais, auxquels les récents événements de Berlin avaient fait entrevoir la possibilité de la résurrection de leur patrie, marchaient vers un seul et même but : l'affranchissement de la Pologne. Les Allemands, au contraire, qui occupaient toutes les places, accaparaient tous les emplois, à l'exclusion absolue des Polonais depuis 1815, ayant tout à perdre au triomphe de la cause polonaise, en devinrent les implacables adversaires. La population juive, qui partout ne consulte que ses intérêts matériels, se rangea du côté des Allemands, parce qu'ils paraissaient être les plus forts, et alors commença contre les Polonais une guerre sourde, déloyale, qui eut pour résultat la mise de Posen en état de siége, sans qu'il y eût eu, de la part des habitants, le moindre acte hostile. Un comité allemand s'était organisé à l'encontre du comité polonais, et pendant que celui-ci procédait à l'abolition des priviléges, des titres, et à la proclamation de l'égalité entre les citoyens, l'autre envoyait des émissaires dans toute l'Allemagne, afin de combattre les sympathies pour la Pologne.

Dans l'éventualité d'une croisade contre la Russie, une armée polonaise, forte de vingt-cinq mille hommes, s'était promptement organisée et campait sur différents points de la province. Ces corps francs inquiétaient vivement les Allemands, et de graves conflits menaçaient d'éclater, lorsque le gouvernement prussien envoya dans la province, en qualité de commissaire royal, le général Willisen. Il écouta les exigences des uns, les prétentions des autres, et termina par conclure, le 11 avril, avec les camps armés une convention qui garantissait au duché une administration et une armée polonaises. Par cette convention, dite de Jaroslawice, les corps francs s'obligèrent à se séparer en quatre bataillons et quatre escadrons qui devaient former ensuite la division polonaise.

La population allemande se souleva tout entière contre le général Willisen, et obtint sans peine de le faire désavouer par le gouvernement prussien. La fureur des Allemands, menacés dans leur position, était si grande qu'ils assaillirent le général Willisen à coups de pierres dans les rues.

Néanmoins la Prusse n'osa pas tout d'abord lever le masque. Elle se borna provisoirement à exclure, par ordonnance du 14 avril, de la réorganisation du duché, les districts de l'ouest. Mais, le 26 avril, cette mesure fut étendue aux deux tiers de la province. Les Polonais eurent beau protester, les sollicitations et les calomnies des Allemands, c'est-à-dire des employés du duché, furent seules écoutées.

Pour la forme, Frédéric-Guillaume ordonna un nouveau recensement, dans le but mensonger de savoir quels étaient les districts où la population allemande avait le dessus sur la race indigène, et les employés prussiens procédèrent à ce travail en parcourant les campagnes où ils firent signer aux populations l'acte d'adhésion au parti allemand, sous prétexte qu'il s'agissait de les affranchir de tout impôt, et non d'une question de nationalité. Par cette ruse, dix districts sur vingt-six furent enlevés à la Pologne.

Bientôt la loyauté de Frédéric-Guillaume se dévoila dans sa hideuse nudité. Après avoir tendu une multitude de piéges à la bonne foi des Polonais de Posen, les Prussiens en firent une horrible boucherie. Le général Colomb attaqua inopinément les Polonais dispersés par suite de la convention de Jaroslawice. Assaillis à Raczkow, les volontaires, après un combat meurtrier, furent forcés d'abandonner la ville. A Xionz, un des points désignés par la convention passée entre le général Willisen et le comité national de Posen, devaient se réunir les volontaires de la future armée polonaise. Là était donc formé un petit camp de sept cents hommes, dont le tiers à peine avait des armes à feu. Le 29 avril, six mille Prussiens les attaquèrent! La lutte s'engagea terrible et sanglante; elle dura quatre heures. Trois fois les hussards et les cuirassiers prussiens furent repoussés avec perte. Les Prussiens démasquèrent alors leur artillerie, et un affreux carnage commença. Sur les sept cents Polonais, trois cents de ces braves moururent en héros, à leur tête le major Dombrowski, frappé de trois balles. Atteint d'un premier coup de feu qui lui fracassa la mâchoire et d'un second qui lui creva un œil, il continua de combattre jusqu'au moment où une troisième balle lui traversa la poitrine. La ville de Xionz fut réduite en cendres.

Le camp de Miloslaw, commandé par Mieroslawski, fut également attaqué par le général Colomb. Là, trois mille Polonais battirent six mille Prussiens, et leur tuèrent cinq cents hommes. Mieroslawski, malgré les fatigues d'une lutte héroïque qui dura huit heures, se mit à la poursuite de l'ennemi, et le défit encore à Sakotowo, près de Wrzesnina.

Comment retracer les meurtres et les atrocités sans nombre dont

se souillèrent les Prussiens durant ces affreuses guerres? Dans les campagnes ils commettaient des excès que la plume se refuse à transcrire. A Sloupy, par exemple, un sous-officier prussien, accompagné de dix hussards, entra dans la demeure d'un patriote éprouvé, Félix Sadoswisk, un des Polonais condamnés à mort à Berlin, et mis en liberté en mars, avec Mieroslawski, devant lesquels Frédéric-Guillaume se découvrit. « Êtes-vous Sadowski? » lui demanda le sous-officier prussien. Sadowski fit une réponse affirmative, et le hussard l'étendit raide mort à ses pieds d'un coup de pistolet à bout portant. A Xionz, les Prussiens assassinèrent le curé avant la prise de la ville. Le major Dobrzycki fut tué dans sa voiture. La soldatesque prussienne n'épargnait ni les vieillards, ni les femmes, ni les enfants. Un de ces monstres, qui sont la honte de l'humanité, dit à une des innocentes victimes qu'il venait d'égorger : « Maintenant, souris à ta mère! »

Le 5 mai, le général Phuel fit son entrée à Posen. Un de ses premiers actes fut de proclamer la loi martiale, et d'arrêter que dix-huit districts, avec la ville de Posen, seraient incorporés à la confédération allemande. Quant à M. Lamartine, il continuait à dire aux réfugiés polonais à Paris : — Les portes de votre patrie vous sont ouvertes : vous pouvez y entrer. Et les malheureux partaient!!!

Dans la Gallicie, le cabinet de Vienne suivait fidèlement l'exemple du gouvernement prussien. Le 23 avril, des troupes autrichiennes entrèrent sans bruit à Cracovie où se trouvaient réunis les émigrés polonais rendus à leur patrie. Cette concentration de forces émut le comité national préposé pour veiller à la chose publique. La préoccupation du comité était d'autant plus légitime et urgente, que la Russie rassemblait également des forces imposantes sur la frontière, séparée de Cracovie par une heure et demie de marche seulement. Une députation se rendit auprès de M. Krieg, commissaire autrichien, pour lui demander des explications et pour connaître la pensée du gouvernement impérial à l'égard des *rendus à la patrie*, dénomination sous laquelle furent accueillis les fils de l'exil. M. Krieg répondit à la députation que les émigrés étaient sous la sauvegarde de *l'honneur autrichien,* et que l'arrivée des troupes n'était qu'une mesure stratégique pour couvrir la frontière du nord. Au mépris de ses déclarations, M. Krieg donna des ordres pour faire arrêter à la frontière de Cracovie les Polonais que le train du soir devait amener en ville. Le comité, instruit de ce fait, se rendit de nouveau auprès de M. Krieg et fit de vains efforts pour obtenir la révocation de ses ordres ; le proconsul autrichien demeura inébranlable. La population de Cracovie, croyant qu'on voulait livrer ses frères aux Russes, fit irruption dans l'hôtel du commissaire, et, à force de prières, d'exigences menaçantes, elle lui arracha un ordre qui rouvrit la frontière aux *rendus à la patrie.*

Mais la même pensée qui avait conduit le peuple à insister si fortement pour que les émigrés rentrassent dans la ville, et fussent par-

là préservés de la captivité russe, l'amena naturellement à prendre quelques mesures de sûreté.

La garde nationale de Cracovie, formée depuis quarante jours, n'avait pas encore été armée, sous prétexte qu'il n'y avait pas d'armes. Les habitants ne furent point dupes de ce mauvais vouloir, car ils savaient que le château contenait des fusils. Ils insistèrent pour en obtenir; et tandis que M. Krieg s'excusait de son mieux auprès du comité, un régiment d'infanterie flanqué d'un escadron de cavalerie prenait position sur la place. Le peuple s'émut de ce déploiement de forces, et, sans tenir compte de la décision du comité qui avait résolu d'en référer à Vienne, il exigea préalablement la retraite des troupes; mais le général Castiglione répondit qu'il ne ferait retirer ses soldats qu'après la rentrée de M. Krieg chez lui. Pour éviter un conflit, le comité reconduisit le commissaire autrichien au milieu des soldats, et tout rentra dans l'ordre.

Le 26 avril, les intentions hostiles des Autrichiens se manifestèrent, et les sourdes menaces de haine et de mort aux Polonais qui circulaient depuis quelques jours reçurent un commencement d'exécution.

Quelques soldats lancés à Kazimierz, faubourg de Cracovie, commirent dans la matinée des actes de cruauté révoltants. Vers onze heures, les provocations prirent en ville un caractère grave. Un forgeron avait quelques piques préparées pour l'école des lanciers, et ceux à qui elles étaient destinées vinrent les réclamer avant de se rendre à l'exercice. C'est alors qu'un détachement de troupes autrichiennes se présenta. Les soldats prirent les piques, et, armant leurs fusils, firent feu sur la foule réunie autour de la boutique du forgeron. Cet attentat produisit l'effet désiré par les Autrichiens. La population jeta des cris d'alarme, et une explosion d'indignation éclata parmi les Polonais réunis dans une plaine, à une demi-lieue de la ville, pour faire choix des instructeurs de la garde nationale. On se mit à délibérer sur le parti à prendre, lorsque le canon du château donna le signal d'une nouvelle agression des Autrichiens. Aussitôt les Polonais rentrèrent dans la ville où les habitants étaient exaspérés, et des barricades s'élevèrent.

Le peuple se précipita dans les églises pour y sonner le tocsin; le cri : aux armes! se fit entendre de toutes parts, et la résistance s'organisa. Les Polonais se comptèrent et s'aperçurent avec désespoir qu'ils étaient tout au plus six cents, entièrement désarmés, pour faire face aux attaques de l'ennemi. Cette poignée d'hommes se divisa en quarante pelotons et attendit. Tout à coup les troupes autrichiennes débouchèrent sur la place, se répandirent dans les principales rues de la ville, et un bataillon ouvrit le feu sur une barricade de la rue Florjanska. Dès cet instant s'engagea une de ces luttes sans précédents dans les annales d'aucun peuple. Les Polonais, armés de bâtons, de faux, de piques, se précipitèrent sur les Autrichiens, et

firent une trouée dans leurs rangs avec leurs propres baïonnettes. Cette attaque impétueuse jeta l'épouvante dans l'esprit des soldats, ils prirent la fuite en s'entre-fusillant les uns les autres, et se ruèrent sur la citadelle, massacrant tout, femmes et enfants, sur leur passage. Ivres de carnage, on les vit se livrer dans leur déroute aux atrocités les plus inouïes. Ils tuaient à bout portant tout ce qui se trouvait sur leur chemin. Le général Castiglione, blessé au visage par des chevrotines, fit bombarder et mitrailler la ville. Alors les émigrés polonais, pour préserver Cracovie de la ruine et de l'incendie, envoyèrent des parlementaires au général Castiglione. Celui-ci leur intima l'ordre d'abandonner, sous trois jours, le sol de leur pays qu'ils avaient à peine touché. A cette condition, il accorda amnistie aux habitants. Le bourreau voulut bien faire grâce à ses victimes. Les Polonais se résignèrent, et l'ordre régna de nouveau à Cracovie!...

Quelques jours avant le bombardement de Cracovie, l'archiduc Jean avait dit à la députation de la Gallicie, envoyée à Vienne, et qui était allée solliciter l'intervention de ce prince en faveur des affaires polonaises auprès de l'empereur : « Soyons francs! mon aïeul et le roi Frédéric ont commis un crime en partageant la Pologne ; le partage est le plus grand malheur de l'Europe. Depuis cette époque la tranquillité a cessé d'exister, et le trafic des peuples au préjudice des gouvernements a commencé. Le mal ne sera écarté que lorsque la Pologne aura recouvré son existence ; l'existence de la Pologne est une chose indispensable et naturelle. Il n'y a donc pas à parler de son rétablissement, car une chose indispensable arrive à son but d'elle-même, sans qu'on s'inquiète des moyens d'exécution. Il est donc prudent de ne pas parler aujourd'hui de la reconstruction de la Pologne, mais de se préparer à cette reconstruction. »

Mensonge et hypocrisie, tyrannie insatiable, cruauté sanguinaire, voilà toute l'histoire de la vie des princes. Mais le jour n'est pas loin où ils reconnaîtront que, dans aucun temps, à aucune époque, la voix de l'humanité ne peut être impunément méconnue. Ceux qui ont répandu le sang humain devront en rendre compte devant Dieu et devant les hommes. Quiconque aura frappé par l'épée périra par l'épée, selon la loi du Verbe antérieur et supérieur à toutes les lois positives.

Dans le Schleswig-Holstein, on vit aussi toute une nation se lever à la voix de la France pour secouer le joug de l'absolutisme étranger qui pesait sur elle depuis des siècles. Les populations allemandes du Schleswig-Holstein, qui avaient librement consenti, sous certaines conditions, à se laisser gouverner par des princes danois, répondirent par une révolution aux projets d'incorporation que le Danemark tenta de réaliser par la force des armes. Les prétentions du

Danemark sur les duchés allemands datent de loin. En 1781 et en 1806, il avait déjà, mais inutilement, essayé de confisquer à son profit la nationalité et les institutions dictinctes du Holstein. En 1814, un coup funeste fut porté à la puissance du Danemark : il perdit la Norwége. En 1848, il eut lieu de craindre pour son importance politique une atteinte grave, et il résolut définitivement de faire du Schleswig une province danoise.

Avant de mettre à exécution son attentat sur les duchés, le gouvernement danois avait eu soin d'étouffer la liberté de la presse dans le Schleswig-Holstein, de destituer, d'emprisonner ou de faire calomnier dans la presse étrangère les hommes attachés aux institutions de leur pays. Il s'attacha surtout à donner le change à l'Europe sur la nature et l'objet du mouvement spontané que provoquèrent ses mesures d'incorporation. Il traita sournoisement avec l'Angleterre, jeta l'insulte à l'Allemagne, dupa la France en tronquant les faits, flatta la Russie, intéressa la Suède à sa cause et chercha à tromper tout le monde. Aussi, quand les duchés, par la voie de l'Allemagne, exposèrent leurs griefs, lorsqu'ils firent entendre des plaintes légitimes aux gouvernements étrangers, ils n'éveillèrent pas les sympathies de ces gouvernements, car ils avaient été habilement circonvenus.

Mis en quelque sorte hors la loi par le Danemark, les duchés, qui n'étaient jamais sortis de la légalité, y rentrèrent d'eux-mêmes, et prirent en main leurs propres affaires. Mais le gouvernement danois, dans la prévision de ce dénoûment, avait fait enlever des duchés tout ce qui pouvait contribuer à les mettre en état de défense. C'est donc à une population désarmée qu'il déclara la guerre.

Le 20 janvier 1848, Chrétien VIII, roi de Danemark, mourut, et son fils, Frédéric VII, lui succéda. Depuis longtemps le parti dit libéral danois poussait le gouvernement à conquérir les duchés (1). Chrétien VIII s'était laissé entraîner dans cette fausse voie, et Frédéric VII, à son avènement, déclara qu'il suivrait la politique de son père. Le 28 janvier, il annonça l'octroi d'une constitution commune à ses deux États, danois et allemand. Ce rescrit royal fut très-mal accueilli dans les duchés. Le 10 mars le gouvernement danois publia une ordon-

(1) Le Schleswig-Holstein a pour limites : au *sud*, le duché de Lauenbourg, le territoire de la ville libre de Hambourg et l'Elbe ; au *nord*, deux petites rivières, celles de Schottbourg et de Colding, qui séparent, avec le golfe de Colding, les duchés du Jutland ; à l'*ouest*, la mer du Nord et l'Elbe qui coule entre le Holstein et le Hanovre ; à l'*est*, le petit Belt et la mer Baltique. Le Schleswig et le Holstein sont séparés par le canal de Schleswig-Holstein et par l'Eider. Les duchés sont une continuation des grandes et vastes plaines de l'Allemagne. Les principales villes sont : Schleswig, Flensbourg, Apenrade, Hadersleben, Tondern, Hüsum, Friederichstadt, Tonning, Eckenforde, pour le Schleswig ; Altona, Kiel, Rendsbourg, Gluckstadt, Itzehoe, Wilster, Krempe, Oldesloe, Ségeberg, Neustadt, Oldenbourg, pour le Holstein.

nance provisoire relative à l'abolition de la censure et aux délits de presse. Mais le droit, reconnu en principe, était annulé par une foule de restrictions.

Cette étrange liberté de la presse, provisoirement octroyée, produisit une pénible sensation à Altona. Le 15 mars, la population exprima dans une adresse au roi des plaintes amères et demanda l'accomplissement des mesures arrêtées en principe par la Diète germanique dans les séances des 1[er] et 2 mars, c'est-à-dire la liberté réelle de la presse, le droit de réunion, le droit illimité d'association, et l'armement de tous les citoyens. La population des duchés réclama en outre : le rétablissement d'une constitution schleswig-holsteinoise séparée, fondée sur le principe du suffrage universel, avec la responsabilité des ministres, et une assemblée d'États, non plus séparés comme auparavant, mais réunis ; plus l'établissement d'une représentation du peuple auprès de la Confédération germanique, et une organisation judiciaire en rapport avec les besoins du siècle et fondée sur le principe du jury. La noblesse et le clergé firent également de nombreuses tentatives pour amener le gouvernement danois à donner satisfaction à la population des duchés. Tous les efforts des Schleswig-Holsteinois échouèrent, et, le 18 mars, les députés des anciens états, spontanément accourus à Rendsbourg, entrèrent en délibération sur le parti à prendre. La séance se prolongea jusqu'à onze heures du soir, et la convocation des états dans le plus bref délai fut décidée. L'assemblée résolut en outre qu'il n'y avait pas lieu à procéder au choix des représentants appelés à prendre part aux délibérations et aux travaux du comité de constitution convoqué à Copenhague par l'ordonnance royale du 28 janvier. Une députation de cinq membres de la Diète fut chargée de se rendre auprès du roi-duc, à l'effet d'obtenir de Frédéric une réponse catégorique aux demandes des duchés. La demande de la destitution immédiate de M. Scheel, qui avait remplacé le duc d'Augustenbourg dans la présidence du gouvernement des duchés, faisait partie des instructions données à la députation.

Sur ces entrefaites arriva à Schleswig la proclamation du roi de Prusse à ses *chers* Berlinois, par laquelle il déclarait que les provinces de la monarchie prussienne qui jusqu'alors n'avaient point été comprises dans la Confédération germanique en feraient désormais partie intégrante. Les Schleswig-Holsteinois crurent voir dans cette déclaration un précédent favorable à leur cause. Les couleurs allemandes furent arborées à toutes les maisons, et les habitants de Schleswig témoignèrent de leur enthousiasme par des illuminations splendides. Les soldats avaient abandonné la ville, et la milice citoyenne prit le service des postes. A Rendsbourg toute la population décida qu'elle se tiendrait sous les armes, et le gouvernement danois ne put parvenir à enlever la caisse centrale schleswig-holsteinoise, comme il avait fait de la banque d'Altona.

Dans la nuit du 23 au 24 mars la révolution éclata à la nouvelle que le roi avait appelé au pouvoir le parti de la guerre, c'est-à-dire le parti prétendûment libéral, composé d'hommes hostiles au Schleswig et bien décidés à l'incorporer au Danemark. En effet, ces nouveaux ministres exigèrent immédiatement du roi qu'il proclamât la rivière de l'Eider, limite du duché de Schleswig, comme la frontière définitive du royaume. Les Danois prétendaient que la liaison seule des mots Schleswig-Holstein était un non-sens; que le Schleswig était danois, et le Holstein allemand. L'Allemagne n'adopta pas cette opinion.

Tandis que les cinq représentants du peuple schleswig-holsteinois, membres de la députation envoyée à Frédéric, attendaient une réponse du roi à Copenhague, où la population les tenait assiégés à l'hôtel d'Angleterre, M. Beseler se mit à la tête du mouvement national et s'adjoignit le comte Reventlow, le prince Frédéric Sonderbourg-Augustenbourg, M. Bremer, avocat, M. Schmidt, négociant à Kiel, et plus tard M. Olshausen, pour former un gouvernement provisoire. Dans la soirée du 23 il y eut à Kiel une réunion à l'hôtel-de-ville où l'on décida que les deux diètes des duchés seraient convoquées sur-le-champ pour confirmer la nomination du gouvernement provisoire ou procéder à l'élection d'un autre pouvoir.

Dans la matinée du 24 mars toutes les cloches de Kiel furent mises en branle, et M. Beseler lut à la population rassemblée sur la place de l'hôtel-de-ville une proclamation qui invitait le peuple des duchés à unir ses efforts à ceux de l'Allemagne pour constituer son unité et sa liberté. M. Beseler exposa ensuite dans une allocution chaleureuse les dangers que couraient les destinées de la patrie, et termina en criant : « A Rendsbourg! » La foule répéta avec enthousiasme : « A Rendsbourg! »

Le prince Frédéric s'empara du commandement des troupes schleswig-holsteinoises et prit le soir même, à la tête du 5e chasseurs, la route de Rendsbourg, où il pénétra, avec le gouvernement provisoire, sans difficultés. Les troupes de la citadelle, trompées par une fausse nouvelle de la mort du roi de Danemark, foulèrent aux pieds la cocarde danoise et prêtèrent serment de fidélité à la nation. Le 25 mars les populations et différents corps accouraient de toutes parts se mettre à la disposition du nouveau gouvernement.

Le 26, une lettre du roi de Prusse, adressée au duc d'Augustenbourg (1), fut publiée et produisit à Rendsbourg une sensation extraordinaire. Frédéric-Guillaume reconnaissait que les duchés sont des États indépendants étroitement unis l'un à l'autre, et il s'engageait à protéger contre toute attaque injuste les droits du Schleswig-Holstein.

Le 27 mars, le roi de Danemark, qui avait déjà remis aux députés

(1) La ligne féminine étant exclue dans le Holstein, si le roi Frédéric n'a pas d'enfants, à sa mort, le duc d'Augustenbourg héritera du Holstein.

une lettre à laquelle on répondit dans les duchés par le cri de : « Vive la patrie allemande ! » adressa aux Schleswicois et aux Holsteinois, une proclamation où il leur promettait monts et merveilles. Le gouvernement provisoire accueillit les paroles royales en faisant disparaître partout jusqu'aux moindres vestiges de la domination danoise.

Par son rescrit du 26 janvier le roi de Danemark avait reconnu le droit du Holstein d'être perpétuellement uni au Schleswig. Il manquait donc à ses engagements en voulant rompre ce lien, comme il le fit en déclarant ensuite, dans sa lettre aux députés envoyés à Copenhague, qu'il n'avait ni le droit, ni le pouvoir, ni la volonté d'incorporer le duché de Schleswig au corps germanique, mais qu'au contraire il voulait consolider par une constitution commune et libre l'union indissoluble du Schleswig avec le Danemark.

On persévéra à Copenhague dans les mesures belliqueuses destinées à réaliser l'occupation armée du Schleswig, et, de son côté, la population des duchés s'arma pour s'opposer à cette usurpation. La guerre était imminente. La Prusse et le Hanovre prirent des dispositions pour éloigner le danger menaçant à la fois les duchés et les intérêts de la Confédération germanique, puis on s'en remit aux décisions de la diète de Francfort. Après bien des négociations, la diète germanique déclara que le Holstein, territoire allemand, était menacé, et donna son entière approbation aux mesures préliminaires adoptées par la Prusse et les États formant le dixième corps de l'armée fédérale. Frédéric-Guillaume, qui avait envoyé un corps d'observation sur la frontière des duchés, fut autorisé à négocier sur la base de la complète intégralité des droits du Holstein, et notamment sur la base des droits du Holstein dans ses rapports politiques avec le Schleswig.

Le 29 mars, le roi de Danemark avait désavoué le gouvernement provisoire institué en son nom, et la reconnaissance de gouvernement par la diète germanique provoqua une protestation de l'envoyé danois. Le Danemark déclara aussi que la diète n'était pas seule compétente pour incorporer le Schleswig à l'Allemagne, et qu'il n'y consentirait jamais, puisque les droits du Danemark sur ce duché se trouvaient garantis par les grandes puissances de l'Europe.

La diète persista dans ses résolutions d'employer la force pour protéger le droit garanti par elle au Holstein de son union avec le Schleswig, d'inviter la Prusse à accomplir l'annexation du Schleswig à l'Allemagne, comme la meilleure garantie de l'union de ces deux États, et de reconnaître le gouvernement provisoire des duchés. L'envoyé de Danemark fit ses protestations et réserves et se retira.

Le roi de Prusse exécuta dans toute sa teneur le mandat qu'il avait reçu de la diète : les troupes prussiennes entrèrent sur le territoire schleswico-holsteinois.

Les diètes convoquées par le gouvernement provisoire se réu-

nirent le 3 avril à Rendsbourg en une seule assemblée, sous la présidence de M. Bargum. Elles confirmèrent les pouvoirs du gouvernement et approuvèrent toutes les mesures qu'il avait prises. Le 6 avril, l'assemblée se sépara et ajourna sa réunion au 14 juin, après avoir donné son assentiment au rétablissement de la constitution commune, à la perception des impôts échus, en vertu des lois existantes, et à la proposition relative à l'annexation du duché de Schleswig à l'Allemagne.

Les hostilités commencèrent par un mouvement de l'armée danoise, qui occupa sans résistance tout le pays au nord du Schleswig, tandis que la marine danoise bloquait tous les ports de ce duché.

Avant l'arrivée des troupes confédérées (1), les troupes des duchés tentèrent le sort des armes et marchèrent à la rencontre des Danois le 9 avril. Les deux corps d'armée se rencontrèrent sous Flensbourg. Cette première campagne s'ouvrit par un échec grave des troupes du Schleswig-Holstein qui durent renoncer à toute résistance devant le triple feu de la flotte et des deux ailes de l'armée danoise. Flensbourg tomba au pouvoir des Danois, et les Schleswig-Holsteinois se retirèrent sur Rendsbourg, où ils durent attendre l'arrivée des troupes allemandes auxiliaires. Le 11 avril, l'armée danoise triomphante entra à Schleswig. Ces rapides succès des Danois étaient loin d'être décisifs, car la fortune des armes ne tarda pas à passer du côté des duchés. Le 23 avril, les troupes confédérées, sous le commandement en chef du général Wrangel, firent essuyer un échec terrible aux Danois sous les murs de Schleswig. A huit heures du soir, la ville fut entièrement évacuée par l'armée danoise, et dès lors commença pour elle une longue et désastreuse retraite. Chassée de position en position, elle se replia sur Flensbourg qu'elle dut abandonner. Le général Wrangel poursuivait les Danois à outrance. Quelques-uns gagnèrent le nord du Schleswig, et les autres remontèrent sur leurs vaisseaux. La déroute fut telle, qu'en moins de deux jours les fuyards de l'armée danoise franchirent un espace de vingt-quatre lieues. Le général Wrangel, à titre de représailles, pénétra dans le Jutland, dont le sol n'avait été foulé par aucune troupe ennemie depuis près de deux siècles, et le frappa d'une contribution extraordinaire. L'embargo fut mis par le gouvernement danois sur tous les navires prussiens qui se trouvaient dans les ports du Dane-

(1) L'armée confédérée, dépourvue de forces navales, s'élevait à 28,000 hommes : 7,000 Schleswig-Holsteinois, 13,000 Prussiens, 8,000 Hanovriens, Mecklenbourgeois et Oldenbourgeois, plus une artillerie formidable.

L'armée danoise consistait en 18 bataillons d'infanterie de 800 hommes chacun, 4 régiments de dragons, 1 régiment de hussards, 3 corps de chasseurs, environ 1,000 volontaires et 40 pièces de canon. La marine se composait de 1 vaisseau de ligne, de 4 frégates de 46 à 48 canons, de 3 corvettes de 22 à 28 canons, de 1 brick, de 3 bateaux à vapeur, de 84 chaloupes canonnières, de plusieurs bâtiments marchands armés en guerre, formant un effectif de 25,000 hommes.



mark et des duchés. La Suède, qui avait garanti au Danemark la possession du Schleswig en retour de la Poméranie, se croyant menacée par l'invasion du Jutland, mit un corps d'armée à la disposition et à la solde du Danemark. La Russie, voyant d'un œil inquiet la tendance de la diète de Francfort, adressa de sérieuses représentations au roi de Prusse sur l'occupation par ses troupes du Schleswig. Quant à la France, elle se borna à soumettre quelques observations à Francfort. Mais l'Angleterre évita de se dessiner franchement. Elle avait tout à gagner à la continuation des hostilités. Les navires allemands chargeaient leurs marchandises sur des bâtiments anglais, car ils n'osaient affronter la mer sous leur pavillon. L'Angleterre approvisionnait tous les ports de la Baltique.

Des négociations diplomatiques furent ouvertes à Francfort pour conclure un armistice en attendant une solution définitive de la question pendante entre le Danemark et les duchés; mais, en dépit de la diplomatie, de nouveaux combats eurent lieu.

Pendant ce temps on procédait dans les duchés à l'élection des députés au parlement de Francfort. MM. Bunsen, Esmarch, Claussen, Droysen, Waitz, Francke, Michelsen, Neergaard, Engel, Gülich, Dahlmann, furent chargés de défendre la cause et les droits du Schleswig-Holstein.

En Russie, aussitôt que la nouvelle de la révolution de Février parvint à Nicolas, sa première idée fut pour la guerre. Dans le premier moment de la colère, il dit à ses officiers : « Apprêtez-vous à monter à cheval! » Il comptait sur l'Allemagne pour l'exécution de ses projets sur la France. Mais les révolutions de Vienne et de Berlin le jetèrent dans la consternation. Néanmoins il redoubla d'arrogance et lança le manifeste suivant :

« Nous, Nicolas Ier, par la grâce de Dieu, empereur de Russie et « autocrate de toutes les Russies, annonçons à tous ce qui suit :

« Après une paix longue et bénie, l'Europe occidentale se trouve « tout à coup en proie à des troubles qui nous menacent de la chute « des puissances légitimes et de tout ordre social.

« Après avoir d'abord éclaté en France, l'émeute et l'anarchie se « sont communiquées à l'Allemagne voisine, et, se répandant partout « avec une impétuosité qui s'accroît en raison de la faiblesse des gou- « vernements, ce torrent dévastateur a fini par envahir également les « États impériaux et royaux de l'Autriche et de la Prusse.

« Et maintenant le crime, ne connaissant plus de bornes, menace, « dans sa démence, notre Russie que Dieu nous a confiée. Mais il « n'en sera pas ainsi.

« D'après l'exemple de nos ancêtres orthodoxes, et sous l'invoca- « tion de Dieu tout-puissant, nous sommes prêts à tenir tête à l'en- « nemi partout où nous le rencontrerons; et, sans reculer devant



« aucun sacrifice, dans une union indissoluble avec notre sainte « Russie, nous défendrons l'honneur du nom russe et l'inviolabilité « de nos frontières.

« Nous sommes concaincus que chaque Russe, chacun de nos fidèles « sujets, se rendra avec joie à l'appel de son empereur, et que notre « antique mot d'ordre : Pour Dieu, le Tzar et la Patrie ! nous « conduira encore cette fois à la victoire ; et alors, dans un sentiment « de respectueuse gratitude, comme aujourd'hui dans une ferme con- « fiance en Dieu, nous nous écrierons tous ensemble : Dieu est avec « nous, reconnaissez-le, païens, et prosternez-vous, car Dieu est « avec nous !

« Donné à Saint-Pétersbourg, le 26 mars de l'année 1848 de la « naissance de Jésus-Christ, de notre règne le vingt-troisième.

« Nicolas. »

Ce n'est pas un des traits les moins caractéristiques des races impériales, royales ou princières, que cette manie d'invoquer sans cesse Dieu pour commettre les plus horribles forfaits, comme s'il pouvait y avoir quelque chose de commun entre Dieu et les bourreaux des peuples.

Le cri d'alarme de Nicolas, qui se manifestait par un appel à la nationalité russe, dans un langage haineux et perfide, fit accourir sous les drapeaux tous les ambitieux avides de croix et d'honneurs, ainsi que la jeunesse impatiente de se battre n'importe contre qui. De grands préparatifs de guerre se firent dans l'empire. La garnison de la Pologne fut renforcée. Dans la province de Varsovie on contenait les Polonais par des moyens dignes de la barbarie, et des canons étaient braqués sur la route de Posen, dans la crainte d'une invasion des héroïques habitants de ce duché. Mais le roi de Prusse et l'empereur d'Autriche se chargèrent de calmer les inquiétudes de l'autocrate. La Pologne, encore une fois délaissée par la France, agonisait sous le fer de l'Autriche et de la Prusse, tandis que la Russie remplissait envers elle l'office de geôlier.

C'est une singulière histoire que celle du peuple russe. Dans une espérance de conquête il se résigne au plus dur esclavage et au brutal despotisme de ses tzars. Il sacrifie sa liberté à son amour de la puissance. La politique caresse ce fétichisme, car elle comprend que c'en sera fait de son règne d'arbitraire, de son autocratie, qu'elle maintient à l'aide de la fourberie et de l'oppression, le jour où le peuple s'apercevra que sa servitude est un des plus sérieux obstacles à sa grandeur. La Russie pour les tzars n'est qu'un domaine, et pour ceux qui l'entourent qu'une mine à exploiter.

Le propre du despotisme est d'étouffer la pensée dans les âmes et la vertu dans les cœurs. La vie animale est la seule qui soit permise aux Russes. Esclaves en uniforme, esclaves en haillons, voilà la population. La plupart des nobles russes ne se distinguent à l'étran-

ger que par la dépravation de leurs mœurs, et leurs grandes dames scandalisent par leur conduite les capitales de l'Europe.

Sauvegarder le principe monarchique est l'unique pensée de Nicolas. L'intérêt de la Russie le touche si peu qu'au lieu de s'unir aux slaves, il soutint l'empereur d'Autriche! Il y a loin de cette politique à celle de Pierre le Grand, et le peuple russe ne tardera pas à se lasser de prodiguer son sang et son or pour défendre les intérêts des rois et non les siens propres. Malgré toutes les mesures de rigueur mises en œuvre par Nicolas pour interdire aux frontières les idées de liberté, pour retarder en Russie les progrès de la civilisation, le peuple russe en arrivera infailliblement à briser le cercle de fer dans lequel on l'étouffe, et, au lieu d'un développement pacifique que de sages réformes faciliteraient, on aura une révolution sociale, une jacquerie en permanence, une Saint-Barthélemi des propriétaires, c'est-à-dire des nobles, que déjà les serfs s'exercent à tuer. Quant aux souverains allemands qui se laissent entraîner par la politique russe dans la voie de résistance contre l'esprit de liberté, l'armée russe ne sera pas indéfiniment disposée à les sauver des dangers qu'ils amoncellent sur leurs têtes, et les insensés seront terrassés par le génie de la liberté!

En Russie, les ouvriers forment une très-minime fraction de l'élément révolutionnaire. Grâce à la sollicitude du gouvernement pour les maintenir dans l'abrutissement, ils ne songent qu'à se griser les jours de fêtes. La petite noblesse, impatiente d'assouvir son ambition; les employés subalternes, qui couvent une vieille rancune contre les privilégiés; les licenciés, vieux soldats aguerris qui, fatigués d'une vie oisive, sont avides de se battre contre le gouvernement plutôt que pour lui; les enfants de troupe, dont le chiffre s'élève à deux cent quatre-vingt mille, sur lesquels on en compte deux cent mille auprès de leurs mères; les mécontents de toutes les catégories, aidés des ecclésiastiques manqués ou ambitieux, voilà la classe qui fera sauter en l'air le trône des Holstein-Gottorp.

Les révolutions de France et d'Allemagne ne pouvaient manquer d'avoir un retentissement immense en Italie. Le royaume lombardo-vénitien donna le signal du soulèvement qui devait embraser toute la Péninsule. Le 17 mars, arriva à Venise la nouvelle de la révolte de Vienne et des concessions faites par l'empereur. Le peuple, qui depuis plusieurs jours se rassemblait dans les rues, se porta aussitôt au siége du gouvernement, et obtint la mise en liberté de MM. Manin et Tommaseo. Il délivra ensuite les autres prisonniers détenus dans les prisons de la police et détruisit les archives de ce tripot impérial. Les habitants se parèrent des couleurs nationales, vert, rouge et bleu; quelques luttes s'engagèrent entre les soldats autrichiens et le peuple, et plusieurs personnes furent tuées



devant le café Militaire. Le 18, le sang coula sur la place Saint-Marc, et des cris de : Vive la République ! se firent entendre. Comme on redoutait l'issue d'une lutte, on fit retirer les troupes ; mais, dans la soirée, un détachement du régiment Kinski tira sur des citoyens soupçonnés d'avoir voulu désarmer des sentinelles, et, à ce signal, les troupes envahirent la ville. Une garde civique, spontanément organisée, parvint à retarder une explosion devenue inévitable.

A Milan, dans cette journée du 18, l'effervescence populaire était grande. Les Lombards ne voulaient pas entendre parler d'institutions libérales sous le protectorat autrichien. Des idées d'indépendance fermentaient depuis longtemps dans les esprits, et, dans la matinée, des groupes, armés simplement de bâtons, commencèrent à se former sur les places publiques, en arborant le drapeau tricolore. Puis la multitude se dirigea vers le palais du gouvernement. Les soldats du corps de garde, surpris à l'improviste, furent désarmés, et bientôt sur le palais envahi, emporté, flottèrent les couleurs italiennes. Le corps municipal et l'archevêque haranguèrent le peuple victorieux. De l'hôtel du gouvernement, la foule se porta sur le palais de la police qui fut également emporté sans résistance. La famille du directeur général de la police, Torresani, et le fameux comte Bolza, si abhorré des Milanais, trouvés par eux dans cet hôtel, furent faits prisonniers et conduits au palais Borromée. Le mouvement prit tout à coup un caractère grave. Des barricades s'élevèrent, et un combat sérieux s'engagea dans la rue de *Monti*, tandis que le tocsin sonnait à toutes les églises. Une garde civique, promptement organisée sous les ordres du général Lecchi, se prépara à guider la population. Les troupes se montrèrent un instant indécises. Elles paraissaient vouloir abandonner la ville à l'insurrection et se borner à garder les portes pour empêcher les habitants de la campagne de venir au secours des Milanais. Mais le feld-maréchal Radetzki accourut, et fut forcé, après des luttes terribles, de se réfugier au château, où il établit son quartier général. Dans la nuit du 18 au 19, les insurgés transportèrent le leur de la maison Vidersete au palais occupé par le consulat français où le drapeau national fut arboré. A l'heure même où la soldadesque prussienne faisait couler à Berlin des flots de sang du peuple, les soldats autrichiens en inondaient les rues de Milan.

L'ombrageuse politique autrichienne n'avait pas laissé d'armes aux Milanais. Ils avaient au plus 400 fusils, qui furent confiés à des mains habiles. Les munitions leur manquaient également ; mais l'indomptable courage de la population suppléa à cette pénurie. On vit des jeunes gens sans armes, sans munitions, attaquer une garnison nombreuse, commandée par des généraux et des officiers expérimentés, la repousser successivement de toutes ses positions et la forcer à fuir honteusement.

Le 19, le feu continua des deux parts avec acharnement. Le canon autrichien tonnait dans toutes les rues. Sur chaque point

enlevé aux troupes s'élevaient des barricades, dont quelques-unes étaient formées de meubles de luxe que les plus riches habitants jetaient par les fenêtres. Vieillards, femmes, enfants, combattaient avec l'énergie du désespoir. Les pharmaciens ne faisaient autre chose que de fabriquer, jour et nuit, de la poudre et du coton fulminant; les serruriers et les armuriers fondaient des balles. Les Français qui habitaient Milan prirent part à cette lutte avec une ardeur et un courage admirables, et la population, guidée par quelques anciens officiers, fit des prodiges de valeur. Le vice-gouverneur de la ville, O'Donnel, fut fait prisonnier par le citoyen Cernuschi. L'humanité du peuple égalait son héroïsme, tandis que les Autrichiens souillaient les derniers moments de leur séjour par des actes de cruauté sauvage. Dans l'église Saint-Barthélemi, les Croates massacrèrent les prêtres; dans les maisons qu'ils prirent d'assaut, ils passèrent au fil de l'épée tous les habitants, sans épargner ni les femmes ni les enfants. Ces barbares coupèrent les mains et les oreilles aux femmes pour s'emparer de leurs bijoux, après avoir commis sur elles et sur de jeunes filles les plus odieux attentats. A la porte de Tarsa, ils crucifièrent une famille entière. Les Milanais respectaient les prisonniers autrichiens et soignaient les blessés comme leurs propres frères; mais les Croates, hordes de brigands, qui sont à la fois voleurs et assassins, brûlaient vifs dans les faubourgs de Milan leurs prisonniers de guerre, et pendaient ou clouaient aux arbres de pauvres enfants. Ces atrocités inouïes, commises sous les yeux de Radetzki, à son éternelle honte, ont été justement flétries par l'Europe civilisée.

La ville étant menacée d'un bombardement, le consul général de France réunit les consuls des autres nations et leur fit signer une protestation qui fut envoyée à Radetzki le 19, à six heures du soir. Le maréchal ne répondit pas. A mesure que la lutte se prolongeait, le courage des Milanais croissait. Les mouvements des Autrichiens qui occupaient les remparts et les barrières étaient surveillés par des hommes postés sur le haut des tours, et une poste organisée avec le concours des élèves de l'école des orphelins en instruisait le comité de défense. Toutes les communications avec le dehors étaient interrompues, et, les sons du toscin ne parvenant pas dans les campagnes éloignées, les Milanais imaginèrent, au moyen de petits ballons qui allaient tomber à de grandes distances, de répandre des proclamations qui invitaient les populations des environs de Milan à prendre les armes et à venir au secours de la ville. Par ces étranges messagers, sur lesquels les Autrichiens tiraient vainement, on conseillait de détruire sur différents points les routes de Vérone et de Mantoue, pour empêcher l'arrivée des renforts d'artillerie demandés par Radetzki. On exhortait aussi toutes les communes du Lombard-Vénitien à s'insurger et à former des légions de gardes nationales.

Le 21 au matin, le consul général de France demanda et obtint

une entrevue avec le maréchal Radetzki. Le peuple était maître de la ville. Le maréchal écouta les représentations énergiques du corps consulaire, et pria le consul de France de demander un armistice aux Milanais. Cette proposition fut transmise à la municipalité qui refusa de l'admettre.

Le 22, Radetzki réclama de nouveau une suspension d'armes qui ne devait pas s'étendre à la campagne. Le maréchal voulait avoir le temps de ravitailler la place, de faire venir des bombes de Plaisance, pour écraser ensuite la ville rebelle. Le piége était grossier et les combattants n'y tombèrent pas, malgré l'avis favorable à un armistice présenté par le comte Cassati, ancien podestat, à qui échappait cette ruse de Radetzki, dont les soldats, manquant de vivres, commençaient à marauder.

Les Milanais ne voulurent pas compromettre le succès certain de leur cause. Par des émissaires qui escaladèrent les murailles, la population de Milan apprit que Bergame et Pavie étaient en pleine insurrection, et que l'archiduc, fils du vice-roi, avait été fait prisonnier. Cette nouvelle redoubla leur courage. Le combat recommença avec fureur aux portes de la ville qui seules étaient encore au pouvoir des Autrichiens. Elles furent enlevées au premier choc. La porte de Tarsa et la porte de Come tombèrent au pouvoir des paysans armés venus de Lecco. Le 23, les troupes autrichiennes, qui avaient canonné la ville jusqu'à trois heures du matin, évacuèrent la forteresse à l'improviste pour échapper, par une prompte retraite, aux représailles des habitants, dont l'exaspération était devenue si grande, que l'armée entière de Radetzki aurait été massacrée s'il ne l'eût soustraite aux justes fureurs qu'elle avait provoquées par ses cruautés. Ainsi finit, à l'éternel honneur des Milanais, cette lutte de cinq jours et cinq nuits dans laquelle des jeunes gens animés par la haine de l'oppression étrangère écrasèrent les phalanges aguerries de l'Autriche.

Si le maréchal Radetzki ne fit pas bombarder Milan, ce fut parce qu'il manqua de bombes, et non par humanité comme il le prétendit. Il a surabondamment prouvé dans le cours de sa vie militaire, dont l'histoire est partout écrite, en Italie, avec du sang, que jamais sa nature sauvage, impitoyable, ne fut accessible à un sentiment généreux. Il voulut au contraire faire usage de grenades, et il aurait réalisé ce projet sans les représentations des consuls étrangers.

Le jour même où Radetzki fut contraint de fuir devant les Lombards victorieux, les *bersaglieri* ou chasseurs piémontais, avant-garde de l'armée de Charles-Albert, firent leur entrée à Milan. Le roi de Piémont pénétra en Lombardie au premier cri de victoire, et non au premier coup de canon. Il avait cherché à s'assurer d'abord que les Lombards se rangeraient sous son sceptre, et à cet effet il avait expédié le comte Martini à Milan. Le 21 mars les Milanais reçurent l'envoyé de Charles-Albert et lui firent une réponse évasive

au sujet de la demande ambitieuse du roi de Sardaigne. Ils se bornèrent à réclamer son intervention comme plus proche voisin et à parler de leur reconnaissance. S'engager à seconder les vues de Charles-Albert qui visait à devenir souverain de l'Italie, c'eût été renoncer gratuitement à l'appui des autres princes de la Péninsule. Outre la noblesse et le clergé, qui constituaient en Italie le parti du despotisme, deux partis étaient en présence et divisés sur les plus importantes questions de reconstitution : l'un acceptait les gouvernements établis à la condition de leur faire subir une transformation libérale, l'autre tendait à l'unité démocratique avec le siége gouvernemental à Rome ou à Milan. Ces deux partis représentaient, comme en France et en Allemagne, le libéralisme et la démocratie. Pour les libéraux, Charles-Albert était le symbole de la force, l'épée de l'Italie, et Pie IX en était la pensée morale de la reconstitution. Ils voulaient donc entourer, étendre et fortifier ces deux puissances. Les démocrates au contraire aspiraient naturellement à briser tous les sceptres. C'est dans ce but que des Italiens et des Savoisiens partirent de France pour aller révolutionner la Savoie et proclamer la République à Chambéry. Cette expédition armée, qui s'organisa à Lyon, fut un moment maîtresse de Chambéry; mais les paysans furent surpris, épouvantés par cette invasion dont on a eu soin de calomnier le caractère, et elle fut repoussée. Charles-Albert ne s'abusa pas néanmoins sur ce succès. Il vit bien que sa couronne était chancelante sur son front et qu'il n'avait pas deux voies de salut. A l'exemple du roi de Prusse, il leva le drapeau de l'indépendance de l'Italie à la tête de cent mille hommes, avec l'espoir d'échapper à la république par la conquête. L'attitude menaçante de la population de Turin, celle encore plus menaçante de Gênes, qui laissaient hautement éclater leurs sympathies pour les Lombards, ne lui permirent plus d'hésiter. A Gênes l'ardeur n'était pas moindre chez les femmes que chez les hommes. Beaucoup de mères étaient devenues des Spartiates. D'ailleurs, il y avait au fond de l'âme de Charles-Albert un souvenir de l'ambition traditionnelle des ducs de Savoie : le Milanais a de vastes et riches plaines!

Donc, le 23 mars, il lança son manifeste de guerre.

« Charles-Albert, par la grâce de Dieu, roi de Sardaigne, de « Chypre, de Jérusalem, etc.

« Peuples de la Lombardie et de la Vénétie!

« Les destinées de l'Italie mûrissent; un avenir plus heureux sou- « rit aux intrépides défenseurs des droits foulés aux pieds.

« Nous, vos amis d'origine, qui comprenons le temps présent et « qui faisons les mêmes vœux que vous, nous proclamons les pre- « miers l'unanime admiration que vous porte l'Italie.

« Peuples de la Lombardie et de la Vénétie! déjà nos armes se « concentraient sur votre frontière quand vous avez devancé nos « vœux par la délivrance du glorieux Milan; nous venons mainte-

« nant vous offrir, dans vos épreuves ultérieures, l'assistance que le « frère attend du frère et l'ami de l'ami.

« Nous seconderons l'accomplissement de vos justes désirs, en nous « fiant à l'aide de ce Dieu qui est visiblement avec nous, de ce Dieu « qui a donné Pie IX à l'Italie, et qui, par sa merveilleuse impulsion, « met l'Italie en état de se suffire à elle-même.

« Et, pour exprimer en signes éclatants et visibles le sentiment de « l'unité italienne, nous voulons que nos troupes, en entrant sur le « territoire de la Lombardie et de la Vénétie, portent l'écu de Savoie « sur la bannière tricolore italienne.

« CHARLES-ALBERT. »

Comme prince de Carignan, Charles-Albert avait trahi la liberté; comme roi, son ambition fut fatale à la cause de l'indépendance italienne. Il se préoccupa beaucoup plus de dépouiller le scrutin qui devait poser sur sa tête la couronne de fer que de marcher à l'ennemi démoralisé et facile à écraser. Il voulut aussi se passer du concours des autres troupes pour faire seul une campagne dont il espérait seul recueillir les bénéfices. Cette fausse position aurait suffi pour paralyser un génie militaire, et Charles-Albert, quoique brave soldat, était un chef inhabile, un homme inconsistant, irrésolu, qui prouva une fois de plus que le régime des rois est funeste aux intérêts des peuples.

Mollement poursuivis par les Milanais exténués, les Autrichiens purent se réfugier à Modène et à Ravenne, où les portes leur furent ouvertes par la trahison. Le feld-maréchal Radetzki établit sa ligne d'opération sur Mantoue et Vérone dont les portes lui furent également ouvertes par la trahison. Il avait préalablement pris d'assaut Milegnano.

La défection faisait de grands ravages dans l'armée autrichienne. Déjà, au commencement de la lutte à Milan, les Hongrois et les Tyroliens avaient passé du côté du peuple. Poursuivis par l'artillerie et la cavalerie autrichiennes, ils s'étaient réfugiés en Piémont. Après la victoire des Milanais, le régiment italien d'Albrecht et un bataillon de celui de Ceccopieri passèrent du côté des insurgés à Crémone, ce qui entraîna la perte d'une batterie autrichienne. A Brescia, une partie du régiment Haunitz en fit autant. A Udine, 4,000 Autrichiens furent désarmés. Plus de 8,000 soldats italiens abandonnèrent le drapeau autrichien. L'insurrection impétueuse gagnait toute l'Italie. Radetzki avait perdu 4,000 hommes dans le Milanais, où les volontaires génois et les Suisses affluaient; mais avec les blessés ses pertes s'élevèrent en quelques jours à plus de 20,000 hommes.

En poursuivant leur victoire avec habileté et vigueur, les Lombards auraient pu exterminer les Autrichiens sans le secours de l'étranger. Mais bien des fautes furent commises. On ne sut pas imprimer une impulsion salutaire au mouvement, les divisions éclatèrent, la trahison s'en mêla, grâce à l'action délétère des princes, de la noblesse

et du clergé qui employèrent provisoirement la ruse à défaut de la force, et la plus sainte des causes fut compromise.

Venise avait retrouvé son héroïsme assoupi, et la République y fut proclamée par le citoyen Manin, l'un des démocrates les plus purs de l'Italie. Le 22 mars, une capitulation, signée par le général Zichy, permit aux Autrichiens de se retirer par mer. Ils furent reconduits à Trieste par les vaisseaux Vénitiens, dont ils eurent l'infamie de s'emparer. Udine imita Venise. Tout le Frioul se déclara indépendant. Les duchés de Parme et de Modène chassèrent leurs gouvernements et se constituèrent provisoirement en République en attendant la solution de la question unitaire de l'Italie. En Toscane, Léopold, obéissant à son peuple, entra dans la guerre de l'indépendance pour conserver sa couronne ducale. Le 5 avril il publia ce manifeste de guerre :

« Soldats, la sainte cause de l'indépendance de l'Italie se décide « aujourd'hui dans les campagnes de la Lombardie. Déjà les habi- « tants de Milan ont acheté leur liberté avec leur sang et un héroïsme « dont l'histoire offre peu d'exemples. Déjà l'armée sarde marche au « grand combat commandé par le magnanime Charles-Albert, qui a « sous ses ordres quatre princes royaux.

« Enfants de l'Italie, héritiers de la gloire militaire de leurs ancêtres, « les Toscans ne peuvent pas, ne doivent pas, dans un moment aussi « solennel, rester dans un repos honteux. Volez donc, unis aux cou- « rageux volontaires qui se sont rangés sous nos drapeaux, au secours « de nos frères lombards. Que l'amour de la patrie excite en vous « cette valeur dont le soldat toscan a donné des preuves à toutes les « époques.

« Demandez à la discipline la force que ne donne pas toujours le « nombre, et comptez sur la victoire.

« Honneur aux armes italiennes ! Vive l'indépendance de l'Italie !

« LÉOPOLD. »

Naples arracha une constitution à Ferdinand, qui se vit dans l'obligation de suivre le mouvement révolutionnaire. Il redoutait de subir le sort qu'il avait mérité par ses résistances, par ses cruautés, et, dans son effroi, il parla même d'abdiquer. Contraint d'armer contre l'Autriche, il se résigna. Que n'obtient-on pas des rois vaincus ? Sa mauvaise foi était flagrante cependant, car il se préparait à écraser la Sicile, qui avait proclamé son indépendance, sans préjudice des vengeances qu'il méditait d'exercer sur les démocrates napolitains. Lord Minto avait été chargé par lord Palmerston d'une mission en Suisse et en Italie, pour contrecarrer la politique de la France dans la question du Sonderbund et pour terminer le différend entre le roi de Naples et la Sicile. Il devait aussi détruire l'influence de la France en Italie et y faire prédominer l'influence anglaise, en promettant aux Italiens, abandonnés par Louis-Philippe, la protection de l'Angleterre. Lord

Minto était parvenu à faire consentir le roi de Naples à toutes les concessions réclamées par la Sicile. Mais les grands évènements accomplis en Europe augmentèrent les exigences des Siciliens. Ils demandèrent une représentation diplomatique indépendante, c'est-à-dire un ministère des affaires étrangères à Palerme; la reddition des comptes de l'administration des finances depuis 1818; une indemnité des pertes causées par la dernière guerre et par le bombardement; la livraison immédiate de la flotte.

L'Angleterre ne crut pas devoir soutenir ces prétentions, et Ferdinand refusa d'y faire droit. C'est alors que la Sicile se déclara indépendante du royaume de Naples. Le parlement général de la Sicile, dans sa séance du 13 avril, décréta la déchéance de Ferdinand de Bourbon et de sa dynastie du trône de Sicile. Le même décret, signé par M. Torrearsa, président de la chambre des Communes, par le duc de Serradifalco, président de la chambre des Pairs, et par M. Ruggiero Settimo, président du royaume, portait que la Sicile serait régie par un gouvernement constitutionnel, et qu'après avoir réformé sa constitution elle appellerait au trône un prince italien. Le même jour toutes les statues de bronze représentant quelques membres de la famille des Bourbons furent renversées et brisées pour être converties en canons.

Le roi de Naples répondit à cette notification en se préparant à une guerre d'extermination en Sicile. Ce Bourbon sanguinaire, qui tant de fois fit égorger son peuple en invoquant un Dieu de paix et de miséricorde, plaça la garde nationale napolitaine, par un décret, sous la protection de la très-sainte Vierge!

A Rome, où la victoire des Lombards produisit une explosion d'enthousiasme, les armes de l'ambassadeur d'Autriche furent brûlées sur la place du Peuple. Pie IX se mit à la tête de la croisade italienne contre l'Autriche; il s'en proclama le chef par un *motu proprio*. Le 14 mars, le peuple romain avait enfin obtenu du Saint-Père une constitution modérée qui établissait deux Chambres. Les membres du conseil supérieur étaient élus à vie. Pour les éligibles, le cens électoral était fixé à cent scudi, et à douze scudi de contribution pour les électeurs. Il y avait un député pour trente mille habitants. Les impôts étaient de la compétence des deux Chambres. Les sessions devaient durer trois mois tous les ans. Le gouvernement était obligé de rappeler les députés trois mois après la prorogation. Le pape maintenait le collége des cardinaux en qualité de Sénat papal. Il était interdit aux Chambres de s'immiscer dans les affaires ecclésiastiques. La liste civile du souverain pontife fut portée a six cent mille scudi.

Ainsi, à Vienne, à Berlin, dans toute l'Allemagne comme dans toute l'Italie, les souverains étaient ou chassés de leurs États ou vaincus par le principe qui avait triomphé à Paris sur les barricades de Février. Partout ils rendaient un hypocrite hommage au génie de

la liberté, et les peuples furent assez insensés pour croire à la sincérité des condescendances de leurs souverains. Ignorants et crédules, ou plutôt confiants et généreux, les peuples méconnurent les leçons de l'histoire, où les trahisions princières sont inscrites à chaque page en lettres de sang. Ils ne comprirent pas qu'aucune transaction n'est possible entre l'absolutisme et la liberté. Ce sont deux principes ennemis inconciliables, et, par leur conduite équivoque dans la guerre de l'indépendance en Italie, par leur travail souterrain en Allemagne, les rois se chargèrent de faire luire cette vérité dans tout son éclat. Autant ils s'étaient montrés faciles et conciliants jusqu'à la bassesse alors qu'ils se trouvaient à la merci de leurs peuples, autant ils se montrèrent arrogants et cruels lorsqu'ils furent rentrés dans la plénitude de leur puissance.

Après leur victoire les Milanais instituèrent un gouvernement provisoire (1) qui débuta par une faute politique en publiant la proclamation suivante :

« Tant que la lutte continue, il n'est pas convenable de s'occuper des différentes opinions sur les futures destinées de notre chère patrie.

« Nous sommes appelés à conquérir l'indépendance, et les bons citoyens ne doivent en ce moment s'occuper d'autre chose que de combattre. Lorsque la victoire sera complète, nos destinées seront discutées et déterminées par la nation. »

Ce gouvernement provisoire était composé du comte Casati, chevalier de la Couronne-de-Fer, du comte Borromeo, nouvellement décoré de la Toison-d'Or, qui s'étaient distingués tous deux par une opposition *légale* à la cour de Vienne ; de MM. Pompée Litta, Gaétan Strigelli, César Giulini, Joseph Durini, Marc Greppi, Antoine Beretta et Alexandre Porro.

Comme le gouvernement provisoire français, le gouvernement provisoire de Milan, formé à la hâte, était un assemblage d'éléments divers. Divisés par leurs opinions politiques, les neuf dictateurs milanais ne se prêtèrent pas, dans l'exercice de leur pouvoir, un concours loyal, et ils en vinrent bientôt à s'applaudir les uns les autres de leurs fautes mutuelles. Les luttes et les mesures inintelligentes de nos gouvernants trouvèrent des imitateurs à Milan. Le gouvernement provisoire se vit contraint de suspendre les paiements. A l'exemple de la France, il eut d'abord recours aux offrandes des particuliers, et ensuite il demanda l'avance de l'impôt foncier pour se mettre en état de tenir l'engagement qu'il avait pris d'entretenir l'armée piémontaise. Malgré l'insuffisance de ces moyens, il voulut faire de la philanthropie. Il supprima la loterie, dégreva les vins, le sel, et tenta de se couvrir de ces pertes par la création d'un impôt hypothécaire qu'il

(1) Le colonel Louis Frapoli, combattant de Février, l'un des géologues les plus distingués de l'école française, fut nommé chargé d'affaires officieux du gouvernement provisoire de la Lombardie auprès de la République française.

fit peser sur les débiteurs. Il imposa aussi les professions savantes et industrielles, mais il ne put parvenir à augmenter les ressources du trésor, et cette pénurie le plaça dans l'impossibilité d'équiper et de nourrir les volontaires.

A Paris, les Italiens s'étaient réunis et formaient, sous le titre d'*Association nationale italienne*, une phalange imposante. Une députation nombreuse de cette Association se présenta à l'Hôtel-de-Ville. Avant son départ pour Milan, où sa présence excita des transports d'enthousiasme, M. Joseph Mazzini, l'un des hommes qui ont le plus puissamment travaillé à l'émancipation de l'Italie, expliqua dans une adresse énergique l'objet de l'association.

« Notre but, dit-il, est celui qu'ont prévu tous les grands Italiens, depuis Arnaud de Bresse jusqu'à Machiavel, depuis Dante jusqu'à Napoléon : l'unification politique de la Péninsule, la fondation d'une nationalité compacte et forte qui puisse, pour le bien du monde, prendre rang dans la confédération des peuples, et apporter au travail commun les inspirations et le dévouement, la pensée et l'action de vingt-quatre millions d'hommes libres, frères et associés en une seule croyance nationale, *Dieu et le peuple ;* en une seule croyance internationale, *Dieu et l'humanité.* »

Après ce début, M. Mazzini esquissa rapidement le tableau des luttes ardentes soutenues par l'Italie en vue d'une émancipation complète. Il indiqua les symptômes d'une prochaine et inévitable régénération.

Dans son style prétentieux M. Lamartine répondit :

« Votre soleil a échauffé ma jeunesse et presque mon enfance. Votre génie a coloré ma pâle imagination. Votre liberté, votre indépendance, ce jour que je vois enfin surgir aujourd'hui, a été pour moi, votre ami, comme pour vous, le plus beau rêve de mon âge mûr. Allez dire à l'Italie qu'elle a des enfants aussi de ce côté des Alpes. Allez lui dire que si elle était attaquée dans son sol ou dans son âme, dans ses limites ou dans ses libertés ; que si vos bras ne suffisaient pas à la défendre, ce ne sont plus des vœux seulement, c'est l'épée de la France que nous lui offririons pour la préserver de tout envahissement... »

Certes, l'engagement était formel, et il eût été facile aux Italiens d'en éprouver la sincérité. Mais ils repoussèrent, avec quelque hauteur, cette offre généreuse, et quand ils se décidèrent à réclamer l'appui qu'ils avaient refusé, il était trop tard. La contre-révolution, triomphante à Paris, resta sourde à leurs prières.

Tandis que l'Allemagne, la Pologne, l'Italie luttaient pour leur indépendance, en France les réfugiés de ces nations demandaient à concourir à la délivrance de la patrie commune. Des légions s'organisèrent et s'adressèrent au gouvernement provisoire pour obtenir des armes et de l'argent. M. Lamartine, qui montrait le poing à l'Europe tout en s'inclinant devant elle, refusa, au nom de ses collègues,

toute espèce de secours materiel. Il songeait si peu à reconstituer les nationalités étrangères qu'il reçut une députation d'Irlandais en les traitant de « citoyens de la Grande-Bretagne. » Selon M. Lamartine, Dieu devait venir en aide à la démocratie, aux martyrs de la tyrannie. Fort de cette croyance, il ne fit rien pour seconder la volonté divine. Alors les Allemands, les Polonais et les Italiens firent appel au patriotisme, à la générosité de la nation française. Des quêtes eurent lieu, des souscriptions furent ouvertes. On vit les émigrés aller de maison en maison solliciter des secours en armes et en argent. MM. Caussidière et Ledru-Rollin favorisèrent les démocrates étrangers de tout leur pouvoir, mais avec de grands ménagements. M. Ledru-Rollin surtout tenait beaucoup à mettre sa responsabilité à couvert en cas d'insuccès. Poussé par ses amis, il ne pouvait se montrer indifférent à la grande cause de la démocratie européenne. D'un autre côté, il ne lui était guère possible de prendre des mesures contre la volonté de ses collègues. De là des indécisions, des tiraillements pendant lesquels on perdit un temps précieux.

C'est du sein de cette émigration organisée que surgirent l'expédition savoisienne et l'expédition belge dont le succès devait être négatif. Dans les conditions où elles furent entreprises, c'est-à-dire encouragées officieusement par quelques républicains du pouvoir seulement, et désavouées par le gouvernement français, il était facile de prévoir qu'elles seraient vaincues par les gouvernements établis qu'elles avaient pour but de renverser.

Il y avait à Paris quelques milliers de Belges auxquels les principaux chefs de la démocratie, venus de Bruxelles, persuadèrent facilement que leur entrée en Belgique serait saluée par la proclamation de la République. Ils firent partager cette conviction à M. Caussidière, sinon à M. Ledru-Rollin, qui se laissa néanmoins entraîner à promettre son appui à l'œuvre projetée. Les Belges furent enrégimentés militairement. On leur donna une haute paye, en attendant leur départ, et on les embarqua successivement sur le chemin de fer du Nord, avec promesse que des armes leur seraient données à la frontière. Tout cela se fit au grand soleil, sans le moindre mystère, et avec un tel retentissement, que M. le prince de Ligne, ambassadeur de Belgique à Paris, et les agents de la police belge, purent suivre jour par jour tous les incidents de cette expédition et en instruire leur gouvernement. M. Delescluze, commissaire général dans le département du Nord, refléta fidèlement dans cette affaire la politique flottante, irrésolue, de M. Ledru-Rollin. Il avait reçu tant d'instructions contradictoires qu'il ne sut trop lesquelles il devait suivre.

A Valenciennes les Belges changèrent de convoi et arrivèrent sur la frontière de leur pays, où, après des marches et des contre-marches, ils trouvèrent des chariots de fusils. Ainsi armée, l'expédition avança et fut reçue par le canon et par des décharges de mousqueterie des troupes de Léopold. La confusion se mit dans les rangs des

ouvriers belges, ils rentrèrent en France où on les désarma, et cette imprudente expédition, qui emprunta son titre de *Risquons-Tout* à l'endroit où elle fut décimée, devint le signal d'autres échecs de propagande révolutionnaire armée. Il y eut plus de police que de force militaire dans cette triste affaire, qui fit accuser de trahison quelques chefs de la démocratie française auxquels on fut en droit de reprocher de n'avoir pas eu la loyauté d'avouer un acte qu'ils avaient autorisé. L'insuccès des Belges souleva à Paris de violentes colères dans les clubs. Ils accusèrent hautement M. Ledru-Rollin. Pour se venger de ce qu'ils considéraient comme une trahison, ils résolurent de publier, dans le *Populaire* de M. Cabet, une lettre du ministre de l'intérieur saisie à Lille, et contenant des contre-ordres réclamés par M. Lamartine. Ces contre-ordres étaient naturellement opposés aux promesses que M. Ledru-Rollin avait eu la faiblesse de se laisser arracher, et sur la foi desquelles l'expédition fut en partie entreprise. L'intervention de quelques démocrates fit renoncer M. Cabet à prêter les mains à ce scandale.

Les patriotes et proscrits allemands se hâtaient de rentrer dans leur patrie. Quelques-uns se rassemblèrent à Strasbourg et sur les bords du Rhin, où MM. Hecker et Struve provoquèrent une levée de boucliers. Convaincus par les épreuves faites à Francfort qu'ils devaient renoncer à poursuivre le triomphe de leurs principes par la voie parlementaire, ils se rendirent à Constance, où le chef de l'administration leur était dévoué. Là, le 12 avril, M. Hecker tenta de faire proclamer la république; mais la population de cette ville se montra indifférente à ses chaleureuses allocutions. Le lendemain, M. Hecker partit à la tête de quarante hommes seulement, et se rendit à Donaueschingen, où il établit son quartier général. Il vit bientôt accourir de divers points douze à quinze cents citoyens qui se rangèrent sous sa bannière, et Ueberlingen, Engel, adhérèrent à la république. A la tête de cette colonne, M. Hecker se porta le 20 avril à la rencontre des troupes hessoises et badoises, commandées par le général de Gagern, qui occupaient Schliengen et le Kaltenherberg.

Les troupes accueillirent les républicains par des vivat, et les deux chefs entrerent en pourparlers. La colonne de Hecker, invitée à déposer les armes et à renoncer à la république, refusa net. Alors le général de Gagern remonta à cheval, les deux colonnes prirent position près de Schlechtaus et le combat s'engagea.

Le comité des cinquante avait envoyé de Francfort à MM. Hecker et Struve des propositions d'amnistie qu'ils déclinèrent. Au premier feu le général de Gagern tomba percé de trois balles. Les soldats chargèrent à la baïonnette et la colonne de Hecker fut forcée de battre en retraite. Après de vains efforts pour trouver des renforts, il se réfugia le 21 à Bâle.

La colonne de M. Struve fut également dispersée à Heinen; il la rallia à Fribourg, où le général Hoffmann, qui avait succédé au

général de Gagern, entra victorieux le 22 à la tête de ses troupes.

M. Fickler réclama vainement l'appui du gouvernement provisoire français. Ses lettres restèrent sans réponse. On assure même qu'elles furent communiquées au gouvernement badois, et le commissaire de la République à Strasbourg, M. Lichtenberger, déclara à M. Herwegh que la France était revolutionnaire chez elle, mais pas à l'étranger.

Le 27 avril, les deux autres colonnes républicaines, auxquelles les démocrates allemands partis de Paris ne purent se réunir, furent attaquées et défaites par les troupes wurtembergoises, auprès de la frontière de Suisse, à Dossembach. C'est dans ce combat que M. Schimmelpenninck trouva une mort glorieuse. M. Herwegh parvint à se réfugier en Suisse, mais M. Bornstedt fut fait prisonnier.

Tel fut le dénoûment de cette propagande armée. Le parti républicain échoua dans ses tentatives, et ne put implanter en Allemagne un régime pour lequel elle n'était pas mûre. Il y eut folie de tenter avec d'aussi faibles moyens la transformation d'un pays où les idées monarchiques étaient toutes-puissantes. Mais cette levée de boucliers d'une minorité avancée étonna par son audace et imprima aux populations des campagnes une commotion salutaire. La majorité stationnaire, contre qui cette énergique protestation fut dirigée, en resta ébranlée, et l'apparente inconséquence de quelques grands cœurs prépara au delà du Rhin le triomphe futur de la démocratie.

Tandis que ces événements se passaient en Allemagne, la guerre de l'indépendance commençait en Italie par une première victoire que remportèrent, le 8 avril, les troupes piémontaises. Elles passèrent le Mincio, chassant devant elles les Autrichiens qui se replièrent sur Mantoue, et Goito fut emporté d'assaut par le général Bava. Deux jours après la victoire du pont de Goito, Charles-Albert commença le siége de Peschiera. Le 29 avril, les Autrichiens furent défaits à Governolo, et, le 30, Charles-Albert gagna la bataille de Pastrengo. Il força le passage de l'Adige et occupa Bussolengo. Le 6 mai, malgré une résistance acharnée, le corps d'armée piémontais se rendit maître de Santa-Lucia et de Crocebianca.

Les travaux de siége se traînaient avec lenteur devant Peschiera, et Charles-Albert, qui avait établi son quartier général à Somma-Campagna, perdit un temps précieux à reconnaître le terrain des hauteurs de Santa-Lucia et à étendre sa ligne d'opération. La Vénétie succombait cependant. Castel-Nuovo avait été pris par le général autrichien de la Tour-et-Taxis. Près de Palma-Nova, le comte Nugent écrasait les volontaires, et Udine, après une héroïque résistance, avait été forcée de capituler.

Ces échecs partiels peuvent être attribués en partie à l'inhabileté de Charles-Albert, aux irrésolutions de Pie IX, qui donna trop tard au général Durando, commandant des troupes romaines, l'ordre de franchir le Pô, et aux perfides lenteurs de Ferdinand. Mais, empor-

tés par le mouvement qui soulevait toute l'Italie, les souverains les plus récalcitrants se virent contraints d'agir, et tout faisait présager que la lutte se terminerait par l'affranchissement de la Lombardie et de la Vénétie,

A Trévise, le général Ferrari, à la tête de volontaires romains, et à Vicence le général Durando, accomplissaient des prodiges de valeur. La flotte sarde, réunie à celle de Naples et à l'escadrille vénitienne, bloquait Trieste. En un mot, avec l'aide des troupes toscanes, napolitaines, pontificales, et des volontaires lombards, réunis aux différents corps qui s'étaient spontanément organisés dans toute la Péninsule, l'armée piémontaise promettait de faire réaliser à l'Italie son rêve d'unité et de liberté. Il ne restait plus aux Autrichiens, retranchés dans leurs places fortes, d'espoir de salut. Assiégés dans Peschiera, leur défaite était inévitable et leur évacuation de l'Italie certaine, lorsque, par une trahison de Ferdinand, Naples devint le théâtre de graves évènements qui changèrent la face des choses, et ranimèrent le courage abattu de l'armée autrichienne.

Avant d'entrer dans cette période de décadence du mouvement révolutionnaire en Europe, il importe de remonter aux causes qui l'ont produite.

CHAPITRE XVI.

RÉACTION ROYALISTE. — JOURNÉE DU 16 AVRIL. — FÊTE DE LA FRATERNITÉ. — LES ÉLECTIONS. — MASSACRES A ROUEN.

La source principale des défaites qu'éprouva partout en Europe la cause démocratique existait à l'Hôtel-de-Ville. Les membres du gouvernement provisoire avaient pris l'engagement, dans une proclamation, de renoncer momentanément à toutes les divisions personnelles qui ébranlaient leur puissance ; mais, tout en se tendant la main, ils continuèrent de conspirer les uns contre les autres. C'était une nécessité de l'étrange dictature de cet assemblage fortuit d'hommes inopinément rapprochés et que divisaient des tendances contraires. Que pouvait-on attendre d'un gouvernement au sein duquel se croisaient des vues, des opinions, des pensées diverses? Il avait à créer un ordre entier nouveau, et pour cela il n'avait qu'à s'abandon-

ner à l'élan des masses qu inspirait, que poussait un sûr instinct. Mais, dans l'intérêt de sa propre conservation, le gouvernement ne songea qu'à contenir cet élan, qu'à l'éteindre même, et, dans la folle pensée d'y parvenir, il s'ensevelit dans l'ordre ancien, il se coucha dans la tombe. La victoire des peuples avait ouvert un bel avenir à la France républicaine. Le manque de foi de son gouvernement ne permit pas que l'humanité se relevât de sa déchéance. La République française resta sans aucune action au milieu de l'Europe soulevée. Cherchant une alliance chimérique entre des principes qui s'excluent, un milieu entre l'être et le non-être, elle disait aux rois : Nous vous reconnaissons, reconnaissez-nous, légitimons-nous mutuellement ; prenons le fait, quel qu'il soit, pour base et pour règle de nos rapports. Puis, par une étrange contradiction, elle proclamait pompeusement le droit des peuples, elle prenait même l'engagement, à la face de l'Europe, de soutenir ce droit au besoin. Ainsi la France promettait à la fois appui aux souverains et aux peuples, comme s'il était possible de protéger tout ensemble les oppresseurs et les opprimés. Il fallait évidemment trahir les uns ou les autres, se prononcer en faveur des rois ou en faveur des nations levées pour leur indépendance. Que fit le gouvernement provisoire? Comment tint-il les engagements de son manifeste? Officiellement lié aux gouvernements établis, il se montra attentif à ne leur fournir aucun prétexte de plainte, il évita de donner aux peuples les plus simples marques de sympathie, il chercha à amortir, autant qu'il le put, le mouvement révolutionnaire. Il n'eut pas même le courage de reconnaître les gouvernements sortis comme lui de la volonté populaire, conquis au prix des mêmes efforts et fondés sur le même principe. Voilà ce que le gouvernement provisoire appelait de la vraie politique, de la grandeur d'âme, selon le langage pindarique de M. Lamartine. Il aida à réprimer les tentatives républicaines de l'Allemagne, il resta paisible spectateur des égorgements auxquels se livrèrent l'Autriche et la Prusse en Pologne, et ses successeurs l'imitèrent en laissant succomber l'Italie. Les souverains préludaient à d'horribles saturnales en faisant massacrer les démocrates à Posen, à Cracovie, sur les bords du Rhin et dans la Vénétie ; et à toutes les interrogations qu'on lui adressait sur le rôle de la France en Europe, M. Lamartine répondait : « Nous remuons le monde!... » Et comme les réfugiés prenaient une part trop active, au gré de M. Lamartine, à ce mouvement révolutionnaire européen, il les fit écarter des frontières.

La France s'agitait à l'intérieur. Elle débattait les candidatures de ses futurs représentants, et tout annonçait que le parti démocratique serait vaincu dans les élections, grâce à la politique équivoque du gouvernement provisoire, et aux sourdes intrigues de la contre-révolution. Les factions royalistes excitaient les provinces contre la capitale, et poussaient l'audace jusqu'à représenter la proclamation de la République comme une usurpation du peuple parisien. On insi-

nuait habilement que Paris était un foyer d'anarchie livré à des déchirements violents et sous la domination d'hommes qui aspiraient à bouleverser la société. Toutes les mesures impopulaires du gouvernement provisoire étaient attribuées, sans exception, aux membres de la minorité. On les rendait seuls responsables de tous les maux inséparables d'une révolution, et on ne reculait devant aucune accusation, si odieuse qu'elle fût, devant aucune calomnie, si bas qu'elle pût descendre, pour rendre les républicains odieux aux populations des campagnes. Les rapports qui arrivaient au ministère de l'intérieur devenaient de jour en jour plus alarmants, et les délégués du Club des Clubs, en signalant dans leur correspondance les manœuvres des anciens partis, ne laissaient aucun doute sur la défaite de la démocratie dans des élections faites sous l'empire des trames ourdies contre elle. Dans un grand nombre de départements l'autorité des commissaires était méconnue, soit parce qu'ils se montraient inflexibles dans l'accomplissement de leur devoir, soit parce qu'ils compromettaient le pouvoir dont ils étaient revêtus par une conduite inintelligente, inconsidérée, ou par des mesures vexatoires et arbitraires. Dans les départements où le mécontentement ne se manifestait pas contre l'omnipotence de l'administration des agents de M. Ledru-Rollin, cela tenait à la complicité de ces derniers avec la réaction ou à leur duplicité. Puritains de contrebande, ils exploitèrent la confiance qu'on avait en leur patriotisme au profit de leur intérêt personnel. De là ces tolérances coupables, ces transactions inouïes, qui permirent à la contre-révolution d'arborer son drapeau dans plusieurs localités. Toutefois, le système généralemeut adopté par les anciens partis était la ruse, l'hypocrisie, le mensonge et la calomnie. On a vu comment procédèrent les Larochejaquelein, les Montalembert, les Falloux, les Denjoy, les Léon Faucher, et autres tartufes politiques. Tandis qu'ils protestaient dans des circulaires de leur amour pour la République, pour la liberté, pour l'égalité et pour tous les progrès sociaux dont ils se déclaraient les chauds partisans, ils faisaient une guerre sourde, déloyale, implacable, aux hommes de la révolution. Des journaux spécialement créés dans les provinces pour le temps des élections reproduisaient les perfides histoires de la presse parisienne royaliste, et d'adroits émissaires répandaient la terreur dans les campagnes en persuadant aux paysans que MM. Ledru-Rollin, Louis Blanc et autres démocrates étaient des brigands et d'affreux communistes qui ne rêvaient que le partage des biens et la communauté des femmes. Le clergé, revenu de sa première stupeur et oubliant de ramener dans l'État l'égalité qui est dans l'Évangile, assombrissait encore ces lugubres tableaux. Déjà cependant la justice divine l'avait cruellement châtié pour avoir manqué à sa mission. Mais les jésuites poussaient à la résistance, et des prêtres recommandèrent en chaire les candidats royalistes en vouant à l'enfer les candidats républicains et leurs électeurs. A cette influence cléricale s'ajoutait celle des riches

propriétaires, des ex-grands seigneurs sur leurs fermiers ou serviteurs, et celle des maîtres d'usines et de grands établissements industriels sur les ouvriers.

Les anciens députés de la gauche ou du centre gauche, avides de ressaisir leur influence, offraient partout, sous l'égide des hommes du *National*, de mettre ce qu'ils appelaient dérisoirement leur vieille expérience au service de la République, mais d'une République sage, modérée, amie de l'*ordre*, expression mise à la mode par Nicolas à la suite de la prise de Varsovie, et dont ils donnèrent la véritable signification en faisant plus tard fusiller, mitrailler et transporter sans jugement les principaux combattants de Février.

La France était couverte de candidats qui sollicitaient les suffrages des électeurs par tous les moyens imaginables, de vive voix ou par lettres dans les journaux, dans les clubs, dans les salons, dans les ateliers. Jamais nulle part, en aucun temps, en aucun pays, on ne vit pareil étalage de beaux sentiments. Que ne promettait-on pas! La République avait fait des miracles. A entendre les plus fougueux serviteurs de la monarchie, ils avaient consacré leur vie entière à préparer l'avènement de la démocratie. Tous ces aventuriers prétendaient avoir rêvé, attendu la République, objet de leurs vœux constants et de leurs efforts infatigables. Les vrais républicains de la veille étaient dépassés par ceux qui se disaient de l'avant-veille, et ces derniers par ceux qui l'étaient depuis leur naissance. Chacun promettait d'assurer à la République un avenir éclatant, prospère, attendrissant. C'était à qui présenterait le plus admirable plan de constitution. On ne rencontrait parmi les solliciteurs de places, de pensions, de brevets, de missions sous Louis-Philippe, et parmi les serviteurs des fonds secrets, que des ennemis du règne déchu, parlant de rétablir l'équilibre des finances, de réaliser des économies en supprimant la plupart des emplois, de réformer la magistrature, de réduire l'armée, les impôts et toutes les dépenses. A en croire tous ces intrigants, le paradis terrestre devait être l'image de la France si on leur faisait l'honneur de les envoyer à l'Assemblée nationale. Ils n'étaient pas moins prodigues de phrases en faveur de toutes nos libertés, et tous se vantaient d'avoir contribué à renverser la monarchie. M. Baroche, qui se trouvait encore dans les antichambres des Tuileries à l'heure où le peuple en chassa la royauté et ses courtisans, M. Baroche, qui poursuivit plus tard, comme procureur général, ceux qui protestèrent contre une flagrante violation de la Constitution, écrivait aux électeurs de la Charente-Inférieure :

« J'étais des cinquante-quatre membres de la Chambre qui, *devan-* « *çant de quelques heures la justice du peuple*, avaient proposé la « mise en accusation d'un ministère *odieux et coupable*.

« Je suis républicain par raison, par sentiment, par *conviction*. Ce « n'est pas comme un pis-aller ou comme un *provisoire* que j'ac- « cepte la République, mais comme la seule forme de gouvernement

» qui puisse assurer la grandeur et la prospérité de la France! »

M. Baroche, à l'exemple de ses amis, ne se faisait pas faute non plus de promettre le bien-être et la liberté politique aux classes laborieuses, l'éducation gratuite, l'équitable rémunération du travail, protection à l'agriculture, suppression des *odieux* impôts de consommation, etc.

Voilà par quels mensonges les ennemis de la révolution trompaient le peuple pour arriver à la Chambre et ensuite au pouvoir.

Quand on songe à l'incroyable crédulité du peuple, à la facilité avec laquelle il se laisse duper par le charlatanisme le plus transparent, on se demande si la nation française est bien réellement la nation la plus spirituelle, la plus intelligente du monde. Elle fait une révolution pour balayer un système, pour ouvrir à la France une ère nouvelle, et le lendemain elle convie à cette œuvre de régénération ceux mêmes qu'elle a renversés!

Cette légèreté, cette inconséquence du peuple français, est vraiment chose inouïe. Il entreprend une croisade contre les priviléges et contre les monopoles dont notre pays est rongé, et il choisit pour le représenter des fils du monopole et du privilége. Aussi la France républicaine est-elle moins libre que les États monarchiques. L'Angleterre, la Belgique, sont des pays moins féodaux que la France, où tout est privilége et monopole, depuis la Banque jusqu'à la boulangerie. Aux États-Unis, le peuple est sobre de paroles, mais il agit. Il ne joue pas à la République et ne se laisse point tromper par ses amis ni endormir par ses ennemis. Il n'a pas fait sauter une monarchie pour la remplacer par une république monarchique. L'introduction du suffrage universel en France rend la nation solidaire de la politique de son gouvernement. Que le peuple y réfléchisse! Avant de demander le droit au travail, qu'il essaye donc de conquérir le droit de travailler.

C'est en vain que le parti républicain rappelait sans cesse aux électeurs que la guerre civile sortirait inévitablement d'une Assemblée réactionnaire, c'est en vain que M. Ledru-Rollin exprima lui-même cette idée dans ses circulaires. Les manœuvres royalistes l'emportèrent sur la propagande républicaine. Les hommes aux mains desquels la France venait d'échapper renouvelaient à soixante ans de distance une tactique misérable. Ils ne cessaient de faire sur la détresse publique des spéculations honteuses. En 89, les royalistes avaient essayé de prendre la révolution par la famine, les royalistes de 1848 voulaient la prendre par la misère. Le travail, déjà languissant, était tout à fait tombé. Par suite de l'émigration des principaux consommateurs et de la conspiration de l'économie organisée sur une vaste échelle, l'industrie et le commerce étaient frappés de stupeur. Les suppôts de l'ancien régime ne voyaient pas sans terreur le peuple français sortir des ténèbres où ils le tenaient plongé. Son émancipation, c'était leur ruine. De là cet acharnement à le tuer de nouveau.

Toute la pensée du pouvoir était concentrée sur les élections. Or, le pouvoir, dans toute l'acception du mot, était entre les mains de la coterie du *National* alliée à l'ancienne gauche dynastique. Elle avait couvert la France de fonctionnaires dévoués à sa politique. A Paris, M. Marrast était tout-puissant à l'Hôtel-de-Ville, où régnaient MM. Thiers, Odilon Barrot et leurs amis. Les radicaux du *National* n'avaient-ils pas fait un pacte avec les membres de l'ancienne gauche dynastique! M. Garnier-Pagès pouvait-il renier ses anciens collègues du ministère de la régence? Il y a des solidarités funestes et auxquelles il devient impossible de se soustraire. M. Thiers ne se montrait naturellement pas à l'Hôtel-de-Ville. Mais qu'y faisait M. de Reims, dont les allées et les venues paraissaient à si juste titre suspectes à quelques démocrates? Combien il serait facile, si cela était nécessaire, de démontrer que les hommes d'État du *National* furent forcés d'agir contre-révolutionnairement pour rester fidèles à leurs antécédents politiques et à leurs amitiés! M. Maleville, par exemple, avait récemment épousé mademoiselle Duval, fille d'un ami intime de MM. Marrast, Garnier-Pagès et consorts. C'est ce qui explique l'influence occulte de M. Maleville à l'Hôtel-de-Ville, où ses partisans intriguaient ostensiblement dans les salons de M. Marrast. Cette complicité est si manifeste qu'on ne vit jamais le *National* attaquer M. Maleville!... M. Marrast s'était emparé de tous les pouvoirs, et, pour agir plus à l'aise, il avait révoqué le conseil municipal. Il disposait donc de la municipalité de Paris et d'un budget de trente-cinq millions sans contrôle. Voilà les hommes qui accusaient M. Ledru-Rollin de faire de l'arbitraire en invoquant la souveraineté du peuple.

Malgré les avertissements réitérés des clubs et des journaux républicains qui redoublaient d'activité, les ouvriers négligeaient de se faire inscrire sur les listes électorales. Les élections des chefs de la garde nationale eurent lieu et le résultat de cette épreuve décisive augmenta les appréhensions du parti démocratique. La réaction était parvenue à éliminer la plupart des candidats du prolétariat par ses moyens habituels. Elle tenta, par exemple, d'empêcher l'élection de M. Barbès au grade de colonel de la douzième légion de Paris, en faisant afficher, la veille des élections, qu'il se désistait de sa candidature. Quelques unes de ces manœuvres furent déjouées, mais elles obtinrent généralement un plein succès.

Les clubs prenaient un caractère de plus en plus hostile. L'enthousiasme démocratique allait en s'exaltant comme pour jouir de sa dernière heure. On tentait des efforts suprêmes pour retarder ou prévenir le triomphe des réactionnaires. Des sentiments de révolte grondaient dans les cœurs des républicains, ils faisaient explosion dans les clubs. D'énergiques adresses au peuple, placardées dans Paris, enflammaient les esprits. On sentait qu'un événement grave se préparait.

La révolution ne voulait pas reculer sans combattre. Il faut qu'elle

marche! disait le peuple. Il faut qu'elle succombe! répondait la réaction.

Le club Blanqui avait subi une métamorphose et une épuration. Un des hommes de la faction du *National*, M. Taschereau, publiait, sous le titre de *Revue rétrospective*, divers documents trouvés aux Tuileries et dans les ministères. Tout à coup parut, le 31 mars, dans ce recueil, une pièce prétenduement *trouvée* au ministère des affaires étrangères, et accusant de trahison le chef principal des sociétés secrètes pendant la période de 1834 à 1839, c'est-à-dire M. Blanqui. L'attitude de ce révolutionnaire était à la fois un obstacle et un danger. On projeta de le tuer moralement, et, dans ce but, on lança le rapport délateur sans signature, *trouvé* au ministère des affaires étrangères, occupé par M. Bastide. La majorité du gouvernement provisoire se vengeait par un coup de poignard de son humiliation du 17 mars ; elle cherchait à briser l'hostilité la plus dangereuse du moment, celle qu'il fallait anéantir à tout prix. L'apparition de cette pièce produisit l'effet qu'on en attendait. M. Blanqui se retira pendant quelques jours de son club, et la réaction se montra triomphante. Mais il revint bientôt armé d'une défense écrite qu'il fit distribuer dans Paris, et il reprit dans son club son rôle et son influence avec les amis qui lui étaient restés fidèles. Ceux à qui cette réponse ne parut point péremptoire s'enrôlèrent sous la bannière de M. Barbès qui présidait le club de la Révolution. M. Barbès se montra dur et inexorable envers son ancien complice. Membre de la commission républicaine, appelée à se prononcer sur l'innocence ou sur la culpabilité de M. Blanqui, M. Barbès le condamna. Ce jugement de M. Barbès ne fut pas ratifié par l'opinion socialiste. On savait qu'il existait entre ces deux chefs une sourde rivalité d'influence ; dans maintes circonstances M. Barbès avait laissé percer qu'il ne voyait pas sans un extrême déplaisir l'immense popularité de M. Blanqui, et on attribua à la jalousie ce qu'il donna comme une conviction.

Dès le lendemain de la révolution, la scission s'était opérée entre M. Blanqui et la contre-révolution. M. Recurt lui avait dit : « Vous voulez nous renverser? » — « Non, avait répondu M. Blanqui, mais vous barrer la route en arrière. »

Et la lutte s'était engagée entre l'homme dont l'inflexibilité révolutionnaire et le dévouement aux principes n'admettait pas de transactions, et entre ceux qui avaient pris pour programme : changement de forme, maintien du fond.

Cette guerre atteignit bientôt les proportions d'un danger menaçant pour la fraction rétrograde du gouvernement. A peine revenue de ses terreurs du 17 mars, elle crut encore entendre l'émeute gronder aux portes de l'Hôtel de-Ville. M. Blanqui avait tenté de s'en emparer par un coup de main. Les Montagnards qui assistaient à son club étaient dans le complot. Les brèches étaient faites, les moyens

préparés, lorsque le général Courtais, dans une ronde de nuit, découvrit les traces de ce plan et le fit avorter. Mais de sourdes rumeurs signalaient d'autres périls. MM. Ledru-Rollin et Lamartine avaient fait appeler M. Blanqui par l'intermédiaire de M. Durrieu. Des rendez-vous étaient pris, et comme la coterie du *National* redoutait les conséquences de ces entrevues, elle fit publier par un des siens le rapport si miraculeusement découvert dans les archives d'un ministère.

Malgré ces précautions et ces intrigues, M. Blanqui conserva son autorité sur les masses, et il devint l'âme du projet arrêté par les corporations et par les clubs de réaliser définitivement ce qui avait échoué le 17 mars.

M. Lamartine s'était rapproché de M. Ledru-Rollin et des clubs les plus avancés, avec lesquels il entretenait des relations intimes. Par ambition ou par un insatiable besoin de popularité, il avait fait volte-face le lendemain du 17 mars, et il marchait complètement d'accord avec les hommes qu'il traita plus tard de démagogues. L'idée de commander à ces phalanges imposantes qu'il avait vues défiler s'était emparée de son esprit, et ses ressentiments n'ont d'autre origine que l'insuccès de ses tentatives pour diriger la démocratie.

Dans les premiers jours du mois d'avril, les membres de la majorité et ceux de la minorité du gouvernement se traitèrent en ennemis. Les discussions étaient âpres, vives, violentes. A chaque séance du conseil éclataient d'énergiques dissentiments, et M. Ledru-Rollin s'était décidé à ne plus prendre part à des délibérations qui dégénéraient en conflits. Le corps politique était malade de la division des volontés. Il ne pouvait sortir de là que par une crise. « Eh bien, cela ne va guère! disait un jour M. Béranger à M. Marrast. — Que voulez-vous? la différence des opinions... — Dites plutôt la ressemblance de vos ambitions. »

Nul n'ignorait à l'Hôtel-de-Ville que les ouvriers avaient résolu d'en finir avec un gouvernement qui se bornait à examiner toutes les questions sans en résoudre aucune. Mais, le 14 avril seulement, MM. Louis Blanc et Albert, partisans de l'*équilibre*, et qui répugnaient à toute mutilation du gouvernement, avouèrent, en conseil, qu'une manifestation populaire devait avoir lieu pour obtenir satisfaction d'une foule de griefs. La majorité se montra indignée. Les élus du peuple trouvaient exorbitant qu'on osât les menacer de leur retirer le pouvoir dont ils faisaient un usage indigne. M. Lamartine joua l'étonnement. De son aveu même, il feignit d'apprendre pour la première fois, de la bouche de ses collègues, ce projet de manifestation. Il affecta plus de terreur et de découragement qu'il n'en éprouvait, pour leur en inspirer à eux-mêmes. Mais M. Lamartine savait que l'épuration projetée ne l'atteindrait pas.

MM. Louis Blanc et Albert promirent de s'interposer entre les promoteurs de la manifestation et le gouvernement. M. Flocon lui-

même, qui avait repris ses fonctions à la suite d'une longue maladie, s'engagea à employer toute son influence pour faire respecter l'intégrité du gouvernement. Il ne comprit pas que réprimer l'esprit public, dans les temps de révolution, c'est l'amollir.

Le lendemain, 15 avril, M. Lamartine eut une entrevue avec M. Blanqui à l'Hôtel-de-Ville. MM. Louis Blanc et Albert annoncèrent que leurs instances pour prévenir la manifestation avaient été vaines, et M. Lamartine affecta de se montrer désespéré.

Le parti révolutionnaire, convaincu par une série de preuves irrécusables que la majorité du gouvernement livrait la révolution à ses ennemis, voulait changer, modifier ce personnel compromettant et ajourner les élections, pour réaliser, à l'aide d'une autorité dictatoriale, tout le bien qu'on ne pouvait espérer d'une assemblée élue sous les influences des castes privilégiées. Un mois et demi s'était écoulé depuis la proclamation de la République, et on s'obstinait à ne pas sortir de l'ornière monarchique. Donc, les délégués du peuple, qui maintenaient le *statu quo*, ne remplissaient pas le mandat qui leur avait été confié.

Dans cette situation, est-ce que le peuple n'avait pas le droit de se choisir d'autres représentants? Est-ce qu'un nouveau mandat délivré le 17 mars ou le 16 avril eût été moins valable, moins authentique, que celui du 24 février ? Le droit du peuple de Paris, relativement à ses mandataires, n'était-il pas entier, absolu, pendant toute la période révolutionnaire ? Nier ce droit, c'est condamner le fait en vertu duquel le gouvernement provisoire existait.

MM. Ledru-Rollin, Louis Blanc, Albert, Caussidière et leurs adhérents, reconnaissaient, comme les diverses sectes socialistes, l'impérieuse nécessité d'agir révolutionnairement, et, par conséquent, d'arriver à l'omnipotence dictatoriale. M. Lamartine avait promis de suivre M. Ledru-Rollin. Mais comment arriverait-on à concilier ces influences rivales ? MM. Ledru-Rollin et Lamartine étaient antipathiques aux idées et au caractère de M. Louis Blanc. Ils se préoccupaient d'empêcher que le mouvement ne tournât à son profit. D'autre part, le parti de M. Blanqui effrayait à la fois le Luxembourg et le ministère de l'intérieur. Il était également indispensable de se prémunir contre son avènement. Trois politiques hostiles allaient ainsi se trouver en présence : celle de M. Louis Blanc, dont la pensée ramenait tout au Luxembourg ; celle de M. Ledru-Rollin, secondé dans ses plans révolutionnaires par MM. Lamartine et Caussidière, qui songeaient à faire revivre, en la modifiant, la Constitution de 1793; et enfin celle de M. Blanqui, qui avait rallié tous les communistes sous son drapeau.

La majorité du gouvernement provisoire se prépara à résister à cette trinité ennemie. Dès le 15 avril elle lança ses agents dans tous les quartiers de Paris pour exciter les gardes nationaux contre les auteurs de la manifestation du lendemain, perfidement présentés



comme des hommes de proscription et de sang. M. Marie fit surveiller les ateliers nationaux, M. Garnier-Pagès fortifia le ministère des finances, M. Marrast réunit à l'Hôtel-de-Ville toutes les forces dont il put disposer. Le mot d'ordre fut donné à la bourgeoisie. Les émissaires de la mairie de Paris allaient de porte en porte prévenir les habitants que c'en était fait de la propriété et de la famille s'ils n'accouraient pas à l'Hôtel-de-Ville, au premier signal, pour défendre le gouvernement. La garde mobile, les écoles, les administrations publiques, tout fut habilement circonvenu, entraîné à réprimer toute manifestation populaire. Au ministère de l'intérieur existait une police des clubs dirigée par M. Carlier. Ses agents s'y introduisaient en prenant des allures d'ardents patriotes. Plusieurs d'entre eux arrivèrent à se faire nommer secrétaires, et procuraient ainsi les procès-verbaux des séances. Ils fondèrent aussi des journaux spéciaux pour les clubs, et obtinrent par ce moyen des renseignements précieux. Un des employés de M. Carlier était à la fois rédacteur de la *Voix des Clubs*, vice-président des Ateliers réunis et secrétaire du club Blanqui ! M. Carlier, selon M. Caussidière, est de la vieille école, c'est-à-dire de la police de provocation. Sa mission principale consiste à lancer des agents parmi les mécontents d'un parti, surtout chez les républicains, pour les pousser aux moyens extrêmes et préparer des *journées*. Il a aussi le talent de faire vanter outre mesure son habileté dans certains journaux. Que de réputations usurpées doivent avoir recours à la réclame !

Dans la nuit du 15 au 16, les clubs directeurs se constituèrent en permanence et procédèrent à la nomination d'un comité de salut public. Les noms alors investis d'une puissance populaire furent désignés pour composer un pouvoir dictatorial conjointement avec MM. Ledru-Rollin, Louis Blanc, Albert, Lamartine et Caussidière.

Le dimanche matin, 16 avril, le journal de MM. Sobrier et Cahaigne convoqua dans ses bureaux tous les présidents des clubs, dans le but de se concerter contre les projets de la réaction (1), et les ouvriers furent invités à se réunir au Champ-de-Mars pour choisir les quatorze officiers d'état-major que la classe ouvrière avait été appelée à nommer. Les ouvriers de toutes les professions, exacts au rendez-vous, s'assemblèrent au Champ-de-Mars, où bientôt arrivèrent les clubs. Une réunion électorale, également composée d'ouvriers des Ateliers réunis, avait lieu en même temps à l'Hippodrome. Des émissaires de MM. Marie et Marrast parcouraient les groupes et cherchaient à les diviser. On débuta par une collecte patriotique. Le gouvernement avait lui-même provoqué ces offrandes, et l'obole du pauvre lui arrivait plus souvent que l'or du riche.

(1) Il est bon de remarquer ici que M. Sobrier était en quelque sorte le préfet de police de M. Lamartine. Dans toutes les circonstances graves, M. Sobrier recevait des ordres de M. Lamartine pour agir. Le 15 avril le ministre de la guerre avait délivré à M. Sobrier, sur l'ordre de M. Lamartine, 400 fusils et 10,000 cartouches !...


23 AVRIL 1848.
DISTRIBUTION DES DRAPEAUX.

Entre deux et trois heures de l'après-midi, les ouvriers partirent du Champ-de-Mars pour l'Hôtel-de-Ville, dans le même ordre que le 17 mars. Chaque club ou corporation avait sa bannière, sur la majeure partie desquelles on lisait en gros caractères : *Abolition de l'exploitation de l'homme par l'homme. — Organisation du travail par l'association.* Le produit de la collecte populaire était placé dans une charrette à bras que traînaient alternativement quelques ouvriers.

Le gouvernement provisoire devait se réunir en conseil au ministère des finances. Depuis plusieurs jours la peur lui faisait souvent changer le lieu de ses réunions. Mais des rapports alarmants venus du Champ-de-Mars firent oublier et le rendez-vous au ministère des finances, et les projets échafaudés sur le succès de la manifestation. M. Lamartine apprit que les corporations du Luxembourg étaient maîtresses de la situation, et que le parti de M. Blanqui semblait les diriger. M. Ledru-Rollin vint trouver M. Lamartine vers onze heures et confirma ces renseignements. Alors tout changea de face. — Il n'y a pas deux partis à prendre, s'écria M. Lamartine en tendant la main à son collègue, il faut combattre. Allez de ce pas faire battre le rappel, moi je vais faire marcher les bataillons de la garde mobile.

Ce qui fut dit fut fait, avec quelque hésitation par M. Ledru-Rollin, trompé par de faux rapports, mais avec célérité par M. Lamartine. Il se rendit à l'état-major de la garde mobile, donna ordre au général Duvivier de marcher à la tête de ses bataillons sur l'Hôtel-de-Ville, et de là M. Lamartine courut à l'état-major de la garde nationale chercher des cartouches, puis, muni de ce précieux fardeau, réclamé par le général Duvivier, il gagna en toute hâte l'Hôtel-de-Ville, non sans avoir obtenu toutefois l'assurance du général Courtais que le ministre de l'intérieur lui avait donné l'ordre de battre le rappel.

A l'Hôtel-de-Ville M. Marrast avait pris toutes ses mesures. L'intérieur ressemblait à une place de guerre. Le général Changarnier avait été nommé ambassadeur à Berlin par M. Lamartine. C'était le moins que pût faire pour un général légitimiste un ancien secrétaire d'ambassade sous les Bourbons. Avide de combattre la révolution et de se signaler par son ardeur monarchique, M. Changarnier se montra un des plus actifs et des plus belliqueux à l'Hôtel-de-Ville, où l'avait envoyé madame Lamartine vers midi. La direction supérieure des forces renfermées dans les murs lui fut confiée par MM. Marrast et Lamartine. Or, tandis que le général distribuait les bataillons de garde mobile, un bataillon de volontaires appelé les *Lyonnais* et différents détachements de gardes nationaux à tous les postes, M. Lamartine haranguait ces défenseurs de MM. Garnier-Pagès, Marrast, Marie et autres traîtres à la cause démocratique.

De nombreux messages envoyés dans toutes les directions criaient : Aux armes! et répandaient l'alarme dans Paris en annonçant que deux cent mille communistes étaient réunis au Champ-de-Mars,

qu'ils avaient mis le feu à l'hôtel des Invalides, qu'ils pillaient le faubourg Saint-Germain, qu'on se battait à l'Hôtel-de-Ville et au faubourg Saint-Antoine. Les phalanges populaires s'avançaient et nul bruit de tambour ne se faisait entendre. M. Ledru-Rollin aurait-il manqué à sa parole? On accusait tout haut le ministre de l'intérieur à l'Hôtel-de-Ville. L'inquiétude gagnait les esprits. MM. Changarnier, Marrast et Lamartine convinrent de convoquer eux-mêmes la garde nationale, et immédiatement le maire de Paris transmit partout l'ordre écrit de battre la générale. Ils pouvaient calmer leurs terreurs cependant et s'épargner de jeter à la milice citoyenne tant de cris de détresse, car M. Ledru-Rollin l'avait couvoquée.

La tête de la colonne populaire était déjà sur le quai du Louvre lorsque débouchèrent sur ce quai les légions de la rive droite. Cette rencontre inattendue produisit dans les rangs des ouvriers une confusion inexprimable. Ils continuèrent leur marche escortés par la garde nationale qui opéra de manière à séparer les groupes. Ces deux armées ennemies marchèrent ainsi sur la même ligne en s'observant mutuellement jusqu'aux abords de la place de Grève. C'est alors que les légions de la rive gauche affluèrent par le pont Saint-Michel et coupèrent la manifestation en criant : A bas les communistes! à bas Blanqui! à bas Cabet! à bas Raspail! à bas Louis Blanc! et même : A bas Ledru-Rollin! Bientôt toutes les légions de la banlieue, poussant les mêmes cris, se précipitèrent sur l'Hôtel-de-Ville, et, en quelques instants, la Grève, les quais et toutes les rues environnantes furent hérissés de baïonnettes. Paris tout entier s'était levé pour repousser l'invasion des barbares...

En arrivant à l'Hôtel-de-Ville, transformé en forteresse, MM. Louis Blanc et Albert ne rencontrèrent que des visages bouleversés. Sur leur passage éclataient de sourdes colères, et des expressions de haine se lisaient dans les regards. Ils pénétrèrent dans la salle du conseil où se trouvait M. Lamartine écrivant de nouveaux ordres. L'entrevue fut froidement polie, comme elle devait l'être entre des ennemis politiques que le hasard d'une révolution avait momentanément rapprochés. M. Lamartine, pour écraser une popularité qui menaçait d'effacer la sienne, avait jeté deux cent mille baïonnettes entre lui et les théoriciens du Luxembourg. M. Barbès, croyant à une agression du club Blanqui, courut aussi à l'Hôtel-de-Ville offrir, au nom du club de la Révolution, son concours au gouvernement. Cette fois encore des questions personnelles furent fatales à la révolution. M. Barbès versa, dit-on, des larmes de regret d'avoir compromis la cause de la démocratie en cédant à de mesquines répulsions. Les ouvriers, resserrés entre les masses compactes des gardes nationaux, ne pouvaient ni avancer ni reculer. Leurs délégués parvinrent à grand'peine à l'Hôtel-de-Ville, et donnèrent, en présence de MM. Louis Blanc et Crémieux, un libre cours à leur indignation. Ils se plaignirent de cette réception insultante et demandèrent pour-

quoi on interdisait aux corporations de défiler devant l'Hôtel-de-Ville. M. Louis Blanc attribua le tout à un *malentendu* et invita le colonel Rey à donner des ordres pour que ce défilé eût lieu ; mais la majorité du gouvernement provisoire, voulant se venger de son humiliation du 17 mars, fit engager les gardes nationaux à serrer leurs rangs. C'est au milieu d'une double haie de baïonnettes que s'opéra le défilé des corporations et des clubs dont les cris sympathiques à quelques membres de la minorité du gouvernement furent étouffés par les cris de : A bas les communistes ! La contre-révolution jetait son premier cri de haine et de guerre. Le gouvernement tout entier était sur les marches de l'Hôtel-de-Ville. M. Garnier-Pagès voulut prendre le bras de M. Ledru-Rollin. Celui-ci fit un geste pour le repousser. — Comment, mon bon, vous me refusez le bras? dit M. Garnier-Pagès. — Si vous me tendiez plus souvent la main au conseil, répondit M. Ledru-Rollin, vous auriez mieux le droit de me prendre le bras en public. »

Le soir la garde nationale célébra son triomphe en parcourant les boulevards et les rues de la capitale aux cris mille fois répétés de : A bas les communistes ! mort à Blanqui ! mort à Cabet ! Un détachement de la deuxième légion se rendit au Conservatoire de musique, où se tenait le club Blanqui, en proférant des menaces, mais ils reculèrent devant l'attitude imposante des Montagnards. Un autre détachement se précipita en tumulte vers la demeure de M. Cabet, toujours en proférant des cris de mort. Le chef des communistes icariens était heureusement absent de sa maison. A la nouvelle de cette violation de domicile, il écrivit au gouvernement provisoire : « Si j'avais été assassiné, je l'aurais été moins de deux mois après une révolution populaire, au nom de la République, au nom des principes de liberté, d'égalité et de fraternité, sans qu'aucun pouvoir public eût dit un mot pour détruire la calomnie, pour arrêter la menace, pour protéger le domicile, la personne et la vie d'un citoyen si publiquement en péril. »

La nuit la garde nationale bivouaqua sur les places publiques. Des émissaires de la mairie de Paris furent reconnus excitant les bataillons à pousser des cris de haine et de mort.

Le lendemain les légions crièrent : Vive l'armée ! Des officiers de la garde nationale se rendirent en corps au ministère de la justice réclamer le rappel des troupes. M. Crémieux promit que le gouvernement obtempérerait aux *vœux du peuple*, et on se sépara aux cris de : Vive l'armée ! La réaction se montra satisfaite. Elle venait de gagner la partie. Dès ce jour la blouse perdit son prestige. Elle devint même une source de vexations, de dangers pour ceux qui la portaient.

Le rapprochement que l'on est tout naturellement porté à faire entre l'attitude du peuple au 17 mars, et celle de la garde nationale le 16 avril, n'est pas à l'avantage de cette dernière. La fureur du triom-

phe de la contre-révolution devint si menaçante, que M. Louis Blanc fit signer à ses collègues une proclamation où il disait : « Le gouvernement provisoire déclare désapprouver de la manière la plus formelle tout cri provocateur, tout appel à la division entre les citoyens, toute atteinte portée à l'indépendance des opinions pacifiques. »

On arrêtait et maltraitait les citoyens qui osaient montrer leurs sympathies pour les idées sociales, et la mairie de Paris, entretenant cette exaspération, l'exploita au profit de ses rancunes. Sous prétexte que la propriété était menacée dans la politique des hommes du *National*, on activa l'armement de tous les citoyens qui se montraient hostiles aux théories du Luxembourg et aux diverses sectes socialistes. On avait enfin trouvé le mot que l'on cherchait depuis longtemps pour confondre dans un même sentiment de colère les royalistes et les ignorants qui s'époumonaient à crier : Mort aux communistes. L'histoire n'offre pas d'exemple d'un mouvement aussi unanime, aussi spontané de répression. Les dénonciations pleuvaient à la préfecture de police en si grand nombre, qu'il semblait, a dit M. Caussidière, que la moitié de Paris voulût faire emprisonner l'autre. Ses vastes bâtiments n'auraient pas suffi à contenir tous les ouvriers que la garde nationale y conduisait. Aussi M. Caussidière les relâcha-t-il, et de ce nombre fut M. Flotte, un des amis de M. Blanqui. L'effet du mot *communiste* fut immense. Mais bientôt les crédules s'aperçurent du piége qu'on avait tendu à leur bonne foi, car c'étaient les républicains que l'on poursuivait sous le nom de communistes. Les rares sectaires exaltés qui rêvaient le chimérique établissement d'une égalité de fortunes impossible, n'étaient pas dangereux. La réaction leva le masque et dessilla les yeux des patriotes qui servirent à leur insu d'instruments aux contre-révolutionnaires. Le parti montagnard laissa percer sa mauvaise humeur contre le Luxembourg en déclarant que les communistes ne valaient pas la peine d'une démonstration. Le bulletin de l'intérieur disait aussi : « La population de Paris tout entière ne laisse échapper aucune occasion de protester énergiquement de son dévouement à la révolution. A la moindre agitation, au moindre soupçon de danger, elle entoure le gouvernement et se montre prête à frapper les ennemis de la liberté. » Donc, pour M. Ledru-Rollin, les auteurs de la manifestation étaient des ennemis de la liberté !...

Pourquoi alors protester contre l'énergique réaction qui se produisait en invitant les citoyens à la concorde ? Évidemment on comprenait que les cris de proscription et de mort poussés par la garde nationale étaient sinistres, et que c'était un devoir de les apaiser même contre ses ennemis.

La haine manifestée contre les clubs provoqua également la proclamation suivante du gouvernement provisoire, rédigée par M. Crémieux et modifiée par M. Louis Blanc :

« Citoyens, la République vit de liberté et de discussion. Les

clubs sont pour la République un besoin, pour les citoyens un droit.

« Aussi le gouvernement provisoire s'est-il félicité de voir sur les divers points de la capitale les citoyens s'assembler pour conférer entre eux sur les questions les plus élevées de la politique, sur la nécessité de donner à la République une impulsion énergique, vigoureuse et féconde.

« Le gouvernement provisoire protége les clubs.

« Mais pour que leur liberté, pour que la révolution ne soit point arrêtée dans sa marche glorieuse, gardons-nous, citoyens, de tout ce qui peut entretenir dans l'opinion des inquiétudes sérieuses et permanentes; rappelons-nous que ces inquiétudes servent d'aliment à des calomnies contre-révolutionnaires et d'arme à l'esprit de réaction; avisons donc à des mesures qui, en protégeant la sécurité publique, coupent court aux dangereuses rumeurs, aux calomnieuses alarmes. Si la discussion libre est un droit et un devoir, la discussion armée est un danger; elle peut devenir une oppression. Si la liberté des clubs est une des plus inviolables conquêtes de la révolution, des clubs qui délibèrent en armes peuvent compromettre la liberté elle-même, exciter la lutte des passions et en faire sortir la guerre civile.

« Citoyens, le gouvernement provisoire, fidèle à son principe, veut la sécurité dans l'indépendance des opinions. Il a déjà pris des mesures propres à la protéger; il ne peut vouloir que les armes soient mêlées aux délibérations. Notre République, c'est l'union, c'est la fraternité, et ces sentiments excluent toute pensée de violence.

« La meilleure sauvegarde de la liberté, c'est la liberté. »

La minorité du gouvernement tenta vainement d'étouffer la voix des partis vaincus en Février, en cherchant à prouver, par quelques mesures énergiques, que la révolution n'admettait pas de transactions avec ses ennemis. C'est vainement aussi qu'à la suite d'une nouvelle prise d'armes de la garde nationale le 18 le droit de faire battre le rappel fut réglé par un décret et attribué seulement au ministre de l'intérieur concurremment avec le commandant en chef de la garde nationale et le maire de Paris, attendu que le rappel battu intempestivement « était de nature à jeter le trouble dans la cité, à effrayer les esprits, à nuire au commerce, au travail, à l'industrie, en fatiguant inutilement la garde nationale. » La milice citoyenne était debout, elle y resta. Mais son zèle intempestif et l'espèce d'acharnement qu'elle mit pendant quelques jours à poursuivre, arrêter ou maltraiter de prétendus communistes, effrayèrent le gouvernement. Il eut peur du mécontentement sourd qui fermentait dans les masses, et, pour apaiser l'orage qui grondait dans les classes ouvrières, il décréta l'abolition des droits d'octroi sur la viande et sur les boissons, auxquels il substitua un impôt somptuaire; il déclara l'inamovibilité de la magistrature incompatible avec le gouvernement républicain, destitua plusieurs hauts magistrats, entre autres M. Barthe,

et mit soixante-cinq officiers généraux, connus par leur servile dévouement au régime déchu, à la retraite. Toutes ces mesures furent arrachées à la majorité par la menace des membres de la minorité de donner leur démission. MM. Ledru-Rollin, Louis Blanc, Flocon et Albert sentaient la nécessité de reconquérir leur popularité près des travailleurs. Il est assez étrange, toutefois, que les décrets les plus démocratiques aient été rédigés à l'occasion de la journée la plus funeste à la République. Qu'importait à la majorité cette nouvelle hypocrisie? Tous ses membres ne votèrent-ils pas plus tard la radiation des décrets révolutionnaires qu'ils avaient signés autant par peur que par prudence! Leur conduite rappelle celle de Louis XVI conspirant avec les émigrés le jour où il jurait fidélité à la Constitution française. MM. Marrast, Garnier-Pagès et consorts ne travaillaient-ils pas avec les royalistes à arrêter la révolution le jour même où ils feignaient de lui donner une légère impulsion?

Au sujet de cette journée du 16 avril, qui scinda la population en deux camps, M. Proudhon a dit quelque chose de fort juste : « Ce qui fait que les partis se détestent, c'est bien moins la divergence de leurs idées que leur tendance à se dominer l'un l'autre : on se soucie peu des opinions ; on n'a d'inquiétude que du côté du pouvoir. » Et il en conclut que, s'il n'y avait pas de gouvernement, il n'y aurait pas de partis. On peut ajouter que, s'il n'y avait pas de partis, le peuple n'aurait pas fait trois révolutions sans pouvoir arriver à substituer le règne de l'humanité au règne des hommes.

Le 20 avril eut lieu une grande fête dite de la *Fraternité*, pour la distribution de nouveaux drapeaux à l'armée et à la garde nationale. A sept heures du matin, plus de deux cent mille gardes nationaux se trouvaient sous les armes. A neuf heures, le gouvernement était réuni sous l'Arc-de-Triomphe de l'Étoile. Il avait été salué à son arrivée par une salve de vingt-un coups de canon tirés d'une batterie placée à l'Hippodrome. Le théâtre était digne d'une scène imposante.

Une immense estrade demi-circulaire avait été construite pour cette cérémonie : cette estrade, en forme d'amphithéâtre à gradins, était appuyée sur le monument et se prolongeait jusqu'à l'extrémité du cercle qui entoure l'Arc-de-Triomphe. Sur le premier gradin, en avant, était placé le gouvernement, entouré d'un brillant état-major, des magistrats en costume, et d'une foule de fonctionnaires. M. Dupont (de l'Eure), assis au milieu, avait à sa droite MM. Ferdinand Flocon, Armand Marrast, Lamartine, Crémieux, Bethmont, Marie ; à sa gauche, MM. Garnier-Pagès, Ledru-Rollin, Louis Blanc, Carnot, Arago, Pagnerre. A droite et à gauche de vastes tribunes étaient couvertes de spectateurs et couronnées par des chœurs d'orphéonistes, des musiciens de la garde nationale et des régiments qui faisaient retentir l'air d'accents patriotiques. Les gradins supérieurs étaient occupés par les sous-secrétaires d'État, par les blessés de

Février, les décorés de Juillet, l'état-major général de l'armée, les détenus politiques et les différents corps de l'État. Au-dessus, et sous l'Arc même, s'élevait un amphithéâtre richement orné, exclusivement consacré aux femmes auxquelles on avait offert des bouquets. Elles étaient souriantes et fraîchement parées, sous ce dôme de pierre dédié par la patrie à la gloire de nos armes; mais personnifiaient-elles bien les pensées d'amour et de paix qui auraient dû inaugurer notre jeune République ?...

L'enceinte était surmontée de quatorze faisceaux de drapeaux tricolores et supportait en avant, de chaque côté, deux grands mâts, au faîte desquels étaient fixées des bannières aux couleurs nationales portant l'inscription : 22, 23 et 24 février 1848. Les colonels des différents corps, appelés à Paris, se rangèrent en cercle au pied de l'estrade.

M. Arago leur adressa l'allocution suivante :

« Colonels des gardes nationales et de l'armée,

« Le gouvernement provisoire va confier ces drapeaux à votre honneur et à l'honneur des citoyens et des soldats que vous commandez.

« Que ces couleurs républicaines, dont l'histoire consacre les glorieux souvenirs, rappellent partout à vos yeux l'image vivante de la France libre et régénérée !

« Que vos cœurs se pénètrent de la sainte devise de la République, devenue désormais l'immortelle foi de la patrie!

« Si cette patrie avait besoin de vos bras, que ce drapeau serve de guide à leur courage!

« Qu'il soit, au sein de la paix, un symbole de discipline et d'ordre, un signe de ralliement pour la défense de ces grands principes que la révolution a proclamés, que la République vivifiera!

« Citoyens soldats, soldats citoyens, tous enfants du peuple, également chers au peuple, portez avec orgueil cet emblème de la force et de la grandeur du peuple armé ;

« Il est pour la République un gage d'union et de puissance, pour tous les peuples libres une garantie d'alliance et d'amitié, pour les peuples opprimés encore une espérance d'affranchissement.

« Colonels, au nom de la République,

« Nous prenons à témoin Dieu et les hommes que vous jurez fidélité à son drapeau ! »

Les colonels répondirent en levant l'épée : « Nous le jurons ! Vive la République ! »

La distribution des drapeaux commença aussitôt. Le canon confondit sa grande voix avec les chants de nos hymnes révolutionnaires. Ce fut alors que MM. Crémieux et Lamartine engagèrent M. Caussidière à détruire le mandat d'arrestation lancé contre M. Blanqui à la suite de la journée du 16 avril, mandat qui n'avait pu recevoir son exécution, car M. Bertoglio, commissaire de police,

s'étant présenté chez M. Blanqui, y avait trouvé une vingtaine de citoyens devant lesquels il jugea prudent de battre en retraite.

Au moment où les légions, détachements ou bataillons arrivaient près de l'Arc-de-Triomphe, le colonel ou le chef de bataillon faisait faire halte, il montait sur l'estrade, où il recevait des mains d'un des membres du gouvernement provisoire le drapeau qui lui était destiné, puis il le remettait au porte-drapeau, retournait à son poste et commandait la marche. Le défilé se faisait aussitôt par bataillon en masse et par division.

En remettant les drapeaux aux chefs de corps, M. François Arago ou un autre membre du gouvernement provisoire prononçait la formule suivante : « Au nom de Dieu et du peuple, vous jurez de défendre à toujours le drapeau que la République vous confie ? » Chaque chef de corps répondait : « Je le jure ! et vive la République ! »

Voici la forme des drapeaux distribués : la hampe est surmontée d'une pique au bas de laquelle est un médaillon où se trouve gravé en relief le coq gaulois, et, au-dessous de ce médaillon, une plaque oblongue portant les lettres initiales R. F., également gravées en relief. Dans la partie blanche de la flamme, au centre d'une couronne en feuilles de chêne, on lit en lettres d'or : *Liberté*, *égalité*, *fraternité*, et au milieu le mot : *Unité*. Les mots *République Française* sont en outre inscrits sur le drapeau.

Pendant toute la journée les légions de la garde nationale de Paris et de la banlieue, au milieu desquelles étaient intercalés les détachements des régiments de l'armée, la garde mobile, la garde républicaine, la garde civique, les montagnards et tous les corps spéciaux, ont défilé sur les quais, sur les boulevards, dans la grande avenue des Champs-Élysées jusqu'à la barrière de l'Étoile, et enfin devant le gouvernement provisoire, aux cris mille fois répétés de : Vive la République ! A deux heures du soir le défilé durait encore. On a évalué à plus de trois cent mille hommes le chiffre total des troupes qui se trouvaient sous les armes. De cinq minutes en cinq minutes la batterie de l'Hippodrome tirait un coup de canon.

Dans aucun pays et dans aucun temps la population armée d'une seule ville n'avait présenté un spectacle comparable à celui qu'offrait le 20 avril la garde nationale de Paris. Au bout des baïonnettes on voyait des rubans, des rameaux, des fleurs. Les musiques jouaient des airs patriotiques. Les soldats étaient salués partout sur leur passage par de chaleureuses acclamations. Des femmes élégantes de l'aristocratie et de la haute bourgeoisie agitaient leurs mouchoirs aux fenêtres. Vingt-cinq ans plus tôt leur mères ne s'étaient-elles pas jetées dans les bras des Cosaques !.. Ces patriciennes modernes battaient des mains au passage de la garde mobile, qui marchait déjà avec l'aplomb des vieilles phalanges. Le soir les plus riches quartiers de Paris furent illuminés, et la capitale offrit un aspect féerique. Les fenêtres, garnies de verres de couleurs, étaient pavoisées et on ne

rencontrait que banderoles flottantes. La garde nationale fraternisait avec les représentants de l'armée, et ne cessait de leur donner des marques de la plus vive sympathie. On ne voyait partout que gardes nationaux attablés dans les cafés ou restaurants avec les soldats. Ne fallait-il pas se concilier les troupes pour les amener un jour à la Saint-Barthélemy de prolétaires que l'on rêvait? On préludait par la fraternité à un drame sanglant. C'était une fraternité armée qui contenait en germe tous les éléments d'une guerre civile violente.

Le général Courtais parla avec un enthousiasme inexprimable de cette saturnale de fusils : « Citoyens, vous avez accueilli l'armée avec ce sentiment de fraternité qui est pour l'avenir un gage de puissance et d'union. Je ne puis que vous remercier de l'empressement que vous avez mis à venir saluer par d'unanimes acclamations le triomphe de la démocratie! » Trois semaines plus tard la garde nationale lui donna un avant-goût de la manière dont elle comprenait et pratiquait la fraternité. Avec des haines implacables au cœur et des fusils aux mains, il était facile de prévoir un conflit.

M. Ledru-Rollin, reconduit, à la lueur des torches, à son ministère, par un nombreux cortége, ne tarissait pas d'éloges sur le caractère grandiose, imposant de cette cérémonie. Il était ébloui, fasciné. « La journée du 20 avril, disait-il dans son bulletin, demeurera, dans l'histoire de notre glorieuse révolution, l'une des plus belles, des plus pures, des plus fécondes. Elle a scellé le pacte de la fraternité entre tous les éléments du peuple, le peuple et l'armée... Cette voix de la multitude, cette voix du peuple qu'on a toujours appelée la voix de Dieu, a prononcé son oracle : *fraternité, indivisibilité*. Le peuple ne veut pas qu'on le désunisse, il ne veut pas qu'on le trompe... »

A la suite de cette grande fête on garda les troupes dans Paris pendant deux ou trois jours, sous prétexte de fraternité, puis on les conserva tout à fait sur l'insistance particulière de MM. Lamartine, Garnier-Pagès et Arago, au mépris des solennels engagements pris par M. Lamartine le 17 mars. Le gouvernement provisoire viola donc toutes ses promesses comme la monarchie. Il advint que chaque jour la garde nationale offrit des banquets aux troupes et à la garde mobile. M. Blanqui prédit que le fruit de cette fraternité de la bourgeoisie et de l'armée serait le massacre du peuple, prophétie qui se réalisa deux mois plus tard. Cette fraternité tant prônée se signalait par un redoublement de fureur contre les communistes. Une espèce de terreur continua à régner dans Paris. Tous les citoyens qui se hasardaient à parler de socialisme ou d'organisation du travail étaient traités en ennemis. Chaque garde national persistait à faire de la police et à arrêter tout ce qui lui paraissait suspect. L'industrialisme, si hideux en France, exploita la fièvre du moment. Un inventeur d'une nouvelle espèce de balais économiques commença une réclame par ces mots à la mode : Mort aux communistes! écrits en lettres formidables. De Paris, cette frénésie réactionnaire s'étendit en pro-

vince, elle gagna les campagnes, et le résultat du scrutin ne fut naturellement pas l'expression de la volonté souveraine du peuple. Au point de vue de l'infaillibilité du suffrage universel, cela ne paraît pas possible, et cependant la majorité des élus à l'Assemblée nationale constituante dispense de tout argument. Il n'est pas possible d'admettre que le peuple ait librement choisi pour ses représentants les hommes qu'il avait chassés, flétris. Pour expliquer l'élection de cette majorité contre-révolutionnaire, il faudrait pouvoir divulguer les odieuses trames ourdies par la réaction pour égarer les suffrages du peuple. La calomnie assassinait dans l'ombre les démocrates les plus sincères. Elle prêtait aux uns des doctrines subversives et des projets sinistres, aux autres une moralité trop facile, entamée déjà par le régime déchu. Des prétendants sans foi ni loi exaltaient par leurs discours des populations ferventes dans le catholicisme, pour glorifier ensuite les croyances protestantes à l'exclusion farouche des autres communions. Partout se promenaient l'ambition audacieuse, la séduction hypocrite, le mensonge impudent. On faisait appel aux espérances de l'intérêt sordide, aux vices les plus grossiers : la violence, l'argent et le vin renversèrent bien des candidatures rivales.

En France, les travailleurs des champs ont, en général, l'instinct démocratique. Exploités par tout le monde, par les propriétaires de la terre, par les prêteurs d'argent, par le clergé, par le gouvernement qui lève sur eux des impôts écrasants, ils ne demanderaient pas mieux que de se soustraire à toutes ces tyrannies. Mais, dénués d'instruction, ils ne peuvent comprendre que l'unique moyen pour eux d'être libres est de tirer de leur propre sein leurs représentants. Ils continuèrent de se laisser séduire par le prestige d'un grand nom ou d'une grande fortune. Ouvriers, les imprudents se montrèrent défavorables aux candidats ouvriers. L'habitude d'être gouvernés par les riches leur fit croire que les riches seuls étaient capables de gouverner. Ne lisant point les journaux, complètement étrangers à ce qui se passait hors de leur canton, ils portèrent leurs voix sur les bourgeois opulents de la contrée. Qu'est-ce pour eux qu'un philosophe ou un écrivain qui use sa vie à s'occuper de l'amélioration de leur sort? Ils ne les connaissent point, et on leur persuada facilement que c'étaient des ambitieux et des communistes. Ils nommèrent de préférence le propriétaire du château voisin. Celui-ci avait des émissaires qui parcouraient les hameaux en vantant leur patron et dénigrant les candidats démocrates. Le propriétaire influençait ses fermiers, ses métayers, ses domestiques, ceux qui dépendaient de lui à un titre quelconque. Promesses, menaces, cajoleries, tout fut employé. Le paysan, à cette époque, n'attachait d'ailleurs que très-peu d'importance à l'élection de ses représentants. C'est ainsi qu'on lui fit envoyer à l'Assemblée nationale ses anciens ennemis.

Faut-il dire après cela pourquoi les royalistes ont de tout temps

refusé de donner au peuple l'instruction qui lui manque? C'est qu'ils savent, ceux qui le maintiennent dans l'ignorance, que lorsqu'il pourra suivre les affaires politiques, étudier les débats législatifs, discerner le vrai du faux, remonter aux causes de son malaise, c'en sera fait de la domination du capital. La révolution ne s'accomplira réellement que le jour où, par un large système d'éducation, on aura mis les populations des campagnes en état de faire un usage intelligent du vote universel.

Voilà sous quels auspices se firent les élections pour l'Assemblée nationale. A Paris les clubs, multipliés à l'infini, discutaient sans relâche les listes électorales et les professions de foi d'une masse innombrable de candidats. Tous les soirs, ces candidats affluaient dans les clubs où on leur faisait subir des interrogatoires sévères, minutieux, sur leurs antécédents, sur leurs principes, sur leurs doctrines. On exigeait des déclarations catégoriques sur leurs actes futurs à l'Assemblée. Tous s'engageaient à défendre la République, à organiser le travail, à préparer le bonheur absolu des travailleurs. Les plus fougueux réactionnaires à la Constituante descendaient à cette époque à des adulations inouïes envers les ouvriers. On en vit même un grand nombre pousser la lâcheté, par peur et par ambition, jusqu'à invoquer le titre d'ouvrier comme on faisait jadis d'un parchemin de noblesse. Les faux ouvriers étaient devenus aussi communs que les faux nobles d'autrefois. Depuis M. Garnier-Pagès qui s'honorait d'avoir un fils garçon épicier, on s'enorgueillissait d'être ouvrier depuis trois générations. Tous les murs de la capitale étaient tapissés de placards, de professions de foi, qui, reproduites actuellement, seraient le plus cruel châtiment à infliger à leurs auteurs. La France serait devenue un Eldorado si toutes les promesses de bonheur et de liberté faites alors eussent été réalisées. Il y avait aussi la partie bouffonne, les propositions grotesques, les appels ridicules au souverain.

Indépendamment des professions de foi, des conseils au peuple, des projets insensés d'une multitude de citoyens, les clubs et comités tiraillaient le peuple dans tous les sens par des exhortations ou recommandations contradictoires. La physionomie indescriptible de la capitale et l'esprit public d'alors se trouvent tout entiers dans ces placards.

Le Comité révolutionnaire disait : « Peuple ! de l'urne électorale va sortir l'Assemblée nationale chargée de constituer la République que tu as proclamée. Ne t'endors pas dans une confiance aveugle.

« La Légitimité qui s'agitait, l'Orléanisme qui se glissait dans l'ombre, conspirent au grand jour ; ils font appel à leurs partisans ; ils proclament la guerre civile : leurs organes ne dissimulent pas leurs projets liberticides. Si tu en doutes, lis-les.

« Surveille avec vigilance les insensés qui rêvent les royautés, qui travaillent à les rétablir : surveille ces ambitions égarées qui songeraient à t'imposer un despotisme impossible que tu répudies. »

M. Sobrier, fidèle à son culte pour M. Lamartine, s'écriait : « La réaction cherche à t'enlacer dans le réseau de ses intrigues ; elle cherche à te souffler des inspirations funestes ; elle veut te donner ses représentants pour renverser la République ou l'escamoter à son profit... Cinq noms surtout sortiront de l'urne : Béranger ! *Lamartine !* Lamennais ! Ledru-Rollin ! Louis Blanc ! Ces noms sont à la fois révolutionnaires et socialistes. »

Qui donc avait mis un bandeau de cette épaisseur sur les yeux de M. Sobrier ?

Une affiche reproduisait cet extrait des *Paroles d'un mort*, par M. Olinde Rodrigues :

« La nation restera engagée dans l'*ancien régime* tant que les assemblées nationales seront principalement composées de légistes habitués à plaider le pour et le contre, d'orateurs et de littérateurs superficiels, de militaires préoccupés surtout de perfectionner les moyens de lutte entre les hommes, de fonctionnaires publics intéressés à l'accroissement et au gaspillage de l'impôt, d'entrepreneurs égoïstes et aveugles, et de propriétaires endettés ou désœuvrés qui aspirent à obtenir des places pour accroître leur revenu ou leur considération. »

Un autre placard engageait le peuple à se tenir en garde contre les Légitimistes et les Orléanistes : « Méfions-nous de ces hommes. L'astuce et les ténèbres seront les armes du lendemain, comme l'égoïsme et la corruption étaient leurs armes de la veille. Voyez-les tous ou presque tous à l'œuvre.

« A l'approche des élections, ils cherchent à répandre la défiance dans le pays. Ils se disent républicains, plus républicains que nous tous ; mais ils n'ont à la bouche que des paroles sinistres pour effrayer le capital et anéantir le crédit ; ils se disent républicains dans leurs discours et dans leurs journaux, mais leurs discours portent la menace, et leurs journaux alimentent le découragement. »

Les clubs démocratiques insistaient surtout, mais en vain, pour que tous les électeurs de la classe ouvrière fussent à leur poste. « Que l'intrigue qui s'agite au service d'un passé impossible ou d'un avenir antinational, que l'ambition égoïste, que le faux patriotisme, viennent échouer devant nos volontés unies. »

Inutiles efforts ! recommandations superflues ! car la plupart des ouvriers négligèrent de se faire inscrire, et la division se mit dans les rangs de la démocratie.

A Paris, la liste formée par les délégués des clubs et des corporations d'ouvriers contenait vingt noms d'ouvriers et quatorze noms de socialistes et de démocrates connus, parmi lesquels figuraient les membres de la minorité du gouvernement provisoire. MM. Cabet et Blanqui ne furent pas portés sur cette liste, et, malgré cette exclusion, cette liste eut peu de succès : aucun des ouvriers ne fut élu. Mais, en revanche, les faux ouvriers des listes de la réaction passè-



rent à une grande majorité. La *Réforme* et le *National*, quoique réunis dans le club central, ne publièrent pas une liste identique. La concorde régnait à la surface, la guerre était au fond des cœurs. Le *National* n'admit que très-peu d'ouvriers sur sa liste. Il continuait à faire de l'aristocratie au milieu du mouvement populaire, avec l'espoir d'entraîner et de dominer la bourgeoisie. Il y eut presque unanimité dans tous les clubs pour porter le gouvernement provisoire tout entier. On n'oublia même pas M. Pagnerre. Les clubs socialistes seuls repoussèrent M. Lamartine et ses collègues de la majorité. Le *Siècle* et le *Constitutionnel* proposèrent quelques candidats et finirent par adopter en grande partie ceux du *National*. Ce journal fondait de grandes espérances sur les ateliers nationaux. MM. Marrast et Marie, quelques jours avant les élections, essayèrent même, sous prétexte de les passer en revue, de les entraîner à Clamart pour obtenir leur adhésion à la liste du *National*, mais ils durent renoncer à leurs projets de corruption.

Les élections s'accomplirent à Paris avec ordre et régularité, sans le moindre tumulte. Ceux qui avaient prédit que le suffrage universel susciterait des agitations vives, turbulentes, furent convaincus de calomnie envers le peuple. Ce fut une gloire pour les préconisateurs du suffrage universel que cette majesté calme de la population parisienne dans l'exercice de sa souveraineté. Les noms qui sortirent de l'urne (1) prouvèrent qu'une transaction avait eu lieu entre la bourgeoisie et la coterie du *National*. MM. Marrast, Marie et Garnier-Pagès obtinrent cent mille voix de plus que MM. Ledru-Rollin, Louis Blanc, Albert et Flocon.

La démocratie eut donc à Paris un demi-triomphe, mais dans les départements elle fut presque complètement vaincue. Là les intrigues déchiraient le sein de la jeune République, et de graves conflits éclatèrent dans plusieurs villes à la suite des scrutins. A Limoges, le peuple, exaspéré par les manœuvres royalistes, envahit la salle où s'opérait le dépouillement des bulletins et les brûla. Les ouvriers n'avaient pas encore été armés. L'ancienne garde nationale fit envers eux usage de ses armes, et une insurrection s'ensuivit. Le peuple se rua sur les gardes nationaux, les désarma, et bientôt la ville fut en son pouvoir. L'ancien comité nommé par le commissaire du gouvernement s'installa à la préfecture et prit en mains tous les pouvoirs. Pour calmer l'effervescence populaire, il s'adjoignit quelques ouvriers et fit procéder immédiatement à une répartition équitable des armes

(1) Voici, par ordre de suffrages, les noms des trente-quatre représentants du peuple élus à Paris : MM. Lamartine, Dupont (de l'Eure), François Arago, Garnier-Pagès, Marrast, Marie, Crémieux, Béranger, Carnot, Bethmont, Duvivier, F. Lasteyrie, Vavin, Cavaignac, Berger, Pagnerre, Buchez, Cormenin, Corbon, Caussidière, Albert, Wolowski, Peupin, Ledru-Rollin, Schmit, *ouvrier* (c'était un maître des requêtes et son élection fut annulée), Flocon, Louis Blanc, Recurt, Perdiguier, Jules Bastide, Coquerel, Garnon, Guinard, Lamennais.



de la garde nationale entre tous les citoyens. Ce comité prit en même temps les mesures d'ordre les plus urgentes, et les ouvriers veillèrent eux-mêmes au maintien de l'ordre.

A Rouen, les élections provoquèrent aussi des troubles graves, mais là le dénoûment du drame fut tragique. Des ferments de discorde existaient déjà entre la faction royaliste de la bourgeoisie et la classe ouvrière. Quatre mille fusils destinés à la garde nationale avaient été distribués aux bourgeois, à l'exclusion presque absolue des ouvriers. On n'avait armé que les uniformes qui ne voulaient pas des blouses à leur côté. A ces exclusions, à ces préférences, se joignaient journellement des provocations qui ne faisaient qu'entretenir l'animosité des deux classes. Des paroles de mort, symptômes précurseurs d'une catastrophe, éclataient çà et là avec un redoublement d'intensité, depuis la victoire de la contre-révolution à Paris dans la journée du 16 avril. Le scrutin électoral ayant été favorable à la classe moyenne, ses provocations dégénérèrent en outrages directs, en attaques personnelles. Les ouvriers se virent menacés de la fermeture des ateliers nationaux. En les traitant de fainéants on déclara qu'on ne voulait plus nourrir leur paresse, et on leur dit qu'ils pouvaient mourir de faim si bon leur semblait. A ces cruelles insultes, ces derniers n'opposaient qu'une inaltérable patience. Mais, le 27 avril, un groupe d'enfants traversant la place de l'Hôtel-de-Ville s'avisa de mêler le cri de : Vive le commissaire de la République! vive Deschamps! au chœur des *Girondins*. Aussitôt, assaillis par quelques gardes nationaux du poste, ces enfants furent dispersés à coups de crosses de fusil. Indignés de tant de brutalité, des ouvriers intervinrent, et la garde nationale répondit à leurs représentations en chargeant ses armes. L'irritation s'accrut et une foule exaspérée s'amassa devant l'Hôtel-de-Ville, d'où partirent soudainement deux coups de feu. Il n'en fallut pas davantage pour mettre les deux partis aux prises et pour amener une bataille qui ne devait être sanglante que du côté du peuple.

La nouvelle des coups de feu de l'Hôtel-de-Ville fut rapidement propagée par les enfants mêmes qui avaient été victimes des brutalités de plusieurs furieux qui, à Ro en comme partout, déshonorent par une indigne conduite la garde nationale dont ils font partie. Des cris : Aux armes! se firent entendre. La population s'émut, et, tandis que les gardes nationaux se rassemblaient, les ouvriers élevaient des barricades. Bientôt toute la garnison de Rouen fut sur pied, et, malgré le décret du gouvernement provisoire qui interdisait à l'armée la répression des troubles civils, les troupes se réunirent aux gardes nationaux pour attaquer des ouvriers sans armes et justement irrités. Vers six heures du soir la fusillade commença, et la lutte engagée sur plusieurs points à la fois se prolongea fort avant dans la nuit. La troupe et les plus exaltés de la garde nationale firent feu sans pitié sur tout ce qui se trouvait dans les rues barricadées.

Il y eut d'horribles massacres. La faible résistance des ouvriers semblait redoubler la fureur des soldats et des gardes nationaux. Le 28 au matin, Rouen offrait un navrant spectacle. Les rues de la partie *est* de la ville, presque entièrement dépavées, étaient sombres et silencieuses. De nouvelles barricades, élevées dans la nuit, faisaient présager la continuation de cette guerre fratricide. En effet, la lutte recommença avec un acharnement indescriptible. On fit avancer du canon contre les barricades et on tira à boulets et à mitraille. Alors se renouvelèrent ces scènes douloureuses qui tant de fois ensanglantèrent la capitale sous la monarchie. Par les brèches faites au moyen du canon, les soldats et les gardes nationaux se précipitaient la baïonnette en avant, et de malheureux ouvriers furent massacrés, tués à bout portant. Un officier de la garde nationale, un de ces sauvages qui sont la honte de l'humanité, plongea à trois reprises son épée dans le corps d'un ouvrier que l'on conduisait sous escorte à l'Hôtel-de-Ville. L'exaspération d'une partie de la garde nationale avait pris un caractère de férocité inouïe. Elle fouillait les maisons, couchait en joue les femmes et les enfants pour leur faire dénoncer la retraite de leurs maris ou de leurs pères ; dans les quartiers paisibles, elle arrêtait et incarcérait au hasard les chefs de clubs démocratiques, les rédacteurs de journaux, et enfin tous les citoyens convaincus de républicanisme, dominant ainsi par la terreur sur un pavé que le canon et la mousqueterie rendirent insensiblement désert.

La troupe ne se montra pas moins impitoyable. Elle semblait obéir à de sauvages excitations ou donner cours à une vengeance perfidement attisée. Le nombre des morts et des blessés fut considérable parmi les ouvriers, mais ni l'armée ni la garde nationale n'eurent de victimes dans leurs rangs.

Dans l'enivrement de sa victoire, la réaction rouennaise organisa, après le combat, une véritable terreur dans la ville. Des magistrats municipaux, MM. Lemasson et Durand, soupçonnés d'être sympathiques aux prolétaires, furent arrêtés avec de telles violences qu'ils eurent leurs vêtements réduits en lambeaux. On les traîna ainsi dans les rues et on les jeta en prison au milieu des injures que vociférait la garde nationale. Le 19ᵉ bataillon de la garde mobile et un bataillon du 52ᵉ de ligne, envoyés à la hâte à Rouen par le gouvernement provisoire, prêtèrent leur concours à toutes ces atrocités. Parmi les troupes de la garnison, commandées par le général Girard, connu par son dévouement à la dynastie déchue, et par le général Ordener, autre dynastique, se trouvait le 28ᵉ de ligne, un des sinistres héros des exploits de la monarchie à Lyon, en 1834. On avait mis des tonneaux de vin à la discrétion des soldats, et ils se laissèrent aller à commettre des excès contre lesquels l'armée, dans l'intérêt de sa dignité, devrait savoir se prémunir. Cette guerre sociale, cette guerre d'extermination entre la blouse et la redingote, entre la démocratie et la réaction, souleva à Paris, dans la presse républi-

caine et dans les clubs, une explosion de légitime indignation. Toutes les âmes honnêtes se révoltèrent au récit des cruautés commises par la troupe et par certaine fraction de la garde nationale. Leur conduite fut hautement flétrie, et toutes les voix républicaines s'élevèrent pour demander une enquête. En présence de ce blâme unanime, le gouvernement provisoire nomma M. Hippolyte Dussard commissaire général dans la Seine-Inférieure, en remplacement de M. Deschamps, et chargea M. Franck-Carré de faire une enquête, M. Franck-Carré, ex-procureur général à la Cour des pairs, le Laubardemont qui avait demandé la tête des républicains en 1839. Voilà la satisfaction qui fut donnée à la démocratie. C'était une dérision. Aussi la terreur royaliste continua-t-elle de régner à Rouen, et les mandats d'amener lancés par M. Sénard d'abord, puis ensuite par M. Franck-Carré, poursuivirent jusqu'à Paris les patriotes qui fuyaient les proscriptions de la réaction, car elle s'était emparée de tous les pouvoirs à Rouen et dominait le parquet. Les agents du gouvernement destitués par la garde nationale victorieuse étaient ou emprisonnés ou gardés à vue et menacés de mort. L'aristocratie bourgeoise exerçait une véritable dictature. Liberté individuelle, liberté d'association, liberté de la presse, elle avait effacé tout cela. Il n'y avait plus de libre, sur le pavé ensanglanté de Rouen, que la garde nationale! Quel contraste avec ce qui se passait à Limoges! Dans cette ville c'était la classe ouvrière qui l'avait emporté, et comment usait-elle de la victoire? Là pas une goutte de sang ne fut répandu : les ouvriers veillèrent eux-mêmes à la sûreté des personnes et des propriétés. Cependant les journaux de la réaction, qui n'avaient pas assez de louanges pour le hideux triomphe des royalistes de Rouen, ne tarissaient pas d'imprécations contre la pacifique insurrection des ouvriers de Limoges. Les hommes si doux qui accusaient l'exagération et la violence des républicains poussaient des cris de guerre; ils chargeaient les fusils qui éclatèrent au mois de juin. Le *Constitutionnel*, organe de M. Thiers, était impitoyable : il voulait qu'on emprisonnât, qu'on châtiât; il se croyait déjà revenu aux beaux jours de la rue Transnonain. Il avait retrouvé sa verve sanguinaire ou plutôt il réimprimait ses anciens articles contre les républicains. C'était une frénésie de modération à faire trembler pour l'avenir. Avec ce ton jésuitique qui lui est familier, il rejetait le fruit de ses machinations et de ses calomnies sur la démocratie. En vérité, l'esprit de parti rend certains hommes bien misérables.

Des troubles moins graves qu'à Rouen eurent également lieu à Elbeuf, à Troyes, à Nantes, à Bordeaux, à Amiens, et dans quelques autres villes. Le gouvernement provisoire, après deux mois de dictature, laissait la France divisée et mécontente, le peuple dans la misère et succombant sous les balles des partis monarchiques triomphants. Les massacres de Rouen préludaient à une guerre sociale rendue inévitable.

Une terrible responsabilité pèse sur ce pouvoir investi d'une auto-

rité sans limites, qui pouvait en un moment de crise doter le pays de tant de bienfaits. A l'avénement de la République, les partis qui se disputaient la France avaient vu leur influence anéantie : chacun avait reconnu l'impossibilité d'un nouveau gouvernement de privilége, chacun s'était tenu prêt à obéir à la démocratie victorieuse. Mais, en voyant la clémence et la générosité du peuple, les anciens partis recommencèrent une guerre sourde, ils nouèrent une coalition dans l'ombre. Pour rendre vaines leurs espérances, pour intimider leur audace, il aurait fallu un gouvernement uni, énergique, agissant comme un seul homme d'intelligence et de cœur. Au lieu de ce pouvoir fort, homogène, franchement républicain, la France eut un gouvernement où la discorde, les rivalités ambitieuses, les jalousies mesquines, les incapacités et les trahisons firent du berceau de la République un foyer d'intrigues qui paralysèrent ses premiers pas.

Les amitiés des membres de la majorité ouvrirent, dès le lendemain de la révolution, les portes du pouvoir aux hommes les plus compromis par leurs précédents. Les fonctions publiques les plus importantes furent conférées sans discernement, par suite de déplorables transactions et avec de petites intentions. On crut que le dévouement des hommes qui avaient vaillamment combattu sur les barricades devait être utilisé dans des missions difficiles, et on en envoya un grand nombre dans les départements pour y faire de la propagande révolutionnaire. La plupart d'entre eux, impropres à remplir cette tâche délicate, s'aliénèrent l'esprit des populations par d'imprudents discours, par une conduite inintelligente ou dépourvue de sagesse, et ils firent tomber l'administration dans des désordres souvent irréparables.

Dans plusieurs départements, l'autorité était confiée à des mains tout à fait indignes, et, lorsque le cri d'indignation des vrais républicains se fit entendre, on n'apporta au mal que des remèdes illusoires. Les nominations et les révocations se succédaient avec une confusion qui ne laissa aucun doute sur la faiblesse de l'action gouvernementale. C'est alors que la réaction, jusque-là soumise parce qu'elle était sans espoir, se redressa de toute part. Elle souleva les populations et chassa les délégués de la République, créant à son gré des fonctionnaires, recomposant des municipalités dissoutes, et organisant son vaste système de résistance et de calomnies. Puis vinrent les honteuses menées électorales et les coups de canon de Rouen qui annoncèrent à la France la défaite de la révolution dans les élections. Plus de cinq cents noms de conservateurs étaient sortis de l'urne. La France nageait en pleine réaction. Le suffrage universel avait menti au peuple, et huit jours après la fête de la Fraternité on entendait déjà circuler de toutes parts ces mots lugubres : Il faut en finir ! C'est aussi ce que disait la contre-révolution à l'étranger. La politique de M. Lamartine et du parti radical portait ses fruits à l'extérieur comme à l'intérieur. Le magnifique mouvement de Février, dont le

contre-coup avait ébranlé l'Europe, était partout comprimé. A Posen et à Cracovie, l'Autriche et la Prusse exerçaient leurs soldats aux massacres que les souverains de ces États méditaient d'accomplir dans leurs capitales ; à Madrid, le général Narvaez faisait de l'ordre en décrétant l'état de siége et la loi martiale; une partie de la Vénétie succombait, la Lombardie se jetait de désespoir dans les bras de Charles-Albert, et Ferdinand de Bourbon organisait une jacquerie à Naples. Toutes les nations levées à la voix de la France pour proclamer leur indépendance retombaient sous le joug de leurs oppresseurs. Telle était la situation de la France et de l'Europe, lorsque le gouvernement provisoire remit ses pouvoirs à l'Assemblée nationale.

CHAPITRE XVII.

RÉUNION DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE. — COMMISSION EXÉCUTIVE. — AFFAIRE DU 15 MAI. — MM. BARBÈS ET BLANQUI. — SIÉGE DE LA PRÉFECTURE DE POLICE. — LA GARDE RÉPUBLICAINE ET LES MONTAGNARDS. — RETRAITE DE M. CAUSSIDIÈRE.

Il y a dans la vie des nations, comme dans la vie des individus, des heures d'épuisement, de lassitude. Après de grandes luttes ce phénomène se produit. Les diverses forces sociales abdiquent momentanément toute pensée de guerre et concluent ce qu'on appelle un armistice. Les âmes faciles à s'épanouir s'abandonnent aux rêveries qui ne manquent jamais d'éclore dans les imaginations surexcitées par de récents efforts. Le positivisme de la vie disparaît pour faire place aux songes. L'illusion, qui est pour la pensée une espèce de réalité à laquelle on aime à croire, emporte l'âme dans le monde des fantaisies et des espérances. A ces heures de magie on oublie tout, la veille, le lendemain, l'avenir, les bonnes comme les mauvaises misères. Le cœur se laisse entraîner par l'imagination, le sentiment absorbe la raison, l'esprit se croit infini parce qu'il est vide, et la sensibilité règne despotiquement. Dans ces moments de fol enthousiasme on est accessible à tous les genres de séduction, à tout ce qui flatte les sens. On a besoin de s'épancher, de répandre autour de soi l'espèce de bien-être dont on se sent inondé, et on serre toutes les mains que l'on rencontre. La réflexion a perdu tous ses droits et on abdique toute défiance, toute rancune, tout sentiment de haine. Mais soudain le jugement reprend son autorité, l'enthousiasme s'apaise, le sentiment s'évanouit, l'inflexible raison vous replonge dans le monde des réalités. Alors, comme au théâtre, où sur un coup de sifflet du machiniste

des palais féeriques se changent en précipices, la scène enchantée des rêves se transforme en quelque chose de sinistre. C'est ce qui arriva pour la population parisienne, sinon pour toute la nation, le 4 mai, jour d'ouverture de l'Assemblée nationale. Un temps magnifique favorisait cette solennité. Gouvernants et gouvernés avaient atteint un si grand degré de fatigue qu'ils n'en pouvaient plus. Chacun attendait la réunion de la Constituante comme une ère nouvelle. Il vint un instant où toutes les espérances contraires reposèrent sur cette Assemblée.

Dès le matin le rappel battait dans tous les quartiers de Paris pour appeler sous les armes les mille hommes que l'état-major avait convoqués par chaque légion de la garde nationale. Une foule immense affluait sur la place de la Révolution par toutes les issues en chantant la *Marseillaise* et le chœur des *Girondins*. Le 5e régiment de lanciers, le 2e régiment de dragons, le 11e léger, le 61e de ligne, la garde nationale à cheval, la garde républicaine, la garde mobile, stationnaient sur les boulevards, place Vendôme, rue de la Paix, rue de Rivoli, rue Nationale et aux abords du palais législatif. Bientôt les détachements des légions de Paris et de la banlieue arrivèrent et fraternisèrent avec de nombreux détachements de gardes nationaux des départements venus à Paris pour installer leurs représentants. Les provinces se méfiaient de la capitale. Ce fut partout une forêt d'armes, un hourra de chants, un bruit éclatant de musique : spectacle admirable et solennel que favorisait un soleil étincelant. Le gouvernement provisoire était réuni à la Chancellerie, place Vendôme, et, sur toute la ligne qu'il devait parcourir pour se rendre à la Chambre, les fenêtres des maisons étaient garnies, comme dans les jours de fêtes, de femmes élégamment parées. A l'air de satisfaction qui semblait régner sur les visages, on pouvait croire qu'un sang nouveau coulait dans toutes les artères de la grande cité. On paraissait avoir oublié les fautes, les faiblesses, les insuffisances des dictateurs. A midi et demi les membres du gouvernement provisoire, accompagnés de MM. Bethmont, Carnot, Bastide, Caussidière, Pagnerre, et de tous les maires et adjoints de la capitale, sortirent de la Chancellerie et se rendirent à l'Assemblée par la rue de la Paix, les boulevards, la rue Nationale et la place de la Concorde. Ils étaient précédés du général Courtais, entouré d'un brillant état-major et de deux escadrons de la garde nationale, musique en tête. Tous portaient l'habit, le pantalon noir et le gilet blanc (1). Ils marchaient sur deux rangs, têtes nues : à leur droite et à leur gauche se tenaient deux officiers

(1) Le gouvernement provisoire, considérant que le principe de l'égalité implique l'uniformité de costume pour les citoyens appelés aux mêmes fonctions, avait arrêté ce qui suit :

« Les représentants du peuple porteront l'habit noir, le gilet blanc rabattu sur « les revers, le pantalon noir, et une ceinture tricolore en soie garnie d'une frange

supérieurs de la garde nationale parisienne, l'épée à la main. Un nombre considérable d'officiers de la garde nationale et de l'armée, d'élèves des écoles, suivaient le cortége qui était fermé par plusieurs escadrons de cavalerie. Durant le trajet les femmes agitaient leurs mouchoirs, et gardes nationaux, soldats et peuple faisaient entendre de formidables cris de : Vive la République! vive le gouvernement provisoire! vive Lamartine! vive Ledru-Rollin! Les tambours battaient aux champs, la musique jouait des airs patriotiques, les drapeaux saluaient. Jamais gouvernement ne reçut une aussi splendide ovation. Une salve d'artillerie annonça leur approche aux représentants réunis dans la vaste enceinte dite *salle de carton*, construite à la hâte dans la cour de l'ancienne Chambre des députés. Cette salle improvisée manquait d'élégance et de toutes les qualités acoustiques. Elle contribua notablement à l'incohérence des discussions. Les tribunes publiques et réservées, celles du Conseil d'État et du corps diplomatique, présentaient un singulier spectacle par la bigarrure de toilettes élégantes, d'habits brodés, de blouses qui les garnissaient. Parmi les représentants, généralement vêtus de noir, on remarquait des membres du clergé en soutane, M. l'abbé Lacordaire revêtu de son costume blanc de dominicain, un Breton portant la veste et la ceinture lilas de son pays. On aurait pu se croire encore à la veille de la révolution en voyant MM. Odilon Barrot, Duvergier de Hauranne, Dupin, Léon de Malleville, Montalembert, Larochejaquelein, Berryer (1), de Falloux, Demesmay, Dufaure, Vivien, Luneau, Grandin, Gustave de Beaumont, Jules de Lasteyrie, Baroche, Léon Faucher et autres dynastiques qui étaient parvenus à tromper encore la religion du peuple. C'était un bizarre mélange des doctrines et des caractères les plus opposés, un assemblage d'hommes de tous les rangs, d'esprits de toute portée. Il y avait des dévots (Paris vaut bien une Marseille), des indépendants, des téméraires. M. Barbès, le soldat du 12 mai, avait à ses côtés ses anciens juges et geôliers. N'était-il pas étrange aussi de voir là des hommes au nom d'un principe qu'ils avaient sans cesse combattu?

M. Audry de Puyraveau, un vétéran de Juillet 1830, président d'âge, et six secrétaires, MM. Fresneau, Astoin, Lagrevol, Ferrouillat, Gambon et Avond, les plus jeunes représentants de l'Assemblée, se rendirent au-devant du gouvernement provisoire. Quelques royalistes murmurèrent contre cet hommage rendu à un pouvoir révolutionnaire. Mais le peuple veillait dehors, les clubs étaient puissants

« en or à graines d'épinard. Ils auront à la boutonnière gauche un ruban rouge « sur lequel seront dessinés les faisceaux de la République. »

A l'exception de M. Caussidière, aucun représentant ne prit ce costume.

(1) MM. Larochejaquelein et Berryer faisaient partie de la députation qui naguère avait traversé les mers pour offrir un *éternel* dévouement au dernier rejeton de la branche aînée des Bourbons.

encore, et les représentants les plus hostiles à la République avaient compris, dès leur arrivée à Paris, que leur salut dépendait d'une acceptation spontanée du principe républicain qu'ils avaient exalté dans leurs professions de foi, que la position ne serait ni stable ni possible s'ils élevaient tout d'abord des contestations sur la forme de gouvernement établie. Ils n'avaient pas encore eu le temps de se compter, et, outre qu'ils risquaient d'être en minorité, ils redoutaient de se briser la tête contre un fait accompli, accepté par l'immense majorité de la nation, par eux-mêmes. Mentir à leurs engagements n'était pas ce qui les arrêtait toutefois. Le manque de courage et la certitude d'un insuccès furent les seules causes qui paralysèrent leurs secrètes intentions. Ils imposèrent momentanément silence aux souvenirs, aux regrets, aux espérances, aux ardents désirs qu'ils avaient dans le cœur, et résolurent d'accepter la République sans contestations.

Quand les membres du gouvernement provisoire firent leur entrée dans la salle, des cris de : Vive la République ! éclatèrent sur tous les bancs, et les tribunes répondirent à cette significative manifestation des représentants de la France, qui, debout, acclamaient et adoptaient avec un enthousiasme apparent le gouvernement issu des barricades de Février. M. Dupont (de l'Eure) appuyé aux bras de MM. Lamartine et Louis Blanc, MM. Ledru-Rollin, Flocon, Albert, Marrast, Marie, Crémieux, Garnier-Pagès, Bastide, Carnot, Bethmont, se dirigèrent vers les places qui leur avaient été réservées; le nombreux état-major qui les suivait se rangea dans l'hémicycle, et dès que l'émotion produite par cette imposante adhésion à la forme républicaine fut calmée, M. Dupont (de l'Eure) se dirigea vers la tribune, où il lut d'une voix affaiblie par l'âge le discours suivant :

« Citoyens représentants du peuple, le gouvernement provisoire « de la République vient s'incliner devant la nation et rendre un « hommage éclatant au pouvoir suprême dont vous êtes investis.

« Élus du peuple ! soyez les bienvenus dans la grande capitale où « votre présence fait naître un sentiment de bonheur et d'espérance « qui ne sera pas trompé.

« Dépositaires de la souveraineté nationale, vous allez fonder nos « institutions nouvelles sur les larges bases de la démocratie, et « donner à la France la seule Constitution qui peut lui convenir, une « Constitution républicaine.

« Mais, après avoir proclamé la grande loi politique qui va cons- « tituer définitivement le pays, comme nous, citoyens représentants, « vous vous occuperez de régler l'action possible et efficace du gou- « vernement dans les rapports que la nécessité du travail établit « entre tous les citoyens, et qui doivent avoir pour bases les saintes « lois de la justice et de la fraternité.

« Enfin, le moment est arrivé pour le gouvernement provisoire de

« déposer entre vos mains le pouvoir illimité dont la révolution l'avait « investi. Vous savez si, pour nous, cette dictature a été autre chose « qu'une puissance morale, au milieu des circonstances difficiles que « nous avons traversées.

« Fidèles à notre origine et à nos convictions personnelles, *nous « n'avons pas hésité* à proclamer la République naissante de Février. « Aujourd'hui nous inaugurons les travaux de l'Assemblée nationale « à ce cri qui doit toujours la rallier : Vive la République ! »

Cette harangue contenait entre autres mensonges la reconnaissance incontestée de la République. MM. Dupont (de l'Eure), François Arago, Garnier-Pagès, Marrast, Marie, revendiquaient là un honneur qui ne leur appartenait pas. Ce cri de : Vive la République ! poussé par M. Dupont (de l'Eure) fut répété par la salle entière et se prolongea d'échos en échos jusque sur la place de la Révolution, où deux cent mille voix le firent entendre.

Après avoir donné ce nouveau gage à la République, l'Assemblée se retira dans ses bureaux pour procéder à la vérification des pouvoirs. A trois heures et demie, l'audience fut reprise, et M. Démosthènes Ollivier, voulant provoquer des adhésions personnelles à la République, demanda que chaque représentant fût appelé à la tribune pour y prêter serment. Grande fut la surprise ! M. Crémieux la fit cesser en rappelant que le gouvernement avait mis un terme au scandale de tant de serments violés pendant les soixante dernières années, et M. Ducoux déclara, aux applaudissements de l'Assemblée, que ce n'était pas par un serment dérisoire, mais par leurs actes, que les représentants témoigneraient de leur républicanisme. « Nous ne voulons pas seulement la République, dit-il, nous la voulons démocratique. Le peuple jugera, par nos actes, s'il a fait de bons choix. »

M. Berger, l'ami de M. Thiers, avait hâte de donner du retentissement à ses convictions nouvelles. Il proposa à son tour, au nom des représentants de la Seine, une résolution ainsi conçue :

« L'Assemblée nationale, fidèle interprète des sentiments du peu- « ple, avant de commencer ses travaux, déclare, au nom du peuple « français et à la face du monde entier, que la République, proclamée « le 24 février 1848, est et restera le gouvernement de la France. »

L'orateur, interrompu par des cris de : Vive la République ! continua :

« La République, avec sa noble devise : Liberté, Égalité, Fra- « ternité.

« Au nom de la patrie, l'Assemblée nationale conjure la France « d'oublier tous les dissentiments qui ont pu exister jusqu'ici.

« Le jour qui réunit les représentants du pays doit être pour la « France un jour de concorde et de fraternité. »

L'Assemblée tout entière adhéra avec des trépignements d'enthousiasme à cette proposition.

M. Clément Thomas la revendiqua au nom de tous les représentants, et M. Ducoux, tout en applaudissant sans réserve au sentiment qui avait dicté cette proposition, fit observer que ce n'était pas sous forme d'incident que devait s'accomplir un acte aussi important. « Je demande, dit-il, que prochainement, dans une occasion solennelle, nous proclamions la République démocratique, une et indivisible. »

« L'instant est assez solennel, s'écria M. Emmanuel Arago. Que nos acclamations s'élèvent de suite et proclament la République. » — « Oui, dit M. Degousée, que le peuple de Paris apprenne, au retentissement du canon, l'acclamation immense que ses représentants font de la République. » — Et qu'il soit mentionné au procès-verbal, ajouta M. Vignerte, que nos acclamations pour la République ont été unanimes. » Oui ! oui ! cria-t-on de toutes parts.

Sur l'observation d'un représentant que la République existait depuis deux mois et qu'elle ne pouvait être mise en question, M. Barbès répondit : « La République existe en fait et en droit, personne ne peut et ne doit vouloir le contester. Nous n'avons qu'à la proclamer après le peuple. Crions tous : Vive la République, une, indivisible, démocratique et sociale ! » Et l'Assemblée d'applaudir. Tous les membres de l'ancienne gauche dynastique, les légitimistes, les conservateurs, s'étaient subitement transformés en fougueux démocrates. M. Trélat fit remarquer qu'il fallait que la République fût un fait bien nécessaire, préparé depuis longues années, pour être ainsi acclamée dans une salle voisine de celle où elle avait tant été décriée et combattue. « La plus grande preuve que la République est à nous, dit-il, à nous à jamais, c'est que de ceux-là mêmes qui, il y a trois mois à peine, protestaient contre, il n'y en a pas un qui proteste aujourd'hui, et que si l'un d'eux venait proposer une autre forme de gouvernement... »

Un tonnerre de voix ne permit pas à l'orateur d'achever sa supposition. Jamais, jamais, impossible ! s'écria-t-on sur tous les bancs. M. Trélat reprit : « Il n'y a plus en France qu'un seul cri, qu'un seul sentiment pour la République ; elle est comme le soleil, et, comme le soleil, elle éclairera un jour tout l'univers. » — Cela ne peut faillir, dit un représentant, et c'est la France qui aura la gloire d'avoir donné le signal. Saluons tous la République !... »

Alors un cri immense, parti de toutes les bouches, s'éleva et remplit longtemps les profondeurs de la salle. Le public des tribunes y répondit en se levant, les femmes en agitant leurs mouchoirs. L'enthousiasme dont tous les cœurs paraissaient saisis devint indescriptible. Dès l'ouverture de la séance, une sorte de solidarité s'était établie entre l'Assemblée et le peuple qui garnissait les tribunes, et, après la première manifestation en faveur de la République, ce sentiment d'entente n'avait fait que s'accroître. Ce n'est qu'après une longue agitation produite par cette explosion soudaine que l'Assem-

blée essaya de reprendre la continuation de la lecture des rapports.

La République, proclamée par ces unanimes acclamations, était définitivement devenue le droit politique de la France. Mais le parti démocratique désirant que la population parisienne fût témoin de cette unanime adhésion des représentants de la France à la République, et voulant que cette solennelle manifestation se fît en plein soleil, le général Courtais demanda que les membres du gouvernement provisoire, accompagnés des représentants du peuple, voulussent bien se montrer au peuple, serrés les uns contre les autres, unanimes dans la même pensée, dans le même sentiment, comme ils venaient de l'être.

L'Assemblée se leva spontanément. Quelques voix seulement tentèrent timidement de poursuivre la vérification des pouvoirs. D'énergiques : Non! non! se firent entendre, et un représentant s'élança à la tribune : « L'héroïque population de Paris, dit-il, vous fait demander par le commandant supérieur de sa garde nationale de venir proclamer devant elle la République à la face du soleil. »

Sur cette motion, un frémissement électrique parcourut l'Assemblée. Elle se leva comme un seul homme, et, précédée du gouvernement provisoire, elle se rendit sur le péristyle du palais, où elle proclama la République aux acclamations frénétiques des milliers de citoyens et de gardes nationaux qui couvraient les abords de la Chambre, les quais, le pont et la place de la Révolution. Des salves d'artillerie se firent entendre, les drapeaux de l'armée et de la garde nationale s'inclinèrent, les diverses musiques jouèrent la *Marseillaise* et le *Chant du Départ* à la place même où une musique de cavalerie exécutait un air d'opéra, le 24 février, tandis que la royauté faisait charger le peuple, et les membres de l'Assemblée poussèrent de nouveau le cri unanime de : Vive la République! auquel la grande voix du peuple répondit comme un immense et sympathique écho. Puis les représentants du peuple et les membres du gouvernement provisoire se confondirent dans les rangs de la multitude qui contemplait ce spectacle grandiose comme un de ces événements qui font époque dans la vie des peuples. Il serait impossible de rendre l'effet de cette fraternisation. L'enthousiasme le plus vif éclatait de toutes parts, les physionomies étaient radieuses; des ouvriers serraient la main des représentants en leur recommandant la cause du travail, la Pologne, l'Italie, la liberté des nations. Ce fut un entraînement presque général. Le peuple, témoin de cette scène si remplie des émotions les plus capables d'exalter l'âme et l'imagination, se laissa prendre aux gestes pleins d'énergie et de passion, aux démonstrations patriotiques, filles de la peur, des royalistes de la Constituante. Il crut aux miracles, mais ce fut son dernier jour de confiance. Il oublia ce sage précepte de La Fontaine : « Que l'eau courbe un bâton, ma raison le redresse. » Pensée philosophique profonde, dont l'application peut être infinie, et qui aurait rappelé au peuple

cet autre axiome du bonhomme : « Chassez le naturel, il revient au galop. » Une remarque est à faire sur les monarchiens à qui l'on faisait crier : Vive la République ! c'est qu'ils n'avaient jamais fait crier : Vive le roi ! aux républicains.

Les vieux partis ne tardèrent pas à prouver à la démocratie que leur enthousiasme du 4 mai n'était qu'une deuxième représentation de la comédie qu'ils avaient jouée devant les électeurs. Ils mesurèrent leurs forces, et tous les esprits rétrogrades abdiquèrent provisoirement leurs vieilles rancunes pour former une ligue commune contre les idées de Février. Les cent trente légitimistes de l'Assemblée et les trois cents orléanistes se tendirent la main et résolurent de marcher d'accord dans la voie de la résistance afin de faire sortir la nécessité d'une restauration des entraves qu'ils se proposèrent d'apporter à la consolidation de la République. Ils renoncèrent toutefois à démasquer immédiatement leurs batteries. Le danger d'une opposition systématique leur parut compromettant, dès le début, pour le succès de leur cause : de là cet appui qu'ils prêtèrent, à l'Assemblée comme dans les élections, aux républicains modérés. C'était s'en faire à la fois des auxiliaires contre les démocrates et des complices dans les questions graves. Le parti du *National* était nombreux dans l'Assemblée, il pouvait recruter des partisans dans les esprits flottants, et il importait de ne pas lui être hostile, car il était à craindre qu'il n'opérât avec la démocratie une fusion qui aurait fait pencher la balance du côté de la révolution. L'ambition des membres de ce parti était connue, ils en avaient donné des preuves scandaleuses sous le gouvernement provisoire. Donc on convint de satisfaire leur amour immodéré du pouvoir pour obtenir leur neutralité, et aussi pour les faire coopérer à l'œuvre contre-révolutionnaire projetée. Ne pouvant s'emparer de la direction des affaires sans provoquer des bouleversements, quoi de plus simple pour les royalistes que de la confier aux représentants de l'école du *National?* N'avaient-ils pas fait les affaires de la réaction mieux qu'elle n'aurait pu les faire elle-même ! Cependant, au fond, les partis vaincus en février n'estimaient ni MM. Marrast, Carnot, Marie, ni leurs partisans. On se réserva de le leur montrer plus tard en les écrasant d'un dédain insultant. Mais à ce moment ils étaient puissants encore, il fallait compter avec eux en attendant qu'on pût les rejeter comme des instruments usés.

Cette transaction opérée entre la droite et la gauche de l'Assemblée, restaient les cent cinquante membres des nuances très-divisées de la démocratie et du socialisme qui s'isolèrent de ces coteries en se plaçant sur les bancs supérieurs, où ils se proposèrent de représenter l'ancienne Montagne dont ils prirent le nom. Mais, à de rares exceptions près, il n'y avait parmi eux ni grands talents, ni caractère supérieur, ni génie révolutionnaire.

L'ancienne Montagne était le Sinaï de la loi nouvelle ; terrible et

foudroyante avec des éclairs aux flancs, un peuple prosterné à ses pieds et Dieu au sommet. Elle fit la loi, soutint la guerre, terrifia les partis, et sauva la France en la délivrant de ses ennemis du dedans et du dehors. La puissante éloquence de ses membres arracha des décrets civilisateurs ou des arrêts de mort à la Convention. Ces hommes de fer ne furent pas moins extraordinaires que les temps au milieu desquels ils ont vécu. « Que m'importe ma réputation! s'écriait Danton. Que la France soit libre et que mon nom soit flétri ! » Sublime abnégation d'hommes qui, étouffant dans leurs cœurs tous les sentiments de la nature, mettaient les principes au-dessus de leur vie, et sacrifiaient même leur mémoire au triomphe de la liberté. Il était immense le patriotisme de ces géants de 93, dont le souffle invincible ranima l'ardeur du peuple. Ils se dévouèrent à la mort, ils s'enfoncèrent dans leur destinée, pour le salut de la patrie, comme firent Décius, Régulus, et les sénateurs de Tibère et de Néron dans Rome esclave. Ils poussèrent droit devant eux, avec une énergie furieuse et désespérée, le char de la révolution, et s'ils furent renversés, ils succombèrent glorieusement. Ils étaient montés sur la brèche avec la volonté de vaincre ; vaincus, ils surent mourir. On ne les vit ni transiger avec leur devoir ni fléchir...

La Montagne de 1848 se forma des membres influents des diverses écoles socialistes, voulant tous remanier l'état social d'après leurs théories, des commissaires de M. Ledru-Rollin, de rédacteurs de journaux démocratiques de la nuance de la *Réforme*, et de quelques ouvriers élus par les grandes cités industrielles. Unis à l'Assemblée dans les grandes questions de liberté, de progrès et d'honneur national, les modernes Montagnards se combattaient dans les clubs et dans la presse. Cette division devint naturellement fatale à la démocratie. Mettre l'orgueil au-dessus de tous les sentiments généreux, se refuser à toute concession dans l'intérêt de la cause de l'humanité, c'est manquer de patriotisme.

Fidèles à leur programme, les royalistes portèrent à la présidence M. Buchez, ex-carbonaro, ex-saint-simonien, en dernier lieu adjoint à la mairie de Paris, inféodé à la politique du *National*, qui l'avait jadis attaqué pour ses doctrines religieuses. M. Buchez, ce fils de la Madeleine et de Robespierre, n'avait plus rien de la vigueur de sa jeunesse. C'était un esprit faible, un caractère sans énergie et incapable de présider la première assemblée issue du suffrage universel (1).

MM. Recurt, Cavaignac, Corbon, Guinard, Cormenin et Sénard,

(1) Dans l'*Européen*, journal scientifique rédigé par M. Buchez, on trouve cette phrase écrite en 1832 : « Au lieu de disputer pour polir quelques rouages de la machine sociale que la révolution nous a donnée, il faut la faire servir pour pro- « duire enfin quelque chose... »

M. Buchez est le collaborateur de M. P.-C. Roux à l'*Histoire parlementaire de la*

furent nommés vice-présidents, et MM. Peupin, Robert (des Ardennes), Degeorge, Edmond Lafayette (1), Lacrosse, Emile Péan, secrétaires. Donc le parti du *National* eut toute la direction de l'Assemblée nationale.

Dès les premières séances de cette assemblée, orageuse comme un club en voie d'organisation, on put voir qu'elle était bien plutôt agitée par l'inquiétude des intérêts et par la vanité remuante que par les convictions généreuses et les nobles passions. Les débats furent dominés par l'esprit des vieilles intrigues. La famille de la ruse et de l'hypocrisie était revenue de son premier effroi. Elle n'osait pas encore jeter sa carte frauduleuse sur le tapis où se jouaient les grands intérêts de l'État; mais les avocats retors, les roués du parlementarisme, élaboraient sournoisement les poisons mortels à l'aide desquels ils se proposaient de tuer la Révolution.

Après trois jours consacrés à la vérification des pouvoirs, vérification qui révéla les manœuvres indignes employées par le clergé et l'aristocratie dans les élections (2), l'Assemblée entendit les rapports des membres du gouvernement provisoire et des ministres. Chacun parla *pro domo sua*. Leurs discours ne furent que des apologies personnelles d'hommes préoccupés par-dessus tout du besoin de se couronner eux-mêmes.

Révolution. C'est M. Buchez qui fit insérer cette définition dans la déclaration des principes de la *Société des Amis du peuple* :

« Par peuple, la Société entend l'ensemble des hommes qui travaillent. »

(1) M. Félix Pyat avait été nommé secrétaire, mais il donna sa démission et se sépara ainsi de la coterie du *National*.

(2) L'élection de l'abbé Fayet et de M. Desmoles dans la Lozère donna lieu à une enquête, malgré les efforts de M. Larochejaquelein, l'*homme intègre*, pour faire admettre des représentants contre lesquels s'élevaient les charges suivantes, contenues dans le rapport fait au nom du huitième bureau :

« En pleine église, au prône, le desservant a fortement pressé tous ses paroissiens de se rendre aux élections; il leur a expressément recommandé de ne mettre dans l'urne que des bulletins qu'il leur aurait distribués. Il est certain que ces bulletins contenaient des noms pour lesquels ceux qui les déposaient avaient déclaré ne pas vouloir voter. Enfin, il est certain qu'un individu a distribué de l'argent, des sommes de cinq francs par groupes et de la menue monnaie par individus, pour déterminer, par l'appât du gain, les électeurs ignorants et incertains à donner leurs suffrages aux candidats que préféraient les nobles et les prêtres.

« On a employé des influences, soit dans l'église, soit hors de l'église, soit dans la chaire, soit dans les ténèbres du confessionnal. Des propos semblables à celui-ci ont été tenus : « Si vous ne votez pas pour ces candidats, je refuserai de vous « absoudre... »

« Néanmoins le bureau a cru devoir écarter tout ce qui se rattache au confessionnal; il n'a voulu attirer l'attention de l'Assemblée que sur la distribution de sommes d'argent.

« Chacun des représentants doit vouloir qu'on puisse siéger honorablement dans cette enceinte, et, pour cela, arrière de cette enceinte tout homme qui aurait acheté des votes ! »

M. Lamartine, suppléant M. Dupont (de l'Eure), débuta par la lecture d'un compte-rendu des actes du gouvernement provisoire. Il rendit en ces termes une justice éclatante au peuple :

« Pendant qu'il tenait encore d'une main le fusil dont il venait de foudroyer la royauté, ce peuple magnanime relevait de l'autre main les vaincus et les blessés du parti contraire ; il protégeait la vie et la propriété des habitants, il préservait les monuments publics ; chaque citoyen à Paris était à la fois soldat de la liberté et magistrat volontaire de l'ordre.

« L'histoire a enregistré les innombrables actes d'héroïsme, de probité, de désintéressement, qui ont caractérisé ces premières journées de la République. Jusqu'ici on avait quelquefois flatté le peuple en lui parlant de ses vertus : la postérité, qui ne flatte pas, trouvera toutes les expressions au-dessous de la dignité du peuple de Paris.

« Ce fut lui qui nous inspira le premier décret destiné à donner sa vraie signification à sa victoire, le décret d'abolition de la peine de mort en matière politique. Il l'inspira, il l'adopta et le signa par une acclamation de deux cent mille voix sur la place et sur les quais de l'Hôtel-de-Ville. Pas un cri de colère ne protesta. La France et l'Europe comprirent que Dieu avait ses inspirations dans la foule, et qu'une révolution inaugurée par la grandeur d'âme serait pure comme une idée, magnanime comme un sentiment, sainte comme une vertu.

« Nous avons traversé plus de deux mois de crise, de cessation de travail, de misère, d'éléments d'agitation politique, d'angoisses sociales, de passions, accumulés en masses innombrables dans une capitale d'un million et demi d'habitants, sans que les propriétés aient été violées, sans qu'une colère ait menacé une vie, sans qu'une répression, une proscription, un emprisonnement politique, une goutte de sang répandue en notre nom, aient attristé le gouvernement de Paris. »

D'où vient que dans la journée du 16 avril on fit partir de l'Hôtel-de-Ville contre ce peuple magnanime, sage, probe, des menaces de mort qui jetèrent la terreur dans Paris ? Si le sang n'a pas coulé ce jour-là, on peut en remercier la Providence et la modération du peuple, mais non le gouvernement provisoire.

M. Garnier-Pagès parla ensuite de ses savantes combinaisons financières pour sauver la République d'une banqueroute par l'impôt des 45 centimes et autres mesures analogues ; M. Arago exposa la situation de l'armée et se félicita de l'avoir réorganisée, sans se douter, sans doute, qu'elle serait uniquement employée à mitrailler les républicains de Paris et de Rome ; M. Marie fit l'éloge des ateliers nationaux, ce sublime chaos qui enfanta la guerre civile ; M. Ledru-Rollin montra quelque courage en allant au-devant des attaques passionnées dont ses actes avaient été l'objet, et en flétrissant les diffamations qui ne furent point épargnées à sa personne. Loin de

chercher à atténuer par des commentaires conciliants ses circulaires et ses instructions à ses commissaires, il fit ressortir qu'elles lui avaient été imposées par les circonstances mêmes. Afin de pouvoir soutenir que la réaction n'existait pas, les journaux royalistes continuèrent à calomnier M. Ledru-Rollin. M. Crémieux ne se justifia pas; il accusa d'impiété le gouvernement déchu, pour avoir violé le sanctuaire de la justice, en faisant des plus hautes places de la magistrature la récompense des plus serviles dévouements, des plus révoltantes apostasies ; mais M. Crémieux se garda bien de dire qu'il avait laissé la plupart de ces magistrats sur leurs siéges.

M. Louis Blanc ne lut pas ; il exposa, dans une improvisation brillante dont ses anciens collègues lui firent un crime, les actes de la Commission du Luxembourg. Ce discours, riche de forme, fut écouté par l'Assemblée avec une mauvaise humeur visible. Dès cette séance la majorité montra son indifférence, sinon son antipathie, pour les questions brûlantes de l'époque. La journée du 16 avril avait porté ses fruits. Dans l'esprit des représentants du peuple, l'organisation du travail, le droit au travail, était synonyme de communisme.

Lorsque sur la proposition de M. Dornès, rédacteur du *National*, l'Assemblée vota que le gouvernement provisoire *avait bien mérité de la patrie,* une seule voix, celle de M. Barbès, protesta, au nom du peuple, contre la conduite réactionnaire des membres de la majorité du gouvernement provisoire. Il demanda une enquête sur les événements de Rouen, qu'il qualifia de tueries, et surtout une enquête dirigée par un magistrat républicain, impartial, et non par M. Franck-Carré, l'un des séides de la monarchie déchue. Il accusa avec véhémence le gouvernement, sorti d'une révolution, de n'avoir rien fait pour la Pologne, pour l'Italie. Mais sa voix fut étouffée sous les murmures et les imprécations des royalistes. Toutefois le gouvernement provisoire n'osa pas prendre la défense de la garde nationale de Rouen. M. Sénard seul, le collègue de M. Frank-Carré, raconta à sa manière, avec sa faconde habituelle de tribune, les massacres des ouvriers rouennais.

De cette alliance coupable des vieux partis et des républicains adultères naquit une Commission exécutive, composée de cinq membres. Les remercîments votés au gouvernement provisoire faisaient supposer que l'Assemblée lui laisserait le pouvoir exécutif jusqu'au vote de la Constitution, mais on avait hâte de se débarrasser des démocrates et des socialistes. On voulait exclure des affaires MM. Ledru-Rollin et Louis Blanc. Le plan était habilement conçu pour éliminer à la fois l'idée révolutionnaire et l'idée sociale. M. Lamartine le fit avorter en partie. La renommée de l'homme qui avait assuré le triomphe de la réaction dans la journée du 16 avril était partout retentissante dans le camp royaliste. Onze départements l'avaient élu, et l'Assemblée lui témoignait de vives sympathies. Il fut unanimement porté par la droite, la gauche et le centre

sur la liste des membres du pouvoir exécutif. Mais, soit que M. Lamartine ne voulût pas se séparer d'un complice politique à cause de la solidarité du 16 avril, soit qu'il craignît une réaction de la démocratie contre un pouvoir où elle ne serait pas représentée, il mit à son acceptation la condition impérative de l'accession de M. Ledru-Rollin. De ce jour date la décadence de l'immense popularité bourgeoise de M. Lamartine. L'Assemblée se soumit à cette conciliation en protestant par son vote de la violence faite à ses sentiments. Le nom de M. Lamartine ne sortit que le quatrième de l'urne. Sur 794 votants M. Arago obtint, au scrutin secret, 725 voix; M. Garnier-Pagès, 715; M. Marie, 702; M. Lamartine, 645; et M. Ledru-Rollin, 458.

MM. Louis Blanc et Albert donnèrent immédiatement leur démission de président et vice-président de la Commission du Luxembourg. M. Louis Blanc demanda à l'Assemblée de substituer à cette Commission, devenue sans objet, un ministère du travail et du progrès. Mais, bien qu'il eût formellement déclaré qu'il resterait étranger au pouvoir jusqu'au vote de la Constitution, l'Assemblée feignit de voir dans sa motion un intérêt personnel. M. Peupin, soi-disant ouvrier horloger, impatient de s'élever dans l'esprit de la majorité, parla d'ordre, de confiance, et repoussa la demande de M. Louis Blanc en proposant la création d'une commission d'enquête. M. Peupin s'acquittait d'une dette de reconnaissance envers les royalistes qui avaient appuyé sa candidature, et se vengeait des ouvriers qui ne l'avaient pas nommé. L'Assemblée, heureuse d'échapper par cette issue à la terrible question du travail qui se dressait devant elle, adopta à l'unanimité la proposition de M. Peupin. Un comité spécial pour les travailleurs fut institué, mais M. Louis Blanc refusa d'en faire partie...

Ainsi allégée du fardeau qui l'oppressait, et satisfaite d'avoir donné une preuve de sollicitude pour les travailleurs en décidant qu'elle s'enquerrait de leurs souffrances, l'Assemblée s'occupa de ses propres affaires. Elle se préoccupa d'abord de sa sûreté, en mettant à la disposition de son président toutes les forces militaires de la France. Puis, inspirée par la peur de voir se renouveler les scènes de la Convention, elle décréta que jamais le peuple ne serait admis à sa barre pour lui présenter des pétitions. La majorité ne songeait qu'à voter un règlement tout à son bénéfice pour opprimer la minorité et étouffer sa voix. Elle se protégeait contre l'invasion de la rue et elle laissait une brèche ouverte à l'incapacité et à l'intrigue. La tyrannie et l'intolérance des opinions ressuscitées depuis le 24 février se firent vivement sentir dans la discussion du règlement parlementaire où de nombreuses restrictions furent apportées à la liberté de la tribune. Composée des hommes corrompus de l'ancien régime, la majorité n'osait pas encore se prononcer ouvertement contre la volonté du pays, mais elle s'exerçait déjà à l'enchaîner, à la faveur de la trahison, en se lançant dans la voie des ajournements et des futilités.

De son côté la Commission exécutive, pouvoir marqué d'avance d'un sceau fatal, et contenant en germe tous les éléments de discorde du gouvernement provisoire, s'ingéniait à élever ce monument de honte qu'elle a légué à l'histoire. En digne fille du pouvoir dont elle émanait, elle offrit à la France le spectacle d'une majorité opprimant une minorité; elle mit les questions de personnes au-dessus des questions d'État; elle substitua les intérêts individuels aux intérêts généraux; de sourdes rivalités, de vieilles rancunes, de basses jalousies, dictèrent tous ses actes, et elle sembla prendre à tâche de se couvrir de ridicule en appelant à composer un ministère quelques-uns des hommes les plus discrédités dans l'opinion. Ce fut une série de choix pitoyables, un assemblage de tendances opposées, une combinaison de contraires où on fit entrer, comme dans la Commission exécutive et en proportions à peu près égales, des forces qui devaient inévitablement se combattre ou se neutraliser. A quoi pouvait aboutir une telle réunion de vanités triomphantes, de vulgaires ambitieux, aussi impuissants à faire le bien qu'à contenir le mal?

La lutte était engagée en Europe entre deux principes ennemis; il fallait pour conduire les relations extérieures un esprit éclairé, un caractère digne, énergique, capable de tenir les promesses de la révolution : on nomma ministre des affaires étrangères M. Bastide, un amant sans amours, l'ex-sous-secrétaire d'État de M. Lamartine.

A l'intérieur, où la présence d'un républicain sincère était indispensable pour contenir les factions monarchiques, on plaça le docteur Recurt, une de ces intelligences étroites, bornées, qui dissimulent leur nullité sous l'air recueilli, méditatif, d'hommes élaborant de vastes desseins. Ces apparences de penseur, de politique profond, que se donnait M. Recurt, cachaient habilement la médiocrité de son esprit et son incommensurable ignorance des plus simples affaires. Pour se maintenir debout dans les hautes régions où il fut appelé, sans trahir l'étroitesse de ses vues, il dut se condamner à un mutisme à peu près complet. Ne pouvant tirer la moitié d'une pensée de son cerveau ni prononcer vingt mots de suite sans bredouiller, sans se noyer dans le fastidieux parlage de ses précautions oratoires, il se tut. Vaniteux à l'excès, le train des choses de son ministère eut à souffrir de son incapacité administrative, car il laissa sans solution les questions les plus graves, plutôt que de laisser deviner son insuffisance en cherchant à s'éclairer.

Pour conserver quelque influence dans les deux ministères les plus importants de la République, ainsi livrés à la coterie du *National*, M. Ledru-Rollin obtint que M. Carteret remplirait auprès de M. Recurt les fonctions de sous-secrétaire d'État, et M. Jules Favre des fonctions identiques auprès de M. Bastide. La présence de MM. Carteret et Jules Favre aux ministères de l'intérieur et des affaires étrangères était, il est vrai, une garantie donnée à la démocratie; mais que pouvait leur patriotisme ou leur talent avec des

ministres bien décidés à leur barrer systématiquement le chemin? Il en résulta naturellement des conflits graves. Les ministres et les sous-secrétaires d'Etat se refusèrent réciproquement leurs signatures, et l'administration tomba dans l'anarchie.

Le ministère de la justice resta à M. Crémieux, un Oberman apaisé, et le ministère de l'instruction publique à M. Carnot. M. Flocon, l'unique démocrate de cet étrange cabinet, et aussi le seul qui révéla un rare esprit pratique, succéda à M. Bethmont au commerce, et M. Trélat, médecin philanthrope, remplaça M. Marie aux travaux publics. Le ministère de la guerre fut réservé au général Cavaignac à qui on était heureux d'accorder une garnison nombreuse et permanente à Paris, quoique M. Lamartine eût déclaré le 17 mars, au nom de ses collègues, qu'il faudrait être *insensé* pour y songer.

M. Marrast conserva la mairie de Paris. Débarrassé du voisinage gênant du gouvernement provisoire, il régna souverainement à l'Hôtel-de-Ville avec une garde et une police spéciales. Jugeant la position avec un admirable instinct, il se tint à l'écart, il continua à se faire l'antagoniste de M. Caussidière, confirmé dans ses fonctions de préfet de police. M. Marrast avait jugé prudent d'attendre à la tête de l'administration de Paris que l'horizon politique se fût éclairci. M. Caussidière, quoique profondément affligé d'avoir pour chef immédiat M. Recurt, et tout en partageant le mécontentement du peuple, montra qu'il avait encore plus d'ambition que de patriotisme. Quant à M. Pagnerre, devenu secrétaire général de la Commission exécutive, il se mit à jouer au Bassano et à rêver l'organisation d'une secrétairerie d'Etat. Les prétentions individuelles, les rivalités de toutes ces médiocrités gouvernementales, jetèrent une telle perturbation dans les sphères où elles se mouvaient, que bientôt on en vint à se demander où était le pouvoir, et s'il y avait encore une autorité réelle, indépendante en France.

La déplorable composition d'un ministère qui trahissait toutes les espérances de la démocratie, augmenta l'irritation vive et grave qui régnait dans la capitale, par suite de la triste attitude prise par l'Assemblée au milieu des perspectives menaçantes de l'avenir. La fermentation était à son comble dans les clubs et tout faisait pressentir un dénoûment tragique à cette situation anormale. Le moindre événement suffisait pour faire jaillir la lave du cratère dont on entendait les sourds bouillonnements. Cette éruption fut produite par la Pologne. La double nouvelle de la défaite des corps francs de Posen et du désastre de Cracovie arriva simultanément dans la capitale. C'était plus qu'il n'en fallait pour porter l'exaltation des clubs à son plus haut degré de paroxysme. Les démocrates exprimèrent hautement leurs sympathies pour la Pologne et promirent leur appui aux quelques compagnons d'armes de Mieroslawski venus à Paris pour faire un dernier appel aux sentiments généreux du gouvernement français.

Dès le 11 et le 12 mai, les chefs de clubs et les délégués des socié-

tés populaires furent convoqués, soit dans les bureaux de la *Commune de Paris,* soit à l'établissement du restaurateur Dourlans, aux Champs-Élysées, pour organiser une manifestation en faveur de l'affranchissement de la Pologne.

Le 13, il y eut une première démonstration d'environ dix mille citoyens, qui parcoururent toute la ligne des boulevards, depuis la Bastille jusqu'à la Madeleine, aux acclamations de la population et aux cris mille fois répétés de : *Vive la Pologne!* M. Vavin, représentant du peuple, accourut au-devant de la manifestation, reçut une pétition de la main des délégués, et, dans un discours vivement applaudi, il déclara que la France ne serait digne de son nom de grande nation que quand sa sœur bien-aimée, la Pologne, serait complètement rétablie. Après avoir entendu ces nobles paroles, la manifestation se dispersa pacifiquement, tandis qu'on battait le rappel dans les 1re et 2e légions.

Le rappel avait si bien réussi le 16 avril, qu'à cette époque on le battait à tout propos et hors de propos. On creva la caisse d'un tambour, rue Basse-du-Rempart, et tout fut dit.

Le soir et le lendemain 14 la question polonaise fut de nouveau discutée dans les clubs, et le Comité centralisateur prit l'initiative d'une manifestation imposante, fixée publiquement au lundi 15 mai, malgré les efforts de M. Barbès au club de la Révolution pour empêcher la démonstration projetée, toujours dans la crainte que M. Blanqui n'exploitât un mouvement populaire à son profit. Chose remarquable! le 17 mars, le 16 avril et le 15 mai, M. Barbès fut dominé par le même sentiment.

On convint dans la réunion du Comité centralisateur, présidé par M. Huber, qu'on irait à la manifestation sans armes; mais, pour le cas où la violation du récent décret de l'Assemblée sur les pétitions amènerait une résistance de la garde nationale, on décida que si on était attaqué on se défendrait et on courrait aux armes. Dans cette prévision, les sections de la Société des Droits de l'Homme se déclarèrent en permanence le 14 au soir.

Le prétexte de cette troisième journée était admirablement choisi. Il n'était plus question, cette fois, de socialisme ou d'organisation du travail. Il s'agissait de convier l'Assemblée nationale à se prononcer pour ou contre l'émancipation des nationalités, pour ou contre la liberté des peuples.

Le 15, à dix heures du matin, cinquante ou soixante mille citoyens se trouvaient réunis sur la place de la Bastille. Ils se formèrent en colonne et commencèrent à descendre les boulevards vers onze heures. MM. Huber, Sobrier et d'autres chefs de clubs marchaient en tête. Des députations de gardes nationaux de presque tous les départements étaient à Paris pour assister à une fête annoncée par le gouvernement provisoire à l'occasion de la réunion de l'Assemblée nationale. Plusieurs de ces députations prirent part à la mani-



festation, et leurs bannières se confondirent avec celles des clubs, et avec les drapeaux polonais, italiens et irlandais des patriotes de ces différentes nations. L'immense colonne se déroula le long des boulevards dans le plus grand ordre. On se bornait à crier : Vive la République ! vive la Pologne ! et à dire gaiement : Nous allons faire une visite à nos commis. M. Blanqui et les membres de son club attendaient le cortége sur le boulevard du Temple et se réunirent là à MM. Huber et Sobrier. MM. Raspail et Kersausie prirent également la tête de la colonne à la hauteur de la rue de la Chaussée-d'Antin.

Devant la Madeleine, le général Courtais arrêta un moment cette imposante manifestation. Après quelques pourparlers avec les délégués, il mêla les cris de : Vive la Pologne ! à ceux du peuple, et s'engagea à faire présenter à l'Assemblée la pétition de M. Raspail, unanimement adoptée par une députation.

Il partit pour faire ratifier cette promesse par M. Buchez.

On ne remarquait aucune force militaire ni sur la place de la Madeleine, ni sur la place de la Révolution. Un bataillon de garde mobile et quelques gardes nationaux seulement veillaient à la sûreté de l'Assemblée. La Commission exécutive était prévenue cependant. La manifestation n'avait pas été préparée mystérieusement. Tous les membres du gouvernement, M. Marrast comme M. Caussidière, M. Lamartine comme M. Recurt, savaient qu'elle devait avoir lieu à telle heure et dans tel but. D'où vient donc qu'on ne prit aucune mesure pour parer aux événements ? Les uns donnèrent à penser qu'ils seraient heureux ou de se trouver débarrassés d'une assemblée manifestement hostile à la révolution, ou de voir le peuple lui donner une impulsion salutaire ; les autres, qu'ils avaient monté le coup pour avoir une occasion de s'emparer des hommes qu'ils n'avaient pu saisir le 17 mars et le 16 avril. Le général Courtais s'était décidé le 14 au soir à faire convoquer mille gardes nationaux par légion ; mais M. Marrast, dans une conférence à l'état-major, déclara que cinq cents hommes suffiraient.

MM. Ledru-Rollin, Lamartine et les ministres assistaient à la séance, MM. Arago, Marie, Garnier-Pagès et Pagnerre étaient en permanence au Luxembourg.

L'Assemblée elle-même semblait s'être concertée avec les clubs. Après la lecture d'une lettre de Béranger donnant pour la seconde fois sa démission (1), et le dépôt d'un grand nombre de pétitions en faveur de la Pologne, l'ordre du jour appela les interpellations de M. Ch. d'Aragon sur l'Italie, et de M. Wolowski sur la Pologne. M. Wolowski, l'ami de M. Odilon Barrot et le beau-frère de M. Léon

(1) Avec la bonhomie maligne de son esprit gaulois, Béranger se récusa sous prétexte qu'il n'avait pas fait des *études spéciales* suffisantes. Cette ironie, qui allait à l'adresse des quatre cinquièmes de l'Assemblée, fut-elle comprise ?

Faucher, l'un des citoyens les plus modérés et les plus conservateurs de la Constituante, se dirigea vers la tribune au milieu d'une agitation extrême, et s'exprima ainsi :

« Citoyens représentants, jamais peut-être question plus grave et plus solennelle n'a été soulevée devant vous, que celle que je dois présenter maintenant : elle peut porter dans ses plis la paix ou la guerre.

« Soyez certains que je n'oublierai, dans les paroles que j'ai à vous adresser, aucun des devoirs que m'impose une réserve qui sera le résultat de ma position personnelle dans cette question.

« Je ne me dissimule point les difficultés du problème, et cependant je l'apporte avec confiance devant vous, car je crois que toutes les idées, que toutes les pensées sont à l'unisson sur cette grande question. Je ne ferai à personne dans cette enceinte l'injure de supposer qu'il ne soit pas entièrement dévoué, fortement dévoué à la cause de la Pologne. »

Pendant que l'orateur prononçait cette dernière phrase, des cris de : Vive la Pologne! poussés par le peuple qui s'avançait vers l'Assemblée, se firent entendre. Plusieurs représentants quittèrent leurs places pour aller voir ce qui se passait au dehors. M. Wolowski reprit :

« La France, citoyens, est le cœur des nations; elle sent, en quelque sorte, en elle les pulsations de l'humanité tout entière. Et c'est surtout lorsqu'il s'agit d'une nation à laquelle on a décerné, avec raison, ce nom de France du Nord, lorsqu'il s'agit d'un peuple où toutes les idées, toutes les tendances, sont communes avec le peuple de France; lorsqu'il s'agit d'un peuple qui a toujours appuyé la même cause, qui a toujours versé son sang avec vous sur tous les champs de bataille, que je suis certain de rencontrer ici les plus vives, les plus profondes sympathies. La seule question qui me paraisse devoir être agitée, c'est celle des *moyens à prendre pour réaliser* ce que nous voulons tous, un accord unanime pour *réaliser* le plus promptement *la restauration de la Pologne*. Mais il faut que je commence par protester avec énergie contre des imputations contenues dans les pièces qui ont été déposées aux archives par le ministre des affaires étrangères. Ces fragments de correspondance tendraient à enlever à la Pologne son bien le plus précieux, son trésor le plus cher, les sympathies méritées qu'elle a rencontrées jusqu'ici dans le monde entier. »

Les cris du dehors redoublaient avec violence, et l'Assemblée, en proie à de vives préoccupations, écoutait à peine M. Wolowski qui, d'une voix émue, continua :

« La France ne craint pas la guerre; la France, avec son armée de cinq cent mille hommes, avec la garde nationale qui est le peuple tout entier, ne craint pas la guerre, et c'est pour cela qu'elle peut imposer sa pensée, son idée, sans recourir à ce qui devait être la der-

nière raison de la monarchie. La France, par sa force, que personne ne peut contester; la France usera de cette politique véritablement républicaine, qui, avant tout, a confiance dans la puissance de l'idée, dans la puissance de la justice. »

Le tumulte prenait des proportions effrayantes et M. Wolowski poursuivit imperturbablement :

« La question polonaise n'est pas seulement, comme on voudrait quelquefois le faire supposer, une question chevaleresque. Dans la question de la Pologne, la raison confirme ce que le cœur inspire. *Le peuple*, avec un *instinct admirable*, a été *droit au nœud de la question* : il a parfaitement compris que dans la *restauration* de la Pologne se rencontrera l'*assise la plus ferme* de la paix et de la *liberté* de l'Europe entière. »

Que dire de ce conservateur qui se faisait ainsi l'avocat de la démocratie, l'orateur de la manifestation qui grondait à l'extérieur? Cette éloquente plaidoirie n'est-elle pas la condamnation la plus manifeste de la politique suivie par le parti auquel appartenait M. Wolowski? N'est-il pas démontré par cet exemple que certains hommes politiques sont dépourvus de toute espèce de bon sens, d'équité, de logique, de justice, et que leurs fureurs vengeresses sont stupidement odieuses? L'Assemblée était livrée à ces déchaînements qui annoncent l'approche d'une tempête. M. Wolowski, visiblement impressionné par ce qui se passait, ne savait s'il devait continuer ou quitter la tribune. Sur l'invitation du président et malgré les cris assourdissants qui se croisaient dans la salle où venaient expirer les mugissements populaires, M. Wolowski termina ainsi :

« Je dis que la pensée populaire a admirablement saisi le nœud de la question, et l'a résolue en liant l'*idée* de la *résurrection* de la Pologne à l'*idée* de la *liberté*.

« En effet, le rétablissement de la Pologne est la seule garantie d'une paix durable et de l'*émancipation définitive* des nations.

« Le monde a compris quelle a toujours été la destinée glorieuse de la Pologne, la mission à laquelle elle s'est toujours dévouée.

« Lorsqu'elle était vivante, la Pologne était le bouclier de la civilisation et du christianisme; et lorsque, après le partage, on a cru l'avoir tuée, alors qu'elle n'était pas morte, qu'elle sommeillait seulement...... »

A ce moment une rumeur terrible vint faire expirer la parole sur les lèvres de l'orateur. M. Degousée, questeur, s'élança à la tribune, et, malgré l'avertissement d'un représentant qui l'engagea à ne pas faire une scène ridicule, ou du moins inutile, il annonça que la garde de l'Assemblée venait de mettre la baïonnette dans le fourreau. De violents murmures accueillirent cette nouvelle, mais ils furent immédiatement couverts par d'autres voix formidables qui éclatèrent comme un tonnerre au sein de l'Assemblée. Une vague populaire avait fait irruption dans la salle. Voici ce qui s'était passé :

Le général Courtais avait obtenu l'autorisation du président Buchez de faire entrer vingt-cinq ou trente délégués. La colonne, un moment arrêtée devant la Madeleine, avait poursuivi sa marche après le départ du général. Sur la place de la Révolution, des hommes en blouse, inconnus à tous les clubs, avaient pris la tête de la manifestation, en excitant le peuple à avancer, et la colonne, cédant à cette suspecte impulsion, avait franchi la place et le pont sans rencontrer d'obstacles sérieux. Bientôt les masses mugissantes se trouvèrent le long de la grille parallèle au quai. C'est alors qu'arriva le général Courtais pour introduire des délégués. Les troupes placées sur le péristyle et derrière la grille ne pouvaient songer à opposer la moindre résistance à une invasion devenue inévitable. Déjà le bataillon de gardes mobiles, échelonnés sur les escaliers du péristyle, avaient mis la baguette dans le canon de leurs fusils pour rassurer le peuple sur leurs intentions. Mais il était évident que ce bataillon allait être emporté par le torrent populaire et désarmé. Pour éviter ce malheur, le général Courtais fit remettre la baïonnette au fourreau et donna ordre de laisser passer les délégués. M. Lamartine tenta vainement de faire renoncer le peuple à son projet de présenter lui-même sa pétition. Un ouvrier lui répondit : « Il y a assez longtemps que vous nous faites de la poésie et de belles phrases. Il faut autre chose au peuple maintenant. Vos mesures dilatoires perdront la Pologne comme elles ont déjà perdu la révolution. » La grille, sur laquelle pesait de tout son poids une multitude fanatisée, fut à peine ouverte, que des milliers de citoyens se précipitèrent dans l'intérieur du palais avec la violence d'un fleuve qui vient de briser le faible obstacle opposé à sa marche impétueuse. Ce fut un débordement immense et d'un aspect terrifiant. Des hommes aux regards irrités, aux gestes menaçants, couraient çà et là en broyant tout sur leur passage et en lançant dans l'espace d'horribles imprécations. Au milieu de cette confuse mêlée, on remarqua quelques personnages mystérieux dont la présence dans les rangs du peuple est toujours d'un sinistre augure. Un certain M. Ernest Grégoire, par exemple, qui joua tant de rôles avant et depuis le 24 février (1), était là dans les cours intérieures, pérorant et gesticulant. Plus tard il se trouva aussi à une autre démonstration, désastreuse pour la démocratie, où il ne sembla figurer, comme tant d'autres, que pour servir de témoin à charge contre les victimes qui trébuchèrent dans les piéges tendus sous leurs pas. Qu'avait à faire ce conspirateur orangiste, pensionné du roi de Hollande, dans les manifestations populaires en faveur de l'affranchissement des peuples ? L'or étranger prit une part quelconque à nos troubles civils, car M. Paniewski avoua à Bourges qu'il avait reconnu,

(1) M. Ernest Grégoire fut un des agents de M. Lamartine sous le gouvernement provisoire. M. Lamartine n'utilisait-il pas tous les services, voire même ceux de Vidocq ?



parmi les embaucheurs qui gorgeaient les ouvriers de champagne avant le 15 mai, un attaché à l'ambassade de Russie!

Tandis que la tête de la colonne envahissait ainsi le palais de l'Assemblée, par le quai, sous l'influence d'habiles meneurs, la queue de la colonne était entraînée vers la grande entrée ouvrant sur la place Bourgogne et défendue seulement par quelques gardes nationaux, qui reçurent également l'ordre de remettre la baïonnette au fourreau. Le général Courtais, ayant vu son autorité méconnue à la grille du quai, s'était porté en toute hâte vers la place Bourgogne pour conjurer de ce côté, s'il était possible, le péril qui menaçait l'inviolabilité de la représentation nationale. Là, debout sur l'entablement qui supporte les grilles, il exhorta au calme la foule agglomérée sur la place et qui se ruait en flots tumultueux contre la grande porte tandis que les citoyens les plus hardis procédaient à l'escalade. Mais là encore la voix du général fut impuissante à calmer l'excitation du peuple, augmentée par l'enthousiasme qu'il avait rencontré le long de sa route, par les cris patriotiques, par l'ardeur du soleil et l'électricité qui circule dans les foules. Le torrent était débordé, il devait accomplir ses ravages. Le général eut même l'humanité de tendre la main à un homme qui s'empalait sur les artichauts de l'entablement où il se trouvait. Il l'aida ainsi à monter et on lui en fit un crime. Les portes cédèrent et la multitude s'engouffra dans l'enceinte. Dans ce moment décisif le général Courtais, comme un naufragé qu'une mer furieuse va engloutir, crut devoir tenter un dernier et suprême effort pour dominer l'élément déchaîné. Il s'élança sur une table d'où il fit entendre, au nom de la démocratie, des cris de détresse. Mais un flot implacable passa et le jeta de sa tribune improvisée dans les bras de M. Étienne Arago. L'invasion du palais de la représentation nationale eut donc lieu presque simultanément aux deux extrémités opposées. C'est ce qui explique comment la salle fut envahie à la fois par les portes latérales au bureau et par les tribunes d'où les envahisseurs se laissèrent glisser le long des colonnes sur les banquettes des représentants. Alors la scène de la Chambre des députés, le 24 février, se renouvela sur une plus large échelle et avec des effets dramatiques bien plus saisissants. En un instant la salle entière offrit le spectacle d'un chaos que nul pinceau ne pourrait reproduire. A travers un nuage de poussière on vit une masse informe s'agiter dans tous les sens, un effroyable heurtement de quelques milliers de citoyens s'interpellant, se menaçant d'une extrémité à l'autre, de la voix, du geste, du regard. Au-dessus de ces flots humains qui bouillonnaient en s'entre-choquant, les bannières des clubs, les drapeaux de la Pologne, de l'Italie, de l'Irlande et des délégués des départements, apparaissaient ou disparaissaient suivant les oscillations de la foule.

Ce fut un pêle-mêle général de représentants, d'huissiers, d'hommes en veste ou en blouse, une véritable saturnale de la base au

sommet. Les tribunes craquaient sous ce poids immense des masses populaires qui y affluaient sans cesse, et un cri sinistre partit de toutes parts à la fois. Le tourbillon menaça bientôt de tout emporter. Au pied de la tribune, des luttes, qui pouvaient devenir dangereuses, étaient engagées. Là, comme partout, on échangeait des interpellations tragiques, des dialogues pleins de défis et de menaces avaient lieu entre des représentants et des chefs de clubs. M. Clément Thomas, qui avait d'abord prononcé quelques paroles conciliatrices, s'écria : « L'Assemblée nationale doit protester contre l'indigne violation dont elle a été l'objet. »

M. Buchez se couvrit et se découvrit successivement. Le bureau était envahi par un groupe de citoyens à l'attitude menaçante, au regard enflammé de colère, et sourds à toutes les représentations qu'on leur adressait. Les mots scélérats, canailles, conspirateurs, brigands, royalistes, vociférés avec fureur, pouvaient faire croire à une séance orageuse de la Convention. Le nom de M. Louis Blanc était invoqué à grands cris au dedans par les envahisseurs, et au dehors par la foule innombrable qui inondait les cours. Il se montra un instant au bureau, demanda et obtint du président l'autorisation d'intervenir, et dit :

« Mes amis, si vous voulez que la pétition que vous avez apportée puisse être discutée dans l'Assemblée nationale, et avec le sentiment qui vous anime tous, je vous demande du silence, afin que le droit de pétition soit consacré, mais afin qu'il soit dit aussi que le peuple est calme dans la force, et que sa modération est la plus grande preuve précisément de sa force. (Bravo! bravo!)

« Veuillez donc, mes amis, faire un instant de silence, afin que la pétition soit lue et qu'on ne puisse pas dire que le peuple, en entrant dans cette enceinte, a violé par ses cris sa propre souveraineté. »

M. Raspail parut ensuite à la tribune et parvint, après de vives discussions, à lire sa pétition, adoptée par les clubs, et concluant au rétablissement de la nationalité polonaise. Pendant que M. Raspail lisait sa pétition, M. Louis Blanc s'était rendu à l'une des fenêtres qui donnent sur la cour au-dessus de la porte d'entrée conduisant à la salle des Pas-Perdus. Entre MM. Barbès et Albert, M. Louis Blanc, tenant un drapeau polonais à la main, s'adressa à la multitude entassée à ses pieds et délirante d'enthousiasme. Il fit ressortir ce qu'avait de touchant et de noble le spectacle d'un peuple sortant de la préoccupation de ses propres douleurs pour s'occuper des souffrances d'un peuple ami. Il parla chaleureusement de la souveraineté populaire, de la nécessité d'assurer ce jour même le succès de la cause populaire, et termina en conjurant la foule de laisser l'Assemblée nationale à toute la liberté de ses délibérations. M. Barbès parla dans le même sens, mais il promit au peuple de le faire défiler devant l'Assemblée. Et la multitude de crier pour la millième fois : Vive Louis Blanc! vive Barbès! vive Albert! vive la révolution démocratique et sociale!

Derrière MM. Louis Blanc, Albert et Barbès, se pressaient des masses compactes qui joignaient leurs acclamations à celles du dehors. Un groupe enleva M. Louis Blanc en triomphe et le transporta à travers la salle des Pas-Perdus. On voulut l'entendre encore une fois, on le demanda énergiquement, et ce fut là que M. Louis Blanc, monté sur une chaise, prononça ces mots si perfidement dénaturés plus tard par la réaction : « Cette révolution n'est pas de celles qui ébranlent les trônes, mais de celles qui les renversent. » M. Louis Blanc résuma son discours par un cri de : Vive la république universelle ! que répétèrent tous les auditeurs avec frénésie. L'enthousiasme de la foule rappelait les premiers jours de la révolution. M. Louis Blanc, étourdi d'acclamations passionnées, épuisé de fatigue, presque étouffé sous la pression de la foule qui l'environnait, fut entraîné, enlevé malgré sa résistance, et porté dans l'Assemblée où, baigné de sueur, la voix complètement éteinte et les membres brisés, il tomba plutôt qu'il ne s'assit sur les bancs extrêmes de l'amphithéâtre.

La pétition de M. Raspail avait été déposée sur le bureau aux cris de : Vive la Pologne ! et le peuple voulait que l'Assemblée délibérât immédiatement. M. Buchez invita les pétitionnaires à laisser l'Assemblée délibérer librement, mais le peuple répondit qu'il ne voulait pas attendre, et demanda impérieusement un décret.

Depuis le jour où des femmes échevelées et sanglantes hissèrent au bout d'une pique la tête décollée du député Féraud sous les yeux du président Boissy-d'Anglas qui se découvrit sans sourciller, l'histoire n'offrait rien d'analogue à ce qui se passait au sein de la représentation nationale. Tous les représentants qui n'avaient pas fui cette scène affligeante étaient immobiles et consternés sur leurs bancs, ou bien ils erraient à l'aventure au milieu de ce grand désastre. On assaillait les uns de sollicitations impérieuses, les autres d'invectives, et plusieurs furent violemment maltraités. Le général Tempoure, commandant de la garde mobile, était retenu prisonnier dans une tribune publique, et le général Courtais était cerné par des flots de peuple qui lui faisait comprendre que l'appel de la garde nationale serait le signal d'un massacre. Quant à MM. Lamartine, Ledru-Rollin et Charras, ministre de la guerre par *interim*, ils n'osaient prendre aucun parti. Le bureau était au pouvoir des envahisseurs qui enveloppaient le président frappé de terreur. M. Buchez montra en cette circonstance solennelle une faiblesse extrême, et il compromit gravement, par son attitude humble, craintive, la haute dignité dont il était revêtu. On l'accabla d'outrages, et il les subit avec une résignation vraiment par trop évangélique et à laquelle on donna une autre qualification. Autour de son fauteuil on remarquait M. Sobrier, un officier de la garde nationale, M. Laviron, un pompier, M. Degré, et une foule de notabilités populaires qui semblaient surveiller tous ses mouvements. Des sabres nus brillaient à ses côtés, et les



drapeaux des clubs flottaient à la tribune, objet de la convoitise toute particulière de certains orateurs qui voulaient tous parler à la fois.

MM. Barbès et Blanqui, ces deux célèbres antagonistes, s'étaient rencontrés dans la salle, et, dans la prévision d'une réussite du mouvement au profit de M. Blanqui, M. Barbès se hissa à la tribune pour engager le peuple à quitter la salle. « L'Assemblée a entendu vos vœux, dit-il, il faut qu'elle y fasse droit; mais, pour qu'elle ne semble pas violentée, il faut dans ce moment-ci que vous vous retiriez. » — Non! non! cria-t-on. — Blanqui! laissez parler Blanqui! Au même instant M. Blanqui fut jeté à la tribune. Avec ce calme et cette lucidité d'esprit des intelligences maîtresses d'elles-mêmes, dans un discours habile, net, concis, ne trahissant aucune émotion, M. Blanqui demanda, au nom du peuple, le rétablissement de la Pologne dans ses limites de 1772. « Le peuple demande, dit-il, que l'Assemblée nationale décrète, sans désemparer, que la France ne mettra l'épée au fourreau que lorsque la Pologne tout entière sera reconstituée dans ses vieilles limites de 1772, et brillera de nouveau comme une nation grande et indépendante au soleil de l'Europe.

« Le peuple, citoyens représentants, demande qu'il ne soit pas employé de moyens dilatoires pour reculer l'avénement du jour où la Pologne tout entière sera de nouveau, à l'extrémité de l'Europe, l'alliée et le bouclier naturel de la France.

« Le peuple connaît les obstacles qui doivent s'opposer aux armes françaises; mais il compte que l'Assemblée nationale se souviendra de la gloire de sa devancière; qu'elle ne craigne pas d'affronter la mauvaise humeur de l'Europe; elle sait que devant sa seule volonté, fermement exprimée et appuyée d'une armée française sur le Rhin, tous les obstacles que la diplomatie pourrait lui opposer tomberont d'eux-mêmes, afin que l'ancienne Pologne, la Pologne de 1772 (le peuple se rappelle cette date), la Pologne de 1772 (bravos et applaudissements du peuple), soit rétablie dans ses limites, depuis les bords de la Wartha jusqu'au Dniéper, et depuis la Baltique jusqu'à la mer Noire.

« Citoyens, le peuple compte que l'Assemblée nationale n'hésitera pas devant un aussi grand but; qu'elle ne se laissera pas tromper ni intimider par les menaces de la diplomatie; le peuple est derrière elle; il la suivra en masse aux frontières; il ira en masse aux frontières sur un seul signe de sa main...

« Ces cris qu'elle entend d'ici, et qui peut-être lui paraissent menaçants, ne sont que des cris de : Vive la Pologne! et ils se changeront en acclamations en son honneur dès l'instant où l'Assemblée nationale aura prononcé la phrase sacramentelle que le peuple attend, qu'il attend, citoyens, et que vous lui donnerez. »

M. Blanqui eut bien soin de faire remarquer que tous les partis, parmi lesquels il existait des divisions sur les questions intérieures, étaient d'accord pour cette grande œuvre de régénération de la Polo-

gne. Après avoir captivé l'attention par cette manière large, digne et modérée d'envisager la question, M. Blanqui fut rappelé à ses instincts révolutionnaires par ses amis qui lui criaient : — Parle de Rouen! Il réclama justice des événements de Rouen, et continua : « Le peuple demande aussi que vous pensiez à la misère. Il a dit qu'il avait trois mois de souffrances à offrir à la République. Ces trois mois sont bientôt écoulés, et il est possible, il est probable qu'on lui en demandera d'autres.

« Le peuple réclame de l'Assemblée nationale qu'elle s'occupe instamment, sans désemparer, d'une manière continue, de rétablir les moyens de travail, de donner de l'ouvrage et du pain à ces milliers de citoyens qui en manquent aujourd'hui.

« Le peuple, citoyens, sait fort bien qu'on lui répondra que la première cause de ce manque de travail, ce sont précisément ces mouvements populaires qui agitent la place publique et qui jettent la perturbation dans le commerce et dans l'industrie. Sans doute, citoyens, il peut y avoir quelque chose de vrai là-dedans ; mais le peuple sait bien par un sentiment d'instinct que ce n'est pas là la cause première, la cause principale de la situation déplorable où il se trouve aujourd'hui. Le manque de travail, la crise commerciale et industrielle, datent d'avant la révolution de Février ; elles datent de plus loin, elles ont des causes profondes, sociales ; ces causes doivent être signalées immédiatement à l'Assemblée : le peuple a vu avec une certaine douleur que des hommes qu'il aimait ont été, pour ainsi dire, systématiquement écartés des conseils du gouvernement. Cela a ébranlé la confiance... Ce n'est qu'incidemment, citoyens, que cette question du travail et de la misère du peuple a été soulevée ici : je dois vous dire que le peuple ne vient pas ici principalement pour vous occuper de lui ; il vient pour vous occuper de la Pologne. Il ne peut pas laisser passer cette occasion sans rappeler à ses représentants que lui aussi est malheureux, et que c'est là un nouveau point de similitude entre le peuple de France et le peuple de Pologne. »

Cette harangue, souvent interrompue par des bravos, parut décider M. Ledru-Rollin à monter à la tribune où il parla, non en qualité de membre du pouvoir exécutif, comme il eut soin de le déclarer, mais comme citoyen. « Vous demandez, dit-il, par un sentiment de fraternité, que le peuple de France tende la main au peuple de Pologne. Soyez bien convaincus que la fibre qui agite votre cœur agite également le nôtre ; que, pas plus que vous, nous ne voulons de peuples opprimés sur la terre. Vous avez demandé également que des mesures soient prises pour que le peuple puisse vivre en travaillant... — Oui! oui! nous voulons l'exécution du décret du 25 février! » cria le peuple.

« Vous avez demandé, enfin, reprit M. Ledru-Rollin, qu'aujourd'hui le rappel ne soit pas battu... — Oui! interrompit le peuple, mais vous nous avez déjà trahis le 16 avril. »

M. Ledru-Rollin, sans s'émouvoir, continua en accentuant plus fortement ses paroles :

« Avec cet admirable bon sens qui caractérise le peuple qui ne veut pas être trompé... — Il l'est, trompé ! s'écrièrent à la fois plusieurs voix. Assez de paroles ! Votez ! Nommez un ministère du travail !

« Vous êtes trop intelligents, poursuivit M. Ledru-Rollin, pour ne pas comprendre qu'il est impossible à une assemblée, sous peine de se suicider elle-même, de délibérer au milieu d'un tel tumulte. Je demande que l'Assemblée se déclare en permanence, mais je demande en même temps que vous vous retiriez sur le péristyle. — « Non ! non ! cria-t-on. N'est-ce pas ainsi qu'on a délibéré le 24 février ? Assez de phrases ! Il nous faut une réponse immédiate. » L'agitation devenait de plus en plus bruyante. Les chefs des clubs, qui ne pouvaient parler à la tribune, haranguaient les groupes réunis autour d'eux dans toutes les parties de la salle. Les uns étaient violents et emportés, les autres exhortaient au calme. M. Raspail déclara qu'il ne reconnaissait pas pour républicains ceux qui persistaient à rester dans l'Assemblée. « Mes amis, retirez-vous, disait-il, retirez-vous. » Quant à M. Blanqui, il ne cessait de répéter : « Citoyens, donnons l'exemple du calme, nous, les délégués du peuple. » MM. Antony Thouret, Étienne Arago, Courtais et la plupart des membres de la Montagne faisaient, avec courage et énergie, tous leurs efforts pour amener la retraite de la foule. M. Huber monta sur l'estrade du bureau, dit quelques mots à M. Buchez, toujours surveillé, et déclara qu'il se ferait tuer sur place si on ne tenait pas la promesse qu'on lui avait faite de laisser défiler tout le peuple devant la tribune. Le tumulte, à ce moment, était à son comble, et cependant, au milieu de cet immense désordre, on pouvait voir se dessiner les influences rivales de MM. Blanqui et Barbès. C'étaient à peu près les seules qui fussent restées debout à côté de celle de M. Louis Blanc, car M. Ledru-Rollin avait perdu une partie de sa popularité, et l'action si différente de ces partis puissants se manifestait ostensiblement et diversement. L'antagonisme de MM. Blanqui et Barbès perçait dans ces déplorables agitations. Comme au 17 mars, comme au 16 avril, M. Barbès ne voulut être dépassé par M. Blanqui ni en popularité ni en pouvoir, et, s'élançant à la tribune, il s'écria : « Il faut que l'Assemblée vote immédiatement le départ d'une armée pour la Pologne, un impôt d'un milliard sur les riches ; qu'elle défende de battre le rappel, qu'elle fasse sortir les troupes de Paris, sinon les représentants seront déclarés traîtres à la patrie. » M. Barbès atteignit son but. Un tonnerre d'applaudissements couvrit ses paroles et on cria : Vive Barbès ! Il était trois heures environ. M. Buchez, que feignait de protéger M. Ernest Grégoire, adressa quelques observations aux citoyens qui l'entouraient, et l'un d'eux levant la main lui dit impérieusement : — Tu n'as pas le droit de parler ici, tais-toi !

M. Barbès restait cramponné à la tribune, il voulait encore parler, mais aucune voix humaine n'aurait pu dominer les clameurs retentissantes des envahisseurs. On entendit cependant un bruit lointain de tambour, et aussitôt M. Barbès, qui semblait avoir atteint le paroxysme de l'exaltation, demanda d'une voix tonnante pourquoi on battait le rappel, qui en avait donné l'ordre? « Que celui qui l'a donné, dit-il, soit déclaré traître à la patrie et mis hors la loi! » La foule applaudit en criant : A bas les traîtres! Mille voix frénétiques demandèrent en même temps qu'on donnât des ordres portant défense de battre le rappel. On se rua sur le bureau, on menaça M. Buchez, et il eut la faiblesse de se laisser arracher les contre-ordres réclamés. Soit dans l'intérêt du salut commun et pour empêcher l'effusion du sang, soit dans son intérêt personnel, et sachant par M. Degousée que la garde nationale se levait, il écrivit sur quelques feuilles volantes : « Ne faites pas battre le rappel. » C'est alors que M. Huber, revenu d'un long évanouissement causé par la chaleur asphyxiante de la salle, apparut de nouveau à la tribune. On eût dit l'ange des ténèbres de Milton étendant ses noires ailes au-dessus de ce terrifiant chaos. Après avoir fait un geste menaçant à M. Buchez, il s'écria : « Citoyens, on ne veut pas prendre de décision; eh bien! moi, au nom du peuple, je déclare l'Assemblée nationale dissoute. » C'était terminer en faveur de M. Barbès.

Il faut renoncer à décrire l'épouvantable confusion qui suivit ces paroles. Le président fut renversé de son fauteuil et l'Assemblée nationale littéralement chassée, jetée à la rue.

M. Laviron (1) prit la place de M. Buchez; une espèce de bureau s'installa et des listes d'un nouveau gouvernement provisoire (2) furent proposées à l'acceptation de la foule qui régnait en maîtresse souveraine dans la salle. Triste victoire qui devait avoir un triste dénoûment! MM. Barbès et Sobrier étaient portés en triomphe par les plus exaltés. Du sein de ce chaos sortit tout à coup le cri : Aux armes! à l'Hôtel-de-Ville! c'est le siége du gouvernement du peuple!

A l'Hôtel-de-Ville! répéta-t-on, et la cohorte populaire se précipita hors du palais où elle se divisa par groupes, qui prirent en courant le chemin de l'Hôtel-de-Ville par la rue de Lille, la rue de l'Université et les quais. Sur leur passage ils distribuaient aux habi-

(1) Poursuivi pour sa participation à l'affaire du 15 mai, il se rendit en Italie, et fut tué à Rome, par les troupes françaises, en défendant la République.

(2) Deux listes ont été lues à la tribune. Sur l'une figuraient les noms de MM. Barbès, Louis Blanc, Ledru-Rollin, Blanqui, Huber, Raspail, Caussidière, Étienne Arago, Ch. Lagrange. C'était une fusion de la Montagne avec le parti socialiste. Sur l'autre au contraire, portant les noms de MM. Cabet, Louis Blanc, Pierre Leroux, Raspail, Considérant, Barbès, Blanqui, Proudhon, l'élément socialiste était seul représenté. La plupart des citoyens désignés sur ces listes furent appelés à ce périlleux honneur à leur insu.

tants ébahis les listes du nouveau gouvernement, faites à la hâte au milieu de la tourmente. Cette nouvelle de la dissolution de l'Assemblée nationale, annoncée par des cris frénétiques, excitait, chez les uns, de l'enthousiasme, chez d'autres une indifférence remarquable. Généralement la population de la rive gauche se montra plus étonnée qu'hostile. Quand la dissolution fut proclamée du haut du péristyle de l'ancienne Chambre des députés, des officiers de garde mobile crièrent : Vive le gouvernement provisoire ! Cette garde, qui avait mis la baïonnette au fourreau, commençait même à fraterniser avec le peuple lorsque l'arrivée de la deuxième légion, au pas de charge, changea la détermination de ces enfants des barricades. Ils tournèrent à la répression.

Pendant une heure environ Paris ne sut pas à quoi s'en tenir sur son gouvernement. Une confusion extrême régnait au Luxembourg, dans les ministères et à l'état-major. Tout le monde donnait des ordres et personne ne voulait obéir. Les généraux, les autorités supérieures, si avides de faire du zèle en de certains moments, avaient soudainement disparu comme par enchantement. On ne trouvait nulle part le général Fouché, commandant la division. M. Lamartine s'était sauvé dans les bâtiments du palais en construction destiné au ministère des affaires étrangères, où il fut rejoint par le général Courtais. M. Hutteau d'Origny avait remis au général, vers trois heures, dans la salle des conférences, un ordre de faire battre le rappel, signé Garnier-Pagès et Pagnerre; mais M. Courtais, pour éviter l'effusion du sang, donna contre-ordre. Du reste il avait nettement déclaré que sa conscience ne lui permettait pas de faire tirer sur le peuple désarmé, et qu'il briserait plutôt son épée que de faire quelque chose de contraire à sa conscience. Cependant il se prépara à se mettre à la tête de la garde nationale, après un court entretien avec M. Lamartine. M. Ledru-Rollin, réfugié chez le concierge du palais, se bornait à résister aux citoyens qui voulaient l'entraîner à l'Hôtel-de-Ville. M. Buchez, après son expulsion, s'était dirigé vers le Luxembourg, où MM. Arago, Garnier-Pagès et Marie se trouvaient réunis. M. Garnier-Pagès se promenait à grands pas dans la salle du conseil en poussant des exclamations accompagnées de gestes ridicules. « Je suis dans mon élément ! s'écriait-il ; on va voir de quoi je suis capable. » Et s'adressant à M. Carteret : « Ecrivez, dit-il, écrivez : ordre... de réaliser tous les ordres... » Cet effort d'imagination étant fait, il s'arrêta épuisé et continua bientôt de se livrer à des extravagances et à des emportements qui inspirèrent une profonde pitié à ceux qui en furent les témoins.

Certes, si l'Assemblée nationale et la commission exécutive se relevèrent le soir même de la déchéance qui les avait frappées, ce miracle ne s'opéra que grâce à l'élan tout spontané de la garde nationale à courir aux armes. Elle arriva au pas de charge, et sa présence raffermit toutes les consciences ébranlées, fixa toutes les irrésolutions. Sou-

dain une transformation complète s'opéra dans les esprits. Les baïonnettes de la milice citoyenne produisirent un effet magique. Ceux qui déjà se préparaient peut-être à porter leurs félicitations au pouvoir nouveau changèrent d'allures et devinrent de furieux réacteurs. On vit surgir subitement une nuée de défenseurs de la représentation nationale. C'était à qui parlerait de son courage, de son dévouement à l'Assemblée. Les fuyards firent sonner bien haut leur dignité dont ils n'avaient montré nul souci quelques instants auparavant. La garde mobile devint belliqueuse. Le deuxième bataillon pénétra dans la salle, où se trouvaient encore quelques curieux, aux cris de : Vive l'Assemblée nationale ! vive la République ! La deuxième légion entra sur les pas de la garde mobile et alors les représentants se hasardèrent à reparaître à la suite de cette force armée.

M. Duclerc, ministre des finances, monta au fauteuil du président, les représentants gagnèrent leurs places respectives, et chacun se répandit en invectives contre la minorité infime, infâme, selon les expressions de M. Duclerc, qui avait souillé le sanctuaire. Il y eut des scènes de violence qui déshonorent ceux qui abusent de leur supériorité numérique pour les commettre. Au moment où le général Courtais entra dans la salle, des gardes nationaux poussèrent des cris furieux : A bas Courtais! à bas le traître! et ils se ruèrent avec une énergique lâcheté sur leur commandant. Un nommé Giroux, sous-chef de l'administration des domaines, lui enleva son épée; d'autres lui arrachèrent ses épaulettes et sa croix d'honneur, cette croix que le brave général avait été chercher au milieu de la mitraille. Cet outrage violent et gratuit, fait à un vieil officier de l'armée par un groupe de misérables, est une de ces indignités que tous les gens de cœur flétrissent. Il est regrettable que le corps tout entier de la garde nationale parisienne accepte la solidarité de ces actes sauvages. Dans l'intérêt de son honneur et de sa considération, elle devrait chasser de ses rangs les énergumènes qui souillent l'uniforme qu'ils portent par leur conduite déloyale. Tolérer de pareilles agressions, c'est s'en rendre complice; les laisser impunies, c'est ouvrir la porte à tous les méfaits, c'est s'exposer à de justes représailles. Ces violences collectives, ces injures anonymes, ces brutalités irresponsables, révoltent toutes les âmes généreuses. On doute que l'on parle de la France quand on est appelé à les flétrir.

Dans ce jour néfaste, dès que la victoire fut assurée, l'humanité apparut dans toute sa laideur.

Les plus timides, les moins dignes dans les moments incertains, firent parade d'un zèle exagéré. Il fallut entraîner le général Courtais hors de la salle pour le soustraire à une mort certaine. Quelques instants après il fut mis en état d'arrestation et remplacé dans le commandement supérieur de la garde nationale de Paris par M. Clément Thomas, colonel de la deuxième légion, et l'un des rédacteurs du *National*. M. Thomas dirigea la répression avec une passion qui

révéla que l'école du *National* persistait dans sa vieille haine contre l'élément révolutionnaire.

La commission exécutive se décida enfin à donner quelque signe de vie par l'organe de M. Lamartine qui reparut dans l'Assemblée, où il fut accueilli avec ivresse. Il s'élança à la tribune, il fit voter que la garde nationale et la garde mobile avaient bien mérité de la patrie. « Honte, dit-il, à ces misérables insensés qui ont voulu plonger le pays dans le deuil, et l'entraîner dans d'épouvantables malheurs! » Parmi ces misérables se trouvaient M. Sobrier et bon nombre d'autres citoyens que M. Lamartine n'avait pas toujours traités ainsi... Il termina par dire que la place du gouvernement était dans la rue, sur le champ de bataille, et il sortit en compagnie de M. Ledru-Rollin, de MM. Murat, Mornay et Falloux, hommes de la contre-révolution, pour marcher sur l'Hôtel-de-Ville, à la tête du 2e dragons, d'un bataillon de gardes mobiles et de gardes nationaux, de la dixième légion, parmi lesquels, avoue naïvement M. Lamartine, on remarquait les fils des plus hautes familles de l'aristocratie française. Cet aveu explique certains exploits justement frappés d'une réprobation générale. M. Clément Thomas les rejoignit ensuite.

L'orage de la Chambre s'était en partie dissipé dans la rue. Le peuple ne suivit pas MM. Barbès, Albert et leurs amis à l'Hôtel-de-Ville. Le colonel de la neuvième légion, M. Yautier, vieux républicain, se trouvait sur la place de Grève lorsque la petite troupe qui accompagnait M. Barbès y déboucha. C'étaient des citoyens sans armes; le colonel n'avait pas d'ordres, et, ne jugeant pas à propos d'engager un conflit, il les laissa passer. Le colonel Rey, ami de M. Barbès, commandant de l'Hôtel-de-Ville, en fit à peu près autant, et la phalange révolutionnaire arriva facilement dans la salle où avait siégé le gouvernement provisoire, le 24 février, tandis que M. Marrast se tenait confiné dans son cabinet, à l'extrémité opposée, d'où il envoyait des ordres à la garde nationale partout en armes dans la capitale.

Installé à l'Hôtel-de-Ville, M. Barbès se montra inquiet, agité. Il regardait autour de lui de l'air d'un homme qui cherche quelqu'un. Dans ce moment suprême, Blanqui le préoccupait! « S'il se présente, dit-il, je lui casse la tête. » Mais M. Blanqui avait bien jugé de la situation : il ne parut pas à l'Hôtel-de-Ville. En supposant le succès de la journée, il comprit qu'un parti sans racines dans le pays ne vivrait pas vingt-quatre heures. Quelques bannières des clubs parurent aux croisées de l'Hôtel-de-Ville, où des cris confus se firent entendre; mais bientôt la garde nationale arriva, le bâtiment fut cerné, et la salle où MM. Barbès, Albert et leurs amis s'occupaient de rédiger une proclamation au peuple et de recomposer un gouvernement provisoire, fut envahie par l'artillerie de la garde nationale et par des détachements de la sixième légion. Tous ceux qui s'y trouvaient furent arrêtés. Ils étaient sans armes, et ne pouvaient, par

conséquent, songer à opposer la moindre résistance. Aussi se laissèrent-ils traîner en prison. Quelques gardes nationaux voulurent faire usage de leurs sabres et de leurs baïonnettes contre les prisonniers. Un commandant de l'un des corps casernés à l'Hôtel-de-Ville s'écria : « Le premier qui touche à un cheveu de Barbès, je lui abats le poignet d'un coup de sabre. » Tout fut dit. MM. Lamartine, Ledru-Rollin et Clément Thomas arrivèrent pour assister à ce dénoûment.

Quant à M. Sobrier, il s'était dirigé, à la tête d'une quarantaine d'hommes, vers le ministère de l'intérieur. M. Recurt dictait en ce moment à M. Monnier, secrétaire général de la préfecture de police, un ordre d'arrestation contre MM. Blanqui, Lacambre et Flotte. Aussitôt qu'il apprit l'arrivée des envahisseurs, M. Recurt déchira précipitamment l'ordre d'arrestation, et, troublé, éperdu, il se retira. C'est ce qui explique comment les sceaux du ministère tombèrent au pouvoir de M. Sobrier. Ce dernier, croyant sans doute tout fini, eut l'imprudence d'aller se rafraîchir au café du quai d'Orsay. Là, il annonça la dissolution de l'Assemblée nationale. Reconnu par M. Rondeau, représentant, et signalé à quelques gardes nationaux, il fut immédiatement arrêté et conduit provisoirement à la caserne du quai d'Orsay, occupée par le 2e dragons. Confié à la garde du colonel de ce régiment, M. de Goyon, officier ambitieux et avide de se signaler par un zèle exagéré, M. Sobrier fut confiné dans une chambre sous la surveillance de deux soldats qui chargèrent leurs pistolets, par ordre du colonel, devant leur prisonnier. Sous les fenêtres de la chambre, deux autres sentinelles furent également placées avec des armes chargées, et M. de Goyon ordonna de tirer sur M. Sobrier à la moindre tentative faite du dehors pour le délivrer. C'était mettre en pratique la théorie de l'assassinat des prisonniers. Il est vrai que M. François Arago avait eu l'imprudence de dire à M. de Goyon : Vous me répondez de M. Sobrier sur votre tête... Pendant trente-six heures, c'est-à-dire jusqu'à son transférement à Vincennes, M. Sobrier vécut ainsi sous une menace de mort, s'attendant de minute en minute à être fusillé. Il était réservé à un colonel de l'armée d'inventer un supplice inconnu des geôliers et des bourreaux. Les plus mauvais jours de notre histoire n'offrent rien de comparable à une conduite que la langue française ne permet pas de qualifier.

Tandis que M. Sobrier écrivait son testament dans les appartements de M. de Goyon, sa maison était désignée à la garde nationale de Montmartre comme un réceptacle de vampires. Les gardes nationaux de la banlieue s'y ruèrent en poussant des cris sauvages. Tout fut envahi, brisé, pillé de la base au sommet. On vola plusieurs montres et quelques centaines de francs qui se trouvaient dans des tiroirs de bureaux, on enleva ou saccagea les papiers ; en un mot on fit, comme l'a dit M. Bavoux, le sac de la maison.



15 MAI 1848.
Envahissement de l'Assemblée Constituante.

Dans la cave, voire même dans celles des voisins, les vainqueurs ne respectèrent ni les tonneaux ni les bouteilles. Tout fut vidé et mis en pièces. Une orgie termina cette campagne. M. Garnaux, commandant de la garde nationale de Montmartre, donna le lendemain sa démission motivée. Il déclara que son honneur lui défendait de rester à la tête d'hommes qui commettaient de pareils brigandages. On saisit, au domicile de M. Sobrier, les fusils et la poudre délivrés par ordre de M. Lamartine, et on y arrêta une trentaine de citoyens inoffensifs qui furent relâchés le lendemain par ordre de la Commission exécutive. Un autre détachement de Charonne pénétra rue Saint-Martin, dans la salle Molière, où se réunissait la Société des droits de l'homme. La réaction avait aussi indiqué ce local comme un repaire de brigands. Tout était sombre et silencieux dans cette maison. Nul doute, les farouches clubistes étaient cachés et attendaient l'ennemi. Les gardes nationaux prêts à faire feu entrèrent avec précaution et se divisèrent en deux colonnes pour explorer l'antre redoutable. Ils marchèrent dans l'obscurité et se heurtèrent les uns contre les autres. Aussitôt les fusils partent, des victimes tombent, et les gémissements des blessés, les râles des mourants, se joignent aux cris d'effroi des explorateurs. Pendant quelques jours des membres de la Société des droits de l'homme furent accusés de cet attentat; le gouvernement fit faire des funérailles magnifiques aux victimes; on pensionna leurs familles, et plus tard, après une enquête minutieuse, on fut forcé de reconnaître que les gardes nationaux s'étaient tués entre eux.

La maison occupée par la sœur de M. Blanqui à la campagne et la chambre de M. Flotte furent également envahies et pillées par la garde nationale. On prit à M. Flotte plusieurs centaines de francs.

M. Raspail avait quitté la salle de la représentation nationale, après avoir vainement supplié les envahisseurs de sortir, ne voulant pas consacrer plus longtemps par sa présence ce qu'il regardait comme une violence faite à l'Assemblée. Il s'était laissé tomber sur le gazon du jardin, où il apprit la fatale résolution prise par M. Huber. Entraîné dans un cabriolet, M. Raspail prit le chemin de l'Hôtel-de-Ville; mais, à la vue de la garde nationale qui affluait sur les quais, il changea de direction et se fit conduire chez son fils, où il fut arrêté. On ignorait complètement, dans certains quartiers de Paris, les conséquences de la manifestation en faveur de la Pologne. M. Huber, conduit à la mairie du quatrième arrondissement par des gardes nationaux, fut relâché par ordre du maire. M. Huber parvint à quitter la France, mais il revint plus tard pour répondre à une de ces indignes calomnies dont les hommes de partis sont malheureusement trop prodigues, et venger noblement son honneur outragé au prix de sa liberté.

La préfecture de police ne donna pas signe de vie pendant la journée du 15 mai. M. Caussidière sembla protester par son inaction

contre les tendances de l'Assemblée. Il ne favorisa pas le mouvement, mais il l'aurait suivi après le succès. Lorsque deux ou trois cents citoyens vinrent à la préfecture de police demander des armes et annoncer à la fois la dissolution de l'Assemblée et la nomination d'un nouveau gouvernement dont M. Caussidière faisait partie, celui-ci, quoique souffrant, se traîna au-devant des envahisseurs et répondit à ceux qui l'engageaient de se montrer au peuple : « Je suis ici comme préfet de police; quand je recevrai des ordres d'un pouvoir constitué, je verrai ce que j'aurai à faire. Pour l'instant retirez-vous. » Et il fit fermer les portes de la préfecture.

Quant à M. Louis Blanc, le coup de théâtre de M. Huber le surprit au moment où, ne pouvant plus parler, il adjurait par écrit le peuple de se retirer, et le torrent envahisseur, en se répandant à l'extérieur, l'entraîna jusque sur l'esplanade des Invalides. Un cabriolet passait, M. Louis Blanc y monta dans un tel état de prostration physique qu'il se laissa conduire où on voulut. On le descendit rue de l'École-de-Médecine. C'était le chemin, ou à peu près, de l'Hôtel-de-Ville... Mais il est incontestable qu'il ne s'y rendit pas. Le tenta-t-il? Voilà ce qu'on ne peut affirmer. Il est hors de doute cependant que les sympathies de M. Louis Blanc n'étaient pas du côté de l'Assemblée. Le soir il reparut à la Constituante qui s'était déclarée en permanence. Arrivé au vestibule, il fut reconnu par des gardes nationaux qui se précipitèrent sur lui, en proie à un accès de *modération* semblable à celui dont M. Courtais avait été victime. Les uns criaient : « En accusation! » d'autres : « Il faut le tuer, ce sera plus tôt fait. » On lui arracha des poignées de cheveux, on mit son habit en pièces, on essaya de le frapper par derrière à coups de baïonnette, et enfin un des plus furieux, ne pouvant l'atteindre autrement, lui tordit les doigts de la main droite. Sans l'intervention de quelques gardes nationaux qui mirent à défendre M. Louis Blanc la même ardeur que leurs camarades mettaient à l'attaquer, c'en était fait de lui. Plusieurs de ses collègues accoururent à son secours, entre autres le général Duvivier, MM. Wolowski, Conti, Adelsward, et, sous cette protection, M. Louis Blanc, les vêtements en lambeaux, la tête et le corps meurtris, pénétra dans l'Assemblée. Si jamais position fut respectable et digne d'intérêt, c'était assurément celle d'un homme qui venait d'échapper presque miraculeusement aux tentatives d'assassinat faites sur sa personne. On lui devait des égards, sinon des témoignages de sympathie. Mais il y a de ces haines de partis qui étouffent dans les cœurs tout sentiment d'humanité, et celle que les royalistes de l'Assemblée avaient vouée à M. Louis Blanc était implacable. A peine eut-il paru à la tribune que toutes les colères longtemps contenues firent explosion. Des accusations on en vint aux insultes, et M. Louis Blanc dut renoncer à dominer les bruyantes exclamations que chacune de ses paroles soulevait. Le lendemain il invita les auteurs des paroles injurieuses dont il avait été l'objet à se faire connaître, mais

sa lettre, publiée dans les journaux, resta sans réponse. Le courage ne descend ni à l'insulte anonyme ni à la violence irresponsable.

M. Marrast annonça l'arrestation de MM. Barbès et Albert, et, pour justifier cette violation anticipée de leur titre de représentant, l'Assemblée vota l'autorisation de les poursuivre, ainsi que M. Courtais, sur les réquisitions du procureur général Portalis et du procureur de la République Landrin. Chose bien digne de méditation! on apprit ultérieurement que ces fonctionnaires avaient pris part, sous la présidence de M. Jules Favre, au ministère de l'intérieur, à des conciliabules où ils s'étaient montrés les plus ardents promoteurs du renversement de l'Assemblée nationale.

Une indescriptible effervescence régnait au sein de cette représentation nationale délibérant à l'ombre des baïonnettes et votant au roulement du tambour. Les représentants qui avaient été les premiers à s'esquiver et les derniers à revenir à un poste qu'ils n'auraient jamais dû quitter, se montrèrent les plus violents. Ils s'efforçaient d'entraîner l'Assemblée dans la voie de l'arbitraire, mais M. Flocon intervint et, par quelques paroles sages, dignes, il obtint qu'on laisserait aux lois leur cours. A neuf heures du soir, M. Buchez proposa de lever la séance, et, bien que l'Assemblée se fût déclarée en permanence, elle se sépara, car il lui était devenu impossible de rien discuter. On voulut que les milliers de gardes nationaux agglomérés autour de l'Assemblée pussent se disséminer dans Paris et y exercer une action répressive.

La Commission exécutive et les ministres étaient réunis au Luxembourg, entouré de baïonnettes et assiégé par une foule de généraux, d'officiers de tous grades, de fonctionnaires de tous rangs, dont le zèle paraissait d'autant plus empressé qu'il avait été tardif. A minuit M. Caussidière fut mandé au Luxembourg, ainsi que M. Mercier, colonel de la garde républicaine. Ils s'y rendirent tous deux et furent témoins, dans la salle contiguë à celle du conseil, de l'arrestation du colonel Saisset, sous-chef d'état-major de la garde nationale. — Serions-nous tombés dans un traquenard? dit M. Mercier à M. Caussidière. Ce dernier rassura son interlocuteur et pénétra dans la salle du conseil, où M. Garnier-Pagès lui apprit que les membres de l'Assemblée, offensés dans la dignité de leurs fonctions, en attribuaient la responsabilité au commandant de la garde nationale et au préfet de police dont ils demandaient la destitution. M. Garnier-Pagès manqua de sincérité dans cette circonstance, car c'était lui qui le premier avait porté à l'Assemblée une accusation contre M. Caussidière. Selon M. Garnier-Pagès, la Commission, prévoyante sur toute chose, n'avait pas été obéie par la préfecture de police.

M. Caussidière comprit qu'il ne devait pas se disculper. Il se borna à rappeler ses services rendus à la République dans les jours périlleux ; il se plaignit de l'indifférence qu'on affectait pour le corps des Montagnards, ainsi que pour la garde républicaine oubliée à dessein

dans le programme de la fête de la Concorde, et déclara que, dans l'état où se trouvaient les esprits, il eût été imprudent de sa part d'envoyer les corps de la préfecture pour empêcher ce qui était arrivé, à moins qu'il ne se fût mis à leur tête. Or, la luxation du genou dont il souffrait ne lui aurait pas permis de prendre ce dernier parti. M. Caussidière se retira pour laisser délibérer le conseil, et, un instant après, on le rappela pour lui annoncer que la Commission le maintenait à son poste. Il consentit à reprendre ses fonctions, mais il insista vivement pour qu'on s'occupât sérieusement des Montagnards, et pour que, le lendemain, l'arrêté confirmant les nominations des officiers de la garde républicaine parût dans le *Moniteur*. On le lui promit formellement. On prit le même engagement envers le colonel Mercier.

M. Caussidière, dans la crainte qu'une absence trop prolongée ne causât quelques troubles ou de trop vives inquiétudes à la préfecture de police, demanda à se retirer. — Allez, mon bon, lui dit M. Garnier-Pagès, et faites pour le mieux.

Le lendemain, le *Moniteur* contenait en effet un arrêté du pouvoir exécutif, mais c'était un arrêté portant création d'une nouvelle garde parisienne de deux mille hommes à pied et de six cents à cheval, et ordonnant le licenciement de l'ancienne garde républicaine, des Montagnards, des Lyonnais et autres corps issus de la révolution. Qu'on juge de la surprise de M. Caussidière, qui, sur la foi des promesses de la veille, avait fait afficher dans Paris une proclamation commençant par une basse flatterie : « L'attitude calme et courageuse des représentants du peuple... » Puis venait cette autre phrase à l'adresse de la garde nationale : « Citoyens, vous étiez avec moi sur les barricades de la liberté, je serai avec vous sur les barricades de l'ordre... »

Malgré ces concessions, M. Caussidière fut à l'Assemblée l'objet de diverses interpellations. Le palais législatif était entouré de tous les appareils de la guerre. Une armée campait sur la place de la Révolution, aux Champs-Élysées, sur les quais et dans toutes les rues aboutissant à la Chambre. Une grande animation régnait dans la salle. Tous les représentants portaient la rosette imaginée par la questure, et M. Degousée, enveloppé d'une magnifique écharpe tricolore, se donnait des airs triomphants et risibles. On mettait autant d'empressement à se parer d'insignes distinctifs qu'on en avait mis, en présence des envahisseurs, à rechercher l'incognito. M. Buchez seul paraissait profondément abattu. Sa conduite pusillanime, équivoque de la veille, était sévèrement blâmée. « On m'a demandé, dit-il, comment j'ai quitté le fauteuil : vous le savez, citoyens, j'en ai été chassé... »

M. Garnier-Pagès, au nom de la Commission, tenta de persuader à l'Assemblée que des mesures avaient été prises pour prévénir les événements accomplis. Il déclama longuement contre les factieux,

comme l'eût fait M. Guizot, oubliant que, ministre de la régence, il avait pactisé le 24 février avec ces factieux. Arrivant à M. Caussidière, il changea de tactique et n'attaqua plus que son entourage. « La Commission, dit-il, a trouvé dans le préfet de police une obéissance complète, mais son entourage doit être changé. » Bref, il déclara que la Commission saurait mourir à son poste pour sauver la patrie, et il demanda un vote de confiance. M. Bonjean s'écria qu'on n'avait rien su prévenir ni empêcher, et attaqua vivement la préfecture de police. M. Baroche, à son tour, demanda la révocation de M. Caussidière et la dissolution de la garde républicaine. La réaction ne voulait pas laisser échapper l'occasion de porter un coup décisif au parti révolutionnaire. M. Mornay, le promoteur du vote des *satisfaits*, lança une insinuation détournée au sujet de la mise en liberté de M. Huber ordonnée par le maire du quatrième arrondissement. — « Si le fait est exact, répondit M. Flocon, il y a un coupable de plus, voilà tout... » M. Hébert n'aurait pas mieux dit.

M. Caussidière s'était fait transporter à l'Assemblée en toute hâte. Il paraissait agité, et sa physionomie contractée révélait une sourde colère. Il raconta ce qu'il avait fait depuis le 24 février pour ramener l'ordre et la sécurité dans la capitale; il parla de ses jours sans repos, de ses nuits sans sommeil pour assurer les services publics, repoussa les insinuations dirigées contre lui et s'efforça de démontrer que son inaction de la veille provenait de ce que la Commission exécutive, par méfiance, l'avait laissé sans ordres. On lui avait bien prescrit de procéder à l'arrestation de tous les citoyens notoirement compromis, de se tenir prêt à agir, mais tout cela avait été si tardif, si vague, qu'il n'avait pas cru devoir bouger sans ordres plus précis. Ce fut pour les obtenir qu'il avait envoyé M. Monnier, son secrétaire général, au ministère de l'intérieur, où il se trouvait au moment de l'arrivée de M. Sobrier. M. Caussidière exposa que grâce au concours dévoué des Montagnards, envers lesquels on se montrait si défiant et si ingrat, il avait fait de la police de conciliation, de l'ordre dans le désordre. « Maintenant, dit-il, je le déclare, ma passion est pour le peuple qui travaille et qui souffre : je suis socialiste, démocrate de cœur, voilà ma profession de foi. S'il me fallait changer mes principes et mes idées pour conserver mon poste, je donnerais ma démission de bon cœur. » C'était ce qu'on voulait. Cependant le langage *modéré* et énergique de M. Caussidière avait fait une salutaire impression sur un grand nombre de représentants ; mais M. Portalis, ex-baron et procureur-général sous la République, déclara qu'il n'avait pas de confiance dans le voisinage de la préfecture de police, et rappela que M. Flotte et d'autres communistes avaient été rendus à la liberté par M. Caussidière. « J'ai fait de la police de conciliation, répondit ce dernier, et j'ai souvent manqué d'être égorgé pour maintenir le repos de la cité. « Et Flotte? Flotte? criaient les royalistes furieux d'apprendre qu'une victime échappait

à leur vengeance. — Eh bien! Flotte est un homme égaré, s'écria M. Caussidière. Je lui ai fait dire de se tenir tranquille, je ne pouvais pas mettre la moitié de Paris en prison. » Vinrent ensuite des interpellations sur M. Sobrier. Alors M. Caussidière répondit victorieusement que M. Sobrier avait toujours été bien vu des membres du gouvernement provisoire, et que M. Lamartine lui avait fait délivrer des armes. Le coup destiné à M. Caussidière alla donc frapper M. Lamartine en pleine poitrine, et l'anarchie de conduite fut trouvée où on ne la cherchait pas. Telle était la situation du pouvoir révolutionnaire de Février, qu'on ne pouvait toucher à un de ses membres sans ébranler l'édifice tout entier. M. Recurt termina l'incident en venant annoncer à la fois le calme de la population parisienne et le blocus de la préfecture de police. « Je le sais, interrompit M. Caussidière; on a braqué des canons contre nous, ce n'était pas nécessaire. Veut-on ma démission? si je n'ai plus la confiance de l'Assemblée, je suis prêt à la donner. » Cette démission, si tardivement offerte, était déjà résolue. La garde nationale et la garde mobile, sous les ordres des généraux Clément Thomas et Bedeau, cernaient la préfecture. Deux canons étaient braqués sur la porte principale. La coterie du *National* marchait résolûment à son but; elle s'emparait du dernier poste occupé par les démocrates; mais la garde républicaine refusait de se laisser relever par la garde nationale sans un ordre écrit de M. Caussidière. Celui-ci, après la clôture de la discussion, s'était rendu au Petit-Luxembourg sur une invitation de la Commission exécutive. Là il se fit accusateur. « Vous violez toutes vos promesses, dit-il, vous ne voulez rien organiser et vous me faites assiéger! » M. Lamartine récrimina, M. Garnier-Pagès dit avec son air béat: « C'est que, voyez-vous, les Montagnards effraient, la préfecture est suspecte... Vous avez donc donné votre démission à l'Assemblée? » « — Pas encore officiellement, répondit brusquement M. Caussidière, mais ce ne sera pas long. » Il se retira et céda une place dans sa voiture à M. Lamartine qui demanda à l'accompagner. Dans le trajet du Luxembourg à la préfecture, M. Lamartine essaya de sonder M. Caussidière: « Avez-vous bien donné votre démission? demanda-t-il. — Sans doute. — C'est que ces messieurs ne l'ont pas compris ainsi. — Je sais qu'ils seront heureux de ma retraite et je vais leur procurer cette joie. »

Au pont Marie, la voiture fut arrêtée par les gardes nationaux qui étouffèrent presque M. Lamartine sous leurs embrassements. M. Caussidière leur adressa une allocution qui fut accueillie avec assez de sympathie, et, suivi d'une centaine de gardes nationaux, il rentra à la préfecture, d'où il envoya immédiatement sa double démission de préfet et de représentant du peuple.

Il y avait autour de la préfecture environ dix mille hommes, pour en prendre quatre cents tout au plus. Le soir, les généraux Bedeau et Clément Thomas se rendirent auprès de M. Caussidière

pour obtenir qu'il fît évacuer la préfecture sans retard. Celui-ci objecta qu'il y aurait quelque chose d'humiliant pour de braves citoyens à être ainsi expulsés la nuit. C'eût été leur donner une apparence de culpabilité que rien ne pouvait justifier. Il proposa de les faire relever le lendemain matin seulement. Les généraux acceptèrent cette transaction. On fit entrer une centaine de gardes nationaux à la préfecture, et toutes les forces concentrées sur ce point bivouaquèrent à distance pendant toute la nuit. M. Clément Thomas, exténué de besoin et de fatigue, partagea le dîner du préfet démissionnaire, et la situation de ces deux ex-détenus politiques, dont l'un venait assiéger l'autre sous la République, était trop étrange pour que M. Caussidière oubliât de la signaler. Il le fit même avec quelque amertume, et le protégé du *National* rejoignit ses bataillons.

La division profonde qui existait entre les républicains sensualistes de l'école du *National* et les démocrates du parti de la *Réforme* n'était un mystère pour personne. Aussi nul ne s'étonna de voir les vainqueurs exploiter leur victoire au profit de leur ambition ou de leurs rancunes. On comprenait même que le parti montagnard n'eût fait aucun effort inutile pour sauver MM. Barbès, Albert et Courtais. Mais comment M. Flocon se laissa-t-il entraîner à désavouer ses amis en ces termes : « Si des factieux, dit-il, se sont emparés du nom des membres du gouvernement, les membres du gouvernement n'ont à répondre que par le plus profond mépris. » Pour un vieux conspirateur, factieux pendant vingt ans, ce langage était bien hautain et surtout peu généreux. Faut-il en conclure qu'en général il y a plus d'ambition inintelligente dans les opinions que de politique prévoyante, plus d'égoïsme que d'habileté ?

Le 17, les gardes républicains quittèrent la préfecture de police.

La Commission exécutive et le général Bedeau lui-même avaient promis que les grades seraient conservés aux officiers ; mais plus des trois quarts d'entre eux furent destitués peu de jours après.

Restaient les Montagnards relégués à la caserne Saint-Victor, à la suite de la découverte faite par M. Caussidière du dévouement absolu que portait une partie de ce corps à M. Blanqui, et après une épuration devenue indispensable. M. Caussidière y envoya M. Crevat pour les engager à se retirer. La caserne était cernée par la garde nationale qui voulait expulser les Montagnards par la force, sans oser toutefois avancer dans l'intérieur. M. Crevat revint avec un officier de la garde nationale rendre compte à M. Caussidière de l'état des choses.

Après de longs pourparlers, on convint que les Montagnards sortiraient librement, six par six, avec leurs armes. Ils possédaient des fusils depuis le 24 février, et ils voulaient les garder, comme tous les citoyens, sauf à les déposer plus tard dans les mairies, s'ils y étaient invités.

Sur le vu d'un ordre écrit de M. Caussidière, les Montagnards sor-

tirent avec leurs armes, six par six, comme cela avait été convenu ; mais la garde nationale abusa de sa supériorité numérique pour manquer à ses engagements. Au lieu de laisser passer librement les Montagnards, elle les arrêta à l'angle des rues adjacentes, les vexa, les maltraita et leur arracha leurs armes. Elle mit en état d'arrestation tous ceux qui donnèrent un libre cours à une indignation bien légitime, ou qui tentèrent de résister à cette odieuse agression.

On ne se contenta pas de licencier un corps qui avait rendu d'incontestables services dans les moments difficiles, on accabla d'outrages des hommes dont on avait jadis imploré la protection. Jetés sans ressources sur le pavé, la fièvre de l'estomac monta au cerveau de ces soldats de la révolution, et un grand nombre fut tué le mois suivant sur des barricades. Il en fut de même de bien d'autres combattants de Février.

A deux heures de l'après-midi M. Recurt arriva à la préfecture de police et présenta M. Trouvé-Chauvel, banquier au Mans, représentant du peuple, comme successeur de M. Caussidière. M. Recurt rentrait en maître dans cette préfecture d'où il avait presque été chassé honteusement par l'attitude menaçante des Montagnards et gardes républicains lorsqu'il tenta de s'y faire installer, en qualité de préfet, par son ami M. Garnier-Pagès. Il avait courbé la tête à une époque où il eût été digne de la relever. Mais, après la victoire du 15 mai, il montra du courage, lui qui, deux jours auparavant, s'était enfui de son cabinet à l'approche de quelques citoyens. Se vengeait-il donc aussi, comme tant d'autres, d'avoir maintes fois tremblé ! Mais la haine est aveugle, et en tuant dans M. Caussidière la politique de conciliation, en morcelant le parti révolutionnaire, en frappant d'ostracisme quelques-uns de ses chefs, MM. Marrast, Garnier-Pagès, Marie, Recurt et leurs amis ne virent pas qu'ils prononçaient leur propre déchéance.

CHAPITRE XVIII.

DES FÊTES PUBLIQUES. — FÊTE DE LA CONCORDE. — COMMENT GOUVERNAIT LA COMMISSION EXÉCUTIVE. — MISE EN ACCUSATION DE M. LOUIS BLANC. — RÉÉLECTIONS. — SOCIALISME ET RÉACTION. — MISÈRE ET MÉCONTENTEMENT DU PEUPLE. — ATTROUPEMENTS. — LOI DRACONIENNE. — L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET LES ATELIERS NATIONAUX.

La nation, quoique en dehors de la lutte du 15 mai, n'en paya pas moins les frais. Elle continua de jouer son rôle de victime. La réaction violente des sectes socialistes engendra une réaction gouverne-

mentale, et c'est sur la liberté que pesa la responsabilité de la conduite insensée des uns et de la peur exagérée des autres. Les grands principes de la révolution, qui ne pouvaient être compromis dans la cause de quelques agitateurs égarés, furent violés, sous prétexte d'appeler les rigueurs de la justice sur un petit nombre de fauteurs de troubles.

Délivrée de ses alarmes, l'Assemblée nationale descendit de sa grandeur en oubliant que la magnanimité devait égaler la force des pouvoirs dont elle était investie. Encore imbus du souvenir des plus mauvais jours du régime déchu, les dynastiques tentèrent de régner par la terreur.

M. Billaut proposa d'isoler l'Assemblée du peuple en tenant les citoyens à une distance de quinze cents mètres des murailles du palais législatif. M. Isambert fit plus encore : il osa demander la dissolution des sociétés populaires et l'anéantissement du droit de réunion. Quinze jours après son installation, l'Assemblée visait à faire rétrograder la liberté de quinze ans. Trois mois après une révolution faite au nom du droit de réunion, on parlait de le confisquer.

La haine qu'inspiraient les clubs républicains à la réaction éclata dans toute sa fureur. Plusieurs légions de la garde nationale en demandèrent la fermeture. La Commission exécutive, cédant à des antipathies personnelles bien plus qu'à des considérations de justice, fit fermer la Société républicaine centrale et le club des Amis du Peuple ; mais, dans son intérêt propre, elle n'alla pas plus loin, de peur de compromettre les principaux éléments de sa force. Les gardes nationaux des départements, répondant à l'appel qui leur avait été adressé, accouraient à Paris. Ils apprenaient en route que Paris était parfaitement tranquille ; mais ils n'en persistaient pas moins à venir, aux frais de l'État, crier : Vive l'Assemblée nationale ! Les représentants ne pouvaient donc douter du concours unanime et des sympathies de la nation. Pourquoi alors se firent-ils une arme de la tentative inconsidérée de quelques hommes, pour tenir tout un peuple en suspicion ? Ne fut-il pas ridicule aussi d'entendre les membres de cette Assemblée si faible, si pusillanime à l'heure du danger, pousser des exclamations de bravoure sous la protection des baïonnettes, et vanter en termes dithyrambiques, dans une proclamation au peuple, l'énergie de leur attitude au milieu des événements accomplis ? Il se rencontra tout à coup un tel nombre de représentants héroïques, que la patrie aurait été exposée à l'embarras du choix, si elle se fût proposé de leur décerner des couronnes de chêne. Autant on manquait de courage dans les actions, autant on mettait d'enflure dans les paroles. L'emphase était peu séante à tous ces fuyards qui, à l'exemple de nos pères, auraient dû se laisser frapper au poste d'honneur plutôt que de rien céder de leur autorité souveraine. Au temps où l'héroïsme n'était pas une vertu fictive, plus d'une fois nos pères ouvrirent au peuple les portes du palais des lois. Il défilait

devant eux avec ses bannières, frappé par leurs figures calmes et fières de sénateurs romains. Lorsqu'il arrivait à des hommes égarés de forcer leurs délibérations par la menace et la violence, le président demeurait calme et impassible sur son siége sans craindre ni le fer ni le feu. Ils ont laissé un nom glorieux dans l'histoire. M. Buchez, au contraire, a imprimé sur le sien une tache indélébile. Et à côté des fuyards vinrent les complices qui mirent un empressement honteux à désavouer des hommes dont ils avaient secrètement secondé les projets pour exploiter ensuite la victoire à leur profit. Au nombre des détracteurs de l'insurrection vaincue on put juger du nombre de flatteurs de l'insurrection triomphante. C'était à n'y pas croire. Chaque représentant avait seul repoussé l'invasion du 15 mai, et les grands capitaines qui, habillés le matin du 24 février pour porter leurs félicitations aux Tuileries, se rendirent à l'Hôtel-de-Ville, se disputèrent l'honneur d'avoir concouru à la défense de l'Assemblée avec la même ardeur qu'ils auraient mise à s'honorer de l'avoir renversée. Le débat roula plusieurs jours sur ce sujet. Quant à se préoccuper de donner du pain et du travail aux ouvriers, nul n'y songea. Les récriminations, les apothéoses et la fête de la Concorde absorbaient les représentants. Le peuple souffrait, les nations qui avaient secoué leurs chaînes imploraient l'appui de la République française, les rois conspiraient, la révolution était menacée, et l'Assemblée nationale songeait à ses rancunes ou à ses plaisirs.

La politique doit avoir ses fêtes comme la religion, et souvent l'une et l'autre se réunissent pour donner plus d'éclat et de pompe aux cérémonies publiques. Les fêtes entre les mains d'un gouvernement éclairé sont un des plus puissants moyens d'éveiller l'industrie, d'animer les arts, de vivifier le commerce, de précipiter la circulation. C'est par les fêtes qu'on exalte l'imagination du peuple, toujours vivement frappé des signes extérieurs de majesté, de grandeur et d'opulence.

Qu'est-ce qui attachait les Hébreux à leurs lois, à leur patrie? C'étaient les solennités de leur temple. Les Grecs ne sont pas plus célèbres par leur philosophie et par leurs exploits que par leurs jeux périodiques, dans lesquels la nation rassemblée se donnait à elle-même le plus beau des spectacles, s'enivrait de ses arts, de sa liberté, de sa gloire. La pompe du triomphe fut la source des victoires de la République romaine. L'éloquence la plus sublime pourrait-elle aussi vivement enflammer le courage que la vue du vainqueur promené sur un char précédé de ses captifs et des dépouilles de l'ennemi, au milieu des acclamations de ses soldats et de toute la ville? Les saturnales, images de l'égalité primitive, ramenaient un moment l'âge d'or dans un siècle de fer, consolaient les malheureux, adoucissaient le joug de la pauvreté et de l'esclavage. La magnificence de l'apothéose produisait sur les spectateurs un effet magique : d'un homme elle faisait

un dieu, et le peuple, fasciné par cet appareil, croyait à la divinité de ses tyrans. Les habitants de la capitale de l'univers vivaient au milieu des fêtes. Tantôt, sur des lacs qui ressemblaient à des mers, on exposait à leurs yeux l'image d'une bataille navale ; tantôt, sur une arène immense, on faisait combattre pour leur amusement tous les monstres de l'Asie et de l'Afrique ; tantôt des chars rapides, lancés dans la vaste étendue du cirque, disputaient le prix de l'adresse et de la vélocité, et partageaient en factions ennemies la foule innombrable des Romains.

Les magistrats mettaient leur ambition à repaître la curiosité publique des objets les plus rares et les plus extraordinaires ; ils ruinaient la république pour divertir le peuple et le tromper sur leurs dilapidations. Ces fêtes étaient accompagnées de dons, de largesses, de profusions insensées. Le trésor épuisé ne pouvait plus être rempli que par des meurtres et des brigandages : les larmes de l'Innocent et la ruine des familles étaient les funestes conséquences de la joie publique. Le seul fruit de ces réjouissances était d'attacher la populace au gouvernement.

Dans les siècles de barbarie où l'on ne connaissait d'autre art que la guerre, et où la guerre même était sans art, les fêtes étaient toutes militaires. Rien, sans doute, n'est plus ravissant que l'appareil de la guerre uni aux images de la paix ; rien n'exalte et n'enivre l'âme comme les fanfares militaires mêlées aux cris de la joie publique : l'éclat des armes, l'ordre des évolutions, les salves de l'artillerie, tous ces instruments de mort et de carnage, transformés en signes de plaisir et de bonheur, relèvent infiniment la pompe et la majesté des fêtes ; mais les tournois étaient de vrais combats. L'aspect s'en trouvait moins agréable que farouche ; les dangers et les alarmes empoisonnaient les réjouissances. C'était un triste mélange de galanterie et de férocité.

Sous Catherine de Médicis, les fêtes couvraient des intrigues ; tout y était perfidie, jusqu'au sourire de la volupté : la beauté était au service des factions ; la reine immolait à ses ambitieux projets la pudeur des filles de sa cour ; elle séduisait par les plaisirs ceux qu'elle voulait gagner ou perdre, et les réjouissances pour le mariage du roi de Navarre masquèrent les apprêts de la Saint-Barthélemy.

La fureur du despotisme et la cruauté sanguinaire de deux cardinaux ministres se signala vers l'aurore du dix-septième siècle par des spectacles qui présageaient la gloire du théâtre français. Richelieu fit représenter des tragi-comédies, Mazarin des opéras, avec pompe et magnificence, et Louis XIV réalisa les fêtes des romans. Il épuisa l'État pour exalter l'imagination d'une cour débauchée, et donna au peuple pour sa récréation dans les jours solennels des feux d'artifices mesquins sur la place où l'on exécutait les criminels.

Avant la révolution de 89, il n'y avait des fêtes que pour la cour. Le peuple, ruiné par ces stériles profusions, n'y prenait aucune part,

Quel contraste pour l'observateur qui aurait pu embrasser à la fois les salons de Versailles et ceux de la Courtille ou des Porcherons! D'une part, le faste éblouissant, les prodigalités sans mesure, l'orgueil et le mépris de l'humanité, la servilité rampant sous les titres et les cordons, tous les vices couverts d'oripeaux ; d'autre part, l'ignorance qui fait descendre l'homme au rang des brutes, la misère et tout son cortége qui le dégradent, l'abrutissement et la superstition qui font de lui une proie facile pour les fourbes.

Les fêtes de la révolution, si originales, si caractéristiques, si intéressantes et si conformes au génie d'un peuple régénéré, transformèrent les Français de l'ancien régime en une nation d'hommes libres remplis de patriotisme, d'énergie, de bon sens et de philosophie.

La première de ces fêtes fut celle de la *Fédération générale*, magnifique dans son ensemble, admirable dans ses détails, mais ne portant pas encore ce caractère révolutionnaire qui distingua les suivantes, celles surtout dont le peintre David fut l'ordonnateur, et dans lesquelles il déploya toute la richesse de son imagination artistique et toute l'érudition d'un admirateur de l'antiquité. La fête du 14 juillet 1790 n'eut qu'un but, celui de réconcilier les diverses opinions qui divisaient alors la France. Ce but ne put être atteint, parce que ces opinions étaient trop opposées les unes aux autres, parce que personne ne voulut faire sincèrement le sacrifice des siennes sur l'autel de la patrie. Ceux qui jurèrent solennellement de maintenir la Constitution nouvelle travaillèrent le lendemain à en saper les bases. L'histoire de cette époque est l'histoire d'hier et de demain peut-être. Le peuple seul fut de bonne foi et se livra avec cordialité à l'espoir que cette journée lui offrit. Mais les Jacobins, qui veillaient pour lui, durent l'arracher à sa sécurité : ils n'eurent pas beaucoup de peine à lui prouver qu'on le trompait et que sa cause était trahie par ceux-là mêmes qu'il avait comblés de bienfaits.

En juillet 1791, après la translation de Mirabeau et des cendres de Voltaire au Panthéon, commença seulement la série de fêtes nationales et révolutionnaires qui se succédèrent jusqu'à la fin du Directoire. L'esprit républicain se montra dans toute sa puissance à la *fête de la Liberté*, destinée à célébrer la libération des quarante-un soldats suisses du régiment de Chateauvieux, condamnés aux galères par l'inique conseil de guerre chargé de punir les révoltés de Nancy. L'apparition, sur la tête des Jacobins, du fameux bonnet rouge, date de cette fête. C'est en le voyant porté par ces soldats arrachés à l'ignominie que les Jacobins se rappelèrent qu'à Rome et en Grèce ce bonnet était l'emblème de l'affranchissement de toutes les servitudes, et le signe de ralliement de tous les amis de la liberté. Dès ce jour ils se parèrent avec orgueil du bonnet phrygien, qui servit ensuite à distinguer les républicains des autres partis.

La Convention oublia les fêtes jusqu'au jour où elle présenta à l'acceptation du peuple la constitution de 1793. Une grande solen-

nité, qui rappelait les plus belles époques de Rome, de Sparte et d'Athènes, eut lieu à cette occasion. Vint enfin la *fête de la Raison*. Chénier, chargé de développer les bases des fêtes nationales, s'exprima en ces termes dans son rapport :

« C'est dans les fêtes nationales, dit-il, que l'imagination doit déployer ses inépuisables trésors, qu'elle doit éveiller dans l'âme des citoyens toutes les sensations libérales, toutes les passions généreuses et républicaines ; la liberté doit être l'âme de ses fêtes ; elles n'existeront que pour elle et par elle. L'architecture élevant son temple, la peinture et la sculpture retraçant à l'envi son image, l'éloquence célébrant ses héros, la poésie chantant ses louanges, la musique soumettant les cœurs par une harmonie fière et touchante, la danse égayant ses triomphes, les hymnes, les cérémonies, les emblèmes variés selon les différentes fêtes, mais toujours animés de son génie ; tous les âges prosternés devant sa statue, tous les arts, agrandis et sanctifiés par elle, s'unissant pour la faire chérir : tels sont les matériaux qui s'offriront aux législateurs quand il s'agira d'organiser les fêtes du peuple ; tels sont les éléments auxquels la Convention nationale doit imprimer le mouvement et la vie.

« Il ne suffira point alors, citoyens, d'établir la fête de l'enfance et de l'adolescence, ainsi qu'on vous l'a proposé ; des idées plus élevées et plus étendues se présenteront à vous. Il faudra semer l'année de grands souvenirs, composer de l'ensemble de nos fêtes civiques une histoire annuelle et commémorative de la Révolution française. Sans doute il ne sera point question de faire repasser annuellement sous nos yeux l'image des événements rapides, mais sans caractère, qui appartiennent à toute révolution ; mais il faudra consacrer dans l'avenir les époques immortelles où les différentes tyrannies se sont écroulées devant le souffle national, et les grands pas de la raison qui franchissent l'Europe et vont frapper les bornes du monde. Enfin, libres de préjugés et dignes de représenter la nation française, vous saurez fonder, sur les débris des superstitions détrônées, la seule religion universelle qui apporte la paix et non le glaive, qui fait des citoyens et non des rois ou des sujets, des frères et non des ennemis, qui n'a ni sectes ni mystères, dont le seul dogme est l'égalité, dont les lois sont les oracles, dont les magistrats sont les pontifes, et qui ne fait brûler l'encens de la grande famille que devant l'autel de la patrie, mère et divinité commune... »

La Convention nationale, faisant l'application des principes énoncés par Chénier à l'égard des fêtes nationales, décréta, à l'occasion de la reprise de Toulon, qu'une fête spéciale aurait lieu dans toute l'étendue de la France, et le prodigieux succès des armes de la République fut célébré dans toutes les communes.

L'opinion de Robespierre, sur les fêtes du peuple, est curieuse à connaître. « Rassemblez les hommes, disait-il, vous les rendrez meilleurs ; car les hommes rassemblés chercheront à se plaire, et ils

ne pourront se plaire que par les choses qui rendent estimables. Donnez à leur réunion un grand motif moral et politique, et l'amour des choses honnêtes entrera avec plaisir dans tous les cœurs; car les hommes ne se voient pas sans plaisir. L'homme est le plus grand objet qui soit dans la nature, et le plus magnifique de tous les spectacles est celui d'un grand peuple assemblé...

« Ayez donc des fêtes générales et plus solennelles pour toute la République; ayez des fêtes particulières pour chaque lieu, qui soient des jours de repos, et qui remplacent ce que les circonstances ont détruit. Que toutes tendent à réveiller les sentiments généreux qui font le charme et l'ornement de la vie humaine, l'enthousiasme de la liberté, l'amour de la patrie, le respect des lois; que la mémoire des tyrans et des traîtres y soit vouée à l'exécration; que celle des héros de la liberté et des bienfaiteurs de l'humanité y reçoive le juste tribut de la reconnaissance publique; qu'elles puisent leur intérêt et leurs noms même dans les événements immortels de notre Révolution et dans les objets les plus sacrés et les plus chers au cœur de l'homme; qu'elles soient embellies et distinguées par les emblèmes analogues à leur objet particulier. Invitons à nos fêtes et la nature et toutes les vertus; que toutes soient célébrées sous les auspices de l'Etre suprême, qu'elles lui soient consacrées, qu'elles s'ouvrent et qu'elles finissent par un hommage à sa puissance et à la liberté.

« Tu donneras ton nom sacré à l'une des plus belles fêtes, ô toi, fille de la nature, mère du bonheur et de la gloire! toi, seule légitime souveraine du monde, détrônée par le crime, toi, à qui le peuple français a rendu ton empire, et qui lui donnes en échange une patrie et des mœurs, auguste liberté! Tu partageras nos sacrifices avec ta compagne immortelle, la douce et sainte égalité. Nous fêterons l'humanité, l'humanité avilie et foulée aux pieds par les ennemis de la République française. Ce sera un beau jour que celui où nous célébrerons la fête du genre humain; c'est le banquet fraternel et sacré où, du sein de la victoire, le peuple français invitera la famille immense dont seul il défend l'honneur et les imprescriptibles droits. Nous célébrerons aussi tous les grands hommes, de quelque temps et de quelque pays que ce soit, qui ont affranchi leur patrie du joug des tyrans, ou qui ont fondé sa liberté par de sages lois. Vous ne serez point oubliés, héros morts en combattant pour elle; qui pourrait oublier les héros de ma patrie? La France leur doit sa liberté, l'univers leur rendra la sienne! Que l'univers célèbre bientôt leur gloire en jouissant de leurs bienfaits! Combien de traits héroïques confondus dans la foule des grandes actions que la liberté a comme prodiguées parmi nous! Combien de noms dignes d'être inscrits dans les fastes de l'histoire demeurent ensevelis dans l'obscurité! Mânes inconnus et révérés, si vous échappez à la célébrité, vous n'échapperez point à notre tendre reconnaissance.

« Toutes les vertus se disputent le droit de présider à nos fêtes.

Instituons la fête de la gloire, non de celle qui ravage et opprime le monde, mais de celle qui l'affranchit, qui l'éclaire et qui le console; de celle qui, après la patrie, est la première idole des cœurs généreux. Instituons une fête plus touchante, la fête du malheur : les esclaves adorent la fortune et le pouvoir; nous, honorons le malheur, le malheur que l'humanité ne peut entièrement bannir de la terre, mais qu'elle console et soulage avec respect. Tu obtiendras aussi cet hommage, ô toi qui jadis unissais les héros et les sages! toi qui multiplias les forces des amis de la patrie, et dont les méchants, liés par les crimes, ne connurent jamais que le simulacre imposteur, divine amitié; tu retrouveras dans les Français républicains ta puissance et tes autels.

« Pourquoi ne rendrions-nous pas le même honneur au pudique et généreux amour, à l'amour conjugal, à la tendresse paternelle, à la piété filiale? Nos fêtes, sans doute, ne seront ni sans intérêt, ni sans éclat. Vous y serez, braves défenseurs de la patrie, que décorent de glorieuses cicatrices; vous y serez, vénérables vieillards que le bonheur préparé à votre postérité doit consoler d'une longue vie passée sous le despotisme; vous y serez, tendres élèves de la patrie, qui croissez pour étendre sa gloire et pour recueillir le fruit de nos travaux.

« Vous y serez, jeunes citoyennes à qui la victoire doit ramener bientôt des frères et des amants dignes de vous; vous y serez, mères de famille dont les époux et les fils élèvent des trophées à la République avec les débris des trônes. O femmes françaises! chérissez la liberté achetée au prix de leur sang : servez-vous de votre empire pour étendre celui de la vertu républicaine! O femmes françaises! vous êtes dignes de l'amour et du respect de la terre! Qu'avez-vous à envier aux femmes de Sparte? Comme elles, vous avez donné le jour à des héros; comme elles, vous les avez dévoués avec un abandon sublime à la patrie.

« Malheur à celui qui cherche à éteindre le saint enthousiasme et à étouffer, par de désolantes doctrines, cet instinct moral du peuple qui est le principe de toutes les grandes actions! C'est à vous, représentants du peuple, qu'il appartient de faire triompher les vérités que nous venons de développer; braver les clameurs insensées de l'ignorance présomptueuse ou de la perversité hypocrite. Quelle est donc la dépravation dont nous étions environnés, s'il nous a fallu du courage pour les proclamer? La postérité pourra-t-elle croire que les factions vaincues avaient porté l'audace jusqu'à nous accuser de modérantisme et d'aristocratie, pour avoir rappelé l'idée de la divinité et de la morale? »

Et Robespierre proposa le fameux décret qui déclarait que le peuple français reconnaissait l'existence de l'Être suprême et l'immortalité de l'âme. Adopté par acclamation, ce décret portait aussi qu'il serait institué des fêtes pour rappeler l'homme à la pensée de la divi-

nité et à la dignité de son être ; que ces fêtes emprunteraient leurs noms des événements glorieux de la Révolution française, des vertus les plus chères et les plus utiles à l'homme et des plus grands bienfaits de la nature.

Le programme de Robespierre pouvait se résumer ainsi :

« L'homme de bien n'a qu'un espoir sur la terre, un Dieu rémunérateur ; le méchant n'a qu'un frein, un Dieu vengeur. Mais Dieu ne peut récompenser la vertu et punir le crime, après la dissolution de notre être, qu'autant que l'âme est immortelle. Ainsi, la doctrine de l'existence d'un Être suprême et de l'immortalité de l'âme est la plus consolante que l'on puisse offrir aux hommes ; c'est en même temps celle qui peut le plus les élever au-dessus d'eux-mêmes. »

La fête *à l'Être suprême* eut un caractère imposant et grandiose ; mais celui qui en fut le héros, et que ses ennemis accusèrent d'aspirer au rôle de Mahomet, gisait le 10 thermidor an II, la figure ensanglantée, sur une table du comité de sûreté générale.

Pendant la période réactionnaire, la Convention célébra encore quelques fêtes portant le cachet révolutionnaire, telles que celle de la *Fondation de la République,* celle de l'*Apothéose de J.-J. Rousseau,* dont les cendres furent portées au Panthéon, et la *Fête des Victoires* qui eut lieu au champ de Mars. Après le 18 brumaire vinrent les fêtes impériales, celles de la Restauration et de la dynastie de Juillet. Alors le caractère des fêtes publiques s'abâtardit insensiblement. Le peuple devint peu à peu indifférent aux démonstrations hypocrites du monde officiel et aux réjouissances que tentait de provoquer la royauté. Qu'importaient au peuple la naissance ou le mariage d'un prince et tous les hauts faits monarchiques à propos desquels on le conviait à se divertir ? Est-ce que les sujets de joie dynastique, quelque intéressants qu'ils puissent être, sont liés avec l'existence de la société et le sort des citoyens autrement que par les filières de l'impôt ! Ce qu'on appelait un événement heureux aux Tuileries était une augmentation de charges pour le peuple. Ne fallait-il pas que les princes pussent conserver par le faste le prestige si nécessaire à la durée de leur puissance ? Et ce faste, qui le payait ? le peuple, toujours le peuple. Donc ce qui était en haut une cause de joie était en bas une cause d'affliction. D'ailleurs le peuple n'avait-il pas au fond du cœur le souvenir de ses frères égorgés, de ses droits méconnus, de la liberté trahie !

Dès les premiers jours de la révolution de Février on songea à faire revivre les traditions de la Convention en restituant aux fêtes publiques le caractère grandiose que nos pères avaient su leur imprimer. Mais l'enthousiasme du peuple ne tarda pas à se refroidir et les événements du 16 avril et du 15 mai venaient de prouver qu'une scission profonde divisait la société. Les cachots s'étaient refermés sur les républicains, les exaltés de la garde nationale demandaient le rétablissement de l'échafaud politique, la liberté agonisait, la Pologne

succombait, l'Assemblée nationale se montrait dès ses débuts manifestement hostile à l'esprit démocratique, l'importante question relative à l'émancipation du travail, c'est-à-dire l'idée de Février, avait été repoussée, des éclairs de haine brillaient dans tous les regards et on parlait hypocritement de concorde, on invitait les combattants de Février à sympathiser avec les dynastiques de la Constituante.

Aussi les délégués du Luxembourg, les ex-détenus politiques, la Société typographique, plusieurs autres sociétés populaires et un grand nombre de Polonais refusèrent d'assister à la fête de la Concorde ; les uns motivant leur abstention sur le mépris de l'Assemblée nationale pour les promesses du gouvernement provisoire, signées Garnier-Pagès, qui garantissaient l'existence de l'ouvrier par le travail, et du travail à tous les citoyens ; les autres sur ce motif que leur adhésion à une fête pourrait être considérée comme une adhésion à tout ce qui s'était fait depuis Février, et aussi parce qu'ils pensaient que des républicains ne pouvaient se livrer à la joie lorsqu'ils portaient le deuil dans leurs cœurs. Sur de grandes affiches placardées dans Paris on lisait : « Frères, on massacre la Pologne et on vous invite à des fêtes ! » Quelques Polonais cependant se mêlèrent au cortége.

Le 21 mai, le ciel se leva superbe sur la fête du Champ-de-Mars. Aux premiers rayons du soleil Paris presque tout entier sortit de chez lui. La garde nationale s'échelonna sur les boulevards. Autour de la colonne de Juillet s'élevait un immense décor représentant la sombre forteresse de la Bastille. Rien n'y manquait, ni le pont-levis, ni les soupiraux, ni les étroites croisées masquées de noirs barreaux de fer. Cette toile théâtrale, cette masse haute et large, aurait pu faire illusion à un octogénaire. Le soir la Bastille fut démolie une seconde fois, mais il n'y avait là aucune victime à rendre à la liberté. Que de regards désolés furent involontairement jetés dans la direction de Vincennes où des républicains étaient moins bien traités que jadis les prisonniers de la Bastille !

A huit heures du matin le cortége, qui prenait naissance à la colonne de Juillet pour aboutir au champ de Mars, s'ébranla et ondula magnifiquement comme un immense serpent aux anneaux d'or. L'Assemblée nationale, précédée d'un escadron de garde nationale et d'un détachement de garde mobile à cheval, prit la tête du cortége et se rendit au Champ-de-Mars. Elle était suivie des maires et adjoints de Paris, des membres du corps diplomatique, des députations des vainqueurs de la Bastille, des blessés de Février, des décorés de Juillet, des délégués des départements, de la magistrature, des corps savants, des délégués des patrons et ouvriers, des noirs affranchis, des députations polonaise, allemande, italienne, irlandaise et belge, des délégués de la presse et des artistes, des vétérans de l'armée impériale, des députations des écoles. Le Champ-de-Mars avait été complètement transformé pour cette solennité. A l'entrée

s'élevaient deux pyramides, ayant chacune à leur base trois statues de dimensions gigantesques, représentant d'un côté la France avec le coq gaulois à ses pieds, la main sur une table de pierre où étaient inscrits ces mots : *Abolition de la peine de mort, — suffrage universel, — liberté de la presse ;* l'Allemagne appuyée sur une lyre ; l'Italie tenant la tiare et l'épée ; de l'autre la Liberté avec une massue et des fers brisés, l'Egalité avec un niveau, et la Fraternité. Des maximes surmontaient ces trois statues. — Au-dessus de la *Liberté* on lisait : « La liberté consacre la justice pour règle, les droits d'autrui pour bornes, la nature pour principe et la loi pour sauvegarde. Une presse à bras, dite à la Stanhope, placée derrière la statue de la Liberté, distribuait aux spectateurs un exemplaire de nos chants nationaux. — Au-dessus de la *Fraternité :* « Unissez-vous les uns les autres ; aimez votre prochain comme vous-même ; chacun pour tous, tous pour chacun. » — Et enfin au-dessus de l'*Égalité :* « La nation règne, la loi gouverne ; la loi est le niveau rigide de l'égalité ; le peuple est souverain, ses mandataires administrent. » Entre les deux pyramides flottait un cordon de neuf bannières bordées d'or. Celle du milieu faisait ondoyer au soleil ces deux vers de Béranger :

Peuples, formez une sainte alliance
Et donnez-vous la main !

Quelques pas plus loin se trouvaient deux statues : l'*Agriculture,* la serpe à la ceinture et couronnée de feuillages ; l'*Industrie,* tenant l'olivier d'une main et le caducée de l'autre, reposant sur des balles de marchandises. A partir de ces figures commençait une double ligne de piédestaux placés de distance en distance, portant à leur sommet une sorte de réchaud triangulaire dans le goût impérial. Ces piédestaux se continuaient jusqu'au-devant de l'Ecole militaire avec des bannières et des trophées dans leurs intervalles.

Au centre du Champ-de-Mars s'élevait la statue colossale de la République par M. Clésinger. C'était une femme aux traits sévères, coiffée du bonnet phrygien, vêtue d'une robe à longs plis. Sa main droite, horizontalement étendue, pesait l'olivier et le glaive ; sa gauche abaissée tenait des couronnes de chêne. Quatre lions étaient posés aux quatre coins de son piédestal qui, lui-même, reposait sur une estrade circulaire destinée à recevoir une foule nombreuse sur ses gradins. Des drapeaux, des vases antiques, imitant le bronze, complétaient la décoration de ce morceau principal, auquel la perspective donnait une majesté grandiose.

Un immense amphithéâtre s'étalait devant l'École militaire. L'Assemblée nationale et le cortége officiel y prirent place au bruit du canon de Chaillot auquel répondit le canon des Invalides. Cette estrade, flanquée à droite et à gauche de tribunes, était garnie de femmes aux toilettes élégantes, parmi lesquelles on ne remarquait que très-peu de costumes simples et modestes. De misérables dis-

tinctions étaient faites même dans une fête populaire. Et on feignait de rendre hommage à l'égalité en lui donnant un éclatant démenti! Faisant face à l'amphithéâtre, deux statues de haute dimension représentaient, l'une l'*Armée de terre,* l'autre l'*Armée de mer*. La vaste étendue du Champ-de-Mars était entourée de guirlandes, de lanternes tricolores, reliées entre elles par des poteaux surmontés d'oriflammes ayant à leur base des trophées dessinés en verres de couleur. De distance en distance on avait construit des baraques pour des restaurateurs.

La partie militaire de la fête était ce qu'elle est à toutes les époques. Des forêts de baïonnettes, des fanfares, des sabres et des casques étincelants. La partie vraiment nouvelle, qui mérite de compter dans les fastes de nos cérémonies nationales, c'est celle du travail. Après le cortége officiel venaient les travailleurs. En tête marchaient les délégués des ateliers nationaux escortant un char rustique sur lequel se dressait une statue de l'Égalité, élevant le triangle au-dessus de sa tête. Le char de l'Agriculture, entouré d'attributs et traîné par vingt chevaux de labour, suivait immédiatement. Derrière était le chœur, les artistes montagnards et cinq cents jeunes filles du peuple, vêtues de blanc, jetant en l'air des milliers de bouquets. Au moment où le char arrivait au Champ-de-Mars un énorme aérostat s'éleva dans les airs.

Parmi les ouvrages des corporations, on remarqua le *Temple de Salomon* par les ouvriers menuisiers compagnons du devoir, un petit palais par les tailleurs de pierre, une collection de vases d'argent ciselé des orfèvres de Paris, un petit monument édifié par les ouvriers en papier peint, un char d'instruments de musique, un autre d'armures antiques, au milieu desquelles s'élevait une double panoplie tout étincelante aux feux du soleil, des échantillons de mosaïques, de charmants modèles d'ébénisterie, de remarquables travaux des ouvriers zingueurs, serruriers, imprimeurs sur étoffes, des fleuristes et des tapissiers, dont les produits étaient abrités sous un dais de satin orné de plumes tricolores. En admirant tous ces petits chefs-d'œuvre on reportait naturellement les honneurs de la fête à ces braves et intelligents travailleurs dont la physionomie rayonnait de joie d'avoir enfin leur place marquée à une cérémonie nationale. Ils paraissaient glorieux de prendre part à cette exposition ambulante de l'industrie. Cette population laborieuse, faisant hommage à la patrie des produits de son travail, n'était-ce pas un spectacle attendrissant? Pour se faire aimer de cette population travailleuse qui joue un si grand rôle dans la nation, l'Assemblée nationale n'avait qu'à le vouloir.

La garde nationale tout entière, M. Clément Thomas en tête, les gardes républicains, récemment licenciés, confondus dans les rangs de la neuvième légion, la garde mobile, les invalides commandés par le général Petit, et les troupes, défilèrent successivement aux cris de :

Vive la République démocratique! vive l'Assemblée nationale! Les musiques des légions et des régiments, les Orphéonistes, le Gymnase, exécutaient des airs patriotiques, et les Enfants de Paris, les choristes montagnards, les élèves du Conservatoire, chantaient par intervalles des hymnes composés pour la circonstance.

Le soir la fête se termina par des illuminations magnifiques. L'aspect du Champ de Mars, scintillant de mille feux, était féerique. Au milieu de cette enceinte enflammée s'élevait majestueusement la statue de la République. La vaste avenue des Champs-Élysées, éclairée par une guirlande de verres de couleur et par d'énormes lustres suspendus au-dessus de la chaussée, offrait un coup d'œil splendide. Le palais de l'Assemblée, l'Hôtel-de-Ville, tous les édifices publics et un grand nombre de maisons particulières, étaient aussi splendidement illuminés. Des feux d'artifice, tirés à la barrière de l'Étoile et sur d'autres points, ainsi que la prise de la Bastille, ont servi de bouquet à cette fête nationale. Puis tout s'éteignit dans le repos et le silence, et après les émotions de cette journée, où le calme du peuple fut admirable, on ne savait ce qu'on devait penser des proportions fabuleuses du colosse en mouvement et de la tranquillité profonde du géant endormi. Juin le dira.

A son arrivée à Paris, le général Cavaignac, nommé général de division le 17 mai, prit possession du ministère de la guerre et profita de sa subite élévation pour se préparer les moyens de monter au faîte de la puissance. Tous les membres du pouvoir furent d'avis d'inaugurer le règne de la force. Il y eut parfaite identité de vues pour la répression. Mais les dissentiments énergiques et profonds qui séparaient le gouvernement provisoire éclatèrent avec une nouvelle violence au sein de la Commission exécutive. MM. Garnier-Pagès, Arago et Marie formaient la trinité réactionnaire et opposaient une résistance opiniâtre au parti du mouvement, représenté par MM. Ledru-Rollin et Lamartine. La lutte sourde entre cette majorité et cette minorité prit peu à peu, comme à l'Hôtel-de-Ville, un caractère grave. Chaque jour c'étaient de nouveaux conflits. Le parti du *National,* tout-puissant à l'Assemblée et prépondérant dans les conseils du gouvernement, poursuivit son système d'accaparement de la République dans ses mains. Il livra tous les emplois à ses amis, et prit pour règle de conduite de ne faire aucune concession au parti démocratique. Cet antagonisme ne pouvait aboutir qu'à deux choses : à un choc violent entre deux partis hostiles, ou à une inaction absolue. Il fallait que l'un brisât l'autre ou que tous deux vécussent ensemble en se neutralisant. Se diviser ostensiblement, c'était amener un changement dans la forme du pouvoir, et minorité et majorité s'exposaient ainsi à être les premières victimes de leur imprudence. Les membres de la Commission exécutive se bornèrent donc à s'observer réciproquement et à se neutraliser.

Cette fausse situation d'un pouvoir qui avait à parer à d'immenses

difficultés, à résoudre d'importants problèmes, à apaiser les souffrances des uns, à satisfaire aux exigences des autres, ne pouvait manquer de devenir fatale à tous : si un gouvernement collectif est faible de sa nature, parce que la responsabilité collective, couvrant les actes industriels, en assure l'impunité, que doit être un gouvernement collectif manquant d'unité, composé d'hommes ardents à la haine, avides d'omnipotence, employant toute leur intelligence à se faire une opposition systématique, ajournant toutes les questions à défaut de vouloir ou de pouvoir s'entendre sur aucune, se préoccupant incessamment de leurs passions et de leurs intérêts particuliers, et assez indifférents au bonheur de leur pays pour refuser de consacrer une parcelle de leur énergie ou de sacrifier une de leurs mesquines rancunes à calmer les spasmes d'une société en convulsion? La Commission exécutive ne fut pas seulement un gouvernement d'impuissance et de négation, ce fut quelque chose de brouillon, de vacillant, de puéril, un mélange d'hypocrisie suppliante et d'entêtement perfide, un amalgame indéfinissable des opinions les plus diverses, des prétentions les plus étranges, des incapacités les plus malheureuses. On peut remonter aussi haut qu'on voudra dans l'histoire, on n'y trouvera rien de comparable à ce pouvoir sans nom, que le peuple qualifiait dérisoirement de Commission *inexécutive* par allusion à sa coupable inertie. Que de fois M. Ledru-Rollin sortit, l'âme navrée, de la salle du conseil où des incidents burlesques succédaient aux scènes dramatiques que son indignation produisait. Un jour, par exemple, tous les membres du conseil étaient groupés autour de la table ronde et on discutait sur les choses les plus graves, lorsque tout à coup M. Pagnerre, avec sa bonhomie stupide, intervint dans le débat pour prévenir M. Arago qu'un tapissier enlevait sa bibliothèque. — Je ne veux pas, s'écria M. Arago. Et il courut donner des ordres pour qu'on laissât sa bibliothèque. Un instant après on vint annoncer à M. Marie qu'on était forcé de prendre une des pièces de son appartement pour agrandir les bureaux de la Commission. Et M. Marie de courir à son tour pour empêcher les ouvriers d'entamer ses salons. Le conseil se trouvant incomplet, les autres membres se levèrent également, et la conclusion de l'affaire en discussion fut indéfiniment ajournée.

L'importance que MM. Garnier-Pagès et Marie, notamment, attachaient aux moindres détails de leur installation dans l'antique palais des Médicis surpasse tout ce qu'on en pourrait dire. Ils faisaient travailler jour et nuit les ouvriers du garde-meuble de la couronne, et les palais de la royauté déchue n'avaient pas de tentures assez riches, de meubles assez élégants pour leur sensualisme. Une guerre civile devenait chaque jour plus imminente, et tandis qu'un membre de la Commission exécutive faisait venir pour sa femme un divin *bonheur du jour* de Marie-Antoinette en bois de rose avec des miniatures et des incrustations d'or, d'améthyste et de topaze, un autre essayait



les billards des princes d'Orléans transférés au Luxembourg. Le luxe de l'ancienne Chambre des pairs avait paru insuffisant à M. Garnier-Pagès qui *s'honorait* le 25 février d'avoir un fils épicier, à l'avocat Marie et au libraire Pagnerre. Voilà comment gouvernaient les hommes du *National*. Leur contact avec la société qu'avait énervée la monarchie avait été et était encore si fréquent qu'ils subissaient l'influence de ses mœurs.

Les misérables épisodes qui paralysaient toute action gouvernementale se renouvelaient presque à toutes les séances du conseil. Un jour entre autres trois questions avaient été posées, discutées; on allait prendre une décision, les boules étaient prêtes... Mais M. Pagnerre vint encore soulever un incident à propos d'une futilité, et le vote n'eut pas lieu!

La contre-partie de ce genre comique, de ces bouffonneries introduites dans le gouvernement d'une grande nation, était la résistance passive, la force d'inertie opposée par la majorité à tout ce qui émanait de la minorité. Il en résultait des conflits permanents au Luxembourg et dans les divers ministères où les deux partis se trouvaient en présence. Au ministère de l'intérieur, par exemple, M. Recurt barrait systématiquement le chemin à M. Carteret, sous-secrétaire d'État, et M. Carteret entravait de tout son pouvoir les projets de M. Recurt. Cet antagonisme explique pourquoi cinquante ou soixante arrêtés ministériels restèrent sans effet. M. Carteret refusa de les signer. Ce pouvoir devait être tué par ses propres déchirements, par ses luttes intestines, ou tomber sous la réprobation publique. Il tomba dans le sang, et ceux qui en inondèrent les rues de la capitale s'élevèrent sur des cadavres pour s'emparer de la dictature exclusive qu'ils rêvaient. La démocratie était un obstacle, ils assassinèrent la démocratie.

M. Caussidière sacrifié, MM. Barbès, Albert, Blanqui, Sobrier et autres républicains à Vincennes, restaient MM. Louis Blanc et Ledru-Rollin. Comment les atteindre? Dans une réunion de représentants de la jeune gauche, au Palais-National, M. Marrast fit décider qu'on ferait une enquête sur les événements du 15 mai. En même temps il répandait sourdement le bruit à l'Assemblée qu'il avait vu M. Louis Blanc à l'Hôtel-de-Ville. M. Marrast ajoutait tout bas, sous le sceau du secret, que lui-même avait protégé l'évasion de M. Louis Blanc. Ce raffinement de noirceur avait pour but d'amener la mise en accusation de M. Louis Blanc avec l'espoir que la complicité de M. Ledru-Rollin ressortirait des débats. Le 1er juin, MM. Portalis et Landrin demandèrent à l'Assemblée l'autorisation d'exercer des poursuites à l'occasion des faits du 15 mai. Une commission fut nommée pour examiner cette question, et, à la majorité de quinze voix contre trois, elle conclut à l'autorisation des poursuites. La guerre se continuait entre les hommes de la République et ceux qui l'avaient acceptée avec répugnance. Le signal des réactions était donné, et de la répugnance

on passait à l'hostilité directe. Ce fut M. Jules Favre, un républicain, un sous-secrétaire d'État, qui invita l'Assemblée à frapper dans sa liberté, dans son avenir, un autre républicain des plus dévoués à la cause démocratique. Le rapport de M. Jules Favre était très-long, très-confus et très-peu concluant. Les contradictions y abondaient. Il commençait par l'éloge de M. Louis Blanc et finissait par solliciter un vote de confiance en faveur du réquisitoire. Sous cette œuvre de perfidie il était facile de deviner la main cachée d'une ennemi, et on se rappela que Louis Blanc, dans son *Histoire de dix ans*, avait hautement blâmé la conduite de M. Jules Favre dans le procès d'avril 1824. Ce dernier donna donc à penser qu'il se vengeait sur le représentant du peuple du jugement de l'historien. M. Jules Favre n'apportait à l'appui de ses conclusions ni preuves ni documents propres à former la conviction de l'Assemblée. Il demandait qu'on livrât M. Louis Blanc à la justice sur l'affirmation de la majorité de la commission. Avec un tel système il n'était pas un membre de la minorité qui ne pût être atteint par la proscription. C'était là un péril dont il importait que tout le monde se préoccupât dans les jours de crises et de vicissitudes où les vainqueurs de la veille pouvaient devenir les vaincus du lendemain. La discussion s'engagea le 4 juin sur le rapport de M. Jules Favre. M. Marrast fut forcé d'avouer que M. Louis Blanc n'avait pas mis les pieds à l'Hôtel-de-Ville le 15 mai, et, à la majorité de trente-deux voix seulement, la demande en autorisation de poursuites fut repoussée. L'Assemblée ne se sentait pas encore assez sûre de sa force pour entrer dans la voie des proscriptions, et les dynastiques les plus prudents n'osèrent pas faire usage d'une arme qu'ils craignaient de voir se retourner contre eux plus tard. Les membres de la Commission exécutive et les ministres n'avaient pas été unanimes à autoriser MM. Portalis et Landrin à poursuivre M. Louis Blanc. Plusieurs avaient à redouter les révélations d'une procédure. De là quelques hésitations dans le vote à la première épreuve; mais à la seconde le cabinet tout entier, moins un ministre qui s'abstint, vota contre, et MM. Portalis et Landrin se virent dans la nécessité de donner leur démission. M. Crémieux, ministre de la justice, improuvant le réquisitoire, eut la loyauté et le courage de suivre les inspirations de sa conscience en se levant contre son procureur général, et l'anarchie gouvernementale fut dévoilée. Le lendemain M. Sénard fut nommé président, M. Portalis l'un des vice-précidents, et M. Crémieux rendit son portefeuille. La nomination de M. Portalis prouvait que la Commission exécutive était aussi déconsidérée à la Chambre que dans le pays.

Trois faits graves avaient eu lieu : l'invasion de l'Assemblée par le peuple, la déchéance de la Chambre, le gouvernement provisoire de l'Hôtel-de-Ville. Ces trois faits s'étaient engendrés l'un l'autre; ils étaient sortis d'une agitation folle, d'une de ces tempêtes populaires si fréquentes dans notre pays. On pouvait qualifier ces trois faits de

crimes et les poursuivre comme tels, sauf pourtant les explications ultérieures susceptibles de les amoindrir, sinon de les effacer. Eh bien ! de ces trois accidents, plus néfastes pour la liberté que pour les pouvoirs, on voulut faire un complot, une conspiration ourdie de longue date, une de ces ténébreuses affaires qui épouvantaient jadis la Grèce et Rome.

L'on ne sut pas comprendre que trois mois après une révolution comme celle de Février, quand toutes les catacombes étaient ouvertes, quand tous les intérêts souffraient, quand tous les cœurs saignaient, une foule puissante, une légion française arrivant, pouvait se laisser emporter, et violer un temple qu'elle avait déjà visité. L'on ne voulut pas croire que la passion et le soleil pouvaient précipiter les masses, et l'on fit un drame avec prologue et mystères. Ce fut une faute. Si l'on n'était pas sorti de la vérité, si l'on n'avait pas transformé ces faits imprévus, ces écarts spontanés, en coruption savante, si l'on n'avait pas associé dans un but commum des antécédents, des caractères et des doctrines qui se repoussent, on n'aurait pas été condamné plus tard à faire du système, à rechercher les traces d'une ligue impossible, à créer avec des folies d'une heure la logique d'une trahison.

Mais il fallait à la réaction un complot pour le service de ses rancunes et de ses catilinaires, et l'on céda : l'on fit de l'investigation, de la police, du réquisitoire comme au bon temps de la monarchie, et l'on donna à la peur ses grandes assises. Pour trouver les vrais coupables cependant il suffisait de rechercher à qui profitait cette défaite de la démocratie.

Le danger n'était pas où prétendaient le trouver MM. Portalis et Landrin, car on ne sauve pas la République en poursuivant avec fureur une mauvaise parodie des Gracques, tandis qu'on laissait l'aristocratie s'agiter et grandir. Il y avait dans toute la cité des placards qui portaient la guerre civile ; il y avait, dans les feuilles qui vivaient des libertés conquises, des provocations incessantes contre la République ; il y avait dans les intérêts de la haute banque et des riches monopoles des haines associées qui poussaient l'État à la banqueroute et les prolétaires à la faim. Tous ces complots vivaient à l'aise et les austères magistrats de la République ne les voyaient pas ; on fécondait au contraire à leur profit les folies d'un jour.

Le mécanisme du suffrage universel était appelé à fonctionner une seconde fois par suite de multiples élections et de démissions de quelques représentans, entre autres celle du père Lacordaire qui se rappela un peu tard les paroles de l'apôtre : « Nul homme qui combat au service de Dieu ne s'embarrasse des affaires du monde. » Sur les murs du Château-d'Eau, sur ces murailles coupées de meurtrières et d'où partaient les balles qui tuaient le peuple au 24 Février, de longues affiches jaunes s'étalaient avec signature et convoquaient Paris pour nommer aux élections prochaines le prince de Joinville, fils de France !

Les prétendants allaient vite en 1848, et jadis les princes de Coblentz étaient moins hardis. Il est vrai qu'il y avait alors un peuple, un gouvernement, une révolution. Et on niait la réaction quand, trois mois après les barricades, la dynastie s'affichait sur les murs, quand on faisait publiquement le service des cours ! On prenait des candidats dans la race qui fit la France esclave et basse ; on réclamait le titre, le droit et la prérogative de citoyen représentant pour un de ces privilégiés du sang, qui pendant les dix-sept ans de leur puissance ne daignèrent jamais jeter un regard en bas où se trouvaient dix millions de prolétaires. On demandait l'investiture d'un fils de Louis-Philippe au nom de la souveraineté du peuple! Les intérêts qui vivaient du privilége, n'étant plus sous la peur des balles, conspiraient; les aristocraties formaient les faisceaux ; tous les monopoles rêvaient l'ancien régne, et la société qu'un éclair de victoire avait illuminée retombait. Quand on laisse les racines des arbres que l'on abat, les bourgeons montent vite.

Le général Changarnier, porté sur toutes les listes de la réaction, avait aussi l'appui des autorités officielles. De l'Hôtel-de-Ville à l'état-major, de l'état-major à la préfecture, on ne rencontrait pas un employé qui n'eût sa liste à la main. Ne fallait-il pas faire arriver à la Chambre tous les ennemis de la République ? A la première épreuve du suffrage universel les principaux ennemis de nos libertés, les plus déterminés champions du monopole électoral, avaient succombé. Mais la réaction était triomphante depuis le 15 mai et elle réclamait ses chefs. Plusieurs départements portaient M. Thiers, l'auteur des lois de septembre, des lois contre l'association, de la mise de Paris en état de siége et de cette politique de compression que l'Assemblée avait hâte de faire revivre.

La France voulait le triomphe définitif du droit commun et la liberté ; elle aspirait à ressaisir toute sa dignité par delà les frontières, à soutenir les nationalités opprimées luttant pour leur indépendance, et on la conviait à choisir pour la représenter ceux qui, pendant dix-sept ans, n'avaient eu d'autre sollicitude que de détruire la liberté, de retenir l'immense majorité des Français en dehors du droit commun ; d'autre politique extérieure que celle de l'Angleterre, même après les sanglantes humiliations de 1840 ; ceux enfin qui, dans un pitoyable intérêt d'ambition personnelle, avaient constamment sacrifié le droit des nationalités.

C'est en vain cependant que tous les intérêts, tous les égoïsmes, toutes les ambitions, se coalisaient pour empêcher la révolution française de se développer. Les trahisons de ceux-ci, les fautes de ceux-là, ont pu faire courir des périls à la liberté, mais l'idée révolutionnaire poursuivait sa marche ascendante, malgré ceux qui regardaient du côté de Vincennes quand il fallait songer à tous nos Coblentz. Que les royalistes se raidissent, le courant ne les emportera pas moins au fond de l'abîme.

Le chômage forcé, la fermeture des édifices publics aux clubs, et les diverses rumeurs qui circulaient sur la prochaine dissolution des ateliers nationaux, sur les intrigues bonapartistes, légitimistes, orléanistes, amenèrent le peuple dans la rue. Tous les soirs de nombreux attroupements se formaient aux portes Saint-Martin et Saint-Denis. L'autorité fit circuler des patrouilles qui ne réussirent qu'à grossir la foule. La rumeur publique était grosse d'orages. Pour en finir avec ces clubs du désespoir, qui interceptaient la voie publique, et aussi dans l'espoir de prolonger son existence, la Commission exécutive entra pleinement dans la voie des concessions à l'esprit réactionnaire. Elle soumit à l'Assemblée une véritable loi draconienne contre les attroupements. Le décret du gouvernement républicain laissa bien loin derrière lui la fameuse loi de 1831, qui avait suffi à la monarchie. Tout attroupement armé ou non armé sur la voie publique ne fut pas seulement interdit, mais qualifié de crime dans le premier cas, et de délit dans le second. Huit à douze ans de prison et la privation des droits civiques furent la pénalité infligée à tout citoyen arrêté la nuit au milieu d'un attroupement armé non dissipé à la première sommation.

Obsédée par le souvenir du 15 mai, l'Assemblée vota cette loi, malgré les efforts de quelques républicains pour en adoucir les rigueurs. M. Marie déclara qu'il fallait en finir avec les attroupements. Ainsi, on avait expulsé les clubs des édifices publics, on en avait supprimé plusieurs arbitrairement, et on allait jusqu'à interdire au peuple, sous des peines infamantes, de se réunir sur la voie publique où il avait été réduit à se rassembler pour se livrer à des causeries politiques.

Pour encourager la Commission exécutive à donner de nouveaux gages à la contre-révolution et à élaborer plus tôt la loi contre la presse, qu'elle avait promise, l'Assemblée lui alloua les cent mille francs par mois de fonds secrets qu'elle réclamait.

Sous l'empire de ces faits, les nouvelles élections eurent lieu, et les noms les plus hostiles au principe démocratique sortirent de majorité de l'urne. Protégés par la bourgeoisie, patronnés par le gouvernement, pouvaient-ils succomber? M. Thiers fut à la fois élu à Paris et dans trois départements. Le département de la Seine, cependant, ne lui donna que six mille voix de plus qu'à M. Pierre Leroux, l'un des chefs de l'opinion socialiste. Mais la quadruple nomination de M. Thiers était significative. Elle révélait les progrès faits par la réaction en quelques semaines. La honteuse conduite de la Commission exécutive portait ses fruits. Quant à M. Caussidière, cent quarante-six mille quatre cents électeurs de la Seine le renvoyèrent à l'Assemblée.

Sans autres ressources pour combattre les intrigues monarchiques et les trahisons gouvernementales, que cette union qui fait la force, le parti démocratique, indépendamment de MM. Caussidière et



Pierre Leroux, fit passer deux autres de ses candidats, MM. Charles Lagrange et Proudhon.

Ce résultat, en partie inattendu, des élections de Paris, fit une vive impression sur le *National*. Ce journal attaqua la minorité de la Commission exécutive et se plaignit de la confusion des idées.

« Nous en avons partout, dit-il, les preuves les plus frappantes. Prenez les membres du gouvernement provisoire ; ils ont été appelés à ce poste élevé par la force des circonstances qui, à ce moment brûlant, circonscrivaient les choix. Mais qui ne sait, par leurs antécédents, par leurs paroles, par leurs écrits, *qu'ils n'avaient pas une doctrine commune sur le gouvernement,* que chacun avait la sienne, *et qu'ils n'étaient réunis que par le nom de République,* nom vague et sujet à des interprétations fort diverses, comme le prouve surabondamment la discussion de tous les jours.

« Il en est de même pour leurs adversaires qui ont fait ou qui ont approuvé le coup de main du 15 mai. Supposez-les réunis en commission exécutive et chargés de gouverner la France. Il n'y aura pas moins de discordance dans leurs plans et dans leurs directions. L'accord n'existe pas plus là qu'il n'existe ailleurs. Réunis pour attaquer, ils se diviseraient aussitôt pour constituer.

« Cette dispersion des intelligences est le fait capital de la situation. En voulez-vous un signe palpable, un signe qui appartient à la journée de demain ? Lisez la liste des onze élus (1) pour le département de la Seine, telle qu'elle va sortir de l'urne électorale. Représentez-vous combien ces noms sont disparates : rappelez-vous qu'il n'en est pas deux qui appartiennent véritablement au même ordre d'idées, et dites-nous après cela, si vous pouvez, quelle est la doctrine des électeurs de Paris et de la banlieue.

« Il en faudra pourtant une. Mais, en attendant qu'elle vienne, une violente agitation repousse les uns vers le passé qui n'est déjà plus qu'un abîme, et entraîne les autres vers un avenir qui est encore un chaos. »

Ces réflexions tardives, inspirées par le dépit, ne manquaient pas d'une certaine justesse. Il était malheureusement trop vrai qu'entre les adhérents du *National* et ceux de la *Réforme* il régnait des divisions profondes et une rivalité ardente. Durant les deux mois qui précédèrent la révolution de Février, ces divisions, cette animosité, vainement contenues, s'étaient révélées par les discussions les plus vives, quelquefois par les personnalités les plus amères. Il n'y avait pas, dans l'ancienne Chambre des députés, d'adversaires plus prononcés de M. Ledru-Rollin, de son parti et de ses doctrines, que trois ou quatre des membres du gouvernement provisoire ou de la Commission exécutive. L'ambition rapprocha ces deux fractions

(1) Voici les noms des onze représentants élus à Paris : Caussidière, Moreau, Goudchaux, Changarnier, Thiers, Pierre Leroux, Victor Hugo, Louis Bonaparte, Lagrange, Boissel, Proudhon.



ennemies, et le mal que produisit ce faux accord est incalculable. Comme pour mieux confirmer les aveux du *National*, la *Réforme*, adoptant la liste des clubs militants à l'occasion des réélections qui venaient d'avoir lieu, s'éloigna tout à fait du *National* pour revenir complètement au parti révolutionnaire-socialiste. La *Réforme* sembla vouloir prouver qu'elle avait conservé ses forces et son autorité dans le parti ultra-démocratique, tandis que le *National* restait impuissant et isolé. Plus tard, lorsqu'il se vit renié par la réaction, il se jeta dans le mouvement.

On argumenta longtemps sur les réélections de la Seine. Chacun cherchait à en saisir le caractère, chacun se demandait ce qu'il fallait penser de ces étranges rapprochements de noms : Thiers et Lagrange, Caussidière et Moreau, Victor Hugo et Pierre Leroux, Proudhon et Louis Bonaparte. Cette confusion de tous les souvenirs, de toutes les idées, de tous les systèmes, n'avait rien d'indéchiffrable cependant. Ce fut la manifestation nette et tranchée des intérêts inexorables du passé, et des besoins impérieux du présent.

Les suffrages donnés par les électeurs de la Seine, de l'Yonne, de la Charente-Inférieure et de la Corse, au citoyen Louis Bonaparte, prouvaient que le peuple des campagnes et des faubourgs, c'est-à-dire la partie ignorante de la nation, avait encore à cette époque plus de souvenirs que de principes, plus de religion pour la gloire que pour l'égalité. La quadruple élection de M. Thiers avait aussi sa signification. Le sceau de la réaction était sur tous les bulletins de la Seine, de l'Orne, de la Mayenne et de la Seine-Inférieure. Quant aux noms socialistes, sortis vainqueurs de l'urne, ils marquaient une force nouvelle, une force qu'avaient fait grandir l'ingratitude et l'oubli. La Commission du Luxembourg abolie, les promesses des barricades avortées, la composition du comité parlementaire pour l'enquête du travail portant des noms royalistes, les violences et les calomnies accumulées contre certains hommes et leurs théories, telles furent les causes accidentelles de ces nominations.

Il n'y avait pas d'illusions à se faire sur les progrès du parti socialiste. Les électeurs qui avaient pris part, le 24 avril, aux opérations électorales dans le département de la Seine, étaient supérieurs en nombre aux électeurs du 4 juin, et cependant les candidats socialistes obtinrent beaucoup moins de voix. M. Barbès n'était sorti que le quarante-troisième sur la liste du 24 avril, avec soixante-trois mille suffrages; M. Pierre Leroux venait le cinquante-cinquième avec quarante-sept mille voix. Le 4 juin, M. Pierre Leroux sortait le cinquième avec quatre-vingt-dix mille suffrages; M. Raspail était monté de cinquante-deux mille à soixante-onze mille, M. Cabet de vingt mille à soixante-sept mille! Enfin, M. Thoré (1), qui figurait

(1) Si une partie des ouvriers de la banlieue n'eût été abusée, entraînée à nommer Louis Bonaparte, pour le compte de qui fonctionnaient sept journaux impérialistes à la fois, et si la réaction n'eût pas ouvert des comptes séparés dans



le quatre-vingt-treizième sur l'ancienne liste, avec vingt mille voix, en obtint soixante-quatorze mille et faillit être élu.

L'avènement des écoles socialistes servit puissamment la réaction dans ses projets. Elle en profita pour semer la peur et accroître le malaise. Dans tous les récits, dans tous les entretiens de l'atelier, du salon et de la rue, les prétendants occupaient une très-grande place. Le *prince* Louis Bonaparte se faisait candidat à l'improviste, comme pour éprouver les populations et embarrasser le gouvernement. Après son élection, de nombreux émissaires parcouraient les rues de la capitale en criant : Vive Napoléon ! Vive l'empereur ! Comme ballon d'essai, les orléanistes répandaient le bruit de l'arrivée à Paris du prince de Joinville ; on désignait les messageries qui l'avaient amené. Le matin, on se raillait des agents de la police vainement appliqués à sa recherche ; à midi, on affirmait qu'il était arrêté ; le soir, on démentait cette nouvelle. Quant au comte de Chambord, on prononçait son nom d'un air mystérieux ; ses partisans connus déclaraient bien haut qu'il était sage autant que désabusé, qu'il ne conspirerait pas, qu'il n'intriguerait pas. Il se recueille, disaient hypocritement les légitimistes, il médite : s'il se préoccupe de la situation du pays, c'est uniquement par amour pour la France ; s'il revient un jour, ce ne sera que malgré lui et pour offrir au salut de tous le sacrifice de son repos. Et, par amour pour la France, on provoquait l'agitation, on exaltait la défiance, on attisait le feu de la discorde. Les rassemblements des portes Saint-Denis et Saint-Martin persévéraient. La force armée dut même intervenir pour les dissiper. Elle enveloppa les attroupements dans une arrestation commune ; neuf cents personnes de tout sexe furent capturées d'un seul coup de filet et conduites à la Préfecture de police. Deux représentants se trouvèrent au nombre des personnes arrêtées et durent subir les conséquences de la loi terrible qu'ils avaient votée. La curiosité s'en étant mêlée, tout Paris fut mis en émoi par ces réunions nocturnes où l'on criait en chœur : Vive Barbès ! sur l'air des lampions. A la tête des rassemblements, et mêlés à tous les groupes, des agens fort actifs de l'un ou l'autre de ces prétendants semaient directement l'or ou des promesses, et travaillaient à accroître l'irritation. On les voyait en carmagnole ou en blouse, avec du linge fin et des souliers vernis, parcourir les rangs populaires en excitant à crier : Vive Barbès ! Ils furent aussi des plus empressés à souscrire à un banquet à cinq sous, appelé également Banquet du Père Duchêne, Fraternisation des

le dépouillement des votes pour Thoré *rédacteur*, Thoré *Louis*, et Thoré *seul;* pour Lagrange *Charles*, Lagrange *de Lyon*, Lagrange *seul;* pour Savary *cordonnier*, Savary, *employé au gaz*, et Savary *seul;* tandis qu'on réunissait dans un même compte Baudin *amiral*, et Baudin *seul*, il est probable que la liste socialiste aurait eu un plus grand succès. Tant que le peuple ne procédera pas lui-même au recensement des votes, des faits semblables se renouvelleront.



Travailleurs, qui devait réunir cent cinquante mille ouvriers à Saint-Mandé. On parla d'un souscripteur qui versa jusqu'à vingt-cinq mille francs pour défrayer la joie du peuple.

Recherche faite, on reconnut à cette étrange souscription le caractère d'une séduction de prétendant. L'aumône dynastique fut naturellement repoussée, et, sur d'autres indices du même genre, plusieurs clubs de Paris conseillèrent aux familles du peuple de renoncer à cette fête, dont les préparatifs inquiétaient vivement la Commission exécutive, car on donnait pour but à cette manifestation la délivrance des prisonniers de Vincennes.

L'élection de M. Louis Bonaparte causait aussi de vives alarmes au pouvoir, notamment aux membres de la Commission qui aspiraient à la présidence. De là cette résolution absurde prise par le gouvernement de maintenir M. Louis Bonaparte en exil.

C'était le 12 juin. M. Lamartine occupait la tribune. Il plaidait avec chaleur la cause populaire et prononçait, en faveur de la démocratie, un de ces magnifiques discours auxquels il donna plus tard un si cruel démenti. Au dehors, des rassemblements nombreux attendaient l'arrivée du nouveau représentant, et des cris de : Vive Napoléon ! vive l'empereur ! retentissaient sur la place de la Révolution. Une armée campait autour de l'Assemblée. M. Clément Thomas sillonnait la place et la faisait évacuer par les gardes nationaux. Il était tellement exaspéré qu'il lança plusieurs fois à l'adresse de la foule le mot *canaille*. La séance avait été un instant suspendue. Tout à coup M. Lamartine se dirigea vers la tribune et avec un accent ému il annonça que des coups de fusil avaient été tirés sur le général Clément Thomas aux cris de : Vive l'empereur ! Oubliant les atrocités commises à Rouen, il s'écria : « C'est la première goutte de sang qui ait été versée. Mais elle l'a été au nom d'un fanatisme qui nous sera toujours étranger. » Et, sous l'impression produite par ce coup de théâtre, il déposa un projet de décret autorisant le gouvernement à faire exécuter, à l'égard de M. Louis Bonaparte, les lois de 1816 et de 1832 qui exilaient du territoire français la famille Bonaparte. Puis, pour dissiper tous les doutes, pour faire cesser tous les malentendus, au sujet de ses relations avec MM. Sobrier, Raspail, Blanqui, Cabet et autres, il lança cette fameuse métaphore brillante et brûlante : « J'ai conspiré avec eux, dit-il, comme le paratonnerre conspire avec la foudre. » L'Assemblée nationale applaudit la figure, mais le lendemain elle valida l'élection de M. Louis Bonaparte. M. Louis Blanc s'était prononcé énergiquement contre la proscription de celui qui, non content de signer sa condamnation, fit clouer son nom au pilori. M. Louis Blanc avait également combattu, ainsi que quelques autres démocrates, l'idée d'interdire le territoire national à la famille d'Orléans, tandis que des dynastiques de la veille, M. Duvergier de Hauranne entre autres, votèrent le bannissement des d'Orléans. M. Odi-

lon Barrot, n'ayant ni le courage de la fidélité, ni celui de la défection, s'abstint !

M. Louis Bonaparte ne voulut pas profiter du vote de l'Assemblée. Ne jugeant pas à propos de se compromettre avant l'heure, il annonça qu'il resterait encore en exil, mais que cependant si le peuple lui imposait des devoirs, il saurait les remplir. Ce défi indigna l'Assemblée, et on ne parla de rien moins que de le déclarer traître à la patrie. M. Louis Bonaparte eût pris à tache de parodier la fameuse missive de César au sénat romain qu'il n'eût pas mieux réussi. L'Assemblée croyait déjà voir rôder autour du palais les grenadiers d'un nouveau 18 brumaire. Elle remit au lendemain pour statuer, et M. Clément Thomas s'écria : « Peut-être est-ce une bataille que vous aurez demain. » Le lendemain, *arriva de Londres* une nouvelle lettre par laquelle M. Louis Bonaparte, ayant la certitude d'être réélu, donna sa démission, et le mot République, omis dans la première, se trouva dans la seconde. L'à-propos fit naturellement supposer que les bruits de l'arrivée à Paris de M. Louis Bonaparte n'étaient pas dénués de fondement. Tout ce tapage autour d'un nom fut une maladresse au moins égale à celle de la Commission exécutive qui éleva involontairement sur un piédestal l'homme qu'elle désirait renverser. On heurta une boutade d'un moment, et, comme une jolie femme dont on contrarie les fantaisies, le peuple s'obstina à se passer son caprice : il se laissa surprendre par des artifices grossiers. Il est affligeant de songer que sous la République M. Louis Bonaparte a trouvé des esprits plus crédules et des consciences plus accessibles que sous la monarchie. A Strasbourg et à Boulogne la population s'était levée en masse pour repousser une agression insensée; des soldats lui avaient répondu : « Je ne vous connais pas ! » Et la révolution de 1848 éleva dans ses bras pour le porter aux honneurs suprêmes le prisonnier confus de Ham, un vain simulacre de choses mortes !

La Commission exécutive, frappée par le vote de l'Assemblée, ne se retira pas comme il eût été de sa dignité de le faire. Elle se croisa les bras et attendit, dans sa situation fausse et ambiguë, la réalisation des paroles de M. Clément Thomas : « Demain nous aurons peut-être une bataille. » C'était la pensée de tout le monde, et cependant, pour l'avoir exprimée, M. Clément Thomas dut donner sa démission. Il est vrai qu'il avait osé traiter de vain hochet les croix d'honneur conquises dans les antichambres.

L'agitation fomentée par les vieux partis n'aboutissant pas assez promptement à la catastrophe qu'appelaient de tous leurs vœux les royalistes en répétant sans cesse : Il faut en finir ! on résolut de hâter le terme de la crise en s'attaquant aux ateliers nationaux. Il n'était [illegible]eux que le brusque licenciement de cette armée de cent vingt [illegible]mes produirait le choc tant désiré.

[illegible]ndemain de son entrée au ministère, M. Trélat avait in-

stitué une commission chargée de lui faire un rapport sur les ateliers nationaux, laissés dans un déplorable état par M. Marie. Le rapport fut rédigé avec promptitude, soumis à M. Trélat, qui en approuva les conclusions, et envoyé à l'Imprimerie nationale.

Le 20 mai, douze cents exemplaires étaient prêts à être distribués aux membres de l'Assemblée et à diverses administrations. Mais la Commission exécutive, après avoir pris connaissance du rapport, en défendit subitement la distribution. Certains principes qui y étaient exprimés, entre autres une reconnaissance indirecte du droit au travail, déplurent aux membres de la Commission exécutive. Ce que les royalistes de l'Assemblée battaient sournoisement en brèche dans les ateliers nationaux, c'était précisément ce droit indirect au travail. Ils en combattaient le principe et même sa fausse application. La Commission exécutive savait que, sur ce point, la réaction était intraitable, et les hôtes du Luxembourg se gardèrent de la heurter. Pour conserver le pouvoir, ils se perdirent et rendirent une guerre civile inévitable. Poussée par l'Assemblée, la Commission exécutive avait arrêté officieusement le 24 mai que tous les ouvriers célibataires âgés de dix-sept à vingt-cinq ans seraient invités à s'enrôler sous les drapeaux, et que l'on rayerait des listes tous ceux qui refuseraient de souscrire des engagements. On plaçait les travailleurs entre la famine et l'esclavage. Cet arrêté était en opposition formelle avec le décret du 25 février, déclarant que la République devait du pain et le travail à tout citoyen. On substitua le travail à la tâche au travail à la journée, et les ouvriers furent tenus de se mettre à la disposition des patrons qui les réclameraient moyennant dix à douze francs par semaine. En cas de refus, on devait les exclure des ateliers nationaux. Les ouvriers objectèrent qu'ils travailleraient au profit de l'État pour dix francs par semaine s'il le fallait, mais qu'ils ne pouvaient accepter ce salaire d'un entrepreneur particulier. Il est évident qu'en donnant aux patrons la faculté de prendre des ouvriers à raison de deux francs par jour, c'était les autoriser à renvoyer ceux qui leur restaient, et porter le dernier coup à la classe ouvrière. Le gouvernement prévint aussi les ouvriers que la plupart d'entre eux seraient envoyés en province pour y être employés à divers travaux de terrassement.

M. Emile Thomas protesta contre ces mesures, et refusa, soit de se prêter à une dissolution immédiate et arbitraire des ateliers nationaux, soit d'aider à réaliser les réformes indiquées dans le rapport d'une nouvelle commission des ateliers nationaux. M. Trélat, ministre des travaux publics, l'attira dans son cabinet, et le 26 mai il le fit enlever et transporter à Bordeaux par la police. Ce procédé napoléonien souleva un *tolle* d'indignation.

M. Trélat, ce parleur de liberté qui faisait de l'arbitraire, n'entrait cependant ni dans les vues de la Commission exécutive, ni dans celles de l'Assemblée. Il écouta favorablement toutes les propositions spéciales de nature à rassurer les travailleurs sur les

intentions du pouvoir. La commission, reconstituée par ses soins, fut d'avis d'accorder des encouragements aux associations ouvrières, d'entreprendre la colonisation de l'Algérie sur une vaste échelle, d'organiser un système de caisses de retraite et d'assistance, de réviser la loi sur les prud'hommes. En même temps qu'on offrirait ces avantages à la classe ouvrière, on ferait aux commerçants et industriels des avances sur les salaires, des commandes directes, et on leur accorderait des primes à l'exportation et une garantie sur certains objets manufacturés. Dans ces projets d'encouragement et de crédit, la bourgeoisie et la classe ouvrière étaient l'objet d'une égale sollicitude. Pour les divers départements ministériels, la dépense totale à répartir eût été de deux cents millions.

Comme ce plan n'avait rien de commun avec les théories socialistes, M. Trelat l'adopta, car il était important de faire cesser un chômage fatal au pays. Mais, au premier mot qu'il en toucha aux commissions de l'Assemblée, les économistes se récrièrent; ils objectèrent la pénurie du trésor, et finalement, pour conserver la paix publique, éviter par conséquent une guerre civile, aider à la reprise du travail et au licenciement pacifique d'une armée de plus de cent mille hommes, l'un proposa dix millions et l'autre trois millions, à condition que la dissolution immédiate des ateliers nationaux aurait lieu. Ah ! s'il se fût agi de pensionner quelques vieux serviteurs de la royauté ! Mais tant de millions pour des ouvriers !...

D'ailleurs, il fallait en finir avec les exigences du travail. Telle était l'opinion incessamment émise dans les bureaux de l'Assemblée par MM. Montalembert, Falloux, Dupin et autres comtes ou barons. Ce terrible : il faut en finir ! s'échappant de l'Assemblée, allait porter le trouble et l'exaspération dans les masses.

Le 19 juin, la question des ateliers nationaux fut portée à la tribune par M. Trélat. Il annonça qu'un grand nombre d'ouvriers serait envoyé dans les départements. Et comme on lui reprochait de ne pas en finir assez vite, M. Trélat répondit qu'avant de faire partir les travailleurs, il devait savoir où il les enverrait, car, dit-il avec amertume, ils sont nos frères, et on parle des ouvriers des ateliers nationaux comme s'ils étaient des malfaiteurs. En réponse à des dénégations, il ajouta : « Je ne puis oublier ce que j'ai entendu au sein de la commission. » Or, le rapporteur de cette commission du travail était M. de Falloux, qui un instant auparavant avait dit à l'Assemblée : « Vous allez discuter la loi de rachat des chemins de fer par l'État. N'oubliez pas que les ateliers nationaux sont encore debout ! » Le 21 juin, la Commission exécutive donna des ordres pour faire commencer l'opération des enrôlements. Et comme si ce n'était pas assez d'une provocation, le même jour M. Lalanne, successeur de M. Emile Thomas, supprima le bureau des secours, augmenta de 50 pour cent le prix des produits des ateliers de cordonniers et tailleurs, et donna à cette mesure un effet rétroactif,

Il supprima le bureau médical, et tous les chefs d'arrondissement reçurent l'ordre de faire cesser les travaux sur leurs chantiers. M. de Falloux, prévenu que si les suppressions n'étaient pas rétablies, l'article du *Moniteur* contredit, on aurait une bataille, M. de Falloux traita les craintes exprimées d'exagérées et ne tint aucun compte de ces sages conseils. Ne fallait-il pas en finir?

Le 22, les ouvriers se réunirent sur les diverses places où s'effectuait habituellement la solde, et se transportèrent en masse devant le Luxembourg. Une députation de cinq délégués se rendit auprès de la Commission exécutive, et le citoyen Pujol s'adressa en ces termes à M. Marie : « Avant la révolution du 24 Février, les travailleurs de la France étaient soumis à l'arbitraire et à l'égoïsme des fabricants. Pour se soustraire à cette fatale exploitation, les travailleurs de Paris prodiguèrent leur sang et renversèrent le pouvoir corrompu qui tolérait une semblable servitude. Les ouvriers de Paris n'avaient quitté les barricades qu'après avoir proclamé une République démocratique et sociale, qui devait détruire cette exploitation de l'homme par l'homme. Aujourd'hui les ouvriers comprennent parfaitement qu'ils ont été leurrés par des promesses mensongères, et ils vont encore devenir, par la violence du sabre, les victimes d'un pareil système ; ils sont décidés à faire encore des sacrifices pour le maintien de nos libertés, et ils demandent avant tout l'organisation d'ateliers dans lesquels toutes professions seraient exercées, et qui serviraient de refuge aux ouvriers forcés de chômer une partie de l'année. »

M. Marie répondit avec irritation que les ouvriers qui ne voudraient pas se soumettre au décret seraient renvoyés *par la force*, et il demanda aux quatre délégués qui appuyaient les paroles du citoyen Pujol s'ils étaient les esclaves de cet homme. Celui-ci répondit : « Vous insultez des citoyens investis d'un caractère sacré en tant que délégués du peuple ; nous nous retirons avec la conviction profonde que vous ne voulez pas l'organisation du travail, ni la prospérité du peuple travailleur, et que vous n'avez pas répondu à la confiance aveugle que nous vous avions accordée. » Les délégués rendirent compte aux ouvriers réunis sur la place Saint-Sulpice de la réception hostile de M. Marie, et immédiatement on arrêta que tous les travailleurs seraient invités à protester en masse contre le décret qui les condamnait à se faire soldats, à émigrer ou à mourir de faim.

En quelques heures la physionomie si agitée de Paris prit un caractère menaçant. Une vague inquiétude se répandit dans la capitale. Le malentendu terrible qui existait entre les diverses classes de la société allait se dénouer. L'atmosphère était surchargée d'électricité. On entendait çà et là des paroles qui sentaient la poudre. Avant de vomir sa lave, le volcan gémissait sourdement. L'insurrection de juin a sa cause principale, unique, et ses causes déter-

minantes, qu'il importe de ne pas confondre. La non-exécution de toutes les promesses de l'Hôtel-de-Ville, le droit au travail méconnu par la dissolution des ateliers nationaux, les tendances monarchiques qui perçaient dans tous les actes de l'Assemblée, voilà ce qui décida une prise d'armes des soldats du parti démocrate-socialiste, car les chefs, encombrant toutes les avenues du pouvoir, étaient satisfaits et ne connaissaient plus ni les besoins, ni les excitations, ni les souffrances de leur parti. Le mouvement, considéré dans son ensemble, fut donc révolutionnaire et socialiste. Dans ses détails et comme causes accessoires, accidentelles, le double levain de sédition qui courait dans la faction bonapartiste et dans les autres factions dynastiques envenimait l'esprit des ateliers nationaux. Les agents de ces factions parcouraient les groupes populaires et excitaient par mille récits l'irritation déjà si grande des ouvriers. La réaction voulait à tout prix sortir de l'état révolutionnaire, tenter de prendre une revanche de Février, d'en finir avec la queue du parti dont on n'avait pu saisir que la tête le 15 mai? N'était-il pas urgent, pour rendre possible une restauration quelconque, de commencer par raffermir sur leurs trônes chancelants tous les souverains d'Europe? C'en était fait de la cause monarchique si on ne comprimait pas en France le mouvement révolutionnaire. Et comment l'étouffer sans un prétexte en apparence plausible, sans une sanglante émeute! M. Flocon, jouant au Colbert, voulant prouver aux royalistes que les républicains étaient capables de faire d'excellents ministres, vivait dans une ignorance profonde de ce qui se passait au delà des murs de son hôtel ministériel. Il prit les causes déterminantes pour la cause réelle, et il fut de bonne foi lorsqu'il crut mettre le doigt sur la plaie en disant au début de l'insurrection à la tribune de l'Assemblée : « Si l'on pouvait saisir dans son origine, et l'on y parviendra, les fils de cette agitation qui se perpétue depuis trop longtemps, on y découvrirait plus que la main d'un prétendant, plus que la main d'ouvriers égarés; on y trouverait la main de l'étranger. » Les sommes importantes trouvées sur plusieurs individus arrêtés vinrent en partie confirmer cette triste vérité. L'Autriche succombait, la Prusse agonisait, toute l'Allemagne se démocratisait, l'Italie avait proclamé son indépendance, l'Europe entière enfin était en combustion, et les agitations intérieures de la France, la défaite de la démocratie, pouvaient seules sauver le principe monarchique et raviver les espérances des prétendants. De là les trames ourdies par les émissaires de l'étranger, et l'ardeur des vieux partis à pousser le gouvernement dans la voie des mesures extrêmes qui devaient provoquer des résistances. Les hommes du passé savait qu'un combat de rues serait facilement réprimé et les rendrait maîtres absolus d'une république affaiblie par la mort, l'emprisonnement, l'exil et la division de ses enfants. La contre-révolution européenne attendait ce signal pour submerger peu à peu la démocratie.

Ce plan infernal fut habilement conçu et odieusement exécuté.

Mais ces machinations eussent été impuissantes à amener une explosion si le peuple n'y eût été poussé par de graves atteintes à ses droits et à ses libertés. L'or de l'étranger, les trames des factions royalistes peuvent produire de misérables émeutes, jamais une lutte héroïque comme celle de juin. Le prolétariat voulait faire aboutir la révolution de Février à son émancipation, et il poursuivit ce but jusque dans la mort.

L'irritation populaire étant produite, la levée de boucliers décidée, la bataille résolue, on vit alors se dessiner dans l'ombre un complot infernal. M. Emile Girardin publia le matin du 22 ce court dialogue : — « Il faut que cela aille plus mal encore ! — Pourquoi donc ? — Parce que nous n'avons plus qu'un moyen de garder le pouvoir qui nous échappe. — Quel moyen ? — C'est de rendre nécessaire la dictature du général Cavaignac. — Mais c'est un caractère indécis, un esprit faible.— Qu'importe? on ne le sait pas, et cette faiblesse a pour correctif soixante mille hommes de troupes à Paris et dans les environs. Nous n'attendons plus que la circonstance; elle ne se fera pas attendre longtemps. » En effet, la coupe était pleine; elle devait déborder. La Révolution allait tenter de briser les obstacles perfidement amoncelés sur sa route. Donc, en dehors des causes qui amenèrent le socialisme à déployer son drapeau sur les barricades, des intérêts politiques étrangers, des espérances ambitieuses, des rancunes refoulées depuis le 24 février, la soif du pouvoir poussèrent de mauvais citoyens à provoquer la lutte fratricide qui couvrit la France de deuil.

La nuit était descendue sur Paris. Le mot « d'esclaves » appliqué aux travailleurs par M. Marie avait été colporté de bouche en bouche, commenté, exagéré et envenimé à dessein. On en parlait au faubourg Saint-Antoine, au faubourg Saint-Marceau, à l'Hôtel-de-Ville, à la Madeleine et dans tous les quartiers populeux où des rassemblements s'étaient formés. Sur la place du Panthéon une masse compacte d'ouvriers des ateliers nationaux, portant des torches, écoutaient un orateur, le citoyen Pujol, qui terminait une harangue en demandant à son auditoire si les démocrates devaient subir la négation des principes de Février sans résistance et sans protestation efficace. Non ! non ! fut la réponse unanime. — Eh bien, reprit-il, que les travailleurs se réunissent demain à six heures du matin sur cette place : leur volonté sera la nôtre.

Les torches s'éteignirent, la foule se sépara et de sinistres échos portèrent aux quatre extrémités de la cité endormie ces cris funèbres : Du travail ou du plomb ! Que faisait donc la double police de la Commission exécutive et de M. Trouvé-Chauvel ? Elle avait évidemment des agents au milieu des groupes qui annonçaient hautement leurs intentions du lendemain. Pourquoi ne désorganisa-t-on pas le mouvement avant qu'il s'accomplît ? Ne pouvait-on arrêter dans la nuit

les chefs bien connus de l'insurrection annoncée? A quoi songeait M. Marrast, le maire de Paris, qui laissa élever des barricades jusqu'à une portée de fusil de l'Hôtel-de-Ville? A quelles graves méditations se livrait le préfet de police, M. Trouvé-Chauvel? Jamais émeute ne fut plus publiquement annoncée, et jamais pouvoir ne montra une plus coupable imprévoyance. M. Trouvé-Chauvel, préfet de police, reçut l'ordre, le 22 à onze heures du matin, de faire arrêter le citoyen Pujol et les quatre délégués qui l'accompagnaient le matin au Luxembourg. M. Trouvé-Chauvel prétendit que, dépourvu de troupes pour faire prêter main-forte à ses agents, ces derniers étaient maltraités et incapables d'agir efficacement. M. Recurt, ministre de l'intérieur, avait également reçu, le même jour à *neuf heures du matin*, l'ordre de faire arrêter les cinquante-six délégués des ateliers nationaux, et il ne transmit cet ordre que *le lendemain* 23, *à midi*, au préfet de police. Que signifiait cette insouciance de l'autorité, cette force d'inertie opposée à tous les ordres de la Commission exécutive? Question historiquement discutée et à laquelle voici une réponse : M. Marrast, rapporteur de la commission de constitution, avait fait admettre le principe de la présidence avec l'espoir d'y faire arriver le général Cavaignac. M. Marrast se serait modestement contenté de la vice-présidence. Mais, pour atteindre ce but, il fallait arriver, comme l'a dit M. Girardin, à un pouvoir dictatorial, à l'aide duquel on espérait tuer à la fois la démocratie et l'influence bonapartiste. Voilà pourquoi la bataille terrible, si facile à prévenir, eut lieu ; voilà pourquoi le général Cavaignac n'exécuta pas l'ordre que lui adressa M. Marie à 11 heures du soir pour qu'il eût à envoyer le lendemain matin deux régiments de ligne et un régiment de cavalerie au Luxembourg ; voilà pourquoi M. Cavaignac ne fit pas occuper la place du Panthéon à cinq heures du matin, comme il en reçut l'ordre à deux heures ; voilà pourquoi un seul et même cri se fit vainement entendre de toutes parts au début de la bataille : Des troupes ! des troupes ! M. Cavaignac avait *son plan*, et pas un soldat ne parut sur les points où leur présence était partout réclamée.

Un effort suprême fut tenté par quelques courageux républicains pour conserver à la République un drapeau vierge de toute tache de sang. C'était le 22 au soir, dans l'un des bureaux du ministère de l'intérieur, où parvenaient les mots lugubres : Du travail ou du plomb! Un démocrate, investi de hautes fonctions, demanda l'autorisation de faire arrêter dans la nuit, sous sa propre responsabilité, tous les citoyens indistinctement, membres de l'Assemblée et fonctionnaires publics y compris, qui dans sa pensée étaient les causes directes ou indirectes des douloureux événements qui devaient ensanglanter Paris. Le projet était hardi, la tentative audacieuse. Que dirait l'Assemblée? Que dirait le pays? — Tout ce qu'on voudra, répondait l'auteur du projet. Je prends la responsabilité de mes actes. Seul je signerai les mandats d'arrestation, et demain je dirai aux ouvriers :

« Vous voulez vous battre? contre qui? Vos ennemis ne sont plus à craindre. La République en a fait justice. » Avec la cause disparaîtra l'effet qui nous épouvante tous. Les vieux partis crieront à l'arbitraire, mais qu'importe! j'aurai sauvé mon pays des horreurs de la guerre civile.

Cette mesure énergique, que pouvait seule excuser la gravité de la situation, reçut l'approbation de plusieurs ministres et membres de la Commission exécutive. Le croirait-on? le général Cavaignac, entre autres, l'approuva par une vigoureuse poignée de main donnée à celui qui voulait la faire exécuter avec le concours de quelques chefs de la garde nationale appelés à donner leur avis. MM. Marie, Cavaignac et autres signèrent même l'autorisation demandée, mais le général revint bientôt sur sa détermination. L'ambition l'emporta dans son cœur sur la cause de l'humanité. *Alea jacta est.* A la révolution du mépris allait succéder la révolution de la faim.

CHAPITRE XIX.

JOURNÉES DE JUIN. — MISE DE PARIS EN ÉTAT DE SIÉGE. — CHUTE DE LA COMMISSION EXÉCUTIVE. — MORT DE L'ARCHEVÊQUE DE PARIS. — DICTATURE DU GÉNÉRAL CAVAIGNAC. — HORRIBLES MASSACRES.

Ici l'histoire de France est marquée d'un stigmate sanglant. La postérité ne voudra pas croire aux lâches fureurs, aux actes de férocité qui, pendant quelques jours à jamais néfastes, furent impunément commis en plein dix-neuvième siècle, au sein de l'Europe civilisée, dans la capitale d'une nation réputée pour la douceur de ses mœurs, pour la générosité chevaleresque de son caractère. L'histoire a sa pudeur, et, de toutes ces scènes lugubres qui se déroulèrent sous les yeux d'une population de quinze cent mille âmes, il en est que l'écrivain chargé de les retracer se refuse absolument à décrire pour l'honneur de son pays. L'horreur qu'inspirèrent certaines infamies collectives les sauve d'une publicité qui n'atteindrait pas les coupables, mais dont la flétrissure rejaillirait fatalement sur le nom français. Laissons les consciences troublées à leurs remords. La justice divine a ses châtiments pour ceux qui échappent à la justice des hommes.

Le 23, vers les six heures du matin, les groupes commencèrent à se former sur les places de l'Estrapade et du Panthéon, et sur toutes celles où la veille s'étaient réunis les travailleurs. Ils ne furent en rien gênés par la plus minime démonstration militaire. L'armée ne

donna pas signe de vie. Plusieurs orateurs purent tout à leur aise traiter la question des ateliers nationaux, et faire ressortir l'acharnement que mettait la réaction à pousser à leur dissolution. Ils résumaient la situation en ces termes : « Nous nous sommes battus en Février pour fonder une république démocratique et sociale. La République sociale, celle qui devait opérer de radicales réformes dans la condition du travail et des travailleurs, nos adversaires l'ont tuée avec un mot : communisme. La République démocratique est dépecée dans les commissions de l'Assemblée ; on nous traite de jacobins. On éloigne du pouvoir tous les démocrates, pour rendre peu à peu l'administration aux fonctionnaires de la monarchie ; et ce sont les juges de Louis-Philippe qui vont juger bientôt les prisonniers de Vincennes. Et, comme pour nous rendre plus dur encore cet escamotage des principes de la révolution de Février, on veut nous ôter même le morceau de pain que cette révolution nous avait fraternellement accordé dans notre détresse. » Voilà ce que disait le peuple, le 23 juin au matin, avant de relever les pavés de Février. »

L'irritation était arrivée à son apogée. On courut aux armes, et tandis que des barricades se formaient, le tambour appelait la garde nationale dans la rue. Mais la milice citoyenne, si prompte à marcher contre des complots imaginaires, se montra craintive et ne répondit qu'avec mollesse à l'appel du gouvernement. L'insurrection poussa son cri de la veille : Du pain ou du plomb ! et elle déploya son drapeau. En quelques heures, Paris eut repris son aspect révolutionnaire. Les boutiques se fermaient, des flots de curieux sillonnaient les rues et des paroles mystérieuses s'échangeaient. Vers huit heures, une colonne forte de quatre à cinq mille individus descendit des hauteurs du quartier Saint-Jacques, traversa la Seine et vint faire jonction avec les ouvriers du faubourg Saint-Antoine qui donnèrent le signal de l'insurrection en élevant des barricades à l'entrée de la rue de Charenton et dans toutes les rues qui aboutissent de ce faubourg au canal Saint-Martin. Tout ce quartier populeux fut enserré en l'espace d'une heure dans une sorte d'enceinte continue garnie de citoyens armés. Des mouvements semblables s'opérèrent au Marais, dans le haut des faubourgs du Temple, Saint-Martin, Saint-Denis, et, sur la rive gauche de la Seine, dans les quartiers Saint-Jacques et Saint-Marceau. Tout d'abord l'insurrection, appuyée sur Montmartre, la Chapelle et Belleville, s'étendit du clos Saint-Lazare à la barrière Saint-Jacques, en passant par le haut du faubourg Poissonnière, la rue Chabrol, le faubourg et la rue Saint-Denis, la rue de la Cité, la rue de la Harpe, et coupa ainsi la capitale en deux. Au delà de cette immense ligne, toute la partie *est* de Paris, en amont de la Seine, devint la ville révolutionnaire ; en deçà, à l'*ouest*, en aval du fleuve, la ville résistante. D'un côté, il y avait des masses fanatisées, exaspérées, abandonnées à leur désespoir,

sans chefs, sans organisation sérieuse, proclamant la République en danger, et voulant vivre en travaillant ou mourir en combattant ; de l'autre se trouvaient des légions nombreuses, une armée disciplinée et une Assemblée souveraine soutenue par la majorité du pays.

Que faisait à cette heure suprême la Commission exécutive? Le conseil, auquel assistaient le général Cavaignac et plusieurs ministres, s'était réuni à huit heures. De graves reproches furent adressés au général Cavaignac sur l'inexécution des ordres qu'il avait reçus dans la nuit. Le général Cavaignac essaya de nier avoir reçu aucune lettre, mais, sur des observations détaillées de M. Barthélemy Saint-Hilaire, il reconnut qu'il l'avait reçue. On parla de prendre sur-le-champ les mesures de répression qui n'avaient point été prises le matin, et de faire marcher des troupes sur les groupes qui occupaient encore à ce moment les places de l'Estrapade et du Panthéon. Plusieurs ministres ou membres de la Commission affirmèrent qu'on pouvait encore tout arrêter. M. Cavaignac et M. Clément Thomas, qui exerçait encore les fonctions de commandant en chef de la garde nationale, quoiqu'il eût donné sa démission, soutinrent le contraire. La discussion s'anima, et l'un des ministres s'écria: « C'est donc une bataille que l'on veut? c'est insensé! » Il fallait agir cependant. Laisserait-on les barricades s'élever comme le voulait le général Cavaignac? Les détruirait-on au fur et à mesure qu'elles se formeraient? L'avis du général Cavaignac prévalut, malgré les objections de MM. Ledru-Rollin et Arago, et le commandement de toutes les troupes, garde nationale et garde mobile, lui fut confié par la Commission exécutive, afin de concentrer dans un seul chef le plan, la volonté et l'unité de l'exécution. Antérieurement il avait reçu l'ordre d'augmenter l'effectif de la garnison, de grouper des forces imposantes autour de la capitale, et de prévenir l'armée des Alpes d'avoir à se tenir prête à marcher sur Paris. Mais, quand M. Ledru-Rollin lui demanda combien il y avait de troupes à Paris, il répondit qu'il l'ignorait (1). On apprit plus tard que, loin de suivre les instructions du gouvernement, il avait éloigné plusieurs régiments de Paris, quelques jours avant le 23 juin (2), et qu'il n'avait exécuté aucun des ordres de la Commission, relativement à l'armée des Alpes. Cette désobéissance à ses chefs immédiats se compliqua de l'obstination qu'il mit à masser ses forces autour de l'Assemblée, où il les retint

(1) Le 22 juin, voici quelle était la situation des troupes :

Dans Paris.	6,224 hommes.
A l'École-Militaire.	4,722
Hors Paris.	7,973
A Vincennes. . . .	4,500
TOTAL. . .	23,419 hommes.

(2) Le 14 juin le 55e de ligne était parti pour Laon, le 15 le 21e pour Orléans, le 18 le 45e pour Soissons. Le 34e fut aussi envoyé à Fontainebleau.

longtemps inactives, contrairement à l'avis de plusieurs membres du gouvernement qui voulaient combattre l'insurrection à sa naissance et faire attaquer les barricades à mesure qu'elles s'élevaient. Le général Cavaignac prétendit que l'honneur de l'armée exigeait qu'il persistât dans son système de concentration. « Si une de mes compagnies était désarmée, dit-il, je me brûlerais la cervelle. Que la garde nationale attaque les barricades, c'est son affaire. Est-ce que je suis ici pour défendre les Parisiens, la garde nationale? qu'elle défende elle-même la ville et ses boutiques! Si elle est battue, j'aime mieux me retirer dans la plaine Saint-Denis où je livrerai bataille à l'émeute. » M. Cavaignac prétendait que son plan consistait à concentrer les troupes et à n'agir que par masses. Soit. C'était tout simplement le plan conseillé par MM. Thiers et Bugeaud à Louis-Philippe le 24 février. Mais pourquoi n'appliqua-t-il pas ce système de concentration à la garde nationale? Pourquoi ne donna-t-il pas des ordres pour qu'elle aussi n'agît que par masses? Pourquoi laissa-t-il les gardes nationaux dans l'ignorance de son fameux plan de concentration? Sur qui retombe le sang versé pendant que M. Cavaignac massait ses troupes sans songer à masser aussi les compagnies qui rayonnaient isolées et sans ordres dans les rues de Paris pendant qu'il prenait ses plans? Ses plans? la France les a connus en faisant le compte de tout ce que lui ont coûté de sang et d'or les ambitions et les ambitieux du *National*. La concentration de troupes admise, cela impliquait-il qu'elle dût être plus de vingt-quatre heures à se réaliser? Cette étrange manière de procéder cachait des projets ambitieux qui ne tardèrent pas à se révéler, et la Commission exécutive s'aperçut un peu tard qu'elle avait dans son ministre de la guerre un rival qui méditait de la renverser pour s'élever à la dictature sur ses ruines. Tant que M. Cavaignac ne jugea pas les choses assez avancées pour faire servir une victoire de l'armée à l'accomplissement de ses desseins, il ne prit que des mesures inefficaces. Ne fallait-il pas qu'il laissât l'insurrection se développer, pour agrandir sa victoire et rattacher plus étroitement à sa cause la majorité de l'Assemblée et de la bourgeoisie? En disant que la garde nationale devait attaquer les barricades, il n'ignorait pas que la garde nationale renfermait dans ses cadres la population entière de Paris. Or, une insurrection qui s'étendait, à son début, dans six faubourgs, devait nécessairement entraîner avec elle une grande quantité de gardes nationaux ou paralyser l'action de tous les esprits flottants et irrésolus. C'est ce qui arriva, et, à l'exception d'une minime fraction des première, deuxième et troisième légions, malgré la générale qui suivit le rappel, la garde nationale ne se montra pas. On a tenté de contester cette hésitation, après le triomphe; mais la dissolution ultérieure de trois légions et d'un grand nombre de compagnies la confirma. Il est certain que si, dès le matin, au premier appel du tambour, toute la milice citoyenne se fût rendue à ses lieux habi-

tuels de réunion, dans ses quartiers respectifs, le mouvement eût été comprimé. Il n'est pas moins évident que les plus simples démonstrations du pouvoir militaire l'eussent empêché de prendre le caractère de gravité qu'il atteignit.

A dix heures du matin, l'insurrection s'était avancée sur les boulevards jusqu'à la porte Saint-Denis où une barricade fut construite. Les combattants se répandirent même sur le boulevard Bonne-Nouvelle et se postèrent aux fenêtres des maisons voisines de la porte Saint-Denis. Chose étrange! et qui prouve combien l'insurrection était dépourvue de toute espèce de plan stratégique arrêté d'avance : elle était maîtresse de la moitié de Paris, elle possédait des fusils, des munitions, et au lieu de marcher en avant, de tenter un coup de main, une agression quelconque sur un point important, ce qu'elle pouvait faire sans rencontrer d'obstacles, elle se bornait à se fortifier dans ses retranchements, à prendre des positions périlleuses et inutiles. Quoi! la garde nationale était ou dans le mouvement ou indécise, l'armée peu nombreuse n'occupait aucune position, Paris était stupéfié, et les masses formidables de l'insurrection ne profitaient pas de tous ces avantages pour marcher résolûment sur la Préfecture de police, sur l'Hôtel-de-Ville ou sur l'Assemblée! Est-ce que le 24 février les républicains auraient renversé la monarchie en suivant ce système? Il est donc permis de supposer que l'insurrection à son début voulait simplement organiser la résistance, avec l'espoir que le déploiement de ses forces suffirait pour intimider l'Assemblée et le gouvernement. Les travailleurs, sans plan arrêté, obéissaient à un mot d'ordre instinctif que leur inspirait l'identité de leurs vœux, de leurs griefs, de leurs souffrances et de leurs erreurs. On les avait menacés de les réduire par la force, et par un mouvement spontané ils tentèrent de démontrer qu'ils étaient assez redoutables pour traiter de puissance à puissance avec ceux qui les menaçaient dédaigneusement. Le souvenir des sections armées de 93, forçant la Convention à revenir sur certaines décisions, préoccupait évidemment la majorité des esprits. Ce fut à la porte Saint-Denis que l'action s'engagea. Là les insurgés étaient peu nombreux, mal fortifiés et faciles à écraser sur un boulevard découvert. Comment donc expliquer que la première agression eut lieu sur ce point, tandis que, partout où ils se trouvaient en force et en nombre, ils conservaient une attitude passive! Faut-il croire, comme la remarque en a été faite par des témoins oculaires, que tous les citoyens qui portaient des blouses à la porte Saint-Denis n'étaient pas des insurgés? Quoi qu'il en fût, le signal de la lutte acharnée qui, pendant cinq jours, plongea la cité dans le deuil, et la France dans une morne stupeur, partit des croisées et d'une terrasse de la maison formant l'angle du boulevard Bonne-Nouvelle et du faubourg Saint-Denis.

Il était midi et demi. De rares promeneurs sillonnaient les boulevards. Un détachement de la deuxième légion se dirigeait vers la

barricade de la porte Saint-Denis par le boulevard Bonne-Nouvelle. Les gardes nationaux marchaient avec assurance. Tout à coup une décharge retentit, quelques blessés tombèrent, d'autres coups de feu partirent des maisons, et, saisi d'épouvante, le détachement se mit à fuir dans toutes les directions. Plusieurs gardes nationaux (1) furent désarmés par les ouvriers qui se dirigeaient vers le quartier de l'insurrection. Mais bientôt la deuxième légion, qui s'était presque réunie au complet, envoya un bataillon dans la direction du feu, et, avec l'aide d'une compagnie de la troisième légion, on procéda à l'attaque de la barricade. Un combat désespéré s'engagea entre les assiégeants et les assiégés, parmi lesquels se trouvaient deux jeunes filles, véritables héroïnes républicaines, qui furent tuées sur la barricade. Un drapeau à la main, elles défièrent les balles de la guerre civile. De part et d'autre un feu meurtrier avait déjà fait de nombreuses victimes, lorsque la garde nationale parvint à enlever la barricade. A deux heures et demie le général Lamoricière, à la tête d'une nombreuse infanterie, parut enfin sur le théâtre de cette première lutte et fit de ce point son quartier général, où arrivèrent le 11e léger, un escadron de lanciers, une batterie d'artillerie et deux bataillons de garde mobile. Les boulevards furent barrés par des lanciers à la hauteur de la rue Poissonnière, et le général envoya reconnaître la position des insurgés dans les faubourgs Saint-Denis, Saint-Martin et du Temple, tandis que les gardes nationaux de la deuxième légion, profondément irrités de l'action meurtrière qui avait commencé les hostilités à la porte Saint-Denis, se précipitaient dans le haut du faubourg Poissonnière sur toutes les barricades qu'ils rencontraient. Sur la place Lafayette une lutte acharnée, la plus meurtrière de la journée, précéda la prise de la formidable barricade élevée en travers de la place. A cette lutte, la garde mobile et le septième léger, commandés par le général Lebreton, prirent une part active, et les insurgés, successivement repoussés de la place Cadet, de la rue Bellefond, de la place Lafayette et de la rue Chabrol, se replièrent sur le clos Saint-Lazare. Ce fut dans le haut du faubourg Poissonnière que des exécutions militaires vinrent donner à la bataille, partout engagée, son horrible et inexorable cachet.

Aucune révolution à son origine n'avait eu le caractère meurtrier, féroce, que prit spontanément la lutte. La nouvelle des événements de la porte Saint-Denis, propagée dans Paris avec la rapidité de la foudre, produisit sur la rive gauche de la Seine une explosion générale. De la rue Planche-Mibray, où l'action s'engagea entre les insurgés et la garde nationale, le combat s'étendit à la Cité, et au quartier Saint-Jacques hérissé de barricades. Le maire du douzième arrondissement voulut parlementer avec les ouvriers, et ses efforts pour arrêter l'effusion du sang furent considérés comme une trahison par

(1) Quelques-uns des fuyards, blessés en se sauvant, furent décorés.

le parti de l'ordre. A l'issue du conseil, MM. Ledru-Rollin, Lamartine, et plus tard MM. Marie et Pagnerre, avaient suivi le général Cavaignac au palais législatif. MM. Arago et Garnier-Pagès étaient restés au Luxembourg pour donner les ordres qui devaient protéger la rive gauche. A onze heures du matin, M. François Arago sortit du Luxembourg à la tête d'un fort détachement d'infanterie et de deux pièces de canon; il se présenta sur la place du Panthéon et à la barricade des Mathurins-Saint-Jacques où, après de vains pourparlers, la barricade fut ébranlée par le canon et ensuite enlevée à la baïonnette. M. Arago se dirigea alors vers la place Cambrai dont les barricades furent également réduites par le canon. Le général Damesme commandait les troupes envoyées dans ce quartier. La lutte continua dans le bas de la rue Saint-Jacques, au Petit-Pont, sur le pont Saint-Michel, dans toute la longueur de la rue de la Harpe et dans toutes les rues latérales où la plupart des gardes nationaux étaient passés du côté de l'insurrection. Le commandant Masson, du quatrième bataillon de la onzième légion, fut tué dans la rue Saint-Séverin.

La garde républicaine, qu'on avait fait agir en lui persuadant que la République était en danger, attaqua, avec un détachement de la neuvième légion, la barricade du Petit-Pont pendant trois heures; on soutint des deux côtés un feu meurtrier. Insurgés, gardes républicains, gardes nationaux étant épuisés, ils échangèrent quelques explications, et soldats et officiers de la garde républicaine aidèrent le peuple à renforcer sa barricade qui, peu de temps après, fut attaquée et détruite par une batterie d'artillerie placée dans les bâtiments de l'Hôtel-Dieu. La garde mobile s'élança à la baïonnette et poursuivit les insurgés qui avaient cherché un refuge dans les magasins de nouveautés à l'enseigne des Deux-Pierrots. La garde mobile, masse hétérogène composée des enfants de Paris, qui avaient fait leurs premières armes avec le peuple en Février, et de cette population sans aveu qui pullule dans les grandes villes, était en partie commandée par ce qu'on appelle des jeunes gens de famille. Avant la bataille, le gouvernement était très-incertain sur l'attitude que prendraient ces recrues des émeutes; aussi avait-on eu soin de confondre leur action avec celle de la troupe et de la milice citoyenne. On leur avait aussi persuadé que l'insurrection, exclusivement royaliste, avait pour but de renverser la République, et, pour les rendre hostiles aux combattants des barricades, on les exposa les premiers aux balles populaires. Cette perfide tactique eut pour résultat inévitable d'enflammer de colère la garde mobile, qui, rugissante et trompée, se rua sur le peuple avec un acharnement sauvage. Du reste, dans ces journées fatales, le cri barbare des fils de Brennus devint le cri de guerre des défenseurs de l'ordre. Les vainqueurs, qui auraient respecté des vaincus d'une nation ennemie, ne s'arrêtèrent pas devant l'excès de malheur de leurs concitoyens. Ils

firent des victimes de ceux qu'ils devaient traiter en hommes désarmés, en prisonniers.

Les insurgés blottis dans la maison des Deux-Pierrots, soit sous les meubles, soit dans les angles des murailles, furent découverts par les gardes mobiles et percés de coups de baïonnettes. La maison retentit soudainement de cris furieux et de sourds gémissements; puis, plus rien. Un seul insurgé, blotti dans un grenier, échappa à la mort. Ceux qui tentèrent de se sauver par les toits furent criblés de balles.

Les quatre grandes barricades formées sur le parvis Notre-Dame, où le général Bedeau reçut, à sept heures du soir, une blessure à la jambe, opposèrent une résistance désespérée. On ne les enleva qu'après trois heures de combat. Après la prise des barricades, les soldats, les gardes nationaux et mobiles fouillaient toutes les maisons des alentours et y opéraient de nombreuses arrestations.

Le général Bedeau, chargé du commandement des troupes envoyées à l'Hôtel-de-Ville, devait se porter à la place de la Bastille et y opérer sa jonction avec le général Lamoricière. Le général Duvivier remplaça le général Bedeau.

L'Assemblée nationale, dès le matin, s'était réunie nombreuse et agitée au bruit du tambour retentissant dans Paris. Artillerie, cavalerie et infanterie campaient autour du palais. La séance s'ouvrit à une heure, et, au ronflement du canon, au roulement de la fusillade, M. Falloux eut le triste courage de déposer sur la tribune le rapport relatif à la dissolution des ateliers nationaux. C'était jeter une mèche enflammée sur un baril de poudre. M. Raynal voulut s'opposer à la lecture inopportune de ce rapport, mais les royalistes crièrent : Lisez! lisez! et, d'une voix grave, M. Falloux donna connaissance à l'Assemblée du contenu de son rapport. M. Corbon, président du comité des travailleurs, annonça que ce comité avait préparé un projet de décret qui concluait également à la dissolution des ateliers nationaux, mais non sans donner aux travailleurs les garanties qu'ils exigeaient... De bruyants murmures interrompirent l'orateur. Les élus du peuple trouvaient étrange qu'il osât *exiger* quelque chose de ses mandataires. M. Corbon se reprit : qu'ils *demandaient,* ajouta-t-il, et il lut le projet de décret du comité. Mais l'Assemblée le repoussa par la question préalable. Le président lut ensuite deux rapports du préfet de police sur les événements dont la capitale était le théâtre, et, au moment même où la Commission exécutive faisait fusiller ses anciens complices dans la rue, M. Creton demanda le dépôt, dans le plus bref délai possible, de l'état détaillé de toutes les recettes et dépenses effectuées par le gouvernement révolutionnaire. On traduisait la révolution de Février à la barre de l'Assemblée, on lui demandait ses comptes avant de la tuer. Et comme le gouvernement comptait sur le rachat des chemins de fer par l'État pour donner un travail utile aux ouvriers, M. Jobez, qui précédemment avait demandé des lois

répressives contre la liberté de la presse, vint combattre le projet de rachat. « Du travail ou du plomb! » disaient les ouvriers sur les barricades. « Point de travail, mais du plomb, » répondait la réaction par l'organe de M. Garnier-Pagès, qui, haletant, éperdu, s'élança à la tribune en s'écriant : « Citoyens, il faut en finir! — Oui! oui! hurlèrent cinq cents voix. » Et M. Garnier-Pagès de reprendre, aux applaudissements de l'Assemblée : « Il faut en finir avec les agitateurs! » M. Cavaignac avait dit un instant auparavant : « Il n'y a plus rien de sérieux dans la capitale. L'agitation du faubourg Saint-Antoine et de la rue Saint-Jacques ne tiendra pas devant les mesures prises... » On aurait été en droit de lui dire, comme à M. Garnier-Pagès : « Lesquelles? » Qu'avait-il fait, cet homme, ministre de la guerre, pour prévenir cette horrible boucherie, qu'il traitait d'*agitation ?*

M. Lamartine, prévoyant sa chute, supplia l'Assemblée d'accorder à la Commission exécutive vingt-quatre heures de répit. Puis il annonça qu'il allait où l'appelait la gloire!... et, accompagné de MM. Pierre Bonaparte, Duclerc, de Tréveneuc, il marcha, escorté de sept bataillons et de deux pièces de canon sous les ordres du général Cavaignac, à l'assaut des barricades du faubourg du Temple. A ce moment un orage effroyable éclata sur Paris. Le ciel semblait vouloir protester contre la lutte fratricide qui s'accomplissait.

Au bruit de la foudre, le général Cavaignac se présenta devant la barricade de la rue Saint-Maur. Il fit avancer du canon, et les artilleurs tombèrent sous les balles des insurgés. La garde mobile fit une fusillade bien nourrie, et deux fois elle tenta vainement l'assaut. Les bataillons de MM. Cavaignac et Lamartine étaient insuffisants pour dompter l'énergique résistance des insurgés. On fit demander des renforts au général Lamoricière, et le colonel Dulac, après sept heures de combat, enleva la barricade. Trois cents citoyens, tués ou mutilés, jonchèrent les pavés.

Quant au général Cavaignac qui avait renoncé à vaincre la redoutable résistance des combattants du faubourg du Temple (1), il prit le chemin de l'Hôtel-de-Ville et monta dans le cabinet de M. Marrast, avec qui il eut un long entretien. Que se passa-t-il dans ce mystérieux conciliabule?

Chargé de la direction de toutes les opérations militaires, le général avait promis à M. Ledru-Rollin qu'il serait revenu à l'hôtel de la présidence, où la Commission s'était installée, dans une demi-heure. Le général ne revint qu'à huit heures et demie, repartit à neuf heures, et ne rentra plus qu'à deux heures du matin.

Pendant ce temps tout Paris, toute la banlieue sans exception,

(1) A dater de ce moment le général Cavaignac ne reparut plus sur le théâtre du combat.

venaient demander des ordres et des troupes. Or, M. Ledru-Rollin ne pouvait que répondre : — Le général en chef est absent. Alors les cris : A la trahison ! à bas la Commission ! se firent entendre. La garde nationale disait : Ledru-Rollin conspire ! et elle ne parla de rien moins que de le fusiller.

Le général Damesme demanda un bataillon dix fois en cinq heures sans pouvoir l'obtenir. Les généraux Lamoricière et Bedeau envoyaient aides de camp sur aides de camp pour avoir des renforts. Pas de troupes! On nous écrase, on nous abandonne, on nous trahit, disaient l'armée et la garde nationale. Pas de troupes !

Si l'immense population qui était debout, armée, convulsive, dans les quartiers environnants, se fût resserrée à ce moment autour des généraux Damesme, Bedeau ou Lamoricière, c'en était fait d'eux et des quelques milliers d'hommes imprudemment engagés au centre de ce cratère. Qu'on ne dise donc pas que les insurgés avaient un plan de campagne ou des chefs, car alors l'insurrection eût été agressive, et agressive elle remportait une victoire. Elle se tint sur la défensive et elle fut vaincue. Pour une bataille comme pour une révolution, il est incontestable que celui qui attaque est toujours plus fort que celui qui se défend.

Vers quatre heures de l'après-midi, la Commission exécutive avait publié une proclamation qui démentait indirectement le décret du *Moniteur* sur les ateliers nationaux, et M. Marrast adressa à tous les maires d'arrondissement une circulaire dans laquelle il affectait de se plaindre des ennemis de la République qui prenaient tous les masques, exploitaient tous les malheurs, toutes les souffrances produites par les événements... « Ce n'est pas seulement la guerre civile qu'ils voudraient allumer parmi nous, disait M. Marrast, c'est le *pillage*, la *désorganisation sociale*, c'est la ruine de la France qu'ils préparent, et l'on devine dans quel but. »

Comment concilier ces phrases avec l'attitude passive de M. le maire de Paris? Il savait que des ennemis de la République voulaient le pillage, la désorganisation sociale, et lui, si prompt à convoquer le 16 avril tout Paris au secours de sa puissance menacée, il n'avait pas même songé à préserver ses voisins des barricadeurs qui travaillaient sous leurs fenêtres et sous les siennes! Il attendit que le mal fût irréparable pour prévenir la capitale que « les familles et les propriétés étaient exposées aux calamités les plus affreuses! » L'incendie déclaré, ce fut à qui jetterait de l'huile bouillante sur le feu. M. Sénard, président de l'Assemblée nationale, lança à son tour une proclamation contenant ces phrases : « Ils ne demandent pas la République! elle est proclamée. — Le suffrage universel! il a été pleinement admis et pratiqué. — Que veulent-ils donc? On le sait maintenant : ils veulent l'anarchie, l'incendie, le pillage!... »

Pour l'honneur de l'humanité, il faut croire que ces hommes n'avaient plus conscience ni de leurs actes ni de leurs paroles.

L'Assemblée s'était déclarée en permanence. A huit heures, après une courte suspension, elle reprit le cours de ses délibérations sous la présidence de M. Portalis. M. Léon Faucher demanda l'autorisation d'interpeller le ministre de l'intérieur. M. Caussidière était pourpre d'indignation. — « Ignorez-vous donc, citoyens, dit-il, que le sang coule? Voulez-vous laisser s'entr'égorger les habitants de Paris? Voulez-vous que des milliers de coups de fusil soient tirés? Voulez-vous la destruction de la France? Voulez-vous que l'on dise que l'ordre règne à Paris comme il a régné à Varsovie? Quand il y aura des milliers d'hommes massacrés, que deviendrez-vous? Que l'Assemblée se présente sans appareil devant le peuple... » Chacune de ces phrases fut accueillie par de nombreux cris : A l'ordre! Vous parlez comme un factieux! Et M. Caussidière dut quitter la tribune sous une explosion de murmures des membres de la droite. M. Victor Considérant fit également de vains efforts pour décider l'Assemblée à adresser une proclamation fraternelle aux ouvriers égarés.

A minuit, l'heure des sinistres apparitions, M. Degousée (un modéré) demanda que le pouvoir exécutif fît arrêter dans la nuit même tous les rédacteurs des journaux démocratiques. La pensée du coup d'Etat que l'on méditait se produisait enfin à la tribune. Mais M. Duclerc fit judicieusement observer qu'on ne pouvait arrêter un homme parce qu'il était journaliste, et dès lors les partisans de l'arbitraire songèrent à renverser un pouvoir qui voulait encore conserver quelque apparence de respect pour la légalité.

En l'absence du général Cavaignac, M. Ledru-Rollin avait expédié par les trois chemins de fer qui aboutissent à Paris l'ordre de faire venir des troupes de ligne et les gardes nationales. Il écrivit également à Brest et à Cherbourg de réunir tous les marins dont on pourrait disposer, et de les envoyer à Paris par des bateaux à vapeur et par le chemin de fer du Havre.

Deux régiments de cuirassiers envoyés à Vincennes sous les ordres du colonel Martinprey, pour en ramener de l'artillerie, mirent onze heures à faire ce trajet. Parti à onze heures du soir, le colonel ne revint que le lendemain à dix heures du matin. Tout semblait conspirer pour justifier les méfiances qui couraient la capitale, et pousser la garde nationale et l'Assemblée à renverser la Commission exécutive.

Pendant la nuit du 23 au 24 des barricades furent relevées et renforcées sur tous les points où l'insurrection s'était concentrée, c'est-à dire dans les quartiers Saint-Marcel et Saint-Jacques, dans la Cité, au Marais, dans le haut des faubourgs Saint-Antoine, du Temple, Saint-Martin et Saint-Denis. Dans plusieurs églises le tocsin appela



GARDE RÉPUBLICAINE A PIED ET A CHEVAL. — Octobre 1849.

Histoire de France d'Anquetil.

la population ouvrière aux armes. Sur la rive gauche, l'insurrection avait établi son quartier général au Panthéon, et sur la rive droite au faubourg Saint-Antoine. De nombreuses décharges firent croire à la continuation des hostilités dans les ténèbres, mais ce bruit de mousqueterie avait une autre cause. Au mépris de toutes les lois on exécutait des prisonniers, notamment au Luxembourg, abandonné par la Commission exécutive qui s'était réfugiée au palais de l'Assemblée, où elle tomba sous des anathèmes, tandis que, derrière elle, tombaient sous des balles fratricides les victimes de sa coupable incurie, de ses funestes dissentiments.

Le soleil se leva, le 24 juin, sur une ville en deuil, forteresse d'un côté et silencieuse comme un tombeau de l'autre. Les quartiers libres étaient gardés par des bourgeois comme au temps de la ligue. Avec l'aube, les gardes nationaux sous les armes montèrent dans les maisons pour en faire sortir leurs camarades retardataires.

Les troupes appelées à Paris par M. Ledru-Rollin, les gardes nationaux du département de la Seine et des départements limitrophes accouraient pour sauver la capitale, présentée, dans les provinces, comme occupée et dominée par des hordes de barbares menaçant l'Assemblée nationale, la société et la civilisation. La proclamation de M. Sénard, la circulaire de M. Marrast et les exagérations intentionnelles des journaux royalistes produisirent leur effet. Il n'y eut bientôt plus à Paris que deux armées bien décidées à s'exterminer. La bourgeoisie de province, poussée par la réaction dans la voie du fédéralisme, était heureuse d'avoir une occasion de protester contre la centralisation et de concourir à l'extermination du communisme.

Les malheureux, accusés par les pouvoirs constitués de vouloir piller et incendier Paris, avaient écrit sur leurs drapeaux, comme en Février : Mort aux voleurs! au-dessous de cette autre devise que portaient les bannières des ouvriers des ateliers nationaux : Du travail et du pain! Au Marais, un insurgé ivre s'étant mis à crier : Incendions! fut conduit par ses camarades au poste des pompiers, et la veille, dans la rue Saint-Martin, à côté du seul magasin de bijouterie resté ouvert, les ouvriers s'étaient contentés d'enfoncer la boutique d'un marchand de fer. Quant au riche étalage du bijoutier, scintillant d'or et de pierreries, nul n'y songea.

A trois heures du matin les postes avancés de l'insurrection touchaient à l'Hôtel-de-Ville et tout indiquait qu'une attaque allait être tentée sur ce point. Le mouvement avait donc des chefs, un plan de bataille, des mots d'ordre, car les forces populaires de la rive droite et celles de la rive gauche, combinant leurs efforts, convergeaient vers l'Hôtel-de-Ville? Non, l'insurrection n'avait pas de chefs autres que ces héros qui s'improvisent sur les barricades et disparaissent avec elles; non, l'insurrection n'avait pas de plan autre que ce génie traditionnel et révolutionnaire qui poussait instinctivement les insurgés des deux rives du fleuve à opérer leur jonction par les quais,

pour marcher ensuite avec ensemble sur les points occupés par les pouvoirs constitués. On a prétendu que cette soudaine impulsion provenait de ce que le parti socialiste s'était décidé à se jeter dans le mouvement. C'est une erreur. Le parti socialiste avait combattu sur les barricades dès le commencement de l'action, et il en était insensiblement arrivé à absorber les diverses nuances de l'élément insurrectionnel. Ce qui est vrai, c'est qu'un grand nombre d'ouvriers, d'abord paisibles, prirent tardivement les armes en vertu de certaine solidarité, et seulement à la suite des impitoyables mesures de répression qui furent employées. Et, outre les citoyens des quartiers barricadés, forcés de prendre rang parmi les insurgés, il y en eut un grand nombre qui attendirent, comme dans toutes les révolutions, que les événements se dessinassent pour se porter du côté le plus ostensiblement favorisé par la victoire.

Les préliminaires de la journée furent complètement favorables à l'insurrection. La jonction des insurgés par les quais coupait les troupes, faisait tomber l'Hôtel-de-Ville et la préfecture de police au pouvoir du peuple, et alors l'insurrection devenait infailliblement une révolution. Vingt-quatre heures plus tôt ce plan eût réussi, car le gouvernement ne disposait pas de forces assez nombreuses pour en empêcher la réalisation.

La grandeur du péril commandait d'agir avec célérité. Que fit le général Cavaignac? Donna-t-il l'ordre de couper l'insurrection, de la morceler partout? L'heure n'était pas venue encore et cependant à quatre heures du matin la fusillade recommença à se faire entendre. Le combat s'engagea à la fois faubourg du Temple, faubourg Saint-Martin, rue Saint-Antoine, au bas de la rue Saint-Jacques, place Maubert et place du Panthéon, où le général Damesme voulait se frayer un passage pour descendre sur le fleuve et rétablir les communications de son corps d'armée avec la division de la rive gauche, afin de préserver l'Hôtel-de-Ville. A neuf heures le général Cavaignac signifia aux insurgés qu'il leur donnait une heure pour faire leur soumission.

Cette trêve, annoncée par des parlementaires, fut repoussée. Les ouvriers répondirent qu'ils aimaient mieux mourir en combattant que de mourir de faim.

Les insurgés du faubourg Saint-Antoine avaient barricadé le pont d'Austerlitz, de manière à ne pouvoir être pris au revers de ce côté. De la Bastille, l'insurrection s'avançait triomphante sur l'Hôtel-de-Ville, par la rue Saint-Antoine. Sur la place des Vosges, un bataillon de ligne avait été désarmé, et à la mairie du huitième arrondissement, enlevée par les insurgés, plusieurs compagnies de garde nationale avaient été également désarmées. La mairie du neuvième arrondissement était aussi au pouvoir des insurgés, et nulle part aucun vol, aucun acte de violence, aucun dégât ne fut commis par les hommes qu'on accusait de rêver le pillage. A l'Hôtel-de-Ville! fut le cri général. Alors on vit les phalanges populaires descendre la

rue Saint-Antoine, et bientôt la tête de la colonne apparut sur les barricades élevées derrière l'Hôtel-de-Ville. Le général Duvivier commandait sur ce point. Se voyant assailli par ces forces redoutables, il comprit qu'il serait écrasé, et il expédia au général Cavaignac plusieurs estafettes pour lui faire connaître toute la gravité d'une situation d'autant plus critique que les feux de la rive gauche, se rapprochant de plus en plus, annonçaient l'approche de mouvements semblables.

L'Assemblée avait suspendu la séance à une heure du matin. Elle la reprit à huit heures, et débuta par décréter, d'acclamation et à l'unanimité, que la République adoptait les enfants et les veuves des citoyens morts dans la journée du 23, et de ceux qui pourraient périr encore en combattant pour la défense de l'ordre, de la liberté et des institutions républicaines.

Le dénoûment de l'intrigue ourdie par les républicains ambitieux du *National* approchait. Ils ne pouvaient laisser passer la lutte décisive qu'ils avaient en quelque sorte provoquée sans s'emparer du pouvoir. Ils s'étaient tous jetés dans la résistance avec une intrépidité qui méritait sa récompense. MM. Clément Thomas, Bixio, Dornès avaient été blessés. Ce dernier mourut de sa blessure. Il leur fallait la pleine possession du pouvoir pour prix de tant de sacrifices. Pour y arriver, ils appelèrent eux-mêmes l'état de siége. Sans se soucier de leurs antécédents, ces hommes recoururent à ce qu'ils avaient flétri dans M. de Polignac et dans M. Casimir Périer.

Le complot parlementaire qui amena la mise de Paris en état de siége et la dictature du général Cavaignac prit naissance dans la réunion de représentants dite du Palais-National, formée de la fusion des réunions du conseil d'État et des Pyramides. Cette réunion du Palais-National, composée en grande partie de républicains incolores, avait résolu de soutenir la Commission exécutive. Mais, dès le 18 juin, les délégués des deux cent cinquante ou trois cents membres de la réunion du Palais-National montrèrent des exigences que la Commission repoussa, et alors ils s'adressèrent au général Cavaignac. Le résultat de cette entrevue fut que, le 20 juin, M. d'Adelsward, l'un des amis du général, se rendit à la réunion de la rue de Poitiers et annonça que M. Cavaignac prendrait le pouvoir si on voulait bien le lui confier. Le 22, nouvel entretien sur le même sujet, lors d'une visite faite à M. Cavaignac par MM. Ducoux, Latrade et Landrin.

Le 23, les négociations parlementaires se poursuivirent au sein de l'Assemblée, et les partisans du général se rendirent même auprès de la Commission pour exiger sa retraite immédiate. On se battait dans Paris, le sang coulait à flots, et quelques ambitieux ne songeaient qu'à monter au pouvoir. L'intrigue se continua pendant toutes les longueurs d'une nuit d'angoisses pour la France. Le matin du 24 le canon grondait, la fusillade produisait un bruit déchirant : soldats,

gardes nationaux, prolétaires, s'entr'égorgeaient, et dans une salle du palais de l'Assemblée nationale quelques hommes se faisaient une misérable guerre de portefeuilles.

Vers huit heures et demie, M. Sénard se retira dans son cabinet particulier où le suivit le général Cavaignac. De quoi s'occupaient ces deux hommes, dont l'un était président de l'Assemblée nationale, l'autre commandant général de toutes les forces militaires? S'entretenaient-ils de la nécessité de faire cesser la lutte ? Non. Ils ne parlaient pas du combat. Leur conversation portait uniquement sur les conditions du nouveau pouvoir et sur les combinaisons parlementaires qui paraissaient les plus proposables. M. Pagnerre entrant inopinément dans le cabinet, M. Sénard lui demanda son opinion sur la question qui s'agitait. M. Pagnerre répondit que la Commission exécutive ne pouvait se retirer dans un pareil moment. M. Sénard insista, et M. Pagnerre maintint sa première déclaration. — Voyez, messieurs, dit mielleusement M. Cavaignac, vous connaissez mieux l'opinion publique ; moi, je ne la connais pas. M. Garnier-Pagès survint, et M. Sénard s'adressa à lui : — Mais, vous, lui dit-il, vous êtes nécessairement de toutes les combinaisons. Triste vérité ! car M. Garnier-Pagès avait été le même jour ministre de la régence et membre d'un gouvernement républicain. M. Garnier-Pagès répondit, comme M. Pagnerre, qu'il fallait d'abord en finir avec l'insurrection. La persistance des refus de la Commission exécutive décida les impatients à changer leurs batteries. Ils en appelèrent à l'Assemblée nationale, après s'être distribué les rôles de la comédie qu'ils se proposaient de jouer.

Ce fut M. Pascal Duprat qui prit cette triste initiative. Au nom de plusieurs de ses collègues, du *National* bien entendu, il lut la proposition suivante : « Paris est mis en état de siége ; tous les pouvoirs sont concentrés entre les mains du général Cavaignac. » M. Larabit protesta courageusement contre la mise de Paris en état de siége, et contre toute dictature militaire, alléguant avec raison que les lois avec l'armée suffisaient pour rétablir l'ordre. M. Germain Sarrut, au nom des souvenirs de 1832, joignit sa protestation à celle de M. Larabit. Mais M. Bastide, prévoyant les dangers de toute discussion, se hâta de dire : « Citoyens, au nom de la patrie, je vous supplie de mettre un terme à vos délibérations, et de voter le plus tôt possible : dans une heure, *l'Hôtel-de-Ville sera pris.* » Et, faisant allusion à la demande de renforts du général Duvivier, M. Bastide ajouta : « On nous l'annonce à l'instant même... » Cela se passait à dix heures, et à neuf heures du matin M. Recurt avait adressé dans les départements la dépêche télégraphique suivante : « La garde mobile, la troupe de ligne, la garde républicaine ont fait courageusement leur devoir; *elles sont maîtresses sur tous les points.* » Les fils de l'intrigue sont-ils assez visibles ?... Ces deux compères et leurs complices ne songeaient pas sans doute qu'un jour la vérité luirait sur leurs

indignes manœuvres et que l'histoire les flétrirait. M. Tréveneuc, légitimiste, déclara que l'état de siége était réclamé de tous côtés par la garde nationale, et M. Langlais, ex-séminariste, affirma que c'était la population tout entière. Le décret fut voté, et M. Jules Favre, encore irrité d'avoir été abandonné par le pouvoir dans sa demande de poursuites contre M. Louis Blanc, proposa un article additionnel ainsi conçu : « La Commission exécutive cesse à l'instant ses fonctions. » Des passions, et rien que des passions, même sur des cadavres. M. Duclerc pria l'Assemblée de ne pas voter une rancune. M. Declerc aurait dû dire : deux rancunes. M. Bastide avait demandé l'état de siége au nom de la patrie; M. Lagrange, au nom de la France, protesta contre. Lequel des deux exprimait l'opinion du pays? Chose remarquable! c'est toujours au nom de tout ce qu'il y a de plus sacré au monde que se commettent les plus grandes iniquités.

Et ce furent des ministres de la Commission evécutive qui, au lieu de rassurer l'Assemblée et de requérir les départements, parlèrent pour jeter l'alarme au sein de l'Assemblée, et écrivirent pour donner aux départements une entière sécurité. Il ne fallait pas que la dictature échappât aux mains du *National*. Mais que de familles en deuil ont le droit de demander à ces implacables ambitieux un compte sévère de tous les pleurs que leur a coûtés la représentation de cette sanglante comédie!

La Commission exécutive, ne voulant pas être destituée, envoya sa démission, et le règne du sabre fut inauguré. Alors tout changea d'aspect. La répression fut poussée avec une violence inouïe.

Une demi-heure après le vote de l'Assemblée, entraînant la chute de la Commission exécutive, une dépêche télégraphique partait du ministère de la guerre pour ordonner au trois commissaires généraux de la subdivision de la Seine-Inférieure, de la 2e et de la 3e divisions militaires, de diriger sur Paris toute l'infanterie disponible. Cette dépêche fut la première expédiée par le ministère de la guerre. Le dictateur Cavaignac réparait l'oubli du ministre de la guerre Cavaignac. Et cet homme a gouverné la République! on l'a béni comme un sauveur! Pauvre France!

La Commission exécutive fut indignement trahie, cela est manifeste. On n'exécuta pas ses ordres les plus formels, elle tomba victime d'un complot, et ce fut une juste expiation. Elle ne devait pas se borner à donner des ordres, elle était tenue d'en surveiller la ponctuelle exécution. Sa confiance dans la loyauté du général Cavaignac fut une faute. Quiconque est responsable n'a pas le droit d'être confiant, et dès qu'elle s'aperçut que le général la trahissait, elle devait immédiatement le frapper d'une destitution. Est-ce que M. Cavaignac a montré quelque indulgence envers ses subordonnés lorsqu'il fut au pouvoir?

M. Cavaignac s'était engagé, après le vote sur M. Louis Bona-

partie, à rester fidèlement avec la Commission exécutive si elle restait, et, dix jours après cet engagement solennel, il la renversait!

L'Assemblée, revenant sur sa décision de la veille, consentit enfin à envoyer plusieurs de ses membres dans les quartiers de l'insurrection. Le général Cavaignac indiqua aux représentants un itinéraire, et des essais de conciliation furent tentés. Mais il était trop tard, leur voix fut méconnue et leurs efforts furent en partie impuissants. C'était le 22 qu'il fallait agir!

Après un combat acharné, le peuple s'était réfugié dans le Panthéon. Le canon en brisa les portes, et les troupes furent bientôt maîtresses de ce quartier. Sur le théâtre de la lutte, la garde mobile fusilla un grand nombre de prisonniers sous les yeux de leurs femmes. L'École de droit, envahie par les insurgés, tomba également au pouvoir du général Damesme qui, poursuivant l'attaque des barricades reliant le quartier Saint-Jacques au quartier Mouffetard, fut mortellement blessé dans la rue de l'Estrapade. Le lieutenant-colonel Thomas prit le commandement par intérim de la division jusqu'au moment où le général Bréa fut appelé à remplacer le général Damesme. Le général Bréa enleva toutes les barricades du faubourg Saint-Marceau, celles de la rue Mouffetard, poussa des reconnaissances jusqu'au Jardin des Plantes. Onze bataillons de garde mobile reprirent l'offensive à l'Hôtel-de-Ville, et là aussi l'action des vainqueurs fut terrible, ou du moins celle des hommes aux haines, aux passions violentes, dont les excès déshonorent tous les partis. Dès que l'Hôtel-de-Ville fut dégagé, le général Duvivier rétablit les communications avec la rive gauche. Le passage barré par les barricades du pont Notre-Dame et de la rue de la Cité fut forcé à l'aide de l'artillerie. Les troupes du général Duvivier atteignirent la rive gauche et refoulèrent les insurgés sur la place Maubert, tandis que le général Bréa poursuivait victorieusement l'œuvre du général Damesme. Sur cette place Maubert et rue des Noyers, le pavé fut littéralement couvert de sang. La garde mobile fusilla ses prisonniers sur l'heure. De son côté, le général Lamoricière, qui, faute de troupes suffisantes, n'avait pu conserver les positions conquises la veille, livra de nouveaux combats dans la circonscription de son quartier-général. Il délogea au pas de course les insurgés de toutes les barricades du haut de la rue Rochechouart, des faubourgs Saint-Denis et Saint-Martin; mais dans le haut du faubourg du Temple il fut forcé de reculer. Un point qui offrait surtout une résistance invincible, et dont l'attaque dut être remise au lendemain, c'était le clos Saint-Lazare, appuyé sur le mur d'octroi, que les insurgés avaient crénelé. Ils étaient retranchés là et s'étaient emparés des abattoirs ainsi que de l'hôpital ci-devant Louis-Philippe, immense édifice en construction, et formidable position qu'une poignée d'hommes pouvait défendre longtemps contre des forces supérieures. La bataille fut acharnée dans ce quartier. Beaucoup de sang coula. La garde nationale fit notamment des pertes

considérables, et les représailles de la guerre étouffèrent dans les cœurs tout sentiment de pitié.

La nouvelle de la mise de Paris en état de siége, annoncée par les représentants, se propagea rapidement dans la capitale et en changea tout à coup la physionomie. Une sorte de terreur pesa sur la ville. De la Madeleine à la porte Saint-Denis des groupes nombreux s'entretenaient des événements, et, à l'émotion visible qui se lisait sur certaines figures, on devinait que les esprits étaient douloureusement impressionnés. Les gardes nationaux, trop faibles pour dissiper ces attroupements, les surveillaient. Mais l'état de siége releva l'énergie abattue de la garde nationale, et dans ses rangs affluaient tous les indécis. Les groupes, frappés de stupeur, furent dissipés, les boulevards balayés et les rues barrées par la milice citoyenne. La circulation fut interdite sur tous les points à la fois, et le régime draconien de l'état de siége s'exerça dans toute sa violence. On frappa moralement sur les masses par l'emploi de mesures rigoureuses. De nombreuses arrestations eurent lieu simultanément sur plusieurs points, et bien que l'état de siége n'eût pas d'autre signification légale que de soumettre les autorités civiles aux autorités militaires, sous l'empire des lois existantes on affecta d'en tirer une conséquence monstrueuse, la suspension de toutes les lois. Des hommes implacables insinuèrent aux troupes et à la garde nationale que l'état de siége autorisait à fusiller les prisonniers. De là les actes de barbarie qui furent commis. La responsabilité de tous ces crimes doit peser aussi sur les journaux royalistes qui poussaient à toutes ces fureurs par des récits calomnieux, par d'indignes provocations à la vengeance. Le *Constitutionnel*, au milieu de cette tempête, à l'heure où toutes les passions étaient déchaînées, imaginait des horreurs avec un art infernal, et donna ainsi naissance aux horreurs réelles que la France déplore. Il annonça, entre autres choses, qu'on avait coupé le poing à des dragons prisonniers; que d'autres avaient été sciés entre deux planches; que des gardes mobiles avaient été décapités sur la place du Panthéon, et enfin que des cantinières distribuaient de l'eau-de-vie empoisonnée aux troupes. Ni les investigations ardentes des conseils de guerre, ni les innombrables témoins entendus, ne vinrent confirmer un seul de ces faits; et cependant que de victimes tombèrent sous les balles des fusils chargés par le *Constitutionnel!* Quel intérêt avait donc ce journal à envenimer, à élargir les blessures de la patrie, à jeter le déshonneur sur une population égarée? Hommes pervers, malfaisants génies de guerre civile, vous avez fait bien des veuves et bien des orphelins!

Le 25, l'insurrection, qui depuis plus de cinquante heures tenait derrière ses barricades toute une armée en échec, fut forcée de rétrograder devant le mouvement d'offensive commencé la veille et poursuivi dans la journée avec une grande vigueur. Le général Duvivier opéra de manière à gagner la place de la Bastille par la

rue Saint-Antoine. Mais il dut préalablement dégager toutes les rues longues et étroites qui vont de l'Hôtel-de-Ville à la rue Saint-Antoine. Dans ces rues couvertes de barricades les insurgés s'étaient emparés de presque toutes les maisons, ils en avaient matelassé les croisées, et ils tiraient de là sur les troupes. Il fallait faire le siége de chaque maison. Mais les forces étaient insuffisantes. Un aide de camp, expédié à l'Assemblée nationale, ramena deux escadrons de dragons, une colonne d'infanterie et des gardes nationaux de la banlieue sous les ordres du général Négrier que la mort attendait. La mairie du 9e arrondissement et les rues qui l'avoisinent furent reconquises pied à pied. Le brave général Duvivier, blessé mortellement à l'attaque de cette immense forteresse qui dut être démolie, fut remplacé par le général Perrot dans le commandement de la division. Les troupes parvinrent à enlever les barricades de la rue Saint-Antoine et à reprendre sur les insurgés la mairie du 8e arrondissement. Les greniers d'abondance au pouvoir du peuple furent délivrés et le général Négrier apparut sur la place de la Bastille. Les caveaux de l'Hôtel-de-Ville regorgeaient de prisonniers, où M. Marrast, il faut lui rendre cette justice, les conserva plutôt que de les livrer aux fureurs de la garde mobile et de la garde nationale qui les fusillaient sans pitié. M. Flotard exposa plusieurs fois sa vie pour arracher quelques vaincus aux cruelles vengeances des vainqueurs, pour empêcher que l'on ne fît avec des Français ce que l'on ne fait point sur le champ de bataille lorsque l'invasion étrangère menace la patrie. La plupart des affreux massacres qui suivirent la lutte engagée aux abords de l'Hôtel-de-Ville furent commis à l'insu du général Duvivier; car, ayant aperçu un capitaine de garde mobile qui s'apprêtait à faire fusiller des prisonniers, il lui avait reproché en termes violents la lâcheté d'une telle action. L'histoire rend hommage à l'humanité dont le général Duvivier donna des preuves éclatantes durant cette guerre fratricide à laquelle le devoir militaire le força de prendre part. On doit à sa mémoire de dire qu'il resta étranger à cette nouvelle terreur qui étendit ses voiles noirs sur la capitale du monde civilisé.

Le général Lamoricière avait encore à réduire le haut du faubourg du Temple et la position formidable du clos Saint-Lazare d'où les insurgés communiquaient avec la Villette, la Chapelle Saint-Denis et Montmartre. Le combat fut acharné et terrible, et le général Lamoricière fit preuve d'une intrépidité rare. Il entra le premier à l'entrepôt de la douane dont les portes furent enfoncées par le canon. Le courage du général contribua puissamment au succès de l'horrible guerre engagée depuis trois jours. Le feu meurtrier des insurgés, leur résistance héroïque, intimidaient les troupes et les gardes nationaux. Plusieurs fois M. Lamoricière s'élança en avant sans être suivi. La voix rauque, le front ruisselant de sueur, il excitait les uns, menaçait les autres, et l'indécision des gardes nationaux le fit parfois

entrer dans un état d'exaspération difficile à décrire. — C'est pour vos boutiques, c'est pour vos intérêts que nous combattons! s'écriait-il. Et, s'adressant à la ligne et aux gardes mobiles : — Mille tonnerres! le premier qui recule, je le fais fusiller. Le sous-secrétaire d'État d'un ministère étant venu lui demander quelques troupes pour dégager un point important, le général s'emporta jusqu'à l'invective. Sans répondre à la demande qui lui était faite, il parla avec véhémence de M. Lalanne. — Il nous faut M. Lalanne! répétait-il dans ses accès de colère. Je le ferai fusiller ce soir ! — Faites fusiller M. Lalanne, c'est votre affaire, répondait le sous-secrétaire d'Etat. Ce n'est point de cela qu'il s'agit en ce moment. Je viens vous prévenir qu'un détachement de gardes nationaux est dans une situation périlleuse. Mais le général ne voulut rien entendre. — Que m'importe la garde nationale ! s'écria-t-il. Qu'elle se tire d'affaire comme elle pourra. Est-ce que je suis sur des roses, moi ? Et il revint sur M. Lalanne. Le sous-secrétaire d'État lui fit observer qu'il n'avait peut-être pas tout le calme nécessaire à un général en chef. — Ah ! je ne suis pas calme ! vociféra M. Lamoricière en se dressant sur ses étriers. Ses yeux lançaient des flammes. Il enfonça ses éperons dans les flancs de son cheval et disparut.

Attaqués de front par le général Lamoricière, de flanc par le général Lebreton, les insurgés furent rejetés hors Paris après une lutte sans précédent dans les annales révolutionnaires. Comme aux quartiers Saint-Antoine, Saint-Jacques et Saint-Marceau, tout fut éventré par le boulet, sillonné par les balles.

Sur la rive gauche, l'insurrection n'avait pas été complètement vaincue la veille. Elle occupait encore des positions importantes à l'extrémité des faubourgs Saint-Jacques et Saint-Marceau. Le général Bréa foudroya les barricades avec de l'artillerie ou les fit emporter d'assaut, et s'avança jusqu'à la barrière Fontainebleau où les habitants des quartiers populeux de cette partie de la banlieue, isolés du mouvement, avaient élevé quatre barricades fermant les deux côtés des boulevards intérieurs et extérieurs. Ces remparts protégeaient les insurgés réunis sur la route de Choisy et d'Italie. Quant à la barrière, elle était masquée par une masse de pavés. Un étroit passage avait seul été conservé sur la droite. Le général ouvrit des pourparlers avec les insurgés, et annonça qu'il venait dans un but de conciliation. On l'invita à franchir la barrière, et il eut l'imprudence de s'engager au milieu d'une foule exaspérée. Son aide de camp, M. Mangin, le suivit ainsi que deux officiers supérieurs, MM. Gobert et Desmarets. Alors commença un drame dont les péripéties furent pour le général et le capitaine Mangin une lente et cruelle agonie. — C'est Cavaignac ! s'écria-t-on, et des menaces de mort sortirent du sein de ces masses parmi lesquelles se trouvaient des femmes d'insurgés exécutés sur la place du Panthéon ou dans le quartier Saint-Marceau. — Ce n'est pas Cavaignac, c'est un vieux brave, dirent plusieurs

voix. Et, pour soustraire le général aux fureurs qui éclataient, on l'entraîna chez le maire de la commune, M. Dordelin. Là, le général écrivit sur un billet destiné à calmer la foule rugissante de la rue:
« Nous, soussigné, général Bréa de Ludre, déclarons être venu aux
« barrières pour annoncer au bon peuple de Paris et de la banlieue
« que l'Assemblée nationale a décrété qu'elle accordait trois millions
« en faveur de la classe nécessiteuse, et qu'elle a crié : Vive la Répu-
« blique démocratique et sociale!

« Général Bréa de Ludre. — Mangin. »

Ces lignes ne purent suffire à calmer la tempête. On exigea qu'il donnât ordre à ses troupes de se retirer. Le général donna cet ordre par écrit et fut conduit au poste de la barrière.

Le lieutenant-colonel Thomas, commandant en l'absence du général Bréa la colonne de troupes, était dans une cruelle anxiété et ne savait quel parti prendre. Il en référa au général Cavaignac et l'informa du danger que couraient MM. Bréa, Mangin, Desmarets et Gobert, menacés de mort au premier symptôme d'attaque contre les barricades de la barrière Fontainebleau. Le général Cavaignac répondit emphatiquement que le salut du pays devait passer avant celui des individus. Ce langage sévère était-il bien permis à un homme qui avait sacrifié le salut du pays à son ambition? Au poste, le général Bréa trouva quelques défenseurs, mais l'ennemi veillait et grondait au dehors. La foule s'exaltait en s'entretenant des exécutions de la place du Panthéon et du quartier Saint-Marceau. Bientôt elle en arriva à croire sérieusement que c'était le général Cavaignac qui venait d'être fait prisonnier. Des clameurs sinistres s'élevèrent avec violence : A mort Cavaignac! à mort l'assassin de nos frères! à mort l'exécuteur du Panthéon! En même temps des cris d'effroi se firent entendre du côté de la barrière. Le bruit se répandait que les troupes attaquaient la barricade... et des femmes s'enfuirent épouvantées en criant : Voilà la mobile! Les insurgés chargèrent leurs armes, et le général Bréa et son aide de camp tombèrent raides mort dans le poste. Des deux autres officiers, l'un parvint à s'évader, l'autre fut sauvé par un insurgé qui le revêtit d'une blouse. Ce dernier trait et les infructueuses tentatives faites pour faciliter au général les moyens de fuir prouvent qu'il y avait au moins quelques hommes de cœur au centre de cette population volcanique de la barrière Fontainebleau.

Au moment même où cette sanglante exécution eut lieu, les troupes franchirent la barricade, l'insurrection fut étouffée sur ce point, et plusieurs insurgés innocents du crime commis furent impitoyablement fusillés.

La nouvelle de la mort du général Bréa produisit dans Paris une douloureuse sensation. On rendit toute l'insurrection solidaire de cet acte isolé et coupable, et cette injustice ne fut pas moins révoltante que les accusations lancées contre le corps entier de la garde natio-

nalé pour les excès commis par des hommes indignes de porter l'uniforme. Sans doute l'attentat dont le général Bréa et le capitaine Mangin furent victimes est odieux; mais l'horreur qu'il inspire n'est-elle pas la condamnation la plus flagrante des attentats commis dans tout Paris sur des insurgés prisonniers et désarmés? N'a-t-on pas frappé des innocents, ou du moins des hommes qui n'appartenaient qu'à la justice, en fusillant indistinctement des citoyens arrêtés dans la rue ou dans les maisons? Est-ce que le sang d'un prolétaire est moins précieux que le sang d'un général? L'égalité existe devant la mort, sinon dans notre orgueilleuse société, si pleine de trouble et de désordre.

Comme le général Bréa l'avait annoncé, l'Assemblée venait de voter une somme de trois millions pour être distribuée aux citoyens dans le besoin par les municipalités. De son côté, le général Cavaignac avait adressé aux insurgés la proclamation suivante :

« Ouvriers, et vous tous qui tenez encore les armes levées contre la République, une dernière fois, au nom de tout ce qu'il y a de respectable, de saint, de sacré pour les hommes, déposez vos armes! L'Assemblée nationale, la nation tout entière, vous le demandent.

« *On vous dit que de cruelles vengeances vous attendent! Ce sont vos ennemis, les nôtres, qui parlent ainsi!*

« On vous dit que vous serez sacrifiés de sang-froid! Venez à nous, venez comme des frères repentants et soumis à la loi, et les bras de la République sont tout prêts à vous recevoir. »

Plusieurs représentants se hâtèrent de porter eux-mêmes le décret de l'Assemblée et la proclamation du général Cavaignac aux insurgés, entre autres M. Victor Hugo, qui remplit noblement son devoir dans ces jours de combat. Sa maison avait été envahie, place des Vosges; sa femme, ses enfants pouvaient courir quelque danger; mais, ne songeant qu'à la grande famille, partout en deuil, M. Victor Hugo portait aux insurgés des paroles de conciliation. M. Galy-Cazalat, accompagné de M. Druet-Desveaux, se rendit aussi dans son quartier, au Marais, et là il apaisa bien des colères en faisant délivrer à un grand nombre d'insurgés tout le pain qui se trouvait chez les boulangers du voisinage, et en les assurant des bonnes dispositions de l'Assemblée à leur égard. — Mais demain? disaient quelques familles avec angoisse. — Demain les mairies pourvoiront à vos besoins, répondait M. Galy-Cazalat. Il fut frappé du caractère grave de l'insurrection, et il resta convaincu que le général Lamoricière n'aurait jamais pu résister à un mouvement agressif des masses formidables qu'il dut traverser pour atteindre le faubourg Saint-Antoine où se trouvait M. Larabit au milieu des insurgés.

Vers quatre heures la place de la Bastille présentait un spectacle terrifiant. L'insurrection, murée dans le faubourg Saint-Antoine, les rues de la Roquette et de Charenton, vomissait la mort sur tout ce qui approchait. La place était jonchée de morts et de mourants. De

toutes les maisons formant l'angle des boulevards et plongeant dans le faubourg ou dans les rues voisines partait un feu de mousqueterie dirigé par les troupes qui les occupaient. En face du faubourg, est la rue Saint-Antoine où chaque maison à moitié démolie portait les traces d'une lutte récente. Cette rue, à l'entrée de la place, était coupée par une barricade enlevée aux insurgés et servant de rempart à la troupe. Çà et là des pièces de campagne tentaient d'ouvrir une brèche aux soldats impatients de forcer les derniers retranchements des insurgés. Les boulets allaient heurter des monceaux de pavés inébranlables et crevassaient en ricochant les habitations prêtes à s'écrouler. Le général Négrier, suivi d'une douzaine d'hommes, s'avança au pied de la colonne de Juillet où il fut accueilli par le feu des barricades élevées à l'entrée des rues de Charenton, de la Roquette et du faubourg Saint-Antoine. Celle-ci était presque à pic et crénelée comme une citadelle. La moitié de l'escorte tomba. Un garde national fit des efforts désespérés pour arracher le général à cette fatale position, mais à deux reprises il dégagea son bras de l'étreinte de celui qui voulait le sauver en disant avec impatience : Laissez-moi! laissez-moi! Quand il fit un mouvement pour revenir sur ses pas, il fut mortellement atteint par une balle d'un des soldats placés aux fenêtres des maisons environnantes. Le représentant Charbonnel reçut à quelques pas du général une blessure mortelle.

Entre six et sept heures du soir, M. Affre, archevêque de Paris, suivi de ses deux vicaires, parut sur la place de l'Arsenal. C'était le jour où jadis avaient lieu les processions de la Fête-Dieu. Mais les places de Paris, au lieu d'être semées de fleurs, étaient jonchées de cadavres. Pour reposoirs l'archevêque trouvait des barricades où des frères s'entr'égorgeaient. Ces scènes désastreuses avaient déchiré le cœur du prélat. Il avait vu le général Cavaignac, et, dans l'espoir d'arrêter la lutte, il venait faire entendre des paroles de conciliation aux insurgés. Le colonel remplaçant le général Négrier fit de grandes difficultés avant de donner l'ordre de suspendre le feu de son artillerie et la fusillade. Enfin il céda sur les instances de l'archevêque. Celui-ci demanda quelqu'un pour l'annoncer aux combattants et porter devant lui le signe de la paix. Un garde national, M. Théodore Albert, s'offrit pour remplir cette mission. Il passa la blouse d'un garde républicain sur son uniforme, courut dans le jardin de l'Arsenal cueillir une branche d'abricotier qu'il attacha avec une bretelle de fusil à un bâton de drapeau pris sur une barricade, et se mit en marche devant l'archevêque qui était suivi de ses deux vicaires et de Pierre Tellier, son valet de chambre. A l'exemple des troupes, les insurgés avaient cessé le feu.

Le plateau immense de la Bastille offrait une morne solitude lorsque l'archevêque, entouré de son petit cortége, fit son entrée sur cette grande scène. Pour le succès de son entreprise, il avait refusé toute escorte militaire, tout concours de la garde nationale. Mais arrivé au

pied de la colonne, les insurgés reconnaissant sa soutane violette, descendirent de leurs barricades pour venir à sa rencontre, et les gardes nationaux, quittant leurs rangs, s'approchèrent à leur tour d- prélat. Assiégeants et assiégés se trouvèrent confondus. Hélas! c'était trop tôt. Les uns et les autres étaient encore dans l'ivresse de la poudre et du fanatisme. Il devint impossible à l'archevêque de se faire entendre, de calmer l'irritation des cœurs. En un clin d'œil les divisions éclatèrent, et dans ce conflit les grands vicaires furent séparés, par les oscillations de la foule, du pontife qui continua à s'avancer vers la barricade du faubourg Saint-Antoine, où il rencontra MM. Larabit, Galy-Cazalat et Druet-Desveaux, rendus à la liberté par les insurgés.

Des citoyens s'offrirent généreusement pour accompagner l'archevêque. Le respect des insurgés pour MM. Larabit et Recurt, ainsi que pour MM. Galy-Cazalat, Druet-Desveaux et un grand nombre d'autres représentants aventurés dans leurs barricades, prouve que la mort du général Bréa fut un fait isolé, exceptionnel, car généralement les insurgés se montrèrent animés des sentiments les plus fraternels envers leurs prisonniers. Ils avaient au milieu d'eux, rue Saint-Antoine, les représentants Gambon et Pierre Lefranc, lorsque deux de leurs parlementaires furent tués, pendant une trêve, par la garde mobile, l'un d'un coup de fusil à bout portant, l'autre d'un coup de baïonnette. On ne trouva pas un mot de blâme pour ce fait, et cependant la personne d'un parlementaire est aussi sacrée sous une blouse que sous un habit de général. Un chef de barricade reconduisit lui-même un parlementaire au milieu des siens en disant aux soldats : Maintenant faites votre besogne, je retourne à la mienne. Sur différents points les insurgés se firent les amphitryons des gardes mobiles faits prisonniers et nul soldat capturé ne fut passé par les armes. Le représentant Labrousse fut entouré de déférences au faubourg Saint-Marceau par les insurgés ; mais, sur le boulevard des Italiens, M. Louis Blanc, accompagné de quelques-uns de ses collègues, fut assailli par des gardes nationaux qui hurlèrent à ses oreilles des paroles de mort. L'un d'eux lui appliqua un pistolet sur les tempes, les autres levèrent sur lui leurs sabres, et on l'eût assassiné en plein soleil sans l'intervention de ses collègues et de quelques gardes nationaux honnêtes, entre autres le lieutenant-colonel Bouillon, de la deuxième légion. M. Louis Blanc retourna à l'Assemblée dans le tilbury du représentant Dutier et on tira deux coups de fusil sur la voiture.

L'archevêque, précédé du garde national qui portait le symbole de la paix, et suivi de MM. Larabit, Recurt, et du valet de chambre Tellier, entra dans la boutique du marchand de vin formant le coin de la rue de Charenton et du faubourg Saint-Antoine, et sortit par la porte ouvrant sur le faubourg derrière la barricade. Il avait enfin mis les pieds dans cette forteresse inaccessible. Les insurgés l'entourèrent

avec sollicitude. Le prélat traversa la chaussée et se trouvait à droite le long des maisons entre le troisième et le quatrième magasin, lorsque tout à coup une détonation se fit entendre sur la place de la Bastille. Aussitôt les cris: Nous sommes trahis! aux armes! à nos barricades! retentirent. La confusion devint extrême et une vive fusillade éclata.

Les gardes nationaux coururent à leurs rangs, les insurgés à leur forteresse devant laquelle tombèrent plusieurs des leurs avant d'avoir pu la gravir. L'archevêque était toujours sur le trottoir au milieu des insurgés et d'une grêle de balles que les troupes faisaient pleuvoir des étages supérieurs des maisons de la place adossée au boulevard Beaumarchais; il tenait son chapeau de la main gauche et s'appuyait de la droite aux maisons, à cause des sinuosités du terrain où çà et là les dalles avaient été arrachées. De la voix et du geste il s'efforçait d'apaiser les combattants. Apercevant une place encore pavée entre les deux barricades, le prélat se disposait à s'y rendre pour de là exhorter les insurgés au calme, à la conciliation. Mais, à peine eut-il fait un pas, qu'on le vit s'affaisser sur lui-même en disant avec une tranquillité parfaite au garde national Albert qui lui tendit la main pour le soutenir: « Mon ami, je suis blessé. » En le voyant tomber, les combattants poussèrent des cris de détresse, et, jetant leurs armes, s'élancèrent pour le relever. Trois d'entre eux furent tués par un feu de mousqueterie qui se croisait dans tous les sens au-dessus de leur tête et provenant du faîte des maisons du boulevard Beaumarchais d'où les soldats plongeaient dans le faubourg.

Il était important d'entrer dans ces détails pour montrer, ce qui est hors de doute actuellement (1), que la mort de l'archevêque a été causée par la balle d'un soldat, et non par les balles des insurgés, comme on eut la cruauté de le dire au moment même où ils se faisaient tuer pour voler à son secours. Ils tombèrent sous le plomb meurtrier qui atteignit le prélat; ils payèrent de leur vie les marques d'intérêt qu'ils prodiguèrent à cette victime de la guerre civile, et on les accusa d'avoir dirigé le coup homicide. On voulut trouver des assassins où il n'y eut que des victimes. Quel nom donner à la haine politique poussée à ce point? Il n'y en a pas.

A la chute du prélat, M. Th. Albert jeta sa palme verte, désormais inutile, et, après avoir aidé les insurgés à dégager l'archevêque des cadavres étendus à ses côtés, il prit les jambes du blessé, les combattants le soulevèrent par-dessous les bras, et on le transporta ainsi, à travers une grêle de balles toujours croissante, au numéro 26, où on le déposa dans un fauteuil. La femme d'un insurgé faisait les

(1) Le récit qu'a publié M. l'abbé Taillefumière sur la mort de l'archevêque, et toutes les versions des témoins oculaires, s'accordent à reconnaître que l'archevêque fut tué par les troupes qui tiraient sur la barricade à vingt pas de laquelle se trouvait le prélat.



honneurs de la maison veuve de ses habitants. Elle monta au premier et en rapporta un matelas d'enfant sur lequel on déposa l'archevêque. Les insurgés croisèrent leurs fusils pour en faire un brancard à la couche de douleur, et, par une petite cour conduisant à un passage étroit, tortueux, qui débouchait sur la rue de Charenton, le cortége s'achemina à la lueur des torches vers l'hospice des Quinze-Vingts. Dans une des galeries de cet asile des pauvres, le curé de Saint-Antoine rejoignit le moribond et le fit transporter dans son presbytère, où on le déposa sur une pile de matelas. A quelques pas de l'archevêque se trouvait son valet de chambre couché sur un matelas et blessé.

Bientôt le presbytère fut envahi par les membres du clergé des environs, prévenus par la rumeur publique de la catastrophe dont le prélat avait été victime.

M. Affre s'informa de ses grands vicaires. L'un, M. Jacquemet, arriva ; l'autre, M. Ravinet, erra toute la nuit, et ne put rejoindre le blessé que le lendemain matin avec le docteur Cayol qu'avait fait mander l'archevêque, ainsi que son secrétaire intime, M. Delâge. Près de lui se trouvait déjà un médecin qui, après avoir sondé la plaie, avait déclaré qu'elle était mortelle. — Mon Dieu ! que je souffre ! répétait le blessé. Que mon sang soit le dernier versé. Transporté à son hôtel le 27, il y mourut dans la soirée, en proie à des souffrances inouïes.

Plusieurs gardes mobiles se parèrent de croix qu'ils prétendirent avoir reçues du prélat. Mais ce charlatanisme doit être rangé au nombre de tous les faits mensongers, de toutes les fanfaronnades qui suivirent la victoire : l'archevêque ne donna ni croix ni médailles, pour une raison bien simple, c'est qu'il n'en avait point à donner. La seule croix qu'il portât sur sa poitrine, il l'avait encore en expirant.

Il était peu vraisemblable que la promesse de pardon du général Cavaignac pût terminer une guerre civile qui avait eu pour origine l'oubli des solennelles promesses faites à l'Hôtel-de-Ville. Cependant, après la fatale reprise des hostilités qui coûta la vie à l'archevêque de Paris, les principaux chefs de barricades du faubourg tinrent une espèce de conseil de guerre.

Les représentants Larabit, Galy-Gazalat et Druet-Desvaux, séparés du prélat pendant la mêlée, s'étaient réfugiés dans plusieurs maisons et se trouvaient encore parmi les insurgés. Ceux-ci demandèrent aux représentants s'ils consentiraient à ce que l'un d'eux accompagnât des parlementaires, pendant que les deux autres demeureraient en otage. Cette demande fut accueillie, et M. Larabit s'offrit pour se rendre avec quatre délégués auprès du président de l'Assemblée nationale et du général Cavaignac. Donc, dans la nuit du 25 au 26, entre deux et trois heures du matin, M. Larabit et les quatre délégués se présentèrent au palais de l'Assemblée nationale,

et remirent à MM. Sénard et Cavaignac la déclaration suivante, approuvée par les combattants du faubourg Saint-Antoine :

« Nous ne désirons pas l'effusion du sang de nos frères ; nous avons toujours combattu pour la République démocratique. Si nous adhérons à ne pas poursuivre les progrès de la sanglante révolution qui s'opère, nous désirons aussi conserver notre titre de citoyens en consacrant tous nos droits et tous nos devoirs de citoyens français. »

Sur cette adresse se trouvaient un grand nombre de signatures, ainsi que celles de MM. Galy-Cazalat et Druet-Desveaux. M. Larabit y avait ajouté cette annotation : « Les vœux ci-dessus sont si justes et si conformes à nos vœux à tous, que nous y adhérons complètement, et nous pensons que personne n'y verra percer un acte de faiblesse. »

Il dépendait du général Cavaignac et de M. Sénard de mettre immédiatement un terme à l'insurrection et de clore ces journées néfastes : « Les bras de la République sont tout prêts à vous recevoir, » avait dit la veille le général Cavaignac, quand il désespérait de la victoire. Mais, le 26, il était certain et il repoussa les offres de soumission conditionnelle des insurgés en ces termes :

« Citoyens, si vous voulez vraiment conserver le titre et les droits, et remplir les devoirs de citoyens français, détruisez à l'instant les barricades, en présence desquelles nous ne pourrions voir en vous que des insurgés. Faites donc cesser toute résistance, soumettez-vous, et rentrez, en enfants un moment égarés, dans le sein de cette République démocratique que l'Assemblée nationale a la mission de fonder, et qu'à tout prix elle saura faire respecter. »

Il fut ajouté verbalement à cette réponse que l'on donnait aux insurgés jusqu'à dix heures du matin pour se rendre sans conditions. Les délégués retournèrent à sept heures du matin auprès de leurs camarades et trouvèrent l'unité d'action, que les insurgés avaient montrée jusqu'à ce moment, tout à fait rompue. L'imminence du danger qu'ils couraient et la prévision d'un dénoûment fatal avaient jeté le trouble dans leurs rangs. Ils savaient que toute résistance de leur part ne pouvait aboutir, et cependant ils refusaient de se rendre à discrétion. De nouvelles tentatives furent faites auprès de l'Assemblée et du général Cavaignac pour obtenir une amnistie ; mais MM. Sénard et Cavaignac considérèrent cette demande comme une insulte. Le chef du pouvoir exécutif déclara qu'il ne pouvait entendre qu'un seul mot : soumission absolue.

A dix heures la reddition n'étant pas apportée, l'attaque commença simultanément. La division du général Perrot opéra vivement par l'entrée du faubourg, tandis que la colonne du général Lamoricière, venant du faubourg du Temple, complètement pacifié, s'avança par les rues latérales. L'artillerie tonna (celle de la garde nationale surtout), la fusillade roula, et à la pensée que le faubourg allait être écrasé, incendié par ces sillons de feu

qui déchiraient l'air, les parlementaires de la nuit s'élancèrent sur la première barricade et firent comprendre, au péril de leur vie, que les insurgés se rendaient à discrétion. Des pourparlers eurent lieu, M. Recurt promit une amnistie, et les troupes pénétrèrent dans le faubourg barré, de la Bastille à la barrière du Trône, par soixante-quatre barricades.

Tel fut le dénoûment de ce drame plein de sang, de larmes et de désespoir. Commencé par un dialogue, il s'était continué au bruit du canon, aux éclats de la foudre, et se terminait par de silencieux convois de prisonniers, par de longues files de corbillards qui portaient les victimes de la guerre sociale à leur dernier asile.

Le général Cavaignac publia dans la journée la proclamation suivante adressée à l'armée et à la garde nationale :

« Ce matin l'émotion de la lutte était légitime, inévitable. Maintenant, soyez aussi grands dans le calme que vous venez de l'être dans le combat. Dans Paris je vois des vainqueurs, des vaincus. Que mon nom reste maudit si je consentais à y voir des victimes! *La justice* aura son cours; qu'elle agisse; c'est votre pensée, c'est la mienne... »

Le combat était fini, et le général, qui la veille parlait d'oubli, commençait à faire entendre le mot justice. « Venez à nous, avait-il dit aux insurgés, les bras de la République sont tout prêts à vous recevoir. » Or, depuis trois jours, on fusillait des prisonniers dans Paris; des innocents étaient souvent tués pour des coupables, et le temps, qui a fait justice des reproches d'atrocité adressés aux vaincus, n'a pas justifié les vainqueurs des cruautés qu'ils ont commises. Cette fureur homicide fut quelque chose de si affreux, ces milliers d'exécutions qui terrifièrent Paris offrent dans leur accomplissement des détails si révoltants, qu'il faut renoncer à en donner même un faible aperçu. Le livre le plus effroyable que l'on pourrait écrire serait celui des épisodes de l'insurrection de Juin. Cette page de sang, léguée à l'histoire, se termina par des vengeances terribles, implacables. Aux journées d'angoisses succédèrent des journées de terreur.

Aussitôt que le faubourg Saint-Antoine se fut rendu, on jeta plus de douze mille citoyens dans des prisons improvisées, dans le souterrain des Tuileries, dans les caveaux de l'Hôtel-de-Ville, d'où s'exhalaient des miasmes putrides. Parmi ceux qui s'approchèrent des soupiraux pour respirer un peu d'air, quelques-uns furent fusillés par les sentinelles. Ce qui se passa dans ces antres pestilentiels est indescriptible : des prisonniers se pendirent de désespoir, d'autres devinrent fous, et plusieurs sortirent de là avec des cheveux blanchis en une nuit.

Tandis que, dans les campagnes, la cavalerie lancée à la poursuite des insurgés procédait à l'arrestation de tous les citoyens qu'elle rencontrait, les gardes nationaux des départements voisins, égarés par des récits exagérés, faisaient subir un interrogatoire à chaque

voyageur, et plus d'un peureux qui fuyait la capitale fut arrêté comme coupable d'avoir pris part à l'insurrection. A Paris, la délation venait au secours des terroristes. L'ancien régime des suspects fut renouvelé et aggravé ; les maisons furent totalement livrées à l'invasion du premier venu en uniforme. Tout devint un crime dans ces mauvais jours. Les paroles innocentes étaient malicieusement expliquées ; les plaintes, les larmes, les soupirs échappés à la misère ou à la douleur, les simples regards même devinrent funestes. Au milieu de ces dangers, si le péril de l'oppression donnait quelque mouvement de crainte, on prenait votre appréhension pour le témoignage d'une conscience effrayée qui se trahissait elle-même ; aviez-vous au contraire une réputation de courage, de fermeté, et des opinions avancées, on vous arrêtait sous prétexte que vous étiez aux barricades. Pour perdre un rival, ruiner un concurrent, assouvir une vengeance personnelle, il suffisait de dire : Il était aux barricades ! Enfin, comme du temps de Tibère, parler, se taire, s'indigner, s'affliger, avoir de la peur ou de l'assurance, tout était crime.

En présence de cet affreux état de choses, que faisait M. Cavaignac? son ambition étant satisfaite, il songea d'abord à ses rancunes. Il lança contre M. Émile Girardin un mandat d'arrestation, et fit tenir au secret pendant onze jours le courageux écrivain qui avait eu l'imprudence de révéler les intrigues du *National*, de prédire la guerre civile, l'état de siége et la dictature du général Cavaignac. Le frère de Godefroy viola du même coup la liberté individuelle et la liberté de la presse ! Il suspendit plusieurs journaux, sans s'attaquer toutefois au *Constitutionnel*, qui s'efforçait de perpétuer les antagonismes pour bouleverser la République. Le 26, le général Cavaignac décora lui-même de l'étoile des braves les gardes mobiles qui s'étaient signalés par des actions d'éclat. Vint ensuite le tour de la garde nationale et de l'armée qui acceptèrent la croix d'honneur pour prix du sang versé. L'Assemblée déclara que les uns et les autres avaient bien mérité de la patrie. Le triomphe des gardes mobiles fut complet ; la garde nationale leur fit des ovations, les femmes galantes de l'aristocratie rivalisèrent avec les modernes Messalines pour prodiguer leurs faveurs à ces tristes héros de vingt ans ; elles allaient dans leurs tentes et dans leurs casernes, comme jadis leurs mères dans celles des Russes et des Prussiens, ces autres soldats du despotisme.

Après avoir donné des récompenses aux vainqueurs, le général Cavaignac s'occupa des vaincus ; il demanda qu'ils fussent livrés à des conseils de guerre ; mais l'Assemblée avait déjà été saisie par M. Sénard d'une proposition qui concluait à la transportation en masse des insurgés. On combina ces deux projets, et l'Assemblée décréta que les chefs de l'insurrection seraient livrés aux conseils de guerre, c'est-à-dire jugés par ceux mêmes qu'ils avaient combattus, tandis que les autres seraient transportés sans jugement ! Voilà ce que l'on fit pour les citoyens auxquels le général Cavaignac avait dit :

« Venez à nous, les bras de la République sont prêts à vous recevoir ; que mon nom reste maudit si je consentais à faire des victimes! »

Le typhus menaçant de sortir des nombreux foyers d'infection dans lesquels vivaient entassés les prisonniers, on résolut de les disséminer dans les casemates des forts situés aux environs de la capitale. Plus de cent mille gardes nationaux étaient accourus à Paris des provinces les plus éloignées, et la garde des principaux édifices où on avait renfermé les prisonniers leur était confiée. La haine de ces gardes nationaux des provinces pour le peuple de Paris avait été si perfidement attisée par les journaux hostiles à la République, qu'elle éclata parfois en scènes terribles. Ainsi, quand s'opéra la translation des prisonniers du souterrain des Tuileries, les gardes nationaux des départements chargés de les escorter se laissèrent aller à une panique qui eut de douloureuses conséquences. C'était entre onze heures et minuit, l'heure des drames mystérieux. Une colonne de deux cents prisonniers, marchant trois par trois avec quatre gardes nationaux de chaque côté, traversait la place du Carrousel. Tout à coup, à la suite d'une fausse alerte, un feu déchirant suivi de clameurs sinistres éveilla en sursaut les habitants du quartier. Une horrible mêlée eut lieu, et, dans l'obscurité, les gardes nationaux firent usage de leurs armes les uns contre les autres. Quand les postes voisins accoururent, on vit, à la lueur vacillante et blafarde des torches, un sol ensanglanté sur lequel gisaient des victimes! « Mon âme est triste à mourir, disait le Christ au Jardin des Olives : ôtez-moi ce calice amer. » Tel est le sentiment que doivent éprouver toutes les âmes généreuses, tous les nobles cœurs, au souvenir des sanglants épisodes de juin 1848. Que serait-ce donc si la vérité tout entière pouvait s'écrire? Et M. Cavaignac osa dire : « Nous faisons de l'histoire! » Triste histoire qui commencera par cette interrogation foudroyante : Caïn, qu'as-tu fait du nom de ton frère? quel démon t'a poussé à imprimer sur ce nom un stigmate sanglant? Et vous, Montagne dégénérée, faisiez-vous de l'histoire en courbant la tête sous le sabre de ce soldat ambitieux! Quoi! trois ou quatre républicains seulement se souvinrent qu'ils étaient les élus de la démocratie? Et les autres, les autres, qui n'avaient pas demandé l'état de siége comme M. Pascal Duprat, ou couru à la répression comme MM. Ducoux, et Antony Thouret, s'abstinrent ou votèrent l'état de siége et la transportation. A ce baptême de sang du socialisme, combien repoussèrent toute parenté avec le nouveau-né, qui plus tard aspirèrent à le diriger? Le peuple se montra inexorable à son tour. Il comprit que depuis trop longtemps des victimes sans nom servaient de piédestal à des ambitieux sans cœur, et quand on fit appel à son courage en juin 1849, il montra qu'il se souvenait de juin 1848.

CHAPITRE XX.

LA COMMISSION D'ENQUÊTE. — LA TERREUR A PARIS. — MORT DE CHATEAUBRIAND. — SES PRÉDICTIONS. — LE GÉNÉRAL CAVAIGNAC ET LES TRANSPORTÉS. — LES SALONS DE M. MARRAST. — M. PROUDHON ET M. THIERS. — MISE EN ACCUSATION DE MM. LOUIS BLANC ET CAUSSIDIÈRE. — NOUVELLE CROISADE DE LA DÉMOCRATIE SOCIALISTE. — LES BANQUETS DÉMOCRATIQUES. — ENTRÉE DE M. LOUIS BONAPARTE A L'ASSEMBLÉE. — CURIEUX DIALOGUE. — AVÉNEMENT AU POUVOIR DE MM. DUFAURE ET VIVIEN.

Abandonné par ses chefs, diffamé par ses ennemis, le parti démocrate-socialiste devait succomber. Il eut ses journées de juin sous la république, comme celle-ci avait eu les siennes sous la monarchie. Est-ce que la victoire de Louis-Philippe tua le parti républicain sur les barricades de Saint-Méry ? Quand bien même ce rapprochement ne serait pas assez significatif, est-ce que ces forces immenses qu'il fallut employer pour briser, anéantir cette formidable insurrection, n'auraient pas dû ouvrir les yeux aux imprudents qui s'obstinent à méconnaître les besoins du peuple, à nier sa puissance, à biffer un à un tous les articles du programme de l'Hôtel-de-Ville ! Bien crédules furent ceux qui pensèrent un seul instant que ces ruines amoncelées, ce sang versé, ramèneraient dans le cœur des contre-révolutionnaires quelques sentiments de fraternité ! Le parti vainqueur ne songea qu'à épuiser son triomphe. L'exécution à jamais regrettable de tant de prisonniers, les conseils de guerre, l'arrestation de douze mille citoyens, ne suffisant point à la vengeance de certains membres de la rue de Poitiers (1), ils se rendirent auprès du général Cavaignac et exigèrent que des poursuites fussent ordonnées contre quelques représentants de la Montagne. Le général y consentit. De là ce décret instituant une commission d'enquête destinée à rechercher les causes de l'insurrection de juin. N'était-ce pas ajouter la dérision à l'iniquité? Qui donc mieux que la réaction connaissait ces causes? Mais elle n'avait que ce moyen d'atteindre les membres de l'Assemblée dont elle redoutait l'influence sur les masses, et elle l'employa en ayant soin d'enjoindre

(1) Tous les royalistes de l'Assemblée nationale avaient formé une espèce de club qui tenait ses séances à l'Académie de médecine, rue de Poitiers. Cette réunion, présidée par le général Baraguay-d'Hilliers, comptait cent dix légitimistes, deux cents membres de l'ancienne gauche ou conservateurs, puis la fraction des républicains modérés dont M. Degousée était l'expression.

à la commission de rattacher l'affaire du 15 mai aux événements de juin. Comme il s'agissait pour les royalistes de faire le procès à la révolution, tous les démocrates furent naturellement exclus de cette commission composée de quinze membres. Avec une rare perfidie on choisit, pour présider ce tribunal d'inquisition, M. Odilon Barrot, ce cœur gonflé de fiel, ce malencontreux ministre de la régence qui avait l'âme ulcérée d'avoir été chassé du ministère de l'intérieur, où le 24 février il était gravement occupé à faire jouer le télégraphe au profit de sa vanité, tandis que la régence succombait à la Chambre des députés, faute de défenseurs. Elle ne vécut pas même ce que vivent les roses. M. Odilon Barrot perdit donc en quelques heures le fruit de dix-sept années de lutte. Aussi, pour savoir jusqu'où peut descendre la haine d'un ambitieux déçu, il faudrait avoir vu M. Odilon Barrot remplir son office de juge d'instruction. Durant six semaines il interrogea deux cent dix-sept témoins, et la commission accueillit avec une faveur marquée les témoignages hostiles à la démocratie. Elle eut même l'imprudence de travestir plusieurs faits pour composer son œuvre. M. Odilon Barrot remonta jusqu'au 17 mars. Le courage lui manqua pour remonter jusqu'au 21 février, car il se fût trouvé au nombre des coupables qu'il voulait atteindre. M. Bauchart, un de ces ambitieux impatients que les partis emploient à toutes les besognes honteuses, fut chargé de tirer, dans un rapport, les inductions des témoignages équivoques recueillis. Ce séide de la réaction s'acquitta de sa tâche avec un zèle qui faillit tout compromettre. Peu s'en fallut que la force de projection des rancunes contre-révolutionnaires ne fît dépasser le but au rapport de M. Bauchart. MM. Ledru-Rollin, Louis Blanc et Caussidière y étaient indignement calomniés.

L'Assemblée ordonna l'impression de cette œuvre de démence; et, dans un moment d'irréflexion, elle décida que toutes les pièces justificatives seraient également publiées. « Or, dit M. Louis Blanc, quand on fut pour obéir à ce vote, on s'aperçut qu'il contenait d'immenses périls. Ne prévoyant pas que les procès-verbaux de la commission d'enquête dussent jamais être mis au jour, d'importants personnages s'étaient dénoncés les uns les autres; il y avait eu de formidables indiscrétions, des confidences fatales; la trahison ne s'était pas gênée, se croyant protégée par l'anonyme. Que pouvait-il donc sortir de là quand on en serait venu à lever le voile? Procès en diffamation, duels, animosités de la vie entière, scandale énorme dans le public, guerre civile dans l'Assemblée, voilà ce qu'avaient couvé les petites rancunes de M. Barrot et de ses amis; voilà ce qu'allait produire l'intégrale publication des pièces. L'effroi fut général. » Au nombre des plus effrayés et parmi ceux qui avaient le plus à redouter un éclat de ce genre, se trouvait précisément le général Cavaignac. Sa conduite dans les journées de juin avait éveillé d'étranges soupçons, et les témoignages accusateurs ne manquaient

pas dans les pièces de la commission d'enquête. Le *National* trembla pour son protégé, et fit des efforts prodigieux pour empêcher la publication des documents qui révélaient le secret de ses abominables intrigues. Il fallait cependant obéir au vote impérieux de l'Assemblée ou se rapprocher complètement du parti représenté par la commission d'enquête pour éviter un débat d'une portée funeste. C'est ce dernier parti qu'adopta le général Cavaignac à la grande satisfaction des réactionnaires qui trouvèrent à ce rapprochement un intérêt manifeste. Abandonnés à leurs propres forces (1), ils n'avaient point la majorité dans l'Assemblée, et couraient risque de succomber sous un ordre du jour qui de la catégorie des juges les eût rejetés dans celle des calomniateurs. En outre leur jeu était de se servir des républicains du *National* contre les socialistes, du général Cavaignac contre MM. Louis Blanc et Caussidière, sauf à briser l'instrument après l'avoir usé. De cette communauté d'intérêts naquit le pacte d'iniquité dont MM. Louis Blanc et Caussidière furent victimes. Quant à M. Ledru-Rollin, comme le général Cavaignac avait en lui un dangereux accusateur, il fut résolu qu'on le ménagerait. C'est ce qui explique la célèbre poignée de main qu'en pleine Assemblée le général donna à M. Ledru-Rollin la première fois que celui-ci fut appelé à se défendre.

Après des lenteurs calculées pour laisser aux journaux royalistes le temps (2) de faire l'opinion publique, de reproduire, de développer, d'enrichir le rapport de M. Bauchart de nouveaux mensonges; lorsque le libelle eut parcouru l'Europe et que l'assassinat moral de ceux qu'on voulait perdre fut consommé, parurent enfin en trois volumes in-quarto les pièces qui provoquèrent la mise en accusation de MM. Louis Blanc et Caussidière. Au lieu de rechercher les causes sociales des journées de juin, de conclure à des mesures législatives destinées à soulager les travailleurs, à rattacher, si faire se pouvait, à l'Assemblée la sympathie des classes laborieuses, la Commission concluait à une mise en accusation.

L'espèce de terreur qui régna à Paris après les journées de juin fut telle, qu'il fallut prendre des mesures à la préfecture de police pour éviter l'encombrement produit par l'affluence énorme des personnes qui réclamaient des passe-ports. Cet empressement à quitter la

(1) Quelques pages d'histoire contemporaine, par Louis Blanc.

(2) Nous devons dire cependant que les journaux accueillirent cette pièce malencontreuse par une réprobation presque unanime. Les journaux même de la réaction y virent une imprudence : « Nous devons exprimer le regret, disait le *Commerce*, que l'Assemblée ait cru nécessaire de se transformer en tribunal pour juger les actes de ses propres membres. »

Presque tous les organes de la presse s'étonnèrent ou même s'indignèrent des étranges procédés de la commission, qui avait reçu, provoqué des témoignages de toutes parts sans faire connaître aux représentants incriminés ces dépositions souvent puériles, et que la moindre confrontation eût fait évanouir.

capitale, la France même, s'expliquait par les mauvaises passions qui avaient pris possession des âmes. Comment rester dans un pays où les dénonciations et les arrestations atteignaient les meilleurs citoyens? On ne pouvait prévoir où s'arrêterait cette dégénérescence du caractère français, et c'était plus que jamais le cas de dire que la moitié de Paris voulait faire incarcérer l'autre. Le pouvoir exécutif semblait avoir oublié que les plus grands ennemis de l'ordre social ne sont pas les masses égarées, enfiévrées par la faim et par des excitations incendiaires, qui élèvent de leurs mains calleuses des barricades dans la rue et se font tuer pour les défendre; ceux qui font prendre en haine et en mépris la justice et l'autorité publique par la manière dont ils en exercent les devoirs font à la société un mal plus profond et plus grave. Il fallait rallier les esprits, calmer les passions, ramener la concorde au sein de la patrie déchirée, et M. Cavaignac suivait les conseils perfides que lui donnaient les royalistes de toutes couleurs, les seuls vrais coupables qui espéraient en accusant détourner d'eux-mêmes la responsabilité du sang versé.

L'Assemblée nationale décréta que MM. Sénard et Cavaignac avaient bien mérité de la patrie, et ce dernier conserva la dictature sous le titre de chef du pouvoir exécutif avec faculté de choisir lui-même ses ministres. Après la bataille, les vainqueurs se partagèrent les dépouilles. M. Sénard, qui avait si bien secondé l'ambition du général Cavaignac, fut nommé ministre de l'intérieur en remplacement de M. Recurt qui passa aux travaux publics; le général Lamoricière accepta l'héritage du général Cavaignac au ministère de la guerre, et M. Bastide, un instant ministre de la marine, reprit les affaires étrangères, l'état du général Bedeau appelé à ce poste ne lui ayant pas permis de l'occuper. M. Carnot resta à l'instruction publique; mais comme il avait osé, sous la République, propager quelques doctrines démocratiques, la réaction le força à se retirer; à M. Vaulabelle, du *National*, échut son portefeuille. De violents murmures accueillirent cette nomination. M. Vaulabelle n'avait-il pas écrit un ouvrage contre la Restauration? Aussi fut-il renversé à son tour. M. Flocon fut remplacé au ministère du commerce par M. Tourret. Quant au ministère des finances, on évinça M. Duclerc qui avait eu l'imprudence de qualifier sévèrement la conduite de certains hommes envers la Commission exécutive. M. Cavaignac donna le portefeuille des finances à M. Goudchaux. Celui-ci parut d'abord accepter en partie les idées de son prédécesseur et l'héritage de ses projets sur les chemins de fer. Mais l'attitude impérieuse de la réaction le contraignit à y renoncer. La révolution étant vaincue dans les faits, les actions industrielles promettaient de reprendre faveur, et le rachat des chemins de fer par l'État eût été un échec à l'aristocratie des écus, à la féodalité industrielle. A l'intérieur, la politique fut tout entière à la répression. Le général Cavaignac ne se borna pas à annihiler les clubs dans toute

la France, à suspendre arbitrairement la liberté de la presse dans le département de la Seine pour les journaux qui lui déplaisaient, il comprima toutes les libertés à la fois et fit revivre les plus mauvaises lois de la monarchie et du consulat sur les écrits périodiques. L'état de siége était sévèrement maintenu avec toutes ses conséquences. La retraite était battue de bonne heure chaque jour dans les rues, et, après dix heures, il était dangereux de circuler. Partout des patrouilles, des piquets, des sentinelles. A Saint-Maur campait une division de l'armée des Alpes, et Paris offrait l'aspect d'un camp immense. Quant à l'état des esprits, il était plus triste encore que cet appareil militaire, plus triste que la vue des points où la bataille avait déployé ses fureurs les plus ardentes et son acharnement le plus meurtrier. On allait voir le Panthéon, l'École de droit, la place Maubert, la rue Saint-Jacques, le quartier Popincourt, la place de la Bastille, le faubourg et la rue Saint-Antoine, et partout de lugubres tableaux, d'affreuses dévastations s'offraient aux regards des curieux attristés. C'étaient des maisons criblées et percées à jour comme des écumoires, des écroulements, des débris amoncelés, des murs ouverts par les boulets, des façades grêlées par les balles. Çà et là erraient dans les faubourgs les femmes et les enfants des malheureux arrachés à leurs familles après la lutte ou tués pendant le combat. Le désespoir aussi bien que la misère étaient empreints sur leurs figures hâves, livides et éplorées. De brillants équipages sillonnaient parfois ces quartiers du pauvre où tout était ruine et consternation.

C'est au milieu de cet immense désastre que mourut Chateaubriand, un de ces écrivains rares, aussi grands par le génie que par le caractère, qui honorent leur nom, le nom français et pour ainsi dire l'humanité tout entière. Royaliste par ses affections, quoique victime de l'ingratitude des rois, il était libéral par ses idées et presque républicain. S'il tendait une main à son vieil ami le duc Mathieu de Montmorency, il tendait l'autre à Carrel et à Béranger. Profondément pénétré des souffrances de notre siècle, il n'a point désespéré de l'humanité, il a prédit une ère nouvelle. Voici ce qu'on lit dans son *Essai sur la littérature anglaise :*

« La société, telle qu'elle est aujourd'hui, n'existera pas. A mesure que l'instruction descend dans les classes inférieures, celles-ci découvrent la plaie secrète qui ronge l'ordre social depuis le commencement du monde, plaie qui est la cause de tous les malaises et de toutes les agitations populaires. La trop grande inégalité des conditions et des fortunes a pu se supporter tant qu'elle a été cachée d'un côté par l'ignorance, de l'autre par l'organisation factice de la cité; mais aussitôt que cette inégalité est généralement aperçue, le coup mortel est porté.

« Recomposez, si vous le pouvez, les fictions aristocratiques; essayez de persuader au pauvre, quand il saura lire, au pauvre à qui la parole est portée chaque jour par la presse, de ville en

ville, de village en village, essayez de persuader à ce pauvre, possédant les mêmes lumières et la même intelligence que vous, qu'il doit se soumettre à toutes les privations, tandis que tel homme, son voisin, a, SANS TRAVAIL, mille fois le superflu de la vie; vos efforts seront inutiles; ne demandez point à la foule des vertus au delà de la nature.

« Le développement matériel de la société accroîtra le développement des esprits. Lorsque la vapeur sera perfectionnée, lorsque, unie au télégraphe et aux chemins de fer, elle aura fait disparaître les distances, ce ne seront pas seulement les marchandises qui voyageront d'un bout du globe à l'autre avec la rapidité de l'éclair, mais encore les idées. Quand les barrières fiscales et commerciales auront été abolies entre les divers États, comme elles le sont entre les provinces d'un même État; quand le *salaire*, qui n'est que l'*esclavage* prolongé, se sera émancipé à l'aide de l'égalité établie entre le producteur et le consommateur; quand les divers pays, prenant les mœurs les uns des autres, abandonnant les préjugés nationaux, les vieilles idées de suprématie ou de conquête, tendront à l'unité des peuples; par quel moyen ferez-vous rétrograder la société vers des principes épuisés?

« Le manque d'énergie, à l'époque où nous vivons, l'absence des capacités, la nullité ou la dégradation des caractères, trop souvent étrangers à l'honneur et voués à l'intérêt, l'extinction du sens moral et religieux; l'indifférence pour le bien et le mal, pour le vice et la vertu; le culte du crime; l'insouciance ou l'apathie avec laquelle nous assistons à des événements qui jadis auraient remué le monde; la privation des conditions de vie qui semblent nécessaires à l'ordre social : toutes ces choses pourraient faire croire que le dénoûment approche, que la toile va se lever, qu'un autre spectacle va paraître...

« Un avenir sera, un avenir puissant, libre dans toute la plénitude de l'égalité évangélique; mais il est loin encore, loin, au delà de tout horizon visible : on n'y parviendra que par cette espérance infatigable, incorruptible au malheur, dont les ailes croissent et grandissent à mesure que tout semble la tromper, par cette espérance plus forte, plus longue que le temps, et que le chrétien seul possède. Avant de toucher au but, avant d'atteindre l'unité des peuples, la DÉMOCRATIE NATURELLE, il faudra traverser la décomposition sociale, temps d'anarchie, de sang peut-être... »

Ces pages remarquables de l'illustre écrivain ne s'appliquent-elles pas à la situation actuelle? Comme écrivain il a droit à l'admiration : puissance de pensée, richesse d'imagination, élévation de sentiments, rien ne lui a manqué. La postérité lui tiendra compte d'avoir refusé de faire au despotisme impérial le sacrifice de la vérité sur les fautes de son règne; mais elle lui reprochera éternellement d'avoir porté les armes contre son pays.

Depuis les événements de juin le général Cavaignac jouissait d'un

pouvoir absolu comme n'en exerça jamais aucun souverain constitutionnel. Une seule de ses paroles à l'Assemblée suffisait pour que tout appui lui fût donné sans discussion, sans débats. Ses moindres phrases, souvent dépourvues de sens, étaient applaudies avec frénésie. M. Marie, élu président de l'Assemblée nationale, M. Marie, ancien membre de la Commission exécutive, au mépris de toute dignité, avait accepté le ministère de la justice en remplacement de M. Bethmont, et M. Marrast se décida enfin à quitter l'Hôtel-de-Ville (1) pour paraître sur une scène politique plus vaste en triomphateur. L'Assemblée, hypocritement couchée aux pieds de M. Cavaignac, n'avait rien à lui refuser. Elle choisit M. Marrast pour son président et le maintint à ce poste éminent jusqu'au jour où la réaction démasquant ses batteries força la Constituante à se retirer.

Rien ne troublait plus la quiétude du *National*. Il régnait exclusivement et despotiquement sur la France. Adulatrice et rampante, la réaction se rendait en foule dans les splendides salons du dictateur, rue de Varennes. Elle prodiguait des éloges hyperboliques à l'homme qu'elle se proposait de renier plus tard. La peur et la cupidité inspiraient tous ces hommages, et le général daignait abaisser son regard de faucon sur tous ces vils flatteurs rampants aux Tuileries, à l'Hôtel-de-Ville, à l'hôtel de la rue de Varennes, et plus tard à l'Élysée national, comme ils le seraient demain aux pieds de n'importe qui. Parfois M. Cavaignac se rendait dans les divers théâtres de Paris. Caché au fond d'une loge, il braquait sa lorgnette sur tous les jolis visages, et à l'Opéra il suivait attentivement les évolutions des danseuses légères, qui lui envoyaient leurs plus gracieux sourires à travers leurs enveloppes de gaze. Jamais on ne vit prince plus adulé, plus admiré que le général Cavaignac.

Quant à M. Marrast, il s'était installé à l'hôtel de la présidence, qu'il avait eu soin de faire arranger et meubler avec une élégance princière, et il renouvelait dans ses salons le luxe et les usages aristocratiques. Il donna des fêtes brillantes, et l'on ne se disputait pas moins ses invitations que celles du dictateur. Légitimistes, orléanistes, et enfin les sensualistes de toutes les opinions, dansaient aux bals éblouissants de M. Marrast, qui, n'oubliant aucune des prérogatives monarchiques, faisait ouvrir les portes à deux battants, et ne marchait jamais sans être précédé d'huissiers et de massiers.

A défaut de vrais dieux, la bourgeoisie adorait des idoles. Cette société matérialisée, corrompue par le dernier règne, était heureuse d'en avoir fini avec le prolétariat, et ses passions l'emportèrent sur ses rancunes. Elle revint à ses folles orgies, à ses plaisirs d'autrefois. Et tandis qu'on dansait dans les salons étincelants de dorures et de lumières de MM. Cavaignac et Marrast, les combattants de

(1) M. Marrast eut soin de remettre cette position importante à des mains amies : il s'y fit remplacer par M. Recurt.

Février, arrêtés sur les barricades de juin, étaient accroupis sur de la paille fétide dans les casemates des forts ou dans les cabanons de Vincennes. Entre une valse et une contredanse, le dictateur signait à la hâte quelques papiers, et des milliers d'hommes partaient la nuit sous de fortes escortes, et des femmes, des enfants couverts de haillons attendaient sur les glacis pour envoyer un dernier adieu aux condamnés, sans qu'on daignât mettre à côté de la peine aucun motif pour la justifier. Sur 10,948 individus, 6,000 furent mis en liberté par une commission d'examen. Ce résultat prouve avec quelle facilité, avec quel arbitraire les arrestations eurent lieu, et quel peu de respect on a en France pour la première de toutes les libertés, pour la liberté individuelle. On soumit 4,348 détenus à la transportation; sur ces 4,348 transportés, 991 furent recommandés à la bienveillance du gouvernement; restaient 3,357 transportés, condamnés sans avoir été entourés des garanties judiciaires accordées à ceux des insurgés considérés comme les plus coupables, comme coupables d'assassinats! Et l'on croit qu'un si profond contre-sens ne se grave pas dans l'esprit du peuple, et n'altère pas en lui le sentiment naturel du respect qui le porte à s'incliner devant les arrêts de la justice! Altérer ce sentiment, c'est creuser le gouffre dans lequel la société est menacée de périr.

Tout valait mieux que d'improviser ainsi rétroactivement une peine qui n'existait pas dans nos lois pénales le 22 juin, et que de mettre au-dessus de la justice... la politique. Qu'on ne dise pas qu'il y allait du salut de l'État! Non, les États ne se perdent jamais quand ils respectent les lois fondamentales sur lesquelles la société est assise; c'est quand ils les méconnaissent, c'est quand ils les enfreignent qu'ils se perdent. Pour triompher d'un danger dans le moment, ils s'en préparent ainsi dans l'avenir un cent fois plus grave. En tout cas, si le salut de l'État exigeait que toutes les garanties de la justice lui fussent momentanément sacrifiées, le ministre, le général, qui, par insouciance ou par calcul, fit naître une telle extrémité, n'en porte sur sa tête et devant Dieu qu'une plus lourde responsabilité. Chose horrible! ces puissants d'un jour, qui devaient tout aux malheureux qu'ils exilaient, donnaient l'ordre de faire feu au premier signe de résistance! Les uns étaient au pouvoir, les autres dans les fers, tout cela quatre mois après la révolution de Février. Aussi est-ce avec raison qu'un insurgé s'écriait : « Qu'ai-je fait pour être ainsi traité, moi qui toute ma vie me suis nourri de la lecture du *National*, et qui n'ai cultivé que l'amitié de M. Marrast? » Il est certain que la sévérité déployée envers les combattants de juin avait toutes les conditions d'une profonde immoralité, car parmi eux se trouvaient M. Pinel de Grandchamp, maire du douzième arrondissement, ami de M. Recurt; le commandant Constantin, ami de M. Charras, et grand nombre d'anciens camarades des membres du gouvernement. Avant la justice populaire, Dieu infligea un châti-

ment exemplaire à tous ces hommes qui désavouaient au pouvoir les doctrines de toute leur vie.

Le puritanisme de MM. Thiers et Odilon Barrot n'était pas moins odieux que les lâchetés du *National*. Qu'avaient-ils donc tant à crier contre la révolte de juin, ces hobereaux dynastiques? M. Thiers ne devait-il pas toutes ses grandeurs aux combattants de juillet, et n'était-ce pas M. Barrot qui avait fait descendre le peuple dans la rue en Février? Le 26 juillet (la date est curieuse) M. Thiers fit sa première apparition à la tribune, et s'y para des dépouilles opimes tant de fois remportées sur le socialisme. Il attaqua de front, au nom du comité des finances, les doctrines de M. Proudhon, entré par la même porte que lui à l'Assemblée nationale. M. Proudhon avait déposé une proposition ayant pour objet de s'emparer du tiers des fermages, des loyers et des intérêts de capitaux, c'est-à-dire que les fermiers ou locataires eussent été dispensés de payer le tiers des termes échus ou à écheoir, les débiteurs de créances hypothécaires et chirographaires auraient été autorisés à retenir le tiers des arrérages qu'ils étaient tenus de servir, et l'État, de son côté, se serait abstenu de payer le tiers des rentes et intérêts qu'il devait, et aurait fait subir à tous les salaires dont il était grevé une retenue progressive pouvant s'élever de 5 jusqu'à 50 pour cent.

Les sommes ainsi retenues étaient évaluées, par M. Proudhon, à trois milliards. Il abandonnait la moitié de ce capital aux locataires, fermiers et débiteurs de toute espèce à titre de crédits que se seraient faits les différentes classes de citoyens. Ces 1500 millions jetés dans la circulation devaient, selon M. Proudhon, alimenter le travail et ranimer l'industrie. Les 1500 autres millions seraient entrés dans les caisses de l'État, et l'auraient mis, toujours selon l'auteur de la proposition, en mesure de supprimer ou de modérer tous les impôts onéreux aux classes laborieuses, de fournir des subventions à l'industrie, de créer des comptoirs d'escompte, des banques agricoles, et de garantir aux fabricants le placement de leurs produits.

Introduite au sein de l'Assemblée par voie d'initiative parlementaire, cette proposition fut combattue par M. Thiers. Il la repoussa aux applaudissements unanimes, comme attentatoire à la propriété; mais il eut la maladresse d'englober le gouvernement de M. Cavaignac dans ses anathèmes, et l'Assemblée couvrit de murmures l'audacieux qui osait s'attaquer à son favori.

M. Proudhon répondit à M. Thiers le 31 juillet, et fulmina une foudroyante déclaration de guerre aux erreurs, aux préjugés; il attaqua tout, la propriété, la validité des contrats, voire même le suffrage universel qui l'avait envoyé à l'Assemblée. Il souleva une véritable tempête, et, par un ordre du jour qui déclarait ses idées subversives de tout ordre social, l'Assemblée le frappa de réprobation. Un seul représentant, le citoyen Greppo (de Lyon), se leva en faveur de la proposition de son ami et collègue Proudhon.

Malgré son système d'arbitraire et de compression, M. Cavaignac fut forcé de reconnaître que le sabre était sans action sur l'idée, et, ignorant le discrédit profond, incurable, de l'Académie des sciences morales et politiques, il chargea les membres de cette docte compagnie de combattre la pensée par la pensée, de réfuter et d'anéantir le socialisme. Chacun se mit à l'œuvre ; mais il en fut des petits livres de l'Académie comme de toutes les tentatives insensées qui furent faites dans le même but. L'ouvrier n'avait pas de travail, des familles se tordaient dans les angoisses de la faim et du désespoir, et on leur offrait pour spécifique à leurs maux la prose de MM. Cousin, Troplong, Passy, Thiers, Ch. Dupin et autres.

Le 25 août, le procureur général Corne, reprenant l'œuvre de MM. Portalis et Landrin, porta devant l'Assemblée l'acte d'accusation contre MM. Louis Blanc et Caussidière, à l'issue d'une séance de dix-huit heures et après des débats très-animés sur les faits consignés dans les trois volumes de la commission d'enquête.

MM. Louis Blanc et Caussidière, trompés par de faux et perfides avis sur les résultats de la lutte annoncée, se justifièrent au lieu d'attaquer leurs ennemis. Ils ne comprirent pas que les assemblées ont des opinions arrêtées dont elles ne se départent pas, quoi qu'on dise, et ils employèrent une forme de judicature. Ce fut un tort. Ils n'avaient ni à prouver leur innocence devant leurs collègues, comme devant une cour d'assises, ni à entrer dans une foule de détails minutieux. Ils devaient flétrir le procès de tendance qu'on leur faisait, et traduire eux-mêmes à la barre de l'opinion publique ceux qui les accusaient. Ils ont fait de la magnanimité avec des hommes qui avaient reconnu la clémence du peuple en le traînant devant des conseils de guerre ou sur des pontons, et ils furent victimes de leurs généreux sentiments. Ils sont aujourd'hui dans l'exil, proscrits par ceux dont ils ont protégé les personnes et les propriétés durant la tourmente révolutionnaire. En vain MM. Théodore Bac, Flocon, Laurent (de l'Ardèche) tentèrent d'arracher leurs amis aux fureurs, aux vengeances des dynastiques. Ils montrèrent une fois de plus que vainqueurs ils ne discutent ni ne jugent : ils frappent ! L'alliance de la réunion du Palais-National avec celle de la rue de Poitiers poussa M. Cavaignac à la politique que M. Thiers qualifiait ainsi le 6 décembre 1834 : « Nous sommes les ministres de la *résistance*... Il faut résister... Vous voulez faire sortir le pouvoir des classes sages et modérées, des classes moyennes, pour le faire entrer dans les classes turbulentes et passionnées... Eh bien, nous avons résisté, nous résisterons... Nous serons toujours les soldats des généraux qui oseront écrire sur leurs bannières : Résistance ! » On sortait de la guerre civile et on se préparait à fomenter de nouveau l'anarchie, seule chose qu'ait jamais produite la résistance. La majorité qui soutenait le général Cavaignac, formée de tout ce qui détestait profondément la République progressive, se faisait un malin plaisir d'annuler

tous les actes du gouvernement provisoire, de déchirer la reconnaissance du droit au travail, l'abolition de la contrainte par corps, la limitation des heures de travail; de réparer toutes les brèches faites au vieux régime par la révolution de Février. Cette audace de la contre-révolution fit enfin sortir la Montagne de sa torpeur. Elle se rapprocha des diverses écoles socialistes d'une manière plus ostensible, sans abandonner toutefois la tradition révolutionnaire de 93. Cette fusion s'opéra dans de nombreux banquets démocratiques qui eurent lieu successivement à Paris et en province. La nouvelle campagne de la démocratie socialiste s'ouvrit le 22 septembre, jour anniversaire de la fondation de la première République, dans un jardin des Champs-Élysées, connu sous le nom du Chalet. Cinq cents citoyens environ, parmi lesquels se trouvaient les représentants de la Montagne, assistèrent à ce banquet. Au départ, M. Ledru-Rollin prononça un discours véhément qui alarma l'opinion conservatrice, car il fit appel à des innovations en matière de crédit, et signala la caste financière comme le seul obstacle à la marche de la révolution. Cette manifestation réveilla l'opinion publique engourdie, et chaque jour de nombreux banquets vinrent démontrer que l'Assemblée nationale ne faisait que grandir aux yeux du peuple tout ce qu'elle essayait de proscrire. Quelques réélections eurent lieu. Paris fut appelé à nommer trois représentants, et le parti démocrate-socialiste, que la réaction croyait avoir tué sur les barricades, parvint à faire passer un de ses candidats, M. Raspail, le prisonnier de Vincennes. Trois mois à peine après les journées de juin, ce fait avait une haute signification. C'était un défi énergique lancé à l'Assemblée, comme la réélection de M. Louis Bonaparte, à une imposante majorité, était une protestation contre le gouvernement de M. Cavaignac. Les candidats du *National* essuyaient partout un échec honteux. Le troisième élu à Paris fut M. Achille Fould, l'un des candidats malheureux de la réaction dans les précédentes élections. M. Molé fut envoyé à l'Assemblée par le département de la Gironde, et les dynastiques, renforcés de ce chef influent, brisé comme M. Thiers à toutes les roueries parlementaires, suppléèrent à leur insuffisance numérique par l'habileté. Ils redoublèrent d'activité dans les départements où les légitimistes surtout déployaient une audace qu'ils n'eurent jamais sous Louis-Philippe. A Montpellier, par exemple, ils bravèrent les autorités républicaines et se ruèrent en armes sur les démocrates qui avaient protesté par une démonstration publique contre l'élection d'un conseil municipal légitimiste.

Tandis que ces scènes et d'autres analogues se passaient dans quelques villes du Midi, on fêtait, dans plusieurs départements comme à Paris, l'anniversaire de la proclamation de la République en 92. A ces banquets on portait des toasts à la république démocratique et sociale, au droit au travail, à l'organisation du travail, et, à l'issue de ces festins, plusieurs groupes animés parcouraient les rues en

chantant des hymnes patriotiques. Les réactionnaires, déconcertés par le côté sérieux de ces manifestations, par le caractère grave, imposant qu'elles avaient gardé presque toujours, s'emparèrent des désordres de détail et les exploitèrent. Le représentant Denjoy, adhérent de la rue de Poitiers, vint formuler à la tribune un réquisitoire en forme contre les banquets ; il demanda comment un préfet, comment des autorités avaient pu assister au banquet de Toulouse. Au banquet de Bourges, ô scandale ! un ingénieur des ponts et chaussées avait osé porter un toast *au travail attrayant !* et formé le vœu de voir le royaume de Dieu réalisé sur la terre. Comment cet ingénieur n'était-il pas destitué ? Quelles mesures l'autorité avait-elle prises envers de pareils fonctionnaires ?

M. Denjoy, s'irritant de plus en plus, attaqua directement le banquet du Chalet, et, par suite, ses collègues de la gauche ou de la *Montagne ;* les accusant de vouloir les assignats, *et par conséquent la guillotine.* A cette injuste et violente provocation, les représentants de la gauche, qui tous avaient peu de jours auparavant voté pour l'abolition de la peine de mort en toute matière, se levèrent indignés et s'avancèrent jusqu'au pied de la tribune en apostrophant énergiquement l'orateur. On le crut exposé à des voies de fait, et les huissiers l'entourèrent comme pour le défendre.

Ce fut au milieu de ces lamentables épisodes que se poursuivirent les débats sur la Constitution. Ouverts le 5 septembre, ils miren clairement en relief les prétentions du parti qui aspirait au retour de la monarchie, ou du moins à reconstituer, sous le nom de république et avec le suffrage universel, le système politique qu'avait renversé la révolution de Février. La Constitution élaborée par M. Marrast se compose de deux parties distinctes :

La première comprend un préambule vague, indéterminé, énonçant les droits naturels de l'homme et méconnaissant le plus cher de tous au prolétariat, le droit au travail. La réaction avait triomphé sur ce point. Le préambule reconnaît simplement que la République doit, par une assistance fraternelle, pourvoir à l'existence des citoyens nécessiteux, dans la limite de ses ressources, ce qui est bien vague, et donner des secours à ceux qui sont hors d'état de travailler. Une telle obligation n'engage à rien, et toutes les monarchies pourraient hardiment la souscrire, sans être tenues de venir en aide au prolétariat. Le préambule déclare, il est vrai, que la France, en adoptant pour forme définitive de gouvernement la République démocratique, une et indivisible, « s'est proposé pour but de marcher plus librement dans la voie du progrès et de la civilisation, d'assurer une répartition plus équitable des charges et des avantages de la société, d'augmenter l'aisance de chacun par la réduction graduée des dépenses publiques et des impôts. » Tout cela est fort beau, sans doute, mais ce sont des phrases et rien de plus, car l'Assemblée constituante et l'Assemblée législative qui lui a succédé n'ont assuré, ni l'une ni l'autre, une

répartition plus équitable des charges de la société. L'article V du préambule, par exemple, est précis, formel : « La République française respecte les nationalités étrangères, comme elle entend faire respecter la sienne, n'entreprend aucune guerre dans des vues de conquête, et n'emploie jamais ses forces contre la liberté d'aucun peuple. » Comment la République française a-t-elle respecté cet article ? En faisant bombarder Rome et en détruisant là République romaine, issue du suffrage universel...

La seconde partie se compose de 116 articles qui constituent la forme du pouvoir et les conditions de sa vitalité politique et administrative. La forme du pouvoir législatif et exécutif donna lieu, comme le droit au travail, à des discussions violentes, à des luttes passionnées entre les diverses fractions de l'Assemblée nationale. Le principe du suffrage universel admis comme la base et le fondement de l'ordre politique, les royalistes firent des efforts inouïs pour diviser la souveraineté. Ils voulaient rétablir deux chambres, ce qui, avec un président, reconstituait une monarchie bâtarde, un système d'aristocratie qui eût été un anachronisme sous la République et un perpétuel élément de discorde. Tous les républicains, modérés et extrêmes, votèrent pour la souveraineté unique, et ce système l'emporta. Suffrage universel et une seule chambre, voilà les deux plus importantes conquêtes de la révolution de Février. Mais sur la question de la présidence les opinions se partagèrent, et, malgré la vive opposition des démocrates-socialistes, l'ambition des républicains sensualistes fit pencher la balance en faveur de l'institution fatale et si pleine de périls d'un président de la République avec jouissance de prérogatives presque royales.

Le principe présidentiel étant admis, il s'agissait de maintenir l'unité dans le pouvoir en plaçant le premier magistrat de la République sous l'autorité de l'Assemblée souveraine. Les amis du général Cavaignac employèrent toute leur influence pour décider l'Assemblée à nommer elle-même le président. L'intrigue était grossière quoique le principe fût démocratique. M. Flocon proposa un amendement ainsi conçu : « L'Assemblée nationale délègue le pouvoir exécutif à « un citoyen qui prend le titre de président de la République. » Mais tous les ennemis de la République, feignant l'enthousiasme pour la souveraineté du peuple et pleurant de tendresse au seul nom de ce suffrage universel qu'ils avaient repoussé toute leur vie en le traitant de chimère, se liguèrent pour faire nommer le président par le pays. Ces luttes d'un peuple, procédant pour la première fois à son organisation politique et sociale sous l'épée d'un dictateur, se prolongeaient de part et d'autre avec une égale ardeur, lorsque le 26 septembre M. Louis Bonaparte parut à l'Assemblée constituante. Tous les regards se portèrent avec une vive curiosité sur ce débris d'une grande fortune, sur ce neveu d'empereur qui plusieurs fois déjà avait été une cause d'agitation et de trouble pour le pays. M. Louis

Bonaparte se dirigea vers la tribune, et, déployant un petit papier, il lut à l'Assemblée la protestation suivante :

« Citoyens représentants, il ne m'est pas permis de garder le silence après les calomnies dont j'ai été l'objet. J'ai besoin d'exposer ici hautement, et dès le premier jour où il m'est permis de siéger parmi vous, les vrais sentiments qui m'animent. Après trente-trois années de proscription et d'exil, je retrouve enfin ma patrie et tous mes droits de citoyen !

« La République m'a fait ce bonheur. Que la République reçoive mon serment de dévouement, et que les généreux compatriotes qui m'ont porté dans cette enceinte soient certains que je m'efforcerai de justifier leurs suffrages en travaillant avec vous au maintien de la tranquillité, le premier besoin du pays, et au développement des institutions démocratiques que le peuple a droit de réclamer.

« Longtemps je n'ai pu consacrer à la France que les méditations de l'exil et de la captivité ; aujourd'hui, la carrière où vous marchez m'est ouverte. Recevez-moi dans vos rangs, mes chers collègues, avec le même sentiment d'affectueuse confiance que j'y apporte.

« Ma conduite, toujours inspirée par le devoir, toujours animée par le respect de la loi, ma conduite prouvera, à l'encontre des passions qui ont essayé de me noircir pour me proscrire encore, que nul ici plus que moi n'est résolu à se dévouer à la défense de l'ordre et à l'affermissement de la République. »

Sans être éclatants, les termes de cette petite harangue étaient convenables, et l'Assemblée accepta avec faveur ce témoignage de dévouement à la République.

Le 9 octobre M. Louis Bonaparte monta de nouveau à la tribune pour répondre à un amendement de M. A. Thouret, qui demandait, pour déjouer les intrigues des prétendants et aussi dans l'intérêt de M. Cavaignac, que tous les membres des familles ayant régné sur la France ne pussent être nommés président ou vice-président de la République. « Citoyens, dit M. Bonaparte, je ne viens pas parler « contre l'amendement ; je me trouve assez récompensé d'avoir « recouvré mes droits de citoyen pour ne pas avoir une autre ambi« tion. Je viens seulement protester contre les calomnies qui m'ont « été prodiguées et contre les prétentions qu'on m'a attribuées. Je « dois aux trois cent mille électeurs qui m'ont donné leurs suffra« ges de déclarer que je proteste contre ce titre de prétendant que « l'on persiste à me donner. »

Après avoir entendu cette déclaration, M. Thouret jugea son amendement inutile et le retira. L'air embarrassé de M. Louis Bonaparte, son accent étranger et plusieurs autres circonstances dissipèrent les craintes qu'avaient conçues les républicains au sujet de la candidature de M. Louis Bonaparte à la présidence de la République. D'ailleurs rien jusqu'alors n'avait pu faire soupçonner qu'il se présenterait officiellement aux suffrages des électeurs, quoique déjà de

nombreux commis-voyageurs fussent en campagne pour préparer son élection. Mais le 25 octobre cette candidature fut brusquement posée à la tribune de l'Assemblée. M. Clément Thomas, emporté par son zèle pour M. Cavaignac, crut le servir en reprochant en termes violents à M. Louis Bonaparte son ambition suspecte et les intrigues de ses amis. Ces reproches, dans la bouche de l'un des hommes du *National*, étaient dérisoires. M. Bonaparte, pour ménager son prestige, se montrait très-rarement à l'Assemblée. Il était absent lorsque se produisit l'attaque inattendue de M. Clément Thomas. Mais ses cousins, représentants comme lui, prirent sa défense avec énergie, et une scène très-vive s'ensuivit entre eux et M. Clément Thomas. Le lendemain M. Louis Bonaparte vint lire un petit discours où il disait : « Je déplore profondément d'être obligé de parler encore de moi, car il me répugne de voir sans cesse porter devant cette Assemblée des questions personnelles, alors que nous n'avons pas un moment à perdre pour nous occuper des graves intérêts de la patrie. »

— C'est pour vous en occuper que vous ne venez jamais ! lui cria-t-on.

« J'ai déjà manifesté mes opinions devant vous, poursuivit M. Bonaparte. Quant à ma conduite parlementaire, de même que je ne me permettrai jamais de demander à aucun de mes collègues compte de sa conduite, de même je ne permettrai pas à un autre de venir m'interroger sur ma conduite.

« On m'accuse d'accepter du sentiment populaire une candidature que je n'ai pas cherchée...

« Eh bien ! oui, je l'accepte cette candidature qui m'honore.

« Je l'accepte parce que l'abrogation unanime du décret contre ma famille m'autorise à croire que la France pense que mon nom pourra servir à la consolidation de la société. »

M. Flocon protesta contre cette candidature qui se posait à la tribune en invoquant un nom, et il somma M. Bonaparte de déclarer si elle ne se posait pas sous une autre invocation dans les campagnes, dans les centres de population où on annonçait que le neveu de l'empereur devait affranchir pendant plusieurs années le pays de tous impôts. « On interpelle tout le monde ici, s'écria M. Flocon, celui-ci parce qu'il est au pouvoir, celui-là parce qu'il en est sorti, un autre parce qu'il a assisté à une manifestation publique, et il doit bien m'être permis d'interpeller celui au nom de qui on fait de fausses promesses, de le mettre en demeure de démentir les grossières impostures que l'on répand en son nom. Malgré ces catégoriques interpellations, malgré d'autres questions *ad hominem* qui eussent fait parler des murailles, M. Louis Bonaparte resta muet !

Pendant cette séance, M. Étienne Arago causait dans les couloirs avec l'un des cousins de M. Louis Bonaparte, lorsque celui-ci s'approcha pour se mêler à l'entretien. Aussitôt M. Arago lui adressa la parole :

— Je disais à votre cousin que si nous vous repoussions, c'est que, voulussiez-vous rester dans le giron républicain, vous seriez forcé par tout ce qui fait cohue derrière vous de marcher vers une monarchie; car ce qui vous pousse en avant, c'est l'ignorance des campagnes, l'erreur, qui est une ignorance renforcée, et le fétichisme impérial.

— Mais, M. Arago, répondit M. Louis Bonaparte, est-ce qu'il ne faut pas s'en rapporter à la majorité?

— Et c'est pour cela que je voudrais retarder l'élection du président, afin qu'on pût dire à la nation que vous n'avez aucun titre, ni personnel, ni même emprunté, à la présidence de la République; que le reflet de l'astre éteint dont vous cherchez à vous éclairer ne serait qu'un reflet monarchique.

— Je peux puiser aussi, ce me semble, dans le passé de mon oncle des souvenirs de la République.

— Ah! j'entends: votre oncle fut consul avant d'être empereur. Oui, mais ce souvenir n'est pas encourageant pour nous, car le consul se transforma bien vite; et les monarchies n'ont jamais plus guère laissé vivre que le souvenir de l'empereur. Voyez les pauvres habitants des campagnes sur qui vous comptez: ils ont dans leurs cabanes des petits bons hommes en plâtre et des dessins coloriés... Eh bien! que représentent ces statuettes et ces images? Est-ce Bonaparte ou Napoléon?... Et les lithographies qui se colportent aujourd'hui d'atelier en atelier, de village en village, payées par je ne sais qui, à quelle époque de la vie de votre oncle le représentent-elles? Est-il montré au peuple sous la figure du général de la République, avec le costume militaire des immortelles campagnes d'Italie? Non, c'est avec la redingote grise de l'empereur et roi; enfin c'est Napoléon, toujours Napoléon et jamais Bonaparte... Voilà pourquoi, monsieur, pas un républicain éclairé et sincère ne votera pour vous. »

M. Louis Bonaparte s'éloigna sans répondre. Sa candidature fit promptement son chemin, et la presse étrangère insultait d'avance à la vénalité de la France proclamant la République, et se donnant comme chef un homme recommandé seulement par le nom d'un autre et par les entreprises qu'il avait tentées pour le rétablissement d'une dynastie. Un journal anglais, le *Times*, disait: « Si Louis-Napoléon devient président, cette élection restera dans la mémoire des hommes comme une des plus grotesques aberrations de la superstition populaire, et une des plus pitoyables humiliations qu'un grand peuple puisse s'infliger à lui-même. » Le *Morning advertiser* ne fut pas moins sévère; il vit dans l'élection de Louis-Napoléon la guerre civile, puis la terreur, et la déconsidération du suffrage universel aux yeux du monde entier.

Quant au général Cavaignac, il poussait sa candidature à la présidence avec toutes les fureurs du désespoir. Forcé de lever l'état de siége le 19 octobre, son pouvoir était entré dans la période de la

décadence, malgré les concessions honteuses qu'il ne cessait de faire à la contre-révolution, et malgré son obséquiosité à la Chambre où il ne cessait de répéter dans toutes les circonstances critiques : « Je suis aux ordres souverains de l'Assemblée, c'est à elle de prononcer. » Ce langage hypocrite n'était pas moins méprisable que ses protestations d'amour pour la liberté, quand tout dans ses actes portait le cachet de son esprit despotique et de sa conduite arbitraire. Il parlait aussi du faix immense que faisait peser sur lui le pouvoir, du besoin qu'il éprouvait de s'en débarrasser; il se plaignait même d'avoir trop de pouvoir, sachant les royalistes bien décidés à lui en donner plus encore, ne se doutant pas que c'était pour le compromettre plus vite. Trop de pouvoir ! Et, pour y arriver, il avait trahi la Commission exécutive, trompé la France, plongé Paris dans toutes les horreurs de la guerre civile. Pour s'y maintenir, il insultait à la révolution de Février en appelant au pouvoir deux ministres de Louis-Philippe, MM. Dufaure et Vivien, car la réunion de la rue de Poitiers avait demandé des positions en garantie et en récompense d'un appui qu'elle refusa au moment décisif, alors que l'instrument fut usé. Ce remaniement ministériel eut pour origine un projet élaboré par MM. Cavaignac, Marrast et Sénard, qui, sous prétexte de raffermir la foi républicaine dans les départements, voulaient y envoyer des espèces de commissaires généraux choisis dans le sein de l'Assemblée par le chef du pouvoir exécutif. Le but de cette mesure était facile à deviner. M. Cavaignac rêvait la dictature dans les départements par l'intermédiaire de proconsuls qui eussent travaillé en faveur de son élection à la présidence. Les royalistes s'émurent d'un projet dont la réalisation eût déjoué leurs intrigues, renversé une partie de leurs espérances. Aussi le repoussèrent-ils avec une brusquerie qui épouvanta M. Cavaignac. Une autre circonstance vint encore ajouter au mécontentement de la réaction. Les banquets démocratiques gênaient beaucoup les royalistes qui visaient à démontrer que la France n'était pas républicaine en fomentant des émeutes dans le midi. Le banquet de Toulouse, notamment, les contraria beaucoup, et ils réclamèrent la destitution du préfet, M. Cazavan, qui y avait assisté. Mais M. Cazavan était un ami de M. Sénard. Ah ! si c'eût été un ami de M. Ledru-Rollin ! Bref, M. Sénard refusa la destitution réclamée. C'était rendre sa retraite inévitable, car s'il avait bien mérité de la patrie, c'est-à-dire de la majorité de l'Assemblée, pour avoir exploité l'insurrection, il en méritait mal en ne contestant pas aux républicains le droit de réunion, quand ses amis se trouvaient au nombre des délinquants. MM. Cavaignac et Marrast, qui avaient besoin de l'appui des dynastiques de l'Assemblée, consentirent à leur donner des gages positifs, et un remaniement ministériel eut lieu. Le *National* livra des portefeuilles, non pas à l'ancienne gauche dynastique, mais à l'ancien *tiers-parti*. M. Dufaure, tant raillé par le *National* pour avoir refusé d'assister au banquet de

Saintes où il voulait qu'on portât un toast à Louis-Philippe, fut appelé au ministère de l'intérieur, et M. Vivien, le collègue de M. Dufaure dans le cabinet du 12 mai 1839, entra au ministère des travaux publics. M. Cavaignac choisissant pour ministres les ex-serviteurs de cette monarchie de Juillet que son frère avait tant combattue ! M. Marrast poussant le *National* à prouver que les hommes encore tout meurtris de ses attaques étaient tout à coup devenus de profonds politiques et que leur présence au pouvoir sauverait la République ! Tant de résignation inspirerait quelque pitié si on pouvait oublier ce que leur ambition a coûté de larmes et de sang, si les conséquences de leur indigne conduite n'eussent été si fatales à la France. Et, après de tels faits, le général Cavaignac, qui trouvait une satisfaction si intime dans l'exercice de ses pouvoirs, osait jouer l'abnégation, le désintéressement, lui dont la politique, pour arriver à la présidence, se résumait par une immense tentative de captation exercée sur le pays. Soit au dehors, soit au dedans, il méconnaissait les intérêts permanents et vrais de la France, il reniait tous les principes de la démocratie. Son horizon politique ne s'étendait pas au delà du 10 décembre, jour fixé pour l'élection du président de la République.

Combien de voix tels actes ou telles personnes pouvaient-ils rapporter ? Voilà à quoi se réduisait l'art de gouverner de M. Cavaignac. Et cependant, outre les dangers de la situation intérieure, les complications extérieures étaient grandes. Partout en Europe le triomphe de la contre-révolution sur les barricades de juin avait relevé le courage de la monarchie à demi renversée. Les rois se livraient avec ardeur à des saturnales sanglantes pour comprimer l'élan des peuples vers la liberté. L'honneur de la France coulait à pleins bords en Allemagne et en Italie, et les nouveaux satisfaits du *National*, groupés sous l'épée du général Cavaignac ou couchés au pied de la réaction, donnaient à l'Europe le spectacle de toutes les palinodies. Pactisant avec ceux qu'ils avaient insultés pendant dix-sept ans, reniant leur passé, leurs doctrines, leurs vieilles opinions, les professions de foi de toute leur vie, dans leur politique à l'intérieur, ils dépassaient en arbitraire, en compression, en népotisme et en corruption tout ce qu'ils avaient si énergiquement flétri sous le règne déchu, tandis qu'à l'extérieur ils replaçaient la France dans ce cercle de servitude d'où la révolution l'avait fait sortir ; ils renouaient la chaîne demi-rompue des traités de 1815, de ces traités maudits contre lesquels ils avaient ameuté tant de si légitimes colères.

CHAPITRE XXI.

LA CONTRE-RÉVOLUTION A NAPLES. — COLLISION SANGLANTE. — LES AUTRICHIENS REPRENNENT L'OFFENSIVE EN LOMBARDIE. — RADETZKI RENTRE A MILAN. — LA DÉMOCRATIE A ROME. — MORT DE M. ROSSI. — FUITE DU PAPE. — INTRIGUE ÉLECTORALE DU GÉNÉRAL CAVAIGNAC. — AGITATION A VIENNE ET A BERLIN. — INSURRECTION A PRAGUE. — OUVERTURE DU PARLEMENT DE FRANCFORT. — NOMINATION D'UN VICAIRE DE L'EMPIRE. — SANGLANTE ÉMEUTE A FRANCFORT. — MORT DU PRINCE LICHNOWSKI ET DE M. AUERSWALD. — LA RÉVOLUTION A VIENNE. — BOMBARDEMENT. — MORT DE ROBERT BLUM. — COUP-D'ÉTAT DU ROI DE PRUSSE. — ATTITUDE DU GÉNÉRAL CAVAIGNAC. — PROCLAMATION DE LA CONSTITUTION FRANÇAISE. — ÉLECTION DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE. — M. LOUIS BONAPARTE.

Le manifeste de M. Lamartine avait annoncé hautement que l'épée de la France sortirait du fourreau quand le jour serait venu de délivrer les nations de leurs oppresseurs. Ce jour vint. L'Italie expirante cria : au secours ! La République s'était particulièrement engagée à la protéger, et dans ce but on avait rassemblé un corps d'armée au pied des Alpes. L'honneur de la France plus encore que ses intérêts exigeait qu'on sauvât l'Italie. Que fit M. Cavaignac ? Voilà ce qu'il s'agit d'examiner.

Au point où en est resté notre récit sur la guerre de l'indépendance italienne, Charles-Albert poursuivait ses travaux de siége devant Peschiera, lorsque de graves événements se passèrent à Naples et donnèrent le signal de la contre-révolution dans la Péninsule italique. Les députés étaient réunis, le 14 mai, pour délibérer sur la formule du serment que les chambres devaient prêter à la Constitution perfide, étroite, promulguée le 29 janvier. Ils décidèrent qu'ils prêteraient serment à cette Constitution, « sauf les changements que la Chambre jugerait à propos d'y introduire. » Le roi, méconnaissant les droits du peuple et voulant provoquer une collision, refusa d'admettre une restriction qui déjouait tous ses plans. De nombreuses députations se rendirent à son palais pour le faire changer d'avis. Tout fut inutile. Ferdinand voulait en finir avec la bourgeoisie constitutionnelle au moyen des lazzaroni excités et soldés depuis longtemps par la police royale. Le 15 mai, jour fatal à la démocratie européenne, la garde nationale de Naples et les députés, se voyant trompés, organisèrent la résistance. La ville fut barricadée, et les troupes mercenaires de la royauté parjure, les lazzaroni soudoyés, se ruèrent sur ceux qui avaient pris les armes pour faire respecter leurs droits. Suisses, gardes royaux, lazzaroni, mirent le comble à tous les crimes du Bourbon couronné, par une horrible boucherie. La ville fut mise

à sac. Après le massacre, vinrent le viol et le pillage. Voilà comment les monarchies procèdent pour consolider leur puissance. Il y eut plus de mille morts dans cette journée, et l'escadre française mouillée dans la rade assista impassible à cet attentat royal, faute d'instructions. L'amiral Baudin se borna à faire de tardives représentations, et à offrir un refuge sur ses bâtiments aux victimes poursuivies par les sicaires de la tyrannie.

Ferdinand ordonna la dissolution de la chambre des députés, et, quoique vainqueur de son peuple, il rappela ses troupes et sa flotte du théâtre de la guerre, puis, ne pouvant se résoudre à la perte de la Sicile, il dirigea des troupes sur Messine, et la ville dut se rendre après un combat de cinq jours et un horrible bombardement. Les commandants des flottes anglaise et française n'osèrent prendre sur eux d'arrêter par la force cet assassinat commis sur tout un peuple. Bientôt après, une médiation anglo-française aboutit à replacer complètement la Sicile sous le joug de Ferdinand.

Après la victoire de Goito, remportée par les Piémontais, Peschiera se vit contraint de capituler, et Radetski abandonna le plateau de Rivoli. Charles-Albert était maître de toutes les magnifiques positions rendues célèbres par les victoires de Napoléon ; mais il ne sut en tirer aucun parti, et les Autrichiens reprirent l'offensive. Vicence, Padoue, Trévise, Rovigo, Palma-Nuova et toute la Vénétie tombèrent successivement au pouvoir de l'ennemi, que Charles-Albert ne sut ni poursuivre ni attaquer à propos. A l'enthousiasme des Italiens succéda une morne consternation.

Charles-Albert s'était étendu de Corona à Montenare, sur un espace d'environ vingt lieues, pour chercher le combat.

Le cabinet excessivement précautionneux de Vienne, craignant l'intervention française, resta longtemps les yeux fixés sur Paris et sur l'armée des Alpes. Il avait beaucoup de foi dans le succès des menées de la contre-révolution en France, pour sortir d'un seul coup de sa fausse situation en Italie, où les hésitations de Charles-Albert semblaient préparer un succès aux armes de Radetzki. Les lenteurs qu'apportait le gouvernement autrichien à agir en Italie s'expliquaient aussi par la nécessité impérieuse dans laquelle il se trouvait d'employer une grande partie de ses forces militaires à contenir le mouvement révolutionnaire dans ses États. Mais, après la défaite de la démocratie sur les barricades de juin, l'Autriche reprit toute son assurance, et Radetzki, quittant Mantoue et Vérone, déploya ses colonnes dans les plaines de la Lombardie. A la première attaque, il força l'aile gauche de l'armée piémontaise de se replier sous le canon de Peschiera. Le 24 il s'empara de Somma-Campagna, et rejeta le 25 Charles-Albert sur la rive lombarde du Mincio. Le 28, Crémone se rendit à Radetzki, et le 3 août Charles-Albert se jetait dans Milan, où il profita de la panique causée par l'approche de Radetzki pour faire renoncer le parti républicain à ses projets. Deux jours après

avoir amené la minorité dissidente à accepter la fusion de la Lombardie avec le Piémont, Charles-Albert signa la capitulation qui permit aux Autrichiens de rentrer dans la capitale de la Lombardie, d'où ils avaient été chassés quatre mois auparavant. Toutes ces victoires de Radetzki se succédèrent comme des coups de foudre; la population de Milan, prête à se défendre jusqu'à la dernière goutte de son sang et à renouveler son héroïsme du mois de mars, laissa éclater toute sa fureur en apprenant que Charles-Albert avait livré leur ville sans combattre, et celui-ci dut se soustraire par la fuite aux vengeances qui menaçaient de l'atteindre. Le 6 août, Radetzki fit son entrée triomphale à Milan abandonnée par tous les patriotes; les riches avaient émigré en France, en Piémont et en Suisse, les pauvres s'étaient répandus dans les campagnes, où l'on voyait errer des femmes, des enfants, sans pain et sans asile. Les Croates se répandirent dans la ville, et se livrèrent au pillage.

De Milan, Radetzki pouvait marcher sur Turin, et c'est dans cette appréhension que le marquis de Ricci, envoyé à Paris avec l'instruction de sonder les dispositions du gouvernement français, pour le cas où l'armée sarde ne pourrait arrêter à elle seule l'impétuosité de l'ennemi, fut autorisé à réclamer l'intervention française. Milan et Venise avaient également envoyé des délégués à Paris pour réclamer un secours armé de la France. Mais, par suite de la brusque fusion de la Lombardie et de la Vénétie avec la Sardaigne, les gouvernements provisoires de Milan et de Venise relevaient du roi Charles-Albert, et c'est avec le marquis de Ricci seulement que MM. Cavaignac et Bastide entamèrent des négociations officielles. Les sollicitations tardives de Charles-Albert pour obtenir le concours de l'armée française s'expliquent par la crainte qu'avait ce roi ambitieux de la présence du drapeau républicain français sur le théâtre de la guerre. D'autres considérations relatives à ses prétentions sur l'Italie septentrionale le retinrent également, mais devant la nécessité d'une grande défense il se décida à demander l'intervention française sur une vaste échelle.

Le cas prévu par M. Lamartine se présentait : un peuple libre, allié de la République, réclamait son secours. Et les solennels engagements de son manifeste avaient été confirmés par l'Assemblée constituante qui, dans la séance du 24 mai, vota à *l'unanimité* la proposition suivante du comité des affaires étrangères : « PACTE FRATERNEL AVEC L'ALLEMAGNE, RECONSTITUTION DE LA POLOGNE, AFFRANCHISSEMENT DE L'ITALIE. » Pas d'ambiguïté dans ce texte laconiquement énergique : *Affranchissement de l'Italie.* Qu'allait faire M. Cavaignac? L'indépendance de l'Italie était menacée, la demande d'intervention était formelle. M. Cavaignac, un général républicain, un homme de guerre, procéda exactement comme l'eût fait M. Guizot ou M. Thiers. Il consulta lord Palmerston et celui-ci suggéra l'idée mixte d'une médiation diplomatique offerte à l'Autriche et au

Piémont pour arrêter la marche de l'armée autrichienne. Cette médiation appelait la nécessité de longues négociations, et le cabinet de Vienne l'accepta avec empressement, car c'était un avenir sans limites, et pendant ce temps il se trouvait délivré de la double crainte que lui inspiraient le manifeste de M. Lamartine et le vote du 24 mai de la Constituante. Habile à temporiser, l'Autriche attend tout des circonstances. Sa politique consiste à feindre de céder, tout en poursuivant ses desseins.

Le 9 août un armistice de six semaines fut conclu à Milan entre le feld-maréchal Radetzki et le général piémontais Salasco au nom de Charles-Albert. Cette trêve n'engageait nullement la politique ; mais, au lieu de maintenir chaque armée dans ses positions, les Piémontais durent abandonner Peschiera avec l'artillerie et faire rentrer leur flotte dans le port de Gênes, livrant ainsi la vieille République à Radetzki. C'est dans cette malheureuse affaire d'Italie que l'ineptie gouvernementale et l'ignorance profonde du général Cavaignac, en matière politique , se révélèrent entièrement. Aussi peu éxpérimenté que M. Bastide dans les affaires diplomatiques, l'un et l'autre s'imaginèrent que l'Angleterre se séparerait de l'Autriche dans la question des traités de 1815, et que cette dernière consentirait à abandonner le royaume lombardo-vénitien moyennant une indemnité pécuniaire. Leur crédulité perdit la cause de l'indépendance italienne qu'ils avaient mission de défendre. Un moment le général Cavaignac parut avoir compris le devoir et le droit de la France. Un jour, un seul jour, il voulut tendre la main à Venise. Les vaisseaux étaient prêts, les soldats étaient désignés, la route était choisie, et Venise préparait déjà pour nos braves quelques-uns de ses palais déserts où l'Autriche devait rentrer en maître, comme à Milan, le bâton levé; mais la diplomatie intervint et fit avorter ce noble, ce patriotique dessein.

A Rome, Pie IX se trouvait dans une situation perplexe. Effrayé du mouvement gigantesque dont il avait donné le signal, il ne cherchait plus qu'à l'entraver. Craignant un schisme de la part du clergé autrichien s'il prenait une part active à la guerre nationale de l'Italie contre l'empire, se perdant aux yeux des Romains en restant neutre, ne voulant pas, comme chef de l'Église, ordonner l'effusion du sang, ne pouvant se résoudre à renoncer au pouvoir temporel ni se résoudre à l'exercer, Pie IX jouait un rôle pénible pour ses anciens admirateurs. Le rôle équivoque qu'il avait joué dans la guerre de l'indépendance lui avait aliéné tous les cœurs. Il était visible du reste qu'il voulait arrêter la marche du progrès et maîtriser l'esprit révolutionnaire. Dans ce but, il appela à la tête de son cabinet M. Rossi, ex-ambassadeur de Louis-Philippe à Rome, instrument docile de la politique de M. Guizot. En choisissant pour président du conseil un homme qui, après avoir trahi tour à tour la Suisse et la France, était venu revendiquer ses droits d'Italien pour tâcher de reprendre les libertés conquises, c'était relever le drapeau

abattu en Février et en Mars, en France, en Allemagne comme en Italie; c'était narguer le peuple romain qui avait de justes motifs de haine contre un agent dynastique mis en disponibilité par la révolution française. M. Rossi, doctrinaire pédant et fougueux défenseur des régimes condamnés, ne tarda pas à justifier toutes les appréhensions du peuple, en inaugurant une politique antinationale et provocatrice. Il afficha hautement l'intention de faire la réaction européenne; il poussa l'arrogance jusqu'à dire à un dîner chez le comte de Spœner, ambassadeur de Bavière, qu'il enclouerait la révolution. L'adversaire de M. Rossi était M. Mamiani, constitutionnel et ami du Piémont. Lié à la politique réactionnaire de Naples, M. Rossi déserta la cause de la guerre, et, par un article fameux inséré dans le journal officiel, il souleva contre son système la presse italienne. L'irritation s'accrut à Rome, et un incident dramatique vint mettre un terme à l'intrigue ourdie par la contre-révolution. Le 15 novembre, jour de l'ouverture des chambres, l'Assemblée attendit deux heures que le ministre parût; la foule, réunie aux abords du palais de la Chancellerie, était inquiète et agitée, lorsque M. Rossi arriva enfin, souriant avec mépris en descendant de son carrosse. Le peuple murmura et fit entendre quelques huées, quelques coups de sifflets. M. Rossi traversa les groupes, toujours dédaigneux et jouant avec son gant d'un air de méprisante supériorité. Il y avait dans son regard fauve, dans ses gestes secs, une telle expression de suffisance, que la foule murmura plus fort et fit entendre de nouveaux sifflets. On le tira par ses habits, et, au moment où il se retournait, un poignard le frappa à la gorge à quelques pas de l'endroit où avait péri César. La mort de M. Rossi fut instantanée. Nul ne songea à poursuivre l'auteur du meurtre, et la chambre elle-même resta impassible. Le corps diplomatique seul se retira; M. d'Harcourt le fit en disant qu'il ne voulait pas être témoin d'une telle impassibilité.

La nouvelle de la mort de M. Rossi produisit dans Rome une vive allégresse; le soir il y eut une procession aux flambeaux, et le peuple cria : — Vive la Constitution italienne! Vive le ministère démocratique! Le lendemain, 16, la garde civique et les prolétaires se réunirent sur la place du Peuple, d'où ils se rendirent à la chambre qui leur adjoignit quelques-uns de ses membres, et le cortége se porta vers le Quirinal en criant : Vive Mamiani! Le peuple avait projeté de demander au pape la convocation de la constituante, l'acceptation du programme Mamiani du 5 juin, et un ministère démocratique. Une députation pénétra au Quirinal et exposa au cardinal Soglio les vœux du peuple. Le cardinal répondit au nom de Pie IX que toutes les propositions faites seraient prises en sérieuse considération. — Tout de suite! cria la foule, nous voulons immédiatement un ministère démocratique ou la République. L'affluence était considérable au palais, et les Suisses qui le gardaient ayant blessé quelques citoyens en faisant usage de leurs hallebardes, le cri : Trahison!

aux armes! retentit aussitôt. Le rappel battit dans les rues, et bientôt le peuple, la garde civique à laquelle s'étaient joints des carabiniers, se présentèrent en armes au Quirinal et engagèrent avec les Suisses, renforcés de quelques carabiniers fidèles, une vive fusillade. Les assiégeants criaient :— Qu'on n'épargne personne, *sauf* le pape! Le secrétaire de Pie IX, monsignor Palma, fut tué par une balle qui pénétra dans les appartements du palais. L'issue de cette lutte ne pouvait être douteuse ; le peuple resta maître de la place, et le pape, qui avait compté sur le secours des habitants du Trastevere et de Monti, se voyant bloqué, déçu dans ses espérances, capitula. Il fit annoncer le soir, par l'avocat Galetti, qu'il accédait aux désirs exprimés par les Romains : — « Tout, dit-il, doit céder devant le principe de la non-effusion du sang!.. » Paroles vraiment chrétiennes, mais auxquelles il donna plus tard un éclatant démenti.

Contraint de subir un ministère démocratique, Pie IX témoigna, par son attitude et ses protestations, qu'il ne se considérait plus comme souverain ni comme libre. Il refusa de prendre part aux actes du nouveau ministère, ce qui prouve le peu de franchise de ses paroles.

Le caractère d'unanimité de l'insurrection romaine était remarquable. Bourgeoisie, prolétariat, armée, elle avait tout réuni pour la revendication des droits les plus incontestables, tandis que le pape, luttant au nom de l'absolutisme, n'avait trouvé pour défenseurs que des mercenaires étrangers. Ne voulant pas servir d'ornement au parti vainqueur et se croyant prisonnier dans son palais parce qu'il était entouré de personnes étrangères, Pie IX, d'accord avec le corps diplomatique, quitta furtivement Rome le 24 novembre et se rendit à Gaëte, où le roi de Naples s'empressa d'aller lui rendre ses hommages.

La France républicaine applaudit au triomphe de la volonté nationale, à la résurrection de la démocratie dans la ville éternelle, mais l'Assemblée constituante ne s'occupa des événements de Rome que pour les déplorer. Le général Cavaignac, sûr de l'assentiment de la majorité, ne songea qu'à faire tourner ces événements au profit de sa candidature à la présidence, en tentant de s'assurer, par un coup de théâtre, les suffrages du parti ultramontain et du clergé, si puissant dans les élections. Le 28 novembre M. Bixio se fit le compère du général pour la réussite de la comédie qu'il jouait devant le pays. M. Bixio monta à la tribune et commença ainsi ses interpellations sur les affaires d'Italie : « L'anarchie est à Rome ! la papauté est insultée par ceux-là mêmes qu'elle a délivrés. Que se propose le gouvernement devant de pareils excès? » C'est alors que M. Cavaignac annonça à l'Assemblée qu'il allait envoyer à Civita-Vecchia une brigade de trois mille cinq cents hommes sur quatre frégates à vapeur, afin d'assurer l'existence et la liberté personnelle du pape. « Honte pour la France! » s'écria M. Ledru-Rollin. Cette précipitation à intervenir

dans les affaires des États romains n'était-elle pas étrange de la part d'un pouvoir qui ne trouvait pas un vaisseau, pas un bataillon à envoyer au secours de la Lombardie opprimée, de la Vénétie expirante ! Où allaient donc ces soldats de la République française ? Couraient-ils à la délivrance de l'Italie? Non, ils volaient au secours de la candidature compromise de M. Cavaignac. La révolution de Février allait protéger celui qui devait plus tard noyer dans le sang la révolution romaine.

La démarche honteuse et ridicule de M. Cavaignac fut exploitée par les journaux ministériels d'une manière retentissante. On en fit grand bruit pour rallier les catholiques à la politique du *National*, qui jadis s'était montré un des adversaires les plus acharnés de Pie IX. On attendait chaque jour une dépêche télégraphique qui annonçât l'arrivée du pape à Marseille où M. Freslon, ministre de l'instruction publique, avait été envoyé par M. Cavaignac. Avec quel cérémonial recevrait-on le Saint-Père? Quelle résidence lui donnerait-on ? Graves questions qui préoccupaient beaucoup les voltairiens du *National*. Le nonce écrivit une lettre de remercîments à MM. Cavaignac et Marrast. Celui-ci dut se trouver bien étonné de recevoir cette missive. Le sceptique publiciste y répondit avec un air de pieuse importance et parla d'organiser des fêtes religieuses. Mais soudain on apprit la fuite du pape et sa retraite à Gaëte dans la forteresse napolitaine. Les républicains du *National* n'inspiraient qu'une médiocre confiance au Pontife, et il se borna à les remercier avec effusion de leur sollicitude pour sa personne. Qu'on juge de la confusion du général Cavaignac à la fois repoussé par Pie IX et maltraité par la Chambre aussi bien que par le ministère romain qui avait immédiatement pris des mesures pour opposer la force à toute tentative de descente à Civita-Vecchia.

Après le départ de Pie IX, le peuple romain, comprenant qu'il devait rassurer l'Europe par la dignité de sa conduite, cessa, comme par enchantement, toute manifestation tumultueuse. Il démontra, par son calme, combien le pape avait eu tort de quitter son poste.

De Gaëte, Pie IX adressa à ses *bien-aimés sujets* une proclamation pour expliquer que les violences commises contre sa personne et les intentions manifestées d'en commettre de nouvelles l'avaient décidé à se séparer momentanément de ses enfants. Prétendant qu'il avait été subjugué par la violence, il déclara nuls, dénués de vigueur et de légalité les actes qu'il avait consentis, et il désigna une commission de six membres pour gérer temporairement les affaires publiques. La chambre décréta que le bref du Saint-Père était illégal et chargea une députation de se rendre auprès de lui à Gaëte pour l'inviter à revenir à Rome. Mais les autorités napolitaines empêchèrent la députation de franchir la frontière. Vainement elle écrivit au cardinal Antonelli pour obtenir l'autorisation de remplir sa mission. Celui-ci répondit que le Saint-Père, ayant exposé les motifs de son

éloignement de Rome dans son bref, ne pouvait recevoir la députation.

Cette situation politique des États romains embarrassait beaucoup M. Bastide et surtout M. Cavaignac. Au fond, ils n'étaient pas mécontents du triomphe du parti démocratique et ils l'auraient volontiers appuyé ; mais il fallait avant tout caresser l'opinion catholique pour l'élection du général Cavaignac à la présidence, et on se contenta de donner pour instruction à M. d'Harcourt de presser le pape de rentrer dans Rome apaisée. Pie IX, qui recevait du roi de Naples, des cabinets de Vienne, de Madrid et de l'empereur de Russie l'assurance qu'il serait replacé dans toute la plénitude de son pouvoir temporel, se garda bien de suivre les conseils de la France. D'ailleurs Pie IX en était arrivé a vouloir transmettre intactes à ses successeurs les prérogatives du Saint-Siége.

La Chambre romaine, comprenant que la nation ne pouvait pâtir de l'honneur d'avoir un pape pour souverain, ni se résigner à être administrée par une poignée de prêtres ignorants et fanatiques, vota l'établissement d'une junte provisoire et décréta, le 29 décembre, la convocation d'une constituante. C'était aboutir à la République malgré les foudres de l'Église que Pie IX aurait mieux fait de lancer sur les ennemis de l'Italie.

Avant comme après Février, le cabinet français se traînait à la remorque de la politique de l'Angleterre pour laquelle le *National* s'était subitement épris d'une tendresse singulière, car, tout en témoignant une respectueuse déférence aux conseils de lord Normamby, ont eût été heureux de voir renverser le gouvernement de Victoria par les chartistes. Il n'en fut rien cependant. L'Irlande fut placée sous un gouvernement militaire impitoyable. M. O'Brien, le chef du mouvement, et ses amis, furent arrêtés, jugés et condamnés. Il est vrai que l'état de siége de Paris, les mitraillades, les fusillades, les conseils de guerre, la transportation en masse et sans jugement, et l'arbitraire, le despotisme, la répression si impitoyable de M. Cavaignac, servaient admirablement les desseins de l'Europe monarchique. Ces atrocités de la République française donnaient une espèce de blanc-seing aux gouvernements despotiques ou constitutionnels. De là ce système de violence qui fut partout mis en pratique et dont les terribles conséquences firent à la démocratie de si cruelles blessures. Vous tous, républicains ambitieux, soyez à jamais maudits pour tout le sang que vous avez fait répandre ! Vivants, la France vous a déjà frappés dans votre orgueil insensé ; morts, elle flétrira votre mémoire, car vous avez commis plus que des fautes, plus que des crimes : vous avez laissé égorger la démocratie européenne.

Les bulletins des victoires de Radetzki avaient trouvé l'empereur d'Autriche à Inspruck, capitale du Tyrol, où l'avait entraîné la camarilla de Vienne pour punir la bourgeoisie de la capitale, et

aussi pour rapprocher le siége gouvernemental de l'armée d'Italie.

Les honnêtes bourgeois de Vienne, habitués à la servilité, furent très-affectés de ce départ de leur souverain. Ils lui envoyèrent adresses sur adresses pour le supplier de revenir, mais l'empereur Ferdinand, désolé de se voir engagé dans la voie constitutionnelle, voulant en sortir, répondit évasivement et exigea la dissolution de la légion académique formée des étudiants. Le comte Montecuculli, gouverneur de Vienne, promulgua le décret, et la légion académique refusa d'y obéir. Un mouvement insurrectionnel éclata, et force fut au gouverneur vaincu de révoquer l'ordre de dissolution.

A la nouvelle des barricades de Vienne, la ville de Prague, capitale de la Bohême, se sépara de l'empire autrichien et constitua un gouvernement provisoire. Les étudiants et les prolétaires arborèrent le drapeau panslaviste bleu, rouge et blanc, et le drapeau bohême rouge et blanc. Les Slaves comme les Italiens voulaient échapper à la domination allemande. Malheureusement, chez presque toutes les nations slaves, on distingue, comme en Hongrie, en Gallicie, des peuples vainqueurs qui ont opprimé les indigènes et qui maintiennent encore à leur profit des droits féodaux. Les Slaves ne peuvent réussir à conquérir leur indépendance nationale qu'en ralliant dans leur propre sein toutes les classes, toutes les races.

Une députation des étudiants de Prague envoyée à l'empereur d'Autriche, qui s'obstinait toujours à rester dans la ville d'Inspruck, ne put obtenir pour la Bohême une constitution séparée. Prague entra dès lors en révolte ouverte. Le 11 juin, des barricades s'élevèrent, les étudiants et le peuple de la ville livrèrent, durant plusieurs jours, un combat acharné aux forces autrichiennes commandées par le gouverneur prince de Windischgraetz. La princesse sa femme fut tuée à la fenêtre d'un coup de fusil; son fils, blessé mortellement. Le 15 juin, après un bombardement, le gouverneur était maître d'une insurrection urbaine qui n'avait guère mieux été secondée que celle de Cracovie, en 1846, par la population des campagnes.

L'insurrection de mai à Vienne eut pour résultat la formation d'un comité de salut public composé de bourgeois, de gardes nationaux et d'étudiants. Le 22 juillet s'ouvrit la diète d'Autriche, surnommée chambre introuvable, où l'élément slave, à la tête duquel se trouvait le comte Stadion, était dominant.

Les députés du Tyrol, les députés galliciens ne sachant ni lire ni écrire, ni parler allemand, occupèrent la droite. Les plus savants se placèrent à gauche avec les ecclésiastiques de leurs provinces. Les députés de Vienne étaient presque tous des hommes choisis dans les opinions les plus avancées. L'archiduc Jean prononça le discours de la couronne.

Berlin comme Vienne présentait à peu près le même aspect que Paris avant les événements de juin. Le roi de Prusse ouvrit en personne, le 22 mai, l'Assemblée constituante.

Les ouvriers, les paysans qui y siégeaient en costume plébéien, les prêtres catholiques avec leur soutane, offraient un spectacle nouveau. Parmi les illustrations se trouvaient MM. Lydow, Jonas, Schœn, Wherich, Reichenbach, Milde, Bruenneck. Le gouvernement soumit à l'approbation de l'Assemblée un projet de Constitution qui instituait deux chambres. La chambre haute devait avoir, outre les princes du sang, 60 membres au choix libre du roi, et 180 élus pris dans la catégorie des citoyens ayant 2500 écus de Prusse de revenu, ou bien payant 300 écus d'impôt. Comme on le voit, la royauté avait parfaitement oublié que c'était le peuple et non l'aristocratie nobiliaire ou financière qui avait fait la révolution de mars.

Tandis qu'à Vienne on donnait journellement des charivaris aux réactionnaires, à Berlin les parades militaires allaient leur train. Les clubs en permanence annonçaient une prochaine démonstration de l'Allemagne. Frédéric-Guillaume préparait son armée à de sanglantes saturnales du peuple et des soldats-bourgeois, dont la parfaite tenue militaire le contrariait. Le 9 juin, l'Assemblée prussienne, soumise aux volontés de Frédéric-Guillaume, refusa de reconnaître que les combattants de mars avaient bien mérité de la patrie, et l'irritation des Berlinois s'accrut de cette insulte à la révolution.

L'Assemblée constituante de Francfort se réunit le 18 mai. M. H. Gagern, nommé président provisoire, prononça un discours chaleureux sur la souveraineté du peuple. Les premières séances de ce parlement furent plus bruyantes que fécondes. Son premier acte important fut de déclarer qu'il était là au nom de la souveraineté populaire, et qu'à lui seul appartenait le droit de constituer la liberté et l'unité de l'Allemagne, contrairement aux gouvernements, qui demandaient que cette œuvre ne pût s'accomplir sans leur concours.

Les débats sur le pouvoir central s'ouvrirent le 19 juin. « Le parlement, dit M. Golowine, ne voulut pas réunir le pouvoir exécutif au pouvoir législatif. Les projets ne manquèrent pas, mais leurs défauts étaient évidents. Un directoire effrayait, à cause de l'essai qu'on en avait fait en France ; un triumvirat, par le souvenir de tous ceux qui s'étaient produits à Rome. M. Jahn proposa d'attribuer le pouvoir suprême au doyen des princes allemands. On résolut d'écarter tous les souverains. Il y eut des discours mémorables. Celui du président obtint beaucoup de succès. Robert Blum occupa plusieurs fois la tribune. Ses adversaires mêmes admirèrent son attitude calme au milieu de l'improvisation, le son métallique de sa voix, le poli et le tranchant de sa parole. Schaffrath se posa comme une des sentinelles les plus décidées de l'extrême gauche. Heckscher plut par son esprit ; Vogt de Giessen domina les interruptions par son impassibilité, l'Assemblée entière par l'expression imposante de sa tête. Il parle bien quand il est préparé. Dahlmann, connu par ses ouvrages historiques et par ses publications politiques, fut rapporteur de la commission. De Wincke, qui avait acquis à la diète prussienne une

haute réputation, la compromit par ses opinions trop royalistes. Welcker, un des chefs de l'ancienne opposition de Bade, depuis ambassadeur auprès de la diète, se posa en conservateur. Raveaux, le chef du centre gauche, brilla dans les réunions du soir plus qu'aux séances. Lichnowski apporta à Francfort les excentricités qui l'avaient distingué à la diète de Berlin, tout en leur donnant une couleur réactionnaire. Radowitz fut l'organe de l'extrême droite. Biedermann, professeur de Leipzig, Jucho, citoyen de Francfort, figuraient au bureau comme secrétaires. Jacob Grimm, le savant philologue de Goettingue, se produisit peu; le chansonnier Arndt ne justifia pas sa renommée. Venedey, de Cologne, fut prolixe. Ruge, le célèbre radical prussien, arriva trop tard et ne trouva pas de place à la gauche où brillaient Jordan et Itzstein. Hartmann, le poëte de Prague, y siégea aussi; Kapp, de Heidelberg, donna sa démission pour protester contre les tendances de la majorité. Ruge suivit plus tard son exemple. » La Prusse s'agitait beaucoup pour conquérir la popularité sur l'Assemblée de Francfort et éloigner la maison d'Autriche de la couronne impériale. Dans sa séance du 27 juin, le parlement décida que le chef du pouvoir central provisoire ne porterait pas le nom de président, mais celui de vicaire de l'empire. L'archiduc Jean, oncle de l'empereur d'Autriche, fut désigné pour remplir cette fonction. Les idées libérales de l'archiduc Jean étaient attestées par son opposition au prince Metternich, et ses goûts démocratiques par son mariage avec la fille d'un maître de poste de Styrie. Cette union, déterminée par des incidents romanesques et fort mal vue à la cour, devint en 1848 pour le prince un titre à la popularité.

Le 12 juillet, après avoir fait son entrée au parlement de Francfort, le vicaire de l'empire alla clore la séance de la diète centrale. Jusqu'en juin l'Assemblée suivit une ligne ascendante; mais, à partir de l'avènement de M. Cavaignac, elle entra de plus en plus dans la voie rétrograde. Toutes les mesures violentes, exceptionnelles, trouvèrent des imitateurs en Allemagne. Le parlement se prononça pour la domination autrichienne en Italie et appuya énergiquement le général Wrangel dans sa guerre en Danemark. La conclusion de l'armistice de Malmoë fut à peine connue qu'une rumeur presque unanime de désapprobation éclata au sein de l'Assemblée. Elle trouvait le terme de sept mois trop long et complètement défavorable aux Allemands qui allaient être dans l'impossibilité de profiter de l'inaction à laquelle l'hiver condamnait la flotte danoise. Le 5 septembre, l'Assemblée, sur la proposition de M. Dahlmann, se prononça pour la continuation de la guerre à la majorité de 239 voix contre 221, et le ministère donna sa démission. M. Dahlmann fut chargé de composer un nouveau cabinet, mais personne ne voulait prendre sur soi la responsabilité d'une mesure prescrite par une majorité de 18 voix. Pendant huit jours le banc ministériel resta vide. On était surtout froissé du peu de déférence du roi de Prusse pour le

pouvoir central. Frédéric-Guillaume avait conclu l'armistice au nom de la confédération allemande, et cet ancien titre choquait l'Assemblée. Enfin, le 16 septembre, après un examen plus attentif des documents sur l'affaire des duchés, elle reprit la discussion et rétracta, à la majorité de 20 voix, son vote du 5. Cette Assemblée nationale à Francfort, comme à Paris, était loin de correspondre aux vœux du parti le plus avancé. Les républicains de Francfort n'attendaient qu'une occasion pour s'insurger. Elle leur fut offerte par la résolution qui acceptait le traité conclu entre la Prusse et le Danemark comme un fait accompli. Les clubs se réunirent pour protester, et le soir des rassemblements se formèrent sur la place du théâtre. Des cris, des sifflets se firent entendre. Puis le peuple se porta à l'hôtel d'Angleterre où s'était retirée la droite de l'Assemblée. Aux cris de : Vive Hecker ! à bas Heckscher ! on fit le siége de l'hôtel. D'autres troubles eurent lieu dans la ville. L'Assemblée avait appelé des Autrichiens et des Prussiens qui arrivèrent dans la nuit par le chemin de fer de Mayence. Les démocrates menacés prirent les armes, des barricades s'élevèrent et furent attaquées à coups de canon. La lutte dura trois jours et fit de nombreuses victimes. M. Lichnowsky était sorti de la ville avec son collègue Auerswald pour reconnaître la position des insurgés. Reconnu à la porte de Friedbergen, il reçut une balle dans le nombril, et M. Auerswald, frappé au front, tomba mort. M. Lichnowsky, poursuivi dans une maison voisine où il s'était réfugié, reçut encore de nombreuses blessures, et cet ennemi du peuple expira quelques heures après avoir été reporté dans la ville. Le parlement avait proclamé l'état de siége à l'exemple de la Constituante française, et le président, M. Gagern, se complaisait, comme M. Sénard, à lire des rapports animés.

Les journées de septembre à Francfort prouvèrent combien était puissante l'organisation des sociétés démocratiques en Allemagne ; partout la monarchie constitutionnelle était minée sourdement par la République.

Dans le grand-duché de Bade une explosion prématurée eut lieu : le chef républicain Struve y reparut et proclama sans opposition la République à Loerrach. Dans ses manifestes il célébrait les insurgés de Francfort, « ce siége du pouvoir central impuissant et de l'Assemblée nationale verbeuse. » Bientôt Struve, vaincu, arrêté, comparut à Mulheim, l'un des théâtres de sa puissance éphémère, devant une commission composée de trois officiers et de trois juges. La commission se déclara incompétente, et Struve, chargé de chaînes, resta dans les cachots jusqu'au jour où la République badoise vint le délivrer.

La révolution de Février avait trouvé en Hongrie un sol tout préparé L'opposition, sous l'égide de son chef, M. Kossuth, y était devenue toute nationale. Cette opposition n'exigea pas tout d'abord une séparation immédiate de l'Autriche et de la Hongrie. M. Kossuth se borna à demander la liberté de la presse, l'élargissement des conditions élec-

torales, l'institution de la garde nationale et un ministère hongrois. Trop heureux de ne pas être privé de la couronne de Saint-Étienne, l'empereur Ferdinand accorda toutes ces demandes, et la camarilla se promit bien de les faire avorter en soufflant le feu de la discorde entre les Croates et les Magyars. L'agitateur de la Hongrie, homme supérieur par l'intelligence et par la noblesse de ses sentiments, âme de feu dans un corps de bronze, un de ces rares génies révolutionnaires qui soulèvent des nations par la puissance de leur parole, M. Louis Kossuth, devint le principal membre du nouveau cabinet. La Croatie, sous les inspirations du ban Jellachich, s'était déclarée en hostilité ouverte avec la Hongrie. Considérée dans l'administration impériale comme une dépendance de la Hongrie, la Croatie est cependant habitée par une race entièrement distincte des Hongrois, et surtout des Magyars, conquérants venus de l'Orient il y a des siècles pour former la noblesse hongroise. Les Croates n'avaient obtenu à la diète de Presbourg qu'une représentation insuffisante; on leur enjoignait d'accepter la langue magyare pour idiome officiel. Ces griefs, analogues à ceux des Belges contre la Hollande en 1830, amenèrent une insurrection; le ban Jellachich, chef d'un régiment frontière, espèce de colonies militaires établies en Illyrie et en Croatie, prit le commandement de ses compatriotes et pénétra dans la Hongrie. La camarilla impériale stupéfaite de cette guerre intestine fut d'abord tentée de proscrire Jellachich et lança contre lui un manifeste; mais le ban, ne voulant pas avoir sur les bras deux ennemis en même temps, sut persuader à la cour qu'il travaillait pour elle en châtiant cette Hongrie, éternel foyer de libéralisme et de résistance à l'autorité impériale. La cour se laissa convaincre; elle appuya résolûment Jellachich, qui, dès lors, eut un double rôle. Représentant l'indépendance nationale aux yeux des Croates, il fut pour la Hongrie et pour le reste de l'Empire un instrument de réaction, un agent du despotisme impérial.

En même temps l'empereur nomma le comte Lemberg commissaire royal et commandant général des troupes stationnées en Hongrie. L'ordonnance n'étant contre-signée par aucun ministre, la nouvelle diète de Pesth, ouverte depuis le 5 juillet, la déclara illégale. Le 28 septembre, le comte Lemberg arriva à Bude. Il réunit les chefs de la garde nationale, les somma de lui obéir, mais la nouvelle de son arrivée avait exaspéré le peuple. Il rencontra le comte devant la demeure du général Hrabowski et le massacra.

Ce meurtre provoqua une grande colère à Schœnbrunn. Ferdinand prononça la dissolution de l'Assemblée nationale de Pesth, mit la Hongrie en état de siége et promut Jellachich au commandement des troupes stationnées en Hongrie, ainsi que de la garde nationale de ce pays. Le 5 octobre, la camarilla de Vienne leva tout à fait le masque en donnant l'ordre à une partie de la garnison de Vienne de partir pour la Hongrie. Mais lorsque les soldats se mirent en marche, les

étudiants de la légion académique les ébranlèrent par leurs discours et ils refusèrent de partir. Aussitôt une insurrection formidable éclata à Vienne. Les ouvriers élevèrent des barricades en disant qu'ils ne voulaient plus se laisser tromper, qu'ils voulaient être libres. Le peuple savait qu'en sauvant la Hongrie il consolidait les libertés acquises. Par un mouvement spontané, le peuple se porta à l'hôtel du ministre de la guerre Latour, qui avait dirigé la réaction, et le pendit. Le général Auesperg, commandant militaire de Vienne, avait quitté la ville au lieu de défendre son ministre, sous prétexte qu'il ne se souciait pas de la guerre des rues. L'Assemblée s'était déclarée en permanence et le vice-président Smolka avait remplacé au fauteuil le président Strobach qui avait pris la fuite.

Comme il était important d'utiliser promptement la victoire populaire, la diète, sur la proposition des étudiants et du comité central démocratique, envoya une députation à Schœnbrunn pour inviter l'empereur à retirer son manifeste relatif à la Hongrie et à charger le député Lohler, de l'extrême gauche, de composer un ministère populaire. Le parti démocratique demandait aussi la soumission de l'armée à l'autorité civile ; la sortie des troupes de la ville ; le bannissement de l'archiduc Louis et de l'archiduchesse Sophie ; la révocation de Radetzki et un gouvernement civil pour l'Italie. En ne stipulant pas sans réserve dans ses conditions l'affranchissement de l'Italie, la démocratie autrichienne commit une faute, et montra par ce manque de générosité quelle était l'erreur de l'Allemagne qui, par son égoïsme, se privait de puissants alliés.

Le combat continuait avec un acharnement qu'attestaient des monceaux de cadavres. Dans la nuit du 6 au 7, l'empereur quitta Schœnbrunn où il ne se croyait plus en sûreté, et envoya au ministre Kraus un manifeste inconstitutionnel que celui-ci refusa de signer. Ce refus enthousiasma l'Assemblée ; elle offrit à M. Kraus de faire partie d'un ministère provisoire avec MM. Hornbostel et Dobblhof.

Est-il besoin de dire que les arguments de Ferdinand pour masquer les motifs réels de sa fuite étaient les mêmes que ceux employés par le pape et par tous les souverains contre lesquels les populations se lèvent? Les princes feignent toujours de se croire adorés, et quand les preuves du contraire se produisent, ils ne manquent pas de qualifier de factions anarchiques les peuples qui prennent les armes pour se délivrer de leurs oppresseurs. Ferdinand prétendit qu'un parti faible faisait agir la population de Vienne contre son cœur, et avait signalé sa domination par le brigandage et l'assassinat ; qu'une troupe maudite avait tué son ministre de la guerre sans égard pour son âge. Ce crime, au nom de l'humanité et de la civilisation, l'histoire le condamne, comme aussi elle réprouve le meurtre de M. Rossi et toutes les cruautés, toutes les violences, de quelque part qu'elles viennent. Mais quoi ! l'empereur d'Autriche, dont les hordes barbares pillaient, fusillaient, violaient et assassinaient impunément en

Italie, osait se plaindre d'un crime isolé ! Pie IX tonnait contre le peuple romain à propos d'un autre crime individuel, et il cherchait un refuge dans les États napolitains, auprès d'un roi qui avait jonché sa capitale de cadavres ! Il allait demander l'hospitalité au bourreau de la Sicile, au roi parjure, qui avait froidement préparé l'horrible carnage du 15 mai, à Naples ! La mort d'un homme le transportait d'indignation, et il conviait les armées étrangères à égorger le peuple romain, à rétablir, coûte que coûte, son trône pontifical sur les débris fumants de la ville éternelle. Quant à l'empereur d'Autriche, qui jouait la douleur en présence des colères populaires, comment témoigna-t-il de son horreur pour le sang versé lorsqu'il fut victorieux? M. Victor Hugo, se faisant l'interprète de l'Europe indignee, qualifia lui-même du haut de la tribune française la conduite inhumaine, barbare de cette maison de Hapsbourg, qui avait reproché au peuple d'opprimer toute liberté, de signaler son triomphe par un assassinat. Dans un noble et magnifique anathème, M. Victor Hugo, s'élevant jusqu'au lyrisme de l'éloquence, infligea aux fureurs sanguinaires de l'armée autrichienne en Hongrie, en Italie et à Vienne, une de ces flétrissures dont l'empreinte restera brûlante, ineffaçable à travers les siècles sur le front des barbares, qui ont deshonoré notre époque par leurs exécutions infâmes et sanglantes : — « Je le déclare, s'écria M. Victor Hugo, les exactions, les extorsions d'argent, les spoliations, les fusillades, les exécutions en masse, la potence dressée pour des hommes héroïques (1), la bastonnade donnée à des femmes (2), toutes ces infamies mettent le gouvernement autrichien au pilori de l'Europe. Quant à moi, soldat obscur mais dévoué de l'ordre et de la civilisation, je repousse de mon cœur indigné ces sauvages auxiliaires, ces Radetzki et ces Haynau qui prétendent, eux aussi, servir cette sainte cause, et qui font à la civilisation cette abominable injure de la défendre par les moyens de la barbarie ! » L'histoire enregistre ce cri d'une âme émue, indignée ; ce cri des peuples, qui emprunta la voix d'un de nos grands poëtes pour que son écho retentît dans la postérité. Cette éloquente protestation a honoré la tribune française devant le monde ; puisse-t-elle être une consolation pour le deuil de l'héroïque Italie et de cette vaillante nation hongroise, que la trahison d'un misérable livra aux vengeances de ses oppresseurs ! Revenons à Vienne.

Dès qu'il fut en sûreté à Olmutz, l'empereur s'occupa immédiatement de donner des preuves de son amour pour son peuple, en faisant marcher sur Vienne toutes les troupes dont il put disposer. Jellachich était à Raab ; il leva son camp et accourut avec ses hordes de Croates au secours de la monarchie. Le feld-maréchal Windisch-

(1) L'Autriche, par un raffinement de cruauté, infligea la honte du gibet au comte Batthyani, ex-ministre hongrois, pour insulter à une nationalité vaincue. Que de nobles soldats ont partagé son martyre !...

(2) A Milan.

graetz, le bombardeur de Prague, le rejoignit, et bientôt Vienne fut bloquée. Windischgraetz avait été investi par l'empereur du commandement de l'armée autrichienne. Dans cette situation décisive, que faisait l'assemblée (1)? Manquant d'énergie, elle voulut négocier au lieu de proclamer la République, et perdit par ses irrésolutions la cause qu'elle avait mission de faire triompher.

Des combattants affluaient de toute part à Vienne, et le général polonais Bem, officier d'artillerie très-distingué, fut chargé d'organiser une garde mobile qu'il n'eut malheureusement pas le temps de discipliner. Il aida puissamment M. Messenhauser, nommé chef de la garde nationale, dans la direction des dispositions stratégiques. L'armée hongroise, forte de vingt mille hommes et de soixante canons, se rendait à marche forcée au secours des démocrates viennois, et tout faisait espérer un succès sur les troupes impériales; mais les divisions intérieures entre les Magyars compromirent ce succès.

Le parti démocratique de l'Assemblée de Francfort avait envoyé quatre de ses membres à Vienne, MM. Hartmann, Robert Blum, Frœbel et Trampusch, pour soutenir l'esprit de la population. Ils débutèrent par annoncer, dans une proclamation énergique aux démocrates viennois, qu'ils étaient venus pour partager leurs dangers et vaincre ou mourir avec eux. Ils tinrent fidèlement parole.

Le siége devenait de plus en plus rigoureux, et les sorties étaient impossibles. Pendant plusieurs jours assiégés et assiégeants se bornèrent à des escarmouches. Le 28 octobre seulement, Windischgraetz commença à canonner la ville de tous côtés, et bientôt, à la lueur de vingt-six incendies, le combat s'engagea corps à corps dans les rues. Le 30, à midi, le conseil municipal venait de signer une capitulation, lorsque le bruit se répandit de l'arrivée des Hongrois sous les murs de Vienne. Ils étaient, en effet, à Schwechat, à une lieue de la ville. Cette nouvelle ranima l'élan populaire; la capitulation fut déchirée, et la canonnade recommença, tandis que le ban Jellachich, se portant à la rencontre des Hongrois, les repoussait dans le Danube. La nouvelle de cette défaite n'étant pas connue à Vienne, on y reçut les soldats de Windischgraetz par la mitraille. Les troupes se retirèrent, et, le 31 octobre, Windischgraetz la bombarda. Puis vint l'assaut et le triomphe des soldats du despotisme, c'est-à-dire le pillage et des cruautés inouïes, des vengeances atroces. On fusilla des prisonniers en grand nombre, comme à Paris, et les conseils de guerre firent justice de ceux qui avaient été épargnés. Robert Blum, membre de l'Assemblée nationale de Francfort, fut arrêté, jugé et condamné malgré son caractère inviolable. On espérait que Windischgraetz n'oserait pas exécuter la sentence; mais la cour de Vienne, après sa

(1) Les députés tchekhs s'étaient retirés avec l'espoir de réduire l'Assemblée à un nombre insuffisant pour voter; mais ils échouèrent dans leurs projets, les membres de la droite étant restés à leur poste.

victoire, fut heureuse de laisser éclater la haine que lui inspirait le parlement constituant de Francfort. Pour humilier cette Assemblée, et jeter en quelque sorte un défi à la puissance qu'elle tenait du peuple, Windischgraetz fit fusiller Robert Blum. Ce fut une faute ; car l'Allemagne brisera un jour le sceptre de la maison des Hapsbourg au nom de cet héroïque martyr de la liberté : de chaque goutte de son sang sortira un vengeur, et, à l'horreur profonde qu'inspire cette exécution, on peut prédire que les balles qui privèrent la démocratie d'un de ses plus courageux représentants ont frappé au cœur la monarchie autrichienne. Le brave Messenhauser fut aussi fusillé, ainsi que d'autres nobles victimes, entre autres Sternau, commandant de la garde mobile, et Jellowicki, aide de camp de Bem. Celui-ci parvint à se réfugier en Hongrie, où il prit le commandement d'un corps d'armée. La victoire des Croates à Vienne amena nécessairement les Magyars à se séparer de la couronne impériale. La guerre changea de nature en Hongrie; elle allait devenir un danger réel pour la monarchie autrichienne. Vis-à-vis des Hongrois, l'empereur Ferdinand était engagé par des concessions antérieures, ce qui ne gêne aucun souverain; mais il y avait un grand parti en Autriche qui désirait son abdication, le jugeant tout à fait incapable de répondre à une situation qui devenait de plus en plus grave, malgré les récents triomphes de Radetzki, Windischgraetz et Jellachich. L'archiduchesse Sophie intriguait depuis longtemps pour poser la couronne sur la tête de son fils, le jeune archiduc François-Joseph. Elle atteignit enfin son but : l'acte d'abdication fut proclamé, et, sous le nom de ce jeune prince, âgé seulement de dix-huit ans, le parti rétrograde gouverna en Autriche.

Kossuth avait levé l'étendard de la nationalité en Hongrie, et ce pays belliqueux devint le dernier boulevard de la révolution. C'est là qu'elle fut poursuivie à outrance, c'est là que le colossal mouvement révolutionnaire produit par l'explosion de Février résista aux armées combinées de l'Autriche et de la Russie, qui apparut sur le théâtre de la lutte au moment décisif. Malgré cette ligue du despotisme, la révolution aurait peut-être écrasé ses ennemis si la trahison ne s'en fût mêlée.

La Prusse eut aussi sa victoire dans cette grande lutte du principe monarchique et du principe démocratique. L'Assemblée nationale de Berlin ne voulait pas laisser à Frédéric-Guillaume son titre de roi par la grâce de Dieu, ce qui irrita beaucoup ce souverain. Son irritation s'accrut bien plus encore lorsque l'Assemblée prononça l'abolition des ordres (1) et de la noblesse, comme institution judiciaire. Il se proposa de frapper ces décisions antimonarchiques de son veto, et aussi de punir l'Assemblée qui avait osé les prendre. Il

(1) Frédéric-Guillaume venait justement de créer un nouvel ordre, celui du Cygne.

résolut donc de l'éloigner de Berlin, où il laissait l'agitation produite par les événements de Vienne se développer, afin d'amener plus vite la crise violente qu'il attendait pour avoir une occasion d'en finir à la fois avec l'Assemblée et avec la démocratie.

Le triste dénoûment de la révolution viennoise fit renoncer les Berlinois à la croisade qu'ils avaient projetée en faveur de leurs frères d'Autriche, mais l'agitation prit un caractère parlementaire par suite de la nomination d'un ministère présidé par le comte de Brandebourg, oncle du roi. Cette nomination était le signal de la réaction. L'Assemblée protesta contre ce cabinet, comme les deux cent vingt-un députés français avaient protesté contre le ministère Polignac. Le roi maintint son choix avec hauteur, et laissa ainsi percer sa ferme résolution de provoquer un conflit entre les deux pouvoirs. Le 8 novembre il leva le masque. Il prescrivit par une ordonnance royale l'interruption des séances parlementaires, et le transfèrement de l'Assemblée pour le 27 du mois dans la ville de Brandebourg, sous prétexte que les démocrates de Berlin intimidaient les députés de la droite.

L'attentat à la souveraineté du peuple était flagrant. Aussi, quand, le lendemain 9, le comte de Brandebourg se présenta au sein de l'Assemblée pour protester contre toute délibération qui serait prise avant le 27, le président refusa de lever la séance, et l'Assemblée adopta successivement plusieurs propositions qui déclaraient le ministère Brandebourg indigne de diriger les affaires du pays, et l'ordonnance royale inconstitutionnelle. Bref, la constituante paraphrasa ces paroles de Mirabeau : « Nous sommes ici par la volonté du peuple, nous n'en sortirons que par la force des baïonnettes. » Frédéric-Guillaume, jaloux du triomphe de Ferdinand d'Autriche, engagea la lutte avec l'Assemblée et avec le pays qui applaudissait à sa résistance. Les représentants du peuple furent expulsés par la force des armes de leur salle, et poursuivis dans les divers locaux où ils tentèrent successivement de se réunir. La garde civique, qui soutenait l'Assemblée, fut dissoute, tandis que celle-ci déclarait le ministère traître à la patrie. L'agitation, comme un fluide électrique, s'étendit dans les provinces, des émeutes eurent lieu à Halle, à Breslau, à Potsdam; Berlin était en combustion, et de toutes parts arrivaient à l'Assemblée des adresses, des députations pour l'encourager à la résistance, et Frédéric-Guillaume mit sa capitale en état de siége, sous le commandement du général Wrangel, arrivé récemment du Danemark. Les clubs furent fermés, la vente des journaux suspendue, les étrangers expulsés et le droit de réunion supprimé. Le système Cavaignac faisait le tour du monde.

Le roi était à Potsdam d'où il dirigeait son coup-d'État. Une lutte décisive entre la monarchie et la démocratie semblait imminente, et tout faisait présager que l'armée prussienne, ou du moins la landwehr, ferait défaut à Frédéric-Guillaume dans ses projets de ven-

geance ; mais l'Assemblée se borna à voter le refus de l'impôt, sans rien faire pour appuyer d'une manière efficace cette suprême ressource des nations.

Traqués à Berlin par les soldats de Wrangel, les cent vingt députés de la résistance se rendirent à Brandebourg pour paralyser la droite, le centre, une partie du centre gauche et les suppléants qui y étaient réunis. Le 1er décembre on y comptait deux cent soixante députés; mais au moment du vote l'opposition se retira, et l'Assemblée, n'étant plus en nombre, dut se séparer. Pour en finir avec ces complications qu'il avait fait naître, Frédéric-Guillaume octroya une constitution le 5 décembre, et la Constituante fut dissoute de fait. La souveraineté du peuple fut vaincue par la souveraineté du bon plaisir d'un prince. O honte !

Le parlement de Francfort, devant qui se dressait l'ombre sanglante de Robert Blum, joua dans ces graves circonstances un rôle pitoyable. Il devait représenter les droits et les intérêts de l'Allemagne, et il ne fut qu'un instrument aux mains de l'Autriche et de la Prusse qui s'en servirent pour paralyser les Assemblées de Vienne et de Berlin, et comprimer l'esprit démocratique jusqu'au jour où le despotisme se crut assez fort pour s'en débarrasser.

Dans cette situation de l'Europe quelle était la conduite du général Cavaignac? Se séparant de la politique déjà si pusillanime du gouvernement provisoire et de la Commission exécutive, il rassurait les gouvernements de l'Allemagne menacés. Pour décourager les tentatives du parti démocratique, il déclara qu'il conserverait une entière neutralité et qu'il sévirait au besoin contre les réfugiés. Il fut même convaincu d'avoir fait de la police au profit du sanguinaire Narvaez, auquel il livra tantôt les papiers, tantôt les personnes des républicains espagnols réfugiés en France. Le *Journal des Débats* félicita le pouvoir de faire ainsi rentrer la République à pleines voiles dans la politique de M. Guizot. L'empereur de Russie fit témoigner son estime personnelle au général, et l'Angleterre, qui n'avait encore accrédité en France un ambassadeur que d'une manière provisoire, donna le titre d'envoyé extraordinaire à lord Normanby avec des lettres de créance de la reine.

Le 2 novembre, le socialisme reparut à la tribune de la Constituante, dans la personne de M. Félix Pyat, qui tenta vainement de faire rétablir par voie d'amendement la reconnaissance du droit au travail dans le préambule de la Constitution. Le 4, l'Assemblée nationale vota la Constitution dans son ensemble; sur 769 votants, 739 se prononcèrent pour, et 30 voix dissidentes contre. Le canon des Invalides annonça à Paris et à la France ce vote de la représentation nationale. Le 12, cette Constitution fut solennellement proclamée sur la place de la Révolution, avec une pompe monarchique. Peu inventifs de leur nature, les républicains sensualistes du *National* firent rapiécer les vieilles toiles, reclouer et rebadigeonner les vieilles

tentures, retendre les vieux oripeaux dynastiques, et prodiguèrent le décor en témoignage de leur enthousiasme. Ce fut absolument comme sous l'empire, comme sous la restauration, comme sous Louis-Philippe, c'est-à-dire comme sous les gouvernements des militaires, des prêtres et de l'aristocratie bourgeoise. On aggloméra des milliers de baïonnettes, on fit une parade religieuse et militaire, sous prétexte de fête nationale.

Voici ce que le peuple put voir à travers la forêt de baïonnettes inséparable de toutes les solennités des gouvernements de la force : cent deux mâts, ornés d'écussons, de trophées et de flammes tricolores, faisaient ressembler la place de la Révolution à un port de mer pavoisé. Sur l'écusson des trophées, on lisait le nom des quatre-vingt-six départements, de l'Algérie et des colonies.

Aux quatre coins de la place, des mâts hauts comme la colonne déployaient également leurs flammes tricolores, sur lesquelles était inscrit le souvenir de Février. L'obélisque avait aussi des ornements patriotiques ; à ses quatre coins, des trépieds antiques exhalaient plus de fumée que de flammes. Au pied de l'obélisque s'élevait la statue de la France.

Le pont de la Révolution avait aussi ses ornements ; des trépieds d'une proportion démesurée étaient à la place qu'occupaient jadis les statues des grands hommes ; quatre colonnes de granit égyptien soutenaient les devises flottantes de *liberté, égalité, fraternité.*

En face l'obélisque, masquant la grande grille des Tuileries, s'élevait à quatre-vingt-dix pieds un immense dôme de pourpre et d'or ; c'était l'autel auquel on arrivait par un escalier de vingt-quatre marches. Le dôme, lamé d'or à l'extérieur, avait pour ornement cinq croix latines s'élevant majestueusement au sommet et aux angles. Une immense croix d'or brillait dans l'intérieur sur un fond de pourpre tigré de bulles d'or. Tout cet échafaudage d'or et de velours reposait sur une base peinte en marbre granit.

Au milieu des lambrequins du dôme on lisait, en grosses lettres d'or, ces mots évangéliques : *Aimez-vous les uns les autres.* Sur les deux extrémités de l'escalier se dressaient deux trophées greffés à deux écussons d'or, où étaient tracés ces mots : *Constitution* et *Concorde.*

Deux immenses estrades en pavillons se reliaient par de riches lambrequins au grand autel de la Constitution ; des trépieds, des faisceaux d'armes en formaient l'ornement.

Le canon des Invalides annonça l'heure de la cérémonie par une salve de cent vingt-un coups. Les membres de l'Assemblée nationale, précédés du général Cavaignac et de M. Marrast, se rendirent, au milieu d'une haie de soldats et de gardes nationaux, dans les pavillons déjà occupés par le corps diplomatique, les corps constitués et les privilégiés.

A dix heures, le bourdon de Notre-Dame et les cloches de toutes

les paroisses annoncèrent le départ du clergé de l'église de la Madeleine. La procession s'avança sur deux rangs, précédée de la croix du chapitre de l'église métropolitaine, en chantant le *Veni Creator.*

Les séminaires de Saint-Sulpice, de Saint-Lazare, des Missions étrangères, de Picpus, du Saint-Esprit, les trente-huit paroisses de Paris, le chapitre de Notre-Dame, le chapitre de Saint-Denis, huit cents chanoines, prêtres, lévites, en habits de chœur, furent placés de distance en distance dans les rangs de cette procession; MM. les évêques d'Orléans, de Quimper, de Langres et de Madagascar, couverts de la chape et de la mitre, précédaient l'archevêque de Paris. Le prélat tenait la crosse et bénissait sur son passage.

A l'arrivée du clergé devant l'autel, M. Marrast, le général Cavaignac, les ministres et le bureau de l'Assemblée se dirigèrent vers la plate-forme ménagée à mi-partie de l'escalier, et là, entouré des prélats, des membres du gouvernement, M. Marrast, se tournant vers le peuple, c'est-à-dire vers l'armée et les gardes nationaux, car le peuple était tenu à distance, donna lecture de la Constitution, tête nue, malgré la neige qui tombait à gros flocons. Après cette lecture, l'archevêque, M. Sibour, entonna le *Te Deum*, que continuèrent des chœurs d'orphéonistes avec accompagnement de musique militaire. Le prélat dit ensuite une messe, donna la bénédiction et chanta le *Domine salvam fac Rempublicam*, après quoi le clergé retourna à la Madeleine. Les salves du canon des Invalides, répétées par tous les forts, annoncèrent la fin de la cérémonie religieuse. L'Assemblée descendit ensuite au pied de l'estrade, et le défilé commença. Quelques légions de la garde nationale, et notamment la cinquième, crièrent : Vive la République démocratique et sociale! vive l'amnistie! — Le lendemain il y eut des fêtes publiques.

La Constitution fixait au dix décembre l'élection du président de la République. Cette institution, considérée d'une manière abstraite, détruisait l'unité dans la délégation et dans l'exercice de la souveraineté. Elle introduisait dans le pacte fondamental un véritable machiavélisme politique, un antagonisme théorique et normal, un principe légal de dissensions intestines. Ce dualisme constitutionnel, au milieu des intérêts froissés, des ambitions déçues et des dispositions malveillantes que rencontrait naturellement la République devant elle, en venant s'établir sur les ruines de trois dynasties, n'était-il pas gros de conflits et d'orages! Ne passerait-il pas de la région du droit dans le domaine des faits? Un président irrévocable pendant quatre années et directement nommé par le peuple ne serait-il pas amené à se regarder comme un roi temporaire? Et un roi temporaire en France, disposant des forces et des richesses du pays, pouvait être conduit, poussé à rendre son titre viager, sinon héréditaire. Tout cela fut dit, exposé, développé avec talent et conviction, avec l'appui du raisonnement et de l'expérience, avec l'autorité de la logique et de la politique, et tout cela fut inutile. La cause du droit souverain, reflétée

par l'unité du fait gouvernemental, succomba. Par une contradiction significative, l'Assemblée, qui refusait de renvoyer la Constitution à la sanction populaire, qui n'avait pas cru à l'aptitude suffisante du peuple pour nommer un juge de paix, un conseiller, un magistrat municipal d'un bourg, un maire de chef-lieu d'arrondissement enfin, le trouvait tout à coup capable de discerner le mérite et d'apprécier les titres d'un président de la République. La réaction savait que les gouvernements périssent par l'exagération de leur principe. L'espoir des royalistes était facile à comprendre. Aussi longtemps que l'ignorance et la pauvreté formeront le lot des masses, le peuple, dans les campagnes, ne sera souverain que de nom. Esclave du besoin, privé d'instruction, à la merci du possesseur des instruments de travail, il votera inévitablement sans indépendance et sans intelligence. Il l'a bien prouvé dans l'élection présidentielle.

Deux candidats sérieux seulement étaient en présence : le général Cavaignac et M. Louis Bonaparte. Les Montagnards portaient M. Ledru-Rollin, et M. Proudhon, fidèle à sa nature atrabilaire, entraîna une fraction du parti socialiste à voter pour M. Raspail. Quant à M. Lamartine, il n'avait plus ni adversaires ni partisans.

M. Cavaignac avait en M. Girardin un adversaire redoutable. L'éminent publiciste était le seul au monde qui pût faire au général cette guerre implacable qu'il lui déclara. Il le présenta à la bourgeoisie effrayée comme frère d'un illustre démocrate; aux royalistes, comme fils de régicide; aux socialistes, comme l'auteur de l'affreuse lutte de juin. Et, en haine de celui qui l'avait attaqué dans sa liberté et dans sa fortune, M. Girardin soutint avec une égale fureur la candidature de M. Louis Bonaparte qu'il avait jadis accablé de ses dédains. Quinze jours avant l'élection, la rue de Poitiers, qui avait une arrière-pensée contre la révolution de Février, décida, après un discours insidieux de M. Thiers, qu'elle ne proposerait personne au choix du pays, tandis que ses journaux appuyaient avec chaleur le prince que les royalistes se promettaient de faire servir à leurs desseins. Ce fut le juste châtiment infligé au général Cavaignac, qui, pour se concilier la réaction, avait fait avorter la République. Ce qui acheva de le perdre dans l'opinion, ce fut cette quantité de brochures adulatrices, louangeuses pour sa personne, dont il inonda la France, et tous les moyens de captation qu'il employa.

M. Louis Bonaparte, au contraire, restait prudemment dans l'ombre; ses partisans seuls agissaient, et les satellites sont toujours nombreux autour d'une étoile qui se lève. Toutes les ambitions impatientes se mirent en mouvement, toutes les convoitises, toutes les avidités s'enrôlèrent sous l'étendard bonapartiste. En vertu de cet axiome : Qui veut la fin, veut les moyens, on prodigua les promesses, on fit entrevoir l'âge d'or avec M. Louis Bonaparte; on exploita habilement le culte des paysans pour la mémoire de l'empereur en parlant de sa gloire, comme Béranger, et tout ce qui se débita d'absurde,

de fantastique, pendant un mois, est inimaginable. On enrôlait publiquement, chez M. de Persigny et dans un comité bonapartiste présidé par le général Piat, des courtiers d'élection.

Enfin la France jeta le dé, dont avait parlé M. Lamartine. Les campagnes, qu'on ne s'y trompe pas, votèrent en masse pour M. Louis Bonaparte en haine des traités de 1815, beaucoup plus qu'en haine de l'impôt des 45 centimes, croyant ne pouvoir mieux confier qu'à un neveu de Napoléon le soin de venger la France du désastre de Waterloo; les orléanistes et les légitimistes l'appuyèrent, mais au dernier moment (1), avec l'espoir de s'en faire un marchepied, et un grand nombre de démocrates l'appuyèrent pour obtenir l'amnistie vainement réclamée de M. Cavaignac, et aussi dans la crainte de laisser la moindre chance de succès à l'homme des journées de juin, à l'homme de l'état de siége, de la transportation, à l'homme des conseils de guerre. Telles furent les principales causes de l'immense majorité qu'obtint M. Louis Bonaparte. L'entraînement pour un nom, pour un symbole, pour un homme que personne ne connaissait, fut universel. 5,434,226 votants sur 7,326,345 suffrages exprimés le portèrent au faîte de l'État. A Paris on connaissait déjà ce résultat le 20 décembre, mais on ne pensait pas que la proclamation officielle dût en être immédiate. Cependant ce jour-là des escadrons de cavalerie furent massés sur la place de la Révolution comme pour une revue. La circulation fut interdite aux abords du palais législatif. Le public cherchait le mot de cette énigme. Tout à coup le bruit se répandit qu'on proclamait le président de la République au sein de l'Assemblée. En effet, vers trois heures M. Waldeck-Rousseau, rapporteur de la commission chargée du dépouillement des procès-verbaux de l'élection présidentielle, parut à la tribune et donna lecture d'un rapport qui concluait à la reconnaissance de M. Louis Bonaparte comme président de la République. Le général Cavaignac annonça ensuite, d'une voix émue, qu'il venait de recevoir la démission de tous les ministres, et à son tour il remit le pouvoir exécutif à l'Assemblée. Alors on vit s'avancer M. Louis Bonaparte, vêtu de noir, portant à sa boutonnière la rosette de représentant, et la plaque de grand'croix de la Légion-d'Honneur sur sa poitrine (2). M. Marrast donna lecture de la formule du serment, et M. Louis Bonaparte, levant la main droite, répondit : « Je le jure! » M. Marrast déclara que ce serment prêté devant Dieu et devant les hommes, en présence de l'Assemblée nationale, serait publié et affiché dans la forme des actes législatifs. M. Louis Bonaparte tira ensuite un papier de sa poche et lut un discours dans lequel il exposa qu'il voulait rasseoir

(1) Le mot d'ordre fut donné seulement cinq jours avant l'élection, et n'arriva même pas à temps dans certaines villes du midi.

(2) M. Louis Bonaparte avait trouvé cet insigne dans son berceau, comme il le dit dans son procès devant la Chambre des pairs.



la société sur ses bases, affermir les institutions démocratiques, et rechercher tous les moyens propres à soulager les maux du peuple généreux qui venait de lui donner un si éclatant témoignage de sa confiance. L'Assemblée cria : Vive la République ! et M. Louis Bonaparte, escorté de membres du bureau, gagna, à travers une haie de soldats et de gardes nationaux qui lui rendirent les honneurs militaires, la voiture qui l'attendait devant la grille du palais. Le général Changarnier en uniforme de grande tenue se montrait radieux. La voiture partit et emporta vers l'Élysée national le premier magistrat de la République. Le soir un supplément extraordinaire du *Moniteur* contenait un décret nommant M. Odilon Barrot ministre de la justice et président du conseil. C'en était fait ! la révolution avait soudainement rétrogradé jusqu'au 24 février à midi. M. Barrot, le dernier ministre de Louis-Philippe, avait repris son portefeuille !

Dès lors on put juger quelle serait la politique de M. Louis Bonaparte : compression violente au dedans, désertion du principe démocratique au dehors, voilà ce que signifiait l'appel fait par M. Louis Bonaparte aux impuissantes rancunes d'hommes dont le triomphe de Février avait déjoué toutes les prévisions, démenti toute la politique. En voulant se sauver, le peuple avait donné la direction de ses affaires à ses ennemis. Mais la main aveugle touchera au but qu'elle ne connaissait pas. La liberté sortira définitivement de la dernière ébauche de servitude.

CHAPITRE XXII.

SITUATION INTÉRIEURE. — SITUATION EXTÉRIEURE. — LA CONSTITUANTE ET LE POUVOIR EXÉCUTIF. — CONFLIT. — LA LÉGISLATIVE. — LE 29 JANVIER. — MESSAGE DU PRÉSIDENT. — LA QUESTION ROMAINE. — LE 13 JUIN. — LA FRANCE DU 20 DÉCEMBRE.

Certes, ce n'est pas à l'instant où le vaisseau, battu par tous les vents de la tempête, harcelé par des trombes furieuses, attaqué de tous côtés par les vagues déchaînées, semble prêt à s'engloutir pour jamais dans un épouvantable abîme, que l'on peut songer à examiner froidement les fausses manœuvres qui ont préludé à d'immenses désastres. Un simple rapprochement suffira pour faire apprécier l'aveuglement fatal des hommes inopinément élevés au faîte de la puissance. Sans parler de l'ingratitude de M. Louis Bonaparte, dont

le premier acte fut un imprudent défi lancé à une révolution qui lui avait rouvert les portes de la France, n'est-il pas permis de supposer qu'il fut frappé de vertige le jour où il appela dans les conseils de la République les hommes que le peuple avait repoussés, conspués le 23 et le 24 février? Pour sauver sa couronne, Louis-Philippe avait appelé M. Molé, puis M. Thiers, et enfin M. Odilon Barrot. A ces noms, le peuple répondit en marchant sur les Tuileries, et en brisant le trône qu'ils étaient chargés d'étayer. La Révolution entre à l'Hôtel-de-Ville, proclame la République, et la nation, conviée à se donner un nouveau chef, choisit M. Louis Bonaparte. Que fait l'élu du peuple? Il appelle MM. Molé et Thiers, à l'exemple de Louis-Philippe le 23 février, et les charge de composer un cabinet. Ceux-ci, comme le 24 février, remettent le pouvoir à M. Odilon Barrot, et la révolution se trouva ainsi ramenée à son point de départ.

Les autres ministres adjoints à M. Odilon Barrot par MM. Molé et Thiers étaient : M. Drouin de Lhuys, ancien directeur des affaires commerciales au ministère des affaires étrangères sous M. Guizot; M. Léon de Maleville, le séide de M. Thiers; M. de Falloux, catholico-légitimiste, le célèbre promoteur de la dissolution des ateliers nationaux; M. Léon Faucher, le bilieux économiste; M. Passy, l'ex-ministre de Louis-Philippe; le général Rulhière, mis à la retraite pour ses opinions monarchiques par le gouvernement provisoire; M. de Tracy et M. Bixio. Une ordonnance du même jour récompensait l'appui prêté par MM. Bugeaud et Changarnier à la candidature de M. Louis Bonaparte. L'un fut nommé commandant de l'armée des Alpes; l'autre, général en chef de toutes les troupes de la première division militaire, de la garde mobile et de la garde nationale du département de la Seine. Cette concentration de tant de forces dans les mêmes mains ne souleva pas moins de justes réclamations que la composition déplorable du cabinet.

Un scandale et un échec parlementaire signalèrent l'entrée en fonctions du ministère Barrot-Falloux. Le scandale fut produit par le refus fait par M. Maleville de livrer au président les pièces relatives aux procès de Strasbourg et de Boulogne, pièces qui étaient accablantes, dit-on, pour MM. Thiers et Maleville. Le président s'irrita de ce refus, et M. Maleville se retira, après avoir pris des mesures de précaution... Quant à M. Bixio, il comprit un peu tard qu'il ne pouvait rester le collègue de MM. Barrot et Falloux, les opiniâtres ennemis de l'amnistie promise par M. Louis Bonaparte. L'échec provint de la réduction de l'impôt du sel votée par l'Assemblée, malgré M. Passy qui combattit à outrance cette décision populaire. L'élection de M. Louis Bonaparte avait naturellement divisé la majorité de la Constituante en jetant dans l'opposition l'école du *National*.

MM. Lacrosse et Buffet remplacèrent MM. Maleville et Bixio. Le ministère, ainsi replâtré par des hommes sans valeur, entra pleine-

ment dans la voie rétrograde. Tous les fonctionnaires républicains furent éliminés des emplois, et M. Falloux fit une véritable Saint-Barthélemy des membres de l'université suspects de tendances démocratiques. Tandis que ses collègues replaçaient tous les fonctionnaires de Louis-Philippe, il désorganisait l'instruction publique et réintégrait M. Lherminier au Collége de France, ce que M. Salvandy n'eût pas osé faire. M. Falloux ne s'arrêta pas en si beau chemin. Un projet de loi organique de l'enseignement primaire avait été préparé par une commission libérale. M. Falloux retira ce projet de son autorité privée et chargea deux commissions extra-parlementaires, composées de légitimistes avoués et de catholiques intolérants, de faire un nouveau travail sur la matière. La Constituante s'émut de cet empiètement sur ses prérogatives. Elle déclara qu'elle entendait voter les lois organiques et nomma une commission hostile à M. Falloux. Cette résistance de l'Assemblée nationale aux projets liberticides de la réaction triomphante dans les conseils de la République décida les royalistes à entreprendre une croisade contre la Constituante. Ils avaient hâte de briser cet obstacle et ils savaient que de nouvelles élections, faites sous l'influence d'un ministère rétrograde, amèneraient une assemblée plus docile à leurs vœux. Ils engagèrent donc la lutte sur le terrain de la dissolution dans leurs journaux et lancèrent de nombreux agents dans les départements pour faire réclamer par voie de pétitions la dissolution immédiate. Dès que l'agitation eut produit une partie de l'effet désiré, M. Rateau déposa sous forme de proposition un ultimatum insolent qui fixait à l'Assemblée l'heure de sa retraite. En même temps le ministère, non content des entraves apportées au droit constitutionnel de réunion, réclamait l'urgence pour un projet de loi portant interdiction absolue des clubs. L'Assemblée refusa, car l'effervescence était grande dans Paris. Des groupes nombreux stationnaient sur tous les points, et de vagues bruits de coup d'Etat, volant de proche en proche, faisaient tressaillir la fibre révolutionnaire engourdie.

Le 29 janvier, jour fixé pour la seconde discussion de la proposition Rateau, le rappel battit dans les rues de la capitale; les trois légions de la garde nationale réputées pour être sympathiques au principe monarchique, les première, deuxième et dixième, étaient seules convoquées, et dès le matin, artillerie, cavalerie et infanterie enveloppèrent le palais de l'Assemblée. Ce déploiement de forces militaires répandit l'alarme dans la population. Les républicains pensèrent que le ministère méditait d'en finir avec la Constituante par un nouveau 18 brumaire, peut-être même avec la République, et aussitôt les légions démocratiques non convoquées se rassemblèrent pour voler au secours de l'Assemblée nationale à la moindre démonstration dirigée contre elle et défendre la Constitution. En quelques heures tout Paris fut sur pied. La légion d'artillerie se réunit spontanément au Palais-National, et se distingua par son ardeur

patriotique. Une grande fermentation régnait aussi dans la garde mobile, ces héros naguère tant fêtés et mis en suspicion pour leurs opinions républicaines. La veille, M. Aladenize, ami du président et l'un des chefs de bataillon mandés aux Tuileries par le général Changarnier, avait brisé son épée dans un moment d'indignation provoquée par certaines paroles du général. Cet incident, qui fut suivi de l'arrestation de M. Aladenize et de quelques-uns de ses collègues, fut diversement interprété et produisit une irritation violente dans les bataillons de la garde mobile qui manifestèrent avec énergie l'intention de défendre la République. Les démonstrations de cette jeune milice, des divisions dans l'armée et l'empressement de la majorité des légions de la garde nationale à se réunir pour combattre en faveur de la cause démocratique intimidèrent la réaction. Alors elle changea ses batteries. Le ministère fit procéder à Paris et dans les départements à de nombreuses arrestations sous prétexte de complot socialiste. M. Forestier, colonel de la sixième légion, s'étant mis à la disposition de l'Assemblée nationale, M. Changarnier le fit arrêter à la tête de sa légion. On jeta également en prison M. d'Alton-Shée, ancien pair de France, les membres d'une association de propagande démocratique fondée sous le titre de *Solidarité républicaine*, et un grand nombre de vieux républicains. On espérait par ce moyen donner le change à l'esprit public, mais la persistance que mit le ministère à repousser la demande d'une enquête parlementaire prouva que sa conscience était loin d'être pure.

La proposition Rateau menaçant d'être écartée par la majorité de l'Assemblée, son auteur se réunit à une autre proposition de M. Lanjuinais, qui attribuait à la Constituante le vote de plusieurs lois organiques avant sa séparation. Cette espèce de compromis justifia les accusations de faiblesse dirigées contre l'Assemblée nationale, et les démocrates cessèrent de la soutenir. Elle n'eut pas le courage de faire rentrer dans la poussière le ministère insensé qui la bravait et l'implorait tour à tour; elle se montra indécise, pusillanime, et la France, la démocratie européenne, eut à subir les tristes conséquences de cet inqualifiable manque d'énergie de la représentation nationale.

Par une dérogation au principe de la non-rétroactivité en matière législative, les accusés de l'attentat du 15 mai furent traduits devant la haute cour instituée par la Constitution, votée seulement le 11 novembre. Les débats de cette affaire, traitée d'étourderie populaire par M. Lamartine, s'ouvrirent à Bourges, dans le palais de Jacques Cœur, le 7 mars, et se terminèrent le 2 avril (1). Plusieurs accusés nièrent la compétence d'un tribunal exceptionnel et refusèrent de prendre part aux débats. Ce procès absorba pendant un mois l'atten-

(1) Le général Courtais, MM. Villain, Larger, Thomas, Degré et Borme furent acquittés. MM. Barbès et Albert furent condamnés à la déportation, Blanqui en

tion publique, et fut remarquable par le talent, par l'énergie républicaine que déployèrent les principaux inculpés.

Malgré la condamnation qui frappa quelques chefs des écoles socialistes, la réaction se montra effrayée des progrès continus du socialisme, et la réunion de la rue de Poitiers ouvrit une souscription pour contre-balancer, par la propagation d'idées honnêtes et modérées, la propagande socialiste. A défaut d'idées, de raisons, des écrivains à gages débitèrent des injures, et le remède ne fit qu'empirer le mal dont se plaignaient les partisans du vieux monde.

A l'extérieur, voici quelle était la situation : la Russie, l'Autriche et la Prusse avaient fait un traité d'alliance offensive et défensive, avec l'approbation tacite de l'Angleterre. Pour montrer le cas qu'elle faisait de la France et de son intervention dans les affaires d'Italie, l'Autriche annonça que le royaume lombardo-vénitien trouverait, après la conclusion de la paix, la plus sûre garantie de sa nationalité dans son incorporation organique à l'Autriche constitutionnelle. Voilà quelle fut la réponse du cabinet de Vienne à la diplomatie française et anglaise. Malgré l'hiver, la guerre se poursuivait en Hongrie avec acharnement. Charles-Albert, de son côté, se préparait à reprendre les hostilités, et la révolution romaine conviait les colléges électoraux à nommer une représentation nationale. Le 5 février, au milieu de l'enthousiasme populaire, la Constituante s'ouvrit dans Rome libre et régénérée, malgré les foudres papales. Le 8 au soir la République fut de nouveau proclamée dans la ville éternelle, plus de deux mille ans après Spartacus, et les cloches des six cents églises de Rome, les canons des sept collines, annoncèrent au monde l'émancipation d'un peuple.

Le 19 février, la Toscane proclama la République et l'union avec l'État romain. Un ministre de Charles-Albert, l'abbé Gioberti, l'ennemi implacable des jésuites, le promoteur du mouvement émancipateur de l'Italie, se retourna tout à coup contre la révolution et voulut réintégrer Léopold dans ses États, et appuyer Radetzki qui avait envahi Ferrare. Mais l'abbé Gioberti fut désavoué par ses collègues et forcé de quitter le ministère.

En Piémont, Charles-Albert fut impuissant à calmer l'ardeur belliqueuse de son peuple. Forcé en quelque sorte d'opter entre la guerre ou sa déchéance, il dut livrer bataille aux Autrichiens. Mais cette fois il se jeta résolûment dans la mêlée comme un homme qui veut tomber avec honneur. La lutte s'engagea devant Novarre, la trahison s'en mêla et Charles-Albert fut vaincu. Ne voulant pas rester à la discrétion de l'Autriche, il abdiqua en faveur de son fils,

dix années de détention, Sobrier en sept, Raspail en six, Quentin et Flotte en cinq années de la même peine.

Le lendemain, 3 avril, la haute cour condamna les accusés contumaces Louis Blanc, Caussidière, Seigneuret, Laviron, Napoléon Chancel et Houneau à la déportation.

Victor-Emmanuel, et se réfugia en Portugal, où il mourut peu de temps après.

Ce désastre de l'armée piémontaise produisit une sensation immense en France. A l'Assemblée nationale, la Montagne accusa le gouvernement d'être de connivence avec les ennemis de l'Italie, et lui reprocha en termes énergiques d'avoir indignement abandonné Charles-Albert. La Constituante, reniant son vote du 24 mai, autorisa simplement le ministère à s'opposer aux tentatives d'envahissement de l'Autriche. Ce fut l'arrêt de mort de la République romaine et de la République toscane. Une expédition française fit voile pour Civita-Vecchia, sous les ordres du général Oudinot, à qui on donna des instructions secrètes. Le peuple italien salua du rivage le drapeau français, ne se doutant pas que ce drapeau était celui de l'Autriche. MM. Barrot et Falloux, n'osant s'attaquer ouvertement à la République française, avaient projeté de tuer sans bruit la République romaine, de châtier les peuples d'Italie qui s'étaient dérobés à la servitude. Le général Oudinot débarqua à Civita-Vecchia en annonçant qu'il venait en ami, puis il désarma la garnison, fit emprisonner le gouverneur et marcha imprudemment sur Rome avec ses cinq ou six mille soldats. L'Italie poussa un cri de guerre, Rome ferma ses portes à cette invasion brutale et perfide, la population courut aux armes, et six cents soldats français tombèrent sous les balles des républicains romains. Le sang et l'honneur de la France coulèrent à la fois.

La Constituante française, se ranimant quelque peu avant de mourir, interpella le ministère et crut l'écraser sous l'ordre du jour, ainsi motivé, qu'elle vota dans la nuit du 7 au 8 mai à deux heures du matin :

« L'Assemblée nationale invite le gouvernement à prendre sans « délai les mesures nécessaires pour que l'expédition de Civita-« Vecchia ne soit pas plus longtemps détournée du but qui lui était « assigné. »

A l'issue de cette séance, M. Victor Considérant déposa une proposition de mise en accusation du président et de ses ministres. En réponse au blâme de l'Assemblée et à cette mise en accusation, M. Louis Bonaparte fit publier une lettre adressée par lui au général Oudinot, pour l'inviter à continuer la guerre et lui annoncer l'envoi de renforts. Ainsi la Constituante votait contre les exploits de M. Oudinot, et le président de la République lui enjoignait de poursuivre la déplorable campagne qu'il avait si tristement inaugurée. Ce ne fut pas tout encore. L'Assemblée bondit d'indignation à la lecture de cette lettre. M. Barrot la désavoua d'une manière détournée, et le lendemain M. Changarnier la mit avec éloges à l'ordre du jour de l'armée avec force commentaires blessants pour la majorité de la Constituante. Il était impossible de se moquer plus ouvertement d'une Assemblée souveraine. Le pouvoir exécutif semblait frappé de

vertige. Comme si ce n'eût pas été assez de toutes ces provocations, M. Changarnier donna ordre aux généraux de n'obéir qu'à lui seul, et lorsque M. Marrast, président de l'Assemblée nationale, appuyé sur un décret du 11 mai 1848, qui lui conférait le droit de requérir la force armée, voulut faire venir deux bataillons au poste du palais législatif, le général Forest répondit par un refus formel. La rébellion aux volontés d'une assemblée souveraine issue du suffrage universel devenait systématique. Il y avait renversement complet de tout l'édifice légal, et cette imprudente lacération du pacte constitutionnel contenait en germe une révolution. De quelque côté qu'on se retournât, on ne trouvait qu'anarchie. Qui gouvernait? L'Assemblée ou le président de la République? Le pouvoir exécutif approuvait ce que l'Assemblée constituante blâmait, et, chose incroyable! un simple général osait fouler aux pieds les ordres de la représentation nationale. Cette situation était grosse de périls, et établissait de fâcheux précédents, car de quel droit viendrait-on demander plus tard au peuple de respecter les décisions de la majorité, quand le premier magistrat de la République donnait lui-même l'exemple de la désobéissance? Un conflit semblait imminent entre le pouvoir exécutif et l'Assemblée constituante. Paris était volcanisé, et à chaque moment on s'attendait à un dénoûment tragique.

L'Assemblée nationale ne pouvait accepter tous ces soufflets donnés à sa souveraineté. Il fallait qu'elle abdiquât ou qu'elle fît justice de toutes ces bravades, de toutes ces usurpations. Le 11 mai elle se révolta enfin, elle se leva dans sa majesté et dans sa puissance pour punir les rebelles, mais ils se firent si humbles, si petits quand ils virent, sombre et menaçant, le spectre révolutionnaire se dresser devant eux, que l'Assemblée en eut pitié. Ce fut la séance des désavœux. En apercevant l'abîme ouvert sous leurs pas, les ministres reculèrent. Moins courageux que M. Guizot, ce ministre tant insulté par M. Barrot et ses amis, le cabinet du 20 décembre n'osa pas s'y précipiter. Les séides de M. Thiers eurent des défaillances au moment décisif, ils manquèrent de cœur pour continuer leur marche dans le chemin de la réaction, et ils ajournèrent leurs projets à la mort de la Constituante. Que pouvait-on attendre des peureux du 22 février?

M. Barrot déclara que la lettre de M. Bonaparte n'engageait ni le cabinet ni l'avenir; il désavoua l'ordre du jour du général Changarnier, et M. Drouin de Lhuys déclara qu'il ne prenait pas la responsabilité des actes de M. Oudinot. L'Assemblée crut à tous ces mensonges, à toutes ces hypocrisies, et elle ne daigna pas écraser ces gens sans courage qui faisaient du despotisme sans en avoir la hardiesse. Dans sa miséricorde elle accepta l'ordre du jour pur et simple qu'on lui demandait, et 138 républicains seulement votèrent pour le renvoi dans les bureaux de la proposition de mise en accusation.

Voilà sous quels auspices eurent lieu les élections à la Législative. Dire tous les subterfuges, toutes les violences qui furent employés par les royalistes qui gouvernaient la France, pour fausser l'exercice

de la souveraineté populaire, serait impossible. Tous les sophismes étaient mis au service de l'arbitraire. On violait la liberté des réunions électorales, on répandait habilement des bruits de conspirations socialistes, et comme l'armée votait, avec un ensemble qui approchait de l'unanimité, pour les candidats de la démocratie, on mit tout en œuvre pour fermer le scrutin à différents corps, notamment à la garde mobile, exilée de Paris comme suspecte et convaincue de républicanisme. M. Léon Faucher biffa d'un trait de plume le droit électoral de ces jeunes soldats, sous prétexte qu'ils étaient absents du département de la Seine! Doctrine monstrueuse et insoutenable d'un pouvoir aux abois! Quoi! il envoyait en province, contre leur gré, les gardes mobiles, et il abusait de cette violence pour les priver de leurs mandats d'électeurs? Les journaux démocratiques étaient remplis de révélations sur les menées déloyales du ministère dans les élections. Toutes ces illégalités, ces folies, ces attentats accumulés et successifs, devaient enfin recevoir leur châtiment. Les élections avaient eu lieu le 13 mai; dans la séance du 14, la nouvelle d'une abominable manœuvre frauduleuse, irremédiable, tomba comme une bombe au milieu de l'Assemblée nationale. On apprit que M. Léon Faucher avait envoyé, le 12 au matin, dans tous les départements, une dépêche télégraphique qui commentait d'une manière odieuse l'ordre du jour pur et simple adopté la veille par la Constituante : « Ce vote, disait la dépêche, consolide la paix publique; les agitateurs n'attendaient qu'un vote hostile au ministère pour *courir aux barricades et pour renouveler les journées de juin.* » Et, sachant que toute contradiction était impossible, que toute explication viendrait trop tard, M. Léon Faucher avait adressé à chaque préfet la liste des représentants qui avaient voté pour et contre, avec injonction de faire afficher le tout dans les trente-six mille communes de France. Cette infâme machination, qui eut pour but de frapper de réprobation devant le suffrage universel près de la moitié des représentants, produisit une indignation immense sur tous les bancs de l'Assemblée. Cinq cent dix-neuf voix contre cinq imprimèrent un stigmate au front de ce ministre surpris en flagrant délit de faux en écriture télégraphique. Il fut même abandonné par ses collègues! Quant à l'opinion publique, elle fit justice par son mépris de cet acte de cynisme, que MM. Arène, Delatre, Baraguay-d'Hilliers, Denjoy, Riverieulx, eurent seuls la honte d'approuver, avec irréflexion sans doute, ne se souvenant pas qu'il y a des amitiés qui déshonorent. L'histoire recueille leurs noms, pour que la France sache quels furent les partisans de la violation de la liberté des suffrages dans les élections du 13 mai 1849, délit prévu par la loi. A l'issue de cette mémorable séance M. Léon Faucher donna sa démission.

Le 18 mai, les élections de la Seine furent connues (1): dix répu-

(1) Voici les noms des vingt-huit candidats élus : Lucien Murat, *Ledru-Rollin*, *Lagrange*, *Boichot* (sergent-major), Bedeau, Lamoricière, Dufaure, Moreau, Passy,

blicains socialistes l'emportèrent sur MM. Thiers, Molé, Bugeaud, Montalembert, Falloux, qui furent impitoyablement écartés à Paris. Cet échec était grave et significatif pour ces drapeaux de la réaction. Dans les départements, les résultats électoraux présentèrent un caractère analogue. La lutte avait été circonscrite entre les royalistes et les socialistes; l'école de l'ancien *National*, les républicains sans idées, succombèrent partout. Blancs et rouges, telles furent les seules fractions importantes de la future Assemblée. Le résultat, en donnant gain de cause aux uns et aux autres, fit présager que ce dualisme qui tournait au fond de la situation se transformerait en une bataille terrible.

L'avènement du socialisme comme parti officiel politique, constitutionnel et légal, fit réfléchir M. Louis Bonaparte et terrifia les royalistes, les privilégiés de la fortune. Dès lors le président, ne voulant ou ne pouvant rien changer au fond de sa politique, songea à s'appuyer de plus en plus sur l'armée. Elle lui avait été hostile dans les élections et il essaya de reconquérir quelque popularité en passant une revue au Champ-de-Mars le 22 mai. La garde nationale ne fut point convoquée à cette parade, où des groupes embrigadés avaient été chargés de suivre le président et de crier : Vive Napoléon! Les chefs de corps reçurent la consigne de pousser le même cri. La veille l'Assemblée nationale, qui avait déjà supprimé le traitement de cinquante mille francs du général Changarnier, fit cesser l'illégalité de ses pouvoirs dictatoriaux, malgré les fantasmagories évoquées par M. Barrot, qui essaya vainement de maintenir la violation de la loi en parlant de terreur et d'émeute. La légalité! lui criait-on. Et M. Barrot de répondre en frappant sur sa poitrine: Ma loyauté! ma responsabilité! C'était pitié. L'Assemblée se montra implacable; elle rejeta la demande faite par le ministère de suspendre pendant trois mois encore la loi qui interdit au gouvernement de concentrer dans les mêmes mains le double commandement des troupes et de la garde nationale. M. Louis Bonaparte céda en donnant le commandement de la garde nationale par *intérim* au général Perrot. Quant au ministère, il se raidit avec obstination; il subit ce nouvel échec et but sa honte en attendant avec une fiévreuse impatience la réunion de la nouvelle assemblée.

Le 28 mai, la Législative, composée de sept cent cinquante représentants, entra en séance, et une minorité socialiste imposante, comptant près de deux cents membres, se trouva en présence d'une majorité royaliste très-compacte. Le 4 mai de l'année précédente avait été un jour de grande solennité. Les représentants étaient arrivés en corps, salués par les acclamations de la foule; ils avaient proclamé la République du haut du péristyle du palais et s'étaient confondus

Victor Hugo, *Félix Pyat*, Vavin, *Lamennais*, Bixio, Barrot, *Bac*, Cavaignac, *Considérant*, Wolowski, *Rattier* (sergent), Coquerel, *Pierre Leroux*, Peupin, Garnon, Roger (du Nord), Lasteyrie, *Perdiguier*, Rapatel.

avec le peuple. L'Assemblée législative ne fit point comme son aînée l'Assemblée constituante, elle ne s'engagea pas à la face du soleil et devant le peuple à défendre la République et à soutenir la Constitution. Sa séance d'ouverture fut même levée sans qu'un seul cri de : Vive la République! eût été prononcé. Triste présage! Ceux qui s'étaient montrés les plus ardents à pousser ce cri le 4 mai n'avaient plus peur et ils laissaient déborder leur haine contre la révolution. Une armée campait autour du palais législatif et ils se sentaient forts derrière ces remparts de baïonnettes. La représentation nationale commença donc sa session par la méfiance. Qui le croirait : le commandement des troupes chargées de garder l'Assemblée avait été confié par M. Changarnier au général Forest! Le 29 mai, l'antagonisme entre la gauche et la droite se manifesta avec une grande violence; les deux opinions se trouvèrent sur le pied de guerre. La gauche cria avec unanimité : Vive la République! mais la droite resta clouée sur ses bancs, immobile et silencieuse. M. Ségur d'Aguesseau, impatient de faire ses premières armes dans le parti de la résistance et de la frénésie, protesta. Alors un membre de la montagne se leva et cria · Vive la République démocratique et sociale! M. Kératry, doyen d'âge, qualifia ce cri de séditieux et rappela à l'ordre celui qui l'avait proféré. Un cri séditieux! s'écrièrent les deux cents socialistes de l'Assemblée : eh bien! rappelez-nous tous à l'ordre. Et tous ensemble répétèrent la formule révolutionnaire : Vive la République démocratique et sociale! La tempête était déchaînée. M. Ségur-d'Aguesseau jugea prudent de revenir sur ses paroles en déclarant qu'après avoir exprimé ses sentiments, il était de son devoir de se conformer à la Constitution et de rendre les vœux de l'universalité des Français en criant : Vive la République! Cette fois, tous les représentants de la droite se levèrent et acclamèrent la République avec une mauvaise grâce assez visible pour alarmer le pays.

M. Dupin aîné fut choisi par la majorité pour occuper le fauteuil présidentiel. M. Dupin, ex-rapporteur de la Charte bâclée en 1830, est un homme à courte vue qui a la prétention de voir de loin et qui ne sait pas ce qui se passe autour de lui. Compilateur intrépide, il a ramassé çà et là des bons mots, des saillies, des citations qu'il applique à tout propos et hors de propos avec force assaisonnement d'un atticisme de son cru, au grand ébahissement des ignorants qui se laissent étourdir par ses sarcasmes. Orléaniste après avoir été légitimiste et impérialiste, président d'une assemblée républicaine après avoir été président d'une chambre monarchique, M. Dupin est la personnification la plus absolue, non de de la bourgeoisie élégante et polie, encore moins de la bourgeoisie industrielle et commerciale, mais de cette caste de magistrats, de notaires, de rentiers, de gros propriétaires, d'avocats ambitieux, tous gens qui détestent autant les grands seigneurs que les prolétaires. Brusque dans ses manières, âpre, trivial et bas dans son langage, M. Dupin est en apparence une espèce

de paysan du Danube; mais, en grattant un peu cette rugueuse écorce, on trouve la peau lisse du courtisan. Vaniteux à l'excès, il a osé dire qu'il était Démosthènes à la tribune, Cicéron au barreau, et Caton l'ancien dans les champs, comme s'il pouvait y avoir quelque chose de commun entre l'homme qui a porté tant de livrées dynastiques et les trois fiers républicains qu'il prétend représenter. Avocat, il a plaidé le pour et le contre avec une merveilleuse facilité; magistrat, il est intraitable sur les prérogatives de son ordre; homme politique, il tourne à tous les vents; président d'une assemblée républicaine, il régente les représentants du peuple comme un pédagogue ferait à l'égard de ses écoliers; mais, fidèle à sa vieille haine pour la démocratie, il la laisse éclater dans ses vulgaires boutades contre la minorité socialiste envers laquelle il se montre d'une partialité sans précédents dans les fastes parlementaires. On conçoit combien une assemblée personnifiée par un tel homme dut être antipathique à tous ceux qui avaient fondé de si grandes et de si légitimes espérances sur la révolution de Février. Aussi le peuple ne tarda-t-il pas à séparer sa cause de celle des représentants de la majorité.

Aux termes de l'article 52 de la Constitution, le président de la République était tenu de présenter, par un message à l'Assemblée nationale, l'exposé de l'état général des affaires de la République. Ce message tant attendu et qui donna lieu à de graves discussions entre M. Louis Bonaparte et son cabinet où venaient d'entrer récemment MM. Dufaure, de Tocqueville et Lanjuinais en remplacement de MM. Léon Faucher, Drouyn de Lhuys et Buffet, ce message que les ministres n'osaient présenter eux-mêmes, fut enfin glissé le 6 juin, au milieu du tumulte d'un scrutin de division, entre les mains de M. Dupin, sans contre-seing ministériel. Le lendemain seulement on eut connaissance de ce document par le *Moniteur*. Ce n'était pas un exposé de l'état général des affaires, comme le veut la Constitution, mais bien un programme politique d'une personnalité hautement avouée, un discours de la couronne dans lequel M. Bonaparte, d'un ton presque royal, parlait de ses prérogatives, comme l'eût fait Louis-Philippe. Ainsi, ce qui provoqua en partie la chute de la dynastie d'Orléans, ce qui fut la cause de tous les mouvements révolutionnaires de la France depuis cinquante ans, c'est-à-dire la politique personnelle, M. Louis Bonaparte l'inaugurait de nouveau quinze mois après la proclamation de la république.

Dans son message le président disait : « Mon élection à la première magistrature de la République avait fait naître des espérances qui n'ont point encore pu se réaliser. » Cette incontestable vérité était suivie d'une multitude de paragraphes calqués sur les harangues monarchiques. Le passage important, grave, qui remplit tous les cœurs français de douleur, était celui-ci : — « Le 30 avril six mille de nos soldats se présentèrent *en amis* sous les murs de Rome. Ils furent reçus à coups de fusil, quelques-uns mêmes attirés dans un

piége furent faits prisonniers. Nous devons tous gémir du sang répandu dans cette triste journée. *Cette lutte inattendue, sans rien changer au but final de notre entreprise, paralysa nos efforts bienfaisants, dénatura la question, et aujourd'hui c'est dans Rome seulement qu'elle peut être résolue à l'honneur de la France.* » Les dernières lignes de ce paragraphe furent supprimées dans le *Moniteur* par M. Odilon-Barrot, mais elles existaient dans le manuscrit, et plusieurs journaux, entre autres la *Presse* et la *République*, les publièrent d'après les premières épreuves du journal officiel.

Cette question romaine préoccupait vivement les esprits, et de vagues rumeurs produisaient dans Paris une agitation sourde qui ne laissait aucun doute sur les sympathies des démocrates français pour leurs frères d'Italie. Tout à coup le bruit se répandit que le crime était consommé. Ni les protestations énergiques de l'opinion, ni le vote de la Constituante, ni le texte formel de la Constitution ne purent empêcher le gouvernement de M. Louis Bonaparte d'attenter à la liberté du peuple romain.

Le lendemain de la réunion de la Législative l'ordre avait été expédié au général Oudinot d'entrer dans Rome. Ce crime de lèse-nation, cet attentat contre le droit d'un peuple, cet acte de violente oppression qui couronnait tant de menées jésuitiques, tant de diplomatiques trahisons, était-il donc l'accomplissement d'un pacte secret conclu entre le gouvernement et les puissances absolutistes à l'insu des assemblées souveraines, c'est-à-dire en violation de la Constitution? Quoi qu'il en soit, ce fut le premier acte du système de compression et de trahison organisé contre la France et le monde par de funestes conseillers du pouvoir. Les boulets français pleuvaient déjà depuis plusieurs jours sur la ville éternelle, et M. Odilon Barrot affirmait encore que l'ordre d'attaquer Rome n'avait pas été envoyé. La France reniait officiellement le principe démocratique et rompait solennellement avec les peuples pour se joindre à leurs oppresseurs dans leur croisade contre la liberté. Sous prétexte de sauvegarder l'honneur de la France, on la replongeait vivante dans l'opprobre des traités de 1815. Les insensés! ils se sont précipités dans un gouffre d'iniquités, de mensonges, d'hypocrisies, d'intrigues, pour reprendre l'œuvre de la sainte alliance. Mais est-ce bien le neveu du vaincu de Waterloo qui a forcé le peuple romain à subir le gouvernement qu'il avait chassé, comme la coalition avait contraint le peuple français à recevoir les Bourbons du droit divin? L'avenir le dira.

Les descendants de Voltaire et de Jean-Jacques ont rétabli le papisme, la République française a tiré sur son propre principe, une mère a étouffé son enfant! Et ce serait un Bonaparte qui aurait tourné les armes de la France contre la France, qui aurait livré notre droit, ouvert les portes de la patrie à l'ennemi! Car, en déclarant que les gouvernements italiens, nés du suffrage universel, légitimes comme celui qui a placé M. Louis Bonaparte sur le siége présiden-

tiel, étaient sans valeur, que la force pouvait les renverser, n'a-t-on pas autorisé la coalition à agir de même envers la France? La Russie, l'Autriche, la Prusse et l'Angleterre n'ont qu'à employer notre langage pour tuer cette nationalité française qui leur porte tant d'ombrage. Qui empêche ces puissances de prétendre, d'affirmer, qu'une minorité factieuse opprime la France, et qu'elles veulent la délivrer? Que répondrait M. Louis Bonaparte si on le forçait de céder la place à Louis-Philippe en vertu de ses maximes mises en pratique? Des Italiens accourus à Rome défendaient le foyer de la patrie italienne. Ce sont des aventuriers, des étrangers, disaient le gouvernement français et la contre-révolution. Des étrangers! Il y en avait donc aussi à Bologne, à Ancone, bombardées par l'Autriche! Il y en avait donc partout dans les États romains, des étrangers, car quatre nations, les Français, les Napolitains, les Espagnols et les Autrichiens ont dû se liguer pour les vaincre! Des étrangers! voilà la misérable excuse que l'on sut trouver pour commettre un meurtre social, pour anéantir la nationalité italienne! on traitait des Génois, des Lombards, des Toscans, d'étrangers, et on appelait aventuriers, bandits même, quelques Français qui défendaient à Rome la Constitution française. Or, des Alsaciens, des Normands combattant l'ennemi dans la capitale seraient des étrangers? Et Lafayette en Amérique, lord Byron en Grèce, versant leur sang pour la cause de la liberté, étaient des bandits. Et les cardinaux, alors, que sont-ils? Pauvre nationalité, qui depuis des siècles se consume en efforts héroïques pour revivre, et que l'on écrase pour la plus grande gloire du pouvoir temporel de la papauté. Voilà l'obstacle éternel. Qu'on suppose au milieu de la France dix ou quinze départements qui seraient le domaine inaliénable du pape. Ce domaine, régi par la théocratie, serait sans lien, sans cohésion possible avec les autres parties du territoire. Qu'on admette de plus que le souverain de cet État soit nommé par des étrangers, Autrichiens, Espagnols, Russes, Anglais : comment parviendrait-on, avec cet élément étranger au cœur du pays, à constituer l'unité de la patrie française? Un effort de mille ans n'avancerait pas le problème puisque dans ces termes, comme l'a fait remarquer M. E. Quinet, la solution en est mathématiquement impossible. De siècle en siècle, l'Italie a roulé cette roue d'Ixion, sans que le supplice ait eu un terme. Former une patrie en conservant au cœur un pouvoir théocratique, cosmopolite, étranger, qui est la négation même de la patrie, telle est l'impossibilité absolue à laquelle ont été condamnés, de générations en générations, les hommes de l'autre côté des Alpes. Ce pouvoir est ce que Machiavel appelait le *fer dans la plaie.* Par un effort suprême l'Italie avait arraché le fer de son sein. Le gouvernement français, en l'y replongeant, empêche la plaie éternelle de se guérir.

En reniant la cause nationale, le pape était logique et le peuple romain ne le fut pas moins en se séparant d'un pouvoir avec lequel la nationalité est impossible. Le peuple et le pape sont deux prin-

cipes constituants inconciliables, comme le principe monarchique et le principe démocratique.

Mais ce n'est pas le moment de traiter à fond cette grave affaire d'Italie qui sera plus fatale à la réaction française qu'au peuple romain. Ce récit viendra à son heure. On verra comment les prétendus partisans de l'ordre ont voulu l'établir en bouleversant toutes les notions de la conscience humaine, comment ils entendent sauver la société en l'appuyant sur la négation du droit social. Qui ne se rappelle ce cri immense que jeta la France, en Février 1848, pour appeler les peuples à la liberté? Ce cri rédempteur fut entendu. L'Italie se leva à demi de sa tombe. Mais un peuple s'approcha froidement de cette nation qui ressuscitait, et il égorgea le cadavre : ce peuple c'est la France! Non la France démocratique toutefois, car elle n'a en rien participé à ce grand homicide, à cette immolation d'une nationalité amie. L'Assemblée constituante avait formellement défendu au gouvernement d'attaquer la République romaine. Que fit le ministère ? Il envoya M. Ferdinand Lesseps à Rome avec des pleins pouvoirs et mission de se conformer au vote de l'Assemblée. M. Lesseps, reconnaissant que la population des États romains adhérait librement à la République et ne voulait plus du pape, conclut un traité qui suspendait les opérations militaires du général Oudinot. Informé de l'existence de ce traité, auquel M. Oudinot, qui avait ses instructions particulières, refusa de souscrire, le ministère expédia l'ordre d'attaquer Rome et désavoua M. Lesseps, après la réunion de la Législative. On poussa même l'ignominie jusqu'à faire courir le bruit que M. Lesseps était frappé d'aliénation mentale. Celui-ci, indigné d'avoir été pris pour dupe, accourut à Paris avec une rapidité merveilleuse, et voyant que, non content de s'être joué de lui, on l'avait calomnié, il révéla toute l'intrigue dont la République romaine allait être victime. Ce fut un coup de foudre pour le gouvernement, mais le but était atteint. Le général Oudinot mitraillait Rome, malgré le vote de la Constituante, malgré la Constitution, et malgré M. Lesseps. Le scandale fut grand, Paris fermenta, les journaux démocratiques protestèrent, M. Ledru-Rollin déposa un nouvel acte d'accusation contre M. Louis Bonaparte et ses ministres, et à deux reprises il prononça ces graves paroles : « La Constitution est violée, nous la défendrons, même par les armes. » Ceci se passait le 11 juin. Le 12 la majorité repoussa la proposition de mise en accusation, et escamota la demande faite par la gauche des pièces relatives à l'affaire de Rome. Tout fut dit. Les membres de la gauche se retirèrent sans prendre part au scrutin. Une grande fermentation régnait dans la capitale où le pouvoir avait concentré près de cent mille hommes de troupes. On touchait à une crise révolutionnaire. Des réunions de journalistes, de membres des comités démocratiques, de représentants, eurent lieu pour aviser à constituer une résistance légale. Dans une de ces réunions, M. Émile de Girardin donna le conseil que l'opposition se constituât en perma-

nence, et déclarât qu'elle seule était la représentation de la France.

Une partie de la population parisienne était remplie d'une indignation profonde, et les nombreux défenseurs de la Constitution se montraient bien résolus à ne pas la laisser fouler aux pieds par le gouvernement de M. Louis Bonaparte (1), ni par la majorité de l'Assemblée. De tous les départements arrivaient des protestations couvertes de signatures, et la presse démocratique, puisant dans ses nombreuses adhésions aux principes républicains une nouvelle énergie, mettait nettement hors la loi les violateurs de la Constitution.

Les débats irritants de la tribune et la partialité évidente de la majorité ne faisaient qu'augmenter l'irritation populaire, et cependant cette irritation, quoique descendue au cœur des masses, n'y produisait pas cette colère impétueuse qui a renversé tant de gouvernements parjures en faisant explosion. C'est que de grandes calamités pesaient sur Paris. Le choléra avait fait d'affreux ravages dans les quartiers du pauvre, et s'était montré plus meurtrier que la guerre de juin 1848. Sous le coup de cette effroyable maladie, qui emporta le maréchal Bugeaud, le peuple ne prêtait qu'une médiocre attention à une question de politique extérieure, dont il ne comprit pas au premier moment toute la portée. D'ailleurs, il n'avait plus ni sang ni force à mettre au service de cette révolution à laquelle il avait tout sacrifié sans qu'elle lui eût rendu autre chose que la mort, l'exil, la prison et la misère. Décimé par la guerre civile, épuisé par les privations, frappé par la peste, le peuple ne pouvait entreprendre une grande lutte ; le courage ne lui manquait pas, et peut-être aurait-il fait un suprême effort pour sauver la liberté du monde, mais il ne pardonnait pas à ceux qui se disaient ses amis de l'avoir abandonné, de l'avoir mitraillé même l'année précédente. Il se vengea en abandonnant à son tour ses principaux chefs.

Le 13 juin au matin, la Montagne adressa au peuple français un manifeste, pour lui rappeler que l'article 110 de la Constitution confie les droits qu'elle consacre au patriotisme de tous les Français. En même temps des délégués de la cinquième légion de la garde nationale, au nom de la patrie en danger, conviaient tous les citoyens des légions de la Seine à se réunir au Château-d'Eau, boulevard Saint-Martin, en tenue et sans armes, pour de là se rendre à l'Assemblée afin de lui rappeler le respect dû à la Constitution. Vingt ou trente mille gardes nationaux répondirent à cet appel, et vers une heure de l'après-midi cette imposante colonne, flanquée de masses imposantes de citoyens, descendit les boulevards en criant : Vive la République ! vive la Contitution ! M. Étienne Arago, en grande tenue de chef de

(1) Indépendamment de l'article V du préambule de la Constitution, proclamant que la République française n'emploie jamais ses forces contre la liberté d'aucun peuple, l'article 54 dit que le président de la République ne peut entreprendre aucune guerre sans le consentement de l'Assemblée nationale. Or, l'ordre d'attaquer Rome fut envoyé le 29 mai, malgré la défense de la Constituante et sans avoir consulté la Législative !

bataillon, M. Pascal, lieutenant-colonel, et de nombreux officiers de la milice citoyenne également en uniforme, marchaient en tête.

Le général Changarnier avait pris des dispositions stratégiques pour réprimer par la force toute manifestation populaire. Les troupes étaient massées sur différents points de la capitale, prêtes à marcher sur le peuple, et le rappel avait appelé la garde nationale aux armes. Lorsque la tête de la colonne se trouva à la hauteur de la rue de la Paix, le général Changarnier, à la tête d'escadrons de dragons et de quelques bataillons de chasseurs de Vincennes, déboucha tout à coup de cette rue sur les boulevards, et dispersa la manifestation.

Que pouvaient faire des citoyens sans armes contre cette brusque agression? Ils se répandirent dans les rues transversales en criant: Aux armes! Mais cet appel resta sans écho.

Une quarantaine de membres de la Montagne étaient, depuis le matin, à délibérer dans le local habituel de leurs réunions, rue du Hasard. Sous l'impression des nouvelles qui leur arrivaient des boulevards, et craignant une invasion de la police, ils se dirigèrent vers le Conservatoire des arts et métiers, au faubourg Saint-Martin, où ils espéraient trouver les 5e et 6e légions de la milice citoyenne. Ils arrivèrent là ceints de leurs écharpes et entourés d'environ trois cents artilleurs de la garde nationale qu'ils avaient pris en traversant le Palais National. Les gardes nationaux sur lesquels comptaient les représentants montagnards n'arrivèrent pas, la foule resta impassible, sauf quelques ouvriers qui ébauchèrent deux ou trois barricades malgré les exhortations des représentants, et, après une heure d'attente vaine, de délibérations confuses, d'allées et de venues continuelles, le 62e de ligne envahit le Conservatoire et le fit évacuer.

La garde nationale survint, de nouvelles troupes arrivèrent, et, à l'exception de quelques coups de fusils échangés, la démonstration des représentants du peuple aboutit sans collision à l'arrestation de plusieurs d'entre eux et d'un grand nombre d'artilleurs. Lorsque tout fut pacifié, M. Louis Bonaparte, à la tête de deux régiments de cavalerie, se promena triomphalement dans Paris.

Le soir Paris fut mis en état de siége ainsi que toutes les villes comprises dans la première division militaire. M. Odilon Barrot avait éloquemment plaidé contre l'état de siége en 1832 et refusé de le voter le 24 juin 1848, alors qu'une lutte terrible ensanglantait la capitale depuis trente-six heures. Comme président du conseil, il oublia que la suspension des lois dans un pays libre ne peut être justifiée que par des raisons suprêmes de salut public. Du reste, que n'a-t-il pas oublié, méconnu, renié? L'histoire de ses palinodies ne sera pas la moins édifiante de notre époque.

La première conséquence de l'état de siége fut une expédition militaire dans les journaux démocratiques où tout fut brisé par des gardes nationaux de la 1re légion commandés par un agent de change, M. Vieyrat, chef de bataillon, et guidés par M. de Karcy, aide de camp du général Changarnier. Ces scènes de dévastation et de vio-



lences stupides, ces razzias d'un nouveau genre, compliquées d'arrestations illégales et de menaces de mort, constituent des délits prévus par le Code pénal. Que fit le pouvoir? Il décora M. de Karcy.

Les imprimeries étant saccagées, les rédacteurs ou ouvriers emprisonnés, un décret du président suspendit les journaux. Puis vinrent successivement des arrestations, à domicile ou dans les lieux publics, de tous les citoyens signalés par leurs opinions socialistes, tandis que de son côté la majorité de l'Assemblée livrait chaque jour plusieurs représentants de l'opposition au procureur général Baroche. Enfin, le *Siècle,* le *National,* la *Presse* persistant à dire que la Constitution était violée, ils furent invités à se taire sous peine de suspension. Le gouvernement de M. Bonaparte n'eut donc plus à Paris ni contradicteurs ni accusateurs ostensibles. Restaient les départements où le tressaillement de la capitale eut ses contre-coups. A Lyon le sang coula, et l'état de siége vint encore en aide à la politique de l'Élysée. Le 19 juin, le droit de réunion, inscrit dans la Constitution, fut suspendu pour une année, et bientôt après plusieurs légions de la garde nationale de Paris furent dissoutes. Après avoir ainsi établi sa domination, M. Louis Bonaparte entreprit une tournée dans les départements. Il se rendit successivement à Chartres, à Amiens, à Tours, à Saumur, à Angers, à Nantes, à Rouen, au Havre, à Elbeuf, à Louviers, et le monde officiel lui fit fête. Le 27 juillet, la date est curieuse, l'Assemblée vota une loi contre la presse, présentée par M. Barrot, et près de laquelle les célèbres lois de septembre, si souvent flétries par lui, parurent très-anodines. Le 9 août l'Assemblée vota également une loi sur l'état de siége qui donnait au pouvoir exécutif le droit de suspendre les journaux et de rétablir des tribunaux exceptionnels au mépris des termes les plus formels de la Constitution. L'état de siége qui pesait sur la capitale fut levé, et l'Assemblée, satisfaite d'elle-même, prit un congé de six semaines.

Que dire encore? Après des luttes de géants, les Romains et les Hongrois succombèrent. L'absolutisme reprit momentanément son empire dans le monde, grâce à M. Louis Bonaparte qui vint en aide aux rois coalisés pour écraser les peuples. Venise, l'héroïque cité qui s'était donné un dictateur, Venise, dévastée par les boulets et par les bombes des Autrichiens, avait promis de ne pas laisser tomber l'étendard de la République; pendant plus d'une année elle tint son serment, et elle mourut glorieusement, victime d'une grande iniquité dont la France fut complice. Illustre Manin, les peuples ont admiré ton noble courage, ils ont rendu justice à tes vertus civiques, et l'histoire ne prononcera ton nom que pour apprendre aux générations futures à l'honorer, à l'égal d'autres noms bien chers à la démocratie, de ceux de Kossuth, par exemple, ce héros des temps modernes, de Mazzini, cette vivante incarnation de l'indépendance italienne, et de tous les vaillants défenseurs de la liberté!

A quoi bon anticiper sur le récit de tant de nobles exploits, de ces luttes gigantesques, colossales, monstrueuses, qui remplirent le

monde de stupeur et d'admiration? On écrit mal l'histoire quand on est tout entier à la douloureuse émotion d'événements honteux pour son pays, quand la main frissonne en traçant ces mots: en l'espace d'un mois, Rome, Venise et la Hongrie! Qui accuser de ces immenses désastres? La France républicaine, la France de Février, la France ardente, fière, superbe, audacieuse, qui remuait le monde et glaçait d'effroi les tyrans? Non; mais bien la France qui vient tout récemment de rétablir indirectement la peine de mort en matière politique sous la forme de déportation dans la citadelle de Zaoudzi; la France qui a placé sous la haute surveillance de la gendarmerie les magistrats, les fonctionnaires de qui elle dépend; la France qui vient de voter une nouvelle loi contre les coalitions pour l'augmentation ou l'abaissement des salaires, de conférer aux préfets le droit de révoquer les instituteurs communaux; la France enfin qui a rétabli l'impôt des boissons le jour anniversaire de son avénement.

Notre intention étant d'écrire l'histoire de la présidence de M. Louis Bonaparte, on comprendra la rapidité de notre course sur ce sol mouvant, rempli de fondrières, qu'on appelle le terrain présidentiel. Une lutte formidable, sans précédent dans nos annales, est engagée à cette heure entre la République et la contre-révolution, deux mots qui expriment l'antagonisme du présent et qui sont gros de déchirements pour l'avenir. La responsabilité des embarras qui entravent la marche du progrès, de l'agitation qui fermente et bouillonne sous nos pieds, une responsabilité terrible, retombera un jour sur ceux qui chicanent aux principes inaugurés en Février leurs conséquences légitimes. Trois révolutions et des secousses désastreuses en cinquante ans n'ont pas éclairé ces hommes dont toutes les pensées, tous les actes ont pour but l'avortement de ce qui existe au profit de ce qui ne sera jamais que dans leur imagination. Ils ne veulent pas comprendre que le seul moyen d'éviter que les révolutions montent d'en bas, c'est de faire descendre les réformes d'en haut, car ils poursuivent la réalisation de rêves insensés: dans leur démence ils s'opposent de toutes leurs forces à ce que la République entre dans l'ère de son développement pacifique et régulier. Croient-ils donc, les imprudents, que le pays prend l'œuvre factice de leur conspiration permanente pour une conséquence naturelle du principe démocratique! Quoi! ils seraient aveugles à ce point? Non. Leur politique de résistance, leur politique folle, insensée, dit assez qu'ils connaissent l'immense transformation qui s'est opérée en France dans les esprits. Mais quand M. Louis Bonaparte, qui a suivi les perfides conseils de la réaction, s'apercevra que la nation française est jalouse de ses droits, susceptible pour la dignité de sa vie nationale, le mot fatal, inexorable, retentira à ses oreilles: Il est trop tard!

FIN

2535
2466
277

TABLE DES MATIÈRES.

Pages

FIN DE LA TABLE.

PLACEMENT DES GRAVURES

Paris. — Typographie de E. et V. PENAUD frères, rue du Faubourg-Montmartre, 10.